Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi
QUATRIÈME SÉRIE
Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

REVUE
DES
ÉTUDES ANCIENNES

Tome 10
1908

SWETS & ZEITLINGER N.V.
AMSTERDAM - 1967

LES NOUVEAUX FRAGMENTS

DE MÉNANDRE[1]

II

Nous avons exposé ce que les découvertes de Kôm Ishkaou permettent de savoir sur quatre pièces de Ménandre : *Epitrepontes, Samia, Périkeiroméné*[2], *Héros (?)*. Suivant le programme que nous nous sommes tracé, disons maintenant quelle est leur importance pour l'histoire du genre comique lui-même et pour la juste appréciation d'un de ses plus glorieux représentants[3].

Quelque étendus que soient les fragments nouvellement publiés, nous n'avons pas encore, à beaucoup près, une pièce de la νέα tout entière. Nous devons donc nous attendre à ce que maintes questions de technique dramatique demeurent sans réponse, tout au moins sans réponse immédiate et certaine. Par exemple, quelle était la longueur ordinaire d'une comédie de Ménandre? On a vu que, sur ce premier point, nous restons condamnés aux conjectures[4].

1. Cf. *Rev. Ét. anc.*, 1907, p. 312-334.

2. Lorsque je rattachais par conjecture à la *Périkeiroméné* la feuille J, je n'avais pas pris garde qu'une phrase de la dite feuille est explicitement citée par un scholiaste d'Aristophane comme figurant dans cette pièce : καὶ Μένανδρος ἐν Περικειρομένηι· « Τὸ δὲ κεφάλαιον οὔπω *(sic)* λογίζομαι· τὸν δεσπότην » (Schol. Ven. *Plut.*, 35; cf. Kretschmar, *De Menandri reliquiis nuper repertis*, p. 106). Ce que j'avançais comme une hypothèse est donc une certitude.

3. [Entre la rédaction et l'impression de ces pages, j'ai pu lire des articles de MM. Nicole, M. Croiset, de Wilamowitz, Leo ; j'ai eu communication d'intéressantes remarques faites par MM. Bodin et Mazon. J'indiquerai en notes, entre crochets, ce que j'ai emprunté après coup à ces différents érudits.]

4. *Rev. Ét. anc.*, 1907, p. 313, 322. « Chaque comédie, » écrit M. Lefebvre (p. xi), « avait une moyenne de mille vers ; » c'est généraliser trop hardiment.

Pouvons-nous mieux juger de la rigueur de la composition ou, pour parler un langage plus spécial, du soin que mettait le poète à respecter l'unité d'action? Ici, les fragments du *Héros* doivent être mis hors de cause. Ce qui nous reste de la *Périkeiroméné* concourt assurément au progrès d'une seule et même aventure; mais il ne faut pas oublier que nous en possédons, lisibles ou mutilés, 380 vers à peine[1], c'est-à-dire, selon toute vraisemblance, guère plus du tiers. N'oublions pas non plus que rien, dans les scènes conservées, ne concerne la fille de Philinos; si la jeune personne en question était le centre d'une seconde intrigue, qui sait comment cette seconde intrigue se liait à l'intrigue principale? Dans les *Epitrepontes,* la scène entre Onésimos et Syriskos, la scène entre Onésimos et Habrotonon, la rencontre d'Habrotonon et de Sophroné[2], le monologue d'Onésimos, celui de Charisios, l'entretien de Charisios avec Habrotonon, le morceau où Smikrinès laisse éclater sa colère tiennent tous de très près à l'action, dont la conversation de Smikrinès avec Onésimos forme l'amusant épilogue. Quant à la grande scène de l'arbitrage, sans nul doute elle a son utilité : elle sert à faire connaître les circonstances de la découverte de l'enfant, elle permet de juger le caractère de Syriskos, qui sera un des facteurs de l'intrigue, et aussi, dans une certaine mesure, le caractère de Smikrinès. Mais n'est-elle pas d'une longueur excessive, hors de proportion avec le développement probable de l'ensemble? l'écrivain, sûr de plaire à des auditeurs épris de plaidoyers, ne s'est-il pas attardé un peu plus que de raison sur un incident préliminaire? Le morceau est joli, et cela désarme la critique; mais, en bonne justice, je ne crois pas qu'il soit, pour nous autres modernes, à l'abri de tout blâme. Les scènes — non retrouvées — où paraissaient des cuisiniers moqueurs devaient avoir

1. Y compris le fragment Grenfell-Hunt.

2. Au sujet du nom de Sophroné, je retire ce que j'ai dit dans une note précédente, *Rev. Ét. anc.*, 1907, p. 319, n. 3; ce nom, chez les comiques, n'est porté que par de vieilles servantes; cf. Térence, *Eun.*, v. 807; *Phorm.*, v. 865, 739, 741. Il convient donc très bien à la nourrice de Pamphilé. Quoi que l'on pense du nom, la Sophroné des *Epitrepontes* ne saurait d'ailleurs être une matrone; à une matrone, le pire bourru du monde n'adresserait pas les menaces que Smikrinès lui adresse page H 3.

aussi quelque chose d'épisodique; cependant, si ces cuisiniers se querellaient avec Smikrinès, ils n'étaient pas purement et simplement juxtaposés à l'action; comme dans l'*Aululaire,* bien que par d'autres moyens, ils mettaient le public à même de mieux connaître l'humeur d'un des personnages principaux. C'est dans la *Samia* que l'unité d'intrigue me paraît le plus compromise : lorsque Moschion entame son monologue, au commencement de I 1, toutes les complications qu'on avait vues se nouer auparavant sont heureusement dénouées, toutes les difficultés aplanies; il n'y a plus, semble-t-il, qu'à procéder au mariage du jeune couple, conclusion ordinaire de tant de comédies. La soudaine lubie de l'amoureux remet tout en question; c'est comme une seconde action qui s'engage, dont le lien avec la précédente est, autant qu'on peut juger maintenant, bien fragile. Mais, à l'inverse de ce qui avait lieu pour la *Périkeiroméné,* l'état de mutilation de l'œuvre nous commande ici l'indulgence : il se peut que l'attitude singulière de Moschion ait été préparée de longue main, et que les événements dont était faite la seconde partie de la pièce aient eu comme leur amorce dans la première. Au reste, la composition *successive* que nous soupçonnons dans la *Samia* est une faiblesse dont le répertoire de la νέα fournissait déjà des exemples : témoin *Casine,* témoin le *Rudens* — deux comédies, à vrai dire, imitées de pièces de Diphile — où les difficultés se succèdent sur le chemin de Lysidame ou de Palaistra sans découler l'une de l'autre.

Quelle était la structure, si je puis ainsi dire, matérielle des comédies partiellement recouvrées? Pour deux d'entre elles, les *Epitrepontes* et la *Samia,* M. Lefebvre admet de manière explicite qu'elles comprenaient cinq actes; ce qui tendrait à prouver que, dès l'époque de Ménandre, la fameuse règle de l'*Épître aux Pisons* — neve minor neu sit quinto productior actu fabula — s'appliquait aux œuvres comiques. A dire vrai, je crains fort que l'hypothèse de M. Lefebvre, présentée sans un mot de justification, ne soit une hypothèse *a priori.* Mais il vaut la peine d'examiner si quelque chose l'autorise. Par trois fois — une fois dans les fragments des *Epitrepontes* (B 2, 19),

une fois dans ceux de la *Périkeiroméné* (J 1, 7), une autre fois dans ceux de la *Samia* (I 1, 1) — nous lisons au milieu de la page cette mention : χοροῦ. Cela veut dire qu'à ce point de la représentation se plaçait un intermède exécuté par un chœur et tout à fait indépendant du drame[1]. Les trois fois, ce divertissement s'intercale à un moment où l'action subit un temps d'arrêt plus ou moins long, une solution de continuité : dans les *Epitrepontes,* pendant qu'Onésimos hésite à montrer l'anneau à son maître; dans la *Périkeiroméné,* pendant qu'on est allé chercher Moschion pour l'amener chez sa mère; dans la *Samia*, après que Déméas et Nikératos ont quitté la scène, en attendant que le jeune homme paraisse. Les trois fois également, l'intermède délimite deux périodes, deux étapes de l'action. Ainsi, à tout point de vue, les exercices du chœur correspondent bien aux entr'actes modernes[2]. Or, pouvons-nous savoir combien il y en avait dans chacune de nos comédies? La mention χοροῦ, dans la *Samia*, figure en haut de la quinzième page[3]; elle intervenait donc aux environs du vers 470. Il n'est pas impossible qu'une autre ait figuré dans la lacune béante entre F 2 et F 3, marquant le temps d'arrêt pendant lequel Nikératos concevait chez lui des soupçons[4]; elle se serait placée, j'imagine, presque aussitôt après les derniers vers de F 2, non loin du vers 250. Les deux auraient déterminé des groupes de vers sensiblement égaux — 250 vers, 220 vers — et tels que cinq pareils eussent formé un total de 1100 à 1200 vers, ce qui est un chiffre admissible pour

1. Observons au passage que les nouveaux papyri, pas plus que ceux de Ghorân, n'autorisent les hypothèses de M. Körte relativement à la composition du chœur dans les pièces de la νέα (*Neue Jahrbücher*, 1900), p. 88 et n. 4, 89 et n. 2.

2. Ne faut-il pas, çà et là, supposer entre une scène et la suivante une certaine durée, sans que le mot χοροῦ s'y interpose? Agnoia, semble-t-il, était censée parler presque aussitôt après la scène de la querelle; au contraire, quand le valet de Polémon apparaît, son maître est déjà depuis assez longtemps dans la retraite où il boude, puisque ses amis l'y entourent et qu'on y prépare un festin (cf. ci-dessous, p. 6-7); cependant, entre les lignes 16 et 17 de la page E 2, nous n'avons pas l'indication χοροῦ. Peut-être, dans ce cas, le discours d'Agnoia tenait-il lieu d'intermède. — L'indication χοροῦ ne figure pas non plus page J 3 entre le départ de Moschion et l'arrivée du valet, ni page E 4 entre la disparition de Polémon, Pataikos et consorts et le retour de Moschion. Ici et là, les personnages se succèdent en scène avec une précision peu vraisemblable.

3. *Rev. Ét. anc.*, 1907, p. 329.

4. *Ibid.*, 1907, p. 324.

l'ensemble de la comédie. L'examen de ce cas n'est pas défavorable à l'hypothèse des cinq actes. Dans la *Périkeiroméné,* il est malaisé de savoir quel numéro portait la page J 1, au début de laquelle se lit χοροῦ. Elle était au moins la septième[3]; mais, si elle n'était que la septième, E 4 devait être la quatorzième, c'est-à-dire comprenait à peu près les vers 435 à 470 de l'ensemble; je suis tenté de croire que l'intervention de Pataikos, annoncée comme prochaine au courant de E 3, se plaçait plus avant dans la pièce; et que J 1, plutôt que la septième page, était la neuvième[2]. A ce compte, l'entr'acte que nous connaissons fût tombé aux environs du vers 270. Dans les *Epitrepontes*, la mention χοροῦ s'interpose, si je n'ai fait erreur, vers le milieu de la dixième page, soit, chiffre rond, après le vers 320. Il faudrait alors supposer que les quatre derniers actes étaient ici et là, surtout dans les *Epitrepontes*, sensiblement moins longs que le premier. Et, sans doute, ce n'est pas impossible; mais, du coup, les calculs auxquels nous nous livrons perdent toute espèce de valeur. En somme, rien d'assuré ne ressort de ces supputations. Quant à asseoir l'hypothèse des cinq actes sur l'analyse de l'intrigue, sur la distinction de cinq groupes d'incidents formant chacun comme une section naturelle du drame, l'idée n'en saurait venir qu'en face des *Epitrepontes,* la seule pièce dont la marche se devine à peu près. Le premier acte, finissant au milieu de la page B 2, eût compris l'exposition; le second, se prolongeant de peu au delà de C 4, les préliminaires de la reconnaissance; le troisième, le succès de la ruse d'Habrotonon, la plus grande colère de Smikrinès, l'épisode des cuisiniers; le quatrième, la reconnaissance par Habrotonon de Pamphilé, les remords de Charisios, la réconciliation des époux; le cinquième, la distribution des récompenses, l'échec de Smikrinès. Cette répartition, qui est à peu près celle de M. Lefebvre, prête le flanc à plus d'une critique; et elle est arbitraire. Je conclurai donc, jusqu'à plus ample informé,

1. Après : deux pages au moins précédant E 1; les deux pages E 1 et 2; deux pages au moins placées entre E 2 et J 1.

2. Ce qui ferait de E 4 la dix-huitième (v. 575-610 environ).

que les nouveaux fragments n'apprennent rien sur l'origine de la règle d'Horace.

En revanche, ils paraissent prouver, par deux exemples sur quatre, que Ménandre ne fut point esclave de la loi de l'unité de temps. Syriskos, des *Epitrepontes,* dit à sa femme, aux vers 14 et 15 de B 1 : « Présentement nous resterons ici[1], et demain nous retournerons à l'ouvrage. » Un peu plus loin (B 2, v. 13 et suiv.), Onésimos se défend de montrer aussitôt l'anneau à Charisios, qui est, dans le moment, tout occupé d'un banquet; ce sera, dit-il, pour demain; et Syriskos de répondre (B 2, v. 15-16): « J'attendrai. » Or, à la page B 3, Syriskos est pressé de partir, et il exige d'Onésimos qu'il prenne un parti sans retard. Pendant la durée de l'intermède choral, nous sommes donc transportés d'un jour au jour suivant[2]. Déjà l'*Heautontimoroumenos* nous offrait un exemple de cette combinaison; toutefois, avec la différence que, dans l'*Heautontimoroumenos*, l'action reprend dès l'aube du second jour, tandis que, dans les *Epitrepontes,* au moment où elle recommence, Charisios est déjà en festin, ce qui indique une heure plus avancée. Dans la *Périkeiroméné,* la première scène, qui montrait la colère de Polémon, se passait, nous dit-on expressément (E 1, v. 33; J 2, v. 7), un soir[3]; c'est le lendemain au plus tôt que doit se dérouler la suite de l'aventure. A

1. Ponctuer après Χαιρέστρατον.

2. A première vue, il peut sembler que le banquet d'où s'échappe Habrotonon et dans lequel Charisios a bu jusqu'à l'ivresse (C 3, v. 20) est le même qui se préparait avant l'intermède (B 1, v. 18-20; B 2, v. 13). Mais lorsque Habrotonon paraît en scène, elle sort de chez Chairestratos, où elle a pu voir l'enfant trouvé (cf. B 1, v. 13 d'une part; B 3, v. 33 et C 3, v. 28 d'autre part). Page B 1, Onésimos devait sortir d'ailleurs, puisque c'est chez Chairestratos qu'il allait (B 2, v. 12-13); la maison où il a laissé le cuisinier à l'œuvre (B 1, v. 18-20) n'est donc pas celle de Chairestratos; c'est plutôt celle de son maître. Quoi qu'il en soit d'ailleurs de ce détail, il n'est pas improbable qu'ici et là il s'agisse de deux banquets différents: Charisios banquetait tous les jours (B 1, v. 17-20); et nous pouvons concevoir que, pour une raison ou pour une autre, le logis du voisin — peut être le ματρυλεῖον dont Smikrinès parle avec amertume (fr. 177 K) — ait été le théâtre de ses déportements quotidiens. Ἀρτίως, au vers 4 de B 3 (... παρ' οὗ παρέλαβον ἀρτίως, en parlant de l'anneau), se réfère à un passé récent, mais qui peut bien dater de quelques heures; d'ailleurs, ce mot n'est-il pas employé par rapport à la durée vraie de la représentation, plutôt que par rapport à la durée supposée de l'action? Ce n'est sans doute pas coup sur coup, ni pendant que Charisios est à table, qu'Onésimos a fait auprès de lui les cinq démarches, ou plus, dont il parle aussitôt après l'entr'acte (B 2, v. 20 et suiv.).

3. Je dois ici confesser une incertitude. Si ce qui précédait le discours d'Agnoia était une scène immédiatement consécutive à l'entretien de Glykéra et de Moschion,

cause des vers 27-29 de E 2, il est même légitime de la retarder davantage : « Doris ! Qu'elle est en bon état, comme elle se porte bien ! Comment vivent-elles? Autant que j'en puis juger, seules[1] ; » on ne parle guère ainsi de quelqu'un qu'on a quitté la veille[2]; il doit y avoir plusieurs jours que le militaire, et son valet avec lui, sont partis de leur maison de ville[3]. Jusqu'à présent, nous ne connaissions aucune pièce de la période nouvelle dont l'action embrassât, de façon certaine, un laps de temps sensiblement plus long que vingt-quatre heures[4]. La composition de la *Périkeiroméné* mérite donc d'être signalée. Observons toutefois que ce n'est pas à proprement parler l'action de cette comédie qui se partage entre deux journées : la première scène, isolée, séparée de tout le reste par le discours d'Agnoia, ne faisait que présenter sous forme dramatique une des données de l'intrigue.

L'unité de lieu ne serait pas, dans les fragments nouveaux, plus strictement observée que l'unité de temps, si l'action de la *Samia* se passait, comme dit M. Lefebvre[5], « d'abord à la campagne, puis à la ville ». Mais une telle conception, qui pouvait avoir son opportunité tant que l'on rattachait à la *Samia* la feuille J, n'a plus de raison d'être dès lors que cette feuille est rattachée à la *Périkeiroméné.* Le lieu constant de l'action, dans la *Samia,* est un carrefour, une place, où donnent les deux maisons de Déméas et de Nikératos; dans les *Epitrepontes,* une place ou rue de village, sur laquelle ouvrent les maisons de Charisios et de Chairestratos; dans la *Périkei-*

n'est-il pas étrange qu'Agnoia donne sur les circonstances de cet entretien les détails qu'elle donne à la fin de E 1 et au début de E 2 (ἔτυχ' ἑσπέρας κτλ.)? Il y a là quelque chose dont je me rends mal compte.

1. Trad. Lefebvre.

2. L'observation peut être maintenue si l'on préfère écrire : Ζῶσιν τρόπον τιν', ὡς ἐμοὶ καταφαίνεται, αὗται, et qu'on traduise : « Elles vivent d'une manière ou d'une autre, à ce qu'il me paraît, ces dames ! »

3. Pour la valeur de l'adverbe ἀρτίως employé au vers 4 de E 2 (ὁ σοβαρὸς ἡμῖν ἀρτίως καὶ πολεμικός, ὁ τὰς γυναῖκας οὐκ ἐῶν ἔχειν τρίχας), voir la note précédente.

4. Dans les *Captifs* de Plaute, l'action est resserrée en un seul jour. On comprend mal, sans doute, comment Philocrate a pu, dans l'espace de quelques heures, aller jusqu'en Élide et revenir. Mais, chez le poète grec, faisait-il vraiment ce voyage? des circonstances spéciales, non signalées par Plaute, n'expliquaient-elles pas son retour presque immédiat? N'oublions pas qu'en plus de Philopolème il ramène Stalagme, qui sort on ne sait d'où.

5. P. 145.

roméné, une place ou rue de ville, bordée par les maisons de Polémon, de Myrrhiné et Moschion, peut-être de Pataikos. Observons que chaque fois — contrairement à ce que l'on constate dans plusieurs pièces du répertoire latin [1] — la composition de ce décor constant est dramatiquement acceptable : rien d'impossible à ce que Glykéra soit venue demeurer, par hasard, tout à côté de son frère; les relations de Charisios et de Chairestratos, de Déméas et de Nikératos ne sont nullement en contradiction avec leur qualité de voisins ; bien loin de là. Cela ne veut pas dire que, dans les trois comédies, l'unité de lieu soit toujours maintenue sans invraisemblance. On peut se demander pourquoi Syriskos examine sur la scène les γνωρίσματα de l'enfant (page B 1, v. 16 suiv.), alors que deux pas le conduiraient en lieu discret et sûr, chez son maître Chairestratos; pourquoi Charisios, page H 2, vient exhaler sur la voie publique son chagrin ; pourquoi Nikératos, page F 3 (v. 10), se précipite dehors, alors que c'est à Chrysis qu'il en veut, et que Chrysis est chez lui ; etc. Incontestablement, certaines choses se disent, se passent en plein air, pour lesquelles le huis clos aurait été préférable [2] ; et les communications entre l'intérieur et l'extérieur — témoin la scène des *Epitrepontes* où Habrotonon aperçoit Pamphilé, à ce qu'il semble, par une porte entr'ouverte [3] — ont parfois quelque chose de forcé [4]. Mais ce sont là imperfections banales, dont l'absence nous étonnerait plus que leur présence ne nous choque. Par contre, beaucoup d'évolutions des personnages, du

1. Phaidria *(Eun.)*, Pamphile *(Andr.)*, Eschinus *(Ad.)*, Ménechme *(Mén.)*, Déménète *(As.)*, sont vraiment bien imprudents d'entretenir des liaisons irrégulières à deux pas de chez eux ; Lysidame *(Cas.)*, Démiphon *(Merc.)*, de choisir, pour y faire la fête, la maison de leur plus proche voisin ; Stratippoclès *(Epid.)*, de venir se cacher tout auprès de la maison paternelle. Dans l'*Hécyre,* puisque Bacchis habite porte à porte avec les parents et les beaux-parents de Pamphile, ils ne devraient pas ignorer que le jeune homme a rompu avec elle.

2. Ainsi, la reconnaissance de Glykéra par Pataikos : cf. K 1, v. 14-15.

3. H 1, v. 18 ; ὁρῶ γὰρ ἦν καὶ τότε ; cf. B 4, v. 16-17. Aux vers 20-21, la phrase d'Habrotonon (peut-être y faut-il lire οὔ γε) doit être interrogative ; Habrotonon demande probablement si la femme qu'elle voit est l'épouse de Charisios ; et on lui répond oui. Les jeux de scène qui accompagnaient ces paroles sont d'ailleurs incertains. Peut-être, à ce moment de l'action, Pamphilé sortait-elle de chez elle, avec Sophroné, pour retourner chez son père.

4. Les parures de Glykéra, que Polémon fait admirer à Pataikos (E 4, v. 2 suiv.), ne sont sans doute pas exposées dans la rue.

dehors au dedans ou du dedans au dehors, sont ingénieusement motivées : ainsi la sortie d'Habrotonon, à la fin de la page B 2, par les méchancetés des convives; sa rentrée avec Sophroné, vers la fin de H 1 (rentrée qui épargne aux auditeurs une redite de ce qu'ils savent déjà), par le bruit d'une porte qui s'ouvre [1] ; la sortie d'Onésimos, immédiatement après, par la frayeur que lui cause l'exaltation de son maître. Quant à la présence en scène des personnages qui, pour employer une expression moderne, arrivent des coulisses, nulle part, je crois, elle n'est injustifiée. Point n'est besoin d'insister en ce qui concerne Parménon, de la *Samia;* le valet de Polémon, Polémon lui-même, Moschion et Daos, de la *Périkeiroméné;* Smikrinès, des *Epitrepontes.* Syriskos vient chez Chairestratos pour payer au maître l'ἀποφορά. Daos seulement, des *Epitrepontes,* traverse la scène sans que l'on sache pourquoi; mais l'explication qui nous manque pouvait être donnée dans une des premières pages disparues. Il va de soi qu'en plus d'une occasion le hasard complaisant met juste à temps voulu certains acteurs face à face, ou leur permet à point de s'éviter; Ménandre le constate, par la bouche de ses personnages, en des phrases qui rappellent certaines phrases pareilles de Plaute et de Térence [2]. Cela non plus n'a rien de singulier. Bref, sous le rapport des conventions de théâtre et de la mise en scène, les fragments des pièces originales attestent la même poétique que les œuvres des imitateurs [3].

1. Les fragments de Kôm Ishkaou nous font connaître par de nombreux exemples la terminologie spéciale adoptée pour parler d'une porte que l'on frappe ou qui grince : κόπτειν, παίειν τὴν θύραν (H 3, v. 16, 19 ; E 2, v. 29 ; J 4, v. 4), c'est frapper à la porte pour demander qu'on ouvre ; πλήττειν, ψοφεῖν τὴν θύραν (H 2, v. 20 ; I 3, v. 21-22 ; F 1, v. 20-21 ; F 3, v. 9 ; H 1, v. 23 ; J 2, v. 23 ; I 2, v. 18 ; on dit aussi ἡ θύρα ψοφεῖ, cf. F 3, v. 21), c'est ébranler la porte, la faire grincer en sortant. (Au vers 21 de I 3, Parménon ressort de la maison après avoir porté dedans son chargement; c'est Déméas qui prononce les vers 19-21 ; Parménon reprend la parole à Δίαγε.) Tous ces exemples confirment la note du scholiaste d'Aristophane au vers 132 des *Nuées.*

2. Ainsi, au début de I 3 : 'Αλλ' εἰς καλὸν γὰρ τοῦτον εἰσιόνθ' ὁρῶ τὸν Παρμένοντ' ἐκ τῆς [ἀγορᾶς]; aux vers 24-25 de I 1 : 'Αλλ' οὑτοσὶ γὰρ εἰς δέοντά μ[οι τότε] | [και]ρὸν πάρεστιν, ὃν μάλιστ' ἐβου[λόμ]ην. Cf. Tér., *Andr.*, v. 533 (CH. Oh, te ipsum quaerebam. — S. Et ego te. — CH. Optato advenis); *Phorm.*, v. 196 (Ipse 'st quem volui obviam); 464 (Sed eccum ipsum video in tempore huc se recipere); *Ad.*, v. 82 (Ehem, opportune! Te ipsum quaerito); 461 (Oh, te quaerebam ipsum); Plaute, *Bacch.*, v. 844; *Mén.*, v. 139; etc.

3. Aucune scène des fragments originaux ne met en présence plus de trois personnages; ou du moins, si çà et là il y en a plus de trois, le quatrième et les

Un des problèmes les plus délicats qui se posent à un dramaturge est celui de l'entrée en matière : comment instruire le public des antécédents de l'action et de son point de départ? Les documents nouveaux nous montrent Ménandre employant tour à tour le dialogue (début du *Héros,* début probable des *Epitrepontes*)[1], le monologue (début de la *Samia*), le prologue prononcé par un dieu (*Périkeiroméné,* et, sans doute, *Héros*). Nous avions déjà des exemplaires de ces différents procédés. Le commencement des *Epitrepontes,* tel que je l'imagine, devait ressembler fort à celui de l'*Hécyre*[2]; la confidence du *Héros,* demandée par Gétas à Daos qui donne des signes de vive anxiété, est à rapprocher tout particulièrement de la scène qui ouvre le *Pseudolus*[3], ou de celle qui ouvre le *Phormion*[4]; de longs monologues d'introduction se trouvent en tête du *Mercator,* des *Adelphes.* Quant au discours par lequel Agnoia renseigne complaisamment l'auditoire, il est de même espèce que celui d'Auxilium dans la *Cistellaire,* de Fides dans *Casine,* d'Arcturus dans le *Rudens,* du Lar dans l'*Aululaire;* comme les explications d'Auxilium, il vient après une scène ou deux de préambule. Le choix de ce porte-parole — Ignorance ou Méprise divinisée — est d'ailleurs très curieux, paradoxal et piquant. Arcturus et le Lar — le Ἥρως du *Héros* était probablement dans le même cas — veulent du bien à certains personnages de la comédie qu'ils exposent; Fides, Auxilium, —

autres n'ont que des rôles muets : ainsi, dans la scène de l'arbitrage, la femme de Syriskos. Cela signifie-t-il que les comiques de la période nouvelle disposaient seulement de trois acteurs? J'en doute. Dans le fragment Grenfell de la *Périkeiroméné,* Polémon, Glykéra et Pataikos sont en scène à la fois, immédiatement après que Doris a disparu (v. 30 suiv.); l'acteur qui figurait Doris n'aurait pas eu le temps de changer de costume pour reparaître presque instantanément sous les espèces d'un autre personnage. J'ai essayé, pour la pièce que nous connaissons le mieux, les *Epitrepontes,* de distribuer les rôles entre trois interprètes. Voici la répartition qui m'a paru seule possible : A. Smikrinès + Habrotonon ; B. Onésimos + Daos ; C. Syriskos + Sophroné + Charisios + le cuisinier. Il suffit de confronter ce tableau avec le texte du drame pour voir qu'il suppose de la part des histrions une extraordinaire multiplicité d'aptitudes (Charisios et Sophroné, Smikrinès et Habrotonon figurés par un même interprète), et parfois (ainsi, du vers 25 de H 1 au vers 22 de H 2, pour l'acteur qui aurait figuré tour à tour Sophroné et Charisios), une invraisemblable prestesse.

1. Le Gétas du *Héros* était vraisemblablement un personnage « protatique ».

2. Voir *Rev. Ét. anc.,* 1907, p. 318, et ci-dessous page 13, notes 2 et 3.

3. *Pseud.,* v. 9 suiv. : Quid est quod tu exanimatus jam hos multos dies | gestas tabellas tecum, eas lacrumis lavis...?

4. *Phorm.,* v. 57 : Sed quid tu es tristis?

joignons-y Ἔλεγχος, qui disait le prologue d'une autre comédie de Ménandre, — sont qualifiés pour inspirer confiance aux spectateurs, pour leur faciliter la compréhension des intrigues. Agnoia, à juger par son nom, devrait, à ce qu'il semble, être malfaisante et perfide : elle est tout le contraire; l'erreur où elle jette Polémon — elle le sait, elle le veut — n'aura que d'heureux résultats; quant au public, cette honnête trompeuse le met bonnement en garde contre elle-même.

Intéressant dans son ensemble, le prologue de la *Périkeiroméné* contient un trait qui appelle dès maintenant quelques mots de commentaire spécial. Tout ce qui s'est passé, déclare en substance Agnoia, a été machiné pour que Polémon se mît en fureur : « car c'était moi, » dit-elle, « qui le poussais à cette violence *contraire à son caractère*, pour que la suite des événements fît naître des éclaircissements et que le frère et la sœur retrouvassent leurs parents [1] (E 2, v. 9 suiv. : Ἔγω γὰρ ἦγον οὐ φύσει τοιοῦτον ὄντα τοῦτον κτλ.). » Nous aimons que les incidents d'une intrigue dramatique résultent de l'humeur des personnages, de leurs dispositions naturelles; et l'on s'est appliqué à relever dans les restes de la νέα, pour la plus grande gloire de ses poètes, des exemples d'un tel agencement [2]. Faut-il croire que Ménandre en faisait fi? Ce serait sans doute exagérer la portée des quelques paroles d'Agnoia. Polémon est violent, impulsif; toutes les parties de son rôle nous le prouvent [3] : son intention de reprendre Glykéra par force et de pourfendre Moschion, le brusque revirement que déterminent en lui les observations de Pataikos, l'insistance impatiente avec laquelle il demande à cet ami commun d'intervenir auprès de la jeune femme, son empressement soudain à montrer les parures qu'il a achetées pour elle et le mépris qu'elles lui inspirent presque aussitôt après (E 3 et 4); plus tard, dans les scènes antérieurement publiées, les recommandations, les protestations dont il accable

1. Trad. Lefebvre.
2. Cf. Guizot, *Ménandre*, p. 177 suiv.; Geffcken, *Studien zu Menander*, p. 6-7. A ce point de vue, une phrase de la *Périkeiroméné* elle-même mérite qu'on la relève; dans le fragment Grenfell, le poète fait dire par Glykéra (v. 46-47) : Νῦν μὲν γὰρ ἡμῖν γέγονεν ἀρχὴ [πραγμάτων] | ἀγαθῶν τὸ σὸν πάροινον.
3. Et aussi ce que disent de lui les autres personnages : à la fin de J 3 (v. 34-35), son valet; dans le fragment Grenfell (v. 41-42), Pataikos.

Doris, sa docilité aux conseils qu'elle lui donne, l'impétuosité des reproches qu'il s'adresse et des promesses qu'il fait pour l'avenir. Un homme aussi ardent, aussi prime-sautier, eût bien été capable à lui tout seul de se laisser aller à des violences[1]. Mais les spectateurs pouvaient craindre que, si une fois il a été brutal, il ne le soit de nouveau dans la suite, et que Glykéra, en devenant sa femme, ne soit vouée à une vie de tourments. Les paroles d'Agnoia les rassurent par avance : Polémon, lorsqu'il maltraitait Glykéra, n'a pas agi à l'encontre de son caractère; mais il en a dépassé la mesure; cela, et cela seul, est imputable à la divinité, et, sans elle, ne se produira plus. D'une façon générale, les rapports des personnages et de l'intrigue, l'influence exercée sur celle-ci par ceux-là, sont, dans les fragments publiés, d'une vérité psychologique suffisante. Dira-t-on que Syriskos, lorsqu'il confie à Onésimos le fameux anneau, est plus accommodant que de raison? qu'Onésimos raconte un peu trop volontiers à Syriskos et à Habrotonon les affaires de son maître? qu'Habrotonon se mêle, avec une complaisance excessive, de ce qui ne la regarde pas? Chacun d'eux, en agissant ainsi, obéit à son intérêt ou à son penchant personnel. Syriskos est un brave homme, qui, honnête lui-même, croit aisément que les autres le sont : il n'est pas chicanier, il a le sentiment de la justice[2]; Onésimos — l'esclave d'un voisin, d'un familier de son maître — lui affirme que l'anneau appartient à Charisios; Syriskos ne veut pas s'opposer à une juste restitu-

1. Il est à observer que, par deux fois, deux personnages parlant du transport de colère de Polémon emploient les expressions παροινεῖν, πάροινον (fr. Grenfell, v. 13, 47); l'ivresse aurait-elle donc collaboré avec l'action divine pour égarer le soldat?

2. [J'ai eu grand tort d'admettre qu'il avait usé de violence pour s'emparer des γνωρίσματα. La juste lecture des vers 12-14 de C 1, découverte simultanément par MM. Bodin et Croiset — [τὸ] παι[ιδί]ον δός μοι, γύναι· τὰ δέραια καὶ γνωρίσματα οὗτός σ' ἀπαιτεῖ, Δᾶ(ε) — fait disparaître toute raison de le croire. C'est Syriskos, comme l'a bien reconnu M. Bodin, qui prononce les premiers mots de D 1 : φεύγεις τὸ δίκαιον. Je lui attribuerais aussi, avec la phrase ἐπιτρεπτέον τινί ἐστι περὶ τούτων, l'hémistiche précédent οὐ δεῖ σ' ἔχειν τὰ μὴ σ (ά), le signe d'interponction entre les deux étant placé à tort. A la fin de la scène de l'arbitrage, je lirais volontiers, avec M. Leo, Βρ [αχὺ] πρόσμεινον, ἱκετεύω σ', ἵν' ἀποδῶ, et donnerais ces paroles à Syriskos : correct jusqu'à la fin, celui-ci insiste pour que l'arbitre soit témoin de la restitution. D'ailleurs je suis porté à croire que ce qui précède — τὴν πήραν λ[αβὲ] καὶ δεῖξον· ἐν ταύτηι περιφέρεις γάρ — lui appartient également : c'est Syriskos, plutôt que Smikrinès, qui doit savoir où Daos cache les objets litigieux. Lui-même, à mon avis, perquisitionne dans la besace de Daos; c'est à lui que Smikrinès, pressé de s'en aller, demande Πάντ' ἔχεις; et c'est lui qui répond Οἶμαί γε δὴ κτλ.]

tion; sa confiance, d'ailleurs, n'est pas aveugle; et, quand il faut réclamer, il réclame. Onésimos, lui-même le reconnaît [1], a la langue trop longue; comme Parménon de l'*Hécyre* [2], il aime à bavarder; ce travers, qui sans doute rendait compte de son attitude dans le dialogue d'exposition [3], explique aussi qu'il dise à Syriskos les motifs de sa perplexité. Quant à Habrotonon, qui est une fine mouche, ce qui la décide à se mettre en avant, c'est surtout l'espoir d'être affranchie; quelle courtisane esclave, sachant ce qu'elle sait et possédant quelque dextérité, n'en eût fait autant à sa place? Malgré son astuce, Habrotonon ne ferait d'ailleurs point parler Charisios, si celui-ci tenait à garder son secret; Ménandre a prévu l'objection; Charisios, nous fait-il dire par la courtisane [4], étant ivre, a perdu toute prudence; pour peu qu'on le mette sur la voie, il confessera ses méfaits. Dans la *Samia*, la conduite des acteurs ne se comprend pas toujours aussi bien. Que Déméas soupçonne son fils et sa maîtresse de le tromper conjointement, étant donné ce qu'il a entendu, rien de plus naturel; qu'il n'ajoute aucune foi aux dénégations de Parménon, rien de mieux; mais le raisonnement par lequel il innocente Moschion et rejette toute la faute sur la pauvre Chrysis est assurément imprévu [5] : « Pourquoi crier, Déméas?... Moschion ne te fait aucun tort. Ce que je dis là est peut-être paradoxal, spectateurs, mais c'est la vérité. Si Moschion avait fait cela volontairement, pour satisfaire son amour ou par haine pour moi, il serait aujourd'hui encore dans les mêmes dispositions qu'auparavant [6] et il ne m'aurait pas obéi volontiers [7]. Au contraire, le voilà maintenant justifié, puisqu'il a appris avec plaisir ce mariage dont je lui parlais à l'improviste. Ce n'était donc pas par amour qu'il était si

1. B 2, v. 23 suiv.

2. *Héc.*, v. 109 suiv. : PH. Ah noli, Parmeno: | quasi tu non multo malis narrare hoc mihi | quam ego quae percontor scire! — PA. Vera haec praedicat, | et illud mihi vitium 'st maxumum.

3. Peut-être est-ce de ce dialogue que proviennent les deux fragments 849 et 850 de Ménandre, cités côte à côte dans les *Anecdota* de Cramer : Φιλῶ σ', Ὀνήσιμε, καὶ σὺ <γὰρ> περίεργος εἶ. — Οὐδὲν (γὰρ) γλυκύτερόν <ἐστιν> ἢ πάντ' εἰδέναι.

4. C 3, v. 20-21.

5. Trad. Lefebvre, sauf pour quelques passages signalés ci-après.

6. Lire ἦν [ἄ]ν.

7. [Lire : ἐμοί τ' ἐπ[ί]θ[ετ'] (ο)[ὐκ] ἄσμενος. Nicole, Mazon.]

pressé, comme je le croyais[1]; mais il voulait à tout prix s'échapper d'ici pour fuir mon Hélène. C'est elle la seule responsable de ce qui est arrivé. Elle l'aura sans doute surpris en état d'ivresse, et ne se possédant plus lui-même; le vin, la fougue de l'âge peuvent beaucoup même sur qui n'avait rien médité de mal contre son prochain. Car c'est une chose qui ne me paraît guère vraisemblable jusqu'à présent, qu'un garçon si honnête, si bien élevé à l'égard de tous les étrangers, se soit montré tel envers moi, même s'il est dix fois mon fils par l'adoption, et non par la nature[2]. Ce ne sont pas, en effet, les liens du sang que je vois, c'est le caractère[3]. Tandis que cette créature est une prostituée, une peste! » (I 3, v. 16-34; F 1, v. 1-2.) Plus loin, Nikératos passe bien vite de l'extrême fureur — il veut battre Déméas et massacrer Chrysis — à une mansuétude résignée. Et Moschion, découvrant après coup que son père lui a fait injure, obéit à un singulier caprice d'enfant gâté. Je n'irai pas jusqu'à dire que toutes ces attitudes, tous ces changements de front manquent de vraisemblance : il y a des débonnaires qui se refusent à voir la culpabilité des personnes aimées ou redoutées, et de bonne foi la transportent à d'autres; il y a des violents qui s'enflamment et s'apaisent en un clin d'œil; il y a des fantasques qui, à force d'épiloguer, trouvent en tout un sujet de rancune; Déméas, Nikératos, Moschion, peuvent appartenir à ces catégories; pour les deux premiers, il semble même qu'ils en ont la réputation[4]. Malgré tout, j'estime que l'action de la *Samia* progresse d'une marche un peu trop saccadée, que les évolutions psychologiques des acteurs comportent trop d'à-coups, trop de soubresauts; la pièce n'était pas, apparemment, parmi les meilleures de Ménandre.

1. [J'adopte la correction ἐρῶν, proposée par M. de Wilamowitz et par M. Leo.]
2. Cf. *Rev. Ét. anc.*, 1907, p. 326, n. 2.
3. *Ibid.*
4. En ce qui concerne Nikératos, voir ce que dit Déméas au vers 4 de F 3 (τραχὺς ἄνθρωπος, σκατοφάγος, αὐθέκαστος τῳ̃ τρόπῳ); en ce qui concerne Déméas, ce que dit Nikératos au vers 30 de F 2 ('Αλλ' ἔστ' ἐκεῖνος ἡδύς). Vis-à-vis de Chrysis elle-même, Déméas soutient mal son rôle d'homme sans pitié; peut-être, en l'expulsant, laisse-t-il couler une larme, ou s'émeut-il de la voir pleurer (la distribution et l'intention des vers 23-25 de F 1 sont discutables); s'il refuse de l'entendre (F 1, v. 34; F 2, v. 2; 7), c'est sans doute qu'il a peur de s'attendrir. Chrysis, qui le connaît, estime que « tout cela n'est qu'un accès de colère» (F 2, v. 1 : τὸ πρᾶγμ' ὀργή τίς ἐστι); — autant de détails justes et amusants, dont je ne méconnais point le mérite.

Après ces quelques remarques sur la composition des comédies dont des fragments nous ont été rendus, examinons ce qui en forme le fond.

La société qu'elles mettent en scène est, nous pouvons le croire, celle des contemporains du poète. A cause d'une phrase du discours d'Agnoia — E 1, v. 4 suiv. : [Γενο]μένων δ'ἐτῶν τινων | [συχν]οῦ πολέμου καὶ τῶν Κορινθιακῶν κακῶν | [αὐξ]ανομένων, ἡ γραῦς ἀπορουμένη σφόδρα | ... δίδωσι τὴν κόρην (au soldat corinthien) — M. Lefebvre admet que l'action de la *Périkeiroméné* « se passait au lendemain de la guerre de Corinthe, donc vers 387 »[1]. Ce recul de plus d'un demi-siècle dans le passé serait chose tout à fait singulière. Mais l'expression τὰ Κορινθιακὰ κακὰ désigne-t-elle forcément une série d'hostilités à laquelle Corinthe ait donné son nom dans l'histoire? Ne peut-il pas s'agir tout simplement des « malheurs de Corinthe », des infortunes causées aux habitants de Corinthe par une guerre prolongée, comme il s'en déchaîna plus d'une fois sur l'isthme durant la vie de Ménandre[2]? Cette explication suppose que l'action de la *Périkeiroméné* se déroulait à Corinthe. Aussi bien, pour ma part, je n'y vois point d'empêchement. Nous savons que Ménandre n'a pas toujours situé ses intrigues en Attique : par exemple, celle de la *Cistellaire* est localisée à Sicyone. Si d'autre part Agnoia spécifie que Polémon est de nationalité corinthienne[3], ce peut être afin que le mariage qui conclura la pièce[4], unissant deux compatriotes, paraisse plus vraisemblable et plus conforme aux règles du droit grec. L'action de la *Samia* se passait certainement en Attique — témoin le vers 13 de I 4 (ὦ πόλισμα Κεκροπίας χθονός;), dans un temps où les Grecs portaient leurs armes jusqu'en Bactriane (I 1, v. 13), du vivant d'Androklès — le même, probablement, d'après lequel était intitulée une comédie du poète Sophilos — et du fameux para-

1. Page 109.
2. Cf. Niese, *Geschichte der griech. u. maked. Staaten*, I, passim. Le pays de Corinthe eut à souffrir surtout en 315, par le fait de Cassandre (*o. l.*, p. 279).
3. E 1, v. 8-10 : ἐραστοῦ γενομένου τε τοῦ σφοδροῦ | τούτου νεανίσκου γένει Κορινθίου | ὄντος.
4. Fragment Grenfell, v. 38-39 : ταύτην γν[ησίων] | παίδων ἐπ' ἀρότωι σοι δίδωμι. — Λ[αμβάνω] — Ce sont les formules de l'ἐγγύησις.

site Chairéphon[1]. Observons que la mention de ce dernier personnage nous invite à placer la *Samia* assez tôt dans la carrière de Ménandre[2]; à coup sûr, ce que nous avons dit — et ce que nous dirons — de la valeur littéraire de la pièce n'est pas en contradiction avec cette hypothèse chronologique. Pour le *Héros,* Daos indique expressément le lieu de la scène, qui est le dème attique de Ptéléa[3]; les indications de temps font défaut. Dans les *Epitrepontes,* un personnage est instruit des théories d'Épicure; et le nom des Tauropolies, c'est-à-dire des fêtes d'Artémis Brauronia[4], localise les malheurs de Pamphilé en pays athénien.

De la société de son temps, que nous fait voir l'auteur des *Epitrepontes,* de la *Périkeiroméné,* de la *Samia,* du *Héros?* Tout d'abord, nombre de personnages que la lecture des *Comicorum atticorum fragmenta,* des *palliatae,* des œuvres grecques ou latines dérivées de la comédie nouvelle, nous avait rendus familiers. Courtisanes de condition servile rêvant de conquérir à tout prix leur liberté; soldats tyranniques et brutaux, bravaches eux-mêmes ou traînant avec eux des bravaches;

1. Pourquoi supposer que « Chairéphon, Androklès et les autres représentent sous des noms fictifs des personnages du temps »? (Lefebvre, p. 209.) Il suffit de feuilleter les fragments des comiques, ou l'ouvrage d'Athénée, pour savoir combien Chairéphon eut de célébrité personnelle.

2. Sur l'époque où fleurit Chairéphon, cf. Meineke, *Historia critica,* p. 466; Wagner, *Symbolarum ad comicorum graecorum historiam criticam capita IV* (Diss. Leipzig, 1905), p. 15-16 et notes. L'une des quatre autres pièces de Ménandre où il était parlé de Chairéphon, l'*Orgé,* datait de sa première période, peut-être de 321, au plus tard de 315 (cf. Wilhelm, *Urkunden dramatischer Aufführungen in Athen,* p. 129-130); une autre, l'*Androgynos,* a dû suivre de près la guerre Lamiaque (fr. 52); une troisième, le *Kékryphalos,* étant donnée la façon dont il y est parlé des γυναικονόμοι (fr. 272), paraît dater de l'époque où ces magistrats étaient encore d'institution récente, c'est-à-dire peut-être des premières années du régime de Démétrios de Phalère (cf. Gilbert, *Griech. Staatsalterth.*, II², p. 178, n. 2); la quatrième, *Méthé,* est la seule pièce de Ménandre où il soit parlé (fr. 320) — comme d'un vivant, il me semble — de Kallimédon-Karabos, souvent pris à partie par des écrivains de la μέση, parti d'Athènes en 319. — Parmi les autres comiques qui se sont amusés de Chairéphon, Antiphane, Alexis, Nikostratos, Timoklès, Timothéos, appartiennent à la période moyenne; l'Apollodore qui a parlé de lui dans l'*Hiéréia* (fr. 24) — peut-être d'ailleurs comme d'un mort — est Apollodore de Géla, contemporain de Ménandre (Cf. Krause, *De fabulis Apollodororum comicorum,* Berlin, 1903, p. 47-57; Wagner, *o. l.*, p. 16, n. 2). Bien plus tardive serait la mention du personnage dans la *Sphattoméné* (fr. 26), si cette pièce était l'œuvre d'Apollodore de Karystos, à qui Athénée l'attribue; mais peut-être, comme pour l'*Hiéréia,* Athénée a fait une confusion (Krause, *l. l.*).

3. A 2, v. 5-6 : Τίβειος, οἰκῶν ἐνθαδί, | Πτελέασι.

4. Cf. A. Mommsen, *Feste der Stadt Athen,* p. 456, note 2. Sur les Brauronies (ou Tauropolies) célébrées à Brauron, et probablement à Athènes même, *ibid.*, p. 457 suiv.

cuisiniers gonflés d'importance[1]; esclaves gourmands, grossiers, égoïstes, menteurs, gouailleurs, indiscrets[2], extraordinairement impertinents, au demeurant susceptibles de fidélité et d'attachement à leurs maîtres; vieilles femmes ivrognesses; nourrices bavardes; gouvernantes dévouées, mais un tantinet négligentes; campagnards rudes d'aspect et de manières, mais honnètes; autant d'anciennes connaissances. Le bourru et ladre Smikrinès, dès avant qu'il nous fût donné de lire ses tirades virulentes et ses maussades reparties, nous était connu de réputation[3]; et nous pouvions contempler chez Plaute, en la personne d'Euclion, quelqu'un de son parentage. Parmi les événements qui forment la trame des intrigues, les séductions, les viols — et en particulier les viols commis durant une fête de nuit, les expositions d'enfants, les reconnaissances déterminées par des γνωρίσματα (anneaux, langes, bibelots, etc.), les heureuses coïncidences ou les réparations qui font d'un séducteur le mari de la personne séduite; les tribulations de jeunes filles, enfants trouvés, que leurs parents nourriciers livrent en guise de concubines à des hommes riches; toutes ces aventures sont banales. De même les scènes et les brutalités de la vie de plaisir comme celles qui s'aperçoivent à travers les discours d'Habrotonon; de même les coups de tête de jeunes gens de famille qui s'engagent ou songent à s'engager, comme le fait Moschion de la *Samia*[4] et peut-être son homonyme de la *Périkeiroméné*[5]. Nous savions par une phrase de Quintilien que les *Epitrepontes* contenaient des plaidoyers,

1. Quand le cuisinier de la *Samia* demande à Parménon (I 2, v. 9) πόσα[ι γυ]ναῖκές ε[ἰ]σι, les γυναῖκες dont il parle ne sont pas « les ψάλτριαι et les αὐλήτριαι chargées de distraire les convives » (Lefebvre, p. 207); ce sont les femmes invitées; il s'agit en effet de préparer un repas de noces; et aux repas de noces les femmes étaient admises par exception (cf. Schömann-Lipsius, *Griech. Alterthümer*[4], II, p. 586 et n. 3.)

2. C'est Onésimos qui épie, contre la porte allant de la cour (?) aux appartements de Pamphilé, l'entretien de celle-ci avec son père; Charisios y assiste ouvertement; après quoi il se retire, navré, dans ses appartements personnels.

3. Voir la note de Kock au titre du *Dyskolos*.

4. La scène où il feint de partir rappelle une scène connue du *Mercator*.

5. Aux vers 18 et suiv. de E 4, Moschion se compare aux ξένοι (mercenaires) qui fourmillent en Grèce et se déclare plus misérable qu'eux tous. (Observons toutefois que le vers 18, tel qu'il se lit dans le manuscrit est faux; peut-être, à cause du voisinage des mots ξένους et ξένοι dans le vers 16, ξένων y a-t-il pris la place d'un mot de sens différent.) Au vers 31 de J 3, il est parlé d'un ξένος qui est de retour; probablement, il s'agit de Moschion.

et qu il y en avait également dans les *Lokroi* et dans l'*Epikléros*[1]. Un ménage troublé par l'accouchement prématuré de l'épouse, victime d'un viol, et dans lequel l'époux, de prime abord indigné, incline à la pitié et au pardon, cela nous était connu par l'*Hécyre*. Les instances d'un père auprès d'une fille mariée — et mal mariée — pour la reprendre avec lui, la résistance de la jeune femme, qui se fait du lien conjugal une idée plus haute que son père, ce spectacle nous était offert par les premières scènes du *Stichus*. Déjà dans l'*Heautontimoroumenos*, comme dans le *Héros*, il était question d'un enfant donné par ses parents en garantie d'une dette[2]. Un esclave amoureux, comme Daos, joue le principal rôle dans le *Persa*. Déméas, vivant sans vergogne entre son fils et une concubine, n'a point de pareil chez Plaute ou chez Térence; mais un fragment du *Pseudhéraklès* nous entretenait d'un homme veuf, père de deux filles, qui les faisait élever par une *pallaké*, ancienne *habra* de leur mère[3]. L'heureuse aventure de Moschion (de la *Périkeiroméné*), considéré comme l'enfant d'une dame riche, serait quelque chose d'assez particulier, si cette dame était une veuve ou une dame vivant seule, qui l'aurait adopté pour occuper sa tendresse; s'il s'agit d'une supposition d'enfant, l'histoire est des plus rebattues. Glykéra abordée sur le pas de sa porte par le hardi voisin et embrassée sans plus de façons, le tête-à-tête surpris par le jaloux, cette aventure rappelle certains passages des épîtres d'Aristainète plus qu'aucune scène connue de comédie. Par contre, une entreprise qui, semble-t-il, était au moins projetée dans la suite de la *Périkeiroméné* — l'assaut d'une maison — figure en bonne place dans l'*Eunuque*. Donc, très peu de personnages, très peu d'incidents inédits. Çà et là, comme on pouvait s'y attendre, la couleur locale hellénique est plus nette que chez les imitateurs. Par exemple, le nom des Tauropolies fait songer à une fête athénienne mieux déterminée que les « Cereris vigiliae », moins connue de tout le monde que les Dionysies;

1. Quint., X, 1, 70.
2. *Heautont.*, v. 603 (ea relicta huic arraboni 'st pro illo argento); cf. v. 790 suiv.
3. Mén., fr. 520.

quelques traits de la figure de Syriskos — ce paysan qui vit en ménage, qui fabrique du charbon loin de toute surveillance, et qui descend parfois de sa montagne pour payer l'ἀποφορά au maître — le caractérisent bien comme un χωρὶς οἰκῶν, un esclave rural de l'Attique; certaines menaces proférées par Déméas, par Smikrinès, à l'adresse de leurs serviteurs — je te marquerai (στίξω), je te ferai baigner toute une nuit dans la mare — ont un accent plus original et peut-être plus spécialement grec que la sempiternelle mention de la meule et des verges, etc. Mais ce sont là des détails accessoires. On peut dire que, pris dans leur ensemble, les fragments nouveaux corroborent une opinion communément reçue : la νέα n'a pas craint les redites; sans cesse elle a remis en scène les mêmes types, répété les mêmes aventures. Et ce n'est pas seulement entre des œuvres de différents poètes que les similitudes se constatent; plusieurs de celles qui viennent d'être notées intéressent deux pièces de Ménandre : *Epitrepontes* et *Stichus* (*Adelphoi α*); *Epitrepontes* et *Aululaire*[1]; *Héros* et *Heautontimoroumenos; Périkeiroméné* et *Kolax*. Ajoutons, dès maintenant, que la découverte d'une bonne partie des *Epitrepontes* permettra sans doute de mieux juger un poète comique de second ordre : Apollodore de Karystos. L'*Hécyre* de Térence nous donne une idée vraisemblablement assez exacte de ce qu'était son *Hékyra*[2]. Or, si les *Epitrepontes* et l'*Hécyre* ne sont pas tout à fait, ainsi que le disait Sidoine Apollinaire, des comédies traitant de semblables sujets, il y a dans l'affabulation de la seconde des souvenirs certains de la première[3]. Nous sommes donc en droit d'affirmer, avec plus de sûreté qu'auparavant,

1. Pour l'attribution à Ménandre du modèle de l'*Aululaire*, cf. Geffcken, *Studien zu Menander*, p. 3 suiv.

2. M. Lefebvre estime que Térence, en écrivant l'*Hécyre*, « a dû user du procédé de la contamination »; et il trouve naturel de songer au *Daktylios* de Ménandre comme à l'une des pièces où l'écrivain latin aurait puisé son inspiration (P. 33 et n. 1). Mais le titre *Daktylios*, à lui seul, n'est vraiment guère suggestif. Quant à la question de savoir si l'*Hécyre* est une pièce contaminée, elle n'est pas sûrement résolue, surtout elle ne l'est pas dans le sens de l'affirmative.

3. J'ai eu le tort, naguère, d'attacher trop peu d'importance à la phrase de Sidoine Apollinaire. Par contre, il est excessif, même aujourd'hui, d'écrire : « *Nous savons* qu'Apollodore de Carystos tira des *Epitrepontes* son *Hékyra* » (Lef., p. 31); Meineke, que M. Lefebvre rend responsable de cette affirmation, n'a rien dit, que je sache, d'aussi catégorique.

qu'Apollodore fut un imitateur de Ménandre; et nous disposons de documents précieux pour savoir comment il imita.

Je reprends l'examen des fragments. Ils nous ont confirmé que, dans le théâtre de Ménandre, les intrigues et les types manquaient souvent d'originalité. Voici un second caractère, lui aussi connu ou du moins soupçonné à l'avance, dont ils nous apportent la preuve : le peu de profondeur de la psychologie. Sans doute, les sentiments attribués aux acteurs sont ordinairement justes, en harmonie avec leur personnalité et avec la situation; ils sont vrais, mais d'une vérité (si j'ose dire) superficielle et banale. Ce sont presque toujours des sentiments très généraux — le remords, la pitié, l'égoïsme, la crainte, la peine d'amour, la jalousie, la colère — dont l'expression, au moment où elle se manifeste, était inévitable. Ou bien, si l'attitude de certains personnages, ainsi que c'est le cas dans la *Samia,* étonne de prime abord, elle risque de sembler en fin de compte, lorsqu'on y a réfléchi, plutôt fausse que finement observée. C'est seulement dans le domaine de la psychologie sociale, dans la notation des travers, des manies propres à telle ou telle condition, que je trouve à louer d'une louange particulière quelques détails ingénieux. Habrotonon tient à faire savoir, sans nulle nécessité, qu'il y a moins d'un an elle était encore pure; cet accès de pudeur rétrospective ne disconvient pas à une prostituée; plus nettement, Habrotonon s'exprime en courtisane, lorsqu'elle dévoile avec un cynisme placide les mystères de son alcôve, lorsqu'elle blâme Charisios de n'en pas « prendre pour son argent », surtout lorsque, narrant une aventure de viol, elle déplore les vêtements déchirés de la victime autant que sa vertu offensée. Syriskos agit en homme du peuple, en campagnard ignorant des usages, impatient, mais docile aux remontrances, lorsqu'il coupe la parole à Daos dès la première mention des γνωρίσματα[1], quitte à demander à Smikrinès si c'est bien à lui de parler, lorsque son tour est venu[2].

1. D 1, v. 30 : Περὶ τούτων ἐστίν. M. Lefebvre traduit: « Ce qu'il dit là-dessus... ; » je comprends : « C'est de cela qu'il s'agit. »

2. C 1, v. 3-4 : ΣΥ. Εἴρηκεν; — ΣΜ. Οὐχ ἤκουσας; Εἴρηκεν. — ΣΥΡ. Καλῶς. | Οὐκοῦν ἐγὼ μετὰ ταῦτα.

Mais il me tarde de signaler enfin ce qui fait l'intérêt capital des découvertes de Kôm Ishkaou, et de constater du même coup ce qui fut, selon toute vraisemblance, le plus grand mérite de Ménandre. On sait en quels termes enthousiastes Aristophane de Byzance exprimait son admiration pour l'illustre comique : Ὦ Μένανδρε καὶ βίε, πότερος ἄρ' ὑμῶν πότερον ἐμιμήσατο ;[1] Tant que nous n'avions de Ménandre que de misérables débris, des « gnomes » longues de quelques vers, des phrases isolées ou des lambeaux de phrases cités ici et là comme exemples de grammaire, de rhétorique, de métrique, nous ne pouvions contrôler cet éloge; et on le répétait de confiance. Les trouvailles de ces dernières années, fragments du *Géôrgos,* de la *Périkeiroméné,* du *Kolax*[2] commencèrent à nous apporter des éléments plus sûrs d'appréciation. Nous avons maintenant de quoi parler en connaissance de cause. Si, dans les parties de comédies publiées par M. Lefebvre, l'invention est médiocre, l'observation peu profonde, les qualités d'expression — je veux dire ici, bien entendu, les qualités d'expression dramatique — y sont de premier ordre. Ménandre n'a guère vu de l'âme humaine que ce que tout le monde en peut voir, ce qui se manifeste à chaque instant par les gestes et par la parole; mais ce qu'il en a vu, il l'a vu d'un œil avisé, attentif, d'un œil qui se souvient, et il l'a transporté dans ses drames tout frémissants de vie.

Presque aucun des propos qu'il prête à ses acteurs n'est hors de proportion avec leur qualité, intellectuelle ou morale. Insistons sur ce point. Quiconque a parcouru les *Comicorum fragmenta* a dû se demander comment tant de maximes, tant de préceptes généraux, tant de réflexions philosophiques pouvaient trouver leur place dans le texte de comédies, et s'il était possible qu'ils y fussent insérés sans une trop notoire invraisemblance. Par deux fois, grâce aux découvertes nouvelles, nous nous trouvons à même d'en juger : « T'imagines-tu, Smikrinès, que les dieux aient le loisir de distribuer à chacun de

1. *Rhet. gr.* (Walz), IV, p. 101.
2. Publiés en dernier lieu, et soigneusement commentés, par M. Kretschmar, *De Menandri reliquiis nuper repertis.* Diss. Leipzig, 1906.

nous, tous les jours, le bien et le mal? » Cette phrase nous était connue par David l'Arménien et Jean Philoponos, qui la citaient, l'un pour donner une idée de l'athéisme des anciens Grecs, l'autre pour illustrer une théorie d'Épicure. Voici comment elle est présentée chez Ménandre. C'est Onésimos qui la prononce, au commencement de la dernière scène conservée des *Epitrepontes,* quand Smikrinès, qui vient chercher sa fille et la dot de sa fille, prend les dieux à témoin du tort qui lui est fait[1]. Salué par cette boutade, le bonhomme demeure interloqué; et Onésimos de continuer sa leçon de philosophie : « Admettons qu'il y ait en tout mille villes de trente mille habitants chacune. Les dieux, alors, feraient le bonheur ou le malheur de chacun de ces individus? — SM. Comment serait-ce posible? Ce serait leur supposer une vie bien difficile à mener! — ON. Donc, les dieux ne s'occupent pas de nous. Alors, qui s'en occupe, diras-tu? Ils ont placé en chacun de nous un caractère, qui le garde. Le caractère fait le malheur de qui ne sait pas bien se conduire, tandis qu'il est le salut de tel autre. Le caractère, voilà notre dieu, voilà la cause du bonheur ou du malheur de tout homme. C'est lui que tu dois te concilier, en ne commettant ni extravagance ni sottise, si tu veux être heureux, etc...[2]. » Ne perdons pas de vue qu'Onésimos, comme beaucoup d'esclaves du répertoire attachés à la personne d'un jeune maître, doit être un ancien pédagogue, conséquemment un homme qui ne manque point de culture et qui, par profession, est enclin à morigéner; songeons qu'il vient peut-être d'être affranchi, ce qui a pu grandir son assurance; l'amusant persiflage dont il poursuit Smikrinès ne semblera pas déplacé. — Second exemple. Orion nous a transmis, comme venant des *Epitrepontes,* ces considérations sentencieuses : « Il faut qu'en toute circonstance le bon droit soit partout triomphant, et que quiconque se trouve à portée de le faire s'applique à en défendre la cause; c'est l'intérêt commun. » Nous savons maintenant qui tenait ce langage : c'est le bon Syriskos, lorsqu'il prie Smikrinès de prononcer entre Daos et

1. H3, v. 25-27.
2. Trad. Lefebvre.

lui[1]. Or, le même amour de la justice, le même sentiment de la solidarité humaine, la même charité dont nous trouvons là l'expression, animent le rôle entier du personnage. Lui-même a fait pour son compte ce qu'il demande à Smikrinès de faire : en face de l'égoïste Daos, il s'est constitué le champion désintéressé de l'enfant. Ce petit être a des droits, qu'il ne peut pas faire respecter; il a des biens, qu'il ne peut pas défendre; Syriskos, en le prenant en charge, est devenu à ses propres yeux responsable des uns et des autres. « Je réclame ces objets en même temps que lui, en qualité de tuteur; c'est toi qui m'as constitué tel, du jour où tu m'as remis l'enfant... Aujourd'hui même, je ne viens pas réclamer quoi que ce soit pour moi personnellement. Tu parles de trouvaille commune! Point de trouvaille lorsqu'un être humain est en cause, et qu'on lui fait du tort. En ce cas, ce n'est pas trouvaille qu'il faut dire, mais vol[2]. » Ces développements, à coup sûr, justifient l'aparté de Daos (D1, v. 19): « J'ai affaire à un homme qui n'est pas mauvais orateur! » Mais l'éloquence de Syriskos n'est autre, en somme, que celle d'un cœur honnête. Contesterons-nous donc, et surtout aura-t-on contesté dans la démocratique Athènes, en un temps où les citadins raffinés croyaient volontiers à l'honnêteté champêtre, qu'un pareil cœur ait pu battre sous la casaque de peau d'un paysan?

Avec les réflexions morales, les allusions à la mythologie sont choses qui peuvent paraître, *a priori,* déplacées dans la bouche de gens simples. Plusieurs passages de la *Samia* et des *Epitrepontes* prouvent qu'elles ne l'étaient pas nécessairement. Écoutons Déméas converser avec Nikératos : « *N'as-tu pas entendu des tragédiens raconter* comment Zeus, s'étant changé en or, s'était laissé couler à travers un toit et avait fait l'amour avec une jeune fille recluse?... Toi, tu ne vaux sans doute pas Akrisios, il s'en faut de beaucoup; si Zeus a daigné honorer la fille de ce dernier, pour la tienne —[3]. » « Peut-être, » dit de son côté Syriskos, plaidant devant Smikrinès, « peut-être cet

1. D 1, v. 15-19.
2. C 1, v. 16 suiv.; 26 suiv.
3. F 4, v. 9-11; 17-18. Trad. Lefebvre.

enfant est-il d'une naissance supérieure à la nôtre, et, nourri parmi les hommes de peine, méprisera-t-il un jour leur genre de vie; peut-être, obéissant à sa nature, essaiera-t-il d'agir comme font les hommes libres : il voudra chasser les lions, s'exercer aux armes, courir dans les concours[1]. *Tu as vu des tragédiens, j'en suis sûr;* maintenant tu saisis tout ce que je veux dire[2]. Un vieillard, un chevrier, vêtu comme moi d'un vêtement de peau, trouva un jour deux enfants, Nélée et Pélias, ces fameux héros. Lorsqu'il s'aperçut qu'ils étaient au-dessus de lui, il leur raconta ce qui s'était passé, comment il les avait trouvés et recueillis chez lui; et il leur remit une petite besace pleine d'objets propres à les faire reconnaître; c'est ce qui leur permit d'apprendre tout ce qui concernait leur origine; et, de bergers, ils devinrent un jour rois[3]. » Ainsi, c'est par la tragédie que nos personnages connaissent les aventures de Danaé, de Pélias et de Nélée. J'ajoute : c'est encore à des fables tragiques que doit songer Syriskos, lorsqu'il dit dans la suite du plaidoyer : « C'est grâce à de pareils objets qu'un homme s'est arrêté à temps, au moment d'épouser sa propre sœur; qu'un autre a tiré de danger sa mère, retrouvée par hasard; qu'un troisième a sauvé son frère[4]. » Or, la tragédie, à l'époque de Ménandre, était un divertissement populaire; elle pénétrait, lors des Dionysies des champs, jusqu'aux plus humbles bourgades; et, grâce à elle, de grossiers campagnards, des porteurs de peau de bique, apprenaient sans sortir de chez eux l'histoire des héros légendaires. Que Sophroné menace avec emphase Smikrinès de lui réciter toute une tirade de l'*Augé* d'Euripide[5], sans doute il y a là de l'exagération, de la fantaisie. Mais ni l'érudition mythologique de Déméas ou de Syriskos, ni l'usage qu'ils en font, n'excède la vraisemblance.

La morale et la fable mises hors de cause, l'invention du

1. Ponctuer après ἀγῶσι.

2. Trad. Lefebvre : « Toutes ces chances, c'est de toi, je le sais, qu'elles dépendent. » Texte : οἶδ' ὅτι [νῦ]ν ταῦτα κατέχεις πάντα. Les deux premiers mots se rattachent à ce qui les précède.

3. C 1, v. 30-37; C 2, v. 1-6. Trad. Lefebvre, légèrement modifiée.

4. C 2, v. 14-16.

5. H 4, v. 30 : τραγικὴν ἐρῶ σοι ῥῆσιν ἐξ Αὐγῆς ὅλην.

détail, dans nos fragments, me paraît être presque toujours d'une justesse évidente. Gétas, du *Héros,* voyant son camarade préoccupé, suppose aimablement qu'il a un gros méfait sur la conscience, ou bien qu'il a compromis son pécule. Daos, des *Epitrepontes,* avec une fausse bonhomie, déprécie les objets dont il ne veut pas pourtant se dessaisir; et, quelques instants après avoir avoué que céder l'enfant à Syriskos a été pour lui-même un débarras, il présente cette cession comme un cadeau dont Syriskos devrait lui savoir gré. Onésimos et Habrotonon proposent d'abord les moyens les plus simples de tirer au clair l'aventure des Tauropolies; et ils donnent de judicieuses raisons pour ne pas vouloir les employer. Charisios met en parallèle son orgueil, sa dureté, et la mansuétude de sa femme. Smikrinès réfute rageusement les conseils de douceur de Sophroné. Etc. Tout cela est si naturel, qu'il suffit de le constater d'un mot.

Les observations précédentes concernent la matière des propos tenus par les acteurs, — ce qu'Aristote appelait la διάνοια. La λέξις — c'est-à-dire l'expression proprement dite, le langage, le style — mérite des éloges du même genre. Nous pourrions tout au plus critiquer çà et là — au début du monologue de Charisios[1], dans les « imprécations » de Déméas[2] — trop de noblesse et quelques traces d'emphase; encore, la seconde fois, s'agit-il d'une emphase voulue, qui vise à amuser. D'ordinaire, le style des fragments est extrêmement simple et alerte; la contrainte du vers (trimètre iambique, tétramètre trochaïque catalectique) s'y fait sentir à peine, le plus souvent, à ce qu'il m'a semblé, par la surabondance ou le retard de telle ou telle particule; quiconque a la pratique du grec, l'expérience des Grecs et de la Grèce, admettra volontiers qu'ainsi parlaient, dans leurs conversations de tous les jours, les contemporains de Ménandre. Il serait facile de relever bon nombre

1. H 2, v. 22 suiv. : Ἐγώ τις ἀναμάρτητος, εἰς δόξαν βλέπων, | καὶ τὸ καλὸν ὅτι ποτ' ἐστὶ καὶ ταἰσχρὸν σκοπῶν, | ἀκέραιος, ἀνεπίπληκτος αὐτὸς τῶι βίωι, | κτλ. Ce dernier vers est imité d'Euripide, *Oreste,* v. 922.

2. I 4, v. 13-15 : Ὦ πόλισμα Κεκροπίας χθονός, | ὦ ταναὸς αἰθήρ, κτλ. M. Lefebvre soupçonne, sans doute avec raison, qu'il y a dans ces exclamations une parodie de quelque passage de tragédie.

de détails qui, vraisemblablement, furent empruntés à la langue familière. Ce sont des mots incolores dont les interlocuteurs usent et abusent : θᾶττον, ἐπιεικῶς, ἀκριβῶς ; — d'autres mots employés dans une acception spéciale : ainsi κερμάτιον signifiant « une petite somme d'argent » ; λῆρος, « un objet sans valeur, un rien » ; χολᾶς, « tu perds la tête » ; — certaines métaphores : ἀπέσκλη, « il mourut de faim » (littéralement : *il sécha*) ; εἰ μή τι καταπέπωκε, « s'il n'a rien avalé » (pour le dissimuler) ; ἐντεθρίωκε, ἐσκεύακε, Moschion a bien « accommodé » Nikératos, il l'a bien « arrangé » ; — c'est l'usage très fréquent des formes de pronoms et d'adverbes en -ι : οὑτοσί, τουτί, τοιουτοσί, ἐνθαδί, οἰκαδί, νυνί ; — ce sont des locutions abrégées, des ellipses hardies : τίς οὖν ; (après κρινώμεθα) signifiant « qui donc *nous jugera?* »[1] ; μικρὸν ἄνωθεν, « *je reprendrai les choses* d'un peu haut » ; ὅμοιον εἰπεῖν, « autant dire » ; ἐμοῦ τί παιδοτροφίας καὶ κακῶν, « que vais-je élever un enfant et me donner du mal? » ; ὅπερ λέγω· τὴν μητέρ' οὐδεὶς οἶδεν, *il y a* ce que je dis : nul ne connaît la mère » ; — des sous-entendus à peine corrects : μόνου δ'εὑρόντος, pour μόνου δ'εὑρόντος ἐμοῦ ; — des raccourcis bizarres : παννυχίδος οὔσης καὶ γυναικῶν, alors qu'on célébrait une fête de nuit, *à laquelle participaient* des femmes » ; — des tournures, des périodes gauches et embarrassées : voir C1, v. 25 ; C2, v. 21-24 ; — dans quelques récits (ainsi dans le récit de Daos), des suites de petites phrases que nulle particule ne relie ; des parenthèses ; des reproductions littérales, en langage direct, de ce qu'a dit tel ou tel personnage ; — etc. Au reste, l'analyse est impuissante à donner une idée des qualités essentielles de ce style. Pour en goûter l'aisance et la vivacité, il faut lire d'un trait un morceau de quelque étendue — et le lire dans le texte. Une traduction, si soigneuse, si habile soit-elle, ne peut guère reproduire la désinvolture de certaines parties dialoguées, par exemple du long entretien d'Onésimos avec Habrotonon. Le mérite propre des parties narratives, des monologues, des tirades, se conserve mieux d'un idiome dans l'autre. Essayons de traduire, à titre d'échantillons, un ou deux passages de ce

1. Peut-être Daos coupe-t-il la parole à Syriskos.

genre. Déméas se raconte à lui-même et raconte au public les incidents qui l'ont mis si fort en émoi : « Dès que je fus rentré, plein d'empressement pour célébrer la noce, je dis la chose en deux mots aux gens de la maison, et je leur ordonnai de mettre en état tout ce qu'il fallait, de faire des pâtisseries, de préparer la corbeille[1]. Tout cela se faisait bon train, et cette rapidité causait du désordre parmi les gens[2], comme de juste. On avait jeté le marmot sur un lit, pour s'en débarrasser ; il pleurait ; et eux criaient à la fois : Donne de la farine, donne de l'eau, donne de l'huile, donne du charbon ! Moi je donnais ceci ou cela, j'aidais[3] ; j'étais entré dans le cellier ; et comme j'en tirais pas mal de choses et que j'examinais ce qu'il y avait au fond (?), je n'en ressortis pas tout de suite. Pendant que j'étais là, une femme descendit du premier étage dans la pièce en avant du cellier[4] ; c'est une pièce où l'on tisse ; nous y passons pour monter et pour aller au cellier. C'était la nourrice de Moschion, une vieille qui a été ma servante et qui est libre aujourd'hui. Elle vit l'enfant qui pleurait sans qu'on s'occupât de lui ; moi, elle ne savait pas que j'étais dans la maison, elle se croyait en sûreté pour bavarder ; la voilà qui s'approche, qui dit ce qu'elles disent toutes : « Cher petit ! mon trésor ! Et » où est la maman[5] ? » Elle embrasse l'enfant, elle le promène. Puis, quand il eut fini de pleurer, elle se dit à elle-même : « Malheureuse que je suis ! Naguère, quand Moschion était » comme cela, c'est moi qui lui donnais le sein, et je le chéris- » sais ; maintenant qu'il a un enfant... » (Lacune de trois vers et deux demi-vers)... Une petite servante arrivait du dehors en courant : « Lavez l'enfant, malheureuse, » lui dit-elle ; « qu'est- » ce que cela veut dire ? Le jour des noces de son père vous ne » soignez pas le petit ! » Mais l'autre, tout de suite : « Malheu-

1. La corbeille du sacrifice. Cf. *Périk.*, fragment Grenfell, v. 22-23.

2. G 1, v. 89 : τὸ δὲ τάχος | τῶν πραττομένων ταραχήν τιν' αὐτοῖς ἐνεπόει. M. Lefebvre traduit : « la hâte *des gens qui travaillaient* causait parmi eux un certain désordre. » Τῶν πραττομένων me paraît être plutôt un neutre.

3. G 1, v. 13 : Καὐτὸς διδοὺς τούτων τι καὶ συλλαμβάνων κτλ. Pour le sens de συλλαμβάνειν, cf. F 1, v. 13.

4. [Ponctuer après οἴκημα : Wilam.]

5. [J'adopte ici la ponctuation indiquée en même temps par M. Nicole et M. de Wilamowitz.]

» reuse! quelle bavarde tu fais! » dit-elle; « le maître est là » dedans! » — « Non, pas possible? où çà? » — « Dans le cel- » lier. » Et elle changea de conversation : « La maîtresse » t'appelle, nourrice[1]; vas-y et un peu vite. Il n'a rien entendu; » c'est une chance. » Alors la vieille a dit : « Malheur de moi » avec mon bavardage! » et elle s'en est allée, je ne sais où. Pour moi, je suis sorti de la même façon que j'étais entré un peu auparavant, tout tranquillement, comme si je n'avais rien entendu, rien remarqué, etc. » (G 1; G 2, v. 1-16.) Me laissé-je abuser par une similitude, d'ailleurs assez lointaine, entre les infortunes que Déméas redoute et celles dont fut victime Euphilétos, le client de Lysias? Cette exposition de la *Samia* me rappelle irrésistiblement la narration du discours *Sur le meurtre d'Ératosthène;* ici et là, le grand poète comique et le plus spirituel des logographes font preuve de pareilles aptitudes : dans des genres littéraires différents, ils apparaissent deux esprits de même race, passés maîtres tous deux en fait d'ἠθοποιΐα. Maintenant, écoutons Smikrinès tempêter : « Si je ne te casse pas la tête, Sophroné, que je périsse de misérable mort! Toi aussi tu me feras la leçon? J'emmène ma fille trop précipitamment, vieille coquine? Mais faut-il que j'attende que son honnête homme de mari ait dévoré la dot qui est à moi, et que j'aie des discussions à propos de ce qui m'appartient? Voilà ce que tu me conseilles! Ne vaut-il pas mieux agir vite[2]? Tu pleureras, et fort, Sophroné, si tu ajoutes un mot. Je plaide devant Sophroné[3]! « Fais-la changer d'avis, lorsque tu la verras[4]. » Aussi vrai puissé-je avoir

1. G 2, v. 9-10. M. Lefebvre écrit : Καὶ παρεξήλλαξε· « Τί; | αὐτὴ καλεῖ τίτθη σε et traduit : « Tiens, voilà la nourrice qui t'appelle! » Je préfère écrire : Καὶ παρεξήλλαξέ τι· | « Αὐτὴ καλεῖ, τίτθη, σε et traduire comme ci-dessus.

2. H 3, v. 9. Οὐχ ὀξυλαβῆσαι κρεῖττον. M. Lefebvre traduit ainsi cette phrase et la précédente : « Tu me conseilles de ne pas me remuer pour cela! Cela, dis-tu, vaut mieux! » Autrement dit, il attribue à ὀξυλαβῆσαι un sens défavorable (agir trop vite, se donner du mouvement inutile), considère οὐχ οξυλαβῆσαι comme le sujet de κρεῖττόν (ἐστι), et pense que Smikrinès met cette phrase dans la bouche de Sophroné. Mais ὀξυλαβεῖν, dans le seul autre passage des auteurs grecs où il soit employé (Xén., *Hellen.*, VII, 4, 27), a un sens favorable (saisir promptement l'occasion), et il en est de même des mots ὀξυλαβής, ὀξυλάβεια, ὀξυλάβος.

3. Plutôt, il me semble, que « contre Sophroné ».

4. *La* désigne la fille de Smikrinès, Pamphilé. Smikrinès parle ici au nom de Sophroné

quelque bonheur, oui certes, Sophroné ; en retournant chez nous [1] — tu as vu la mare en passant? — je te plongerai dedans toute la nuit pour te faire mourir, et je te forcerai à être du même avis que moi [2], à ne pas me faire d'opposition. » (H 3, v. 3-15). En face du texte muet, on est souvent perplexe pour discerner dans ce morceau véhément ce que Smikrinès dit en son propre nom et ce qu'il attribue à Sophroné, ce qui doit être pris au pied de la lettre et ce qui est ironique. Nous avons bien là le discours heurté, haletant, d'un homme essoufflé de colère, où le sens de chaque phrase est indiqué par l'intonation presque autant que par les mots eux-mêmes.

En achevant ce rapide examen des découvertes de Kôm Ishkaou et l'inventaire des nouvelles connaissances dont nous leur sommes redevables, ajoutons quelques mots sur le comique de Ménandre.

Il faut le reconnaître : le prince de la comédie nouvelle, le modèle préféré de l'élégant Térence n'a pas toujours dédaigné le burlesque, les jeux de mots, les grosses plaisanteries rebattues. Les esclaves qu'il met en scène, comme ceux de Plaute, se comportent plus d'une fois en pitres. Gétas (du *Héros*), semble-t-il, reproche facétieusement à Daos de ne pas lui avoir confié son pécule ; lorsque Daos déclare être amoureux, Gétas lui rit au nez et affecte de croire que son camarade mange trop [3] ; il joue sur les différents sens de παιδίσκη, « servante » et « courtisane » [4]. Daos (de la *Périkeiroméné*), dans le moment où son maître est en proie au plus cruel embarras, ne se retient pas de « blaguer » (φλυαρεῖν) [1]. Parménon (de la *Samia*) demande au cuisinier : « Pourquoi portes-tu des couteaux? Tu es capable, par ton seul bavardage, de

1. Οὕτω τί μοι ἀγαθὸν γένοιτο porte probablement sur ce qui suit (cf. D 2, v. 11 suiv.). Οἴκαδ' ἀπιών se rattache à ἀποκτενῶ. Τὸ τέλμ' εἶδες παριοῦσα forme une parenthèse.

2. Corriger ταῦτ(α) en ταὐτ(ά).

3. A rapprocher le fragment 345, qu'on rapportait jusqu'à présent, sans raisons positives, au *Misouménos* : οὐπώποτ' ἠράσθης, Γέτα ; — Γ. Οὐ γὰρ ἐνεπλήσθην.

4. Du moins l'équivoque me paraît plus naturelle entre ces deux valeurs de παιδίσκη qu'entre « jeune fille » et « courtisane ». — Dans le vers 5 de E 3, je soupçonne que les verbes ὑποδῦναι (?), ἀναβαίνειν, περικαθῆσθαι, prêtaient à des équivoques obscènes : Habrotonon, à qui s'adresse le discours, est traitée de λαικάστρια.

tout hacher en morceaux... Oui, tu me haches, mon cher, si tu l'ignores ; et en morceaux menus, de main de maître[2]. » Quand Déméas l'accuse de lui cacher quelque chose, il proteste par une kyrielle de serments : « Non par Dionysos, non par Apollon, non par Zeus Soter, non par Asklépios... ; » il faut qu'on lui ferme la bouche[3]. En dehors du rôle de l'esclave, les détails propres à exciter un rire peu délicat sont, dans la *Samia*, relativement abondants : ainsi les mouvements désordonnés des deux vieillards, Déméas fonçant chez lui tête basse pour expulser Chrysis et terrifiant le cuisinier poltron, Nikératos se précipitant au dehors, au dedans, « comme un tourbillon, comme une trombe, » et levant le bâton sur son compère ; ainsi, l'entrée en matière de Déméas lorsqu'il interroge Parménon : « Écoute-moi ; par les douze dieux, je ne veux pas te fouetter, pour bien des raisons » (I 3, v. 27-28) ; — ailleurs, des allusions vieilles comme la comédie à la passion des femmes pour le bon vin (I 3, v. 23 24), à la pingrerie des sacrifiants qui prélèvent pour les dieux quelques parts immangeables des victimes — et de quelles victimes ! (F 2, v. 19 suiv.); des traits de satire à l'adresse de certains contemporains (F 4, v. 23 suiv. ; 26 suiv.)[4] ; ou bien l'extraordinaire raisonnement par lequel Déméas prétend convertir Nikératos à la résignation : « Considère ceci : lorsqu'il pleut, n'en as-tu pas ta part ordinairement ?... Tantôt Zeus se transforme en or (exemple : l'aventure de Danaé), tantôt en eau... ; » conclusion : pourquoi te plaindrais-tu, si ta fille a fauté, comme Danaé ? « l'aventure est divine, absolument ! » (F 4, v. 12 suiv.) ; — ou bien encore les revirements inopinés qui se produisent dans les dispositions des principaux acteurs, et leurs attitudes paradoxales.

1. J 3, v. 5-6. Je ne saurais proposer pour ce passage une restitution satisfaisante. Il doit y avoir là une plaisanterie dont le mot μιαρός fait les frais, comme le mot *nequam*, au vers 159 du *Poenulus*, sert de pivot aux plaisanteries de Milphion (M. Vin tu illi nequam dare nunc ? — AG. Cupio. — M. Em me dato !).

2. I 3, v. 4-6 ; 13-15. Cf. Alexis, fr. 173, v. 12 ; Anaxippos, fr. 1, v. 23 ; Sosipatros, fr. 1, v. 20.

3. I 3, v. 30-31. Cf. *Cist.*, v. 512 suiv. ; *Capt.*, v. 880 suiv.

4. Je comprends d'ailleurs mal ce qui est dit d'Androklès. Peut-être devons-nous l'entendre comme il suit : « Androklès vit depuis tant d'années, il court, il saute [τρέχει, πηδαῖ Wilam.] ; il se fait payer cher (?) ; il se promène tout noir ; il ne saurait blanchir ni mourir, même si on l'égorgeait. »

Il y a d'ailleurs, au point de vue du comique, une très appréciable différence entre la *Samia* et l'autre pièce que nous connaissons le mieux, je veux dire les *Epitrepontes*. Mettons à part la citation d'Euripide du vers 28 de H 4, qui, dans la bouche de Sophroné, tient de la parodie[1]; une plaisanterie rustique de Syriskos sur le « coq coriace », c'est-à-dire un petit coq en or qui figurait parmi les γνωρίσματα de son pupille (B 1, v. 21); joignons-y, si nous voulons être sévères, les propos que Daos, inquiet avant l'ouverture des débats, consterné après la sentence, répète avec une obstination machinale : τί γάρ σοι μετεδίδουν; τί γὰρ μετεδίδουν (D 1, v. 5; 20); et, par trois fois, δεινή γ' ἡ κρίσις (C 2, v. 31, 34; B 1, v. 8). Partout ailleurs, l'effet comique est atteint sans recherche, sans mauvais goût, par le développement naturel des caractères et des situations. On rit des boutades de Smikrinès déclarant à Daos et à Syriskos que leurs affaires ne l'intéressent en rien; de l'impatience de Syriskos, qui se fait rappeler à l'ordre et menacer du bâton; de la déconvenue de Daos; des embarras nouveaux où tombe Syriskos, à peine maître des γνωρίσματα; de la naïveté avec laquelle Habrotonon laisse voir ses sentiments de courtisane et parodie, sans y entendre malice, les propos coutumiers des femmes de son espèce (C 3, v. 24 suiv. : « Je dirai en faisant des façons ce que nous disons en pareil cas, par exemple : Oh! que tu étais effronté et impudent!... avec quelle violence tu m'as jetée à terre! comme j'ai gâté mes vêtements, malheureuse! »); on sourit, quand Onésimos perce à jour le jeu de l'adroite petite personne (C 3, v. 36-64, v. 1 : « Et ce que tu ne dis pas, c'est que tu seras affranchie! »); on rit des grandes colères du terrible grondeur bousculant l'innocente Sophroné, de son effarement, tandis qu'Onésimos le persifle et le berne, de sa consternation, lorsque, à brûle-pourpoint, le malin drôle lui révèle toute l'histoire (H 4, v. 17 suiv. : « ...Entre, prends le fils de ta fille, et parle-lui. — SM. Le fils de ma fille, scélérat! — ON. Tu n'as jamais été qu'une lourde bête, malgré tes airs de sagesse; voilà comme tu gardais une

1. [Il s'agit d'une citation textuelle : le vers 28 de H 4 est identique au fragment 912 d'Euripide. Je tiens cette remarque de M. Mazon.]

fille bonne à marier ; c'est pourquoi, nous, nous élevons ici de vrais prodiges, des enfants nés à cinq mois! ») Ainsi, le plus souvent, la gaieté que font naître les *Epitrepontes* est une gaieté de bon aloi, exempte de βωμολοχία, telle qu'Aristote l'eût permise à l'homme libre.

Est-il besoin de dire que cette gaieté décente n'est pas une gaieté sans rémission? Bien loin de provoquer le rire, tel ou tel passage des *Epitrepontes* — et aussi quelques vers de la *Périkeiroméné* — sont attendrissants ou pathétiques. La détresse du pauvre Polémon ne peut manquer d'émouvoir quand, après une crise de colère, il s'écrie tout à coup (E 3, v. 25-31) : « Je ne sais pas que dire, par Déméter, sinon que je veux me pendre! Glykéra m'a abandonné, elle m'a abandonné, ma Glykéra, Pataikos! (Γλυκέρα με καταλέλοιπε, καταλέλοιπέ με Γλυκέρα, Πάταικε). Mais, si tu le veux bien, — car tu étais en bons termes avec elle et souvent tu lui as causé, — va la trouver, parle-lui, sois mon ambassadeur, je t'en supplie! » De même, le monologue de Charisios remplit de pitié à la fois pour l'homme qui reconnaît si amèrement ses torts et pour celle qui en fut la victime[1]. Le plaidoyer de Syriskos, par la noblesse des idées qu'il développe, par son accent de conviction ardente, a dû faire tressaillir le public de généreuse sympathie. Il n'est pas jusqu'à Habrotonon, la pauvre petite fille de joie, qui ne trouve pour un autre malheureux des paroles de compassion et n'invite à de graves pensées. « L'enfant que la femme allaite dans la maison, Onésimos, c'est ce charbonnier qui l'a trouvé?... Comme il est gentil, le pauvre enfant!... Tu le verras élever comme un esclave et tu ne seras pas mis à mort, comme tu mérites ! » (B 3, v. 32 suiv.). Dans de semblables passages, nous sentons le même parfum d'honnêteté, de délicatesse, de bonté, qui embaume tant de pages de Térence. Ménandre n'y est plus un amuseur; il n'est plus même un simple psychologue, un peintre des faiblesses et des travers humains; il est

1. Pour le dire en passant, c'est chose très remarquable de voir, dans ce morceau, la faute de l'homme et celle de la femme jugées aussi graves l'une que l'autre. Ménandre se montre bien là, comme si souvent ailleurs, l'héritier de l'esprit d'Euripide.

un homme capable d'enthousiasme, d'apitoiement; il parle aux cœurs de ses lecteurs ou de ses auditeurs, avec son cœur. J'aime à finir sur cette constatation.

Ph. E. LEGRAND.

Octobre 1907.

BORÉE OU PAN ?

Lyon, 17 décembre 1907.

Monsieur le Directeur de la *Revue des Études anciennes,*

A l'occasion de l'article de M. Deonna que vous avez publié dans le dernier n° de la *Revue* (1907, p. 335), permettez-moi de vous indiquer que l'énigmatique figure de la stèle découverte par M. Paul Jamot (cf. *Bull. Corr. hell.*, XIV, 1890, pl. IX-X) doit être tout simplement, à mon avis, une représentation de *Pan*. Si l'on fait abstraction de certains traits qui paraissent bien n'être que des accidents, dus à la maladresse de l'artisan ou aux dommages subis par la stèle, il ne reste, pour caractériser cette tête, que le hérissement farouche de la chevelure et l'épaisse barbe, lourde et large, qui envahit presque tout le visage. Or, ce caractère-là se retrouve exactement dans certaines têtes authentiques de *Pan :* voir, par exemple, un relief de terre cuite qu'a reproduit, en dernier lieu, le *Dictionnaire des antiq. gr. et. rom.,* article *Pan,* p. 301, fig. 5493 (tête du milieu).

Henri LECHAT.

LES DERNIÈRES ANNÉES DE STACE

(*Suite et fin*[1].)

II. L'*ACHILLÉIDE*

Stace a parlé quatre fois de son *Achilléide,* et la première fois dans la septième *Silve* du livre IV[2], qui date, comme on l'a vu[3], du printemps de 95. Les autres allusions, qui remontent à l'été de 95 (IV, 4, 94) et au commencement de 96 (V, 2, 163; 5, 37), prouvent par leurs termes mêmes que l'ouvrage était encore peu avancé; aussi bien nous en possédons seulement 1,124 vers, et nous n'avons aucune raison de supposer qu'une partie ait été perdue. Il semble donc assuré que le poète a commencé sa nouvelle épopée dans l'hiver de 94-95, c'est-à-dire au moment où, rétabli et réconforté, il se reprenait à la vie romaine et aux longs espoirs. Mais peut-être y pensait-il depuis longtemps, car nulle légende, sans excepter celle d'Hercule, n'est aussi souvent rappelée dans les *Silves :* tantôt le poète nous montre Chiron attendant Thétis[4], ou instruisant Achille[5], et plus cher à l'enfant que Pélée lui-même[6]; tantôt il se souvient d'Achille consacrant sa chevelure

1. Voir la *Revue des Études anciennes,* 1907, p. 338-348.

2. Primis meus ecce metis
Haeret Achilles.

3. *Ibid.,* p. 345.

4. *S.*, I, 2, 217 sqq. :

Cum Thetin Haemoniis Chiron accedere terris
Erecto prospexit equo.

5. *S.*, V, 3, 193 sqq. :

Quique tubas acres lituosque audire volentem
Aeaciden alio frangebat carmine Chiron.

6. *S.*, II, 1, 88 sqq. :

tenero sic blandus Achilli
Semifer Haemonium vincebat Pelea Chiron.

au Sperchius[1], ou caché par Thétis dans l'île de Scyros[2], ou, sous les murs de Troie, perçant Troïle de sa lance[3], posant sa lyre pour s'élancer contre Hector[4], et tombant enfin lui-même sous les coups du lâche Pâris[5]. Plusieurs de ces allusions, il est vrai, sont d'un temps où Stace travaillait encore à sa *Thébaïde*; la plupart sont des souvenirs de poètes antérieurs ou d'œuvres d'art qu'il avait admirées; elles paraissent néanmoins révéler, par leur nombre et par leur choix, une prédilection du poète pour ce sujet. Ne soyons donc pas étonnés qu'il l'ait choisi, quand le désir des applaudissements lui fit entreprendre une seconde œuvre épique.

La légende d'Achille avait inspiré une foule de poètes et le plus grand de tous, Homère; mais nul poète n'avait chanté toute la vie du héros; de nombreuses contradictions existaient entre les différents poèmes, et dans un poème unique il fallait les fondre et les concilier : à tout prendre, c'était un travail plus neuf que la *Thébaïde*. L'écrasante comparaison avec Homère n'était pas même à redouter : nul doute que parmi les scènes si diverses, dont la tradition épique avait tissé l'histoire d'Achille, Stace ne dût choisir de préférence celles qui étaient surtout douces et touchantes; il avait assez durci sa voix pour chanter les batailles thébaines, et il ne se souciait certes pas de décrire longuement, après l'*Iliade*, les combats entre Grecs et Troyens. Au contraire, l'éducation d'Achille dans l'antre de Chiron, son séjour à Scyros parmi les filles de Lycomède, la ruse d'Ulysse pour le découvrir, d'autres épisodes rappelés dans les *Silves*, voilà des scènes où la pastorale tempère l'épopée, ou le familier s'unit à l'héroïque,

1. *S.*, III, 4, 85.
2. *S.*, II, 6,30 sqq. :

Qualem nec bella canentem
Litore virgineo Thetis occultavit Achillen.

3. *S.*, II, 6, 32 sqq.
4. *S.*, IV, 4, 35 sqq. :

Talis cantata Briseide venit Achilles
Acrior et positis erupit in Hectora plectris.

5. *S.*, II, 7, 96 sqq.

Sic fixum Paridis manu trementis
Peliden Thetis horruit cadentem.

et qui doivent plaire d'autant mieux à Stace qu'elles ont inspiré aussi de nombreuses œuvres d'art, fresques ou statues. Le seul défaut grave du sujet pour un poète élevé dans l'étude des maîtres, c'était le manque d'unité, et l'on peut croire que le père de Stace, qui avait imposé à son fils la *Thébaïde,* n'eût pas approuvé un poème aussi étendu et aussi dispersé. Mais Stace était à ce moment libre de suivre ses goûts, et ses goûts ne le portaient pas vers les sujets rigoureusement limités, non plus que vers les peintures de batailles; malgré toute son application et toute la souplesse de son style, il n'avait nullement réussi à composer sa *Thébaïde,* et ses combats épiques, assemblage disparate et forcé de tous les épisodes vantés chez les maîtres, étaient remplis de traits plus atroces que terribles, plus déclamatoires que pathétiques. Le succès de sa première épopée ne l'aveugla donc pas sur ses véritables moyens : inconsciemment peut-être, il choisit un sujet plus vaste, plus varié, où il pourrait se mouvoir plus à l'aise et donner aux « scènes de genre » un peu de la place qu'occupaient dans la *Thébaïde* les scènes proprement épiques. Par là il se rapprochait d'Ovide, qu'il admirait sans doute moins que Virgile, mais à qui peut-être il ressemble davantage.

D'ailleurs, il n'a pas recherché ce rapprochement : un des principaux caractères de l'*Achilléide,* c'est qu'elle présente très peu d'imitations. En écrivant la *Thébaïde,* Stace a relu tous ses auteurs, et il a fait effort pour rivaliser avec eux : de là quelques peintures très vigoureuses et qu'on ne retrouve pas dans ses autres œuvres, mais trop de décousu dans le développement, trop de heurts et d'obscurités dans le style. Les *Silves,* plus naturelles et plus appropriées au talent de Stace, sentent trop la rhétorique, sont trop hâtives et souvent trop négligées : du moins ont-elles révélé Stace à lui-même. Quand il entreprend son *Achilléide,* son talent est mûri, il sait ce dont il est le plus capable, et il possède tous ses moyens. Il empruntera encore à autrui, mais il choisira habilement ses emprunts, et les fera siens : composition, comparaisons, style, tout sera bien à lui et, sans porter la marque du génie, formera un fragment de poème extrêmement honorable.

1° La légende d'Achille.

Le caractère d'Achille, sa force et ses exploits avaient été trop fortement retracés par Homère pour que les poètes postérieurs y pussent beaucoup ajouter ou changer; mais Homère avait peu parlé de l'enfance du héros, et les poètes qui suivirent, secondés par les peintres et les sculpteurs, modifièrent étrangement l'image que les vieux aèdes paraissent s'en être faite. Arrêtons-nous donc sur cette première partie de la légende, puisque aussi bien le fragment de Stace ne nous conduit pas plus loin.

D'après Homère, Achille fut élevé à Phthie par Phénix, à qui Pélée l'avait confié[1]; et le Centaure Chiron, ami et bienfaiteur de Pélée[2], lui enseigna la médecine[3]. Il grandit près de son père et fut confié par lui à Ulysse et à Nestor quand ils vinrent lui annoncer l'expédition contre Troie et réclamer son assistance[4]. Bien que sa mère Thétis lui eût prédit sa fin prochaine, il n'hésita pas à partir et, dès le début du siège, brilla au premier rang des guerriers, prenant douze villes et entre autres « Scyros, ville d'Enyeus »[5], où il eut un fils, Néoptolème[6].

Esquisse sommaire sans doute, mais qui devait bien vite se préciser, puis se teinter de couleurs variées. Les poèmes cycliques, d'abord, l'enrichissent sans la modifier profondément : les *Chants Cypriens,* dont Stace s'est peut-être inspiré en divers passages, donnèrent quelques détails sur les noces de Pélée et de Thétis, sujet si souvent traité dans la suite[7], et sans doute expliquaient-ils ce mariage odieux à Thétis[8], mais autrement que Stace et que la plupart des mythographes[9];

1. *Iliade,* IX, 485 sqq.
2. *Ibid.,* XIX, 390 sqq.
3. *Ibid.,* XI, 831 sqq.
4. *Ibid.,* XI, 769 sqq. Cf. VII, 125 sqq.; IX, 252 sqq.
5. *Ibid.,* IX, 668.
6. *Ibid.,* XIX, 326.
7. Selon Tzetzès (*Proleg. ad Lycophronem,* p. 260, Müller), Hésiode le premier écrivit un épithalame sur ces noces.
8. Cf. *Iliade,* XVIII, 434.
9. Cf. *Sch. Ven. ad Hom. Il. A, 5, 6,* Kinkel, *Epic. gr. fr.,* p. 21.

la *Petite Iliade* raconta que c'était un naufrage qui avait jeté Achille à Scyros[1] et lui avait fait connaître Déidamie.

Mais, dès l'âge hésiodique, la légende s'altère. Alors qu'Homère avait fait d'Achille le plus beau et le plus vaillant des hommes, mais un homme et vulnérable comme les autres hommes[2], l'auteur de l'*Aegimios*[3] imagine que Thétis jetait dans un chaudron plein d'eau les enfants qu'elle avait de Pélée afin de savoir s'ils étaient mortels, et que Pélée eut grand'peine à écarter d'Achille le sort de ses frères aînés[4]. On ne peut guère voir dans ce fragment une allusion à l'invulnérabilité partielle d'Achille, mais c'est de là sans doute que la légende est née, et peut-être bien avant Apollonius de Rhodes, le premier poète par qui nous la connaissions.

Toutefois il est difficile de distinguer si ce sont les poètes ou bien les peintres et sculpteurs qui ont pris le plus de libertés avec la tradition homérique. On voyait sur le trône d'Amyclées Pélée confiant à Chiron l'éducation d'Achille[5]; mais déjà un fragment du *Catalogue* d'Hésiode montre Jason élevé par le Centaure sur le Pélion[6]. Polygnote peignit Achille parmi les filles de Lycomède, et Pausanias qui nous l'apprend[7] a soin de faire remarquer que le peintre contredisait Homère ; mais peut-être Polygnote ne faisait-il que suivre Sophocle, qui paraît avoir accepté, sinon créé cette légende dans les *Scyrii*[8] ; et la plupart des poètes[9] et des artistes postérieurs s'en inspirèrent à leur tour.

Est-ce enfin Apollonius de Rhodes qui imagina de faire

1. *Ilias parva*, fr. 4, Kinkel, *op. cit.*, p. 40. Cf. Proclus, *Chrestom.*, lib. I, Kinkel, p. 19.

2. Il le montre blessé à la main par Astéropée (*Iliade*, XXI, 166).

3. Kercops de Milet probablement. Cf. M. Croiset, *Hist. de la Litt. grecque*, I[2], p. 548, n. 2.

4. *Aegimios*, fr. 2, Kinkel, p. 83.

5. Pausanias, III, 19, 12. Cette tradition est suivie par Euripide (*Iphig. à Aulis*), mais non par Sophocle (*fr.* 1071, Nauck[2]).

6. *Catalog. fr.* 38, Kinkel, p. 102.

7. Pausanias, I, 22, 6.

8. *Sophocle, fr.* 509, 517. Cf. *Eurip.*, *fr.* 682-686 et 880, Nauck[2]. C'est peut-être à Sophocle que songe Ovide lorsqu'il écrit, à propos d'un poète tragique (*Tristes*, II, 411 sqq.):

Nec nocet auctori mollem qui fecit Achillem
Infregisse suis fortia facta modis.

9. Parmi les poètes, Bion, *Idyll.*, II, 7 sqq.

Achille invulnérable? On lit du moins dans les *Argonautiques*[1] ce curieux passage : « Car celle-ci (Thétis) brûlait pendant la nuit à la flamme du feu les chairs mortelles (d'Achille), et le jour elle oignait d'ambroisie sa peau délicate afin de le rendre immortel et d'écarter de lui l'odieuse vieillesse. Mais lui (Pélée), ayant bondi hors de sa couche, vit son fils qui s'agitait convulsivement dans les flammes, et il s'avança vers elle avec un regard terrible, l'insensé; et elle, en l'apercevant, jeta par terre l'enfant en pleurs; puis, pareille à un souffle, elle s'élança hors de la maison comme un songe et, furieuse, sauta dans les flots et jamais plus ne revint. » Mais Apollonius ne dit pas quelles parties restaient vulnérables dans le corps d'Achille, bien qu'il soit permis de supposer que Thétis lui avait pris les pieds pour l'exposer à la flamme. Or, sur une amphore chalcidienne trouvée à Vulci et remontant peut-être à la fin du VIe siècle[2], on voit Achille mort et percé d'une flèche à la cheville, comme si dès cette époque eût été connue et acceptée la légende du talon d'Achille.

Il est donc fort difficile de préciser et de dater exactement les accroissements et les altérations de toute la légende; mais si l'on juge des épopées troyennes par ce qui était arrivé aux épopées thébaines, on doit supposer que la plupart des modifications remontent à l'âge des poèmes généalogiques et des premiers logographes, et que depuis les tragiques la légende d'Achille a peu varié.

C'est au pseudo-Apollodore qui, semble-t-il, a puisé ses indications soit dans Apollonius, soit aux mêmes sources, que nous en devons le premier et le plus complet résumé. Après avoir raconté comment, sur les conseils de Chiron, Pélée épousa Thétis, aimée, mais crainte de Zeus à cause du fils qu'elle devait enfanter, il ajoute (III, 171): « Et quand Thétis eut mis au monde un fils, voulant le rendre immortel, elle le plongeait dans le feu pendant la nuit, à l'insu de Pélée, et consumait ce que son père lui avait transmis de mortel, puis le

1. *Arg.*, IV, 867 sqq.
2. Overbeck, *Gall.*, Taf. 23, 1. Cf. Dumont-Pottier, p. 270.

jour elle l'oignait d'ambroisie. Pélée l'épia, et, ayant vu son enfant s'agiter convulsivement sur le feu, il cria. Thétis, empêchée d'exécuter son dessein, laissa l'enfant tout petit, et s'en alla parmi les Nymphes. Pélée porta l'enfant à Chiron. Celui-ci le prit, le nourrit de la moelle des lions, des sangliers et des ours, puis l'appela Achille (auparavant il s'appelait Liguron[1]), parce qu'il avait les lèvres courtes...

» (174) Achille avait neuf ans lorsque Calchas déclara que Troie ne pouvait être prise sans lui : Thétis, prévoyant qu'il mourrait dans les combats, le cacha sous un vêtement de femme et le confia à Lycomède en le faisant passer pour une jeune fille. Là il connut Déidamie, fille de Lycomède, et eut d'elle un fils, Pyrrhus, que plus tard on appela Néoptolème[2]. Mais Ulysse, ayant appris qu'Achille était près de Lycomède, l'alla chercher et le découvrit par le moyen d'une trompette. C'est ainsi qu'il alla à Troie. »

Comme on le voit, Apollodore a réuni et fondu tant bien que mal avec la tradition homérique les légendes plus récemment imaginées sur la jeunesse d'Achille. Mais un poème pouvait seul leur donner une forme définitive et populaire : ce poème, Stace l'entreprit; et sa version, différente sur quelques points de celle d'Apollodore, s'imposa aux mythographes et aux écrivains qui suivirent[3]. Selon Stace, c'est du mariage de Thétis et de Pélée que sont issus et l'outrage fait à la Grèce par l'Asie et le vengeur de la Grèce. Tandis que les dieux étaient réunis sur le Pélion, Athèna, Hêra et Aphrodite, excitées par la Discorde, se sont querellées sur leur beauté et ont pris pour juge Pâris ; celui-ci a décerné la palme à Aphrodite, qui, pour prix de sa victoire, lui a donné de ravir Hélène, épouse de Ménélas; la Grèce entière s'est levée pour venger l'injure

1. Ce nom paraît signifier *harmonieux :* est-ce une allusion à ses chants qu'il accompagnait sur la phorminx, au dire d'Homère (*Iliade,* IX, 186 sqq.)? Vient-il peut-être d'une tradition inconnue, qui expliquerait en même temps pourquoi beaucoup de poètes et d'artistes le représentent apprenant avec Chiron à toucher la lyre ? On ne sait. On ignore de même si une autre légende expliquait par une particularité physique du héros l'étymologie du mot 'Αχιλλευς = sans lèvres. Pour l'étymologie probable, voir le *Lexique* de Roscher.

2. Cf. *Cypria,* fr. 11, Kinkel, p. 27.

3. Hygin, *Fab.,* 96 et 107. Lactance, *Comm. in Achill.,* I, 269 et 480. *Mythogr. Vaticani,* I, 178; II, 54; III, 6, 3. Quintus de Smyrne, *Posthom.,* III, 60 sqq.

de Ménélas et détruire Ilion[1]. Mais Ilion ne peut être détruite que par le fils de Thétis et de Pélée[2].

Or, Thétis, qui n'a pas accepté sans un sentiment d'humiliation son mariage avec un mortel[3] et qui est fâchée surtout d'avoir enfanté un mortel, a vainement essayé de donner à Achille l'immortalité totale; elle l'a trempé dans les ondes du Styx, et toutes les parties que l'eau a touchées sont invulnérables, mais elle le tenait par le talon, et par le talon il peut mourir[4]. Instruite par Protée[5] du sort qui attend son fils s'il prend part à l'expédition contre Troie, elle essaie d'abord de submerger dans une tempête le vaisseau de Pâris qui emporte Hélène[6], puis se résout à enlever Achille à son précepteur Chiron[7] pour le cacher à Scyros, sous des vêtements féminins parmi les filles de Lycomède[8]. Indigné d'abord, malgré son jeune âge, Achille se résigne, à la vue de Déidamie, fille aînée du roi, pour laquelle il s'éprend d'un subit amour[9]. Il vit donc quelque temps à la cour de Lycomède, dans les ouvrages et dans les jeux féminins, et bientôt il séduit l'ignorante Déidamie, dont il a secrètement un fils[10].

Cependant la Grèce entière a pris les armes et s'est rassem-

1. *Achilléide,* II, 50 sqq. Telle était la version des *Cypria,* si du moins l'on s'en rapporte à Proclus (*Chrestom.,* lib. I, Kinkel, p. 17).

2. *Ibid.,* I, 473 sqq. Cf. Apollodore, III, 174.

3. *Ibid.,* I, 90, 252 sqq. Stace, dès le premier vers, explique d'un mot pourquoi Thétis n'a pu être unie à Jupiter : « formidatamque Tonanti Progeniem. »

4. *Ibid.,* I, 134, 269 sqq. Stace fait deux fois allusion à ce détail nouveau, comme à une légende connue ; c'est donc qu'il ne l'a pas inventée. Mais nous ne la connaissons que par Hygin (*fab.* 107) et le scoliaste (*ad Achill.,* I, 269 et 480), et nous ne savons ni où ni quand elle a pris naissance. Cependant, rappelons-nous l'amphore chalcidienne de Vulci.

5. *Ibid.,* I, 32 sqq. Stace est le premier et le seul écrivain qui attribue cette prophétie à Protée. Apollodore ne dit pas de qui Thétis l'avait reçue. Lactance (*ad Achill.,* I, 1), après Catulle, l'attribue aux Parques, et Philostrate le Jeune (I, 1) à Nérée. Mais Protée est représenté dans l'*Odyssée* (IV, 384 sqq.) comme un dieu-prophète, et c'est lui qui, dans les *Métamorphoses* d'Ovide (XI, 223 sqq.), prédit à Thétis que le fils qu'elle mettra au monde sera supérieur à son père. C'est probablement ce passage d'Ovide qui a déterminé le choix de Stace.

6. *Ibid.,* I, 20 sqq.

7. *Ibid.,* 95 sqq. On a vu que, dans l'*Iliade,* Pélée confiait son fils à Phénix, et le faisait élever près de lui. Dans la suite, on crut qu'il l'avait confié à Chiron, qui l'élevait dans son antre. Il semble que, d'après Stace, ce fût Thétis qui l'eût remis aux soins du Centaure, mais le poète n'explique pas dans quelles circonstances (I, 38 sqq.).

8. *Ibid.,* 198 sqq.

9. *Ibid.,* 274 sqq.

10. *Ibid.,* 560 sqq. Cf. Ovide, *Amores,* I, 697 sqq.

blée à Aulis; tous les chefs brûlent de châtier au plus vite Ilion; mais l'armée, convaincue que le seul Achille peut donner la victoire[1], le réclame à grands cris. Inspiré par Apollon, Calchas découvre qu'il est caché à Scyros, et aussitôt Ulysse et Diomède[2] partent pour Scyros[3]. Ils exposent au roi qu'ils naviguent pour reconnaître le rivage troyen; bien accueillis par Lycomède, ils offrent à ses filles de splendides présents, parmi lesquels brillent une lance et un bouclier. Achille frémit à cette vue, et, enflammé par les exhortations d'Ulysse et le son de la trompette, déchire ses vêtements féminins. Puis il va avouer à Lycomède son déguisement et sa faute, obtient son pardon et fait ses adieux à Déidamie[4].

Le lendemain, il part[5] avec Ulysse et Diomède, qui, pour dissiper ses regrets et charmer les ennuis de la traversée, lui exposent les causes de la guerre[6], et le prient de raconter lui-même son histoire. Achille dit comment le Centaure le nourrit de la moelle des lions et des louves, l'endurcit contre le soleil et le froid, l'exerça à la course et à la chasse des bêtes féroces, au maniement des armes et à l'intrépidité, comment il lui apprit la médecine, le chant, les lois de la justice[7]. Et le fragment se termine sur ce récit qu'Achille, humilié de son séjour à Scyros, ne veut pas pousser plus loin.

Hactenus, annorum, comites, elementa meorum
Et memini, et meminisse juvat : scit cetera mater.

(*Achill.*, II, 166 sqq.[8].)

1. *Achilléide*, 397 sqq. Selon Apollodore (III, 774), c'est Calchas qui révèle aux Grecs non seulement la retraite d'Achille, mais l'ordre des destins qui réserve à ses coups la chute d'Ilion. Stace oublie d'indiquer comment les Grecs le savent indispensable à leur expédition.

2. Ulysse et Nestor, selon l'*Iliade* (IX, 769 sqq.); Ulysse, d'après Apollodore (III, 174) et même d'après Ovide (*Mét.*, XIII, 163 sqq.). Mais la tradition montrait Diomède associé à Ulysse dans toutes ses expéditions (Cf. *Métam.*, XIII, 239 sqq.).

3. *Achill.*, I, 538 sqq.

4. *Ibid.*, 675 sqq.

5. *Ibid.*, II, 1 sqq.

6. *Ibid.*, 43 sqq.

7. *Ibid.*, 86 sqq.

8. L'*Achilléide* contient 1,124 vers, en tenant compte des deux suppressions très justifiées de Kohlmann et de Klotz (I, 641 et 772). Mais je crois, avec Baehrens, qu'un vers au moins est tombé avant I, 929.

2° La Composition de l'*Achilléide.*

Stace se proposait de raconter toute la vie d'Achille.

Quamquam acta viri multum inclita cantu
Maeonio, sed plura vacant : nos ire per omnem
— Sic amor est — heroa velis Scyroque latentem
Dulichia proferre tuba nec in Hectore tracto
Sistere, sed tota juvenem deducere Troja.

(*Achill.*, I, 3 sqq.[1])

Combien comptait-il donner de chants à son épopée ? Quelles scènes, quels exploits devaient retenir plus longtemps sa Muse ? Il serait vain de le rechercher. Vain aussi de lui reprocher un sujet trop vaste, trop dépourvu d'unité. Stace savait à quoi l'obligeaient les règles de la poétique : s'il y a manqué ici, ce n'est pas par impuissance, comme dans la *Thébaïde*[2], c'est de dessein délibéré, et sans doute parce qu'il voyait dans la vie entière d'Achille un plus grand nombre d'épisodes variés, qui laissaient à son inspiration un plus libre choix, parce que des œuvres d'art, fresques, mosaïques, vases ciselés[3], qu'il aimait à contempler et à dépeindre, réunissaient à ses regards toutes les aventures et tous les exploits d'Achille, parce qu'il voulait faire lui aussi comme une galerie de beaux tableaux, émouvants ou gracieux. Aussi bien, n'avait-il pas dans les *Métamorphoses* une autorité et un exemple ? Ovide s'était proposé de raconter dans un seul poème une multitude de fables sans rapports et sans lien, et il était parvenu à les rattacher l'une à l'autre par un fil bien lâche quelquefois, mais qu'on ne perd pas, si on le veut. Stace n'avait pas toute l'ingéniosité d'Ovide, mais son sujet était bien moins étendu, bien moins flottant : ne pouvait-il pas, égayé par une heureuse matière, en possession d'un talent souple et mûri, disposer et relier assez adroitement les parties les plus goûtées de la vie

1. Les citations sont faites d'après l'édition Klotz (Teubner, 1902), qui a beaucoup amélioré celle de Kohlmann, en suivant de plus près le manuscrit P.
2. Cf. Legras, *Étude sur la « Thébaïde »*, p. 145 sqq.
3. Cf. Helbig-Donner, *Wandgemälde*, n°s 1291-1297 et 1031 ; Helbig-Toutain, *Guide*, n°s 424 et 552.

d'Achille pour intéresser constamment le lecteur à son héros et lui épargner toute impression de décousu ou de longueur? De bons juges le nient et assurent, au contraire, que si notre poète avait achevé sa nouvelle œuvre, il serait retombé dans les défauts de sa *Thébaïde*. En tout cas, le fragment qu'il nous a laissé est d'une composition irréprochable, et qui permettait d'augurer très favorablement du reste de l'épopée.

Le récit est rapide, logique et naturel, bien ménagé. L'enfance d'Achille est la partie essentielle et exige donc plus de détails. Depuis Homère, et surtout depuis la *Petite Iliade*, l'histoire d'Achille, comme on l'a vu, ne se sépare pas de l'expédition troyenne : il faut donc que l'enfance de l'un et les préparatifs de l'autre nous soient exposés simultanément et d'ailleurs avec brièveté, car ce n'est là qu'une entrée en matière. Le poète l'a très bien compris. Après une invocation plus substantielle et plus courte à la fois que celle de la *Thébaïde*, le poète aborde son sujet : la scène mythologique du début, que nous étudierons tout à l'heure, n'a pas seulement le mérite habituel de nous découvrir l'ordre des principaux événements passés et à venir, elle fait aussi partie de l'action puisqu'elle est amenée par les angoisses maternelles de Thétis. Elle est, du reste, bien moins développée que les suivantes, où le héros, vigoureux et fier adolescent qui retient encore toutes les grâces de l'enfance, nous est présenté dans l'antre de Chiron ; encore le poète ne nous donne-t-il pas ici beaucoup de détails sur l'éducation d'Achille : il les fournira ailleurs, et en ce moment il se borne à l'essentiel. L'épisode capital, c'est la découverte d'Achille. C'est aussi le plus circonstancié, mais sans longueurs, sans développements parasites. Onze cents vers ont suffi à l'auteur pour retracer toutes les origines de la guerre de Troie, toute l'enfance et l'adolescence d'Achille; et jamais il ne nous a fait éprouver cette impression d'excès ou de sécheresse que connaissent trop bien les lecteurs de la *Thébaïde*.

Jamais non plus, malgré sa brièveté, il n'est obscur ou contourné ; d'un mot il explique les événements et même les moindres démarches de ses personnages. Maintes fois Thétis se plaint de son mariage avec un mortel ; pourquoi donc,

aimée de Jupiter, a-t-elle épousé Pélée? C'est qu'à son fils étaient promises une force et une gloire supérieures à celles de son père, et Jupiter a tremblé devant le fils qu'elle lui donnerait :

formidatamque Tonanti
Progeniem et patrio vetitam succedere caelo.

(I, 1 sqq.)

Si, entre tant de pays où elle pouvait cacher Achille, elle a choisi Scyros, c'est qu'elle connaissait l'île de Lycomède, où les dieux l'avaient envoyée pour vérifier les chaînes d'Égéon :

Imbelli nuper Lycomedis ab aula
Virgineos cœtus et littora persona ludo
Audierat, duros laxantem Aegaeona nexus
Missa sequi centumque dei numerare catenas [1].

(I, 207 sqq.)

Même soin et même adresse du poète pour nous expliquer comment Achille, qui refusait d'abord de revêtir des habits féminins, accepte bientôt et presque avec empressement [2]. Une seule fois nous restons dans l'incertitude : l'armée grecque, réunie à Aulis, demande Achille à grands cris [3]. Qui donc lui a révélé qu'Achille seul pouvait renverser Troie? On n'a nulle peine à supposer que c'est Calchas, et Apollodore nomme, en effet, le célèbre devin ; mais Stace n'en dit rien, et même il ressort de son récit que Calchas n'est pas l'auteur de cette révélation puisque Protésilas, un des chefs grecs, doit le forcer à consulter les dieux pour découvrir la retraite d'Achille [4]. Pourquoi cet oubli? Très vraisemblablement parce que le poète a été ressaisi par ses anciens besoins d'imitation ; il s'est souvenu qu'au IIIe chant de sa *Thébaïde* Capanée obligeait par la violence Amphiaraüs à dévoiler les secrets des dieux [5], et il s'est imité lui-même dans ce passage, comme le montrent

1. C'est un souvenir d'Homère (*Il.*, I, 401 sqq.).
2. I, 283 sqq.
3. I, 467 sqq.
4. I, 491 sqq.
5. *Thébaïde*, III, 597 sqq.

et l'ensemble du morceau et des similitudes d'expressions que nous signalerons plus loin[1].

Mais c'est là une faute bien légère et qu'on ne penserait pas même à relever si elle ne s'expliquait par une vieille et fâcheuse habitude dont il reste très peu de traces dans l'*Achilléide*. Mieux vaut louer tout ce qu'il y a de logique et de naturel dans le développement. Pas un instant le poète ne perd de vue le but principal de son premier chant; ce qui importe avant tout c'est de montrer comment, malgré Thétis, les Grecs vont s'emparer d'Achille; aussi voyons-nous d'épisode en épisode croître simultanément le danger et les précautions. C'est le rapt d'Hélène qui jette Thétis dans l'angoisse et la conduit à l'antre de Chiron, puis à Scyros; mais, au moment où elle croit son fils à l'abri de toute atteinte, la Grèce est en armes et réclame Achille. Insoucieux des Grecs et attentif seulement à son amour, celui-ci se révèle à Déidamie et jouit de son bonheur; mais aussitôt les destins et l'ardeur d'Ulysse, déjouant les ruses de Thétis, l'arrachent à une vie indigne de lui. Quand se termine le premier chant, plus d'un an s'est écoulé depuis le retour de Pâris et les premières craintes de Thétis, car un fils est né à Achille[2]. Tel a été l'art du poète, cependant, que nul lecteur ne soupçonnerait un si fort intervalle : les événements qu'il a décrits, si variés qu'ils soient, tiennent en très peu de jours, mais ils sont disposés de telle manière qu'on n'y songe pas un instant. Entre le jour où Thétis a confié Achille à Lycomède et le soir où Ulysse débarque à Scyros, s'est placée la peinture de la Grèce qui s'arme et se rassemble à Aulis, et Stace a grand soin de ne pas préciser ici des dates qui nous surprendraient, mais nous sentons que ces préparatifs ont exigé beaucoup de temps, et nous ne sommes pas étonnés d'apprendre, aussitôt après, la naissance de Néoptolème. De même, le poète ne nous raconte pas par le

1. De même, on peut se demander pourquoi, selon Stace, c'est Thétis qui a confié son fils à Chiron (I, 38 sqq.): bien mauvais choix, si elle voulait écarter d'Achille les exercices violents et l'amour des combats. Les prédécesseurs de Stace, avec plus de raison, attribuaient ce choix à Pélée lui-même, abandonné par Thétis. Cf. Apollonius, *Argon.*, IV, 867 sqq., et Apollodore, III, 72.

2. I, 671 sqq., 903 sqq.

menu la double traversée d'Ulysse allant à Scyros, puis revenant à Aulis; entre le départ et l'arrivée il intercale la description des amours d'Achille; et, pendant le retour, Ulysse instruit Achille des causes de la guerre; le héros lui-même rappelle ses souvenirs d'enfance et l'éducation vigilante et ferme que lui a donnée le Centaure. Ainsi les navigateurs oublient et nous font oublier la monotonie du voyage, et deux récits, fort adroitement placés, nous instruisent en détail des origines curieuses de l'expédition de Troie, et surtout des premières années d'Achille que nous connaissions imparfaitement.

Telle est la composition générale du fragment, aisée, naturelle, bien proportionnée, parce que Stace n'a pas violenté son sujet pour l'introduire artificiellement dans les cadres d'une épopée antérieure, parce qu'il a suivi son inspiration personnelle, et s'est modelé sur les exigences d'une matière méditée avec amour.

L'étude particulière de chacun des épisodes justifierait les mêmes éloges. Deux surtout sont excellents: la visite de Thétis à Chiron [1] et la découverte d'Achille par Ulysse[2]. Tout y est préparé, disposé, équilibré d'une manière parfaite. Thétis arrive à l'étrange demeure du Centaure: le poète ne peut se dispenser de décrire en quelques mots l'antre et le propriétaire; mais le point essentiel pour la déesse, et aussi pour le lecteur, c'est de savoir où est Achille. Aussi Thétis interrompt-elle aussitôt les saluts de Chiron:

« Ubinam mea pignora, Chiron,
Dic, ait, aut cur ulla puer jam tempora ducit
Te sine? ».
(I, 127 sqq.)

Le Centaure aussitôt s'efforce de la rassurer, mais les louanges qu'il décerne à Achille, par une rare habileté du poète, ne peuvent qu'accroître les craintes de Thétis, forcée pourtant de les dissimuler; et la peinture même d'Achille [3], si gracieuse cependant et qui nous explique déjà que bientôt sa mère puisse

1. I, 95 sqq.
2. I, 675 sqq.
3. I, 159 sqq.

le présenter à Lycomède comme une jeune fille, redouble très adroitement les angoisses maternelles.

Sans nous arrêter aux savantes manœuvres d'Ulysse à Scyros, si bien combinées et si bien décrites qu'on pourrait presque reprocher au poète d'y montrer parfois trop d'art[1], examinons avec quelque attention la scène mythologique qui ouvre le premier chant. C'est une scène classique, et où Stace n'a pas épargné les imitations; il y aurait donc lieu de craindre *a priori* qu'à l'exemple de tels épisodes de la *Thébaïde*[2], elle ne fît point corps avec l'épopée et ne renfermât des détails incohérents. Il n'en est rien; ce n'est pas une scène d'ornement, c'est un morceau essentiel. Thétis, agitée par un pressentiment, s'élève du fond de la mer et reconnaît Pâris emmenant Hélène sur son navire[3]; elle se souvient alors de la prophétie de Nérée et reconnaît les préludes de la guerre qui tuera son fils. Elle songe donc à engloutir le vaisseau criminel, et rencontrant Neptune, elle lui demande une tempête; mais Neptune, enchaîné par les destins, doit rejeter sa prière et ne peut que lui annoncer une gloire surhumaine pour Achille et une terrible vengeance. Il est facile de reconnaître dans le passage une double imitation, du moins un double souvenir. Thétis, dans l'*Achilléide*, veut submerger Pâris et Hélène, comme Junon dans l'*Énéide*[4]. Mais là s'arrête la ressemblance entre les deux poètes[5]; la situation est toute différente, et les paroles des deux déesses sont si conformes à cette situation qu'on ne relève pas chez Stace une seule imitation de détail. Il n'est pas même certain que la scène de l'*Achilléide* amenât la pensée sur celle de l'*Énéide*, si l'on ne faisait réflexion que Thétis s'y prend bien tard pour arrêter la guerre

1. Quand, par exemple, faisant converser Ulysse et Diomède sur le chemin de la ville, il prend prétexte d'une question de Diomède pour exposer d'avance le plan d'Ulysse (I, 709 sqq.). Le moment est bien choisi sans doute, et l'auteur a soin de nous le faire remarquer (710); mais vraiment on n'aurait pas besoin de tel avertissement préliminaire.

2. Voir, par exemple, *Théb.*, I, 512 sqq., 557 sqq.; V, 710 sqq. Cf. Legras, *Étude sur la « Thébaïde »*, p. 155.

3. *Achill.*, I, 20 sqq.

4. *Énéide*, I, 34 sqq.

5. La description même de Neptune dans Virgile (*Én.*, I, 124 sqq., 148) et dans Stace (*Achill.*, I, 52 sqq.) ne présente aucun point de rapprochement.

puisque déjà Hélène est enlevée, la Grèce outragée, et qu'au surplus elle ne peut pas même obtenir la tempête qu'elle réclame de Neptune. Mais le poète a senti l'objection. Thétis se repent amèrement de n'avoir pas englouti Pâris à son départ de Troie :

O dolor, o seri materno in corde timores!
Non potui, infelix, cum primum gurgite nostro
Rhoeteæ cecidere trabes, attollere magnum
Aequor?...
Nunc quoque, — sed tardum, jam plena injuria raptae.
Ibo tamen, etc...

(I, 42 sqq.)

Et, d'ailleurs, quoi de plus naturel qu'une déesse marine invoque le dieu de la mer contre un navire coupable et qui menace cruellement toutes ses affections? Si donc notre poète s'est souvenu ici de Virgile, il ne l'a pas fait en écolier, mais en maître qui transforme ce qu'il emprunte.

Le second épisode imité dans ce passage se lit dans la *Thébaïde*. Thétis allant supplier Neptune, c'est Vénus se présentant à Mars lorsqu'il se précipite sur la Grèce pour exciter Argos contre Thèbes[1]. Les prières des deux déesses ne se ressemblent pas, mais leur attitude est toute pareille[2]: la réponse de Mars et celle de Neptune, qui s'abritent tous les deux derrière l'ordre des destins, mais qui consolent de leur mieux les suppliantes, se répondent assez exactement[3]. Encore doit-on reconnaître que la scène de l'*Achilléide* est mieux disposée que celle de la *Thébaïde*, — car la brève et jolie peinture de Thétis arrêtant les chevaux marins coupe heureusement le discours des deux divinités, — qu'elle est plus courte, plus pleine cependant et aussi plus utile: la rencontre de Vénus et de Mars ne produit aucun résultat et ne peut rien nous apprendre sur l'avenir; celle de Thétis et de Neptune non seulement nous instruit des destinées, mais oblige la déesse à ne compter que sur elle-même pour sauver son fils, et détermine tous les incidents qui feront l'objet du premier chant de l'*Achilléide*. Stace

1. *Thébaïde*, III, 260 sqq.
2. *Théb.*, III, 265 sqq.; *Achill.*, I, 77 sqq
3. *Théb.*, III, 295 sqq.; *Achill.*, I, 80 sqq.

ne s'est donc imité lui-même que pour se surpasser ; il ne nous a rappelé Virgile que pour obéir aux exigences de son sujet. Il a donc conservé partout son originalité dans la composition de l'*Achilléide;* et, par cela même, arrivé d'ailleurs à son plus haut point de maturité et de maîtrise, il a presque atteint la perfection.

3° Les Ornements poétiques.

Cette composition rapide et sûre encadre et fait valoir de belles scènes, de gracieux détails. Si le poète ne cherche pas ici, comme dans la *Thébaïde,* à développer sans discrétion et sans mesure, il n'a garde pourtant de sacrifier le détail ; parfois même il ne paraît pas tout à fait guéri de cette prolixité qui rend insupportables les dénombrements et toutes les scènes traditionnelles de son premier poème[1] ; toute la souplesse et toute la fécondité de son vocabulaire, par exemple, n'empêchent pas de trouver longs ses préparatifs de la Grèce qui s'arme[2]. C'est un ornement trop connu de toutes les épopées anciennes pour qu'il fût nécessaire de le délayer en quarante vers. Virgile, Lucain, Silius, Stace lui-même dans sa *Thébaïde*[3], nous avaient offert de semblables descriptions, et plus colorées. Ici, le poète s'efforce, il est vrai, de se renouveler ; il joint le dénombrement aux préparatifs et montre chaque province s'armant différemment ; mais la scène manque de couleur et de force malgré les hyperboles[4], et son allure compassée, sa disposition artificielle la rendent peu agréable. Partout ailleurs, dans les discours, dans les narrations, les descriptions et les autres ornements, si l'on excepte quelques vers moins heureux, il n'y a qu'à louer.

1. Cf. Legras, *Étude sur la « Thébaïde »,* p. 151 sqq.
2. *Achill.,* I, 406 sqq.
3. Virgile, *Énéide,* VII, 623 sqq. Lucain, *Pharsale,* I, 240 sqq. ; VII, 136 sqq. Silius, *Puniques,* IV, 13 sqq. Stace, *Théb.,* III, 580 sqq. Cf. Legras, *Revue des Études anciennes,* VII (1905), p. 364 sqq.
4. *Achill.,* I, 428 sqq., 443 sqq. :

Fervent portus et operta carinis
Stagna *suasque hiemes classis promota suosque*
Attollit fluctus ; ipsum jam puppibus aequor
Deficit et totos consumunt carbasa ventos.

a) Discours.

La seule étude de la composition nous a révélé le caractère des personnages, et en même temps leurs discours, car le poète a pris dans la tradition sa Thétis, son Achille, son Ulysse, et il les a toujours fait agir et parler suivant leur vrai caractère et leur vraie situation; jamais il n'a essayé de briller à leurs dépens ou aux dépens du sujet; jamais même il ne s'est servi d'eux trop ouvertement pour nous dévoiler le dessein et les ressorts de son poème. Aussi ne retrouvera-t-on pas dans leurs discours tous ces thèmes de rhétorique qui nous ont souvent choqués dans la *Thébaïde*[1]; si le poète se souvient ici de la rhétorique, c'est seulement de ses bons conseils, non de ses mauvais exemples. Les gémissements de Thétis, quand elle reconnaît la flotte de Pâris, sa prière à Neptune, la réponse même de celui-ci, ne sont ni des morceaux d'éclat, comme dans une scène pareille de la *Thébaïde*[2], ni simplement une de ces « ouvertures » traditionnelles où la mythologie fait assez inutilement les frais de l'exposition; pas un mot dans tout cela qui ne convienne à une mère justement anxieuse comme Thétis, à un puissant du monde qui s'efforce de consoler avec bonté un plus faible que lui.

Mais les discours d'Ulysse à la cour de Lycomède sont plus parfaits encore peut-être. Ce sont de vrais discours, en effet, et non plus seulement une conversation, d'ailleurs pleine de naturel et d'émotion, comme celle de Thétis et de Chiron. Ulysse veut tromper Lycomède, et le vieux roi est défiant, plus défiant à l'égard d'étrangers qu'il ne l'a été envers la déesse Thétis. Il fallait donc prêter à Ulysse des paroles que l'on sentît étudiées, mais assez naturelles cependant, assez vraisemblables pour rendre confiance au roi et pour arracher, au besoin malgré lui, Achille à son déguisement et à son amour. Le rusé Grec a donc tout prévu, ses mots comme ses gestes. S'il est venu à Scyros, lui, l'homme le plus digne de foi qui

1. Cf. Legras, *Étude sur la « Thébaïde »*, p. 280 sqq.
2. *Théb.*, III, 295 sqq.

existe au monde, c'est que les chefs argiens l'ont envoyé en éclaireur[1]. Lycomède ne peut hésiter à accueillir cet hôte illustre, et comme, au souvenir de ses vertes années, il se plaint de n'avoir pas de fils à envoyer sous les murs de Troie, Ulysse, avec adresse, glorifie la guerre qui se prépare, l'ardeur de la jeunesse grecque, l'émulation qui s'empare de tous les généreux courages. Achille frémit, et il semble qu'un mot de plus va le forcer à se découvrir ; mais Ulysse, qui prépare une épreuve plus sûre, ne compromet pas ses avantages par une parole qui peut manquer ou dépasser le but. Toutefois, quand il est certain de reconnaître Achille, de quel ton pressant il dissipe ses dernières hésitations[2] ! Et, le lendemain, sur le navire qui les emporte, comme il sait distraire Achille de sa mélancolie amoureuse[3], et lui peindre sous les couleurs les plus propres à l'irriter l'injure troyenne[4] !

Ne disons rien d'Achille : le récit de ses premières années[5] est d'un style bien souple et bien savant, mais ne dément pas cette idée d'un adolescent modeste, hardi et timide à la fois, que Stace a voulu nous donner de lui. N'analysons même pas la vigoureuse apostrophe de Protésilas à Calchas[6], ni la vision de Calchas lui-même[7]; il n'y a rien dans ces deux discours qui ne convienne au caractère et à la situation d'un guerrier emporté et d'un devin possédé du dieu, mais rien non plus

1. *Achill.*, 728 sqq. Signalons une réminiscence de Virgile :

Si nomina forte
Huc perlata ducum fidit quibus ultor Atrides.
(730 sq.)

Si vestras forte per aures
Trojae nomen iit...
(*Én.*, I, 375.)

2. *Achill.*, I, 867 sqq.
3. *Ibid.*, II, 30 sqq.
4. *Ibid.*, II, 81 sqq. Signalons encore dans ce dernier discours une heureuse imitation de Virgile :

Helenaque superbus
Navigat (Paris) et captos ad Pergama devehit Argos.
(II, 65.)

Ilium in Italiam portans victosque Penates.
(*Én.*, I, 68.)

5. *Achill.*, II, 96 sqq.
6. *Ibid.*, I, 496 sqq.
7. *Ibid.*, I, 526 sqq.

qui apparaisse fortement original[1]. N'insistons pas enfin sur la légère trace de rhétorique qui signale l'adieu de Thétis à l'île de Scyros[2], adieu trop brillant, qui rappelle l'éloge de la source Langie dans la *Thébaïde,* et les comparaisons dont usait l'école en de pareils morceaux[3]. Il n'est pas étonnant que l'ancien Stace reparaisse quelquefois très habile versificateur et excellent élève des grammairiens, plutôt que poète inspiré; des taches rares et menues ne sauraient offusquer les beautés véritables qui les environnent, et nulle part les progrès de Stace ne semblent plus remarquables que dans les discours.

b) Narrations.

Un des plus frappants caractères de l'*Achilléide,* c'est qu'elle ne renferme pour ainsi dire point de narrations : tout y est description ou tableau. Cela tient à la nature du talent de Stace et au sujet même de son fragment d'épopée. Tous les poètes épiques aiment à peindre : ils ne se bornent pas à raconter les événements et à faire parler leurs personnages, ils voient et s'efforcent de montrer les lieux, les décors, les attitudes. Mais Stace décrit d'une façon constante, avec une précision et un souci du groupement qu'on ignorait avant lui; il a naturellement le coup d'œil du peintre et surtout du sculpteur; il se rappelle ou il imagine les formes et les gestes dans tous ses épisodes, et il s'applique, de dessein délibéré, à exprimer complètement sa vision. Cette remarque était déjà vraie de la *Thébaïde;* toutefois il y avait dans ce poème trop de scènes à nombreux personnages, ou que ses

1. Notons seulement que Calchas est interpellé à grand fracas dans l'*Achilléide,* comme dans l'*Énéide.* Le vers est à peu près copié :

Increpitans magno vatem Calchanta tumultu.
(*Achill.*, I, 493.)

Hic Ithacus vatem magno Calchanta tumultu
Protrahit in medios.
(*Én.*, II, 122.)

L'apostrophe de Protésilas rappelle d'ailleurs celle de Capanée à Amphiaraüs dans la *Thébaïde* (III, 608 sqq., 648 sqq.); mais elle est plus mesurée, comme il sied ici.

2. *Achill.*, I, 384 sqq.

3. Notamment la comparaison avec la Crète (*Achill.*, I, 386 sqq.). Cf. *Théb.*, IV, 824 sqq.; et mon *Étude sur la Thébaïde*, p. 283, n. 3.

seules lectures avaient inspirées au poète, pour qu'il y pût atteindre à la perfection de sa « manière »[1]. Par contre, le fragment d'*Achilléide* qu'il nous a laissé ne renferme qu'une scène dont Stace n'ait pu voir l'équivalent dans la nature ou dans une œuvre d'art; et cette unique scène, consacrée au dénombrement et aux préparatifs de la Grèce en armes, est, comme on l'a vu tout à l'heure, la plus faible de l'ouvrage. Toutes les autres sont comme l'explication et le commentaire d'une fresque ou d'une statue. Revenons encore une fois sur la rencontre de Thétis et de Neptune, et reprenons, au point de vue descriptif, la comparaison avec Virgile. Où est Junon quand elle s'irrite contre la flotte troyenne? Quelle est son attitude en face d'Éole[2]? On ne peut que le deviner. Nous savons, au contraire, que Thétis est au fond de la mer, et dans son palais liquide, entourée de ses sœurs[3], quand elle s'aperçoit du passage de Pâris; nous la voyons devant Neptune, le visage sanglant et de son sein nu arrêtant les chevaux du dieu[4]; nous voyons aussi le dieu s'avançant au milieu de son cortège marin[5] et faisant monter Thétis sur son char[6]. Considérez attentivement un tableau, décrivez d'un trait rapide et net les décors et les attitudes, prêtez aux personnages les sentiments et les paroles qui conviennent à leur air et à leurs gestes : vous aurez une narration analogue à celle de Stace. Et presque toutes sont sur ce modèle. Ce n'est pas seulement un procédé du poète, c'est, semble-t-il, un besoin pour lui de voir son héros, soit dans son imagination, soit dans sa mémoire, pour le faire sentir et parler. Mais tantôt il détaille, tantôt il indique d'un mot. Voulant représenter les hésitations de Thétis qui cherche un refuge sûr pour son fils, il se borne à nous la

1. Cf. Legras, *op. cit.*, p. 259 sqq., 263 sqq.
2. *Én.*, I, 34 sqq., 64 sqq.
3. *Achill.*, I, 26 : vitreo sub gurgite. *Ibid.*, 27 sqq. :

> et undosis turba comitante sororum
> Prosiluit thalamis.

4. *Ibid.*, 77 sqq. :

> Orabat laniata genas et pectore nudo
> Caeruleis obstabat equis.

5. *Ibid.*, 53 sqq.
6. *Ibid.*, 79.

montrer debout dans la nuit sur un rocher battu par la vague[1]. En revanche, quand Achille dépouille ses vêtements féminins et se révèle à Ulysse et à Lycomède, c'est un tableau achevé que retrace le poète : au premier plan, Achille, rouge d'indignation[2] et marchant à grands pas, la lance et le bouclier à la main[3]; un peu en arrière, Ulysse, dont les fortes paroles ont réveillé Achille[4], et Agyrtes, tenant encore la trompette[5]; au fond, les compagnes d'Achille qui fuient épouvantées[6], et dans un coin, mais plus rapprochée, Déidamie, qui pleure[7]. Les fresques de Pompéi qui représentent la même scène sont moins nettes, moins vivantes[8].

D'ailleurs, il ne faut pas croire que Stace copie simplement les œuvres d'art qu'il voit autour de lui : si des fresques ou des bas-reliefs ont pu lui inspirer quelques descriptions, jamais il ne les a servilement reproduits. Dans cette scène même de la découverte d'Achille, on a pu reconstituer aisément le tableau que le poète contemplait dans son imagination; mais si on le rapproche des fresques qui nous ont été conservées, on s'aperçoit que bien des détails diffèrent; et surtout le poème marque les divers moments de l'action. Achille rougit d'abord, puis, aux paroles d'Ulysse, il porte la main à ses vêtements féminins; enfin, le son de la trompette, qui met en fuite ses compagnes, le jette sur les armes qui lui sont offertes et achève de révéler le héros. C'est là précisément l'avantage de la poésie sur la peinture, et Stace en sait merveilleusement profiter. Chaque épisode de l'*Achilléide* peut rappeler une œuvre d'art; mais l'œuvre d'art ne peut fixer que le moment essentiel, et dans le poème la scène se diversifie en une foule de tableaux particuliers qui se relient l'un à l'autre de la façon la plus naturelle. Ainsi, lorsque Thétis va redemander son fils au Centaure, nous avons

1. *Achill.*, 198 :

At Thetis undisonis per noctem in rupibus astans.

2. *Ibid.*, 866.
3. *Ibid.*, 878, 883 sqq.
4. *Ibid.*, 866.
5. *Ibid.*, 875.
6. *Ibid.*, 876 sqq.
7. *Ibid.*, 885 sqq.
8. Cf. Helbig-Donner, *Wandgemälde*, 1296 sqq.

d'abord sous les yeux Thétis en face de Chiron[1], puis Thétis, Chiron et Achille[2], qui tantôt nous est représenté dans la grâce tumultueuse de son retour hâtif, tantôt jouant de la lyre[3], tantôt dormant dans les bras de Chiron[4]; puis Thétis debout, dans la nuit, sur la falaise[5]; enfin, la mère et le fils emportés, sur un char que traînent deux dauphins[6], loin du Centaure, qui les regarde du rivage, « dressé sur son cheval ». C'est une suite de tableaux ou d'esquisses précises, mais si bien disposés, si exactement rattachés l'un à l'autre qu'ils produisent l'impression de continuité d'une narration irréprochable.

c) Descriptions.

Puisque tout est peinture dans ce fragment et que nulle part le détail ne cache l'ensemble, mais « le sert et l'enrichit », les descriptions particulières paraissent moins frappantes et sont moins faciles à détacher que dans la *Thébaïde*. Il y en a beaucoup pourtant et de très variées et très justes ; mais elles sont rapides et tiennent souvent dans un seul vers, parfois dans un hémistiche, même dans un mot.

D'un trait simple et fort le poète peint l'immensité effrayante de la forêt :

ad vastae trepidare silentia silvae
(II, 105.)

et le bouillonnement d'un fleuve débordé qui entraîne dans sa course les débris confondus de ses rives :

Et latae caligo viae.
(II, 150.)

La description de l'antre du Centaure est plus longue, mais

1. *Achill.*, I, 121 sqq.
2. *Ibid.*, 159 sqq.
3. *Ibid.*, 185 sqq.
4. *Ibid.*, 195 sqq.
5. *Ibid.*, 198.
6. *Ibid.*, 221 sqq. Notons, à ce propos, que dans les œuvres d'art qui nous sont parvenues Thétis n'est jamais portée sur un char, mais sur un dauphin, dans l'attitude indiquée par Ovide (*Métam.*, XI, 237) :

quo saepe venire
Frenato delphine sedens, Theti nuda, solebas.

Mais on s'explique qu'emportant son fils elle se serve d'un char.

la majeure partie nous fait connaître, par l'antre même, les mœurs de celui qui l'habite; un vers, inspiré de Virgile, mais plus beau, est vraiment grand :

at intra
Centauri stabula alta patent [1].
(I, 110.)

et, dans le début, l'excellent choix des mots, rudes et précis, nous fait voir, aussi nettement qu'une esquisse puissante, l'emplacement, la forme et les vastes dimensions de la caverne :

Domus ardua montem
Perforat et longo suspendit Pelion arcu [2].
(I, 106 sqq.)

Voici des mots plus doux, une peinture plus molle. Quand nous avons encore dans les yeux l'animation des Bacchanales célébrées par les filles de Lycomède, le poète, prêt à raconter les amours secrètes d'Achille et de Déidamie, dépeint la nuit commençante, la lune qui monte dans le ciel, tandis que le sommeil s'épand sur la terre silencieuse :

Scandebat roseo medii fastigia caeli
Luna jugo, totis ubi somnus inertior alis
Defluit in terras mutumque amplectitur orbem [3].
(I, 619 sqq.)

Deux levers de soleil, imités l'un de l'autre (I, 242 sqq.; III, 3 sqq.), n'offrent rien de remarquable et ne sont relevés que parce qu'ils témoignent d'un effort trop ingénieux pour expliquer mythologiquement l'origine de la rosée. Où Stace cependant a été le moins bien inspiré, c'est en décrivant la navigation

1. Centauri in foribus stabulant.
(*Én.*, VI, 286.)

2. Rappelons un emploi plus élégant encore de *suspendit* dans la *Thébaïde* (X, 83) :
...et in terras longo suspenditur arcu (Iris).

3. La fin est imitée de Virgile (*Én.*, VIII, 369) :
Nox ruit et fuscis tellurem amplectitur alis.

Stace, comme on le voit, est moins sobre et moins fort. La situation, cependant, présente dans l'*Énéide* et dans l'*Achilléide* assez d'analogie, car les deux poètes préludent par une description de la nuit à une scène d'amour; mais Stace, à la manière d'Ovide, peint de couleurs plus molles, sinon plus voluptueuses, ces sortes de tableaux. Aussi bien il aime à décrire le sommeil (cf. *Théb.*, II, 144; VI, 27; X, 84 sqq.; *Silv.*, V, 4) et la lune, au bige éclatant ou rose (cf. *Silves*, III, 1,135), plutôt que la nuit aux ailes noires.

d'Ulysse et de Diomède à travers les Cyclades. Précédemment il avait très heureusement peint le sillage laissé dans les flots par le char qui emporte Thétis et Achille :

qua cana parumper
Spumant signa fugae et liquido perit orbita ponto.
(I, 235.)

Mais il exprimait alors une chose vue ; ici, il imite seulement Virgile. Celui-ci avait dit, avec un scrupuleux respect de la géographie et une variété charmante d'épithètes :

Linquimus Ortygiae portus, pelagoque volamus,
Bacchatamque jugis Naxum, viridemque Donusam,
Olearum, niveamque Paron, sparsasque per aequor
Cycladas, et crebris legimus freta concita terris.
(*Én.*, III, 126 sqq.)

Stace écrit à son tour :

Jamque per Aegaeos ibat Laertia flexus
Puppis, et innumeras mutabant Cycladas aurae :
Jam Paros Olearosque latent ; jam raditur alta
Lemnos et a tergo decrescit Bacchica Naxos,
Ante oculos crescente Samo ; jam Delos opacat
Aequor...
(I, 675.)

On ne saurait imaginer développement plus malheureux : l'absurdité géographique de ces zigzags à travers les Cyclades est choquante, la couleur est nulle, et le mouvement mécanique des vers déplaît extrêmement[1].

Mais les descriptions de la nature animée effaceront cette fâcheuse impression et feront pâlir même les plus beaux vers que nous ayons vus jusqu'ici. Voici Thétis qui emporte dans ses bras Achille endormi :

Ipsa dehinc toto resolutum pectore Achillen...
Ad placidas deportat aquas.
(I, 228 sqq.)

1. Il est vrai qu'entre Stace et Virgile il y a Ovide qui avait donné à l'auteur de l'*Achilléide* l'exemple d'un beau dédain pour la géographie et d'une allure presque aussi incolore et machinale :

Jam Samos a laeva fuerant Naxosque relictae,
Et Paros et Clario Delos amata Deo ;
Dextra Lebynthos erat silvisque umbrosa Calymnae
Cinctaque piscosis Astypalaea vadis.
(*Ars Am.*, II, 79 sqq.)

La voici surtout qui nage vers le Pélion :

Ter conata manu, liquidum ter gressibus aequor
Reppulit et niveas feriunt vada Thessala plantas[1].

(I, 99 sqq.)

Voyons maintenant Achille enfant :

niveo natat ignis in ore
Purpureus fulvoque nitet coma gratior auro.
Necdum prima nova lanugine vertitur aetas,
Tranquillaeque faces oculis...[2].

(I, 161 sqq.)

Achille adolescent et amoureux :

Deriguit totisque novum bibit ossibus ignem[3].
Nec latet haustus amor, sed fax vibrata medullis
In vultus atque ora redit lucemque genarum
Tingit et impulsam tenui sudore pererrat.

(I, 303 sqq.)

Nul n'a oublié les vers de Virgile qui ont inspiré ceux-ci[4] : Virgile est admirable d'art discret et sûr; Stace est d'un goût moins pur peut-être, mais il est plus fort; et je ne sais si aucun poète a su exprimer en des vers plus énergiques et plus colorés les mouvements de l'amour, traduire dans les attitudes du corps les émotions les plus variées de l'âme[5].

D'ailleurs, même dans les descriptions, il y a parfois de la recherche : le poète se sait habile, et il lui arrive d'abuser de

1. On se souvient du vers d'Homère (*Iliade*, XIII, 20) :

τρὶς μὲν ὀρέξατ' ἰών, τὸ δὲ τέτρατον ἵκετο τέκμωρ.

Homère dépeint la marche d'un dieu puissant, Stace la nage d'une gracieuse déesse; aussi les deux descriptions sont-elles très différentes, mais également parfaites.

2. Dans la *Thébaïde* (IX, 701 sqq.), Stace avait représenté déjà Parthénopée sous d'aussi aimables couleurs; mais la peinture d'Achille est plus parfaite et en meilleure situation.

3. Cf. *Én.*, I, 660.

4. *Én.*, VIII, 389 sqq. :

notusque medullas
Intravit calor et labefacta per ossa cucurrit.

5. Illam sequiturque premitque
Improbus, illam oculis iterumque iterumque resumit.
Nunc nimius lateri non evitantis inhaeret,
Nunc levibus sertis, etc...

(I, 568 sqq.)

Cf. Legras, *Étude sur la « Thébaïde »*, p. 262.

son habileté. Ainsi, quand il décrit le Baléare maniant sa fronde :

Quo suspensa trahens libraret vulnera tortu
Inclusumque suo distingueret aera gyro.
(II, 135 sqq.[1])

Ici, il y a un luxe de description; d'autres fois, il y a un excès de force et de concision, comme dans cette peinture de la danse lacédémonienne :

modo quo citat orbe Lacaenas
Delia *plaudentesque suis intorquet Amyclis*[2].
(I, 833.)

Mais on pardonnerait des fautes plus graves à un poète qui sait si bien voir et montrer le détail caractéristique d'un groupe vivant ou d'une œuvre d'art :

Orabat laniata genas et pectore nudo
Caeruleis obstabat equis. (I, 77[3].)

à un poète qui sent si bien la beauté homérique et qui, dirait-on, l'embellit encore quelquefois par une recherche plus moderne de l'éclat et de la force :

quas illi maxima Thetys
Gurgite Atlanteo pelagi sub valle sonora
Nutrierat. (I, 223 sqq.)

d) Comparaisons.

La proportion des comparaisons est à très peu près la même dans l'*Achilléide* que dans la *Thébaïde*[4]; le fragment du second chant, tout en récits, n'en renferme aucune, mais le premier chant en compte dix-neuf, comprenant ensemble 82 vers sur un nombre total de 957 (960) vers. 8 sont empruntés à la mythologie, 9 à la nature animée, 2 à la vie humaine.

Mythologie : Jupiter et Junon (588 sqq.), Natura parens

1. Cf. *Théb.*, IV, 66.
2. Moins vigoureuse, mais aussi moins obscure et plus gracieuse est la description de Théocrite :

ἄειδον δ' ἄρα πᾶσαι ἐς ἓν μέλος ἐγκροτέοισαι
ποσσὶ περιπλίκτοις.
(Ἑλεν. Ἐπιθαλ., 7 sqq.)

3. Cf. *Théb.*, III, 265 sqq.
4. Cf. Legras, *Étude sur la « Thébaïde »*, p. 295 sqq.

(484 sqq.), Apollon (165 sqq.), Diane (334 sqq.), Diane, Pallas[1] et Proserpine (824 sqq.), Bacchus (615 sqq.), les Amazones (758 sqq.), Penthée (839 sqq.).

Nature animée : le lion (858 sqq.), le loup (704 sqq.), le sanglier (746 sqq.), les bêtes sauvages (459 sqq.), le taureau (313 sqq.) le cheval (277 sqq.), les oiseaux ou les abeilles (212 sqq., 372 sqq., 555 sqq.).

Vie humaine : mœurs des Scythes et art du peintre (207 sqq.), art du sculpteur (332 sqq.).

Toutes ces comparaisons, bien entendu, ont une simple valeur d'ornement ; le poète qui les emploie se soucie moins d'expliquer un sentiment, un fait obscur, que de varier et d'embellir la trame de son récit ; dès lors rien d'étonnant si de temps à autre quelqu'une est surchargée et traitée non comme un moyen, mais comme un but : c'est que le poète s'est senti invinciblement attiré par le brillant du trait final. Ainsi il compare Thétis cherchant une retraite sûre pour son fils à l'oiseau qui recherche un arbre pour y poser son nid : la comparaison est originale et jolie, mais Stace, oubliant que Thétis, à ce moment, n'a pas encore trouvé sa cachette, ajoute :

tandem dubiae placet umbra, novisque
Vix stetit in ramis et protinus arbor amatur.
(I, 215 sqq.)

De même dans ce dernier vers d'une comparaison destinée à nous faire voir Achille prêt à s'élancer sur Déidamie :

spectant hilares obstantque magistri.
(I, 317.)

C'est un trait exact, très bien observé, mais qui, rigoureusement, n'avait pas ici sa place. Une fois même, non seulement la comparaison dépasse son objet, mais elle est d'une justesse discutable ; c'est quand le poète compare les Grecs de toutes les provinces réunis à Aulis aux bêtes sauvages de

1. Peut-être convient-il de voir aussi une comparaison, présentée d'une façon insolite, dans ces deux vers :

Atque ipsi forma deae est, si pectoris angues
Ponat et exempta pacetur casside vultus.
(*Achill.*, I, 299 sqq. Cf. *Théb.*, I, 535, et II, 236 sqq.)

toute espèce qu'a enfermées dans une vallée étroite le filet des chasseurs. Outre que les Grecs se sont rassemblés d'eux-mêmes et volontiers, contrairement aux bêtes sauvages, que vient faire cette fin imitée d'Ovide :

et captos contempsit cerva leones[1] ?
(I, 466.)

Aussi bien le nombre même des comparaisons empruntées à la mythologie révèle assez le poète encore trop livresque, qui ne se résigne pas à oublier ses modèles et ses lectures. Toutes ces comparaisons, sauf une seule qui est assurément la plus belle (I, 484 sqq.), sont imitées ou si banales que, sans leur trouver toujours un modèle précis, on est certain du moins qu'elles traînent partout. C'est à lui-même (*Théb.*, X, 61 sqq.) qu'il emprunte sa comparaison des amours vraies[2] de Jupiter et Junon (I, 588 sqq.); il doit à Virgile (*Én.*, IV, 143) celle d'Apollon revenant de la chasse (I, 165 sqq.), à Valerius Flaccus (*Argon.*, V, 344 sqq.) celle de Diane, Pallas et Proserpine (I, 824 sqq.). Et à qui ne peut-on pas rapporter celle de Bacchus allant aux Indes, celle des Amazones et celle de Penthée? Mais il serait injuste de ne pas observer que Stace a fait siennes autant qu'il était possible ces comparaisons usées : il resserre le développement de Virgile et ne lui prend que l'idée, il éclaire et renforce avec art la comparaison de Valerius.

Beaucoup de comparaisons tirées de la nature lui viennent aussi de Virgile, de Lucain, de Silius Italicus, et au besoin de lui-même. C'est de la *Thébaïde* (II, 553 sqq.) qu'il se souvient quand il assimile l'assemblée des Grecs aux filets remplis des chasseurs (I, 459 sqq.); mais on a déjà vu qu'il s'était

1. C'est un reproche qu'on ne saurait faire au vers de la *Thébaïde* (II, 553), où je vois le germe de ce passage :

ut clausas indagine profert
In medium vox prima feras.

2. veros germana expavit amores.
(I, 591.)

Au lieu de *veros*, Klotz lit *versos;* le sens est très bon sans doute, mais pourquoi corriger les manuscrits alors surtout qu'un peu plus loin Stace emploie encore dans le même sens *veros :*

et toto pectore veros
Admovet amplexus
(I, 642.)

corrigé lui-même, assez malheureusement d'ailleurs. Si la répugnance d'Achille à revêtir un habit féminin le fait songer à un jeune cheval luttant contre le mors (I, 277 sqq.), il se rappelle sans doute les vers des *Géorgiques* (III, 206 sqq.) où la même scène est dépeinte, mais il en fait une comparaison et n'emprunte pas même une expression à Virgile. La comparaison tirée des abeilles et des oiseaux (I, 555 sqq.), c'est bien celle de Silius (II, 215 sqq.), mais resserrée et améliorée[1]. Lucain est imité deux fois, et plus visiblement (*Pharsale,* IV, 237 sqq., 440 sqq.), lorsque Stace compare Achille à un lion apprivoisé que l'odeur du sang rappelle à son naturel sauvage, et Ulysse à un chasseur qui contient les aboiements de son molosse (I, 858 sqq., 746 sqq.); mais il a poussé plus loin que Lucain la première comparaison, modifié et précisé la seconde, sans copier une seule expression de son modèle. Enfin, il faut bien reconnaître que la double comparaison tirée du lait mêlé de sang et de l'ivoire teinté de pourpre (I, 307 sqq.) vient l'une des *Géorgiques* (III, 463), l'autre de l'*Énéide* (XII, 68), que la seconde même est la répétition presque littérale du vers de Virgile; mais Virgile lui-même ne l'avait pas inventée[2], et il n'y a pas d'innombrables manières de présenter une comparaison de trois mots. Partout ailleurs Stace est original et aussi parfait; on aime surtout que ce délicat amateur des arts décrive si justement le travail de l'ouvrier modelant la cire :

> Qualiter artifici victurae pollice cerae
> Accipiunt formas ignemque manumque sequuntur[3];
> (I, 332 sqq.)

que l'aimable poète trouve de si jolis vers pour dépeindre l'effarouchement et la douce fraternité des colombes :

> Qualiter Idaliae volucres, ubi mollia frangunt
> Nubila, jam longum caeloque domoque gregatae,

1. Silius imitait lui-même Virgile, à qui Stace, dans la même comparaison, a emprunté deux mots :

> e pastu referuntur aves.
> (I, 556).
> cum sese e pastu referunt.
> (*Én.*, VII, 700.)

2. Cf. Homère, *Iliade,* IV, 141.
3. Cf. Horace, *A. P.*, 163 : « cereus in vitium flecti », et Pline le Jeune, VII, 9.

Si junxit pinnas diversoque hospita tractu
Venit avis, cunctae primum mirantur et horrent ;
Mox propius propiusque volant, atque aere in ipso
Paulatim fecere suam plausuque secundo
Circumeunt hilares et ad alta cubilia ducunt[1].

(I, 372 sqq.)

4° Le Style et la Métrique.

Le style de l'*Achilléide* est aussi nouveau, mais d'une nouveauté moins cherchée, d'une allure plus unie et d'un sens plus clair que celui de la *Thébaïde*. Il présente d'ailleurs la même richesse de vocabulaire et une souplesse d'expression aussi variée. Il est plus personnel : Virgile est imité plus rarement et plus librement ; le poète lutte surtout avec lui-même et s'efforce, toujours avec succès, de se surpasser.

Il paraît avoir introduit dans l'*Achilléide* six mots nouveaux, dont trois ἅπαξ : *abnatare* (I, 383), *effulgurare* (I, 231), *interfurere* (I, 395) ; des écrivains postérieurs en ont repris deux autres : *degrassari* (I, 408), *gregare* (I, 373) ; enfin, bien qu'Ovide lui eût légué le nom propre *Scyriades,* il a employé, pour les besoins du mètre, *Scyreïdĕs* (I, 821), qui est un ἅπαξ dont les Grecs mêmes ne lui donnaient pas le modèle.

Il a encore employé un verbe rare : *deplere* (I, 8), un substantif oublié depuis Varron, *accubitus* (I, 107), trois mots grecs déjà transcrits dans la *Thébaïde : gymnadas* (I, 358 ; cf. *Théb.,* IV, 106), *nebridas* (I, 716 ; cf. *Théb.,* II, 664), *pale* (II, 155 ; cf. *Théb.,* VI, 805). Il a changé le sens d'un plus grand nombre, soit par le passage du sens propre au sens figuré (*asperare,* I, 401 ; *efferare,* I, 425 ; *fax,* I, 164 ; *perlibrare*[2], I, 762 ; *praestruere,* I, 481[3]), ou du sens figuré au sens propre (*oberrare,* I, 601 ; *torpor,* II, 117) ; soit en leur donnant un sens rare ou obscur (*difficilis* = tardus, I, 604 ; *trux* = amoris

1. Peut-être la première idée de cette comparaison est-elle venue à Stace de ce vers de Virgile :

Praecipites atra ceu tempestate columbae.

(*Én.*, II, 516.)

Mais ce ressouvenir — s'il existe — n'ôte rien au mérite de Stace.

2. Au propre dans Silius Italicus, *Punic.,* II, 189 ; V, 321 ; XV, 699.

3. Cf. Ovide, *Métam.*, XIV, 797.

inexpers[1], I, 302 ; *rotare* = reducere, I, 233) ; soit, enfin, en leur attribuant une signification flottante et indécise (*plenus* = réalisé, I, 22 ; *alternus*, I, 395, 595 ; *fatigare*, I, 104, 217, 338 ; *frangere* ou *infringere*, I, 264, 355, 575, 689 ; *laborare*, I, 522 ; *premere*, I, 242, 469, 541, 568, 638[2] ; *timere*, I, 213, 686[3]).

Rien d'irrégulier ou de simplement rare dans la déclinaison des mots latins, sinon une fois, *puppim* (II, 77) et *puppi* (I, 680), alors que partout ailleurs, contrairement à l'usage de Virgile, il écrit *puppem* et *puppe*. Mais sa façon de décliner les mots grecs mérite un tableau spécial :

1re déclin. fém. :	*nom.*	ē	(Thrace, I, 201 ; Hecate, I, 344 ; Nemee, I, 415).
	gén.	es ou ae	(Pholoes, I, 168 ; cf. *Théb.*, IV, 688, Nemees ; Aetnae, I, 824).
	acc.	ăn ou en	(Deidamīăn, II, 82 ; Aetnen, I, 490 ; palen, II, 155).
— masc. :	*voc.*	ē	(Thestoridē, I, 497).
	acc.	en	(Aeaciden, I, 364 ; Peliden, I, 721).
	abl.	ē ou ā.	(Aeacidē, I, 608 ; Agyrtā, I, 819).
2e déclin.	*nom.*	ŏs.	(Sperchios, I, 239).
3e déclin. sing. :	*nom.*	ōn ou ŏ	(Chirōn, II, 82 ; Agamemnŏ, I, 553).
	voc.	ĭ	(Thetĭ, I, 80 ; Nērēĭ, I, 527).
	gén.	os ou is	(Stygos, I, 269 ; Thetyos, I, 49 ; Nereidos, I, 392 ; Chironis, I, 507).
	dat.	ĭ ou ī	(Palladĭ, I, 285 ; Thetidī, I, 955).
	acc.	a ou em	(Chirōna, I, 106 ; Hectora, I, 474 ; Thesea, I, 72 ; Bebryca, I, 190 ; Aegaeŏna, I, 209 ; Thaumantida, I, 220 ; Caenea, I, 264 ; Penthea, I, 840 ; Protēa, I, 32 ; heroa, I, 5 ; Lycomedem, I, 891).
	abl.	ī plutôt que ĕ dans les adj.	(artificī, I, 332 ; vigili, I, 794).
— plur. :	*nom.*	ĕs ou ē	(Tritōnĕs, I, 55 ; Scyrēĭdĕs, I, 821 ; cētē, I, 55).
	acc.	ăs	(heroas, I, 118 ; Naidas, I, 295 ; Cycladas, I, 390 ; gymnadas, I, 358 ; nebridas, I, 716 ; Phrygas, II, 60).

1. C'est Sénèque (*Troades*, 832) qui lui a fourni l'expression : *Trux puer*. Cf. *Théb.*, VII, 342.

2. I, 499, P donne : *premantque*, qui me paraît, malgré le sens si vague du mot chez Stace, tout à fait inintelligible ; il convient de lire, avec Baehrens : *fremantque*.

3. I, 686, P donne : *multa timentem*. Les éditeurs corrigent et écrivent : *multagementem* ; Klotz préfère *tumentem*. Le verbe *tumere* a aussi un sens vague chez Stace, mais il ne voudrait rien dire ici ; *timentem*, au contraire, s'explique très bien avec la signification de : *anxieux*, qu'il a déjà au vers 213.

Il y a plus de hardiesse dans sa syntaxe, mais presque toutes peuvent se recommander de Virgile : ainsi ces génitifs de relation : *securus pelagi* (I, 233), *securus turbae* (I, 311), *blandus precum* (I, 911), et ces accusatifs imités du grec : *diffusus nectare vultus* (I, 53), *omnia mutatus* (II, 9).

Les régimes des verbes offrent des particularités plus frappantes. Il construit avec l'accusatif : *supervenire* (I, 148)[1], et beaucoup de verbes de mouvement suivis d'un complément de lieu : *deferre* (II, 62), *mittere* (I, 921)[2]; avec l'accusatif précédé de *in* : *damnare* (I, 800; cf. *Théb.*, IV, 183); avec le datif : *bellare* (I, 96), *deducere* suivi d'un nom de personne (I, 924)[3]; avec l'ablatif, des verbes de mouvement, comme : *cadere* (gurgite nostro cecidere trabes, I, 43 sqq.), *transferre* (dilecta cervice monilia transfert, I, 329), *jacere* (spumante salo jaciens, II, 16)[4].

Stace est très libre dans l'emploi de l'infinitif : après les verbes de mouvement, comme : *ferre* (I, 134), *mittere* (I, 120), *exire* (I, 288), *ire* (I, 821); après des verbes exprimant le commandement, comme : *imperare* (I, 693), *monere* (I, 708); ou l'empêchement : *arcere* (I, 685). On trouve aussi chez lui : *electus solvere* (II, 51), *petebat ferre* (I, 352), et même cette tournure qui a effrayé tous les éditeurs, sauf Klotz : *admoto non distat comere tactu* (I, 343)[5]. Mais cette construction, qui rappelle le grec, est assez fréquente chez les poètes, surtout chez Horace[6].

Quelquefois, cependant, — très rarement, car il juge sans doute la tournure trop lourde, — Stace n'use pas de l'infinitif : ainsi il dit *miror quod*[7], mais il en résulte une incorrection

1. Cf. *Théb.*, II, 298; VII, 275.

2. Klotz lit, dans P : *mittitur Haemoniae*, et non : *mittitur Haemoniam*. Ce serait le seul cas où Stace aurait usé du datif dans une telle construction ; mais ici encore il pourrait se recommander de Virgile.

3. Le datif de but est employé d'une façon digne de remarque dans trois passages : *jaculis rarescunt umbrae* (I, 421); *caeduntur robora classi* (I, 428); *silva minor remis* (I, 429).

4. Cf. Virgile, *Géorg.*, I, 374 sqq., et la note de Forbiger. Il faut noter aussi la construction *igne et sanguine torquens* (I, 516), analogue sans donte à celle de Virgile (*Géorg.*, II, 165) : *auro plurima fluxit*. C'est un ablatif instrumental.

5. Il est vrai que les éditeurs ont cru à tort que *comere* dépend de *distat :* je le rattache plutôt à *admoto*.

6. Cf. *Étude sur la « Thébaïde »*, p. 313, n. 3.

7. *Miror* est construit ailleurs avec la proposition infinitive (I, 282 et 482). Cf. *Théb.*, IX, 458.

véritable, car il mêle dans les propositions causales qui suivent l'indicatif et le subjonctif :

> Quodque *fugit* comites, nimio quod lumine sese
> *Figat* et in verbis intempestivus *anhelet*
> Miratur. (I, 584 sqq.)

Libre comme il l'est dans le cas des régimes, on peut s'imaginer avec quelle hardiesse il use des prépositions. Tantôt il les supprime là où elles seraient nécessaires : *ab* (I, 608); *ex* (I, 490); *in* acc. (I, 921; II, 62), *in* abl. (I, 219, 506, 700); tantôt il leur donne un sens rare ou même inusité : *ab* (I, 623, et surtout I, 207), *ad* (I, 593); *in* acc. (473, 485), *in* abl. (I, 41, 672). D'ailleurs, toutes ces libertés, sauf peut-être I, 207, sont autorisées par l'exemple de Virgile, et ont été dépassées par Stace lui-même dans la *Thébaïde*[1].

Quant aux négations, deux remarques seulement sont à faire : Stace a employé une fois *haud* pour *ne* (I, 73), *nec* pour *et non* (I, 941), et pour *ne... quidem* (I, 639).

Dans l'emploi des adverbes, notons la fréquence de *multum* devant un participe ou un adverbe (I, 3, 145, 201, 379, 449, etc.), et ces pluriels neutres d'adjectifs : *multa* (I, 680), *anxia* (I, 832).

Signalons encore, dans les conjonctions, *quanquam* suivi d'un subjonctif (I, 467 sqq.), suivi d'un indicatif (I, 566).

Dans le style de l'*Achilléide,* comme dans la *Thébaïde,* les hypallages et les métaphores abondent. Citons seulement : *umbra* = arbor (I, 215); *rubor* = sanguis (II, 85); *rudentes* = vela (I, 692); *gelidus pallor* = gelu pallidum (I, 158); *anni tumentes* (I, 292); *forma glauca* = pisces (I, 224); *laurigeros ignes* = laurigeri dei ignes (I, 509); *diffundere brachia telis* (I, 634); *cunabula parvo* (Achilli) *Pelion commisimus* (I, 38).

Parmi les métaphores, voici des exemples du passage de l'inanimé à l'inanimé : *aspersus auro* (I, 716); *nubes maligna* (I, 265); *natat ignis purpureus* (I, 161); quasque ordine gentes *Litore Abydeno maris alligat unda superni* (I, 411); — de l'animé à l'inanimé : *obruit* (I, 294); *obstat* (I, 296); *difficilis* (I, 604); *ignis juventae* (I, 267); *te molimur* (I, 19); *perlibrare visu*

1. Cf. *Étude sur la « Thébaïde »*, p. 320, n. 2.

(I, 762); *ire per omnem heroa* (I, 4); *fluxa* membra cubili (II, 108); — de l'inanimé à l'animé : *efferat aurum* (I, 425); *latratus pelago* (I, 451); *haurire ignes* (I, 509); *reptantes anni* (II, 96); *conspirante veneno* (I, 433); *bibere vulnera* (I, 433); *pigris addunt mucronibus iras* (I, 435); — de l'animé à l'animé : *hoc sudare pulvere* (I, 17); *pulso nemus* (I, 10); — du concret à l'abstrait : *asperare facinus* (I, 401); *tumere* (I, 348); — de l'abstrait au concret : *fax* (I, 164, 637); *accedit dictis* (I, 363); *semina laudum* (I, 188); *erectum bellum* (II, 34); *plena injuria raptae* (I, 47); *extremis admota pericula metis* (I, 258); *totisque novum bibit ossibus ignem* (I, 303)[1].

Quelques-unes de ces métaphores sont doubles et triples, c'est-à-dire qu'elles ne se suivent pas : telle la dernière. On en citerait d'autres, habituelles à Stace, par exemple : *pandere semina laudum* (II, 89; cf. *Théb.*, XII, 547 : *aperit semina laudum*). Il convient de relever aussi ces alliances de mots : *blande populatus* (I, 21); *spolia hospita* (I, 66); *dulcibus armorum furiis* et *supplice regum conquestu* (I, 398).

Ces listes de tournures et de constructions plus particulières à Stace ne rendent pas, d'ailleurs, la véritable impression de son style abondant et flexible, où les mots, maîtrisés et rassemblés par le poète sous des lois qu'il crée, prennent des sens nouveaux, achèvent la peinture et, en quelque sorte, parlent aux yeux : Stace ne dira pas qu'Achille embrasse sa mère, qu'il lutte à la palestre ou au ceste, mais qu'il lie des embrassements, qu'il noue la lutte ruisselante d'huile, qu'il répand les cestes[2]. La phrase souple et variée, tantôt courte sans sécheresse, tantôt allongée sans lourdeur, rappelle avec moins de simplicité la libre allure de la phrase grecque, capable de

1. Pour une étude plus complète des métaphores et pour les rapprochements instructifs que l'on doit établir entre Stace et les autres poètes, je dois renvoyer encore à l'*Étude sur la « Thébaïde »*, p. 324 sqq.

2. *ligat* amplexus
(I, 576.)
Liquidam *nodare* Palen et *spargere* caestus
(I, 155.)

Le procédé apparaît dans cette expression moins heureuse :
(Patroclus) magnis *extenditur* aemulus actis.
(I, 175.)

presser l'idée ou de l'envelopper avec grâce, toujours aisée et légère. Dans l'élégant tissu de ce style, comme dans le détail des épisodes et des peintures, il y a encore des réminiscences de Virgile, d'Horace[1], d'Ovide; mais elles deviennent rares et se fondent, sans effort et même sans dommage, dans le ton propre et personnel de l'auteur de l'*Achilléide*. Plus souvent que de ses modèles le poète se souvient de sa *Thébaïde*, mais les hardiesses dures d'autrefois s'adoucissent et s'éclairent. Il atteint ici non à toute l'originalité et à toute la perfection dont la nature l'avait rendu capable, mais au plus haut degré de son art dans les peintures mythologiques et héroïques, que lui imposaient son éducation et son temps.

La suite du poème eût-elle tenu les promesses du premier chant? Que d'autres en décident, s'ils l'osent.

Sans rechercher ce qu'aurait pu être ce qui n'est pas, je terminerai cette étude par un tableau métrique des 1,124 vers authentiques du fragment[2], comparé à la *Thébaïde*:

dsds	189	16,81 o/o	(16,2 o/o)[3]
dsss	117	10,40	(12,6)
ddds	112	9,96	(8,9)
ddss	100	8,89	(11,1)
dssd	74	6,58	(6,8)
dsdd	72	6,40	(6,5)
sdds	70	6,22	(4,9)
ssds	68	6,05	(5,6)
ddsd	67	5,96	(6,3)
sdss	64	5,78	(5,9)
sdsd	49	4,36	(3)
dddd	38	3,38	(3,7)
ssdd	34	3,02	(2 3)

1. Cf. notamment Horace, *Carm.*, II, 5, 21 sqq., et *Achill.*, I, 336 sqq.

2. Au vers 651, j'ai adopté l'ingénieuse correction de Klotz : *Paene Jovi*. Mais j'ai lu, au vers 152 : *Phārsālīvĕ*, et non : *Phārsălĭāevĕ*. Stace, cependant, a certainement altéré la quantité à d'autres endroits : *Nērĕĭs* (I, 481); *Nērēĭ* (I, 527); *Nērēĭdăs* (I, 158); *Aēgāeŏnă*, au lieu de *Aēgāeōnă* (I, 209). Sans entreprendre ici l'examen détaillé de sa prosodie, notons encore l'allongement de la 3e personne du verbe *coit*, au début du 3e pied (I, 458); l'abrègement de *potĭtur* (I, 642), conforme à l'usage; l'abrègement du datif singulier (*Palladĭ*, I, 285), et de tous les nominatifs et accusatifs des mots grecs de la 3e déclinaison (*Tritonĕs*, I, 55; *Naidăs*, I, 295). Pour plus de détails, voir le tableau des déclinaisons.

3. Chiffres de la *Thébaïde*, d'après Mœrner (*De P. Papinii Statii Thebaide Quaestiones criticae, grammaticae, metricae*, Regimonti, 1890), p. 73 sqq.

sddd	30	2,76	(2,2)
ssss	25	2,22	(2,4)
sssd	15	1,33	(1,6)

Nombre de dactyles au 1er pied :	769	68,42 o/o	(72,1)
— spondées —	355	31,58	(27,9)
— dactyles au 2e pied :	530	47,16	(46,1)
— spondées —	594	52,84	(53,9)
— dactyles au 3e pied :	613	54,54	(50,3)
— spondées —	511	45,46	(49,7)
— dactyles au 4e pied :	379	33,72	(32,6)
— spondées —	745	66,28	(67,4)
Nombre de dactyles aux 2e, 3e et 4e pieds :	1.522	45,14	(43)
— spondées —	1.850	54,86	(57)
Nombre de dactyles sans les 4 premiers pieds :	2.291	50,96	(50,3)
— spondées —	2.205	49,04	(49,7)

L. LEGRAS.

NOTES GALLO-ROMAINES

XXXVII

LE VASE DE GUNDESTRUP

(Planches I-X)

Nous publions ici les figures du vase de Gundestrup, d'après le moulage conservé au musée de Saint-Germain, et nous le faisons simplement pour mettre des documents exacts sous les yeux des érudits français, qui ne peuvent toujours consulter la belle publication de M. Sophus Müller[1].

En ce qui concerne l'interprétation du monument, nous nous bornerons simplement à résumer les résultats auxquels nous sommes parvenus, en espérant qu'il nous soit possible un jour de les développer plus amplement.

1° Le vase de Gundestrup n'a pas été apporté de Gaule dans le Jutland : il a été fabriqué sur place, et pour l'usage du pays dans lequel il a été découvert[2].

2° Ce pays appartenait à la nation des Cimbres, et cette nation, même après le départ des émigrants que devait vaincre Marius, a continué à vivre[3], plus industrieuse peut-être et plus intelligente que la plupart des autres nations de Germanie.

1. *Der Store Sœlvkar fra Gundestrup i Jylland,* extrait des *Nordiske Fortidsminder,* 1892, in-4°, Copenhague, Thieles Bogtrykkeri *(Le grand Vase d'Argent de Gundestrup en Jutland),* par Sophus Müller. — Le Musée de Saint-Germain possède une traduction en français de ce travail. — Je ne saurais trop remercier M. Salomon Reinach de toutes les facilités qu'il m'a accordées pour étudier et reproduire le vase. Ce fut une grande joie pour moi que de travailler sous ses auspices.

2. Gundestrup est dans les paroisse et district d'Aar, département d'Aalborg. Il s'agirait de savoir s'il n'y a pas là quelque vieil habitat ou quelque vieille forêt sacrée analogue à celle des Semnons (Tac., *Germ.,* 39).

3. Tacite, *Germanie,* 37; Strabon, VII, 2, 1.

3° C'est pour elle qu'a été fait ce vase, entre l'époque de la campagne de Drusus (4 de notre ère)[1] et la fin du second siècle[2].

4° Les Cimbres avaient pour principal vase sacré le chaudron qui leur servait à recevoir et examiner le sang des victimes. Ils firent présent de ce chaudron à Auguste[3]. Il n'est pas impossible que le vase de Gundestrup ait remplacé celui qu'avait reçu l'empereur.

5° Il fut, en tout cas, le principal talisman de la nation cimbrique, et il est possible que son plus grand sanctuaire national ne se trouvât pas loin de l'endroit où il a été découvert.

6° S'il a été placé à cet endroit, c'est pour être mis à l'abri dans un moment de danger public, probablement lors d'invasions ou de guerres qui, entre 100 et 200, détruisirent le nom cimbrique[4].

7° Les figures et les scènes qui y sont représentées se rapportent aux plus grands dieux de la nation, et ces grands dieux sont surtout de caractère astral et chthonien.

8° Les analogies que ces figures présentent avec les figures de divinités gauloises ne prouvent pas qu'il s'agisse de celles-ci[5]. Il y avait en effet les plus étroites affinités et une communauté d'origine entre le groupe des dieux gaulois et celui des dieux germaniques, auquel se rattachait la religion cimbrique[6]. — Au surplus, de tous les peuples germaniques, les Cimbres étaient les plus semblables aux Gaulois[7].

1. Monument d'Ancyre, V, 14-18, p. 105, Mommsen, 2ᵉ éd.; Strabon, VII, 2, 1; etc.

2. C'est avant 200 que le nom des Cimbres a dû disparaître; Ptolémée (II, 11, 7) est le dernier qui le mentionne, et c'est peut-être d'après une ancienne source.

3. Strabon, VII, 2, 1, mentionne τὸν ἱερώτατον παρ' αὐτοῖς λέβητα, qu'ils envoyèrent à Auguste; le même, VII, 2, 3, cite κρατῆρα χαλκοῦν servant aux sacrifices et d'une contenance de vingt amphores. C'est sans doute le même. — Vingt amphores représentent le tonneau, ou un muid de cinq hectolitres (525 l.), et c'est évidemment beaucoup plus que le vase de Gundestrup.

4. Sans doute au temps de la double extension des Angles ou des Saxons, qui paraît avoir bouleversé les conditions politiques du pays, et amené peut-être une réaction indigène, la prédominance d'un élément plus réfractaire aux influences méditerranéennes; cf. Bremer, 2ᵉ éd., §§ 131 et 137 (place trop tôt l'extension des Saxons).

5. En voici une qui, je crois, n'a pas été signalée. Le bas-relief de Saintes (*Revue*, 1907, p. 364) présente, à côté des deux figures principales, une toute petite figure annexe : on retrouve cette figure annexe, et vêtue également d'une robe talaire, à Gundestrup (planches, 9). — La même planche de Gundestrup présente une divinité féminine tenant un oiseau de la main droite, comme celle du dit bas-relief de Saintes.

6. Dans un sens contraire, Sophus Müller (en dernier lieu *L'Europe préhistorique*, p. 180) croit que le vase a été fabriqué « par un homme qui a appris son art en Gaule ».

7. Ne pas oublier qu'ils ont été souvent qualifiés de *Galli* par les Romains.

9° Le culte prépondérant, sur ce vase et dans la religion cimbrique, est le culte de la Terre, mère de la race germanique. C'est elle qui est figurée sur une grande plaque[1], comme πότνια θηρῶν, « la dame des fauves, » c'est-à-dire comme la Terre-Mère indigène adaptée à la Cybèle hellénique, et on la retrouve sur une petite plaque[2], dans une attitude plus proprement barbare, flanquée du dieu et de la déesse qu'elle a engendrés. Et le dieu cornu accroupi, d'une grande plaque[3], est aussi un dieu chthonien, fils ou époux de la Terre.

10° Le vase possédait huit plaques extérieures figurant des dieux; nous n'en avons que sept. Il est possible que la huitième fût l'image, non pas d'un dieu, mais d'un chef, et qu'on pût ainsi rapprocher le vase des monuments romains qui intercalent la figure de l'empereur au milieu de celles des sept jours de la semaine[4].

11° Je crois en tout cas, sans pouvoir le prouver, que les dieux figurés à Gundestrup sont ceux des jours d'une semaine germanique[5], et que les différentes représentations du vase se rapportent à différents épisodes du calendrier ou de l'année religieuse[6].

12° On peut le comparer, à ce point de vue, au vase dit de Mons ou de Bavai, au Cabinet des Médailles, et à ceux qui ont été découverts en Hainaut, en Flandre, sur le territoire de nations, Nerviens ou Tongres, qui étaient en partie d'origine germanique et en partie même apparentées aux Cimbres et Teutons[7].

13° Et on peut encore le rattacher, à ce point de vue, à l'ensemble des monuments belges ou gallo-belges connus sous le nom de monuments de l'anguipède, monuments qui ont

1. Planches, 4.
2. Planches, 13.
3. Planches, 5.
4. Espérandieu, *Bas-reliefs*, I, n° 412.— Je remarque que trois des plaques extérieures figurent des dieux qui semblent en attitude de combat ou de suprématie : contre les hommes aux sangliers, n° 14, peut-être contre le lion, n° 11 ; voyez aussi l'homme et l'animal mort, n° 9 (et c'est peut-être Mars) ; contre les hippocampes, n° 8 ; contre les cerfs, n° 12 (et c'est peut-être Apollon); il serait donc possible que le vase ait été fait à l'occasion de quelque victoire.
5. La déesse à l'oiseau (planches, 9) pourrait être l'équivalent de Vénus.
6. Le dieu aux hippocampes (planches, 8) pourrait être l'équivalent de Saturne. — Il ne faut pas oublier qu'on ne sait pas quelle place occupaient la plupart des plaques extérieures.
7. César, *De b. G.*, II, 29, 4; Tacite, *Germ.*, 28.

aussi un rapport étroit avec les cultes des jours et des saisons, de la vie astronomique.

14° Le taureau est la bête essentielle du vase et du culte qu'il concerne. On doit rapprocher ce fait du fameux taureau d'airain sur lequel les Cimbres prêtaient serment et qu'ils emportaient à la guerre[1].

15° Les figures se composent de deux séries tantôt enchevêtrées, tantôt « adaptées » l'une à l'autre[2] : une série purement indigène, une autre inspirée de figures helléniques[3].

16° Il est donc probable que les scènes de ce vase ont été d'abord imaginées, soit sur un vase semblable dont celui-ci serait la copie, soit sur une maquette ou un dessin fait par un artiste grec, comme ce Zénodore qui façonna le Mercure du puy de Dôme : mais l'exécution a été l'œuvre tout entière d'un ou de plusieurs ouvriers indigènes, qui n'ont pas reconnu et compris la plupart des détails présentés sous leurs yeux, et les ont entièrement défigurés.

17° L'arrivée de cet artiste chez les Cimbres peut s'expliquer par les relations d'amitié qu'ils ont entretenues avec Auguste, vers l'an 4 de notre ère[4].

18° Les détails d'origine hellénique, figures ou ornements, ne nous éloignent pas de l'art grec du premier ou du second siècle; et le caractère « vieux grec » de certaines figures s'explique par les procédés de la technique barbare.

19° Les détails d'origine indigène, coiffure, costume, armes,

1. Plutarque, *Marius*, 23.

2. Que l'adaptation des dieux germains à des dieux classiques ait commencé dès ce temps-là, et chez les Germains eux-mêmes, cela me paraît bien résulter de la *Germanie* de Tacite, cf. 40, 43.

3. Jusqu'à quel point il y a eu enchevêtrement, voyez le n° 11 : d'un côté, c'est bien Hercule et le lion de Némée, comme l'a répété M. Sophus Müller, mais Hercule est habillé à la barbare; et l'autre, c'est la déesse indigène au *torques*. Il y a, dans la combinaison de toutes ces figures, grecques et antochthones, beaucoup d'habileté, un plan bien conçu, et ce n'est qu'un artiste étranger qui a pu arranger tout cela. Évidemment, la plupart de ces figures sont de fantaisie. Je me demande si c'est le cas pour les éléphants. Il ne serait pas impossible que les Cimbres en aient vu, et même chez eux, lors des expéditions des Romains: César, dit-on, en mena un en Bretagne; Domitius en conduisit en Gaule.

4. Monument d'Ancyre, V, 14 et s., p. 104-5 : *Cimbri.... amicitiam meam petierunt*; Strabon, VII, 2, 1. Un autre exemple de ces relations entre les Germains des bords de la Baltique et l'Empire est fourni par la visite à Rome d'un ambassadeur des Teutons (Pline, XXXV, 25). Inversement, voyez le voyage, sur ces bords, de Julianus au temps de Néron, (*id.*, XXXVII, 45).

figurines divines[1], etc., se retrouvent dans la Germanie de la même époque; et la *Germanie* de Tacite est le document écrit qui est le plus voisin du vase de Gundestrup.

La plupart de ces résultats ont été acquis, dès le début, par les recherches d'Alexandre Bertrand[2] et de M. Sophus Müller.

Camille JULLIAN.

1. Planches, n° 14 : comparez les deux hommes portant de petits sangliers à ce que Tacite (*Germ.*, 45) dit des Estes : *Insigne superstitionis, formas aprorum gestant.* Le dieu, dans cette figure, peut ne pas combattre les deux hommes, mais les soutenir ou les élever. Mais il peut être, aussi, figuré comme leur vainqueur et leur maître. — Les figures de Gundestrup (n° 2) portent des vêtements, tuniques et braies, plus serrées qu'à l'ordinaire des peuples barbares. Mais, outre que le propre des artistes du vase a été de resserrer le dessin et de remplacer les saillies par des traits, cf. Tacite, 17 : *Locupletissimi veste distinguuntur, non fluitante, sed stricta et singulos artus exprimente.* — En ce qui concerne la coiffure, comparez le sacrificateur de la planche n° 2 à Tacite, 38 : *Insigne gentis obliquare crinem nodoque substringere.* — En ce qui concerne les casques des cavaliers, cf. ce que dit Plutarque des cavaliers cimbres (*Marius*, 25).

2. *La Religion des Gaulois*, p. 362-380. — Au moment de donner le bon à tirer de cette feuille, j'apprends deux choses qui intéressent le vase de Gundestrup : l'une, c'est que M. Salomon Reinach vient d'en donner des dessins au trait dans sa nouvelle édition du Guide illustré du Musée de Saint-Germain; l'autre, c'est que M. Demarteau va publier, dans les Mélanges en l'honneur de Kurth, une étude sur le vase planétaire de Jupille, auquel nous faisons allusion à la page 73.

LA CRAVATE CHEZ LES GAULOIS

Nous recevons de M. Dangibeaud la lettre suivante :

« Mon cher ami,

» J'ai lu votre entrefilet (*Revue*, 1907, p. 373), relatif à la cravate-foulard que vous voulez mettre au cou des hommes représentés sur les stèles gallo-romaines, à la place du capuchon que jusqu'ici[1] on avait l'habitude de reconnaître dans le bourrelet du haut du vêtement porté par ces hommes.

» Permettez-moi de vous dire que l'exemple d'après lequel vous vous êtes départi de votre réserve à l'égard d'une nouvelle interprétation[2] n'est pas bien choisi. Vous avez mal compris la photographie, que je vous avais envoyée, de l'une des faces de la récente acquisition du Musée de Saintes. Ce que vous prenez pour des pans de foulard retombant sur la poitrine, ce sont des plis de vêtement et pas autre chose. Votre cravate, à votre compte, aurait les dimensions d'une étole !

» La photographie vous a trompé (*fig. 1*) parce que la photographie n'est pas un enregistreur fidèle, impeccable de la réalité. Elle fausse souvent la nature, perspective, premier plan, etc. La lumière un



Fig. 1.

1. [Je n'ai pas dit « à la place du capuchon », et je n'ai pas parlé de toutes « les stèles gallo-romaines ». J'ai dit qu'*outre* le capuchon, ou parfois *au lieu* du capuchon, les Gaulois pouvaient porter une cravate. — C. J.]
2. [Voir la note précédente. — C. J.]

peu vive détermine des ombres, simule des reliefs trompeurs. Il faut se méfier d'une épreuve unique. Qui veut se bien renseigner par la photographie doit se procurer plusieurs clichés de bonnes dimensions, pris à différentes heures, quand le monument ne peut pas être



Fig. 2.

déplacé et tourné de manière à recevoir la lumière d'un côté ou d'un autre.

» Dans l'espèce, vous avez réuni deux choses nettement distinctes sur l'original. Le bourrelet ressemble, — simple comparaison pour me faire mieux comprendre, — à une sorte de *torques* parfaitement rond et en relief devant. Il va en s'élargissant derrière le cou. On voit une raie comme une section en avant. Une cravate serait nouée ou croisée. Nouée, elle aurait un nœud visible et les bouts tomberaient sur les vêtements; croisée, on ne verrait pas les bouts. La pierre ne porte trace ni de croisement ni de nœud. Le capuchon me paraît,

au contraire, une excellente explication du bourrelet, un complément de couverture nécessaire dans un pays aussi humide que devait être et que l'est encore une grande partie de la Gaule, et particulièrement à sa place chez les Santons, qui s'étaient fait une spécialité de la fabrication de la cuculle. Les images du petit Dieu Télesphore sont un exemple précieux de l'emploi de ce mode de préservation contre le vent, le froid et la pluie par les Gallo-Romains [1].

» Ch. D... »

1. [Mais j'ai été à mille lieues de nier l'existence du capuchon chez les Gaulois. Elle est l'évidence même! J'en ai parlé cent fois et davantage, du capuchon! Je n'ai parlé que de certaines figures. Et que les Gaulois de l'époque aient connu, *outre* le capuchon (j'ai dit et toujours dit *outre*), la cravate, c'est ce qui me paraît résulter du monument d'Apinosus, auquel nous faisions allusion dans la note attaquée par M. Dangibeaud, et que nous reproduisons p. 77 *(fig. 2)*, d'après un cliché de M. Espérandieu. — C. J.]

QUESTIONS HANNIBALIQUES[1]

IX

UNE CONVERSION AU CLAPIER[2]

Mon cher Professeur,

Je n'avais pas perdu de vue la promesse que je vous avais faite d'aller me renseigner sur place aux cols du Mont-Cenis et du Clapier, et j'ai saisi pour cela l'occasion du Congrès du Club Alpin Français qui, cette année, se déroulait en Maurienne.

Le 13 août je suis allé au Mont-Cenis, et le 14 au col Clapier.

Pour ne pas être inquiété, je m'étais muni d'une permission que m'avait très aimablement délivrée le major général commandant la division de Turin.

J'ai donc pu circuler à mon aise, et je dois vous dire tout d'abord qu'il faut absolument renoncer à l'idée que l'on puisse *voir les plaines du Pô* d'un point quelconque du bassin du col du Mont-Cenis. Il y a contradiction entre l'orientation de la coupure et celle de la vallée de la Doire, et partout, partout vous vous heurtez à la longue arête du Rochemelon.

Prenez la carte italienne au 1/50,000e, et suivez sur les deux feuilles Montcenisio et Novalesa. Le plateau du Mont-Cenis, qui s'allonge du Ricovero 18 (frontière française) à la Gran Croce, sur un parcours à vol d'oiseau de 6 kilomètres environ dans la direction N.-O.-S.-E., ne se termine pas par une pente donnant sur la vallée principale. — De la cote 1876, un brusque dénivellement que la route rachète par les quatre grands lacets à l'aspect si connu, descend de plus de 100 mètres dans une gorge étroite, jusqu'au refuge n° 4, cette gorge comprimée contre la Rocca Nera au sud-ouest et les Roccie del Paradiso au nord-est. — Là on ne voit rien. Et quand on sort de cette gorge (2 kilomètres environ) pour descendre à Bard (1,534 et 1,500 mè-

1. Cf. 1907, p. 18-47 et 349-350.
2. *Ibid.*, p. 43-45.

tres), on est déjà trop bas pour pouvoir passer au-dessus du Mont-Palou (2,965 mètres), de la Croce di Ferro (2,553 mètres) et même des Tre Cresti (2,189 mètres) ou du Grand Bec (1,934 mètres).

On ne voit, durant tout ce trajet, que les montagnes de la rive droite de la vallée de la Doire qui ferment l'horizon.

Laissons la route actuelle.

Je suis allé flâner sur la rive droite du lac, où le plateau devient très mamelonné. J'ai passé au-dessus du fort Varisello, j'ai gagné la cime des rochers dits le Frasere par la carte (2,420 mètres), je suis monté à Corna Rossa (2,704 mètres) et là encore je ne pouvais pas voir la vallée du Pô, pas même celle de la Doire. Il était inutile d'aller plus haut ; il m'a semblé que du Malamot même on ne verrait rien, et qu'il faudrait venir jusqu'à la Cima di Bard (3,150 et 3,004 mètres) pour pouvoir échapper au rideau de l'arête de Rochemelon.

Annibal n'a pas pu aller si haut, et pour atteindre la Corna Rossa seulement les pentes sont déjà très redressées.

Ceci vu, et mon opinion faite, je suis revenu par une marche de flanc au col du Petit-Mont-Cenis, déjà bien relevé au-dessus du plateau (2,180 mètres), tandis que le niveau du lac est à 1,913 mètres.

Le col passé, pas besoin de redescendre.

De la borne-frontière même part une terrasse herbeuse, large, montant et descendant avec des inflexions fort douces, qui amène en trois quarts d'heure, comme l'indique la courbe de niveau, aux Granges de Savine.

Ces Granges de Savine, à 2,220 mètres approximatifs, occupent le fond très plat, un peu marécageux, d'un vallon large de 1 kilomètre environ et qui se prolonge en se relevant insensiblement jusqu'à l'arête du col Clapier.

Il y a là un espace de 4 kilomètres environ de longueur et de 1 kilomètre de large, que l'on peut considérer comme un vaste plateau incliné, légèrement incliné. A peine si le lac de Savine — du reste en décroissance, comme l'indique sa berge amont — rompt l'uniformité de cette pente par un très léger barrage. Tout cela est en herbages, recouverts en partie par les éboulements latéraux ; mais en supposant un peu moins de blocs éboulés ou en les déblayant, on peut trouver là un magnifique emplacement de camp.

Mais c'est au col, à l'arête elle-même que l'on voit encore manifestement la description de Tite-Live.

M. Colin a eu tort de dire qu'il faut se déplacer de 300 mètres à droite pour voir les plaines de l'Italie. Il faut, pour dire cela, cantonner le col à la brèche où se trouve la croix.

Le col n'est pas autre chose que la partie supérieure, la naissance si vous voulez, du plateau que nous avons suivi depuis les Granges de Savine. Comme lui il a environ 1 kilomètre de largeur entre la

base des contreforts de la Punta del Gran Vallone et celle des épaulements du mont Ciusalet.

Cette ligne n'est pas absolument horizontale comme vous le pensez bien. En gros elle présente deux dépressions séparées par un renflement. Chacune de ces dépressions forme le col, car un sentier passe à chacune.

Quant au renflement, supérieur d'environ 30 mètres à la partie la plus basse de chaque chemin, il présente un éperon, un promontoire en arrière comme en avant, tout cela parfaitement de niveau (2,472 mètres).

De la moitié méridionale de ce promontoire on échappe à l'arête projetée du mont Ciusalet, et on enfile directement la vallée de la Doire. J'ai vu, distinctement vu, la colline de la Sagra di San Michele (962 mètres) et le mont Curto (1,325 mètres) qui lui fait face, dessinant un admirable portique par lequel les plaines du Pô apparaissaient, et, sans la brume, j'aurais distingué Turin.

J'avais sous les yeux le texte de Tite-Live : « Annibal s'avança sur un promontoire dont la vue s'étendait au loin, et montra l'Italie et les plaines du Pô s'étendant au pied des Alpes... c'étaient les murailles de l'Italie. » Je vous assure que c'était bien cela.

Et on comprend qu'avec un col pareil, l'armée devant s'écouler le plus rapidement par les deux dépressions, le général se soit trouvé naturellement amené à se poster sur le promontoire qui les sépare.

Mais ce n'est pas tout.

Le grand écueil du système Perrin a toujours été la descente précipitueuse sur Jaillon, — et de fait, du promontoire en question on est comme perché dans les airs au-dessus de la gorge profonde de la Clarée, où le sentier descend avec des pentes formidables.

Et cela paraît forcé pour la dépression de gauche (N.-E.), celle où est la croix.

Mais la dépression de droite donne sur un plateau qui s'étend au pied de la roche d'Ambin et du mont Niblé, plateau où se trouvent les lacs Clapier. Ce plateau se termine bien aussi brusquement sur la vallée de la Clarée, mais à droite, il s'appuie à une pente de roches schisteuses, emmêlée d'à-pics et de corniches qui occupent la face orientale du mont Niblé et du mont Clopaca.

Un sentier court sur une de ces corniches, et je l'ai suivi presque jusqu'à la selle du mont Aria, j'ai vu qu'il se prolongeait jusqu'à celle du mont Quatre-Denti que M. Colin appelle col de Touille ou Tuglia.

Ce sentier est bon et on comprend qu'il serait facile avec de la main-d'œuvre de l'améliorer, comme on comprend aussi qu'il est exposé aux avalanches de printemps et même à des glissements.

Quand je suis revenu, les bergers de Savine m'ont affirmé que, par

ce sentier, ils conduisaient leurs vaches à San Colombano ou à Exilles, tandis que ces bêtes ne pourraient descendre à Jaillon.

Et alors je voyais se dérouler sous mes yeux tout le récit de Tite-Live, de ce Tite-Live que j'avais si peu prisé.

Le rocher qui resserre le chemin, c'est l'éperon du mont Niblé; l'escarpement qui a glissé, c'est cette pente de schiste.

L'endroit débarrassé pour camper, c'est le plateau des lacs Clapier; la roche calcinée et pulvérisée avec du vinaigre, c'est ce schiste; le chemin étant fait d'abord pour conduire les chevaux au pâturage inférieur de Touille, Tuglia ou des Quatre-Dents; les Numides revenant, presque horizontalement, sur un parcours de 4 kilomètres environ, pour élargir le passage pour les éléphants.

J'en suis demeuré abasourdi.

J'ai fait beaucoup de photographies qui ne sont encore ni révélées ni tirées; je vous les enverrai quand j'aurai pu le faire.

Je vous ai dit que je n'étais partisan que du mont Genèvre; mais maintenant je me sens profondément ébranlé.

Cet aspect des lieux est si éloquent. Ces descriptions — sans noms et sans repères — correspondent si exactement aux lieux qu'on ne saurait mieux les décrire aujourd'hui! Le promontoire d'où l'on a la vue, la roche qui glisse mais qu'on peut entailler, l'horreur du précipice au-dessus duquel on passe, le plateau ou plutôt les deux plateaux avant et après le col, où l'on peut camper..., je ne connais rien dans les Alpes à quoi puisse si magnifiquement s'appliquer les termes employés par les historiens.

M. Colin dit avoir vu sur la rive droite du lac de Savine des traces de voie romaine. Je n'en ai point vu, mais il est vrai que les éboulis recouvrent tout. — Il dit aussi en avoir vu 2 kilomètres sur le plateau des lacs Clapier. Je n'ai rien vu et là ce serait la prairie qui aurait pu recouvrir.

Mais réellement il me semble que si une société ou un généreux Mécène faisaient les fonds, on pourrait, dans ces régions, faire des fouilles qui seraient peut-être décisives.

Je remarque que l'aspect des lieux vient répondre à un de mes gros arguments en faveur du mont Genèvre. Comment cette voie si bien faite serait-elle tombée en désuétude et dans l'oubli? — C'est que les avalanches ne se sont pas lassées d'emporter la route dans les schistes du mont Niblé, et qu'on s'est lassé de la refaire et de l'entretenir. Elle n'est mauvaise que là, mais là elle est terrible. On a trouvé meilleur ou plus solide ailleurs, et on l'a délaissée. Je connais dans les Alpes quelques autres routes, à des hauteurs bien moindres, comme la route de l'Arvant par exemple, qu'on sera obligé aussi de délaisser. Il y a là des conditions de nature que l'on ne peut vaincre, ou du moins que l'on ne peut vaincre sans retour.

Maintenant la difficulté se déplacerait et il faudrait comprendre comment l'armée carthaginoise a pu monter du Planais au Plan de Savine! Y a-t-il eu là quelque écroulement qui ait supprimé une terrasse, c'est possible?

Ce qu'il y a de curieux, c'est que du Ricovero 16 de la grande route se détache une route carrossable, bien tracée, presque abandonnée, qui vient au col du Petit-Mont-Cenis et qui semble se prolonger par la terrasse que j'ai suivie. Annibal est-il monté de Lanslebourg au Mont-Cenis, puis découragé par les abîmes de la Cenise a-t-il pris cette voie si engageante à droite? Ce serait une hypothèse possible. Cependant les erreurs, les impasses de Tite-Live s'appliquent si bien aux vallées d'Etiache et d'Ambin!

Depuis ma lettre du 19 août dernier, j'ai réfléchi à tout cela. Au cours de ma campagne de septembre, je suis retourné au col du mont Genèvre et l'ai examiné avec attention. Je suis aussi allé expertiser le col de l'Échelle et son voisin, le col des Thures que certains auteurs, surtout locaux, ont voulu faire passer à Annibal. J'ai causé avec diverses personnes, discuté, écouté des avis, et aujourd'hui toutes ces données se sont cristallisées dans mon cerveau, je ne suis plus ébranlé, comme je vous le disais le 19 août, je suis fixé, rallié, converti : je suis partisan décidé du Clapier.

Parmi les diverses considérations qui ont achevé ma conversion, il en est une qui m'a été soumise par un ami, et qui, à la réflexion, s'est imposée à mon esprit :

On est à peu près d'accord aujourd'hui pour admettre qu'Annibal n'a pas remonté la Durance à partir de son embouchure. Voulant éviter les Romains, il a fait un crochet et a remonté l'une des vallées septentrionales, l'Eygues pour quelques-uns, l'Isère pour le plus grand nombre. Le système en faveur veut donc qu'il ait franchi un col, au fond de l'Eygues, du Drac ou de la Romanche, col Bayard, col de l'Alp Martin ou col du Lautaret, pour venir reprendre la route du mont Genèvre. — Mais ces cols sont aussi élevés, sinon plus, que le col de la frontière; il aurait donc, avec son armée, fait une première ascension, puis une descente, puis une seconde ascension pour parvenir à son col. Or aucune partie des textes connus ne fait allusion à cette dualité d'ascensions. Au contraire, il semble en résulter qu'Annibal s'est avancé par une pente continue assez douce jusqu'au pied de la barrière, que là la pente est devenue beaucoup plus forte, mais qu'arrivé sur le faîte on n'a plus eu qu'à descendre. Un seul *cacumen!* — Mais alors c'en est fait du mont Genèvre, auquel, si l'on ne remonte pas la Durance, on n'arrivera que par le passage d'un premier col de 2,000 mètres environ d'altitude, incident trop important pour avoir été omis.

Alors nous n'avons plus comme solution possible que les cols allant du Tabor au mont Blanc, du col de la vallée Étroite au col de la Seigne, qui tous s'atteignent dans ces conditions.

Mais il nous faut descendre chez les Taurini, et non chez les Salassi, et alors nous voilà restreints entre le col de la Vallée Étroite et celui du Mont-Cenis.

Si dans cette limite nous cherchons le col d'où l'on peut apercevoir les plaines de l'Italie, le Clapier seul peut satisfaire.

Vous savez que je suis absolument sceptique à l'égard des précisions de détail, distances, temps, etc., recueillies plus d'un siècle après l'événement. Mais il est des grandes lignes qui sont certaines et qu'il va falloir condenser et vérifier sur place ; ce que nous pouvons faire déjà avec ce que nous avons :

1° Une vallée unique montant régulièrement en pente douce jusqu'au pied de la barrière ;

2° Des vallées divergentes à la base de la barrière de nature à faire tromper (Etiache, Ambin, Savine);

3° Une pente rapide pour s'élever sur la barrière;

4° Un plateau à la hauteur du col, assez vaste pour faire camper 20,000 hommes ;

5° Une portion du col même d'où l'on voit les plaines du Pô ;

6° Un plateau sur le revers italien où l'on peut camper, pour une armée de 20,000 hommes (campement pendant qu'on refait le chemin, le texte ne dit pas qu'on ait repassé le col);

7° Une pente fort abrupte, soumise à des glissements, mais où l'on a pu, par la calcination, tracer le chemin des éléphants.

Nous avons tout cela au Clapier, admirablement réuni. Sur tous les autres cols, nous sommes obligés de sacrifier quelque chose de ces données des auteurs.

Cela me paraît trancher la discussion.

Je me propose de rassembler au mois d'août, sur les lieux, les délégués de l'Académie delphinale, de l'Académie de Savoie et d'une ou deux sociétés italiennes. Mon projet est déjà tout prêt, reste à le faire adopter.

Deux de mes amis, habitués aux fouilles préhistoriques, dont M. Muller, que vous devez connaître de nom, prétendent qu'un campement de trois jours de 20,000 hommes ne peut pas ne pas avoir laissé de traces, foyers, détritus, fragments de poterie, etc., retrouvables même après deux mille ans. On a des foyers préhistoriques bien plus anciens. Ils ont l'intention d'aller, au mois de juillet, fouiller le plateau des lacs Clapier.

H. FERRAND.

M. HAUSER ET LA MICOQUE

O. Hauser. — **La Micoque** (Dordogne) *und ihre Resultate für die Kenntnis der palaeolithischen Kultur* [et ses résultats pour la connaissance de la civilisation paléolithique], *Basel*, 1. Teil, 1906-1907. — Bâle, première partie, 1906-1907 (26 pages, 16 planches, plan général et coupes).

Le travail ci-dessus indiqué inaugure, — l'auteur lui-même nous l'annonce, — une série de monographies qui nous donneront la description des fouilles qu'il se propose d'entreprendre en France ces années-ci. Cette nouvelle a très péniblement impressionné les savants français et allemands bien informés : aussi semble-t-il fort à propos d'en parler un peu longuement.

Dans le cercle des spécialistes compétents, particulièrement en Suisse, le nom de Hauser n'est pas inconnu. C'est lui qui, dans les premiers mois de l'année 1897, entreprit à Windisch, en Suisse (l'ancienne Vindonissa), des fouilles qui lui procurèrent rapidement une riche série de trouvailles. M. Heierli en a donné un compte rendu détaillé (*Argovia*, XXXI, Aarau, 1905), dont j'extrais ce qui suit : « ... Voilà qu'à la fin d'octobre 1897, le bruit circula que Hauser voulait abattre une partie des murs de l'amphithéâtre. On se refusa d'abord à croire qu'un homme, qui se compte parmi les gens civilisés, ait eu en effet une pareille pensée ; mais bientôt on apprit que le contrat était passé, aux termes duquel cette partie des murailles devait être renversée [1]. »

Les fouilles de Hauser se terminèrent, dans l'hiver de 1898-1899, par la vente des objets trouvés, parmi lesquels il faut citer en premier lieu un bassin d'argent qui porte une inscription et de riches bas-reliefs. « Il fut maintes fois présenté au Musée national suisse pour qu'on l'achetât. Mais on n'en fit rien, peut-être parce que les circonstances de la trouvaille, qui furent l'objet d'un examen attentif, ne parurent pas à l'abri de tout soupçon ». [2]

Hauser partit pour l'étranger et disparut pour un temps [3], mais fit

1. Heierli, *loc. cit.*, p. 67.
2. Heierli, *loc. cit.*, p. 94.
3. Cf. *Verwertungsanzeige des Betreibungsamtes*, IV, Zürich, 1. August 1905, Beitr. Nr. 2963.

paraître en 1904, orné de magnifiques planches, le compte rendu des fouilles qui avaient été cependant plusieurs fois mentionnées dans les procès-verbaux de la Commission fédérale et de la Commission Pro Vindonissa. L'auteur de cet écrit prétendait condenser en vingt-deux pages de texte toute l'histoire de Vindonissa et présenter dans ce travail « en quelque sorte un manuel de la civilisation romaine »[1].

La splendeur des planches n'attendrit pas la critique, et le professeur Dr C. Keller écrivit à ce sujet[2] : « Que le jeune homme qui veut s'introduire dans le monde savant par cet ouvrage sur Vindonissa, se tienne une bonne fois pour dit que la sincérité et la plus entière probité sont l'indispensable fondement de toute recherche scientifique. M. Hauser pèche si lourdement contre cette essentielle exigence que cette claire remontrance devenait nécessaire. Pour le moment, je m'en tiendrai là... »

Si je m'occupe, moi aussi, de M. Hauser, qui se défend si fort dans les milieux français d'être un marchand d'antiquités, c'est à l'occasion d'un marché intervenu en 1906 entre lui et la Société nurembergeoise d'histoire naturelle. Il avait offert à la dite Société une collection paléolithique provenant de la vallée de la Vézère et soi-disant recueillie par lui-même, de sorte qu'il en garantissait absolument l'origine et la stratigraphie. A l'appui de ses dires, il montrait des « coupes stratigraphiques » qu'il faut qualifier de plus qu'insuffisantes. Appelé à Nuremberg pour donner mon avis sur la collection, je me vis obligé de déclarer qu'une partie des objets ne pouvait avoir la provenance que leur attribuait l'étiquette de Hauser, et que l'objet indiqué comme « coup de poing » provenant de l'abri de Combe-Capelle était un nucléus néolithique du Grand-Pressigny. C'était une substitution comme on n'en pouvait commettre de plus maladroite.

Je passe sous silence l'achat de la collection de palafites du Dr Guibert.

L'exposé qui précède suffit à faire comprendre avec quel déplaisir on apprit dans le monde savant renseigné que Hauser avait fait l'acquisition d'un certain nombre de gisements importants, en France, et particulièrement dans la vallée de la Vézère, et qu'il se proposait d'y entreprendre des fouilles. Aussi est-il opportun d'examiner le premier compte rendu qu'a donné Hauser de ses nouvelles entreprises scientifiques.

Le voici sous la forme de la monographie indiquée ci-dessus, et qui parut à l'occasion de l'ouverture du Musée d'anthropologie de Cologne (28 juillet 1907), événement que des journaux belges ont élevé à la dignité de Congrès international.

1. O. Hauser, *Vindonissa*, das Standquartier römischer Legionen.

2. C. Keller, Kritische Bemerkungen zu neuesten Vindonissa-Publikation (*Neue Zurcher Zeitung*, 12 Januar 1905, Beilage zu Nr 12).

La préface de ce nouvel ouvrage de Hauser correspond exactement à celle de son travail sur Vindonissa. Elle promet à nouveau de maîtresses pièces pour l'édifice de la science, d'importantes rectifications des idées courantes, et des découvertes qui feront époque. Cet écrit se présentant comme le précurseur d'un travail d'ensemble, le lecteur s'attend à y trouver purement un bon exposé monographique des fouilles de Hauser à la Micoque même. Au lieu de cela, que trouve-t-il dans ces 26 pages d'un texte rien moins que très serré ? Beaucoup de topographie actuelle, mais de très insuffisants renseignements sur la stratigraphie et l'archéologie du gisement. Chose plus grave, ce qu'il dit de la stratigraphie, le point le plus important à la Micoque, se trouve en complète opposition avec les travaux de G. Chauvet, E. Rivière, L. Capitan, E. Cartailhac, J. Peyrony, A. Rutot[1].

Ces assertions de spécialistes consciencieux et expérimentés, appuyées sur une série de fouilles entreprises indépendamment et qui établissent l'existence de deux niveaux archéologiques comme un fait certain, indiscutable, voici comment Hauser s'en débarrasse : « On a parlé sans scrupule, » dit-il, « d'une couche particulière, et sur des trouvailles que ne rattache aucun lien stratigraphique, on a construit deux horizons ! » A cette expression « sans scrupule » de Hauser, j'oppose l'affirmation que ces savants et aussi M. Breuil, qui fut témoin de fouilles antérieures, ont absolument établi, à l'endroit coupé sur le plan de Hauser par la ligne A-B et aussi au point C du même plan, l'existence de deux niveaux archéologiques, différents comme contenu, et séparés par une épaisse couche stérile. Ces deux niveaux, par ignorance ou pour d'autres motifs, Hauser les supprime, tout simplement ; et c'est avec le dilettantisme d'un débutant qu'il examine l'inventaire des silex.

Il n'aurait pas dû échapper non plus à Hauser que, dans le niveau archéologique inférieur, le bison devient plus fréquent, et que le silex s'y présente plus compact, moins friable. Quant à la découverte d'os travaillés qui « devrait faire époque », il faut aussi la tenir au moins pour douteuse. Dans la planche XVI, un spécialiste expérimenté ne peut découvrir qu'un os brisé ! Malgré cela, Hauser non seulement sent le courage d'accuser de « manque de scrupules » des spécialistes quaternaires de première valeur, mais il se croit aussi la compétence pour discuter le classement définitif de la Micoque dans le paléolithique inférieur. Il s'appuie sur La Ferrassie qui, comme chacun sait, fut explorée d'une façon modèle par Peyrony. Il semble d'ailleurs incliné à accepter, au moins en substance, la suite des coupes archéologiques

1. Voir G. Chauvet et E. Rivière. Ass. franç. pour l'avanc. des sc., Congrès de Saint-Etienne, 1897 ; L. Capitan, *Rev. mens. de l'École d'anthropol.*, Paris, VI, 1896, p. 406 ; E. Cartailhac, Congrès préhistorique de France, Périgueux, 1905, p. 177 ; L. Capitan, *Revue préhistorique*, II, 1907, p. 1 ; A. Rutot, *Congrès préhistorique de France*, Vannes, 1906, p. 230 ; G. Chauvet, *Revue préhistorique*, II, 1907, p. 104.

présentée par cet auteur. Voici ce qu'elle serait, d'après lui : Acheuléen — Moustérien inférieur — Moustérien supérieur — Protoaurignacien (transition) — Aurignacien — *Magdalénien.* Un coup d'œil sur les collections de M. Peyrony suffit pour la rectifier ainsi qu'il suit : Acheuléen supérieur — Moustérien inférieur — Moustérien supérieur (avec couche de transition) — Aurignacien (divisé en plusieurs niveaux) — *Solutréen typique.* Ce dernier niveau contient des pointes à pédoncules, la pointe à cran et la pointe en feuille de laurier, tous types caractéristiques. Mais Hauser était obligé de le présenter comme Magdalénien, sans quoi la théorie de son protecteur, le Dr P. Girod, en eût reçu dommage, théorie d'après laquelle l'Aurignacien n'est pas pré-, mais post-solutréen. M. Breuil a, du reste, déjà projeté sur les classements erronés de Girod la lumière qu'ils réclamaient[1]. Cependant, sans plus de preuves, Hauser classe la Micoque dans le Moustérien supérieur, par quoi il prouve trop clairement son ignorance totale des industries du paléolithique ancien du Nord de la France, lesquelles fournissent cependant l'instrument de la subdivision détaillée de ces niveaux. Le travail de A. Rutot *(loc. cit.)* pouvait indiquer à Hauser que la Micoque, pour des motifs archéologiques et faunistiques, ne peut appartenir qu'à l'Acheuléen supérieur et est prémoustérien.

Pour toutes ces raisons, il faut déclarer l'ouvrage de Hauser dépourvu de toutes les qualités scientifiques. Les illustrations du Dr Girod auraient mérité un meilleur texte.

On sait maintenant pourquoi les vrais savants considèrent l'activité de Hauser comme tout à fait funeste. Et si ses travaux passés n'inspirent rien moins que la confiance, il en va de même de ses travaux présents. Dépourvu de la formation scientifique nécessaire et des « scrupules » spéciaux habituels à la conscience des vrais érudits, Hauser ressemble trop à un exploiteur de gisements pour le commerce de revendeurs. J'ai pu constater par moi-même, il n'y a pas plus d'un mois, comment il détruit toute une série de gisements qu'il a d'abord ornés d'énormes affiches-réclame : les ouvriers sont laissés à eux-mêmes des heures durant, sans que daigne paraître M. Hauser, ou plutôt le Dr Hauser, puisqu'il se fait ainsi appeler en Dordogne. Rapprochées de ces faits, elles prennent toute leur valeur d'ironie, ces phrases de l'introduction à la monographie en question où l'auteur nous dit qu'il va maintenant « mettre un terme au pillage stupide, aux démolitions frivoles, au vol des objets et aussi à ce qu'on appelle en France la fumisterie » !

Que cela suffise pour le moment.

Dr HUGO OBERMAIER,
Vienne.

1. H. Breuil, *La question aurignacienne* (*Revue préhistorique,* II, 1907, nº 6 et 7).

« MASURES ANTIQUES EN PROVENCE »

A Marseille.

Il fault voir la colonne qui est encores demeurée debout en sa place dans le jardin de la prévosté, derrière l'église de la Majeur, qui est comme un fragment du vestibule ou du frontispice d'un temple qu'on estime avoir esté celuy de la déesse Diane, si célèbre dans Marseille, et en prendre les mesures et dimentions, avec la situation et aspect qu'il avoit soit du couchant ou du levant selon la bussole. Et puis considérer de quelle sorte à peu prez pouvoit estre cette fabrique.

Il fault par mesme moyen vériffier si un chappiteau qui est dans l'églize est du mesme ordre que l'autre, et si ce ne seroit pas portion du mesme bastiment.

En allant à S. Victor, il fault remarquer s il y auroit poinct d'autre chappiteau ou colomne ou autre fragment qui se rapportast au mesme ordre, car il y a afforce fragments de frabriques trez anciennes placquéez en divers lieux.

Il faut pareillement voir deux tours soubsterraines ou grands puys couverts, qui sont dans un jardin hors la ville entre les Cappucins et la porte; à travers lesquelles tours passent les aqueducs de la Fontaine des Augustins ou de la *Peire qui rage*, comme on la nomme vulgairement.

On pourra prendre les mesures desdictes tours telles que l'on pourra, au moings de la profondeur. Il y a un trou par-dessus, par lequel on y voyoit fort clair jusques au fond.

Sous l'église des dames religieuses du Monastère S[t] Saulveur, il y a des grottes les unes contre les autres, qui estoient des réservoirs d'eaux anciennement, dont on pourroit prendre les dimensions, si on a licence d'entrer pour cet effect dans ledict monastère.

Il y a une vieille fabrique de fort bonne marque, ce dict-on, sur le bord de la mer, à une lieüe ou demye lieüe de la ville, dont les ruines monstrent d'estre fragments de quelque beau temple antique, où depuis avoit esté bastie quelque chappelle de Nostre-Dame Et adjouste-on qu'il y reste quelques vestiges de l'inscription du fronton. On pourra aller voir ce que c'est. et en prendre les dimensions si on recognoit qu'il y ait rien qui en vaille la peine.

La Pene.

Sur le chemin d'entre Marseille et Aubaigne, il y a des moulins ou paroirs à papier du S[r] baron de Cauvet; auprez desquelz, sur un petit tertre, il y a des mazures d'une fabrique ancienne, qui estoit faicte, ce sanble, en forme de pome de pin à peu prez; car si bien elle est quarrée, elle a le ventre enflé et se termine par le dessus en poincte et a par le dehors divers rebords, comme pour représenter les ordres des écailles de la pomme de pin. Possible n'estoit-ce que le noyeau qui vouloit estre revestu d'autres pierres qui portassent plus de façon. Il y a du costé oriental un grand mur d'appuy, qui estoit peult-estre portion de quelque temple ou de quelque parq, et closture de bosquage sacré. On en pourra prendre les mesures et dimentions tant du dehors que du dedans.

La Cadière.

D'Aubaigne, il faudra prendre le chemin d'un village nommé La Cadière, dans le terroir duquel y a des vieilles mazures d'une fabrique laquelle on dict estre de trez belle monstre et composée de fort grands cartiers de pierre. Laquelle pouvoit estre un tombeau ou mausolée antique exposé à l'aspect de la mer. On en pourra retenir les mesures et dimentions. Le cartier où elle est située s'appelle la Lequette, et le lieu mesmes a nom *les belles peires*, en une terre appartenant au S[r] Léon Valbelle. Il y a là auprez des mazures d'un vieil monastère où pourroient bien avoir esté transportées des pierres des ornements de cette fabrique ancienne; ce qu'on pourroit remarquer.

A Tollon.

Il fauldra s'enquérir s'il y reste aulcun fragment de fabrique bien ancienne; s'il y en a quelque pierre, on la trouvera placquée, je m'assure, dans l'église cathédrale ou dans la maison épiscopale. Contre la porte de l'églize, il y a une vieille tombe d'environ 700 ans, dont on pourra prendre un peu de griffonement, et spécialement des ouvrages et enrichissements qui y sont composez de l'assemblage de diverses armoiries, de croix, estoilles, lyons et autres animaulx.

A Beaugentier.

On pourroit prendre les dimensions de deux anciennes cuvettes basties de ciment sans terre qui sont dans la terrasse du jardin. C'estoit pour tenir de l'huylle ou du vin. On y pourroit aussy desseigner le feuillage du jossemin jaulne qui est dans ung vase.

A Solliers.

Il faudra aller desseigner en l'église du grand village qui est sur la colline deux figures qui sont dans les vitres aux deux costez du maistre autel. Lesquelles il faudra représenter en la mesme posture qu'elles sont, tant le mary que la femme, avec les mesmes couleurs si faire se peult, principalement de leurs habillemens ; sans obmettre ce peu de fragment d'armoiries qui se voit encores au bois du priez Dieu, contre lequel est à genoux la figure de ce personage. Et retenir tout ce qui se pourra de la ressemblance de son visage et de sa cotte d'armes et jaques de maille. On pourra aussy prendre un peu de griffonement des armoiries taillées en pierre placquée au bas de la porte du pont qui va au petit jardin du parc.

A Ières.

Il fauldra aller voir les vieilles mazures qui sont au bord de la mer en un lieu nommé La Manarre, où souloit y avoir un monastère de religieuses, pour voir s'il y paroit rien d'antique.

A Fréjus.

Il fault voir et prendre les mezures et dimentions, si faire se peult, non seulement de l'amphithéâtre et des bains antiques qui sont hors la ville, mais aussy du port antique, et spécialement du phare qui y souloit estre, et du canal on embouscheure dudict port ; ensemble de quelques mazures d'anciennes fabriques qui estoient auprez dudit port, sans obmettre quelque peu des arcs et aqueducs antiques. Mais principallement il fault estre exacte aux dimensions du bain et des membres d'alentour, et particulièrement d'une tour où il y avoit afforce petites armoires pour y tenir les onguants prétieux.

Au Puget.

Sur un petit cottaut vis à vis du village de Roquebrune, il y a un petit tumulus qui n'est que de terre, tout rond comme la chappe d'un chappeau sans bord, qui ne laisse pas d'estre antique aussy bien que les fabriques de massonnerie. Il seroit bon de le desseigner et d'en prendre les mesures et dimentions.

Aux Arcs

Il fault regarder s'il reste certains vestiges des pilles ou reprinses des arcades du pont antique de la rivière d'Argens, et en ce cas en prendre quelque peu de griffonnement.

A Riez.

On veoid quelques colomnes d'un portique ou frontispice d'un temple qui sont encores en leur lieu et place ; dont il fault prendre les dimentions, aspect et position pour voir s'il se pourroit conjecturer quelque chose de la forme de la fabrique à peu prez. Il y a encores une petite église ou chappelle hors la ville, soubs le nom de Saint Jean, ce semble; laquelle est bastie en rond ou octagone, qui pouvoit estre fabrique du vieil temps, ou au moings refaicte des reliques et fragments d'un bastiment bien antique, dont il sera bon de prendre les mesures, aspects et dimensions.

Dans le bassin de La Fontaine, on a mis une base antique de marbre, dont il faudra prendre le dessein ; et des animaulx, pommes de pin ou autres figures, et ornements ou enrichissements qui y sont, avec les mesures des moulures et façons principales.

Sur la colline voisine, au lieu où souloit estre l'ancienne église cathédrale de S. Mayme, il fauldra voir s'il se recognoissait rien des reliques ou fragmens des autres plus anciennes et plus riches fabriques. Mais surtout il fauldra voir de faire descouvrir l'endroict du presbytère et maître autel pour y prendre le dessein, s'il est possible, de touts les fragments qui y seront de l'ancien mosaïque du pavé où se voyoit l'image de Constantin à cheval, avec une inscription à l'entour, d'ouvrage de marquetterie et mozaïque[1].

Copie de Léon-G. PÉLISSIER.

1. Bibliothèque de Carpentras. Fonds Peiresc, cod. 1864, f° 265-268. Autographe de Peiresc C'est vraisemblablement la minute de quelque « Instruction » donnée par lui à un de ses fournisseurs ordinaires de raretés, Valavez ou autre. Document non daté.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Le bilboquet. — Car ce sont bien des bilboquets, — mais à trous multiples et à bâtons gradués, — que les dodécaèdres que M. de Saint-Venant étudie avec un soin extrême, et sur lesquels il donne, après inventaire complet, la solution juste : *Dodécaèdres perlés en bronze creux ajouré de l'époque gallo-romaine,* Nevers, Mazeron, 1907, in-8° de 52 pages, 16 figures.

Civilisation villanovienne. — Grenier, *Fouilles de l'École française à Bologne,* 1907, in-8° de 130 pages. Excellent. A bien marqué la différence entre les deux catégories de tombes, villanoviennes et étrusques. Somme toute, le premier travail précis, minutieux, complet, sur ce groupe archéologique.

Céramique cyrénéenne. — Excellent travail de nos collaborateurs, MM. Dugas et Laurent, paru dans la *Revue archéologique,* Paris, 1907, in-8° de 56 pages. Comparez les poteries ibériques. — Et voilà deux travaux qui, vraiment, montrent à quelle hauteur scientifique l'École archéologique française s'est placée.

Le castellum d'Irgenhausen. — *Gazette de Lausanne,* 5 novembre 1907, article de M. Cart. Compte rendu des fouilles de M. Schulthess en 1907. Le *castellum* a été construit sur les ruines d'une *villa rustica.* Ce qu'avait déjà soupçonné le si sagace Ferd. Keller. Irgenhausen est sur le lac de Pfæffikon.

Dioscoride. — Le tome I de l'édition Wellmann paraît chez Weidmann; le tome II avait paru en 1906.

La Provence à travers les siècles, par Camau, Paris, 1908, in-8° de 480 pages (s'arrête aux invasions).

Numismatique celtique. — Nous recevons de M. Victor Tourneur, 1° *Une monnaie de nécessité des Bellovaques,* Bruxelles, 1906, [extrait de la *Revue belge*?]; 2° *Une imitation gauloise du tétradrachme d'Athènes, id.,* 1905, [*id.*].

La question de la stabilité des rivages. — Tous ceux (y en a-t-il beaucoup?) qui croient que les fameuses théories sur l'instabilité des rivages à l'époque historique sont pure chimère ou maladresse de lecture, salueront avec joie l'apparition du travail de M. Cayeux, professeur de géologie à l'École des Mines, sur la Méditerranée. M. Suess avait cru trouver des exceptions à sa thèse à lui, — stabilité du littoral, — M. Cayeux fait tomber ces exceptions. Pour lui, tel est

aujourd'hui le rivage de la Méditerranée, tel il fut il y a deux mille ans, et en Crète et dans les îles : « J'ai la conviction que la notion de fixité du niveau de la Méditerranée à l'époque historique est et restera l'expression de la vérité. » Et j'ajoute, très nettement, à la Méditerranée, l'Océan gaulois. Il y a vingt ans et plus que je bataille pour trouver un texte sûr m'indiquant un changement de niveau entre le cap du Figuier et le cap Gris-Nez. Et j'attends ce texte. — Le travail de M. Cayeux a paru dans les *Annales de géographie,* t. XVI, 1907 *(Fixité du niveau de la Méditerranée à l'époque historique);* il en a été fait un tirage à part.

La formation des tourbières. — Cayeux, *Les tourbes immergées de la côte bretonne,* extr. du *Bull. de la Soc. géol. de France,* 4e s., t. VI, 1906.

La route d'Hercule en Gaule. — Cf. Montanari, dans la *Rivista di storia antica,* n. s., XI, 1907, p. 589 et suiv.

Égypte et Gaule à l'époque préhistorique. — Notre collaborateur M. Chauvet étudie avec soin et science le *rapport* [possible: je conserve toujours des doutes infinis] *entre l'ancienne Gaule et les civilisations orientales,* Paris, Vigot, 1907, in-8° de 31 pages, extrait de la *Revue préhistorique.* Que de revues préhistoriques ! que de passions humaines autour de cette science !

Chronologie préhistorique. — Dans ce même travail, de très curieux détails bibliographiques et rétrospectifs sur la fameuse controverse du temps de Boucher de Perthes.

Jules César en Bretagne. — On annonce là-dessus un très gros livre de Rice Holmes, l'auteur connu de la *Conquête des Gaules.*

Les Galates. — Il a paru une seconde édition de la thèse excellente de Stæhelin sur les Galates d'Asie Mineure.

Les débuts de la Gaule romaine. — Voir le tome IV *(La République d'Auguste)* de l'œuvre de Ferrero. Cela est vivant, mais appelle maintes réserves.

Solutréen et Aurignacien. — Girod, *Les stations de l'âge du renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze,* deux gros volumes in-4°, 1900 et 1906, Paris, Baillière, plus de 200 planches.

Les oppida préceltiques. — Suivre de près l'enquête commencée par M. Guebhard dans le *Bulletin de la Société préhistorique de France.*

Moustérien. — *Recherches sur l'évolution du moustérien dans le gisement de La Quina* (Charente), par Henri Martin, Paris, Schleicher, 1907, in-4°; cf. Chauvet, *Bull. de la Soc. arch. de la Char.,* 1907.

Pro Alesia vient de terminer sa première année. En route pour la deuxième, et mille vœux pour Alise et son champion, notre ami Matruchot.

Les Forums de Marseille[1]. — « Mon cher collègue et ami. — Je

1. Cf. *Revue,* 1900, p. 344-345.

connais deux des textes relatifs à Victor de Marseille. L'un, reproduit par Ruinart, § 13 [édition Ratisbonne, 1859, p. 338], donne : *Victorem... missi apparitores* AD FORUM SUPERIUS RAPIUNT.

» L'autre, reproduit par les *Analecta Bollandiana,* § 12 et 14 [tome II, 317], parle d'un temple QUOD SUPERIORI FORO EST CONSTITUTUM, et raconte ensuite que le martyr est décapité IN MEDIO FORO INFERIORI.

» Sur Victor, voir *G. M. R.*, II, 108 : j'incline à voir dans ces textes, pour beaucoup de raisons, des textes du ve siècle, 2e moitié. — D. Quentin, si je le comprends bien [*Martyrologes historiques,* 193], les reculerait jusqu'au IXe siècle. Ce qui est invraisemblable.

» Tout à vous,

» A. DUFOURCQ. »

Chacune des deux parties dont se composait Marseille, la ville Haute et la ville Basse, avait donc son *forum.*

Bibliothèque circulante préhistorique. — Jusqu'à quel point les études préhistoriques sont en faveur en France, c'est ce que prouve la fondation par la librairie Drioton, à Dijon, d'une bibliothèque circulante préhistorique. Moyennant 18 francs par an on recevra, et pour dix jours : 1° l'*Homme préhistorique;* 2° les *Mémoires de la Société préhistorique de France;* 3° la *Revue préhistorique illustrée de l'Est de la France;* 4° la *Revue préhistorique* du Dr Raymond ; 5° le *Bulletin* et les *Mémoires de la Société d'Anthropologie;* 6° les publications des *Antiquaires de France;* 7° celles de l'A. F. A. S.; 8° le *Congrès préhistorique;* 9° La *Revue archéologique;* 10° le *Pro Alesia.*

Préhistorique bourguignon. — La même librairie annonce, du reste, une nouvelle revue préhistorique, *Matériaux pour l'étude des Cavernes,* etc., *de la Côte d'Or.* — C'est fort bien de répandre la science préhistorique, mais disséminer n'est pas toujours répandre.

Graffiti symboliques. — Un de mes élèves, M. Gebelin, me signale à ce propos la Grande Passion de Saint-Savinien (Duru, *Bibl. hist. de l'Yonne,* t. II, p. 300) : *Cujus urbis per mœnia, maximis in silicibus exarando, sculpsit sacro crucis signaculo,* etc.

Seille. — Baudouin, *Une nouvelle Seille de l'époque gallo-romaine,* extrait du *Bulletin de la Société préhistorique de France,* 28 février 1907. La jolie étude à faire sur les puits et leur matériel à l'époque romaine.

Toponymie fluviale. — Le livre que nous avons annoncé a paru : de Félice, *Les noms de nos rivières, leur origine, leur signification,* Paris, Champion, 1907, in-8° de 166 pages.

Roca et roche. — Viendrait du prélatin. « A mesure que l'on étudiera la question avec les nouvelles données historiques, on arrivera facilement à se convaincre que, dans les langues dites *romanes,* la majeure partie des mots qui ne sont pas proprement latins ou dérivés de mots latins sont des restes de la langue parlée par les anciens habitants de cette région. » Nicollet, *Étymologie et*

origine de roca, rocha, roche, etc. Valence, 1907, extrait du Congrès des Sociétés savantes de Provence, tenu à Marseille en 1906.

Usener. — La librairie Teubner annonce le recueil des *Vorträge und Aufsätze* de H. Usener, 1907, 6 mark.

Plutarque. — A la même librairie, Ziegler, *Die Ueberlieferungsgeschichte der vergleichenden Lebensbeschreibungen Plutarchs,* 1907, 8 mark.

Faux dieux pyrénéens. — Contre le dieu Arial (*Corp.,* XIII, 73). Il faut lire *Artahe.* Article de L. Médan dans la *Revue de Gascogne,* premier numéro de 1908. Article très bien fait. Ce que M. Médan dit contre moi, page 12, est juste. Mon excuse est qu'en 1891 ni Sacaze, ni Hirschfeld, ni Seymour n'avaient paru, et que, hélas! les livres une fois imprimés et clichés ne se refont plus.

Le droit romain au Moyen-Age, tout au moins *dans les chartes du IXe au XIe siècle,* extrait des *Mélanges Fitting,* par M. Flach : « Le droit romain était alors frappé de stérilité complète. Toute question de droit se résolvait en une question de fait et de personne. »

Les origines de la basilique. — Encore un chapitre de plus à l'histoire des origines orientales de l'art romain! Voyez la *Salle hypostyle de Délos,* par M. G. Leroux, dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions* d'octobre 1907.

L'Europe préhistorique : c'est le titre sous lequel paraît (octobre 1907), la traduction française, par M. Philipot, du manuel de M. Sophus Müller, Paris, Lamarre.

Julien. — Mau, *Die Religionsphilosophie Kaiser Julian,* Leipzig, Teubner, 1908.

Noms en -anum. — Voyez Anglade dans le dernier numéro des *Annales du Midi.*

A Vic en Bigorre. — Fouilles intéressantes, étudiées dans la *Revue des Hautes-Pyrénées.* Il y a là une tête gallo-romaine fort curieuse que je signale à M. Espérandien (Rosapelly, janv. 1908).

La Gaule thermale. — Sous ce titre, M. Bonnard publie une étude considérable sur les *sources et stations thermales et minérales de la Gaule romaine* (Paris, Plon, 1908, in-8°). M. Bonnard est connu de nos lecteurs comme auteur d'un utile *Manuel élémentaire d'archéologie monumentale,* qui en est à sa 2e édition.

Épopées irlandaises. — Nous rappelons une fois de plus à nos lecteurs l'extraordinaire intérêt que présente la traduction entreprise par M. d'Arbois de Jubainville, chez Champion. Voilà enfin ces œuvres mises à la portée de tous, traduites, annotées, commentées. Chacun de nous doit avoir dans sa bibliothèque le précieux fascicule en attendant les autres.

Ancien paléolithique. — Le travail de M. Obermaier sur les outils des temps quaternaires primitifs (*Die Steingeräthe des franzö-*

sischen Altpaläolithikums, Vienne, Hœlder, 1908, extrait des *Mitteilungen* de la Commission préhistorique de l'Académie) est de tout premier ordre. Obermaier se classe, décidément, parmi les plus grands maîtres de la science préhistorique. — Il confirme, en subdivisant, la classification célèbre de G. de Mortillet : *Chelléen* (primitif et secondaire), *Acheuléen* (ancien et moderne), *Moustérien*. Et il insiste sur l'outillage secondaire qui, surtout pour l'Acheuléen, semble maintenant bien acquis.

Les poteries ibériques. — Voyez le travail de Siret dans le dernier numéro de l'*Anthropologie :* laissons de côté, dit justement Siret, le mot de mycénien, et regardons du côté de Carthage.

L'Histoire de Cannes, par le colonel H. de Ville-d'Avray, sera bientôt publiée en 3 volumes. Édition complète, in-8° jésus, 29 gravures et planches hors texte. Prix : 20 francs, en souscription. Les noms des premiers souscripteurs seront inscrits en tête du volume, avec, en regard, le chiffre de leur souscription. Ils recevront, à leur nom, un exemplaire numéroté. La liste est dès à présent ouverte, et MM. les Donateurs et Souscripteurs, peuvent dès maintenant remettre — s'ils le désirent — le montant de leur souscription à M. le colonel de Ville-d'Avray, bibliothécaire municipal, à la Mairie de Cannes.

Ethnographie. — *Le plateau central Nigérien,* du lieutenant Desplagnes (Paris, Larose, 1907) renferme bien des documents de comparaison avec nos choses préhistoriques, dolmens, monuments lithiques, rochers gravés, etc.

L'enfance de Paris. — Sous ce titre (Colin, in-12 de 286 p.), voici le résumé des leçons du cours fait par M. Poëte à la Bibliothèque de la Ville de Paris. Très sobre, très clair, accessible à tous, et reposant sur beaucoup de recherches. Il y a là, d'abord, une grande probité scientifique; et, ensuite, des aperçus très justes sur le développement progressif de Paris. Et les historiens de toutes les villes de France doivent faire leur profit de ce livre.

Découverte d'un Trésor. — Châlons-sur-Marne, 17 février. — Un cultivateur de la Ville-sous-Orbais a découvert dans son champ, sous une dalle d'un mètre cinquante, cachées par un amas de pierres, des poteries romaines et un trésor de plus de 1,500 pièces de monnaie à l'effigie de Salonine, femme de l'empereur Galien.

Camille JULLIAN.

BIBLIOGRAPHIE

P. Waltz, *Hésiode et son poème moral (Bibliothèque des Universités du Midi,* fascicule XII). Bordeaux, Feret. Paris, Fontemoing, 1906; 1 vol. in-8° de XII-215 pages.

Il y a dans la littérature grecque un certain nombre d'écrivains qu'on n'aborde jamais sans appréhension. Hésiode est de ceux-là. Nous ignorons le temps exact où il a vécu, la société qu'il avait autour de lui. On n'est pas d'accord sur l'authenticité de ce qui lui est attribué. Les anciens discutaient déjà ce point : les modernes ont continué. La biographie de ce poète, dont nous aurions tant besoin d'entrevoir le visage, est très incomplète et toute défigurée par des fables. Deux ou trois faits à peine paraissent certains. Bref, ce qu'il a dit, nous ne savons pas toujours dans quel sens il faut l'interpréter. Et cette incertitude est irritante.

M. P. Waltz, en choisissant son sujet, a vu surgir autour de lui les difficultés, celles qu'une première lecture lui faisait découvrir, celles plus nombreuses que son information, abondante et sûre, multipliait sous chacun de ses pas. Il ne paraît pas en avoir été effrayé et il faut le louer de son courage. Il dit que la question hésiodique n'est pas moins obscure que la question homérique. C'est bien mon avis. Mais peut-être regrettera-t-on que l'avant-propos et que l'introduction de son ouvrage soient si rapides. On ne serait pas fâché de trouver, formulé dans son étendue et dans toute sa complexité, le problème hésiodique. Ce problème est volontairement écarté : il n'en subsiste pas moins[1]. Ne vouloir étudier que les seuls *Travaux et Jours*, et ne considérer en Hésiode que le plus ancien représentant de la poésie morale des Grecs, c'est, sans doute, agir avec prudence. Mais est-ce tout à fait légitime? Que fait-on de la *Théogonie* et de l'immense travail religieux dont Hésiode est le contemporain? J'irai plus loin. A-t-on le droit, même quand il s'agit du seul poème des *Travaux,* de n'y voir qu'un poème moral? J'avoue que j'ai des doutes.

1. Il faut dire que dans deux articles publiés ici même (*Revue des Études anciennes,* t. IX, n° 3, p. 205 sqq., n° 4, p. 293 sqq.) M. P. Waltz, énumérant les œuvres attribuées à Hésiode, a marqué quelle parenté elles peuvent avoir avec les *Travaux*. Toute la question hésiodique est ainsi reprise après coup, formulée dans son ampleur, discutée. Ainsi le livre est complété par ce supplément. Mais le supplément ne pouvait-il pas être résumé en tête du livre?

Théognis est un moraliste. Hésiode en est un autre, puisqu'on le veut, mais n'est-il que cela? La saveur d'un grand nombre de ses vers n'a jamais été retrouvée, si rude, si simple. Il est plein d'un pittoresque inimitable. M. P. Waltz le sent mieux que moi. Et quand, justement, il a écrit la page où il essaie de dépeindre le pays où son laboureur a vécu, — il semble que cette description ait été faite sur les lieux mêmes, — il n'a pu s'empêcher, j'imagine, d'entrevoir en Hésiode un autre homme que le personnage auquel il paraît tant tenir.

Laissons cela. Pour M. Waltz, les ἔργα καὶ ἡμέραι sont l'œuvre d'un seul homme. C'est aussi, ajoute-t-il, une seule œuvre. L'unité en est rigoureuse. Persès est l'unique inspirateur du poème. Si Persès n'avait pas vécu, s'il n'avait pas fait à son frère le procès injuste que l'on sait, s'il n'avait pas été un paresseux, Hésiode ne l'aurait pas encouragé au travail, en lui montrant les avantages matériels et moraux qu'on en retire. Bref, il n'aurait pas écrit son poème.

La chose est-elle aussi simple? Le doute, là encore, me paraît permis. Les *Travaux et Jours*, tout le monde l'accorde, paraissent se diviser en quatre parties très inégales. La première, et la plus longue, contient une exhortation au labeur champêtre, source de moralité et de richesse. La seconde est une sorte de traité d'agriculture, que suivent des conseils sur la navigation. Puis, on arrive à une partie assez déconcertante, qui n'est qu'un assemblage de préceptes populaires, dont on n'entrevoit guère le lien logique. Le poète finit par une manière de calendrier rustique, où sont indiquées avec soin les influences heureuses ou néfastes des différents jours.

Si nous n'avions dans tout cela qu'une exhortation à Persès, Hésiode s'adresserait souvent à lui, puisqu'il aurait toujours son frère devant ses yeux, dans sa pensée. Et il en est ainsi dans la première et dans la seconde partie, soit que le poète lui parle directement, soit qu'il l'interpelle par son nom seul. Mais dans la troisième et dans la quatrième, qui ne l'a pas remarqué? les choses ne sont plus telles : Persès n'est pas une fois nommé. Ces conseils généraux paraissent avoir une portée générale. Pour préciser un détail, quand Hésiode, d'accord avec tous les Grecs, et en particulier avec l'Ischomaque de l'*Économique,* fixe l'âge où il est convenable pour l'homme, comme pour la femme, de se marier, quelle apparence qu'il donne ici un précepte à son frère, qui était marié depuis longtemps, et pour lequel ce précepte aurait été un peu tardif?

L'unité rigoureuse du poème me semble donc discutable. Est-ce à dire qu'il faille suivre Fick, Kirchhoff et tous ceux qui ont cherché, chacun à sa manière, à distinguer les parties anciennes des parties modernes? Cela est un excès évident. Bréal, quand des gens, pleins de zèle, prétendaient retrouver l'*Urilias*, n'a pas eu tort de montrer la vanité de leurs reconstructions, et même de s'en égayer doucement.

Mais, en un sens contraire, n'est-ce pas un autre excès, et qui fait sourire, de prétendre que tout dans les *Travaux et Jours* est authentique, sauf dix-neuf vers? Cette précision est bien fragile.

Voilà non pas les critiques, mais les réserves et les doutes que me suggère la lecture de ce livre. Cela n'empêche point qu'il ne soit très utile, en raison même de la difficulté du sujet qu'il traite. Qui a étudié Hésiode avec quelque soin, chez nous, depuis déjà fort longtemps? Or, cette étude est très consciencieuse. J'ajouterais bien que peut-être à cause de cette conscience même, elle est un peu terne. Mais cette imperfection n'est sensible que dans la première partie qui est la plus courte. Les chapitres IV, V et VI, qui traitent de l'expression des idées morales me paraissent excellents. On sent l'auteur maître de soi et on le suit avec plus de confiance. Sa vue est plus sûre, parce qu'elle est plus limitée. Il y a beaucoup à prendre dans les cent dernières pages de son livre.

P. MASQUERAY.

Edward Capps, *The « more ancient Dionysia » at Athens* (Thucydide, II, 15). Tirage à part de la *Classical Philology*, vol. II, n° 1, janv. 1907, p. 25-42.

Les textes épigraphiques établissent avec une pleine certitude qu'il y avait, à Athènes, du temps de Thucydide, trois fêtes dionysiaques : les *Lénéennes* célébrées au mois Gamélion, les *Anthestéries* en Anthestérion, les *Dionysies urbaines* en Elaphébolion. Mais, chose déconcertante, Thucydide (II, 15), parlant des Anthestéries, se sert d'une périphrase τὰ ἀρχαιότερα Διονύσια, dans laquelle le comparatif, selon l'usage ordinaire de la langue, implique deux fêtes seulement. Pour concilier cette contradiction, on a imaginé nombre de subterfuges et d'échappatoires. Mais, en dépit de l'ingéniosité dépensée, la contradiction subsistait tout entière. Dans un très intéressant mémoire, M. Capps nous apporte, semble-t-il, la solution tant cherchée. Relativement à l'interprétation du mot ἀρχαιότερα, trois points sont, dit-il, à considérer : 1° l'adjectif ἀρχαῖος n'est pas, pour le sens, un simple équivalent de παλαιός : il désigne, conformément à son étymologie (ἀρχή) « ce qui appartient aux origines, aux temps primitifs »; 2° de l'emploi du comparatif il résulte bien que la comparaison est limitée à deux objets seulement; 3° mais cet emploi implique en même temps que la qualité dont il s'agit appartient, bien qu'à un degré différent, à l'un et à l'autre des objets comparés. Cela admis, la seule traduction à la fois exacte et complète de τὰ ἀρχαιότερα Διονύσια sera : « *la plus antique des deux fêtes antiques de Dionysos* ». Or remarquez que cette façon de parler n'exclut nullement l'existence d'une troisième fête, mais dénie simplement à celle-ci la qualité d'*antique*. Ainsi interprété, le texte de Thucydide ne contredit donc pas, on le voit, les témoi-

gnages épigraphiques. Reste maintenant à déterminer quelle est l'autre fête *antique* à laquelle l'historien fait implicitement allusion. Comme il est établi que les Dionysies urbaines étaient de fondation relativement récente, tandis que tout, au contraire, porte à croire que les Lénéennes remontaient à une très haute antiquité, M. Capps n'hésite pas à conclure qu'il s'agit de celles-ci. Il y a plaisir à suivre une démonstration menée avec une aisance si alerte et si sûre. Pour le cas où, néanmoins, on conserverait quelque doute, et où l'on s'étonnerait que Thucydide ait pu parler d'une façon au premier abord si énigmatique, M. Capps nous rappelle que, d'après certains témoignages antiques confirmés par les fouilles de M. Dörpfeld, Anthestéries et Lénéennes se célébraient en deux sanctuaires, édifiés sur le même terrain sacré et presque contigus. Dans ces conditions, on s'explique que les deux fêtes fussent intimement associées dans l'esprit de tout Athénien, de sorte que nommer l'une, c'était évoquer l'autre.

O. NAVARRE.

J. W. White, *An unrecognized actor in greek comedy.* Tirage à part des *Harvard Studies in Classical Philology*, vol. XVII, 1906, p. 103-129.

La division, au moins accidentelle, du chœur de l'ancienne comédie grecque en deux demi-chœurs, ayant chacun leur coryphée, est un fait attesté par l'exemple de la *Lysistrata* et des *Acharniens* d'Aristophane. Mais M. White entreprend de prouver que ce dédoublement du chœur, bien loin d'être exceptionnel, était normal et constituait un trait caractéristique de l'ancienne comédie. Et l'acteur *oublié,* pour lequel il revendique une large part d'activité, c'est le coryphée du second demi-chœur. La thèse de M. White, étayée d'une analyse attentive des comédies d'Aristophane, me paraît des plus plausibles.

O. NAVARRE.

John Williams White, *Enoplic metre in greek comedy* (extrait de *Classical Philology,* vol. II, n° 4, p. 419-443). Chicago, University Press, 1907.

Cette dissertation est destinée à porter le coup de grâce au terme suranné de « dactylo-épitrite », et à lui substituer définitivement le nom d'« énoplique », créé par Blass en 1886. De l'examen approfondi des passages écrits dans ce mètre par les comiques et les tragiques, l'auteur conclut que le premier membre (prosodiaque ou énoplios) ne doit pas en être scandé suivant le rythme dactylique. L'argumentation est loin d'être décisive. Le nom d' « énoplique » mérite, néanmoins, d'être adopté, précisément parce qu'il n'implique aucune théorie exclusive, et peut ainsi satisfaire les partisans des systèmes les plus opposés.

PIERRE WALTZ.

A. A. Bryant, *Boyhood and Youth in the days of Aristophanes.* Tirage à part des *Harvard Studies in Classical Philology,* vol. XVIII, 1907, p. 73-122.

Vieux sujet, sur lequel, après les ouvrages classiques de Grasberger et P. Girard, il restait fort peu à dire. Aussi bien n'y a-t-il à peu près rien de neuf dans le mémoire de M. Bryant. Il a voulu, dit-il, démontrer « que le jeune Athénien n'était pas une créature chimérique, mais très humaine, très réelle, très moderne ». Qui donc en a jamais douté? Je crains bien que l'auteur ne se soit donné beaucoup de peine pour enfoncer une porte ouverte. Du reste, sa dissertation est un résumé clair, bien mené, et, sauf quelques traces de phraséologie et de rhétorique (p. 92)[1], agréable à lire. Toutefois, M. Bryant ne paraît pas très au courant de la bibliographie française de son sujet. Je crois que ma thèse latine, s'il l'avait parcourue, l'aurait convaincu, tout au moins, que la question de la présence des enfants, et surtout des femmes, au théâtre ne se tranche pas en trois lignes. Et s'il avait connu l'article si pénétrant de Taine, *Les jeunes gens de Platon,* il se fût sans doute dispensé de reprendre dans les cinq dernières pages de son mémoire le même sujet.

O. NAVARRE.

Miltiade Pantazis, Ἡ Ἰσοκράτειος ῥητορική, **1re partie, 32 pages, 1904; 2e partie, 43 pages, 1906. Athènes[2].**

Dans une introduction en six lignes, M. Pantazis nous apprend d'abord qu'il ne croit pas à l'authenticité des fragments de la τέχνη d'Isocrate. Ce scepticisme n'a rien que de légitime; on aimerait seulement à en connaître les raisons. Ensuite l'auteur déclare qu'il se propose, « lui troisième, après Navarre et Sheehan[3], » de restituer la véritable rhétorique d'Isocrate, d'après ses ouvrages. Ici deux observations sont nécessaires. Comment, dans la liste de ses devanciers, M. Pantazis a-t-il pu oublier celui qui fut le maître et le chef de chœur, M. Blass? L'omission est impardonnable. Pour quels motifs, d'autre part, semble-t-il considérer comme non avenus les travaux de ses prédécesseurs? La réponse à cette seconde question, il faut sans doute la chercher dans une phrase où M. Pantazis revendique, pour son travail, le mérite d'une méthode personnelle (ἰδίῳ τρόπῳ καὶ

1. C'est ainsi que, parlant du jeune Athénien du temps de Périclès, M. Bryant écrit : « Le vin nouveau de ses ambitions fit bientôt éclater les vieilles bouteilles de discipline traditionnelle. »

2. La première partie est un extrait de l'Ἀθηνᾶ, t. XVI, p. 88 sq. La seconde, qui, chose bizarre, porte un titre un peu différent (Ἡ Ἰσοκράτους ῥητορικὴ τέχνη, ἀπὸ τῶν λόγων αὐτοῦ ποριζομένη) est un tirage à part de l'Ἐπετηρὶς τοῦ ἐθν. Πανεπιστημίου (pas de date).

3. J'ai eu quelque peine, je l'avoue, à reconnaître le nom de M. Sheehan sous la transcription grecque Σχηχανός, dont M. Pantazis l'a affublé.

μεθόδῳ). Mais en quoi consiste cette méthode ? L'auteur ne le dit pas, et je ne l'ai pas deviné. A la vérité, je vois bien qu'au lieu de se borner à de simples références, M. Pantazis a pris la peine de transcrire *in extenso* tous les passages d'Isocrate qu'il utilise. On doit, en outre, lui accorder que son dépouillement — même abstraction faite de l'inutile — est plus complet et plus riche que celui de ses devanciers. Je reconnais également que son commentaire est, en général, judicieux et bien informé, encore que peu personnel. Il m'a été agréable, en particulier, de constater que sur le sens, si controversé, des ἰδέαι ou εἴδη d'Isocrate, il arrivait, en somme, à la même conclusion que moi. Mais tout cela, néanmoins, ne constitue pas une méthode nouvelle. Et ce qui est contraire à toute méthode, c'est l'ordre suivi par M. Pantazis ; en dépit, ou plutôt à cause de la surabondance des divisions et des titres, il m'a été impossible de le saisir. En somme, l'auteur s'est dérobé à la partie la plus difficile, mais aussi la plus importante de sa tâche, qui était de mettre en œuvre les matériaux amassés et de reconstruire le système de rhétorique d'Isocrate.

O. NAVARRE.

P. Waltz, *De Antipatro Sidonio*. Burdigalae, 1906 ; 1 vol. in-8° de 130 pages.

Cette thèse latine, — une des dernières, sans doute, qui aura été écrite chez nous en cette langue, — est divisée en sept chapitres sur la vie d'Antipater, les questions critiques que soulèvent ses épigrammes, le sujet, le style, le dialecte, la grammaire, la prosodie et la métrique de ces petits poèmes. Après une brève conclusion, où sont résumés les qualités et les défauts d'Antipater, on trouve dans un appendice toutes ses épigrammes, 80, si je ne me trompe, divisées en trois catégories, les votives (15), les funéraires (42), les descriptives (23). C'est une véritable édition d'Antipater de Sidon que M. P. Waltz nous a donnée, et il faut l'en remercier très vivement. Les uns attribuaient 46 épigrammes à ce poète, il lui en retire 4, mais, en revanche, il lui en ajoute 38 autres.

Antipater a-t-il quelque originalité ? Il n'a pas composé, semble-t-il, d'épigrammes érotiques, ni d'épigrammes satiriques, comme l'avait fait Méléagre de Gadara, si joliment étudié, il y a déjà treize ans, par H. Ouvré, c'est-à-dire qu'Antipater paraît s'être de parti pris abstenu des vers où il aurait pu mettre, avec le plus de naturel, un peu de lui-même. A noter aussi qu'il parle très rarement en son nom propre dans les deux cent cinquante et quelques distiques qu'il nous a laissés. Chez lui, un accent personnel est presque impossible à discerner. Quand sur la mort du poète Ibycos que des brigands assassinèrent, il s'écrie : « Voleurs cupides, comment n'avez-vous pas craint la colère

des dieux? » cet appel à la punition divine n'est peut-être pas aussi sincère, ni aussi pressant que M. P. Waltz semble l'admettre. Car, enfin, la mort d'Ibycos devait être assez indifférente à Antipater, puisqu'elle remontait déjà à plusieurs siècles. Si elle est agrémentée en cette occasion d'une légende qui devint célèbre, si les grues qui passaient au-dessus de la tête d'Ibycos, quand on le tuait, furent, quelque temps après, les vengeresses de sa mort, n'est-ce pas, comme tous les commentateurs l'ont remarqué, parce que le nom même de la victime ressemblait à celui de l'ἴβυξ, qui n'est probablement lui-même qu'un synonyme de la γέρανος? En d'autres termes, c'est une coïncidence de mots qui a, en cette affaire, excité la colère divine. Il y a trop d'esprit, et de pauvre esprit, en ces vers. Celui qui les aligne ne sort jamais du rôle que la mode lui impose. Il s'en contente, ne dit rien qui l'ait ému. Cela le dispense même de se jamais émouvoir. Ç'a été plus ou moins le défaut de tous les poètes de l'*Anthologie*, surtout celui d'Antipater. Ce qui ne multipliera pas parmi les modernes, je le crains, le nombre de ses lecteurs, quelque soin minutieux et probe qu'ait mis M. P. Waltz à leur faciliter désormais la lecture et l'étude de cet Alexandrin.

P. MASQUERAY.

Max. Collignon, *L'Archéologie grecque,* 2e édition. Paris, Picard et Kaan, 1907; 1 vol. in-8° de XI-394 pages, avec 218 gravures.

C'est avec émotion que j'ai lu la seconde édition de cet excellent manuel. La première, il y a vingt-cinq ans, avait été notre livre de chevet, à nous tous, jeunes Normaliens qui nous préparions en Sorbonne, sous la direction de l'auteur, à l'agrégation d'histoire, à nous surtout, qui, dans ce vivant séminaire historique, aspirions à l'École d'Athènes. Avec le *Manuel de Philologie classique*, de Salomon Reinach, ce petit livre, un des modèles du genre, avait été l'un de nos meilleurs guides dans le difficile apprentissage de l'Antiquité, et il avait, autant que pas un, contribué à une renaissance.

Mais, depuis un quart de siècle, les découvertes s'étaient accumulées. Fouilles de l'Acropole d'Athènes, fouilles de Délos et de Delphes, fouilles d'Épidaure, fouilles du Ptoïon, fouilles de Pergame et de Myrina, fouilles de Didymes et de Priène, fouilles de Cnosse et de Phaestos, pour ne citer que les plus retentissantes, c'étaient là autant de trésors nouveaux qu'il importait de fondre avec les anciens. M. Collignon s'est acquitté, en homme de goût et en artiste, de cette tâche délicate. Plus que jamais, il va droit, avec le flair d'une prudence avisée, aux solutions les plus sûres, et ceux qui jadis ont fait leurs premières armes sous sa conduite ne perdront rien, malgré les chevrons qu'ils ont pu obtenir, à cheminer encore sous son fanion.

GEORGES RADET.

W. Deonna, *La Statuaire céramique à Chypre.* Genève, W. Kündig et fils, 1907 ; in-8°, 17 pages.

Cette brochure est un appendice aux deux travaux plus considérables, récemment publiés par M. Deonna : *Les Statues de terre cuite en Grèce* (1906), dont il a été rendu compte ici même (cf. *Revue,* 1906, p. 99), et *Les Statues de terre cuite dans l'Antiquité; Sicile, Grande Grèce, Étrurie et Rome* (1907). Mais c'est aussi, on doit l'espérer, l'annonce et l'amorce d'une étude plus complète, puisque l'auteur avertit, dès le début, que la statuaire céramique chypriote a laissé des restes nombreux, dont la plupart sont encore inédits. On souhaiterait même, si ce n'est pas trop demander à la fois, que M. Deonna, quand il aura terminé cette nouvelle étude, voulût bien fondre avec elle ses deux publications antérieures et présenter le tout ensemble à la façon d'un inventaire, méthodiquement classé et commenté, de la statuaire antique en terre cuite.

V. Chapot, *La Colonne torse et le décor en hélice dans l'art antique.* Paris, Leroux, 1907 ; 1 vol. in-8° de 176 pages, avec 210 fig.

Les historiens récents de l'architecture, Durm, Adamy, Guadet, Choisy, ont négligé la colonne torse, que Vitruve avait déjà passée sous silence. Cet oubli s'explique : sous quelque rapport qu'on l'envisage, précision, importance, beauté, l'ordre spiral ou hélicoïdal, si l'on ose parler d'ordre à propos de la décoration en spirale ou en hélice, n'est comparable à aucun des grands ordres grecs. Il méritait cependant une étude. Voici les résultats de celle qu'a entreprise M. Victor Chapot. D'un usage courant dans les vieilles monarchies orientales et à l'âge créto-mycénien, la colonne torse cesse d'être en faveur auprès de la Grèce classique : « Il y a une solution de continuité indéniable de l'ex-voto des Platéens aux stèles du premier siècle de l'ère chrétienne » (p. 157). Sous l'Empire romain, au contraire, elle redevient à la mode, et c'est alors qu'elle produit son type le plus fameux : la Colonne trajane. Entre le curviligne mycénien et la spire byzantine y a-t-il enchaînement, survivance, parenté ? Toute affirmation est impossible, et cela tient à la médiocrité d'une forme d'art si flottante et si embryonnaire qu'elle a pu naître spontanément aux époques les plus diverses et dans les civilisations les plus différentes.

G. RADET.

V. Chapot, *La Frontière de l'Euphrate, de Pompée à la Conquête arabe.* Paris, Fontemoing, 1907 ; 1 vol. in-8° de xv-408 pages, avec 22 figures et une carte hors texte.

On connaît le beau livre de M. René Cagnat sur l'*Armée romaine*

d'Afrique, fruit d'une étude approfondie des textes et d'une exploration personnelle des lieux. M. Victor Chapot, que des recherches archéologiques ont conduit jadis en pays syrien, s'est proposé de faire pour le haut et moyen Euphrate ce que le savant historien de la *Tertia Augusta* a si brillamment réalisé pour la région du Chélif et le bassin de la Medjerda. Seulement, tandis qu'en Afrique, tout, nature et configuration de la contrée, leçons de l'histoire, voisinage de Rome, conseillait aux conquérants un système d'occupation fixe, précise et rationnelle, en Euphratésie, les conditions géographiques, l'éloignement du pouvoir central, la proximité de grands États (l'empire parthe d'abord, la monarchie sassanide ensuite), empêchèrent toujours la constitution d'un *limes* stable et cohérent. Ajoutez que sur ce finage du désert l'épigraphie est pauvre et laconique, que l'attribution des ruines aux Romains, aux Byzantins ou aux Arabes offre toutes sortes d'incertitudes, les adversaires s'étant sans cesse copiés les uns les autres, et vous comprendrez les difficultés du sujet. Il fallait un réel courage pour s'engager dans un pareil chaos. Si, après avoir tenté l'aventure, M. Victor Chapot, au lieu d'une œuvre pleine et sans fissures, n'a pu donner qu'un recueil de « quæstiones selectae », ne lui en faisons pas un reproche et répétons avec lui : « mieux vaut une statue mutilée authentique qu'une œuvre restaurée arbitrairement » (p. xiv).

L'auteur n'a pas étendu son enquête à la totalité des provinces riveraines de l'Euphrate. Il l'a concentrée sur trois régions : le massif d'Arménie, la plaine mésopotamienne, le bourrelet syrien. Une étude géographique, historique, ethnographique de cette triple zone forme la première partie du livre. C'est un résumé utile et commode, en manière d'introduction.

Dans la seconde partie, corps et cœur de l'ouvrage, M. Chapot examine l'armée, cette curieuse armée de Syrie, si mêlée et si turbulente, qui, à de certains moments, comme sous Vespasien, joua un grand rôle politique, mais qui, plus généralement, s'illustra par son amour de la débauche et son penchant à l'insubordination. La vie, joyeuse et frondeuse, dans ce terrible foyer de corruption que fut Antioche (p. 152), les inconvénients du recrutement régional des légionnaires (p. 84), l'apparition de bandes privées à la solde des chefs, sortes de goums qui recevaient, outre le petit pain symbolique (*bucella,* d'où le nom de bucellaires), une part du butin (p. 122), le pullulement des condottiers au VIe siècle (p. 129), les transformations de l'armement et l'apparition des *clibanarii,* escadrons où l'homme et le cheval sont bardés de fer (p. 138-139), voilà quelques-unes des « questions » sur lesquelles on voudrait pouvoir s'arrêter et qu'il faut se contenter de signaler au passage. Une de nos surprises, en les parcourant, c'est de voir naître partout, des brèches de la désagrégation romaine, l'embryon du régime féodal. Peut-on n'être pas vivement

intéressé, quand, au seuil du monde arabe, se dresse, longtemps avant l'heure, la silhouette du croisé frank?

La troisième partie du livre est consacrée au *limes* d'Orient, à ses lignes de défenses, à ses châteaux et à ses forteresses. Tout n'est pas topographie pure dans cette section, assimilations de sites et discussions de routiers. Les remarques historiques y abondent. Glanons celle-ci, qui n'a pas une simple valeur locale, mais suggère des rapprochements avec d'autres régions de l'Empire : « Aux abords de la frontière persique, tout endroit habité est place de guerre. Même un couvent se fortifie. Le tombeau a la forme et peut-être l'utilité accessoire d'une tour de guet ou de signal ; il n'est pas jusqu'aux colombiers du Haouran qui n'en aient pris la ressemblance, et il en va de même de la retraite du solitaire, comme celle de saint Sabas » (p. 261-262).

Pareil au *limes* dont il a raconté les vicissitudes, le livre de M. Victor Chapot est une sorte de « Marche » intermédiaire entre le Haut et le Bas-Empire. Il ne rendra pas moins de services aux byzantinologues et aux orientalistes qu'aux historiens de Rome. Aussi renouvelons-nous au gros travailleur qui a classé tant d'utiles matériaux les remerciements que nous lui adressions ici même (t. VI, 1904, p. 161-163), à propos de son *Asie proconsulaire*.

Georges RADET.

H. van de Weerd, *Étude historique sur trois légions romaines du Bas-Danube (Ve Macedonica, XIe Claudia, Ie Italica), suivie d'un aperçu général sur l'armée romaine de la province de Mésie inférieure sous le Haut Empire (Recueil de Travaux de l'Université de Louvain, Histoire et Philologie, XVIe fascicule).* Louvain, Peeters, 1907 ; 1 vol. in-8° de 410 pages.

Pour chacune des trois légions auxquelles il consacre une monographie, M. van de Weerd suit un plan uniforme. Il étudie successivement : les noms et les surnoms, les insignes, le recrutement, les camps et l'histoire, les listes épigraphiques d'officiers et de soldats. Mais l'auteur a senti ce qu'avait de monotone cette triple série d'analyses parallèles qui l'obligent à de fréquentes répétitions. Il a donc complété ses recherches de détail par un chapitre de synthèse, qui forme la quatrième et dernière section du livre.

Résumer un ouvrage de ce genre, tout en discussions minutieuses, est impossible. Bornons-nous à dire que la Ve Macedonica fut probablement surnommée ainsi en souvenir de la bataille de Philippes (42 avant Jésus-Christ), que la XIe Claudia reçut cette appellation de l'empereur Claude, en l'an 42 de notre ère, que la Ire Italica, formée par Néron en 67, quand le César cabotin rêvait des exploits du vainqueur d'Arbèles, fut d'abord qualifiée de « Phalanx Alexandri Magni ».

De ces trois légions, c'est la Ve Macedonica qui a eu l'histoire militaire la plus glorieuse. Elle a participé à la fondation de l'Empire, à la guerre des Juifs, sous le commandement de Titus, à la lutte de Domitien contre les Daces, aux guerres de Marc-Aurèle contre les Marcomans. Ses travaux dans la paix n'ont pas été moins considérables. Ce qu'elle a exécuté dans ce genre, elle et les deux autres légions qui tenaient avec elle garnison sur le Bas-Danube, a été bien mis en lumière par M. van de Weerd. Ses pages sur les fortifications, les routes, l'organisation du *limes dacicus,* les reconstructions de villes (Sarmizegetusa, par exemple), le cadastre, donnent une idée très forte de la prodigieuse activité du soldat romain, même aux époques les plus troublées et les plus difficiles.

GEORGES RADET.

V. Henry, *Précis de grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand rapportés à leur commune origine et rapprochés des langues classiques,* 2e édition. Paris, Hachette, 1906; 1 vol. in-8° de XXIV-432 pages.

Un des derniers travaux du regretté linguiste et indianiste, V. Henry, a été de revoir sa *Grammaire comparée de l'allemand et de l'anglais* en vue d'une seconde édition. Celle-ci a paru vers la fin de 1906. Le titre seul de l'ouvrage et le fait que pour expliquer l'anglais et l'allemand on est obligé sans cesse de remonter au prégermanique, justifieraient la place de ce compte-rendu dans la *Revue.* V. Henry lui-même dans sa *Conclusion* (p. 403), écrivait en effet : « ... les analogies relevées *(entre l'allemand et l'anglais)* ne sont point de celles qui sautent aux yeux d'abord,... mais, prises du fonds le plus intime du langage, et suivies de degré en degré depuis son état actuel jusqu'à son origine, elles se sont vérifiées, bien par delà le germanique, *dans les langues de l'antiquité classique et leurs aînées de la préhistoire orientale.* »

A. CUNY.

---

25 février 1908.

Le Directeur-Gérant, GEORGES RADET.



LE VASE DE GUNDESTRUP — 1

Berthaud, Paris



LE VASE DE GUNDESTRUP — 2



LE VASE DE GUNDESTRUP — 3



LE VASE DE GUNDESTRUP — 4



LE VASE DE GUNDESTRUP — 5



LE VASE DE GUNDESTRUP — d

LE VASE DE GUNDESTRUP — 7 et 8

LE VASE DE GUNDESTRUP — 9 et 10

LE VASE DE GUNDESTRUP — 11 et 12

LE VASE DE GUNDESTRUP 13 et 14



Fig. 1. — Collier de Camiros.

LA DÉESSE CYBÉBÉ

D'APRES UNE BRIQUE DE TERRE CUITE

RÉCEMMENT DÉCOUVERTE A SARDES[1]

(Planche XI)

Le monument qui fait l'objet de ce travail a été découvert à Sardes[2]. Il consiste en une brique estampée dont nous ne

1. Mémoire communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 8 juin 1906, par M. Edmond Pottier, et résumé dans les *Comptes rendus* de cette Académie (p. 282-285).

2. La provenance est certaine : tous les renseignements que j'ai recueillis sur le lieu d'origine concordent et ils émanent de personnes dont les informations désintéressées sont dignes de foi. Je remercierai les amis ou les savants qui m'ont obligeamment prêté leur concours : à Smyrne, M. Aristote Fontrier, par qui la brique me fut signalée d'abord, et M. G. Weber, qui m'en adressa un dessin accompagné d'indications et de mesures; à Paris, M. Edmond Pottier, qui, l'original entré au Louvre, m'aida de toute manière à en aborder l'étude; à Saint-Pétersbourg, M. Pharmakowsky et la Commission impériale archéologique, qui m'ont permis d'utiliser les trouvailles de Kelermès; à Londres, M. Cecil Smith, qui, avec la plus libérale obligeance, me communiqua plusieurs des pièces de son département des Antiques, au British Museum, et la *Society of hellenic Studies*, qui, par l'intermédiaire de son archiviste, M. Penoyre, m'envoya le cliché de l'aryballe de Thèbes; à Oxford, M. Percy Gardner et la direction de l'Ashmolean Museum, de qui m'est venue la photographie du bijou de Camiros décrit par M. Arthur Evans; à Berlin, M. le Dr Robert Zahn, qui, avec l'agrément de M. Kékulé von Stradonitz, fit reproduire pour moi plusieurs vases de l'Antiquarium; à Rome, M. le marquis Bona-

possédons que la partie gauche. A droite, la plaque est brisée. Dans son état actuel, elle mesure, vers le bas, où elle est le plus longue, 25 centimètres, sur une hauteur de 24 centimètres et demi. L'épaisseur est inégale : elle est, pour la tranche inférieure, de 55 millimètres et de 28 millimètres seulement pour la tranche supérieure. La face est divisée en compartiments. Celui qui est intact a 16 centimètres de long sur 18 de haut. En prolongeant le caisson de droite d'une quantité égale à celui de gauche et en supposant qu'il n'y en avait que deux, ce qui est probable, car autrement la longueur n'eût plus été proportionnée à la hauteur et la bande eût été beaucoup trop fragile, on obtient, en chiffres ronds, une longueur totale de 35 centimètres : 35 × 25 est un rapport normal donnant à l'objet de la force sans lourdeur[1]. Les métopes, on le voit par celle qui subsiste, ont pour encadrement : 1° à droite et à gauche, une baguette mince; 2° en haut et en bas, une moulure: l'une, celle du bas, large de 4 centimètres; l'autre, celle du haut, large de 26 millimètres. Moulures et baguettes sont lisses et sans ornements.

Toute la surface décorée de la brique avait été recouverte d'un enduit blanc. Cet enduit blanc fut ensuite peint lui-même, à l'aide de couleurs qui ont pu originairement être différentes, mais qui, avec les siècles, ont uniformément pris un ton noir, très accentué sur la poitrine de la déesse, le bas de la draperie, les pattes et le corps des deux fauves. Certaines parties de la figure principale ont souffert, notamment les joues, le nez et le menton : l'engobe, usé, en a disparu, et la pâte, attaquée, s'y montre à vif, plus rouge qu'ailleurs.

Le relief du caisson intact représente une divinité marchant à gauche. Elle est de profil et dans le visage de profil s'entrevoit, plus qu'il ne se voit, par suite de l'effritement des

ventura Chigi, à qui je dois le croquis d'un skyphos de sa collection; à Athènes, M. Marcel Bulard qui me fit l'amitié de copier au Musée national l'amphore de Marathon. Je remercierai encore le directeur de la maison Hachette, M. Guillaume Bréton, qui, à la demande de M. Pottier, m'a très aimablement expédié quelques-uns des zincs des *Vases antiques du Louvre*, édités par lui.

1. Le même rapport se retrouve sur les briques lydiennes industrielles qui s'exportaient au temps de Pline (*Hist. nat.*, XXXV, 170) : elles étaient larges d'un pied, longues d'un pied et demi.

saillies, un gros œil en amande, tracé de face, à fleur d'épiderme. Les cheveux, que ne surmonte aucune coiffure, font calotte sur le crâne et retombent sur le cou en masse compacte. L'oreille, indiquée par une protubérance confuse, gît en arrière, très haut. Le buste est encadré par une paire d'ailes recoquillées. On dirait que ces ailes s'échappent des seins et qu'elles les remplacent. Mais il y a là, je crois, une inexpérience d'exécution, due à ce que l'artiste a voulu exprimer que les plumes recouvraient les bras[1]. En réalité, l'attache des ailes n'est pas à la poitrine, mais aux épaules. D'autres ailes, de même forme que celles du buste, mais beaucoup plus petites, partent des talons.

Au premier aspect, la déesse paraît nue. Mais un examen plus attentif prouve qu'elle est drapée. La strie horizontale qui se remarque au-dessus des chevilles, derrière les mollets, n'est autre chose que le bas d'une étoffe qui enveloppe les chairs. Sur nombre de vases, les images féminines drapées sont très souvent ainsi vêtues d'un péplos qui colle sur tout le reste du corps et n'est manifestement apparent qu'entre les jambes[2].

De ses bras qui butent en équerre à la ceinture, la déesse tient, par la queue, à droite et à gauche, un lionceau dont l'avant-train pend vers le sol, tandis que le mufle se retourne, pour rugir contre celle qui le saisit.

Quant au caisson brisé, il ne nous offre plus qu'une main tenant un arc muni de sa flèche et les deux tiers d'une jambe en marche. La position de la jambe et de l'arc indique un personnage campé de profil et s'avançant dans le même sens que la divinité voisine. Mais l'archer, au lieu d'occuper exactement le centre du cadre, comme la porteuse de lionceaux, tend la jambe jusqu'à l'extrémité de son compartiment, ce qui induit à penser, ou qu'il n'était pas seul à garnir son

1. A l'appui de cette opinion, voir ce qui est dit ci-dessous, en divers endroits, p. 121, n° **14**; p. 133, n° **34**; p. 136, n° **41**, et p. 138, n° **44**.

2. Une chalcédoine ionienne archaïque de la collection Warren (Furtwängler, *Antik. Gemmen*, t. I, pl. VI, n° 48; t. II, p. 29; t. III, p. 100), représentant une Méduse ailée qui porte des lions, pourrait de même sembler nue, sans la retombée d'étoffe qui garnit le champ de la gemme entre les mollets (voir plus loin, p. 152, fig. 58, la reproduction).

panneau, ou bien, hypothèse plus probable, que l'écartement de ses membres traduisait un geste plus violent que celui de sa compagne.

Quel est le sujet traité par chacune de nos deux métopes?

Pour le premier, aucun doute : il figure une divinité célèbre, dont le culte, un des plus anciens du monde méditerranéen, est attesté par de multiples reproductions. Gerhard, qui en a étudié quelques-unes, les rapportait à l'« Artémis persique »[1]. Cette attribution a été combattue par Studniczka, qui, à la dénomination d'Anaïtis, a substitué celle de « Πότνια Θηρῶν »[2]. Suivant lui, le type ailé de la « Reine des fauves » n'a rien d'oriental : il est purement grec et l'on en retrouve les traits distinctifs dans la vieille déesse Cyréné, l'éponyme de la cité dorienne de la côte de Libye.

Sans examiner pour le moment si cette théorie est de tout point fondée, bornons-nous à rechercher d'abord quel était le nom particulier de notre Dame aux lions dans le pays où l'on a estampé cette brique à son image; car il est bien évident que la Πότνια Θηρῶν n'a point reçu partout une désignation identique et que le vocable sous lequel on l'adorait a varié suivant les lieux. A Sardes, comme nous l'apprend Hérodote, la grande déesse indigène était Cybébé[3], réplique lydienne de la phrygienne Cybèle et comme elle incarnation de la Terre-Mère[4]. Dans *Philoctète,* le chœur invoque cette Πότνια Μᾶτερ qui habite les rives du Pactole,

ἃ τὸν μέγαν Πακτωλὸν εὔχρυσον νέμεις,

et il ne manque pas de mentionner les lions qui lui sont inséparablement associés[5]. Sophocle se représente la déesse portée ou traînée par eux, tandis que notre métope la montre dans une attitude différente. Mais que les fauves lui servent

1. *Archäologische Zeitung,* t. XII, 1854, col. 177-188 et pl. LXI-LXIII.
2. *Kyrene, eine altgriechische Göttin,* Leipzig, 1890, p. 155 sqq.
3. Ἐπιχωρίης θεοῦ Κυβήβης (V, 102).
4. Voir à ce sujet la *Revue des Études anciennes,* t. VI, 1904, p. 283.
5. Λεόντων ἔφεδρε (v. 401).

d'équipage ou qu'elle les tienne suspendus par la queue, c'est toujours la même idée qui s'exprime : celle d'un empire souverain sur les animaux. Le geste dominateur de la figure de Sardes ne permet pas le doute : cette puissante dompteuse de lions n'est et ne peut être que la Grande Mère du Tmole[1], la vieille déesse indigène Cybébé.

Si l'assimilation du type n'offre guère d'incertitude, la question de date est plus délicate. Pour la résoudre, il nous faut procéder par comparaison et à cet effet dresser le catalogue des figures similaires. Elles abondent. Mais comme il y a lieu de distinguer entre les émanations directes de l'archétype et ses dérivations lointaines, le tableau qui va suivre n'admettra que les liens d'immédiate parenté.



Fig. 2. — Stèle de Dorylée.

1. Brique de Sardes. — Musée du Louvre. — C'est le monument qui a motivé ces recherches et que les pages ci-dessus ont décrit. Rappelons les traits essentiels. Déesse de profil, marchant à

1. Sur l'identité de la Τμωλία θεός (Nauck, *Fr. Tr. gr.*, 2ᵉ éd., p. 776) avec Cybèle, cf. Buresch, *Aus Lydien*, p. 69.

gauche[1]. Chevelure en masse lisse sur le cou. Pas de coiffure. Chiton probable. Ailes non seulement au buste, mais aux talons, celles d'en haut très ouvertes, recoquillées horizontalement. Les deux lionceaux tenus par la queue, dans une position symétrique, le mufle retourné en l'air, du côté extérieur.

2. Stèle de Dorylée (Radet et Ouvré, *BCH.*, t. XVIII, 1894, p. 129-136 et pl. IV *bis*; A. Körte, *Athen. Mitth.*, t. XX, 1895, p. 1-19 et pl. I; Perrot, *Hist. de l'Art*, t. VIII, p. 342-346 et fig. 149). — Musée impérial ottoman à Constantinople (Tchinili-Kiosk). — Déesse de profil, marchant à droite. Cheveux en masse ondulée sur la nuque. Tiare cylindrique à pointes. Chiton (visible entre les jambes) et himation agrafé sur l'épaule droite, comme chez les « corés » de l'Acropole[2]. Ailes recoquillées, non sur une ligne horizontale, mais en demi-cercle, avec les deux arcs tout proches du buste. Un seul lion, tenu, de la main gauche, par l'avant-train. Mufle tourné vers le sol. A la main droite, le second animal est remplacé par une fleur, une tête de pavot, je crois. — Date : vers 560 avant Jésus-Christ.



Fig. 3. — Alabastre de Smyrne.

3. Alabastre corinthien de Smyrne (Furtwängler, *Beschreibung der Vasensammlung im Antiquarium*, Berlin, 1885, p. 113, n° 1010). — Musée de Berlin (collection Spiegelthal). — Déesse de face, la tête et les pieds de profil, tournés à droite. Ailes recoquillées en demi-cercle, avec attache conventionnelle à la poitrine. Chiton long, strié de raies obliques ou horizontales, à

1. J'emploie les mots « à gauche », « à droite », dans le sens de « par le flanc gauche », « par le flanc droit ». De la sorte, l'orientation de l'objet se trouve correspondre également à la gauche et à la droite du spectateur. La description y gagne une double clarté.

2. Cf. Lechat, *Au Musée de l'Acropole d'Athènes*, p. 174.

peine resserré à la ceinture. Deux volatiles saisis par le cou : celui de la main gauche est un cygne; celui de la main droite paraît être un coq. — Image fruste. Facture sommaire. Date : VIIe-VIe siècles.

4. **Cachet d'ivoire de l'Artémision d'Éphèse** (découvert dans les fouilles récentes dirigées par M. Hogarth et publié par M. Cecil Smith[1], dans *Excavations at Ephesus*, n° 41, p. 168, pl. XXVII, 6^a). — British Museum. — Déesse de profil, marchant à droite. Chevelure en calotte compacte. Ailes massivement recoquillées. Jupe cloche à la crétoise. De chaque côté, symétriquement saisies, deux formes animales peu distinctes, sans doute des volatiles : à gauche, un cygne ou une oie au repos; à droite, plutôt qu'un serpent, un cygne aux ailes tumultueusement éployées[2]. — Facture sommaire. Intaille à rapprocher de celles de l'âge mycénien. Date : peut-être sensiblement antérieure au VIIe siècle.



Fig. 4.
CACHET D'ÉPHÈSE.

5. **Plaque d'ivoire de l'Artémision d'Éphèse** (découverte dans les fouilles de M. Hogarth et publiée par M. Cecil Smith, *Excavations at Ephesus*, n° 35, p. 166, pl. XXVI, 6). — British Museum. — Petit bas-relief finement travaillé, haut de 3 centimètres et demi, large de 3 centimètres. Manque la partie supérieure de droite, où se trouvaient la tête et le buste de la déesse. Celle-ci était représentée de face. Ailes recoquillées en demi-cercle. Robe talaire, s'évasant vers le bas. Deux lions, tenus symétriquement par la queue, le mufle retourné en l'air, du côté extérieur. — Date : fin du VIIe siècle ou début du VIe[3].



Fig. 5.
PLAQUE D'ÉPHÈSE.

6. **Plaque d'électrum de Camiros, série A** : je désigne sous

1. Non seulement M. Cecil Smith m'a signalé et communiqué le cachet n° **4** et la plaque n° **5**, mais il a bien voulu encore m'autoriser à les reproduire. J'ai dit plus haut toutes les obligations que j'ai contractées envers lui.

2. Je fonde mon interprétation sur le rapprochement avec la gemme de jaspe verte décrite plus loin, p. 144 (fig. 49).

3. Le monument qui vient d'être décrit présente les plus grandes ressemblances avec une autre plaque d'ivoire également conservée au Musée Britannique et depuis

ce nom un des échantillons les plus barbares des pendants de collier en or pâle estampé qui furent exhumés à Rhodes par Auguste Salzmann (*Nécropole de Camiros*, Paris, 1875, pl. I; Alex. Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, 2e éd., p. 337). — Musée du Louvre (salle E, en double exemplaire, plus une variante). — Déesse de face. Coiffure à l'égyptienne, embéguinant le front et retombant en masse, des deux côtés du visage, jusqu'aux seins. La frange qui la termine semble impliquer l'existence d'une étoffe entourant les cheveux : c'est tout à fait le *klaft*[1]. Ailes maigres, recoquillées en corne. Robe talaire, serrée à la taille par un cordon. Deux lions, l'avant-train en haut, le mufle tourné vers le sol. A noter la solution de continuité entre les animaux et leur maîtresse, qui ne les tient pas et ressemble ainsi, non à une dompteuse de fauves, mais à un personnage faisant sauter des chiens. — Travail négligé; facture grossière. Salzmann considérait les pendeloques de Rhodes comme un des produits de l'art phénicien dominant dans l'île au VIIIe siècle. Ce sont plus vraisemblablement les œuvres d'une fabrique ionienne dont l'activité appartient aux deux siècles suivants.



Fig. 6.
Plaque de Camiros, A.

7. **Plaque d'électrum de Camiros, série B, pièce a** (Salzmann, *Nécropole de Camiros*, pl. I; Saglio, art. *Caelatura*, dans le *Dict. des Antiquités gr. et rom.*, t. I, p. 789, fig. 935). Autre pendant de collier en or pâle estampé, découvert à Camiros, dans les mêmes couches que le précédent. — Musée du Louvre (salle E, en quadruple exemplaire[2]). — Déesse de face. Coiffure à l'égyptienne, avec l'extrémité des masses latérales sur les épaules et

longtemps signalée (*Lexikon* de Roscher, t. I, col. 1753, fig. 8, et Körte, *Ath. Mitth.*, t. XX, 1895, p. 10, n. 1) : le relief de Nimroud; mais, sur ce dernier, la Dame aux lions n'a pas d'ailes, ce qui fait qu'elle doit rester en dehors de ce catalogue.

1. Sur les bijoux lydiens de Tralles, on retrouve la même tête avec le visage encadré par le *klaft* (cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 299).

2. Le collier se compose de sept plaques, dont trois représentent le Centaure au klaft, et quatre la Πότνια Θηρῶν : c'est celui qui est reproduit en frontispice.

non sur les seins. Ailes recoquillées en demi-cercle. Robe talaire, serrée à la taille par un cordon, le bas en forme de gaine cylindrique. Deux lions, tenus symétriquement par la queue, dans une pose identique à celle de leurs congénères de la brique de Sardes. Une étoile sous chacun d'eux. — Date probable : VIIe siècle.

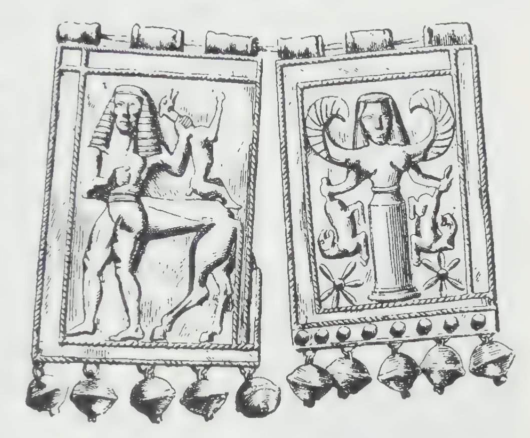


Fig. 7. — PLAQUES DE CAMIROS, B, a.

8. Plaque d'électrum de Camiros, série B, groupe b (E. Pernice, *Arch. Anzeiger* du *Jahrb. arch. Inst.*, t. XIX, 1904, p. 41 et fig. 3-4). — Musée de Berlin. — Variante du type précédent, avec cette nuance que la chevelure tombe, non dans le dos, mais sur la poitrine, en deux masses triangulaires faites de stries horizontales, ce qui lui donne un aspect égyptien beaucoup plus marqué. Les bandeaux latéraux à larges ondes étagées se retrouvent chez les Centaures, qui, dans nombre de colliers de Camiros, alternent avec la Πότνια Θηρῶν[1]. On les voit également sur une plaque en terre cuite d'Égine[2], appartenant aux débuts de la plastique grecque et représentant une de ces Déesses-Mères qui soutiennent de leurs mains symétriques le globe saillant de leurs seins nus. Une des œuvres les plus célèbres de la statuaire archaïque, l'Apollon de Ténéa,



Fig. 8.
PLAQUE DE CAMIROS, B, b.

1. Cf. notre n° 7 et les figures 5-6 de Pernice. J'ignore si les « Centauri, tipo Salzmann », dont parle Milani (*Studi e Materiali*, t. I, p. 194, n. 62 *a*) ont exactement cette coiffure qui rappelle celle de certaines statues égyptiennes, la perruque de Nésa par exemple (Perrot, *Hist. de l'Art*, t. I, p. 637).

2. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. VII, p. 151, fig. 32.

conserve encore cette chevelure à bourrelets superposés[1]. — Date probable : VII[e] siècle.

9. Plaque d'or de Camiros, série C, pièce c (E. Pernice, *op. cit.*, p. 40-41 et fig. 2-12). — Musée de Berlin. — Déesse de face. Coiffure dont la masse retombante est formée de stries verticales et non de bourrelets horizontaux. Robe à ceinture, avec décoration en quadrillage. Deux lions tenus par la queue, de la même manière que dans les n[os] 1, 7, 8. — Travail au grènetis[2], riche et fin. Le métal employé n'est plus l'électrum, mais l'or. Date : plutôt le VI[e] siècle que le VII[e].



Fig. 9.
Plaque de Camiros, C, c.

La pièce qui vient d'être décrite est celle-là même que Milani a vue en 1899 dans la collection Lambros et dont il donne le signalement en ces termes : « una placchetta d'oro massicio finemente lavorata a filigrana » avec la « notevola immagine di Artemis persica » (*Studi e Materiali*, t. I, p. 194, note 62 *a* et fig. 26 *b*).

D'autres échantillons de la même provenance et du même style sont passés en Angleterre et en Amérique. Je les catalogue sous les n[os] 10 et 11.



Fig. 10.
Plaque de Camiros, C, d.

10. Plaque d'or de Camiros, série C, pièce d (*Jahrb. arch. Inst.*, t. XV, 1900, p. 114). — Ashmolean Museum d'Oxford. — Échantillon presque identique au précédent. Les seules diffé-

1. Collignon, *Hist. de la Sculpture grecque*, t. I, p. 203. Cf. l'article *Coma* dans le *Dict. des Antiquités gr. et rom.*, t. I, p. 1355.

2. Cette technique au grènetis ou au granulé est celle des bijoux d'or de Tralles (Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 298); on la retrouve dans les bijoux d'or archaïques récemment découverts à Théra (E. Pfuhl, *Athen. Mitt.*, t. XXVIII, 1903, p. 228-229).

rences à noter sont dans la chevelure, où les stries en granulé, plus nettes, figurent distinctement trois nattes, et dans la robe, où le quadrillage est remplacé par un dessin en chevrons. — M. Arthur Evans, en décrivant ce groupe de bijoux d'or, le rapportait au VIIe siècle. S'il en était ainsi, notre n° 9, qui est du même temps et appartient au même lot, devrait être un peu vieilli. Mais je suis d'avis de maintenir la série C dans les limites du VIe siècle.



Fig. 11.
Alabastre de Camiros (ensemble).

11. Plaques d'électrum de Camiros, série C, groupe e (*Arch. Anzeiger* du *Jahrb. arch. Inst.*, t. XV, 1900, p. 221 et t. XIX, 1904, p. 41). — Museum of fine Arts de Boston. — Autres répliques du type. Le métal de ces exemplaires n'est plus l'or, comme pour les n°s 9 et 10; mais de nouveau l'électrum, comme pour la tête de la série.

12. Alabastre de Camiros (Pottier, *Vases antiques du Louvre*, p. 19, A 468 et pl. 16; cf. *Catalogue des Vases antiques de terre cuite*, p. 156 et 170). — Musée du Louvre. — Déesse avec le corps de face, la tête de profil, tournée à droite. Tunique à bandes horizontales, serrée à la taille. Coiffure en masse retombante. Ailes recoquillées largement. Au lieu des lions, deux cygnes, empoignés par le cou et qui résistent, les ailes déployées. — Date : VIIe-VIe siècles.



Fig. 12. — Alabastre de Camiros (détail).

13. Cachet de bague du « trésor » de Curium (Palma di Cesnola, *Cyprus*, pl. XXXI, n° 7). — Dans le champ, décoré de

personnages, de masques et d'animaux, une divinité de profil, marchant à gauche et tenant de la main droite une sorte de lièvre. Ailes dressées, mais non du type à recoquillement. La forme du buste et des jambes indique plutôt le sexe féminin. Je crois donc qu'il s'agit ici d'une Πότνια Θηρῶν et non d'un dieu thérophore mâle [1]. — Date qu'il est difficile de déterminer : VIIe siècle?



Fig. 13.
BAGUE DE CURIUM.

14. Fragment de vase de Théra, du style des fabriques de Milo (Gerhard, *Archäol. Zeitung*, t. XII, 1854, col. 181 et pl. LXI; Furtwängler, *Vasensamml. im Antiquarium*, p. 38, n° 301; Dumont, *Les Céramiques de la Grèce propre*, t. I, p. 214; Studniczka, *Kyrene*, p. 158 et fig. 33; P. Paris, *Dict. des Antiquités*, t. II, p. 153, fig. 2390). — Musée de Berlin. — Déesse de profil [2], marchant à droite. Chevelure ondulant sur le front, serrée, à la hauteur de l'oreille, par un ruban au-dessous duquel des stries figurent les boucles. En guise de coiffure, une sorte de feuille de laurier, posée sur le sommet antérieur du crâne et tenue par une bandelette qui fait le tour des cheveux.



Fig. 14. — FRAGMENT DE VASE DE THÉRA.

1. Autre Πότνια Θηρῶν (celle-ci nue, tête de profil, corps de face, une paire de capridés tenus par la queue) sur un cylindre héthéen du British Museum (Milani, *Studi e Materiali*, t. I, p. 226, fig. 83). Je me borne à mentionner ces deux échantillons, la série héthéo-chypriote s'éloignant beaucoup de la nôtre. Cf. plus loin, p. 147.

2. Sur ce type à front bas et à nez pointu, cf. P. Milliet, *Études sur les premières périodes de la Céramique grecque*, 1891, p. 39.

Chiton rétréci à la taille, brodé en bas, avec corsage et tablier en quadrillage. Ailes à recoquillement large, les plumes se rejoignant en avant, l'attache apparente aux seins, comme sur la brique de Sardes. Un seul lion, non plus brandi, mais passant. De sa main gauche, la Πότνια Θηρῶν le tient à la tête et de la droite à la queue, en manière de jeu (spielend), dit Studniczka (*op. cit.*, p. 158). A mon avis, le sérieux du personnage et de la scène indique, ici comme ailleurs, un geste de domination ou de domestication. — Date probable : VIIe siècle.

15. Scarabée en hématite d'Égine (Furtwängler, *Die antiken Gemmen,* t. I, pl. VII, n° 51 ; t. II, p. 35 ; t. III, p. 97). — Musée de Berlin. — Déesse de profil, marchant à gauche. Cheveux tombant sur le cou. Pas de coiffure. Chiton resserré à la taille, le bas plissé à grosses côtes verticales. Ailes à recoquillement large. Deux animaux tenus par la queue : à la main droite, un lion, le mufle retourné en l'air ; à la main gauche, un bouc, la tête pendant vers le sol. — Date : M. Furtwängler classe ce scarabée parmi les gemmes archaïques grecques du VIe siècle.



Fig. 15. Hématite d'Égine.

16. Scarabée du Musée d'Athènes (Furtwängler, *Antik. Gemmen,* t. III, p. 97, n. 1). — Même type que le n° précédent, avec cette seule différence que les deux animaux portés par la déesse sont l'un et l'autre des boucs.



Fig. 16. — Amphore de Marathon.

17. Amphore du tumulus de Marathon (Staïs, Δελτίον ἀρχαιο-

λογικόν, t. VII, 1891, p. 69, n° 1 et *Ath. Mitth.*, t. XVIII, 1893, p. 58; Collignon et Couve, *Catalogue des vases peints du Musée national d'Athènes,* 1902, p. 157, n° 592). — Musée national d'Athènes[1]. — Les derniers éditeurs décrivent ainsi le morceau qui nous intéresse : « Artémis ailée, en chiton serré à la taille, tient de chaque main un animal soulevé de terre (ces figures sont très mutilées); de chaque côté, un lion rugissant. » — Date probable : première moitié du VIe siècle.

18. **Coffret béotien en terre cuite trouvé à Thèbes** (Furtwängler, *Vasensamml. im Antiquarium,* 1885, p. 39-40, n° 306; Boehlau, *Jahrb. arch. Inst.*, t. III, 1888, p. 357; Milani, *Studi e Materiali,* t. I, p. 190; cf. Collignon, *Hist. de la Sculpture grecque,* t. I, p. 87). — Musée de Berlin. — Déesse de profil, debout, tournée à gauche. Chevelure flottante, à longues boucles incisées, avec bandeau sur le haut de la tête. Chiton à traîne, orné de broderies en zigzag, serré à la taille par une ceinture. Ailes à volutes maigres, très cintrées aux extrémités. Deux oiseaux d'eau, ressemblant à des oies plutôt qu'à des cygnes, portés symétriquement par le cou. Derrière la Dame aux volatiles, de l'autre côté d'un cloisonnement, un cheval à l'attache. On notera, comme sur la brique de Sardes, cette division en deux métopes. — Facture sommaire. Date : le milieu ou la seconde moitié du VIIe siècle.



Fig. 17. — Coffret de Thèbes.

19. **Aryballe de style corinthien trouvé à Thèbes** (Percy Gardner, *JHS.*, t. XXIV, 1904, p. 297, fig. 507). — Ashmolean Museum d'Oxford. — Déesse de profil, marchant à droite.

1. Notre gravure a été faite d'après un dessin exécuté sur place par M. Marcel Bulard.

Cheveux en masse épaisse sur le cou, le haut maintenu par une bandelette. Chiton long, serré à la taille, laissant à découvert la jambe gauche et recouvrant la jambe droite d'une lourde masse rectangulaire à bandes. Broderies en chevrons sur les bords. Ailes recoquillées en demi-cercle. Deux cygnes saisis par le cou, l'un, celui de la main droite, les ailes déployées, semblant se débattre ; l'autre, celui de la main gauche, debout, les ailes fermées. — Date : VIIe-VIe siècles.



Fig. 18. — Aryballe de Thèbes.

20. Face antérieure d'un trépied de bronze trouvé à Delphes (P. Perdrizet, *Fouilles de Delphes,* t. V, p. 59, n° 191, fig. 183). — Musée de Delphes. — Figure de profil, tournée à droite. Chevelure en masse retombante, avec bandelette au sommet. Ailes recoquillées en demi-cercle. Le bas du corps manquant, on ne sait pas s'il était flanqué d'animaux ; mais cela est assez probable. La plaque d'Olympie (ci-dessous n° 24) montre que la Πότνια Θηρῶν faisait partie du répertoire des bronziers « doriens ». — Date : fin du VIIe siècle?

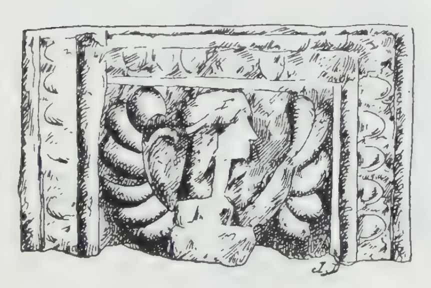


Fig. 19. — Trépied de Delphes.

21. Aryballe de style corinthien trouvé à Pegae. Inédit[1]. — Musée de Berlin (Vasen-Inventar, n° 3983). — Déesse avec le corps de face, la tête et les pieds de profil, tournés à gauche. Chevelure en masse sur le cou, avec serre-tête à ce qu'il semble. Chiton long, très pincé à la taille, avec traîne sur les côtés. Ailes à recoquillement large. Deux bouquetins, non plus suspendus en l'air, mais fuyant et arrêtés dans leur course par la Dompteuse qui empoigne une de leurs pattes de derrière. — Facture assez grossière. Date : VIIe-VIe siècles.



Fig. 20. — Aryballe de Pegae.

22. Alabastre provenant de Corinthe.



Fig. 21.
Alabastre de Corinthe (ensemble).



Fig. 22.
Alabastre de Corinthe (détail).

1. Ce vase, d'acquisition récente, m'a été obligeamment signalé par M. le Dr Robert Zahn, de l'Antiquarium de Berlin. Notre gravure reproduit une photographie due à ses soins et prise avec l'agrément de M. Kékulé von Stradonitz.

Inédit[1]. — British Museum (A 1351). — Déesse de profil marchant à gauche. Cheveux ondulés tombant sur la poitrine en masse pointue; bandelette formant calotte au sommet; bandelette à la hauteur de l'oreille. Chiton long, serré à la taille, avec broderies horizontales à l'encolure et à la jupe; bretelles croisées au corsage. Ailes recoquillées en demi-cercle. Deux cygnes saisis par le cou, les ailes non déployées. — Date : VIIe-VIe siècles.

23. **Tablette votive en terre cuite de Corinthe** (Furtwängler, *Vasensamml. im Antiquarium*, p. 102, n° 907; Fränkel, *Antike Denkmäler herausg. vom archäol. Inst.*, t. I, fasc. I, 1886, pl. VII, n° 12). — Musée de Berlin. — Manque la moitié de la plaque. La tête, de profil à droite sur un corps de face, n'est plus qu'un barbouillage informe où l'on distingue seulement un gros œil rond. Haute coiffure. Aile à recoquillement large. Le volatile saisi par le cou est une oie, d'ailleurs grossièrement rendue. — Facture négligée. Date : VIIe-VIe siècles[2].



Fig. 23. — Tablette de Corinthe.

24. **Plaque de bronze d'Olympie** (E. Curtius, *Abhandl. Akad. Wissensch. zu Berlin, Philos.-histor. Kl.*, 1879, Abh. III, p. 1-31 et pl. I-II; Studniczka, *Kyrene*, p. 154; Collignon, *Hist. de la Sculpture grecque,* t. I, p. 89). — Musée national d'Athènes. —

1. M. Cecil Smith, qui prépare le catalogue des vases du Musée Britannique, a eu l'obligeance de me communiquer en épreuves les deux gravures d'après lesquelles ont été faites les reproductions ci-dessus. D'après les renseignements que m'a fournis le savant et obligeant conservateur des Antiquités grecques et romaines, cet alabastre a été acquis en 1894 comme provenant de Corinthe.

2. Je laisse de côté un autre fragment de même origine (Furtwängler, *loc. cit.*, n° 908; Fränkel, *loc. cit.*, n° 9), parce qu'il n'est pas du tout sûr que le personnage représenté soit notre déesse. Il ne subsiste d'ailleurs que le bas du sujet.

Déesse de face, tête et pieds de profil, tournés à gauche. Bandeau serrant les cheveux, qui forment calotte. Chiton rétréci à la taille, avec traîne sur les talons. Ailes recoquillées en demi-cercle. Deux lions, soulevés par une des pattes de derrière, le mufle retourné, comme sur la brique de Sardes, le corps tordu dans un soubresaut de révolte. — Date probable : seconde moitié du VIIe siècle. C'est à la même époque que l'on place le plus généralement l'exécution du coffre des Cypsélides[1], où, comme sur la plaque d'Olympie, figuraient, dans une des zones, le type ailé d'Artémis[2], et, dans une autre, celui d'Hercule poursuivant les Centaures à coups de flèches.



Fig. 24. — Plaque d'Olympie.

25. Rhyton d'argent trouvé à Kelermès, dans le territoire de Kouban (Pharmakowsky, *Jahrb. arch. Inst.*, t. XX, 1905, p. 58)[3]. — Musée de

1. Voir à ce sujet Collignon, *Hist. de la Sculpture grecque*, t. I, p. 95.
2. Cf. Stuart Jones, *The Chest of Kypselos*, dans le *JHS.*, t. XIV, 1894, p. 78.
3. Grâce à l'obligeante intervention de M. Pharmakowsky, la Commission impé-

l'Ermitage, à Saint Pétersbourg. — Déesse s'avançant vivement à gauche. Le torse manque. Ailes recoquillées, non seulement aux épaules, mais aux talons, comme sur la brique de Sardes. Chiton, orné de grecques longitudinales, couvrant la jambe gauche et laissant la droite à découvert. Les deux lions rem-

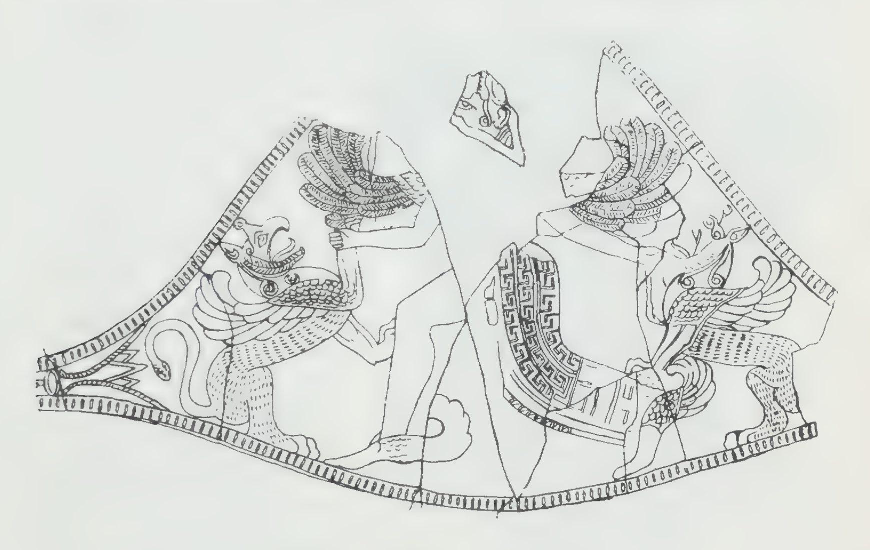


Fig. 25. — Rhyton de Kelermès

placés par deux griffons. — Il est impossible de ne pas être frappé des analogies de type, de pose et de style qui s'offrent entre l'image de Kelermès et la célèbre statue de l'atelier d'Archermos découverte à Délos par M. Homolle[1]. Ici et là, mêmes ailes encadrant le buste ; mêmes ailettes se recoquillant aux talons ; même façon d'écarter et de ployer les jambes pour exprimer la course ou le vol ; même manière de distribuer les plis de la tunique, de faire saillir à nu le genou droit, de masser l'étoffe autour de la cuisse gauche. Je me demande si la

riale archéologique de Saint-Pétersbourg, qui prépare la publication des trouvailles de Kelermès, a bien voulu me communiquer la photographie des monuments que je décris ici et me permettre de reproduire la partie de ces bijoux qui se rapportait à mon sujet.

1. *BCH.*, t. III, 1879, p. 393-399 et pl. VI-VII. Cf. Collignon, *Hist. de la Sculpture grecque*, t. I, p. 134-139 et fig. 67-68 ; Perrot, *Hist. de l'Art*, t. VIII, p. 299-307 et fig. 122-123 ; Lechat, *La Sculpture attique avant Phidias*, p. 176 sqq. Rapprocher la Niké de Delphes (Homolle, *BCH.*, t. XXV, 1901, p. 494-496 et pl. XVI). Cf. plus bas, p. 156.

Niké délienne n'était pas accompagnée de quelque animal, soit fabuleux, comme le griffon de Kelermès[1], soit réel, dans le genre des chiens de cette autre Niké d'une amphore de Nicosthènes où M. Pottier retrouve avec tant de justesse « un souvenir du motif dit de l'Artémis persique »[2]. Le sculpteur de l'ex-voto, comme l'orfèvre du rhyton, pourrait bien s'être inspiré du type de la Πότνια Θηρῶν. Quoi qu'il en soit, des deux œuvres que je viens de rapprocher, la plus récente est évidemment celle de Kelermès, moins gauche d'allure, d'un dessin plus souple, d'un vêtement plus riche. Elle ne me semble pas antérieure au second tiers du VIe siècle.



Fig. 26. — Miroir de Kelermès.

26. Miroir d'or trouvé à Kelermès, dans le territoire de Kouban (Pharmakowsky, *loc. cit.*). — Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg. — Le cercle de ce miroir est divisé en huit secteurs dont chacun offre un sujet différent. Celui qui nous intéresse représente la déesse de face, profilant sa tête à gauche. La chevelure, serrée par un bandeau, tombe en tresses sur la poitrine. Ailes dorsales à recoquillement large, fortement cintrées aux extrémités. Chiton serré à la taille, avec rayures dans tous les sens et traîne latérale. Deux lions tenus par l'avant-train dans une

1. Sur l'association, à Délos même, du griffon avec une divinité, cf. Dürrbach, art. *Gryps*, dans le *Dict. des Antiquités*, t. II, p. 1672.
2. *Vases antiques du Louvre*, p. 101 (cf. pl. 70, F. 102). Voir ci-dessous, p. 154 sqq.

position d'une symétrie héraldique. — La Πότνια Θηρῶν du miroir de Kelermès est d'un type moins nouveau que celle du rhyton. Il n'en résulte pas nécessairement que le bijou lui-même soit plus ancien.

27. **Plaques du tumulus de Lougovaya-Moguila, près d'Alexandropol, dans le district d'Ekatérinoslav** (N. Kondakof, J. Tolstoï et S. Reinach, *Antiquités de la Russie méridionale*, 1891, p. 238-251 et fig. 226) : « Deux figures en métal d'un travail très grossier, représentant l'Artémis ailée des Perses étranglant deux animaux ; la déesse était vêtue d'une simple tunique qui la couvrait de la ceinture aux genoux. La matière de ces figures était du fer, recouvert d'ornements en or et en argent. » Ces produits industriels sont des œuvres d'imitation locale et barbare, des pastiches informes sans valeur ni artistique, ni mythographique. — Date : au plus tôt, disent les éditeurs, du IIIe siècle avant Jésus-Christ.




Fig. 27. — Plaque de Lougovaya-Moguila.

28. **Cachet d'agate trouvé en Perse** (Ouseley, *Travels in various countries of the East*, t. I, p. 437 et pl. XXI, n° 16 ; Micali, *Monumenti inediti a illustrazione della Storia degli antichi popoli italiani*, 1844, p. 21 et pl. I, n° 23 ; Gerhard, *Arch. Zeitung*, t. XII, 1854, p. 186 et pl. LXIII, n° 2). — Déesse en chiton marchant à gauche, les jambes vivement ployées. Coiffure en calotte ; cheveux tombant sur le cou. Ailes recoquillées en


Fig. 28.
Agate Ouseley.

demi-cercle. Deux lions dressés sur leurs pattes de derrière et saisis par la queue. — Date probable : milieu du VIe siècle.

29. **Cornaline de la collection Hertz** (Gerhard, *Arch. Anz.* de l'*Arch. Zeitung,* t. IX, 1851, col. 93; cf. *ibid.,* t. XII, 1854, p. 186, n. 24). — J'ignore ce que cette gemme est devenue. Elle est ainsi décrite dans le *Catalogue of Antiquities formed by B. Hertz* (Londres, 1858, p. 17, n° 237) : « Kneeling and winged Figure, holding two lions by the hind legs. » On voit que c'est le même sujet que sur l'agate Ouseley, sauf qu'ici les lions, au lieu d'être tenus par la queue, le sont par les pattes de derrière. — Date : je suppose, comme pour le n° **28**, le milieu du VIe siècle.



Fig. 29. — Antéfixe de Capoue.

30. **Antéfixe de terre cuite provenant de Capoue.** Inédite[1]. — British Museum (B. 588). — Déesse de face. La tête manque. De la chevelure, il ne subsiste que les tresses, éparpillées par trois sur chaque épaule. Chiton et himation. Ailes à recoquillement massif. Deux lions, le mufle en dehors, saisis par les pattes de devant et tenus, non à distance, mais étroitement rapprochés. Ce type diffère assez notablement des autres sujets de la série. — Date : VIe siècle.

31. **Alabastre noir à reliefs de Nola** (Quaranta, *Museo Borbonico,* t. VI, 1830, pl. LVI; Micali, *Storia degli antichi popoli*

1. La gravure est faite d'après une photographie que je dois à l'obligeance de M. Cecil Smith.

italiani, 2e éd., t. III, 1836, p. 113-114 et pl. LXXIII, n° 1; Gerhard, *Arch. Zeitung*, t. XII, 1854, col. 187 et pl. LXIII, n° 6; Heydemann, *Die Vasensammlungen des Museo nazionale zu Neapel*, 1872, p. 10-12, n° 304). — Musée de Naples. — Déesse de face, avec la tête de profil, tournée à gauche. Coiffée du polos; la chevelure en masse compacte sur le dos. Tunique longue, serrée à la taille, avec broderies ornant le bord supérieur, le devant du corsage et la jupe. Ailes à recoquillement large. Deux cygnes, saisis par le cou, se raidissant, les ailes déployées. — Date : VIIe-VIe siècles.



Fig. 30. — Alabastre de Nola.



Fig. 31. — Alabastre de Caeré.

32. Alabastre corinthien de Caeré (E. Pottier, *Vases antiques du Louvre*, p. 51 et pl. 43, E 588, et *Catal. des Vases antiques de terre cuite*, 2e partie, p. 476). — Musée du Louvre. — Déesse de profil, marchant à droite. Coiffée du polos; les cheveux tombant en masse sur le dos. Tunique longue presque identique de coupe et de dessin à celle du numéro précédent. Ailes recoquillées en demi-cercle. Deux cygnes, saisis par le cou, se débattant, les ailes déployées. — Date : VIIe-VIe siècles.

33. Aryballe corinthien trouvé en Italie (E. Pottier, *Catal. des Vases antiques de terre cuite*, 2e partie, p. 476). Inédit. — Musée du Louvre (E 589). — Déesse de profil, marchant à



Fig. 32.
Aryballe trouvé en Italie (ensemble).

droite. Coiffée du polos; les cheveux en chignon compact détaché de la base du cou. Tunique longue étroitement serrée à la taille, avec broderies ornant le bord supérieur, le devant du corsage et la jupe. Buste court dans un



Fig. 33. — Aryballe trouvé en Italie (détail).

corps allongé. Ailes recoquillées en demi-cercle. Deux cygnes saisis par le cou, se débattant, les ailes déployées. — Date : VIIe-VIe siècles.

34. Œnochoé de style corinthien trouvée à Vulci (Micali, *Monumenti inediti,* p. 44 et pl. V, n° 3). — Déesse



Fig. 34. — Œnochoé de Vulci (ensemble).



Fig. 35. — Œnochoé de Vulci (détail).

de profil, marchant à gauche. Coiffée du polos; la chevelure tombant en masse. Ailes recoquillées en demi-cercle, submergeant les épaules et le buste (cf. nos 3 et 14). Deux cygnes symétriquement saisis à la tête d'un geste pacifique. — Date : VIIe-VIe siècles.

35. **Alabastre corinthien de la collection Bartholdy** (Panofka, *Museo Bartoldiano*, Berlin, 1827, p. 95, n° 25; Dorow, *Notizie intorno alcuni vasi etruschi*, Pesaro, 1828, pl. VIII, 2 a b; Furtwängler, *Vasensamml. im Antiquarium*, Berlin, 1885, p. 113, n° 1009). — Musée de Berlin. — Déesse de profil, marchant à droite. Œil en amande; nez pointu, du type des vases de Milo. Calathos évasé en bonnet de pope. Chevelure à bourrelets horizontaux, faisant masse sur le cou. Tunique longue, quadrillée latéralement; ceinture pinçant étroitement la taille. Ailes recoquillées en demi-cercle. Deux cygnes tenus pacifiquement par le cou. — Date : VIIe-VIe siècles.



Fig. 36.
ALABASTRE BARTHOLDY.

36. **Pendant de Vetulonia** (G. Karo, *Studi e Materiali* de Milani, t. II, 1902, p. 127-128 et fig. 112 = pl. I, n° 5). — Musée archéologique de Florence. — Déesse de face. Cheveux en masse retombante. Ailes recoquillées en boucle. Tunique à ceinture, avec une branche de myrte sur la jupe. Deux lions saisis par le cou. — Facture sommaire. A rapprocher des plaques de Camiros. Date : VIIe siècle.



Fig. 37.
PENDANT DE VETULONIA.

37. **Vase de bucchero étrusque à reliefs plats** (Furtwängler, *Vasensamml. im Antiquarium*, p. 178, n° 1550; cf. Micali, *Storia antichi popoli italiani*, t. III, p. 16-17 et pl. XX, n° 1). — Musée de Berlin. — L'usure des surfaces, jointe à la couleur noire de la coupe et à la facture négligée

de la bande qui en orne le tour, fait qu'on discerne mal le sujet. Déesse tournée à gauche. Nez en bec d'oiseau. Ailes recoquillées d'une façon tellement schématique qu'elles ressemblent à une paire de cornes. Tunique serrée à la taille. La



Fig. 38. — Vase de bucchero étrusque.

main droite tient un cygne par le cou. La main gauche est levée à vide; par dessous, un quadrupède, la tête en bas, l'arrière-train en l'air, comme s'il venait d'échapper aux doigts qui le tenaient suspendu. — Travail industriel; art de pastiche. Date probable : VIe siècle[1].

38. Anse d'un skyphos de bucchero étrusque, trouvé près de Sarteano, sur le territoire de Clusium (Micali, *Stor. antichi popoli italiani*, t. III, p. 12-14 et pl. XVII, n° 5). — Musée archéologique de Florence. — Déesse tournée à gauche. Ailes recoquillées schématiquement en paire de cornes. Deux cygnes tenus par le cou. — Date probable : VIe siècle.



Fig. 39.
Skyphos de Sarteano.

39. Coupe noire de Clusium à pied central et à supports arqués (Micali, *Stor. antichi popoli italiani*, t. III, p. 18 et

1. Je ne catalogue pas le vase de bucchero étrusque de la collection Bartholdy qu'ont décrit Panofka (*Museo Bartoldiano*, p. 140, n° 81) et Furtwängler (*Vasensamml. im Antiquarium*, p. 178, n° 1549), d'abord parce qu'il est trop mutilé pour se prêter à une reproduction, ensuite parce que la déesse ailée qui y figure est plutôt une Niké. L'attribut circulaire qu'elle a dans chacune de ses mains doit être une couronne et non un cou de cygne.

pl. XXI, nos 1-2). — Musée archéologique de Florence. — Déesse de face. Chevelure en calotte, avec trois tresses retombant sur chaque épaule. Chiton quadrillé. Ailes recoquillées en demi-cercle. Deux lionceaux, le mufle en dehors, saisis par les pattes de devant et maintenus fortement contre la poitrine de la dompteuse. Type à rapprocher de l'antéfixe de Capoue (n° **30**). — Date : VIe siècle[1].



Fig. 40.
SUPPORT DE CLUSIUM.



Fig. 41.
HYDRIE DE CAERÉ.

40. Coupe noire à reliefs de Clusium (Gerhard, *Arch. Zeitung*, t. XII, 1854, p. 187 et pl. LXXIII, n° 6; cf. Micali, *Stor. antichi popoli italiani,* t. III, p. 16-17 et pl. XX, n° 12). — Musée archéologique de Florence. — Image réduite et sommaire qui se répète mécaniquement sur la bande estampée de la tasse. Déesse tournée à gauche. Ailes courtes en forme de nageoires. Les deux mains abaissées vers des cygnes. — Date probable : VIe siècle[2].



Fig. 42. — RELIEF DE CLUSIUM.

41. Cratère de Clusium, dit Vase François, anse A (E. Braun, *Annali dell' Instituto di Corri*

1. Le skyphos de la collection Chigi à Sienne, où Pellegrini (*Studi e Materiali,* t. I, p. 309, n° 196) signale « la nota figura dell' Artemis persica », ne rentre pas dans la série que nous étudions. Comme j'ai pu m'en assurer grâce à un dessin que m'a obligeamment communiqué le propriétaire du vase, M. le sénateur marquis Bonaventura Chigi, il s'agit d'un type non pourvu d'ailes et où les animaux, au lieu d'être disposés des deux côtés de la déesse, sont dressés flanc à flanc sur le devant de sa jupe. Appartiennent à cette catégorie : 1° deux vases de bucchero du Musée de Berlin (l'hydrie de Caeré, Furtwängler, *Vasensamml. im Antiquarium,* n° 1601, ci-dessus, fig. 41, et le canthare de Vulci, *ibid.,* n° 1595), avec déesse sans ailes ; 2° les figurines de terre cuite, non ailées, de Capoue (Raoul-Rochette, *Journal des Savants* d'août 1853, p. 476 ; Gerhard, *Arch. Zeitung,* t. XII, 1854, p. 183 et pl. LXXII, n° 1).

2. Il existe de nombreux vases de bucchero gaufrés au même type. On en trouvera un échantillon chez Dorow, *Voyage archéologique dans l'ancienne Étrurie* (traduction Eyriès), Paris, 1829, pl. I, fig. 2.



Fig. 43. — VASE FRANÇOIS, anse A.

spondenza archeologica, t. XX, 1848, p. 371-372, et *Monumenti,* t. IV, pl. LVIII; Rayet et Collignon, *Hist. de la Céramique grecque,* 1888, p. 93 et p. 87, fig. 45; S. Reinach, *Répertoire des vases peints,* t. II, 1899, p. 136). — Musée archéologique de Florence. — Déesse de profil regardant à droite. Cheveux tombant en masse sur le cou, maintenus en calotte, dans le haut, par une bandelette. Tunique longue, richement brodée en damier, serrée à la taille par une ceinture, avec un apoptygma formant pèlerine [1]. Ailes à recoquillement large : l'aile droite, au lieu de se développer entièrement par derrière, déborde sur l'épaule et mord sur la poitrine, ce qui justifie notre hypothèse qu'avec les plumes figurées en avant l'attache n'en reste pas moins dans le dos (voir ci-dessus, p. 111, 114, 121, 133, et n^{os} **3, 14, 34**). Deux lions saisis par la crinière. — Date probable : seconde moitié du VIe siècle.



Fig. 44. — VASE FRANÇOIS, anse B.

42. Cratère de Clusium, dit Vase François,

1. Pour le quadrillage de la jupe, voir J. de Witte, *Élite céramographique,* t. I, p. 254, note 4; pour l'apoptygma, H. Lechat, *Au Musée de l'Acropole d'Athènes,* p. 188 et fig. 31 (p. 325).

anse B. — Même type; même pose; même costume, sauf des variantes de détail, en particulier dans le dessin des broderies. Les deux lions sont remplacés par une panthère et un cerf, tous les deux saisis par le cou.



Fig. 45. — Lécythe Campana.

43. Lécythe Campana n° 3411, trouvé en Etrurie, mais de fabrique attique (E. Pottier, *Vases antiques du Louvre,* p. 98 et pl. 69, F 71, et *Catal. des Vases antiques de terre cuite,* 3e partie, p. 746-747.) — Musée du Louvre. — Déesse de face, avec la tête et les pieds de profil, ceux-ci à droite, celle-là à gauche. Chiton non talaire, serré à la taille; broderies sur les bords et par devant. Chevelure en masse sur le cou. Ailes recoquillées en demicercle. Deux lions saisis par une des pattes de derrière, le mufle retourné vers le bas de la tunique et rugissant. — Date : fin du VIe siècle.



Fig. 46. — Vase de Graeckwyl.

44. Vase en bronze de Graeckwyl (Alex. Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise,* 2e éd., 1889, p. 333-341 et fig. 89). — Grande urne découverte en Suisse, sur les rives de l'Aar. Dans le haut de la

panse et contre le col était appliqué un mascaron à jour que décrit ainsi le savant dont je viens de citer l'ouvrage : « Ce groupe a pour centre une divinité ailée portant un diadème surmonté d'un oiseau en repos; cette divinité est flanquée de quatre lions et de deux lièvres. La poitrine de la déesse est très accentuée. De la taille descend, en forme de gaine, une robe talaire étroite couvrant en partie les pieds. Cette robe est ornée de dessins à la pointe composés de bandes verticales relevées par des losanges intermittents et donnant à l'ensemble l'aspect d'une étoffe à raies. Les bras serrés à la taille jusqu'aux coudes tiennent chacun un lièvre, le droit par les pieds de devant, le gauche par les pieds de derrière. A droite et à gauche de la figure de femme, le corps dirigé vers elle, mais la tête tournée de côté, sont assis deux lions qui, tous deux, saisissent un des lièvres : celui de droite, de la patte gauche levée; celui de gauche, de la patte droite. Au-dessus des ailes, se relevant en éventail jusqu'à la hauteur du diadème, s'étend horizontalement, à droite et à gauche, un serpent à large tête, avec appendice sous la mâchoire. Sur chaque serpent est assis un lion plus petit, la tête dirigée en avant. »

On notera en outre : 1° la chevelure disposée à l'égyptienne, comme sur quelques-unes des plaques de Camiros (cf. n° **6**); 2° la coiffure en manière de polos ou de tiare (cf. n^os^ **2, 23, 31, 32, 33, 34, 35**); 3° le recouvrement du haut des bras par les plumes des ailes (cf. ci-dessus, p. 111 et n^os^ **3, 14, 34, 41**); 4° le jaillissement des seins hors du corsage, détail qui rappelle de très près le décolletage si fréquent et si caractéristique des figures mycéniennes ou crétoises, celui par exemple des deux Dames aux serpents de Cnosse[1]. — Date probable : vi^e^ siècle[2].

De tous les monuments que nous venons de cataloguer, celui auquel on devra comparer d'abord la brique de Sardes,

1. Sur ces statuettes, l'une coiffée d'un polos, l'autre acéphale, voir A. J. Evans, *Ann. Brit. School,* t. IX, 1902-1903, p. 74-81 et fig. 54-57; cf. Milani, *Studi e Materiali,* t. III, 1905, p. 126-129 et fig. 532-533. Notre rapprochement est d'autant mieux fondé que la déesse crétoise aux serpents pourrait bien avoir été une Πότνια Θηρῶν. M. Salomon Reinach reconnaît en elle le prototype de l'Artémis aux serpents de Lycosoura (*BCH.*, t. XXX, 1906, p. 159).

2. Pour Graeckwyl, cf. Jullian, *Rev. Études anc.*, t. VIII, 1906, p. 122.

parce que, s'il est d'une matière et d'une technique différentes, il appartient du moins aux mêmes pays, c'est le bas-relief que nous avons découvert en Phrygie, mon ami Ouvré et moi, durant notre voyage de 1893 : la stèle de Dorylée. Dans l'étude que nous avons consacrée à ce remarquable spécimen de la plastique ionienne[1], nous le jugions « à peu près contemporain de la troisième tyrannie de Pisistrate » et le rapportions « aux environs de l'année 530 ». M. Alfred Körte, qui réédita le bas-relief[2], l'a vieilli d'une génération : à son avis, la stèle fut exécutée sous Crésus (560-546) ou peu de temps avant le règne de ce prince. Disons, pour éviter l'excès des précisions spécieuses, qu'elle appartient au second tiers du VIe siècle. C'est là un point de repère suffisant.

Mais, avant de le faire entrer en ligne de compte, n'oublions pas que la stèle de Dorylée est un marbre, sorti, probablement à un seul exemplaire, d'un atelier d'art, tandis que le carreau de Sardes est un produit de l'industrie céramique, estampé, avec plus ou moins de soin, parmi beaucoup d'autres. Il en résulte que ce qui doit nous guider de préférence ici, ce ne sont pas tant les détails de la facture que l'inspiration générale du morceau.

Or, dans notre métope, indépendamment du caractère archaïque de la tête, révélé dès l'abord par la forme de l'œil, la position de l'oreille, l'aspect de la chevelure, la structure du profil, ce qui frappe, c'est une composition d'une symétrie monotone, une répétition géométrique du geste à droite et à gauche du corps, des formes lourdes, trapues, compactes, l'usage du canon ramassé cher à l'Ionie du VIIe siècle[3], le mouvement rigide des bras qui divergent en équerre sur la bosse des hanches, un embarras très grand pour marquer l'attache et l'enveloppement des ailes, enfin, si toutefois ce que tait le relief n'était pas exprimé par la couleur, une inexpérience

1. *BCH.*, t. XVIII, 1894, p. 129-136 et pl. IV *bis*.
2. *Ath. Mith.*, t. XX, 1895, p. 1-19 et pl. I.
3. Sur ce canon, qui réduit la taille des personnages à cinq têtes de hauteur et même à moins, cf. Pottier, *Catal. des Vases antiques de terre cuite*, 3e partie, 1906, p. 623. Le canon adopté pour la déesse de notre brique est d'environ quatre têtes et demie, ce qui coïncide exactement avec le canon de la frise d'Assos.

significative à rendre le costume et à traduire la draperie. La Dame de Sardes relève plus du blason que de la plastique.

Au contraire, dans la stèle, le trait qui domine, c'est moins la gaucherie, très réelle encore, que l'élégance naissante. La composition, par sa variété, témoigne d'un art plus libre et plus souple, qui se dégage, avec une aisance déjà vigoureuse, de la raideur hiératique des poses traditionnelles. Les formes sont plus sveltes, l'attitude plus alerte. La vie s'éveille; le mouvement s'anime; le corps respire. Le rendu fin des étoffes atteste que le temps a marché et que la technique a réalisé des progrès considérables. Tandis que la brique de Sardes est une pièce décorative asservie à un type consacré, la stèle de Dorylée révèle l'essor jeune et allègre d'une création individuelle. Si l'une date des environs de 560, l'autre semble devoir être reculée d'une façon assez sensible.

En dehors du mouvement et du costume, il y aurait à faire intervenir l'ornementation. Celle de la stèle, avec ses baguettes latérales en cordons de perles et son acrotère à volute flanquée d'une palmette, est infiniment plus soignée que celle de la brique. Mais ce sont là précisément de ces détails qui peuvent s'expliquer moins par l'écart des temps que par la différence des domaines et des procédés.

Après le marbre de Dorylée, le groupe de monuments qu'il convient de rapprocher du nôtre, et parce que leur lieu d'origine est encore l'Asie, et parce qu'ils procèdent de l'art industriel, ce sont les plaques d'or ou d'électrum de Camiros. La période de fabrication de ces bijoux s'échelonne, à ce qu'il semble, en amont et en aval de l'an 600. Je placerais volontiers la brique de Sardes entre ceux de ces produits qui paraissent les plus anciens et ceux où le costume révèle déjà une inspiration plus moderne, c'est-à-dire sur les confins du VIIe siècle et du VIe.

C'est de cette même seconde moitié du VIIe siècle qu'Ernest Curtius date la célèbre feuille de bronze d'Olympie, travaillée au repoussé et gravée au burin, dont le registre inférieur représente la Πότνια Θηρῶν (cf. plus haut, n° 24). La Dame aux lions du sanctuaire de l'Alphée est d'une technique moins

sommaire, d'un aspect moins primitif que sa congénère des rives de l'Hermus. On pourrait être tenté d'en conclure que la brique est antérieure au bronze. Mais il faut tenir compte de ce fait que l'emploi du métal comporte une exécution plus fouillée, plus délicate, et que de deux artisans, l'un toreuticien, l'autre céramiste, travaillant à la même heure sur un modèle commun, celui qui jette une pâte grossière dans un moule uniforme n'obtient pas, même après les retouches à l'ébauchoir ou au pinceau, le fini auquel arrive le ciseleur qui s'applique à une composition individuelle. Je ne crois donc pas que la présence, sur la brique, d'un type divin manifestement plus archaïque que sur le bronze nous autorise cependant à vieillir beaucoup celle-là par rapport à celui-ci, d'autant qu'il peut toujours y avoir des raisons religieuses à ce que les thèmes mythologiques dont s'inspire un art soient traités suivant les rites du passé, alors que cet art même se modernise.

La même réserve s'impose à nous dès que nous interrogeons certains produits de la céramique. Par exemple, la Dame aux lions du carreau de Sardes n'est certainement pas d'un aspect moins archaïque que la Dame aux cygnes du coffret en terre cuite de Thèbes (n° 18), dont l'exécution se place vers le milieu du VIIe siècle, et elle semble notablement plus ancienne que la déesse au lion unique du vase de Théra (n° 14), lequel a été peint avant le VIe. Mais on ne voit pas que notre plaque lydienne ait servi à des usages domestiques : fragment détaché, selon toute apparence, de quelque ensemble architectural[1], mur, plinthe ou frise, elle a dû être fabriquée pour la décoration d'un édifice religieux, et l'on sait combien les exigences du rituel peuvent enfanter d'anachronismes. Je ne crois donc pas, en dernière analyse, qu'il soit prudent de reporter la brique de Sardes plus haut que le dernier quart du VIIe siècle ou le premier du VIe.

Il reste à déterminer le sujet de la seconde métope. L'archer est-il un Apollon? Je reconnais plutôt en lui un Héraclès. Dans

1. Sur l'emploi de la brique par les constructeurs lydiens, cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 286.

l'art archaïque, Héraclès est d'ordinaire armé de l'arc[1]. C'est avec l'arc qu'il poursuit les Centaures sur un des fragments de la frise d'Assos[2]. La cinquième zone du coffre des Cypsélides le représentait dans ce même épisode avec la même attitude[3]. Un motif identique orne, sur la plaque de bronze d'Olympie, le registre immédiatement superposé à celui que décore la Πότνια Θηρῶν[4]. De même, la Πότνια Θηρῶν du coffre des Cypsélides occupait une zone voisine de celle où figurait Hercule en archer[5]. Il résulte de ces exemples que l'association de la déesse ailée tenant des fauves et d'Héraclès tirant des flèches était courante au VIIe siècle. Ajoutons une dernière vraisemblance : le rôle joué par Hercule en Lydie, et notamment à Sardes, où s'était localisée la légende d'Omphale.

*
* *

J'arrive maintenant à la partie la plus délicate de ma tâche. Il s'agit d'éclaircir un double problème, l'un mythologique, l'autre archéologique : d'une part, l'origine, l'évolution, la diffusion du type divin à l'effigie duquel est frappée notre métope; d'autre part, la détermination de l'école qui s'est complu à représenter la Πότνια Θηρῶν, son degré de création personnelle ou de dépendance vis-à-vis de l'Orient. D'ailleurs, la question d'histoire de l'art et la question d'histoire religieuse se mêlent ici de la façon la plus étroite. On ne saurait les isoler.

Un premier fait qui se dégage du catalogue ci-dessus établi, c'est que la vogue de la Πότνια Θηρῶν a été, pour les VIIe et VIe siècles avant notre ère, quelque chose de comparable à celle de Mithra, durant le IIe et le IIIe siècle de l'Empire romain : l'image de la déesse s'est propagée vers l'est jusqu'au pied du Caucase et au plateau de l'Iran, vers l'ouest jusqu'au bassin du

1. Voir les exemples cités par Dürrbach, art. *Hercules*, dans le *Dictionnaire des Antiquités gr. et rom.*, t. III, p. 90.
2. Collignon, *Hist. de la Sculpture grecque*, t. I, p. 183, fig. 85.
3. *Ibid.*, p. 97.
4. *Ibid.*, p. 89, fig. 45.
5. *Ibid.*, p. 96.

Rhin, par une série d'étapes qui embrassent la Phrygie, avec Dorylée, la Lydie, avec Sardes, l'Ionie, avec Éphèse et Smyrne, les îles de l'Archipel, avec Rhodes et Théra, Chypre, l'Attique, Égine comprise, la Béotie, la Mégaride, Corinthe, le Péloponnèse, la Grande-Grèce et l'Étrurie[1].

Un second point à noter, c'est que les représentations de la Reine des bêtes, abstraction faite des groupes dérivés, se partagent en deux classes : celle où la déesse a pour sujets des quadrupèdes; celle où elle commande à des volatiles.

Il est difficile d'admettre qu'une divinité dont l'image s'offre à nous, dès l'aube de l'ionisme, avec une force d'expansion et une richesse de nuances qui supposent un passé déjà long, n'ait pas été connue des peuples qui ont frayé la voie à la civilisation de la Grèce archaïque. Et, en effet, nous constatons que l'idée d'une Πότνια Θηρῶν a été familière aux Préhellènes. Nous voyons poindre chez eux la grande lignée de la Dame des animaux, et sous les deux formes essentielles que popularisa l'art postérieur : le type avec les lions, le type avec les oiseaux d'eau.

Comme spécimen caractéristique du premier, on citera l'agate de Mycènes où la déesse, vêtue d'une jupe à canons bouffants, avec les seins nus suivant le mode de décolletage à la crétoise, se dresse, le corps rejeté obliquement en arrière, entre un lion et une lionne affrontés[2]. Une disposition semblable, mais plus héraldique, se retrouve sur l'un des boucliers de l'antre de l'Ida[3], auquel son aspect phénicien a fait donner le nom de bouclier d'Astarté, bien que la divinité qui y figure, nue et de face, les mains



Fig. 47. — Agate de Mycènes.

1. Plusieurs des monuments décrits plus haut, joints à d'autres qui ne rentrent pas dans le groupe, mais qui s'y rattachent, avaient déjà été brièvement étudiés par Ohnefalsch-Richter, dans *Kypros*, Berlin, 1893, p. 288-295 (ch. 3 consacré aux déesses « thierbändigerinnen ») et pl. XCIX, 3 (vase de Graeckwyl = ci-dessus, n° **44**), C, 8 (coffret de Thèbes = n° **18**), C II, 3 (collier de Camiros = n° **7**).

2. Evans, *JHS.*, t. XXI, 1901, p. 164, fig. 44; Milani, *Studi e Materiali*, t. II, p. 1, fig. 99.

3. Frothingham, *Americ. Journ. Archaeol.*, t. IV, 1888, p. 442-443 et pl. XVIII

tendues vers des lions, rentre absolument, comme l'a montré Milani[1], dans le cercle des Déesses-Mères de l'Égée primitive.



Fig. 48. — Bouclier dit d'Astarté

Du second type, on citera la jaspe verte du Musée Britannique, bien des fois publiée[2], où l'on voit une Dame en jupe cloche, décolletée à la crétoise, saisir, au-dessus d'une nappe aquatique indiquée par des ondulations, une paire de grands cygnes qui se débattent avec énergie. Dans cette dompteuse de volatiles et de quadrupèdes, il est impossible de ne pas reconnaître la Déesse-Mère de l'âge suivant[3], celle qui sera plus tard, en Crète, Rhéa-Cybèle; en Phrygie, la Matar Kubile des monuments rupestres; en Lydie, la Cybébé de la brique de Sardes.

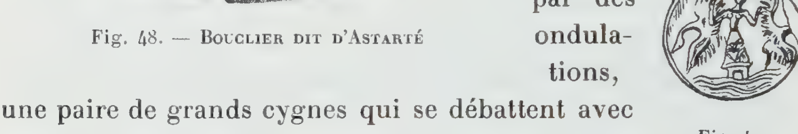


Fig. 49
Jaspe verte du British Museum.

Mais entre les figures des temps mycéniens et celles de l'époque grecque, on constate une différence considérable : les

1. *Studi e Materiali*, t. I, p. 5 sqq.

2. *British Museum : Catal. of the engraved Gems*, pl. A, n° 83; Milchhöfer, *Anfänge der Kunst*, 1883, p. 86, fig. 56 a; Studniczka, *Kyrene*, 1890, p. 164, fig. 34; Perrot, *Hist. de l'Art*, t. VI, 1894, p. 851, fig. 432, 2; Reichel, *Vorhellenische Götterculte*, 1897, p. 59, fig. 24; Furtwängler, *Antik. Gemmen*, 1900, t. II, p. 11 et pl. II, n° 28; Milani, *Studi e Materiali*, t. I, 1899, p. 192, fig. 20.

3. Cf. G. Karo (*Altkretische Kultstätten*, ap. *Archiv für Religionswiss.*, t. VII, 1904, p. 151-152), qui invoque d'autres représentations préhelléniques de la Πότνια Θηρῶν : une agate du Musée de Cassel (Furtwängler, *Antik. Gemmen*, t. II, p. 26 et pl. VI, n° 5; Milani, *Studi e Materiali*, t. I, p. 188, fig. 16); une cornaline de Mycènes (Evans, *JHS.*, t. XXI, 1901, p. 169, fig. 47; Milani, *op. cit.*, t. II, p. 1, fig. 98); une empreinte de Cnosse (Evans, *Ann. Brit. School.*, t. VII, 1900-1901, p. 29, fig. 9; Milani, *op. cit.*, t. III, p. 125, fig. 530). Sur les prototypes mycéniens de l'Artémis thérophore, voir également Furtwängler, *Die antiken Gemmen*, t. III, p. 34-35 et pl. II, n°s 25-29.

dernières sont ailées; les premières n'ont pas d'ailes. Dans l'intervalle qui sépare les deux civilisations, le type s'est donc modifié. Où et comment? Là est le problème.

Pour le résoudre, Studniczka tient le raisonnement qui suit : étant donné que le motif oriental des ailes se trouve dans une infinité de créations purement helléniques, les unes qui sont dès lors restées fidèles à cet attribut, comme les Harpyes, les Boréades, Iris, Niké, les autres qui y ont renoncé ensuite, comme Éos et la Séléné τανυσίπτερος du XXXIIe Hymne homérique, peut-on douter que ce soit l'art grec, dans ses libérales distributions d'ailes, qui ait imaginé d'en doter la déesse si rapide de la mort et de la chasse[1]? La conception d'une Artémis ailée est donc exclusivement propre à l'art hellénique.

Une objection se présente. D'une part, en Grèce, si la Πότνια Θηρῶν est fréquemment représentée avec des ailes, le type non ailé n'est guère moins répandu. Je signalerai comme exemples : 1° (fig. 50) l'« Eileithyia » d'une amphore béotienne archaïque de Thèbes[2], avec sa cour d'animaux, qui rappelle, par le nombre et la variété, le riche entourage du vase de Graeckwyl ; 2° (fig. 51) la brique trouvée en 1866 à Mycènes par François Lenormant[3] ; 3° les figurines de terre cuite exhumées



Fig. 50. — L'« Eileithyia » de Thèbes.

1. *Kyrene*, p. 156-157.

2. Wolters, 'Εφ. ἀρχαιολ., 1892, col. 221-232 et pl. 10, n° 1 ; Collignon et Couve, *Catal. des Vases peints du Musée national d'Athènes*, p. 108-109, n° 462 ; Milani, *Studi e Materiali*, t. I, p. 189-190 et fig. 17.

3. *Arch. Anz.* de l'*Arch. Zeitung*, t. XXIV, 1866, col. 257-258 et pl. A, n° 1 (type à la paire d'oiseaux d'eau). C'est par distraction que Lenormant dit la déesse « ailée ». Le monument est au Louvre (C A, 297). Dans les dépressions et reliefs de l'argile, derrière la figure, il faudrait beaucoup d'imagination pour voir des restes d'ailes.

à Corfou par Lechat[1]. En Crète, le bouclier dit d'Astarté, dont l'exécution se place entre la fin de l'âge mycénien et la Renaissance ionienne[2], nous est un indice significatif qu'au VIIIe siècle la vieille Dame aux lions ou aux cygnes des gemmes préhelléniques ne s'était pas encore enrichie d'ailes.



Fig. 51. — Brique de Mycènes.

Au contraire, dans l'Asie grecque, et il faut rattacher au continent asiatique non seulement les îles qui le bordent, mais encore celles des côtes européennes de la mer Noire qui furent colonisées par les Ioniens, tous les exemplaires archaïques de la Πότνια Θηρῶν qui nous sont parvenus la représentent ailée[3]. Il en résulte que la zone où s'opéra la transformation du type mycénien doit être cherchée de préférence dans cette partie de l'Asie Mineure à laquelle les Perses attribuèrent le nom de « Yaouna ». N'est-ce pas là d'ailleurs une hypothèse qui cadre étroitement avec les données de l'histoire générale? Quel fut, au VIIe et au VIe siècle, le centre où conflua toute la sève intellectuelle et artistique du monde

1. *BCH.*, t. XV, 1891, p. 106-107 et pl. II, fig. 4 (type au lion); *ibid.*, p. 39, fig. 6 (type à l'oiseau).

2. Sur la date que l'on assigne aux objets trouvés dans l'antre de l'Ida, cf. Collignon, *Hist. de la Sculpture grecque*, t. I, p. 69.

3. J'excepte le cylindre de Salamine de Chypre (Perrot, *Hist. de l'Art*, t. III, p. 638, fig. 429; Babelon, art. *Gemmae*, dans le *Dict. des Antiquités*, t. II, p. 1469, fig. 3487; ici, fig. 52), et quelques autres cachets chypriotes (Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, p. 291, fig. 190, 191, 193), où la Dompteuse de bêtes est aptère (ci-contre,

civilisé? L'Ionie[1]. Où se transplantèrent, pour y refleurir en gerbes magnifiques, les débris de l'art mycénien? En Ionie. Par qui l'héritage de Minos fut-il fécondé au contact des riches et industrieuses dynasties qui se succédèrent à Sardes? Par l'Ionie. Dans tous les domaines, l'Ionie a sauvé, combiné, innové, puisant à toutes les sources, recevant de toutes les mains, scellant tout de son cachet indélébile. S'il est un pays où le symbolisme des ailes, cher à l'Orient, fut en mesure de



Fig. 52.
CYLINDRE DE SALAMINE DE CHYPRE.



Fig. 53.
CACHET CHYPRIOTE A.



Fig. 54.
CACHET CHYPRIOTE B.

conquérir des imaginations grecques, c'est assurément l'Ionie. S'il est un pays où des divinités aptères purent se métamor-



Fig. 55.
CACHET CHYPRIOTE C.



Fig. 56.
CACHET CHYPRIOTE D.

fig. 53, 54, 55). Mais Chypre est un monde à part et nous avons catalogué plus haut (n° **13**) un type chypriote ailé. Sur le n° 192 d'Ohnefalsch-Richter (ici, fig. 56), le type ailé et le type aptère coexistent, donnée qui se prêterait à d'intéressantes conjectures, si la barbarie du travail ne commandait la prudence. A quel sexe rattacher ces personnages amorphes, formés de boudins qui se superposent? Par comparaison avec les effigies à jupes-cloche (fig. 52, 53, 54, 55), il semble qu'on ait affaire non à la Πότνια Θηρῶν, mais au dieu thérophore mâle.

1. Sur ce rôle de l'Ionie, voir les deux pages si pleines et si fortes de Pottier, *Catal. des Vases antiques de terre cuite*, 2ᵉ partie, 1899, p. 520-521.

phoser en figures ailées, c'est bien durant les siècles où régna l'ionisme.

J'en trouve une preuve caractéristique dans les récentes fouilles d'Éphèse. Que l'on compare la jaspe verte, de style crétois ou mycénien, dont il a été question ci-dessus (p. 134, fig. 49), au cachet d'ivoire trouvé par M. Hogarth à l'Artémision (plus haut, p. 115, n° 4). Les deux monuments procèdent, à n'en pas douter, d'une inspiration similaire. La déesse, de part et d'autre, porte la jupe-cloche familière aux graveurs de gemmes préhelléniques. Mais plusieurs traits attestent la différence des temps et des lieux. D'abord, le mouvement des personnages : sur la jaspe, il a toute la verve débridée qui est une des marques de fabrique de la culture égéenne; sur l'ivoire, il est beaucoup plus calme et plus grave, ce qui cadre entièrement avec les habitudes d'art de la Renaissance ionienne. Ensuite et surtout, le fait que la Dompteuse de volatiles des anaktes de Mycènes ou de Cnosse est aptère, tandis que celle des riverains du Caystre nous apparaît munie des ailes à recoquillement. Rien n'atteste mieux que c'est à la région ionienne qu'il faut attribuer la transformation du type aptère en type ailé.

N'est-ce pas sur ce finage de l'Ionie, à mi-route entre Éphèse et Sardes, dans l'enclos dominé par la haute barrière de la Mésogide et du Tmole, qu'Homère évoque « les tribus innombrables de bêtes à plumes, oies, grues, cygnes au long cou, voltigeant çà et là dans le Pré d'Asie, le long des eaux du Caystre, secouant leurs ailes et s'agitant avec des cris confus dont bourdonne le marécage »[1]? Nous sommes là au cœur du domaine primitif des Lydiens[2], c'est-à-dire du peuple dont Cybébé fut la protectrice nationale. Nulle part, comme en ce paradis d'échassiers et de palmipèdes, on ne se représente mieux une déesse à forme humaine se parant de l'attribut caractéristique des oiseaux.

Deux remarques nous inclinent à croire que le type ailé de la Maîtresse des animaux n'était pas indigène en Grèce. La première, c'est que l'art grec, dès qu'il prit conscience de

1. *Iliade*, II, v. 459-463.
2. Cf. Radet, *Revue des Études anciennes*, t. VIII, 1906, p. 13 (= *Ephesiaca*, p. 31).

lui-même et se libéra de toute influence extérieure, s'empressa d'abandonner la forme des ailes à recoquillement. Après en avoir longtemps subi l'attrait, durant la période de vogue des produits de l'Asie, il s'en détacha. Cette sorte d'arc de cercle pointé en l'air, ce retroussis monotone et géométrique divergeant sur les côtés du buste sans lien harmonique avec le corps, ce blasonnage conventionnel qui jurait avec ses goûts de libre mouvement, finirent par lui déplaire. Il préféra les ailes tombantes se mariant avec les courbes naturelles de l'être humain et il n'en voulut plus d'autres[1].

La seconde, c'est que la religion grecque, dès qu'elle se fut soustraite, comme l'art, à l'ascendant des mythes asiatiques, répugna, par anthropomorphisme, à représenter avec des ailes les grandes figures de son panthéon. Elle ne les conserva qu'aux divinités secondaires. Les dieux principaux, sauf Hermès, en furent tous privés[2]. Dans les *Oiseaux*, quand Pisthétère propose de fonder l'Olympe des volatiles, la Huppe objecte : « Comment les hommes reconnaîtront-ils en nous des dieux, puisque nous volons, puisque nous avons des ailes? — Mais, répond son interlocuteur, Hermès en a bien, des ailes, quoique dieu, et Niké aussi, et de même Éros, sans parler d'Iris[3]. » De ce passage d'Aristophane, il ressort clairement que le ciel national grec préférait les figures aptères et que les divinités ailées y étaient l'exception[4]. Telle est, je crois, la raison pour laquelle Artémis, qui, au VIIe et au VIe siècle, avait promené de l'Hermus à l'Arno le prestige mystérieux de ses ailes, perdit ce triomphal attribut : en le lui voyant plus tard sur le Coffre des Cypsélides, Pausanias n'y comprenait rien et il en manifestait sa surprise[5]. Qu'est-ce à dire, sinon que

1. Albert Dumont a fait une remarque analogue à propos des figures orientales des vases corinthiens : « Elles diffèrent, » écrit-il, « des types que la période classique préférera, qui ne donneront aux divinités que des ailes élégantes, au lieu d'ailes aux formes tortueuses et recoquillées, et qui embelliront même la tête de Méduse. » (*Les Céramiques de la Grèce propre*, t. I, p. 183.)

2. Homolle, *BCH.*, t. III, 1879, p. 397 (à propos de la Niké délienne).

3. V. 571-575. Cf. la scholie du v. 574, relative à la création du type de la Niké volante.

4. Niké elle-même n'aurait reçu que tardivement les ailes : Baudrillart, *Les divinités de la Victoire en Grèce et en Italie*, Paris, 1894, p. 16. Mais la thèse contraire est soutenue par H. Bulle dans le *Lexikon* de Roscher, s. v. *Nike*, t. III, col. 316.

5. Ἄρτεμις δὲ οὐκ οἶδα ἐφ' ὅτῳ λόγῳ πτέρυγας ἔχουσά ἐστιν ἐπὶ τῶν ὤμων (V, 19,5).

l'hellénisme a, d'instinct, rejeté un motif qui ne lui appartenait pas[1].

Voici quelle a été, je crois, la marche des faits :

Dès l'époque mycénienne, le culte d'une grande divinité féminine, personnifiant la Nature et régnant sur les animaux, existait partout, aussi bien en Grèce qu'en Asie. Ce culte était universel, mais non pas uniforme. La Πότνια Θηρῶν de Dorylée, de Sardes et de Camiros n'était pas celle de Magnésie du Méandre, de Samos et de Pergé. Chaque groupe avait ses nuances ; chaque variété avait ses fidèles. On sait combien à l'époque classique l'Artémis d'Éphèse conserva de dévots. La Dame de Sardes ne fut guère moins populaire. A quelle époque remontait sa célébrité ? Les monuments signés de son image nous répondent : sa vogue date du VIIe siècle ; elle atteint son apogée au VIe.

Ici encore, les enseignements de l'archéologie sont d'accord avec ceux de l'histoire. De 687 à 546, la puissante dynastie lydienne des Mermnades joue dans le monde grec un rôle prépondérant. Elle est en coquetterie réglée avec tous les grands sanctuaires, avec Delphes surtout, qu'elle comble de ses largesses et qui lui rend en gloire la monnaie de son or[2]. Corinthe, l'État hellénique le plus fortement marqué de l'empreinte orientale, entretient avec elle des rapports intimes[3]. Elle est bien vue de Sparte, qui lui accorde son alliance[4]. Deux des hommes politiques les plus considérables d'Athènes, Solon et Alcméon, paraissent à sa cour[5]. Miltiade l'ancien est protégé par elle[6]. Des artistes fameux, comme Théodore de Samos, travaillent pour son compte[7]. Sardes est alors la capitale incontestée de l'Orient, la ville cosmopolite où chacun s'en va chercher fortune, l'énorme centre d'industrie et de commerce où se crée le luxe, dont on se réclame en matière

1. Cf. ce que dit Perdrizet (*Revue des Études anciennes*, t. VI, 1904, p. 29) de la disparition des monstres ailés du répertoire de la céramique grecque classique.

2. Cf. Radet, *La Lydie et le Monde grec au temps des Mermnades*, p. 170 (Gygès); p. 195 et 287 (Alyatte); p. 216-217 (Crésus).

3. *Ibid.*, p. 195-196.

4. *Ibid.*, p. 245.

5. *La Lydie et le Monde grec*, p. 238 et 241.

6. Hérodote, VI, 37, 2.

7. Collignon, *Hist. de la Sculpture grecque*, t. I, p. 156.

d'élégance et qui sert d'école pour tous les raffinements de la vie. On sait, par un fragment de Xénophane[1], à quel point les modes lydiennes faisaient loi. La vogue de la Πότνια Θηρῶν pourrait bien se rattacher à cette diffusion des goûts asiatiques. Il y a un parallélisme saisissant entre la poussée du type divin de la Grande Mère du Tmole et l'épanouissement de la monarchie de Gygès, d'Alyatte et de Crésus.

Des trois conditions nécessaires pour qu'une nouveauté se répande, — lieu d'origine illustre ayant la faveur de l'opinion, intermédiaires actifs disposant d'un outillage habile et de relations étendues, clientèle préparée de longue date à recevoir les créations qu'on lui apporte, — il n'en est aucune que nous ne trouvions réalisée dans le cas de la Πότνια Θηρῶν : comme foyer de diffusion, Sardes, dont on vient d'évoquer la splendeur ; comme intermédiaire, l'Ionie, dont le domaine maritime et colonial s'étend du Caucase aux Colonnes d'Hercule ; comme terminus de clientèle, les Étrusques, qui passent pour descendre d'émigrants lydiens. Conclusion : le type ailé de la Reine des fauves n'est pas grec ; il est asiatique. — Il s'est constitué, sinon à Sardes même, du moins dans le voisinage de Sardes, par la fusion de thèmes mycéniens avec des motifs orientaux. — Il s'est propagé, grâce aux Ioniens, dans les contrées qui étaient tributaires de leurs flottes et de leurs manufactures.

Je ne craindrai pas d'accorder à Sardes une part considérable dans la constitution de l'ionisme. Les bijoux de Tralles[2], dont la technique et la facture rappellent de si près celles des plaques de Camiros[3], proviennent, semble-t-il, d'un tumulus lydien[4]. Il y a là une indication précieuse. C'est peut-être au type lydien de Cybébé figuré sur notre brique, type naturellement de beaucoup antérieur au monument lui-même, que remonte, en dernière analyse, toute la série ailée de la Πότνια

1. *Fr. phil. gr.*, éd. Didot, I, 20 = Bergk, *Poet. lyr. gr.*, 3e édit., II, p. 479. Le passage a été brillamment commenté par Henri Lechat, *La Sculpture attique avant Phidias*, p. 184.

2. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 294-299.

3. Voir plus haut, p. 118, n° 9.

4. Renseignement recueilli par Ramsay (Perrot, *loc. cit.*, p. 295).

Θηρῶν. Mais le génie grec n'a jamais servilement copié l'Orient. S'il lui a pris des inspirations, il les a transformées. De là, cette étonnante variété de créations artistiques et religieuses qui dérivent du modèle asiatique de la Reine des bêtes.



Fig. 57.
La déesse Mélissa.

On citera, parmi les plus frappantes :

1° La déesse-abeille, Mélissa, dont l'image zoomorphique décore les pendants de Camiros, conjointement avec celle de la Dame aux lions[1].

2° La Némésis de Rhamnonte, en qui Studniczka[2], interprétant Pausanias[3], reconnaît fort justement une réplique ailée de la Πότνια Θηρῶν. Que Némésis, fille de la nuit et symbole de la vengeance, nous apparaisse comme un doublet d'Artémis, personnification de la lune et déesse de la mort, c'est ce qui s'explique aisément.

3° Le pullulant essaim des Méduses et des Gorgones dont il existe une infinité de représentations archaïques[4]. Je me bornerai à en signaler deux qui répondent aux deux catégories de la Πότνια Θηρῶν : le type aux lions et le type aux oiseaux d'eau. C'est, d'une part, la calcédoine de la collection Warren, où la Méduse thérophore aux ailes recoquillées fait pendant à Héraclès[5], comme sur la brique de Sardes. C'est, d'autre part, le pinax



Fig. 58.
La Méduse thérophore.

1. Cook, *The Bee in greek Mythology*, ap. *JHS.*, t. XV, 1895, p. 12 (cf. E. Curtius, *Arch. Zeitung*, t. XXVII, 1869, p. 111). Autres échantillons : Milani, *Studi e Materiali*, t. I, p. 207 et fig. 50; Pernice, *Arch. Anz.* du *Jahrb. arch. Inst.*, t. XIX, 1904, p. 41 et fig. 7-11.

2. *Kyrene*, p. 159-161. Cf. Furtwängler, *La Collection Sabouroff*, t. I, 2e partie, introduction à l'étude des vases, p. 18.

3. V, 33, 3 et 7.

4. Voir l'article *Gorgones* dans le *Dict. des Antiquités*, t. II, p. 1619-1624 (Glotz). Ajouter maintenant la Gorgone ailée de Hiéronda, découverte par Haussoullier (*Didymes*, p. 196-200 et pl. XX; cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. VIII, p. 283-285 et fig. 116-117), et surtout la Gorgone ailée du mur de Thémistocle (A. Noack, *Die Mauern Athens*, dans *Ath. Mitt.*, t. XXXII, 1907, p. 527 et 543 et pl. XXI-XXII). Dümmler, en étudiant un bijou de Chypre, a dit un mot de la contamination des types de la Gorgone et de l'« Artémis persique » (*Jahrb. arch. Inst.*, t. II, 1887, p. 91 et 94).

5. Furtwängler, *Antik. Gemmen*, t. I, pl. VI, n° 48; t. II, p. 29; t. III, p. 100.

de Camiros où la Gorgone pourvue d'une barbe et de quatre ailes tient deux cygnes par le cou[1].

4° Les Kères[2], dont les figures ailées, parfois non grimaçantes et telles que nous les montre un vase de Vulci[3], forment la transition entre les Gorgones et les Nikés. Mieux encore que pour Némésis, on conçoit que ces déités présidant à la destruction universelle se soient détachées d'Artémis par une sorte de prolifération.



Fig. 59. — La Gorgone aux cygnes.

5° La Niké archaïque du type d'Archermos (fig. 63). Pour celle-ci, nous n'avons plus seulement le témoignage des monuments; nous avons aussi celui des textes[4]. Archermos, réputé pour être l'inventeur du type de la Niké volante[5], appartenait à une famille de sculpteurs chiotes qui, pendant deux ou trois générations, s'étaient exercés à rendre la figure d'Artémis. On vantait, entre autres, leur Artémis de Chios et leur Artémis de Lasos[6]. Cette Artémis des vieux maîtres de la Grèce d'Asie était-elle une Artémis

1. Six, *JHS.*, t. VI, 1885, p. 278-279 et pl. LIX; Studniczka, *Kyrene*, p. 153 et fig. 30; Glotz, *Dict. des Antiquités gr. et rom.*, t. II, p. 1619 et fig. 3633.

2. Dürrbach, art. *Keres*, dans le *Dict. des Antiquités*, t. III, p. 818-822. Sur le type de la Ker, tel que se le représentait l'auteur du bouclier d'Hercule, voir Sittl, *Der hesiodische Schild des Herakles*, ap. *Jahrb. arch. Inst.*, t. II, 1887, p. 187.

3. E. Braun, *Annali dell' Instituto*, t. XII, 1840, p. 165-170, et *Monumenti*, t. III, pl. XXIV (registre inférieur).

4. On les trouvera discutés dans Lechat, *Sculpture attique*, p. 169, n. 4.

5. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. VIII, p. 304-305.

6. Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 13 (éd. Sillig); Collignon, *Hist. de la Sculpture grecque*, t. I, p. 142. Au lieu de *Lasii* (Lasos en Crète), Brunn (*Gesch. gr. Künstler*, t. I, p. 40) lit *Iasii* (Iasos en Carie). Cette correction ne me semble nullement nécessaire, le culte d'une Πότνια Θηρῶν en Crète étant attesté par les gemmes qui en proviennent. D'autre part, elle s'accorde mal avec le contexte, où il est question de statues insulaires (*in finitimis insulis* simulacra fecere) : Iasos n'est pas une île.

asiatique? Nous n'en savons rien. Mais il est fort possible que, du moins à l'origine, la déesse représentée par eux fût celle dont le culte prédominait en Orient depuis un temps immémorial, c'est-à-dire la Πότνια Θηρῶν. N'oublions pas que les inventions dues aux Ioniens des VIIe et VIe siècles ont été des adaptations. C'est ainsi qu'à Chios même, si Glaucos est bien de Chios[1], les innovations introduites par cet artiste dans les procédés de la soudure ne sauraient passer que pour une application ingénieuse de la technique des métallurgistes orientaux[2]. Je ne serais pas surpris qu'il en eût été de même pour Archermos et que la création fameuse du type de la Niké délienne ait précisément consisté dans une modification à la grecque du geste et des attributs traditionnels de la Dame de Camiros ou de la Dame de Sardes[3].

Fig. 60. — Amphore de Nicosthènes (ensemble).

Deux peintures de vases viennent à l'appui de cette opinion. Sur l'amphore de Nicosthènes dont il a été question plus haut (p. 128) et qui semble un peu plus récente que le lécythe, également attique, où figure la Dompteuse de lions (n° 43), on voit Niké, dont les ailes ont déjà pris la forme tombante de l'âge classique, rester en revanche symétriquement flanquée de deux animaux : à ses pieds, de chaque

1. Les raisons qu'on allègue pour l'attribuer à Samos ne me semblent pas convaincantes (cf. *La Lydie et le monde grec*, p. 285, n. 5).

2. Collignon, *Hist. de la Sculpture grecque*, t. I, p. 154.

3. C'est ce que j'ai essayé de montrer dans une étude *(L'invention du type archaïque de la Niké volante)*, communiquée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 10 avril 1908, par M. Maxime Collignon. La transformation de la Πότνια Θηρῶν en Niké s'expliquerait d'autant mieux que celle-ci ne symbolisa pas seulement « le pouvoir triomphant de la beauté féminine », mais aussi « la puissance victorieuse des forces de la nature » (Baudrillart, *Les Divinités de la Victoire*, p. 18, d'après Knapp, *Nike in der Vasenmalerei*, p. 6).

côté, se dresse un petit chien jappant. « Il semble, » écrit M. Pottier[1], « qu'il y ait dans cette composition un souvenir du motif dit de l'Artémis persique. » En effet, nous saisissons là sur le vif la manière dont les artistes grecs arrangeaient au goût de leur race, avec la plus spirituelle dextérité, un sujet d'origine étrangère. Nicosthènes, en modernisant le vieux thème de la Πότνια Θηρῶν, n'a fait sans doute que suivre l'exemple donné par Archermos.



Fig. 61. — Amphore de Nicosthènes (détail).

L'autre vase est un alabastre de Camiros (fig. 62), où la Niké volante, posée et lancée suivant le type archermien, a devant elle, marchant à sa rencontre, un de ces cygnes que son modèle, la grande Maîtresse des quadrupèdes et des volatiles, avait coutume de tenir par le cou. Ici encore, la filiation de l'une à l'autre est visible.



Fig. 62. — Niké de Camiros.

J'invoquerai un dernier exemple : celui d'un grand plat creux de Caeré, où notre déesse, en une série de métopes, se

1. *Vases antiques au Louvre*, p. 101, F 102.

profile à grand vol. Vêtue, comme l'image de Camiros, d'une tunique courte que retrousse la rapidité de l'élan, elle tient de la main droite une couronne et de la main gauche un attribut peu distinct, soit « un-objet allongé suspendu à un lien (vase?)[1] », soit plutôt, à mon sens, un quadrupède, lion ou lionceau, saisi par la queue[2]. N'était l'allure, visiblement empruntée au thème archermien, et la couronne, qui ne



Fig. 63. NIKÉ DÉLIENNE. Fig. 64. STATUETTE JANZÉ. Fig. 65. NIKÉ DELPHIQUE.

permet pas davantage l'hésitation, la Niké de Caeré se confondrait avec la Dompteuse des animaux.

Si la Niké délienne aux ailes recoquillées se rattache à la Souveraine asiatique des bêtes, il en va naturellement de même pour toutes ses dérivations. Elles sont nombreuses. M. Petersen, en 1886, en a dressé le tableau[3]. Depuis, la

1. Pottier, *Vases antiques du Louvre*, p. 46 et pl. 38, D 355. La métope est reproduite en cul-de-lampe à la fin de l'article (fig. 66).

2. Après un nouvel examen des reliefs, M. Pottier m'écrit (21 mars 1908) : « Sur plusieurs, on aperçoit, au-dessus de la main gauche de la Niké, une sorte de petite volute, qui pourrait bien être la queue d'un animal, ce qui justifierait votre hypothèse. Mais je ne crois pas possible de préciser à quel quadrupède nous aurions affaire. »

3. *Archaische Nikebilder*, dans les *Ath. Mitth.*, t. XI, 1886, p. 372-396 et pl. XI.

famille s'est accrue : une Niké, du type insulaire, mais sensiblement plus jeune, a été découverte dans les fouilles de Delphes (fig. 65)[1]. Entre la Niké délienne et la Niké delphique se classe une figure qui leur est étroitement parente et qui ne semble pas avoir été publiée jusqu'ici. C'est une statuette de terre cuite, donnée, en 1852, au Musée du Louvre par le vicomte de Janzé (fig. 64). Il suffit de placer ce monument en regard des deux autres pour s'apercevoir qu'il marque la transition entre le plus ancien et le plus moderne. La statuette Janzé nous est une preuve que les coroplastes conservèrent à la jeune Niké volante toute la faveur dont avait joui près d'eux la vieille Πότνια Θηρῶν.

* * *

Je n'ai plus à traiter qu'un point. Que faut-il penser de ce nom d'« Artémis persique » attribué en 1854 par Gerhard à la série dont nous venons d'étudier les principaux échantillons? Pour Studniczka, l'appellation et l'idée qu'elle évoque sont également fautives. Körte, après lui, en a condamné sévèrement l'emploi. Y a-t-il un tel abîme entre les partisans de l'ancien vocable et leurs contradicteurs?

D'abord, nous dit-on[2], le culte d'Anahita, qualifiée d'« Artémis persique » par des écrivains tardifs, comme Diodore, Plutarque, Tacite et Pausanias[3], n'a été introduit dans l'Orient grec que par Artaxerxès II Mnémon (404-362)[4]. J'ai déjà fait des réserves sur cette façon d'interpréter le texte de Bérose à qui le renseignement est emprunté[5]. Le vainqueur de Cunaxa n'a nullement créé à Sardes un culte nouveau; il

1. Homolle, *BCH,* t. XXV, 1901, p. 494-496 et pl. XVI.
2. A. Körte, *Ath. Mitth.*, t. XX, 1895, p. 9.
3. Diodore, V, 77, et Plutarque, *Lucullus,* 24 : « Ἄρτεμις Περσία »; Pausanias, VII, 6, 6 : « Ἄρτεμις Περσική » (cf. Eckhel, *Doctr. nummorum,* t. III, p. 104; Head, *Coins of Lydia,* p. 103; *BCH.*, t. XI, 1887, p. 95); Tacite, *Annales,* III, 62 : « Diana Persica ».
4. Les Perses, dit Bérose, s'abstinrent pendant longtemps d'adorer les dieux sous la forme d'images de bois ou pierre : « Μετὰ πολλὰς μέντοι ὕστερον περιόδους ἐτῶν ἀνθρωποειδῆ ἀγάλματα σέβειν, τοῦτο Ἀρταξέρξου τοῦ Δαρείου τοῦ Ὤχου εἰσηγησαμένου, ὅς πρῶτος τῆς Ἀφροδίτης Ἀναΐτιδος τὸ ἄγαλμα ἀναστήσας ἐν Βαβυλῶνι καὶ Σούσοις καὶ Ἐκβατάνοις, Πέρσαις καὶ Βάκτροις καὶ Δαμασκῷ καὶ Σάρδεσιν ὑπέδειξε σέβειν » (*Frag. hist. gr.*, éd. Müller-Didot, t. II, p. 508-509, fr. 16).
5. *Revue des Études anciennes,* t. IV, 1904, p. 287-288.

s'est borné à doter d'une image de culte une divinité depuis longtemps populaire. Non seulement le passage en question ne prouve pas qu'antérieurement au IVe siècle la religion d'Anaïtis était inconnue en Asie Mineure; mais il prouve le contraire, attendu qu'une idole de cette déesse n'a pu être consacrée que là où il existait un sanctuaire préparé de longue date à la recevoir.

Ce qui est vrai, — et je ne puis que renvoyer à ma démonstration, — c'est que la Dame de Sardes, tout en gardant son essence fondamentale, a plusieurs fois changé de nom sous l'effet des circonstances historiques. Confondue avec Anahita, du jour où les Perses devinrent les maîtres de l'Orient, elle fut dès lors indissolublement associée à leur fortune, et il est tout naturel qu'on lui ait conservé jusque sous l'Empire romain une épithète empruntée aux plus illustres de ses fidèles. Mais, dira-t-on, avant Cyrus, cette appellation d'« Artémis persique » est un anachronisme. Sans aucun doute. Il serait donc préférable d'en adopter une autre et nous verrons tout à l'heure s'il n'est pas possible d'y arriver. L'essentiel, pour le moment, est de montrer qu'en cette affaire il s'agit d'une simple querelle de mots et que les modernes qui usent de l'expression claire et commode d'« Artémis persique », pour une époque et des contrées où les Perses n'ont rien à voir, ne sont pas beaucoup plus répréhensibles que les érudits d'autrefois, lorsqu'ils disaient Cérès au lieu de Déméter et Jupiter en place de Zeus.

D'autre part, ajoute-t-on[1], Anaïtis n'avait pas d'ailes et ne tenait pas d'animaux. Elle était représentée comme une belle et forte fille, avec une couronne d'étoiles sur la tête et une peau sur les épaules, dans le genre d'Astarté. Assurément, ce n'est plus du tout l'aspect de notre Πότνια Θηρῶν. Mais durant les huit ou dix siècles qui séparent la Grande Mère lydienne adorée sous Gygès de l'Anahita des Sassanides, comment le type n'aurait-il pas changé? La liste est longue des divinités qui, en un pareil laps de temps, ont subi des métamorphoses. Le

1. A. Körte *(loc. cit.)*, d'après E. Meyer, *Anaitis*, dans le *Lexikon* de Roscher, t. I, col. 332.

livre même de Studniczka nous en fournit un exemple : celui de Cyréné. Elle aussi, qu'on prétendait nous montrer à l'âge archaïque avec des ailes, nous réapparaît à l'époque romaine sans cet attribut. Elle aussi, comme Anahita, est devenue une vigoureuse jeune fille, aux formes pleines, au torse large, au visage rond [1]. D'une modification de la physionomie plastique, il ne faudrait pas conclure à la perte de l'individualité.

Un second exemple, beaucoup plus frappant encore, est celui de l'Artémis d'Éphèse. On connaît le type classique de cette divinité. Tous les monuments que nous possédions jusqu'ici la représentaient aptère, le buste surchargé de mamelles, avec des bêtes s'élançant de la gaine qui enveloppe le bas de son corps. Or, au cours des fouilles qui viennent d'être reprises sur l'emplacement de son temple, M. Hogarth, dans les couches les plus profondes du sanctuaire, a découvert des images de la déesse qui ne ressemblent en rien à la figuration de l'époque grecque et des temps romains. Ces spécimens archaïques nous la montrent telle qu'on l'a décrite ci-dessus (n°s 4 et 5), avec la paire d'ailes recoquillées et la couple d'animaux, quadrupèdes ou volatiles, domptés symétriquement, c'est-à-dire sous la forme si caractéristique de la Πότνια Θηρῶν [2]. Il résulte nettement de là que, postérieurement à la chute de la dynastie des Mermnades, et par l'effet naturel des révolutions historiques, Oupis, la Dame d'Éphèse, a modifié du tout au tout son appareil extérieur.

En somme, les termes Πότνια Θηρῶν et « Artémis persique » ont réciproquement des droits à être conservés. Ils s'appliquent à une seule et même unité divine envisagée à des moments différents de son évolution. Si l'on tient à être scrupuleusement exact, on ne fera pas refluer sur le temps des Mermnades une appellation qui ne se justifie qu'à partir des Achéménides. Mais comme la disparition de cette étiquette pourrait être gênante, il ne sera pas inutile de lui en substi-

1. *Kyrene*, p. 30, fig. 22 (statuette); p. 31, fig. 23 (bas-relief). Les deux monuments proviennent de Cyrène.

2. L'argument que Studniczka (*Kyrene*, p. 156) tirait du fait que la déesse d'Éphèse n'avait jamais été représentée de cette manière, se trouve par là-même caduc.

tuer une autre, pourvu que la désignation nouvelle soit tirée d'un monument d'origine authentique et de caractère bien défini. Tel me paraît être précisément le cas de notre brique de Sardes. La figure qui la décore est une des plus anciennes de la série, une de celles où les traits primitifs ont été le moins déformés par l'art, une de celles qui garde le mieux l'attitude hiératique du rituel. A qui veut tenter la classification du groupe, elle fournit un point de repère sûr. Offrons donc aux historiens de l'archaïsme grec, que choque, de 687 à 546, l'anachronisme d'« Artémis persique », un autre vocable au parfum non moins exotique : celui de la lydienne « Cybébé », sœur jumelle d'Artémis-Oupis, et disons dès lors, non plus « Artémis persique », mais « Artémis-Cybébé ». Qui sait, après tout, si ce n'est pas du sanctuaire même de la Dame indigène de Sardes que sort l'héraldique lignée de la Grande Déesse thérophore aux ailes à recoquillement? Peut-être, en inscrivant ce nom de « Cybébé » sur la chapelle de la Reine archaïque des animaux, ne faisons-nous que restaurer un antique blason.

Georges RADET.



Fig. 66. — Niké de Caeré.

NOTE SUR LA POLYCHROMIE

DES STATUES GRECQUES

Dans un article récent, M. Salomon Reinach a exprimé, relativement aux statues grecques en marbre et à propos de leur coloriage, une opinion que je crois erronée. Elle ne concerne d'ailleurs que superficiellement la démonstration à laquelle est consacré tout l'article. Aussi, pour bien montrer que ce n'est pas le fond de cette démonstration que j'incrimine, je ne rappellerai même pas le sujet traité; de plus, dans la citation que je vais faire, je supprimerai ou modifierai les quelques mots par quoi elle est rattachée au reste du développement. Voici donc, un peu abrégés, les termes qu'a employés M. Reinach [1] : « A mes yeux, le fait seul qu'une statue était en plein air prouve qu'elle était en bronze; car je ne pense pas qu'on eût abandonné aux intempéries une statue en marbre, nécessairement polychrome. Les *korai* de l'Acropole ont dû être protégées elles-mêmes autrement que par le parasol (μηνισκός). »

Écartons tout de suite l'idée que le *méniscos* ait pu servir, si peu que ce fût, à protéger contre les intempéries les statues qui en étaient pourvues. L'objet ainsi appelé par Aristophane, de quelque nature qu'il ait été, — qu'il ait eu la forme d'un croissant ou d'un demi-cercle (forme correspondant à l'appellation même); ou celle d'un cercle entier, d'une espèce de minuscule parasol; ou, ce qui paraît avoir été l'usage le plus ordinaire, celle d'une simple tige plantée droit sur le crâne [2], — cet objet, dans tous les cas, ne servait et ne pouvait servir à

1. *Rev. ét. gr.*, XX, 1907, p. 413.
2. J'ai fait un résumé de la question dans mon livre *Au musée de l'Acropole*, p. 223-225.

autre chose qu'empêcher les oiseaux de prendre pour perchoir les têtes des statues et de les salir avec leurs ordures de façon dégoûtante. Mais, s'il s'agit d'obtenir qu'une statue soit à l'abri des intempéries, un seul moyen vaut : c'est de ne pas l'exposer dehors, c'est de la dresser à l'intérieur d'un édifice, tout au moins sous les portiques des temples. Ainsi, selon M. Reinach, une statue en marbre, étant une statue coloriée, ne devait pas être « abandonnée aux intempéries », et en conséquence ne devait pas être érigée en plein air, ce qui se faisait sans inconvénient pour les œuvres en bronze.

M. Fougères professe une opinion semblable. Dans son excellent guide d'*Athènes et ses environs* [1], décrivant les statues des *corés* au musée de l'Acropole, il dit (p. 67) : « Leur réunion dans le mégaron et sous les galeries de l'Hécatompédon constituait le *Parthénon* ou cour de jeunes filles dont la présence embellissait le sanctuaire et réjouissait la déesse. » Cette phrase répète une explication donnée un peu auparavant (p. 63-64), à propos de cet ancien temple appelé *Hécatompédon,* lequel avait à l'ouest une salle carrée, dite *mégaron* : « Vers 540, le mégaron reçut les premières statues de femmes ou κόραι, qui firent sans doute donner à cette pièce le nom de *Parthénon,* c'est-à-dire salle des vierges; » puis, les Pisistratides ayant agrandi ce temple par l'adjonction d'une *péristasis,* « sous les galeries du péristyle s'alignèrent les nouvelles statues de *korai.* » Je ne m'occuperai pas de l'origine nouvelle qui se trouve là proposée pour le nom de *Parthénon;* et non plus de l'hypothèse (car ce n'est, bien entendu, qu'une hypothèse) selon laquelle les *corés* du VIe siècle auraient été logées soit dans la pièce close dite *mégaron* ou sous le portique extérieur du temple. Mais, ayant demandé à M. Fougères pour quel motif il avait cru cette hypothèse indispensable, il m'a répondu que des statues qui étaient coloriées ne pouvaient pas, à son avis, demeurer en plein air, exposées aux intempéries : c'est seulement cette opinion-là, identique à celle de M. Reinach, que je voudrais discuter.

1. M. Fougères est près d'avoir terminé une édition nouvelle, entièrement refondue, du « Guide-Joanne » de la Grèce; le volume *Athènes et ses environs* est un extrait de ce guide, publié en 1906 à un nombre limité d'exemplaires.

Si MM. Fougères et Reinach avaient raison sur ce point particulier, nous devrions en hâte modifier l'idée que nous aimions nous faire de l'aspect général d'un grand sanctuaire grec. Sans oublier jamais que les bronzes y étaient en très grande majorité, il nous semblait légitime de nous figurer çà et là, parmi la troupe de ces bronzes aux teintes fortes et un peu monotones, l'apparition claire et gaie de quelques figures de marbre, les unes quasi entièrement blanches parce qu'elles étaient nues, et les autres toutes fleuries des vives couleurs habituelles aux draperies antiques. En même temps qu'il faudrait contraindre notre imagination à ne plus planter que des statues de métal dans les espaces libres entre les édifices grands et petits, il faudrait l'habituer aussi à une vision un peu nouvelle de certains de ces édifices, je veux dire les grands temples périptères, puisque leurs portiques auraient été peuplés de statues polychromes, lesquelles auraient ramené auprès des colonnes blanches et le long des murs blancs les brillantes couleurs, que l'usage architectural imposait, au contraire, de ne pas employer dans le bas de l'édifice et de réserver pour les parties hautes. Convenons que ces changements de quelques-unes de nos idées actuelles n'auraient peut-être pas grande importance. Mais voici autre chose dont on ne saurait faire si bon marché. Il faudrait admettre que l'emploi de la polychromie a été une gêne pour la statuaire de marbre, en a restreint l'exercice et contrarié l'essor. Cette conséquence, en effet, n'est pas niable : un art qui, tout en mettant en œuvre la matière la mieux appropriée à l'exposition en plein air, subit une loi telle que ses productions doivent redouter le plein air et réclament soit une chambre close ou au moins un toit de portique au-dessus d'elles pour les protéger, cet art-là est libre de s'épanouir, à peu près comme l'oiseau en cage est libre de voler.

Considérons cependant les faits suivants :

1° Les temples et les trésors dans les sanctuaires étaient peints; non pas entièrement, sans doute; mais les parties coloriées, au lieu d'être celles qui se trouvaient naturellement abritées, étaient au contraire les plus exposées aux intempéries,

puisque c'étaient les parties hautes de l'entablement, et notamment la cymaise; les gargouilles mêmes étaient franchement peintes. — Les sculptures des frontons, celles des métopes dans les constructions doriques et des longues frises dans les constructions ioniques, quoiqu'elles ne pussent éviter de recevoir la pluie[1], étaient revêtues de couleurs, et le fond auquel adhéraient les reliefs ou en avant duquel se détachaient les statues était toujours uniformément colorié. Enfin, les figures d'acrotère, dressées en plein ciel au-dessus du toit, étaient peintes.

2° Certaines offrandes de marbre (*Niké* de Paionios à Olympie, *Sphinx des Naxiens* et *Danseuses de caryatis* à Delphes), lesquelles s'élevaient en l'air aussi haut que les grands temples et ne pouvaient sûrement bénéficier d'un abri d'aucune sorte, étaient peintes néanmoins.

3° Les monuments des nécropoles pouvaient être et étaient souvent des statues ou des bas-reliefs. A l'époque archaïque de l'art, par exemple, on y voyait statues d'homme, du type des « Apollons archaïques », et statues de femme, du type des *corés* de l'Acropole, soit les deux types statuaires qui, au même temps, se rencontraient le plus autour des temples. Et l'on connaît de reste les bas-reliefs funéraires qui voisinaient avec ces œuvres de ronde bosse. Statues ou reliefs étaient peints; et reliefs ou statues s'élevaient, chacun sur sa tombe respective, forcément en plein air et sans abri. — Mais d'ailleurs les monuments les plus nombreux consistaient en des peintures véritables. Nous devons prendre garde, ici, à rectifier les impressions fausses qui nous viennent de la composition actuelle de nos musées d'antiques : très certainement les stèles peintes, les stèles dessinées et coloriées sur leur face lisse de marbre, étaient beaucoup plus fréquentes que les stèles sculptées polychromes[2]. Or, si, d'une stèle sculptée poly-

1. On ne dira pas, j'espère, que les métopes étaient protégées par la saillie du larmier, et les figures des frontons par la saillie des deux pentes du toit; car la pluie avait-elle souvent la sagesse de tomber bien verticale?

2. Si on les a, jusqu'à présent, retrouvées en moins grand nombre que les bas-reliefs, c'est qu'elles se prêtaient beaucoup mieux à être réemployées dans une construction quelconque, et que les anciens avaient dû maintes fois, non pas acci-

chrome dont la couleur est partie, il subsiste toujours la sculpture qui en est tout l'essentiel, au contraire une stèle peinte dont les couleurs sont effacées n'existe plus, n'est plus qu'une belle pierre lisse. On devait donc désirer que les monuments en question conservassent leur peinture intacte; et pourtant il n'y avait pas de toit, pas de portique pour les garantir.

Ces quelques faits ne rendent-ils pas plus que contestable l'opinion selon quoi les statues de marbre consacrées dans un sanctuaire auraient dû être soigneusement abritées des intempéries à cause de leur polychromie? On pourrait encore, il est vrai, s'amuser à des chicanes et dire ceci : que la mise à couvert des marbres polychromes, sans être une nécessité absolue, était chose bonne et recommandée; qu'on se résignait à ne pas prendre cette précaution quand elle était pratiquement mal réalisable, comme pour les édifices et pour les monuments des nécropoles; mais qu'on y revenait avec empressement toutes les fois qu'il était possible, spécialement pour les statues des sanctuaires. Cela nous conduit à regarder si cette peinture sur des marbres était tellement fragile et délicate, si elle avait en soi tant besoin d'être protégée. Or, le procédé employé était l'encaustique : les cires colorées étaient posées à chaud, repassées avec des fers chauds, et ainsi elles

dentellement, mais systématiquement, les faire servir à cette fin. Thémistocle avait procédé ainsi, lors de la réfection de l'enceinte d'Athènes après l'invasion perse (Thucydide, I, 93; les mots στῆλαι ἀπὸ σημάτων doivent, à mon avis, s'entendre des stèles *peintes* et non sculptées, les stèles *à reliefs* étant comprises dans le second terme, λίθοι εἰργασμένοι); et Thémistocle ne fut pas le seul. On vient, en 1907, de recueillir à Pagasai (Thessalie) *plusieurs centaines* de stèles peintes (sans relief), du IIIe siècle avant Jésus-Christ, lesquelles avaient été réemployées plus tard pour refaire des remparts. Découverte intéressante, qui nous montre avec évidence quelle dut être souvent la destinée finale de ce genre de monuments, et qui en même temps atteste combien ils étaient fréquents dans les cimetières grecs. Habituons-nous à cette idée, que le champ des morts, au moins à certaines places adoptées par les bourgeois riches ou aisés, faisait pousser comme une riche floraison de stèles multicolores, et que les nécropoles se paraient d'une polychromie tout aussi brillante que celle des sanctuaires, voire plus brillante encore, vu l'absence des bronzes et l'abondance des marbres. — Pausanias a signalé à plusieurs reprises des monuments funéraires peints : II, 7, 3; VII, 22, 6, et 25, 13 (et, soit dit en passant, l'un d'eux, celui de Xénodiké de Sicyone, ἀποθανοῦσα ἐν ὠδῖσι, représentait peut-être un certain motif qui s'est rencontré à Volo, et qui rendra célèbre bientôt une des stèles de là-bas). S'il n'en a pas cité davantage, c'est pour la même raison qu'il n'a pas mentionné beaucoup de reliefs funéraires : soit peints ou sculptés, les monuments des nécropoles n'étaient pas, en général, des œuvres d'artistes de premier rang.

mordaient le marbre, s'y fixaient, comme, dans le procédé de la fresque, la couleur pénètre l'enduit frais et ne fait plus qu'un avec lui; il n'y avait pas superposition au marbre d'une couche de couleur en danger de s'écailler, de se pulvériser, de se dissoudre et de couler, mais bien coloration de la surface du marbre sans épaisseur; et de telles peintures, « fixées par le feu », pourvu qu'elles eussent été appliquées avec tous les soins requis, devaient « durer toujours »[1], ne craignant le soleil ni le vent, la poussière ni la pluie[2]. — De là résulte donc que les statues polychromes, et par exemple les *corés* de l'Acropole (car c'est à elles surtout que l'on pense), contrairement à l'opinion de MM. Reinach et Fougères, pouvaient très bien être érigées en plein air, sans avoir à redouter les intempéries; si réellement on les gardait à l'intérieur d'un temple ou sous ses portiques, c'était pour une raison que j'ignore et que personne jusqu'à ce jour n'a indiquée, mais ce n'était sûrement point à cause de leur polychromie.

La présente note a pour moi un intérêt plus élevé que le mince plaisir d'avoir redressé une erreur de fait. Il s'agit, en réalité, de la question même de la polychromie, de la valeur d'un tel usage, de l'extension qu'il avait reçue ou des restrictions qui lui étaient imposées. MM. Reinach et Fougères connaissent autant que personne les témoins aujourd'hui subsistants de la sculpture polychrome grecque; mais ils les considèrent d'un point de vue qui n'est pas, selon moi, celui des Grecs anciens. D'où est venue cette divergence? N'est-ce point parce que ces restes de l'antique sculpture polychrome que nous avons retrouvés naguères, nous les traitons en objets délicats et précieux, les enfermons sous verre, nous ingénions à les protéger non pas seulement des intempéries, mais même de la lumière, et de la sorte leur créons des

1. Plutarque, Ἐρωτικός, XVI, 15 (p. 759 c): « ...γραφόμεναι διὰ πυρός... παραμένοντα τὸν ἄλλον χρόνον »; toute la phrase serait à citer.

2. Cf. Cros et Henry, *L'encaustique*, p. 8 sqq., 52, 86. Cf. aussi *Arch. Anzeiger*, 1897, p. 132 sqq (F. Winter). La critique qu'a faite M. Carl Robert (21e *Winckelmannsprogr.* de Halle, 1897, p. 8 sqq.) de certaines des opinions de M. Winter ne vise nullement la polychromie des statues et des édifices.

conditions d'existence factices qui nous empêchent de voir les véritables? N'est-ce point aussi parce que les rares applications de la polychromie qu'aient essayées de rares sculpteurs contemporains ont apparu comme des fantaisies exceptionnelles, des curiosités de musée, que protège l'étiquette : Défense de toucher? N'est-ce point encore parce que la polychromie, celle des architectures non plus que celle des sculptures, n'existe maintenant autour de nous, et que nous sommes portés inconsciemment à tenir pour singulier et inhabituel ce à quoi nous-mêmes ne sommes pas habitués? Or, tout cela aboutit à imposer au passé certaines lois, certaines défenses qui nous sont suggérées à notre insu par nos façons de voir et de sentir d'à présent. Il faut réagir contre ces influences secrètes. Ce n'est pas assez d'accepter le fait incontestable de la polychromie ; il faut l'accepter franchement, sans défiance, sans arrière-pensée. Tandis que la statuaire en marbre des siècles modernes est monochrome (mieux vaudrait dire « achrome »), la grecque fut polychrome : cela est certain ; mais, tout comme la nôtre, plus encore que la nôtre, ç'a été une statuaire pour le plein air, et non pour le huis clos : cela aussi est certain. Et si les Grecs ont donné à la peinture de leurs marbres ces qualités de solidité, de durée, d'inaltérabilité que nous avons dites tout à l'heure, la cause en est justement que cette peinture était destinée au plein air et devait pouvoir résister à toutes les actions du plein air.

Je ne prétendrai cependant pas, malgré le mot de Plutarque rapporté ci-dessus, qu'elle durât éternellement. Soyons plus modérés. « Le marbre même s'use, » dit le poète ; disons, nous, que le marbre, même coloré, s'use aussi. L'encaustique assurait aux couleurs la longévité, non l'immortalité. On fut obligé quelquefois, je suppose, de raviver les tons à demi éteints des entablements ou des frontons d'un temple ; et, parmi les vieilles statues consacrées dans le sanctuaire, certaines devaient paraître ternies et en quelque sorte flétries [1], à côté de leurs voisines plus récentes et brillantes encore. Oui,

1. Pausanias dit (VII, 25, 13) d'une des stèles funéraires peintes, qu'il a mentionnées : ἀμυδρὰν γραφήν.

sans doute, ces statues vieillissaient, à leur façon. Et les Grecs devaient le trouver d'autant plus naturel, qu'ils avaient, bien plus que nous, le juste sentiment que les œuvres de l'art, comme les autres œuvres de l'industrie humaine, sont objets d'usage, ont à remplir une fonction active, n'ont pas été créées pour l'existence indéfiniment prolongée, mais endormie et inerte, de ces maisons de retraite et hospices d'Invalides que sont nos musées. Elles restaient à la place et dans le rôle pour lesquels on les avait faites; elles vivaient et donc s'usaient. Le temps avait prise sur elles, et la fraîche vivacité de leur coloris s'affaiblissait avec l'âge, — tout de même que les marbres modernes se noircissent et s'altèrent à la longue. Soyons assurés d'ailleurs que, sous le ciel grec, les marbres coloriés à l'encaustique se ternissaient beaucoup moins et vieillissaient bien moins vite que ne font nos marbres tout blancs sous le ciel de Paris ou de Bordeaux ou de Lyon.

Henri LECHAT.

Lyon, mars 1908.

L'HISTOIRE D'OTACILIUS DANS TITE-LIVE

Il y a, au livre XXVI de Tite-Live (chap. 22), un épisode assez curieux, dont il ne me semble pas que les « dessous » aient été jusqu'ici suffisamment expliqués. On est en 211, aux comices consulaires. La centurie prérogative, la *Voturia iuniorum,* désigne T. Manlius Torquatus et T. Otacilius. Le vieux Torquatus, aussitôt, déclare qu'il ne veut pas du consulat, en alléguant sa mauvaise vue, et demande qu'on recommence le vote. La centurie insiste : il refuse à nouveau. Vaincus, les *iuniores* de la *Voturia* demandent à conférer avec leurs *seniores*. Ceux-ci disent qu'il n'y a que trois candidats possibles : deux anciens consuls, chargés d'honneurs, Fabius Cunctator et Marcellus, et, si l'on tient à nommer un homme nouveau, M. Valerius Laeuinus. C'est ce Laeuinus et Marcellus qui sont finalement désignés. Sur quoi le bon Tite-Live pousse des exclamations d'enthousiasme; il ne sait ce qu'il doit le plus admirer, le désintéressement de Torquatus, ou la déférence des jeunes gens envers leurs aînés. Quand Tite-Live s'extasie devant une scène édifiante, c'est signe, en général, qu'il ne la comprend pas. Essayons d'être plus perspicaces.

Nous remarquons d'abord que le nom d'Otacilius, si chaudement acclamé au début, est ensuite tout à fait omis. Torquatus refuse le consulat pour son propre compte, sans rien dire pour ni contre celui qu'on veut lui donner comme collègue. Les *seniores* de la centurie *Voturia* n'en parlent pas non plus, mais ils l'excluent par prétérition. Et les *iuniores,* d'abord si zélés pour lui, l'abandonnent, en sorte que, tout compte fait, il est la seule victime de l'affaire : sa candidature s'est trouvée éliminée, en douceur, à la muette, mais éliminée tout de même. Il n'est pas téméraire de supposer que c'était le but qu'on poursuivait : Torquatus a dû décliner la magistrature suprême, moins par modestie ou par abnégation, que pour avoir un prétexte d'en écarter un collègue qui lui déplaisait; Cn. Fulvius Centimalus, président des comices, a agi dans le même sens; les *seniores,*

plus accessibles sans doute que les *iuniores* à l'influence des chefs de l'aristocratie, se sont prêtés à leur jeu, et toute cette comédie a abouti à l'escamotage de la candidature d'Otacilius.

Celui-ci ne pouvait protester; il était en Sicile, comme propréteur; il y mourut d'ailleurs quelques jours après[1]. Mais voici le plus curieux : ce n'était pas la première fois qu'il se voyait fermer l'accès du consulat. Il l'avait brigué en 215; la centurie prérogative, l'*Aniensis iuniorum,* avait voté pour lui en même temps que pour M. Aemilius Regillus[2], lorsqu'il trouva devant lui, non pas Torquatus ou Fulvius, mais un autre farouche défenseur de l'aristocratie, Fabius Cunctator. Fabius était consul et présidait les comices; bien qu'il fût l'oncle par alliance d'Otacilius[3], il se prononça contre lui avec une extrême vigueur, et fit recommencer le vote[4]. La lutte fut très vive : Otacilius était là, il protesta violemment, accusa Fabius de vouloir s'éterniser dans le consulat; Fabius le fit arrêter par ses licteurs, le menaça de le faire tuer; le peuple, terrorisé, élut Fabius et Marcellus, et Otacilius dut se contenter d'être réélu préteur[5].

L'analogie entre les événements de 215 et de 211 est frappante. Évidemment, nous sommes en présence d'un homme contre lequel il y a, dans la noblesse romaine, un parti pris irréductible. D'où vient ce parti pris?

En général, l'oligarchie, qui détient le pouvoir pendant cette période de la deuxième guerre punique, n'est pas très accueillante pour les hommes nouveaux. Lorsqu'en 211 les *seniores* de la centurie Voturia proposent trois noms aux suffrages de leurs cadets, ils mettent beaucoup de mauvaise grâce à y inscrire le nom de Laeuinus, qui n'a pas encore exercé de haute magistrature : « s'il faut absolument prendre un nouveau consul..., » disent-ils[6]. On sent que l'aristocratie, dont ils sont les dociles interprètes, aimerait mieux ne pas faire cette concession. Cependant, elle laisse passer ce Laeuinus; elle en

1. Liv., XXVI, 23, 2.
2. Liv., XXIV, 7, 12.
3. Liv., XXIV, 8, 11.
4. Liv., XXIV, 8, 20.
5. Liv., XXIV, 9, 1-4.
6. Liv., XXVI, 22, 12 : *si utique nouum aliquem consulem creari uellent.*

laisse passer plusieurs autres, avec répugnance, mais sans hostilité déclarée. D'autre part, Otacilius, neveu de Fabius, frère adoptif de Marcellus, touche de près à la classe privilégiée; il semblerait devoir être pour elle une recrue bien plutôt qu'un ennemi.

Peut-être, malgré ses attaches familiales, lui est-il suspect par son humeur indépendante. Nous l'avons vu tout à l'heure tenir tête à Fabius, ne céder qu'à la force. Et il semble que cette attitude ait été prévue par Fabius. Tite-Live nous dit que le consul avait ses licteurs avec lui, parce qu'il n'avait pas pénétré à l'intérieur de la ville, mais s'était rendu directement au Champ de Mars, aussitôt arrivé de voyage[1]. Une telle hâte n'est pas dans les habitudes des magistrats. Il est probable que Fabius s'était arrangé pour garder ses licteurs, parce qu'il s'attendait à une résistance acharnée de son adversaire, sans doute aussi à une manifestation du peuple. Car l'audace d'Otacilius semble s'être appuyée sur une constante popularité : à deux reprises les électeurs sont pour lui, les jeunes électeurs surtout, les plus remuants et les plus affranchis de l'influence oligarchique.

Qu'avait-il fait pour justifier cette sympathie du peuple et ces craintes de la noblesse? Au point de vue de la politique intérieure, il ne paraît avoir joué aucun rôle important. Mais on sait quel conflit, à ce moment-là, met aux prises l'aristocratie et la démocratie en ce qui concerne les affaires extérieures, et notamment la façon de diriger la guerre punique. Les aristocrates, c'est-à-dire les propriétaires de grands domaines territoriaux, veulent avant tout arracher le sol italien aux troupes d'Hannibal qui l'occupent et le pillent. La démocratie, dirigée par les riches négociants, cherche plutôt à détruire la supériorité maritime et commerciale de Carthage. La guerre sera-t-elle défensive ou offensive, italienne ou africaine? Voilà le problème alors posé. Il est plus que probable qu'Otacilius l'avait résolu dans le sens favorable à la démocratie. Nous en trouvons la preuve dans un passage important du discours de Fabius, — discours dont la forme est de Tite-Live, bien entendu,

1. Liv., XXIV, 9, 1-2.

mais dont le fond a dû lui être suggéré par la situation politique, telle qu'il la trouvait exposée chez les historiens antérieurs, chez Polybe surtout. — Otacilius, dit Fabius, s'était fait confier le commandement de la flotte de Sicile avec une triple mission : il devait ravager les côtes d'Afrique, défendre celles d'Italie, et empêcher Hannibal de recevoir des renforts et des approvisionnements[1]. Or, parmi ces trois buts, il s'occupa surtout, pour ne pas dire exclusivement, du premier : il razzia le territoire carthaginois[2]; Fabius, ne pouvant le nier, n'en parle pas, tandis qu'il lui reproche d'avoir laissé très exposés les rivages de l'Italie[3]. Ce blâme de Fabius n'a pas l'air d'avoir beaucoup affecté Otacilius : on le voit, en 212, faire un nouveau débarquement auprès d'Utique[4]. L'Afrique est sans aucun doute son grand objectif, bien plus que Nole ou Capoue. Libre de ses actes, peut-être songerait-il à une attaque décisive contre Carthage; en tout cas, il multiplie les expéditions outre-mer, donnant satisfaction par là aux vœux du parti démocratique, mais en revanche s'aliénant les sympathies de la noblesse.

Otacilius nous apparaît donc, si l'on peut dire, comme une première ébauche de Scipion l'Africain. Comme Scipion, c'est un jeune, un audacieux, un novateur; comme lui il incline à porter la guerre en Afrique plutôt qu'en Italie; comme lui il s'appuie sur le peuple et se heurte à l'opposition de l'aristocratie, incarnée surtout dans Fabius. La scène violente des comices de 215, l'habile manœuvre électorale de 211, sont comme des préludes du duel passionné qui se livrera en 205 entre Fabius et Scipion, à la veille de la grande expédition contre Carthage[5]. Seulement Scipion sera plus énergique, plus enhardi par la fierté de ses succès en Espagne, plus puissamment soutenu par le peuple, et c'est lui qui fera triompher cette politique « africaine », dont Otacilius n'avait été que le précurseur et la victime.

René PICHON.

1. Liv., XXIV, 8, 14.
2. Liv., XXIII, 41, 8.
3. Liv., XXIV, 8, 16.
4. Liv., XXV, 31, 12-13.
5. Liv., XXVIII, 40 sqq.

NOTES GALLO-ROMAINES

XXXVIII

LE VASE AUX SEPT DIEUX DU CABINET DES MÉDAILLES[1]

(Planches XII et XIII)

Notre intention, pour ce vase célèbre, est de nous borner aujourd'hui à en donner une représentation exacte, et à résumer ce que nous en pensons. — M. Demarteau nous annonce un travail sur ce genre d'objets : la publication de son mémoire sera une occasion, pour nous, d'y revenir.

1° Ce vase correspond, dans l'ordre céramique, aux autels des sept dieux de la sculpture romaine et gallo-romaine.

2° Il se rattache au culte des sept dieux de la semaine, comme ces autels.

3° Mais les dieux qu'il représente sont, non pas les dieux romains, mais les dieux barbares assimilés à ces dieux.

4° Le plus caractéristique de ces dieux est le dieu tricéphale, qui est également cornu, et qui correspond au Mars, du moins sur ce vase.

5° Ce dieu est le dieu national ou principal des Celtes ou des Belges, assimilé le plus souvent à Mercure chez les Celtes, à Mars chez les Belges.

6° Ce vase est d'ailleurs d'origine belge, soit nervienne, soit

1. Provenance inconnue; une tradition le fait venir de Mons; voyez de Villenoisy, *Le vase gallo-belge de Jupille*, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXIII, 1894. — M. Babelon, *Guide illustré du Cabinet des Médailles*, 1900, p. 24, parle au contraire de Bavay, où il aurait été trouvé au siècle dernier. En réalité, je n'ai rien pu découvrir de précis et de certain.

tongre ou aduatique. Il en est de même de la grande majorité des vases similaires.

7° Or, Nerviens, Tongres, ou Aduatiques étaient moins des Belges que des Belgo-Germains. Ce genre de vases s'explique donc par quelque pratique religieuse de Germains plutôt que de Gaulois.

8° Ces pratiques se rattachent surtout à la religion de la vie et des choses du ciel, soleil, lune et astres, jours, nuits et saisons, religion qui a été plus tenace chez les Belges que chez les Celtes, chez les Germains que chez les Belges[1].

9° La semaine des sept jours n'est donc pas d'importation romaine en Germanie, mais indigène.

10° Il n'est pas impossible que ces cultes, astraux et solaires, n'aient pris une vigueur nouvelle dans la seconde moitié du second siècle, sous l'influence du mithriacisme et des cultes orientaux. Mais ils sont bien, ici, indigènes. Et le mithriacisme n'a fait que s'adapter à de vieilles habitudes des Barbares de l'Occident. — M. Salomon Reinach l'a dit dans sa conférence sur Mithra au Musée Guimet : et c'est une des choses les plus pleines d'avenir qu'il ait jamais dites[2].

11° J'incline à croire, sans du reste une preuve concluante, que le vase en question est du second siècle de l'Empire romain.

Camille JULLIAN.

1. Voir plus loin, p. 195.
2. *Mythes, Cultes et Religions,* t. II, p. 228. — Les bas-reliefs de Panossas, dont parle plus loin M. Georges Radet (p. 195), se rattachent, je crois, à cet ensemble de croyances religieuses indigènes antérieures à la conquête romaine et rajeunies ou réveillées sous les apports orientaux.

LES VASES A QUATRE ANSES

A L'ÉPOQUE PRÉHISTORIQUE

DANS LA PÉNINSULE ARMORICAINE

C'est aujourd'hui un axiome parmi les archéologues bretons que les vases à quatre anses sont caractéristiques, en Armorique, de l'époque du bronze, à tel point que la présence d'un vase de ce genre dans une sépulture suffit, à défaut d'autre indication, pour l'attribuer à cette époque. Ce fait a été mis en lumière surtout par M. du Chatellier à la suite de nombreuses fouilles qui ont été dirigées par lui pour la plupart.

Si cette valeur chronologique des vases à quatre anses est aujourd'hui établie pour l'Armorique, au moins dans l'ensemble, d'autres questions non moins intéressantes se présentent à ce sujet. Je ne puis que remercier M. Jullian de m'avoir poussé à une étude sur ces vases; il m'a ainsi engagé dans des recherches dont les résultats ne me paraissent pas sans intérêt : elles m'ont amené, en tout cas, à étudier sous toutes ses faces une question que je ne connaissais que d'une façon générale. Après un inventaire sommaire des sépultures qui ont livré des vases à quatre anses, j'étudierai : 1° l'âge de ces sépultures; 2° la diffusion des vases à quatre anses; 3° leur usage et leur signification.

I

Inventaire sommaire des sépultures a quatre anses

Bieuzent en Cléguerec, Morbihan (*Soc. pol. du Morbihan,* 1900, p. 12). — Tumulus en terre; sous une couche de verre végétale, était un résidu de bois de chêne (ces planchers sont caractéristiques de l'époque de bronze). Le vase à quatre anses était couché sur le côté l'orifice au sud-ouest. Il n'y avait pas d'autre mobilier, à l'exception d'une pierre ovalaire en silex.

Brignou en Berrien, au champ dit *Ar Zuliec,* Finistère (du Chatellier. *Les Époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère,* 2° éd.,

p. 195). — Chambre sous tumulus fermée aux extrémités est et ouest par deux grandes pierres. La table de recouvrement reposait sur des murets en pierres sèches de 1 mètre de haut : le sous-sol avait été creusé à 0m50 plus bas que les murs; au centre, au milieu de restes incinérés, un vase à quatre anses. Le sous-sol et les banquettes étaient couverts de débris de bois décomposés.

Castelouroc en Plouguin, Finistère (*Mémoires de la soc. d'Emul. des Côtes-du-Nord,* 1882, p. 15; cf. du Chatellier, *Époques préhistoriques,* p. 151). — Chambre sous tumulus à couverture dolménique et à murets en pierres sèches. Entre deux planchers de chêne, des restes incinérés et un vase à quatre anses. Vingt et un autres tumuli explorés au même village ont donné des restes incinérés et des débris de poteries.

Champ de la Motte à Larcuste en Colpo, Morbihan (*Soc. pol. du Morbihan,* 1885, p. 123). — Tumulus renfermant une chambre formant un parallélogramme composé de murets en pierres sèches et recouverte d'une dalle plate. Le sol était couvert d'une couche de terreau provenant d'un plancher en décomposition. Dans la chambre un vase à quatre anses, couché sur le côté et plein de terre.

Coatmocun en Berrien[1], Finistère (du Chatellier, *Explor. arch. dans les monts d'Arrhée,* p. 23; *Époques préhistoriques,* p. 230 et suiv.). — Plusieurs tumuli. Tumulus A (du Chatellier, *Époques* p. 230-231) : sous un amoncellement de terre et recouverte d'un blocage de pierres, une chambre avec dalles dolméniques reposant sur des murets en pierres sèches; sur le tuf, un plancher de chêne; dessus, une couche de restes incinérés; au milieu des restes, auprès d'un poignard en bronze à âme renflée, un petit vase à quatre anses.

Coetnan en Malguénac, Morbihan (*Soc. pol.,* 1898, p. 96). — Sous une couche de terre peu épaisse, était un amoncellement de pierres entourant une chambre à parois en pierres sèches couverte d'une dalle. A 0m60 sous la dalle était une couche de restes incinérés déposés sur une pierre plate. A côté de cette dalle, était un vase à quatre anses, couché sur le côté, l'orifice à l'ouest.

Coz-Castel en Kerven-Lapaul, en Melrand, Morbihan (*Soc. pol.,* 1902, p. 383). — Tumulus en terre : pas de caveau. M. Aveneau de la Grancière a trouvé sur le sol des cendres et du charbon, et un vase à quatre anses.

Goarem-ar-Reuniou, v. *Coalmocun.*

Goarem-huella en Loqueffret, Finistère (*Soc. arch. du Finistère,* 1887, p. 341; du Chatellier, *Époques préhistoriques,* p. 241). — Sur les

1. Le village est en Huelgoat; les *tumuli,* en Brennilis. Disons en passant que *brenn* ne signifie pas du tout *chef* comme le croit M. du Chatellier, mais *colline : Brenn Ilis,* la colline de l'église ou l'église de la colline.

terres du Cosquer, un tumulus recouvrant une sépulture à parois en pierres sèches avec voûte en encorbellement et au sommet écroulé. Sur un dallage de pierres plates, au milieu de restes incinérés, était un petit vase à quatre anses, couché sur le côté.

Griguen en Plouhinec, Morbihan (*Bulletin de la Soc. anthr. de Paris*, 1884, p. 348; *Soc. pol. du Morbihan*, 1885, p. 5). — Tumulus composé d'une couche de terre, puis de vase et d'un galgal recouvrant une chambre à parois en pierres sèches recouverte de tables. Un vase à quatre anses, près de restes incinérés; à côté, une pointe de lance en bronze, *plate*, sans douille. Il a dû y avoir un plancher, car on a trouvé des résidus de bois.

Kéréon en Crozon, Finistère (*Soc. arch. du Finistère*, 1899, p. 285). — Tumulus recouvrant une chambre à table dolménique et à parois en pierres sèches. A l'intérieur, un vase à quatre anses; un poignard en bronze triangulaire à lame très renflée au centre, décorée d'un filet en creux parallèlement aux tranchants.

Kergariou en Guerlesquin, Finistère (du Chatellier, *Époques préhistoriques*, p. 92). — La fouille a eu lieu en 1897. « Le tumulus, de 3 mètres de haut », dit M. du Chatellier, « aurait donné une chambre à parois maçonnées à pierres sèches dans laquelle il aurait été recueilli un vase à quatre anses.

Kergoniou en Guissény, Finistère (*Soc. Emul. des Côtes du Nord*, 1882; *Soc. arch. du Finistère*, 1899, p. 18). — Sous tumulus, une chambre à parois en pierres sèches, recouverte d'une table dolménique. Il y avait eu un plancher sur le sol; à 0m65 sous la table, des madriers, forcés entre les murs, avaient dû former un plafond. Sur le plancher était un squelette de haute taille, à crâne très allongé. Les jambes étaient pliées à angles droits, les genoux relevés de façon à être perpendiculaires au haut du corps. Le bras gauche était allongé le long du corps, mais le *bras droit était étendu comme s'il eût voulu saisir le vase à quatre anses placé à gauche*, à la hauteur de la poitrine. A la hauteur du bassin, à gauche, était un très petit poignard triangulaire en bronze, et sur le front était un bandeau en bronze. (*Époques préhistoriques*, p. 133; pour plus de détails sur ce squelette, voir *Époques préhistoriques*, p. 372 et suiv.)

Kerheuret en Pluguffan, Finistère (*Bulletin monumental*, 1879, p. 321; *Époques préhist.*, p. 335-336). — Tumulus à enveloppe en terre, recouvrant une chambre circulaire à parois et couverture en pierres sèches. A l'intérieur était une urne superbe à quatre anses; elle était pleine des restes du défunt (*Époques préhist.*, p. 336; elle était *près* des restes incinérés); l'urne était sur un poignard triangulaire, à trous de rivets, qui avait encore une partie de son mince fourreau en bois; le tout était entre deux planches de chêne.

Une fosse de 2m50 de long sur 1m20 de large et 0m30 de profondeur avait été creusée dans le sol; il y restait des ossements.

Kermarec près Landerneau, Finistère. — Je n'ai pas lu de compte rendu de cette fouille. Une obligeante communication de M. Le Rouzic, conservateur du musée Miln, à Carnac, m'apprend que dans une sépulture sur les terres de Kermarec il a trouvé un vase à quatre anses, semblable à celui de Mané-Coh-Clour en Carnac, c'est-à-dire au type ordinaire de ces vases.

Kernévez : voir **Run-Toul.**

Keruzun : La Garenne à Keruzun en Saint-Jean-Brévelay, Morbihan (*Soc. pol.*, 1884, p. 174). — Sous l'enveloppe en terre du tumulus, amoncellement de grosses pierres mêlées à de la vase, formant crypte sépulcrale; la voûte avait été faite en encorbellement. Le sol avait été nivelé et couvert d'un plancher en bois réduit à l'état de terreau. Près d'un squelette, étendu sur le dos, avaient été trouvés un vase à quatre anses, un poignard en bronze à six trous de rivets, à lame décorée de quatre filets en creux, avec des débris d'un fourreau en bois garni de cuir; une pointe de javelot en bronze, en forme de feuille de laurier; une lamelle d'or décorée de quatre cordons en relief, au repoussé.

Kervabo en Saint-Yvi, Finistère, au champ de *Goarem ar vond* (du Chatellier, *Époques préhist.*, p. 340). — Tumulus recouvrant une chambre à parois en pierres sèches; sur le roc était un lit de restes incinérés, et, au milieu, un vase à quatre anses couché sur le côté, et un petit poignard en bronze.

La Garenne : voir **Keruzun**.

Lann-Kerhan en Saint-Phillibert, Morbihan (*Soc. pol. Morb.*, 1897, p. 20-22). — Tumulus de 13 mètres de diamètre et 1 mètre de haut. Dessous, une chambre composée de 4 assises de pierres; au centre, une couche de terre ayant 0m45 d'épaisseur au centre. On y a trouvé, avec un fragment de meule, un vase à quatre anses de 0m143 de hauteur, 0m15 ouverture, 0m18 au col, 0m10 à la base.

Leurven en Plouyé, Finistère (du Chatellier, *Explor*, p. 57; *Époques préhist.*, p. 221). — Tumulus en terre. Sur le tuf du sous-sol, près de restes incinérés, étaient un vase à quatre anses et un poignard en bronze à rivets; le tout à peine protégé par quelques pierres arc-boutées.

Liorzou en Saint-Vougay, Finistère (du Chatellier, *Époques préhist.*, p. 97). — Ce tumulus a été fouillé en 1906. Il recouvrait une chambre à table dolménique et à parois en pierres sèches; sur un plancher en bois étaient un vase à quatre anses et un poignard en bronze à lame triangulaire et à six rivets, avec des filets le long des bords.

Mané-Coh-Clour en Carnac, Morbihan (Explorations de feu J. Miln,

rédigées par l'abbé Luco, 1883, p. 5). — Tumulus sans dolmen. Les nombreuses pierres trouvées à l'intérieur prouvent cependant qu'il y a eu une construction, mais laquelle? Sur le roc, au fond, était une couche de cendres mêlées de charbons de $0^{m}10$ à $0^{m}40$ d'épaisseur. Le mobilier est néolithique (84 éclats de silex, marteau en quartz, percuteurs, haches en diorite polie). Ce qu'il y a de plus caractéristique, c'est la présence d'une pointe de flèche en silex à ailerons et en vase à quatre anses.

Mané-Rumentur en Carnac, Morbihan (*Soc. pol.*, 1866, p. 95). — Tumulus en terre; sous le noyau central qui se compose de pierres, était une crypte dont les parois étaient en pierres sèches. On y a trouvé une petite boule et un palet en terre cuite, quelques fragments de poteries avec des charbons; deux silex taillés et, enfin, un vase à quatre anses. Dans le tumulus était un fragment insignifiant de bronze.

Norohou en Loqueffret, Finistère (du Chatellier, *Explor.; Époques préhist.*, p. 241-242). — I. Tumulus recouvrant une chambre à parois à pierres sèches et à voûte en encorbellement; sur un dallage de pierres plates, au milieu de restes incinérés, était un petit vase à quatre anses.

II (*Époques préhist.*, p. 244). — A la surface du tumulus, commence une calotte de pierres de 1 mètre d'épaisseur, reposant sur une couche d'argile rapportée, mêlée à du charbon; dessous cette couche, des cendres et du charbon, sur une dalle recouvrant une chambre à parois en pierres sèches. Dedans, au milieu de restes incinérés, un vase à quatre anses, couché sur le côté, l'orifice à l'ouest.

III (*Époques préhist.*, p. 245). — Sous tumulus, petit coffre formé de quatre dalles de schiste ($0^{m}40$ de profondeur; $0^{m}90$ de longueur est-ouest; $0^{m}40$ de large à l'extrémité est; $0^{m}42$ à l'extrémité ouest) recouvert d'une pierre plate sur laquelle étaient mises quelques autres. Sous le même tumulus, à 1 mètre vers l'ouest, un autre coffre dont les parois étaient composées de pierres schisteuses, placées les unes sur les autres, et recouvert d'une grande dalle schisteuse (chambre : $1^{m}80$ de long sur $0^{m}60$ de large et $0^{m}65$ de profondeur); sur l'argile du fond, lit de restes incinérés et auprès, vers l'extrémité est, un petit vase à quatre anses ($0^{m}133$ de haut et $0^{m}09$ de diamètre à l'orifice.)

Un tumulus recouvrant une chambre à parois à pierres sèches, dans le même village, a donné deux poignards en bronze.

Penanec'h en Briec, Finistère (du Chatellier, *Époque préhist.*, p. 248). — Petit tumulus recouvrant une chambre à parois à pierres sèches, recouverte d'une table dolménique; dedans, des restes incinérés et un vase à quatre anses.

Pont-de-la-Planche en Lhermitage, Côtes-du-Nord (*Société Émul. Côtes-du-Nord,* 1902, p. 37). — Tumulus en terre recouvrant une fosse creusée dans le sous-sol (1^m70 du nord-nord-est au sud-sud-ouest dans le sens de la largeur ; dans le sens de la longueur, 1 mètre est-sud-est = ouest-nord-ouest ; la mensuration est douteuse, car le fond va se relevant peu à peu vers l'ouest pour se confondre avec les plans du sous-sol). Dedans, un vase à quatre anses ; les anses venaient se souder au goulot à cinq ou six centimètres au-dessous du rebord, et, sur la panse, au sommet de l'angle de raccordement avec le col.

Reuniou en Berrien, Finistère (du Chatellier, *Explor.*, p. 47 ; *Époques préhist.*, p. 192-194). — Tumulus composé d'une première couche de terres, puis de pierres recouvrant une sépulture à parois avec pierres sèches, couverte d'une large dalle. Dedans, sur une planche de bois de chêne, était un squelette en grande partie décomposé, couché sur le dos ; sur la poitrine, des débris de coquilles ; à la hauteur de l'épaule gauche, un vase à quatre anses ; un peu plus loin, un poignard en bronze ; plus près du cadavre, à la hauteur du bassin, un second poignard en bronze. Il y avait aussi sur le cadavre des débris d'un linceul formé de peaux cousues ensemble : un morceau de ce cuir portait encore le long du bord une série de petits trous de couture.

Reuniou-Morvan en Berrien, Finistère (du Chatellier, *Époques préhist.*, p. 198). — Tumulus recouvrant une chambre à parois en pierres sèches, recouverte par une grande dalle. Dedans, des restes incinérés et, auprès, un vase à quatre anses.

Run-Toul à Kernevez en Berrien, Finistère (du Chatellier, *Époques préhist.*, p. 196). — Tumulus recouvrant une chambre à parois en pierres sèches, recouverte d'une grosse dalle. Sur le tuf, des restes incinérés, et, auprès, un vase à quatre anses.

Stang-ar-Run, en Mahalon, Finistère (*Société Émul. des Côtes-du-Nord,* 1879 ; *Époques préhist.*, p. 295). — Sous tumulus, quatre coffres en pierres. Dans l'un, composé de quatre dalles formant les quatre côtés, plus d'une dalle de recouvrement et d'une dalle au fond, était un vase à quatre anses. Dans l'enveloppe du tumulus on a trouvé quantité d'éclats de silex, des grattoirs, des percuteurs, des pierres à concasser le grain.

II

Age des sépultures a vases a quatre anses

L'âge des sépultures peut se déterminer par leur structure et leur mobilier.

La presque totalité des sépultures en question consiste en chambres sous tumulus, composées d'une dalle de recouvrement, parfois d'une véritable table dolménique, reposant sur des murets en pierres sèches.

Trois ont la voûte en encorbellement : Goarem-Huella en Loqueffret; Keruzun en Saint-Jean-Brévelay, Norohou I.

Quatre sont entièrement en terre : Bieuzent, Cos-Castel, Leurven et Pont-de-la-Planche en Lhermitage.

Il y a un cist : Stang-ar-Run. Mané-Coh-Clour était trop ruiné pour qu'on puisse déterminer quel a été son mode de construction. Il n'y avait pas, en tout cas, de chambre mégalithique.

Il est évident que les chambres sous tumulus avec dalles ou table de recouvrement ou voûte en encorbellement et parois en pierres sèches, sont de la même époque, et cette époque ne peut être que la première époque du bronze, car onze d'entre ces sépultures ont donné, avec un vase à quatre anses, des armes en bronze. Le fait qu'on ne trouve pas, en général, avec les vases à quatre anses ces pointes de flèches en silex, à ailerons et pédoncules, qui accompagnent si fréquemment dans les sépultures les armes ou instruments en bronze de la toute première époque, semblerait, *a priori*, indiquer que les vases à quatre anses sont d'une époque un peu plus récente. Mais la structure même des sépultures, la forme des armes qu'on a trouvées avec ces vases prouvent le contraire. Les poignards triangulaires à lame renflée et à filets sont peut-être plus récents que ceux à lame plate. Le mobilier de Keruzun semble en particulier nous éloigner de la première époque. Il est probable donc que l'usage des vases à quatre anses s'est prolongé assez avant dans la période du bronze. Il n'a pas dû cependant dépasser le milieu de cette époque. On n'en a pas trouvé à Saint-Fiacre, en Melrand, tumulus qui par ses flèches en bronze, son poignard à pommeau de bronze, se place à une époque plus avancée du bronze, ni dans les sépultures qu'on peut supposer être de la fin de cette époque. En revanche, il est sûr que le vase à quatre anses a été connu dès la fin de l'époque néolithique, s'il n'est pas devenu d'un usage courant avant le premier âge du métal. Tout d'abord, contrairement à l'assertion des archéologues qui ont traité ce sujet, il y a un exemple de trouvaille d'une pointe de flèche à ailerons et pédoncule en silex, accompagnant un vase à quatre anses : c'est à Mané-Coh-Clour, en Carnac. Un calque que je dois à l'obligeance de M. Le Rouzic ne laisse aucun doute sur le type du vase : c'est le type ordinaire de l'époque du bronze, avec ses anses bien découpées et bien développées. Le mobilier de cette sépulture est encore néolithique, abstraction faite du vase; nous sommes probablement au premier âge du métal, à l'époque æнéolithique, c'est-à-dire à une époque de transition où l'usage de la pierre est encore général, mais où les objets en cuivre

sont connus. Il est regrettable qu'on n'ait pas analysé les poignards triangulaires trouvés avec nos vases. Trois de ces poignards, sans parler des haches plates, à l'analyse, ont été reconnus être en cuivre. Tout dernièrement, un poignard provenant du tumulus de Mouden-Bras, en Pleudaniel (Côtes-du-Nord), tumulus fouillé par le commandant Martin, qui a donné des haches à légers rebords, des *épingles en argent pur,* analysé à la Faculté des sciences de Rennes, a été reconnu être en cuivre pur. Le vase de Mané-Coh-Clour a, d'ailleurs, eu un précurseur dans la même région : c'est celui du cist de Mané-Beker-nos *(fig. 1),* en Quiberon, renfermant un squelette. Ce vase est à trois anses, ou oreillons non perforés. Mais il est du galbe des vases à quatre anses les plus caractérisés; néanmoins, il est moins régulier et de plus les anses sont plutôt des oreillons. Le vase du dolmen Er Roh de la Trinité-sur-Mer (Morbihan) (*Soc. pol.,* 1863, p. 83), placé à droite sur la photographie ci-jointe *(fig. 2),* est à peu près de même forme, mais au lieu de quatre anses est décoré, à la place où se trouveraient ces anses, de quatre groupes de trois lignes verticales en relief figurant vraisemblablement des ficelles de suspension. *Er Roh* est une allée couverte avec chambre et cabinet. Outre le vase dont le galbe et les quatre séries de lignes indiquent déjà la dernière période du néolithique, on y a trouvé une pointe de flèche à ailerons et pédoncule en silex qui vient encore confirmer cette manière de voir. Quant aux *cists* du genre de Mané-Béker-nos, il sont sûrement d'une époque très voisine pour la plupart de l'époque de transition de la pierre au métal; quelques-uns ont donné des objets en bronze. Si on rapproche la trouvaille de Mané-

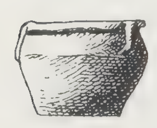


Fig. 1. Mané-Beker-nos.

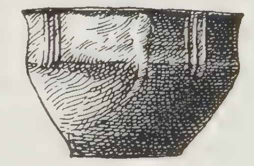


Fig. 2. — Er Roh.

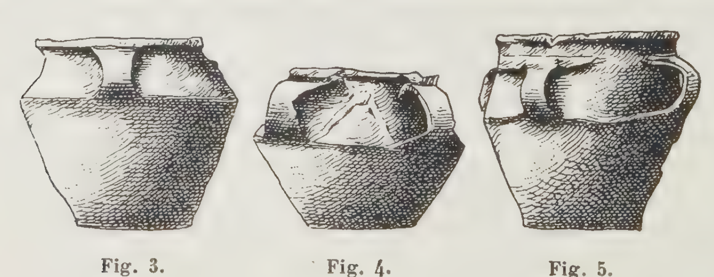


Fig. 3. Mané-Rumenku. Fig. 4. Keruzun. Fig. 5. Champ de la Motte.

Béker-nos de celle des cistes de Stang-ar-Run, en Mahalon, et aussi de celle de Er Roh, on est pleinement autorisé à conclure que les vases

à quatre anses ont commencé à être en usage dès la fin de l'époque néolithique.

Les vases à quatre anses ne sont pas seuls en usage à la même époque. Coatalio, en Fouesnant; Penker, en Plabennec, ont donné des vases à deux anses; Kervern, en Plozevet, a fourni un vase à une anse; Kerilis, en Guissény, Lannilis, un vase à trois anses. Mais ce sont des trouvailles isolées, accidentelles; la règle est le vase à quatre anses ou le vase sans anses. Le type de ces vases est assez uniforme (*fig. 3, 4, 5, 6*): il se compose essentiellement de deux cônes tronqués réunis par la base et les quatre anses partent de la jointure des deux cônes ou de l'épaule pour aboutir au rebord. Ils sont plus ou moins élancés. Les vases de Coetnan, Kervabo, Norohou sont particulièrement dégagés. Ceux de Keruzun, Pont-de-la-Planche, Kéréon, sont moins élancés (voir du Chatellier, *Époques préhist.*, pl. XV, XIX, XXVIII; cf. *La poterie aux époques préhist.*, pl. XV, n° 2).



Fig. 6. — Champ de la Motte.

Les dimensions varient. Le plus petit (Coatmocun) a 0m11 1/2 de haut; le plus grand (Kerheuret) a 0m33 de haut. La panse, à la jonction des deux cônes, est généralement très renflée. Le vase du Griguen est plus large que haut : il a 0m25 de haut et 0m32 de diamètre à la panse; celui de Pont-de-la-Planche a 0m20 de large contre 0m19 de haut. Le diamètre à la base est inférieur au diamètre de l'orifice.

III

Diffusion des vases a quatre anses

M. Déchelette (*Anthropologie,* 1906, p. 325) fait la remarque que les vases à quatre anses sont caractéristiques de l'époque du bronze en Bretagne et ne se retrouvent ni à l'époque néolithique ni aux époques postérieures, ce qui est, en somme, exact, si on prend anse au sens étroit du mot. Il ajoute qu'à la même époque, c'est-à-dire celle des

petits poignards et haches plates en cuivre, on en remarque en Sicile, à Hissarlik et en Bohême. Je n'ai pu étudier la forme des vases de Sicile et de Bohême. Ils ne paraissent pas, en tout cas, dans ces pays d'un usage courant. A Hissarlik, dans la deuxième cité, les vases à quatre anses diffèrent totalement des nôtres (Schliemann, *Ilios*, p. 457, *fig.* 349; p. 455, *fig.* 354).

En Italie, les vases à quatre anses ou quatre saillies arquées ne sont pas rares à l'époque du fer et à l'époque étrusque (Montelius, *Civilis. primitive* de l'Italie. *Italie sept.*, pl. 94, n° 5; *Italie centrale*, pl. 149, n° 3; pl. 153, n° 24; pl. 207, n° 2; pl. 210, n° 11; pl. 256, n° 1; pl. 310, n°s 9, 12; pl. 374, n° 18). Cependant, dans les terramares, en Émilie, on remarque un vase à quatre boutons perforés verticalement (*Italie sept.*, pl. 18, n° 15).

Les vases à quatre anses ne sont pas rares dans certaines parties de l'Allemagne à la fin du néolitique et au commencement de l'époque du bronze :

Kabelitz, près Marienburg : urne à quatre anses; une autre urne contenait deux bracelets en bronze (*Zeitschrift für Ethnol.*, 1896; *Nachrichten*, p. 87).

Satzkorn, cercle de Ost Havelland (Brandebourg, *ibid.* Nachricht., 1896, p. 41) : vase à quatre anses percées horizontalement; ce vase ressemble aux nôtres; toutefois le col se détache plus nettement et est plus élevé. Les vases de Satzkorn paraissent de la fin du néolithique.

Köben, en Silésie (au musée) (*ibid.*, p. 81-82) : vase à quatre anses trouvé dans une enceinte de pierre, avec des *restes incinérés*, ce qui, dans cette région, suffit à placer la sépulture à l'époque du bronze.

Janischewek à Cujavien, Posen (*Zeitschrift f. E.*, 1883) : vase à quatre anses percées horizontalement (le trou n'est pas grand), en tombeau mégalithique. Dans un tombeau identique du voisinage, une lame de cuivre a été trouvée.

En Allemagne, d'une façon générale, à la fin du néolithique, les anses ou mamelons sont ou au nombre de deux ou de quatre (*Zeitschrift f. E.; Verhandl.*, 1900, p. 253. En Suisse (Gross, *Protohelvètes*, p. 93), on peut signaler un vase à quatre anses.

En France, nous retrouvons également ces vases à la fin de l'époque néolithique. Ils paraissent ne pas avoir été rares dans la région des Pyrénées. Le tumulus de Puyo-Espy a donné deux urnes à quatre anses : l'*une à travers les anses de laquelle passaient deux cordelettes (fig. 7) en terre bien figurées,* indiquant la suspension; une autre ornée de deux cordonnets taillés à facettes. Cette dernière était remplie de cendres et de charbons (*Matériaux*, 1883-1884, p. 581, pl. II et III). Ces urnes se trouvent aussi bien dans des sépultures à inhumations dans cette région (cf. *Tumulus de Taillans*, *La Haliade ;* vases à quatre

anses et petits pieds; *Matériaux*, 1881, p. 16, pl. XIII, nos 1 et 18). Ces tumuli sont de la fin du néolithique ou plutôt de l'époque de transition de la pierre au fer 1.

En Angleterre, à Doddington (Northumb.), un vase à quatre anses a été trouvé dans un cist sous tumulus avec un squelette (Greenwell, *British Barrows*, p. 411, pl. 9, *fig.* 78). Un autre semblable à quatre anses a été découvert par Bateman à Wetton Hill, Staffordshire (*ibid.*, p. 90, n. 1). Les *cists* sous *Round Barrows* sont du début de l'époque du bronze.

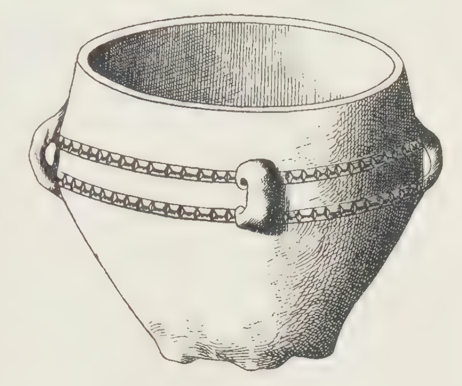


Fig. 7. — Puyo-Espy.

C'est surtout en Cornwall que les vases à quatre anses paraissent avoir été communs. Borlase (*Nœnia Cornubiæ*, p. 204) nous dit que le vase à quatre anses n'est pas rare en Cornwall; il ajoute (p. 208) que le type de Trevello et Gerans est très répandu dans toute la région du Cornwall, dont il s'occupe. Il décrit trois trouvailles de ce genre :

Gerrans (p. 204-205) : en terre se trouvait une urne à quatre anses, couverte par deux pierres plates et remplie d'os calcinés. Il y avait des cendres tout autour.

Trevello Karn (p. 207). Sous un *carn*, un mur circulaire de grosses pierres de champ de quatre pieds de haut encerclait deux urnes : la plus grande avait quatre anses et était pleine d'os calcinés.

Tredinney (p. 231, sous un *carn* (cairn) était un *kistvaen* dans lequel était une urne à quatre anses pleine d'os, l'orifice en bas.

Les urnes de Trevello et de Tredinney sont ornementées de chevrons. Les sépultures sont nettement de l'époque du bronze. Le type de ces urnes diffère beaucoup de celui de nos vases à quatre anses.

IV

Usage et signification des vases a quatre anses.

Il ressort de l'inventaire ci-dessus, sans qu'il soit nécessaire d'insister, que les vases à quatre anses ne sont pas des urnes ciné-

1. Un des tumuli du plateau de Ger a donné aussi un vase à quatre anses; mais ce tumulus était bouleversé et contenait des objets de l'âge du fer (*Matériaux*, 1886, p. 565, *fig.* 220).

raires destinées à contenir les restes d'un mort. Ils sont toujours ou auprès de restes incinérés ou auprès d'un inhumé. Ils accompagnent un squelette à Kergoniou, à Keruzun, au Reuniou en Berrien, à Stang-ar-Run. S'ils sont généralement auprès de restes incinérés, c'est que l'incinération qui a commencé sûrement en Armorique, à l'époque néolithique, n'a pas tardé à devenir le rite dominant, et l'est resté pendant toute l'époque du bronze et même du fer. Dans un seul cas, il est fait mention de vase à quatre anses contenant des restes incinérés : à Kerheuret en Pluguffan[1]. Le fait méritait d'autant plus l'attention que la bonne foi et la compétence de l'auteur de la fouille, M. du Chatellier, sont au-dessus de tout soupçon. Je n'avais pu m'empêcher, toutefois, de croire à une erreur due à une observation trop hâtive. Je me suis convaincu par moi-même qu'il était très facile de se tromper sur certaines apparences : j'ai cru à trois reprises à la présence de cendres et de résidus phosphateux provenant d'ossements dans des sépultures ; l'analyse chimique m'a démontré à chaque fois que je m'étais trompé. Dans sa deuxième édition des *Époques préhist.*, p. 336, M. du Chatellier rectifie son assertion du compte rendu du *Bulletin monumental:* le vase était *près des restes incinérés*.

Quel était donc l'usage de ces vases? c'étaient très vraisemblablement des *vases à nourriture*. L'attitude du squelette de Kergoniou est, à ce point de vue, démonstrative ; le bras gauche était allongé le long du corps, mais le *bras droit était étendu comme s'il eût voulu saisir le vase à quatre anses placé à gauche à la hauteur de la poitrine*[2]. Le fait que ces vases sont la plupart du temps inclinés sur le côté, comme pour les mettre à la portée de l'inhumé ou de l'incinéré, est également significatif. L'absence d'ornementation, le fait qu'il était destiné à être suspendu, comme suffirait à le prouver le vase à cordelettes figurées de Puyo d'Espy, prouvent que c'est un vase d'usage journalier. Les quatre anses avec les cordelettes ont eu sûrement pour but de le rendre non seulement plus stable, mais plus portatif : servant à transporter le viatique de l'homme dans sa vie journalière, il devient son compagnon dans la vie nouvelle qui suit le trépas ; c'est pourquoi on le trouve toujours à la portée du défunt, penché vers lui.

En exceptant le Cornwall, l'usage régulier du vase à quatre anses, dans les sépultures, a été particulier à l'Armorique. Il est sûrement indigène. On ne voit pas, en effet, d'où il aurait pu être importé. S'il se montre surtout à la première époque du bronze, il apparaît, dans la péninsule, à l'époque néolithique. Son type est indigène et s'est développé sur place peu à peu.

1. L'incinération a commencé plus tôt en France et peut-être en Armorique que dans le reste de l'Europe. Elle n'est sûrement pas venue de l'est ni du sud.

2. A Pont-de-la-Planche il y avait dans le vase à quatre anses une substance que l'analyse a démontré être résineuse. On ne peut affirmer rien de plus.

Il est possible aussi que la faveur dont ces vases ont joui ait été due pour une part à une idée de *symétrie* et de *perfection*. Je trouve une confirmation singulière de cette idée dans le sens qu'ont pris en gallois des composés en *pedry-*; *pedry* pour un plus ancien *petr* = gaulois *petru-* dans *Petru-corii*, dans le nom commun *petru-decameto* (quatorzième) dans *C. I. L.*, XIII 2494.

Pedry- perd son sens propre et apporte au composé une idée d'*accomplissement*, de *perfection* : *pedry-law*, adroit de la main, mot à mot *à la main carrée*, = vieux-celtique **petru-lāma*; *pedry-lef* à la voix forte; *pedry-liw*, aux couleurs très brillantes; cf. *pedry-lun*, à la figure ou forme parfaite. Le mot *pedry-dant*, à quatre cordes, a été d'abord appliqué sans doute à la harpe; il est devenu synonyme de *parfait*: *milwr pedrydant*, guerrier parfait, complet; *pedrydant danneu*, instruments à cordes *parfaits*. J'emprunte ces exemples au *Nat. Dict.* d'Owen Pughe, deuxième édition, mais ces exemples se retrouvent ailleurs. Les mots *pedry-dant* et *pedry-ddant* (à quatre dents : terrible) sont fréquents. Dans le Livre de Taliesin (Skene, *Four anc. Books*, II, p. 203, vers 28), *petry-wyr* pluriel de *petry-wr* paraît bien signifier *hommes, guerriers parfaits*: sur les composés anciens en *pedry-* v. Livre Noir de *Carmarthen*, 39. 6 *(pedridauc heul)*; *Myv. Arch. of Wales* (poètes du XIIe siècle), 162.2; 154.2; 141.2; 215.2; etc. Un passage d'une élégie de Cyndelw, poète de la fin du XIIe siècle *(Myv. Arch.*, 168.1) est particulièrement frappant. Il célèbre la générosité du chef qui vient de mourir:

Parawd oe adaf kyn noe adaw
Pareu post enweir peir *pedrylaw*.

« Était prêt de sa main, avant qu'il ne nous abandonnât, lui, le pilier (support) solide des lances, le chaudron à *quatre mains*[1] : *pedrylaw* », « tout prêt: *donateur tout prêt.* » *Chaudron* est souvent métaphorique et indique la source où l'on puise, le *récipient* prêt à toute requête.

Si on réfléchit que le vase à quatre anses ne se trouve régulièrement qu'en Armorique et en Cornwall, si on en rapproche la valeur attribuée au nombre 4, en brittonique et probablement même en gaulois, on serait tenté d'en conclure que des populations qui ont attribué une valeur si particulière aux vases à quatre anses étaient des Celtes. Pour le Cornwall, on peut l'affirmer sans crainte. Nous sommes dans ce pays, avec les vases à quatre anses, nettement à l'époque du bronze. Or, si on n'admet pas la présence des Celtes à cette époque en Grande-Bretagne, on arrive à l'absurde; on est obligé de reculer leur

1. Ou encore: étaient prêtes à être fournies de sa main, les lances, lui le pilier solide, *chaudron tout prêt*.

arrivée à l'époque du fer, c'est-à-dire au IVe siècle avant J.-C. Rien n'est plus sûr que l'arrivée à la fin de l'époque néolithique, en Grande-Bretagne, d'un peuple nouveau à caractères anthropologiques bien définis : grand et brachycéphale, nettement distinct de la population des *Long-Barrows*. Ce type se retrouve à peu près partout à la même époque, jusque dans le pays de Galles[1]. A quelle fraction de la race celtique appartenaient ces envahisseurs? C'étaient probablement des *Pictes* ou des *Gaidels*, ou les deux à la fois. Il est cependant remarquable que l'emploi du pan-celtique *qetru-*, brittonique *petru-*, dans le même sens qu'en gallois, n'existe pas, à ma connaissance, en gaélique. L'incinération étant l'usage à l'époque du bronze en Cornwall, il est impossible de dire si les habitants du pays, à cette époque, appartenaient à cette race, ou à une autre fraction venant peut-être d'Armorique. Pour l'Armorique, l'incinération existe à la fin de l'époque néolithique avec l'inhumation. Elle devient vite prépondérante. Aussi y a-t-il peu de squelettes. Ceux qu'on a trouvés dans les *Cists* sont très dolichocéphales. On sait que les deux variétés craniennes existent chez les Celtes avec un bon nombre de sous-variétés. Il n'y a rien à en conclure à un point de vue général.

L'usage des vases à quatre anses remontant sûrement au moins à la fin du néolithique en Armorique, et n'ayant pas été introduit par une nouvelle population, nous devons conclure que dès cette époque les Celtes occupaient l'Armorique. D'ailleurs, d'une façon générale, la transition de la civilisation néolithique à celle du bronze, en Armorique, se fait insensiblement et est peu favorable à l'hypothèse d'une invasion. Il en résulterait qu'il y avait des Celtes en Armorique dès le début du deuxième millénaire avant Jésus-Christ : je ne veux pas dire qu'ils n'y fussent pas plus tôt. La fin du néolithique, l'époque ænéo-lithique, qui est connue en Armorique, avec quelques-uns de ses traits caractéristiques, comme l'emploi des vases caliciformes, ne peut guère être placée plus tard.

Reste la question d'origine des vases à quatre anses du Cornwall. S'il y a eu emprunt, il est imputable au Cornwall : nous ne trouvons ces vases qu'en pleine époque du bronze dans ce pays ; nous n'avons aucune forme de transition comme celle du vase de Er Roh et de celui de Mané-Béker-nos et nous n'avons constaté aucune trouvaille de la

1. Personne n'est plus sceptique que moi en matière d'anthropologie *ethnographique* : on pourrait faire plusieurs volumes *in-folio* des plus plaisants en colligeant les contradictions des anthropologistes sur la même matière ethnique, en relevant leurs erreurs historiques, linguistiques, et même de pure statistique. La craniométrie, en particulier, telle qu'elle se pratique trop souvent, ne doit guère être prise au sérieux ; néanmoins, lorsqu'à une époque déterminée, un type physique nouveau, tout différent d'après un nombre suffisant de trouvailles, succède à un autre type et le dépossède, se substitue à lui, on est obligé de s'incliner : on a bien affaire à une immigration nouvelle. C'est le cas pour les hommes des Round-Barrows en Angleterre.

fin du néolithique comme en Armorique. L'emprunt serait probable si le type des vases ne différait pas si sensiblement, ainsi que la place des anses. De plus, le vase à quatre anses du Cornwall est orné, et, surtout, *c'est un vase destiné à contenir des restes incinérés.* Il me paraît donc probable que l'usage de ces vases s'est établi d'une façon indépendante dans les deux pays, sous l'empire d'une idée de *symétrie* et de *perfection;* probable aussi que les deux populations appartenaient à la même fraction ou à deux fractions proches parentes de la famille celtique.

J. LOTH.

L'*ÉROS* DE VOLX

(Planche XIV)

La localité de Volx, dans les Basses-Alpes, a déjà fait connaître un autel à la déesse Victoire, trouvé en 1898 près des murs de la vieille chapelle Sainte-Victoire[1]. En dessous et à quelque distance de ce site, sur le bord oriental de la route, le propriétaire Jean Raybaud, vers 1903 ou 1904, cultivait son jardin, à la porte de sa maison, dans le quartier de la Casse, terrain dit la Grande Pièce ; il y tomba, à 60 centimètres de profondeur, sur une quantité de vaisselle rouge, très lustrée, dont aucun vase ne lui parut intact. Il ne manqua pas de porter bien vite ce tas encombrant et stérile au ravin le plus proche, non sans remarquer, parmi ces débris, un fragment décoré de petits animaux en relief, ressemblant à des chiens. Deux objets trouvés dans le tas lui parurent, alors, mériter d'être mis à l'abri dans la maison, parce qu'ils étaient en métal : c'étaient un « santon » et un « vieux sou », également recouverts d'une patine vert brunâtre. Ce « santon » vaut, en effet, la peine d'être conservé, sinon à Volx, du moins ailleurs.

Il s'agit d'un Éros en bronze coulé, de style gallo-romain, offrant les apparences du IIIe siècle. La statuette mesure 165 millimètres de hauteur et, avec les attributs, 83 millimètres de largeur, aussi bien que 83 millimètres d'épaisseur[2]. L'Amour, regardant de trois quarts vers sa gauche, présente de sa main droite la torche incendiaire et tient de sa gauche, par les ailes, une colombe prête au sacrifice[3]. Il est entièrement nu et le développement des muscles montre le corps d'un homme fait : les pectoraux, notamment, sont très saillants. La bouche est entr'ouverte ; l'iris et la pupille des yeux sont indiqués en

1. C. Jullian, *Notes gallo-romaines. I : Sainte-Victoire* (*Rev. des Études anc.*, t. I, p. 47, 1899).

2. Le détail des mesures du corps, des membres et des attributs semble indiquer l'emploi d'un module de $1^{mm}5$ environ. Ce serait 1/16e de pouce romain, car $1^{mm}545 \times 16 = 0^{m}0247$ et $0^{m}0247 \times 12 = 0^{m}2963$, ce qui est la valeur du pied romain.

3. Le type ne figure exactement, semble-t-il, ni au Musée de Saint-Germain parmi les bronzes (Salomon Reinach, *Antiquités nationales : Description raisonnée du Musée de Saint-Germain en Laye. Bronzes figurés de la Gaule romaine,* Paris, Firmin-Didot, in-8° [1894]), ni sur les reliefs d'applique des vases que M. Déchelette a pu décrire (Joseph Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine : Narbonnaise, Aquitaine et Lyonnaise,* Paris, Picard, 1904, t. II, p. 44-51).

creux. Les cheveux, très abondants, flottent sur le cou; de grandes boucles ondoient autour du visage, et, sur le sommet de la tête, trois d'entre elles, liées, s'élèvent en aigrette. Le buste est traité avec soin; le cou est très trapu. Les extrémités sont lourdes et négligées. En somme, malgré quelques défauts d'exécution, cet objet n'est pas une œuvre barbare, mais le produit d'un atelier très imprégné des procédés de l'art romain, comme il devait s'en trouver à cette époque, en Provence. La statuette n'a jamais figuré sur une base. Entre les deux épaules, existe une mortaise dont l'orifice mesure 14 millimètres de haut, 7 millimètres de large et 7 millimètres de profondeur; verticalement, elle se prolonge dans l'intérieur du corps par un vide profond de 55 millimètres jusqu'au niveau des genoux. Dans cette mortaise devait entrer un tenon pendant à un fil ou placé à l'extrémité d'une tige fixe, de manière à placer la statuette dans sa position normale. De fait, si on la suspend ainsi dans le vide, le haut du corps bascule légèrement en avant, la jambe droite repliée en arrière et la jambe gauche pendante sur l'extrémité du pied. Vu ainsi, l'Amour paraît voler; l'impression de lourdeur du cou-de-pied et d'allongement exagéré de la main s'efface. Les ailes, qui ont disparu, devaient être fixées au tenon et le masquer.

Quant au « vieux sou » qui accompagnait la statuette, il s'agit d'un bronze de Gordien III, de 3 centimètres de diamètre, dont voici la description et qui est d'une belle conservation comme relief :

IMP· GORDIANVS· PIVS· FEL· AVG· buste à senestre.
P· M· TR· P· III· COS· P· P· personnage assis.

Ce bronze a été frappé dans le courant de l'année 240[1].

Il n'est pas douteux que la plupart des fragments de vases en terre rouge, d'aspect luisant, trouvés avec ces deux objets, ne fussent des vases moulés, du type d'Arezzo, provenant des fabriques gallo-romaines. Jean Raybaud se rappelant avoir remarqué, parmi eux, de petits animaux et probablement des chiens en relief, il suffit de se

1. Depuis que Jean Raybaud cultive ses terres, il a eu l'occasion d'y ramasser d'autres monnaies de coin romain : le bronze de Gordien est le seul qui offre cette patine verte, avec adhérences de terre, qui caractérise la statuette.

Il a recueilli, notamment, un bronze d'Alexandre Sévère, de 3 centimètres, daté probablement de 224 : [IM]P· CAES· M· AVR· SEV· ALEXANDER· AVG ·, buste à senestre; PONT[IF·] MAX· TR· P· III· COS· P· P ·, femme debout S· C ·; — un denier de Philippe le père, daté de 247, de 25 millimètres : IMP· M· IVL· PHILIPPVS· AVG· buste· LIBERALITAS AVGG· II; — un petit bronze de Constant Ier (337-350), de 15 millimètres : CONSTANS· P· F· AVG ·; VICTORIA [AVGVSTORVM]; — un bronze de Valentinien Ier (364-375), de 25 millimètres : D· N· VALENTINIANVS· P· F· AVG ·; REPARATIO REIPVB· [S]MPC.

reporter au répertoire publié par M. Déchelette[1] pour voir que ce fragment appartenait sans doute à un vase arverne de Lezoux (Puy-de-Dôme), plutôt qu'à un vase rutène de La Graufesenque (Aveyron). Pour Lezoux, M. Déchelette classe à la troisième période de fabrication les vases à figures libres contenant des chasses et animaux[2], c'est-à-dire de l'an 110 à la seconde moitié du IIIe siècle, date probable de la ruine ou tout au moins de la décadence des fabriques[3]. Dès le début du IIe siècle s'était arrêtée la prospérité de La Graufesenque[4]. Tous ces indices réunis permettent de croire que la statuette de l'Amour a été enterrée dans quelque sépulture, avec un bronze de l'empereur régnant, vers les années 241-244 de l'ère chrétienne, c'est-à-dire au milieu du IIIe siècle.

M. l'abbé Requin, correspondant de l'Institut, possède l'anse d'un vase de bronze sur laquelle figure, en relief, un amour, les ailes éployées : ce vase a été trouvé à Montlaux (Basses-Alpes).

Enfin, M. Paul Plat, d'Orpierre, chercheur heureux, a trouvé dans le terroir de Lachau (Drôme), avec un denier de Balbin (238), sous des tuiles à rebord, une statuette de bronze mesurant 45 millimètres de haut. C'était l'Amour nu, ailé, assis sur un rocher, tenant un masque de la main gauche et étendant la main droite.

Si les peuples de cette région vénéraient volontiers la déesse Victoire, on voit aussi, par ces exemples, qu'ils ne négligeaient pas le dieu d'Amour.

GEORGES DE MANTEYER.

Manteyer, 8 août 1907.

1. J. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, t. II, p. 138-140, nos 910-939.
2. *Ibid.*, t. I, p. 187.
3. *Ibid.*, t. I, p. 178.
4. *Ibid.*, t. I, p. 102.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Manuel préhistorique. — Le premier volume du *Manuel* de M. Déchelette a paru (*Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine*, I, Paris, Picard, 747 p., 250 gravures). Il est consacré au paléolithique et au néolithique. C'est un livre excellent : clarté dans l'exposition, forme sobre, disposition heureuse des matières, bon choix des gravures, bibliographie très riche et point trop encombrante, une science au courant, il a tout pour lui. Je voudrais lui rendre un hommage d'un autre ordre. C'est le livre d'un honnête homme, d'intelligence large et d'esprit droit. Voici ce que je veux dire par là. M. Déchelette ne se donne pas la tâche facile de relever les erreurs de ses devanciers ; il n'attaque leurs opinions que lorsque, vraiment, il le faut. Leurs menues erreurs, il les leur pardonne eu égard aux services rendus. Il ne s'amuse pas à leur faire la leçon ; et, quand il se sert d'eux, il le dit. On connaît le procédé des historiens anciens : se servir des prédécesseurs, ne pas le dire, et les attaquer quand ils sont en faute ; et il y a des érudits modernes qui sont, en cela, de bons classiques. Le système de M. Déchelette est l'opposé. Nous reviendrons sur le livre ; et tous ceux qui s'intéressent à la préhistoire et à l'antiquité classique elle-même doivent l'avoir.

Uxellodunum = Le Puy d'Issolu? — Quelqu'un pourrait-il nous fournir des détails ou des documents *inédits* sur les fouilles ordonnées par Napoléon III? Nous les imprimerions volontiers.

Fustel de Coulanges et la préhistoire. — Grâce à M. Salomon Reinach, l'admirable leçon de Fustel sur la préhistoire vient de paraître dans la *Revue archéologique* de 1908, 1er février.

Le Rameau d'or. — Le tome II de la traduction française du célèbre livre de Frazer vient de paraître chez Schleicher. Elle est signée Toutain et Stiébel : deux noms qui sont des garanties.

Les souterrains refuges de Naours (Somme), par Danicourt, 1906, Amiens, Yvert et Tellier.

Barditus. — Bruckner, p. 65 sqq. de la *Festchrift der zur 49. Versammlung deutscher Philologen*, 1907, Bâle.

Munatius Plancus. — Sa correspondance avec Cicéron. Voyez Stähelin dans le même recueil, p. 104 sqq.

Marcellus le Bordelais. — Schœne, *Pulslehre :* travail excellent sur la sphygmologie antique.

L'inscription de Volusianus. — Il s'agit de la plus ancienne inscription chrétienne de la Gaule. Elle est conservée au Musée du Château-Borély à Marseille. M. Clerc nous en envoie une bonne photographie. Nous nous hâtons de la communiquer à nos lecteurs.



Je ne suis pas sûr qu'il ne faille pas songer au gentilice *Atrius*. Il y a une *Atria Galla* mentionnée chez Tacite et un *Atrius* fut officier de César en Gaule. — Remarquez l'évolution des noms : *Eutyches* est le père, *Hy]gia?* est la mère; les fils sont *Volusianus* et *Fortunatus*. C'est le passage de la cité grecque à la cité romaine qui a changé les noms. — Il ne faut pas songer au Fortunatus dont parle saint Paul.

La Durance. — J'ai lu avec le plus vif intérêt dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse* de 1907, 4e livr., le mémoire de M. E. Duprat *sur les confluents de la Durance aux temps historiques*. Sa thèse est que la Durance aurait envoyé un bras navigable à travers la plaine de Châteaurenard, entre les Alpines et la Montagnette, jusqu'à Arles. Et elle est appuyée sur beaucoup d'arguments. Quoiqu'en principe je sois assez hostile à ces thèses de bouleversement géographique, celle-ci me paraît mériter une très sérieuse attention. Elle expliquerait bien des choses embarrassantes : par exemple la difficulté qui résulte de la Durance dans la question du passage du Rhône par Hannibal, d'autres difficultés sur les limites des territoires, etc. Mais enfin je me réserve jusqu'à plus ample informé.

Les oppida du Lot. — Voyez la très complète statistique de Viré dans le fascicule de février de la Société préhistorique de France.

Les pesons de fuseaux en bronze : article de M. de Saint-Venant dans la *Revue préhistorique* de 1908, n° 2. Excellent.

Les sculptures de Panossas (Espérandieu, *Bas-reliefs de la Gaule romaine,* n[os] 411 et 829). — Ces deux bas-reliefs, d'une facture barbare, représentent l'un et l'autre sensiblement le même type, à savoir un personnage ithyphallique, debout et de face, qui, d'un geste rituel, lève le bras droit et baisse le bras gauche. Au-dessus de l'un (n° 829), on voit une roue ou rosace à dix rayons et un animal ithyphallique, probablement un baudet, marchant à gauche. Autour de l'autre (n° 411), on remarque : 1° à gauche de la pierre, dont il occupe toute la hauteur, un énorme serpent ; 2° au-dessus du personnage central, un animal ithyphallique semblable à celui du n° 829 et marchant dans le même sens que lui ; 3° au-dessous de l'âne ithyphallique, un porc ou un sanglier ; 4° tout à fait dans le bas, un animal indistinct que le personnage central saisit à la tête avec sa main gauche ; 5° entre la tête du serpent et celle de l'âne, une petite masse oblongue incisée, qui semble être un buste humain ; 6° entre les pattes de l'âne, un croissant inversé.

M. le D[r] Réveil, qui a communiqué ces monuments à la Société d'Anthropologie de Lyon (séance du 11 novembre 1905), les juge préhistoriques ou tout au moins leur assigne « une origine voisine de l'époque préromaine, appelée par Broca époque protohistorique ». Il est peu probable qu'il faille remonter aussi loin. Les sculptures en question datent tout au plus de l'Empire romain. On les rapprochera du bas-relief de Koula que j'ai publié *(Revue des Études anciennes*, t. VII, 1905, p. 1-2, et pl. I) et où l'on voit une divinité centrale entourée des mêmes attributs : serpent, roue à rayons, croissant. Concurremment avec la Terre-Mère, exerçant son empire sur les animaux et dont les représentations archaïques sont connues sous le nom de πότνια θηρῶν, il a existé un type mâle, flanqué lui aussi d'animaux qu'il dompte, et si, postérieurement aux gemmes crétoises (Furtwängler, *Antike Gemmen*, t. III, p. 100 : démon tenant des serpents), aux bijoux de Corinthe (Furtwängler, *Archäol. Zeitung,* t. XLII, 1884, pl. VIII, n[os] 5 et 7 : personnage maîtrisant des quadrupèdes), aux fragments de bronze de l'Acropole (Bather, *Journ. of hellen. Studies,* t. XIII, 1893, p. 259, fig. 26 : génie ailé empoignant des cygnes par le cou), nous perdons de vue la filiation de ce dieu souverain des bêtes, rien n'empêche de croire qu'il soit revenu en honneur à l'époque de la grande diffusion des cultes orientaux et notamment du mithriacisme, — où le serpent joue le rôle que l'on sait, — c'est-à-dire plus particulièrement vers le temps des Sévères.

Georges RADET.

L'École d'Anthropologie de Paris. — Un beau recueil a paru, en l'honneur de son quart de siècle, chez Alcan, 1907, sous ce titre. — La vaillante école mérite bien qu'on pense à elle, et plus qu'on ne fait.

La Messaline de Bordeaux. — M. Espérandieu publie un nouveau dessin, inédit, de ce célèbre monument, si sottement enlevé à Bordeaux pour complaire à Louis XIV, et disparu au cours du transport (*Rev. arch.*, 1908, f. I).

Musée d'Agen. — On en annonce un Catalogue pour 1908, dû à l'obligeant directeur, M. Momméja.

Musée Ostéologique. — Sous ce titre, on annonce, chez Schleicher, un grand répertoire de paléontologie préhistorique, dû à M. Hue.

Les fouilles d'Alésia. — Le rapport détaillé de la campagne de 1906 vient de paraître (Semur, 1907) : il est dû au directeur des fouilles, M. Espérandieu. Les fouilles sont racontées jour par jour. Modèle d'exposé stratigraphique, comme disent les préhistoriens. Ç'a été une bien bonne fortune, pour la Société de Semur que de rencontrer un collaborateur de la valeur et du désintéressement de M. Espérandieu.

Champs Décumates. — Voyez *Bericht über den achten Verbandstag der west- und süddeutschen Vereine für römisch-germanische Altertumsforschung* à Heidelberg et Mannheim, 14-17 sept. 1907.

Les colonnes aux anguipèdes. — Cf. Hertlein dans cette brochure, p. 23 et s. Il y voit des influences germaniques. Je suis tout à fait d'accord avec lui. J'hésite à le suivre lorsqu'il voit le dieu du ciel dans le cavalier, le génie de la terre dans le géant. J'ai toujours cru que l'un représentait plutôt le soleil, l'autre les nuées. Mais j'ai pu me tromper. — Au surplus, le sens de ces sculptures a pu évoluer. — Où je suis tout à fait avec joie M. Hertlein, c'est lorsqu'il insiste sur les caractères astronomiques ou météorologiques de la religion des Germains, dieux des saisons (j'ajoute dieux des semaines), et qu'il rapporte à cette conception les fameux autels aux dieux multiples des bords du Rhin. — C'est la thèse que nous avons soutenue ici ; cf. le dernier fasc., à propos de Gundestrup. Je ne connais pas, sur les monuments aux anguipèdes, Freidhoff, programme au lycée de Metz, 1892 (ce genre de publications est insupportable), pas davantage Haug dans le *Bericht* des mêmes sociétés, 1903. M. Hertlein n'est pas satisfait du travail de Maass sur les dieux de la semaine. Ni moi non plus. — La remarque de M. Hertlein, que ces monuments sont portés sur des colonnes, est capitale ; il songe à l'Irminsul. Je suis très frappé de tout cela.

Mannheim. — Important, dans ce même fascicule, — le rapport de M. Schumacher sur les fouilles des environs de Mannheim. — Trop tôt, je crois, 500, pour La Tène. C'est bien le pays des Helvètes, devenu la proie d'Arioviste. Ces jours-ci, je m'entretenais avec M. Grenier de la manière dont les Suèves ont supplanté les Celtes dans cette région : M. Schumacher donne quelques réponses aux questions que nous nous sommes posées.

Les dieux des quatre saisons. — On ne saurait dire ce qu'il y a de

choses dans ce petit fascicule. M. Hertlein, dans son article, faisant allusion aux autels des 4 dieux, y voit les dieux des saisons, Minerve = Holda = hiver; Junon = Freyja = printemps; Mercure = été; Hercule = automne. Rappelez-vous le petit autel aux 4 dieux, de Saintes, publié ici même (*Revue*, 1906, p. 260), où Mars est remplacé par Junon. Dans cet autel, Mars = printemps, Hercule = été, Mercure = automne, Minerve = hiver. — De même, les 4 personnages de petite taille, du célèbre autel de Saintes, paraissent être des figures des quatre saisons. — Tous les monuments religieux de la Gaule romaine doivent être revus à ce point de vue.

Les Tongres. — Ce sont les anciens *Germani* cisrhénans, reconstitués après le départ de César; le mot Tongres signifierait « fédérés »; la monnaie *Annarovecos* viendrait de chez eux (cf. Tourneur, *L'Origine des Tongres,* Louvain, 1908, tirage à part de [pourquoi ne pas le mettre?])

L'oppidum de Deidesheim. — « Nous lisons dans l'*Express de Mulhouse :* Près de Deidesheim, dans la partie bavaroise des Vosges, il existe au sommet d'une montagne un amoncellement de ruines dont l'origine était demeurée mystérieuse jusqu'au moment où, l'an dernier, la Société historique du Palatinat décida de procéder à des fouilles. Ces travaux, dirigés par le conservateur du musée de Spire, ont fourni un résultat assez imprévu. Les ruines proviendraient d'une ancienne place forte (oppidum) fondée par les Gaulois. L'opinion des savants sur ce point est formelle : les restes des anciennes constructions rappelleraient, sans erreur possible, les découvertes du même genre faites à Bibracte. Cette découverte confirme à nouveau que l'ancienne Gaule s'étendait le long de toute la rive gauche du Rhin, point souvent contesté par les savants allemands. » (*Le Temps* du 8 avril 1908.) — Il s'agit de l'*oppidum* (trévire?) qui gardait la route de Kaiserslautern et jusque vers la Moselle. — A rapprocher des fouilles de Durckheim et du voisinage. — Ne pas oublier qu'à cette hauteur, sur la rive droite, était sans doute la résidence d'Arioviste. — Ce coin de Spire et de Mannheim est capital dans la lutte entre Germains et Gaulois. Il reparaît enfin à la lumière.

Office historique de Paris. — A la suite de la réorganisation du Service de la Bibliothèque et des Travaux historiques de la Ville de Paris, — par arrêtés préfectoraux du 8 décembre 1906, — il a été annexé à ce Service un Office d'informations bibliographiques et de recherches historiques sur Paris, qui compte déjà 30.000 fiches portant, d'une part sur le dépouillement de tous les catalogues de manuscrits des bibliothèques publiques de France et de quelques inventaires d'archives, d'autre part sur le dépouillement direct des cartons de la série S aux Archives Nationales. Cette série, qui offre, avec les titres de propriété des établissements religieux supprimés, l'un des ensembles documentaires

les plus précieux qu'on puisse rencontrer sur l'histoire topographique de Paris, est l'objet d'analyses par groupes de pièces : étant donnée la masse énorme des documents à passer en revue, il n'est guère possible de concevoir des analyses par pièces individuelles. Après la série S, d'autres fonds des Archives Nationales seront abordés, toujours selon les mêmes règles, strictement arrêtées, pour l'établissement des fiches. Ce travail une fois achevé constituera le Répertoire des sources d'archives de l'histoire de Paris. — Chaque fiche est revue. La rétribution a lieu par fiche acceptée. Un crédit annuel de 5,000 francs figure à cet effet au budget du Service. — L'Office d'informations est constitué en service public : les consultations peuvent avoir lieu aussi bien par correspondance que sur place. — Le fascicule 3e, en cours d'impression, du *Bulletin de la Bibliothèque et des Travaux historiques* contiendra un article détaillé à cet égard. — C'est un exemple à suivre, et il faut féliciter M. Poëte, qui l'a donné.

Numismatique gauloise. — Beaucoup de faits importants et de vues ingénieuses dans *Monnaies gauloises inédites ou peu connues* de Blanchet, extrait de la *Revue numismatique* de 1907, p. 461 et s.

Noviodunum des Éduens. — Meunier, *L'Emplacement de Noviodunum* etc., *et le nom de Nevers,* Nevers, 1907 : serait Nogent, commune de Lamenay (Nièvre).

Le Musée de Nîmes. — Mazauric, *Recherches et Acquisitions* des *Musées archéologiques de Nîmes,* Nîmes, 1908, in-8 de 88 p. Bien fait, et beaucoup de choses nouvelles, inscriptions et monuments. Indispensable complément au *Corpus*.

Sépultures barbares à Cessy, près Gex : Cartier dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève,* 1908. Bien exposé.

Numance. — Le rapport de la campagne de 1907 vient de nous être envoyé par M. Schulten (extrait du *Jahrbuch* de l'Institut archéologique allemand).

Roche gravée à Stang-Bilérit, île de Groix, dans le t. XXXIV du *Bulletin de la Soc. arch. du Finistère,* par Le Pontois et du Chatellier : tirage à part. Nos deux vaillants amis demeurent infatigables, et, si je ne me trompe, nous réservent pour bientôt de grandes surprises.

CAMILLE JULLIAN.

BIBLIOGRAPHIE

A. Martin, *Notes sur l'ostracisme dans Athènes* (extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XII, 2e partie, p. 383-445). Paris, Klincksieck, 1907; 1 vol. in-4°, de 64 pages.

L'auteur, à qui nous devions déjà l'article *Ostrakismos*, publié en 1905 dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines,* s'est proposé ici de reprendre la question avec une ampleur nouvelle. Il étudie les origines de cette loi, qui fait partie de la réforme de Clisthène; parmi les dix ou onze ostracismes prononcés au cours des trois quarts de siècle pendant lesquels l'institution fonctionna, il en examine trois : celui d'Aristide, celui de Thucydide, fils de Mélésias, et celui de Damon; enfin, après s'être occupé de divers détails de procédure, il cherche à reconstituer le ψήφισμα de 508. Il conclut, à l'opposé de Montesquieu, mais d'accord avec Aristote, que l'ostracisme fut une mesure de prévoyance et de conservation, destinée à écarter d'Athènes les convulsions politiques. Discussion bien menée, serrée et sensée. M. Albert Martin a raison de voir dans une opposition au programme naval de Thémistocle la cause de l'ostracisme d'Aristide. Non pas qu'Aristide fût hostile à la grandeur maritime d'Athènes. Il s'y dévoua autant que personne. Mais le débat était entre la politique unilatérale et la politique de conciliation. A l'extérieur, Cimon se déclarait partisan d'une entente avec Sparte, ne voulant pas, c'était son mot, que la Grèce fût boiteuse. A l'intérieur, Aristide s'inspirait des mêmes principes : il ne voulait pas, lui non plus, qu'Athènes boitât, en sacrifiant l'hoplite au matelot.

G. RADET.

Ettore Stampini, *La metrica di Orazio comparata con la Greca.* Turin, E. Lœscher, 1908; 1 vol. in-8° de XLVIII-104 pages.

Cet ouvrage se compose de trois parties : dans une introduction assez étendue, M. Stampini a résumé les principales notions de rythmique et de métrique gréco-latines qui peuvent servir à l'étude des vers lyriques d'Horace. Cet exposé est simple, clair, et les débutants surtout pourront le consulter avec profit.

M. Stampini examine ensuite un à un les systèmes monostichiques,

distichiques, tétrastichiques et hypermétriques employés par Horace, et les compare aux mètres grecs de même mesure. En ce qui concerne les vers logaédiques — au sens le plus large du terme — il admet pour le grec la scansion choriambico-iambique (cf. P. Masqueray, *Traité de métrique grecque*, p. 254 sq.); mais pour les vers d'Horace, qui n'étaient pas destinés à être chantés, il conserve avec raison la scansion traditionnelle dactylo-trochaïque.

L'auteur soumet enfin au même examen et à la même comparaison les mètres lyriques de Catulle qu'Horace n'a pas adoptés. La classification est la même que chez Horace; M. Stampini ajoute seulement ici une catégorie nouvelle, celle des « strophes dactyliques libres », composées de séries d'hexamètres où un refrain revient à des intervalles assez inégaux[1]. On ne voit pas bien pourquoi l'auteur isole ce rythme des autres systèmes monostichiques : l'hexamètre dactylique n'a jamais été un vers lyrique; Catulle a essayé de lui en donner l'allure, autant qu'il était possible, en y introduisant le procédé lyrique du refrain ; mais cet artifice ne saurait suffire à constituer une composition strophique.

Pierre WALTZ.

L. Bertholon, *Les premiers colons de souche européenne dans l'Afrique du Nord, Seconde partie : Origine et formation de la langue berbère*, extrait de la *Revue Tunisienne*, 1907 ; 1 vol. in-8° de 235 pages.

M. Meillet s'était félicité trop tôt dans l'*Avertissement* qu'il a écrit pour l'*Abrégé de grammaire comparée*[2] de M. K. Brugmann (p. I) en disant que « les Français ont cessé de disperser au hasard les efforts qu'ils consacraient à l'étude du langage » et que « les recherches sont devenues systématiques ». Voici un livre qui nous reporte à plus de cinquante années en arrière, à cent ans presque si l'on tient compte de la date des premiers travaux de Franz Bopp. L'auteur, en effet, ne prétend pas moins qu'à nous prouver que le berbère est un dialecte primitivement européen. » Entendez : *indho-germanique* (!) suivant l'orthographe qui le séduit, autrement dit indo-européen.

Après les beaux travaux de MM. Hanoteau, René Basset, Hans Stumme, Almkvist, Leo Reinisch, Fr. Prätorius, A.-V. Schleicher, il semblait bien acquis à la science que le berbère fait partie d'une grande famille linguistique qu'on a désignée sous le nom de *chamitique* et à laquelle se rattache, outre le vieil égyptien et sa forme

1. Hymen o Hymenaee, Hymen ades o Hymenaee.
(Catulle, 62, v. 5, 10, 19, 25, 31, 38, 48, 66.)
Currite ducentes subtegmina, currite, fusi.
(64, v. 327, 333, 337, 342, etc.)

2. Traduction française, 1905.

moderne le kopte, le bischari, le sako, le galla, le somali, le quara, etc... (v. H. Zimmern, *Vergleichende Grammatik der semitischen Spuachen*, 1898, pp. 5-6, et C. Brockelmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen*, 1907, pp. 3-4), et que c'est non pas l'indo-européen, mais le sémitique qui est avec ces langues dans des rapports de parenté plus ou moins éloignés.

M. Bertholon, avec une légèreté qui n'a d'égale que son manque de critique, je ne dis pas son érudition (car c'est un homme immensément, mais très inconsidérément érudit), M. Bertholon remet le tout en question, et avec quelle méthode !

Il suffit, pour s'en rendre compte, d'ouvrir le livre à une page quelconque. Prenons par exemple la page 41. Nous y trouvons entre autres perles :

te*faot*, (chaouïa) lumière	gr. φάος, φάοτος, pour φῶς *(sic)*.
ta*fousaï*, beauté	gr. φύσις
ta*goro*, conseil de ville	gr. ἀγορά
ta*goust*, aiguillon	de κεντέω aiguillonner (!)
ta*grest*, hiver	gr. κρύστ-αλλος
ta*kir*, cire	gr. κηρός (ailleurs c'est κήρος !)
ta*kmou*, douleur	gr. ἔχομαι souffrir, d'où le substantif libyen ἄχμος (!!)
ta*louft*, chagrin	*lup* (sanscrit) λύπη chagrin
tixi, chèvre ti*hax*as, brebis	αἶξ chèvre
ti*kiri*, lune	Σείρ soleil, *Sirius* latin, d'un radical sanscrit *sver* (sic) briller !

On demandera peut-être ce que c'est que *ta-*, *ti-*. C'est bien simple, c'est l'article « des anciens Libyens » que « les Berbères modernes... ont limité au seul féminin avec les deux variantes du masculin en *a* et en *i* ». — Avec des procédés pareils, on démontrerait très vite, et on l'a fait sans doute, que le fuégien est parent du finnois, ou le sanskrit du hottentot. C'est ainsi encore, l'auteur nous l'apprend dans son *Introduction*, que le nom de *Berbère* n'est autre que celui de *Phrygien* et que si Homère a donné aux Cariens l'épithète de βαρβαρόφωνοι, c'est que le carien, le phrygien, et de plus le grec, n'étaient au fond qu'une seule et même langue, et qu'on s'en souvenait encore quand furent composés les poèmes homériques[1] !

1. Pour le grec et les langues indo-européennes, M. Bertholon s'est évidemment servi des *Grundzüge* de Curtius (1879) sans toujours les comprendre et avec la persuasion naïve que tout était également sûr et immuable dans cette œuvre qui a pourtant vieilli. — La plus jolie bévue de M. Bertholon est l'interprétation qu'il donne de l'abréviation *ksl. (kirchenslavisch)* employée dans ce livre. Il a, probable-

Nul doute, du reste, qu'un vrai connaisseur du berbère ne trouve de son côté dans les formes de cette langue citées par M. Bertholon autant d'inexactitudes qu'on en relève dans les mots grecs et sanskrits qui se sont défigurés sous sa plume. Nul doute que M. R. Basset, qui s'est montré si justement sévère[1] pour l'ouvrage superficiel *(Baskisch und Berberisch)* d'un homme qui pourtant a fait de beaux travaux en linguistique, G. von der Gabelentz, ne fasse rudement sentir à M Bertholon lui aussi le manque absolu de méthode qui a présidé à son œuvre stérile et fantaisiste.

A. CUNY.

S. Kanazawa. *Ueber den Einfluss des Sanskrits auf das Japanische und Koreanische Schriftsystem, ein Beitrag zur vergleichenden Grammatik der ostasiatischen Sprachen.* Tokio, Verlag und Druck von Sanseido, 1907 ; 1 vol. in-8 de III-38 pages, avec 4 planches (concernant l'écriture coréenne dite *rito* et l'écriture coréenne dite *ön-mun*)

La jeune école linguistique japonaise s'efforce, on le sait, d'allier à la culture approfondie qu'elle possède dans les langues savantes de l'Extrême-Orient, la méthode grammaticale rigoureuse que les linguistes occidentaux n'ont guère appliquée jusqu'ici qu'à des groupes de langues géographiquement plus rapprochés d'eux. Aussi avons-nous déjà vu en Europe plusieurs représentants de cette école : il y a quelques années, c'était M. Okakura qui, comme M. Kanazawa, enseigne à Tokio et qui, étant en France, s'est mis en rapport avec les linguistes français ; actuellement, c'est M. Sakaki, maître de conférences de sanskrit à la même Université, qui est venu se placer sous la direction scientifique de MM. S. Lévi et Meillet. Enfin, M. Kanazawa lui-même annonce dans sa préface qu'il a l'intention de faire en Europe un semblable voyage d'études. Il y a là un mouvement très remarquable, à la suite duquel il n'est pas douteux que la linguistique extrême-orientale ne soit entièrement renouvelée.

M. Kanazawa travaille depuis longtemps déjà, nous dit-il, à une *Grammaire comparée des langues coréenne et japonaise.* Toutefois il ne la publiera qu'après son voyage en Europe. Aujourd'hui, son but est plus modeste : il a voulu simplement montrer l'influence du sanskrit (entendez : du système hindou d'écriture) sur le système graphique du japonais et du coréen. Que le japonais reste comme aupa-

ment par un vague souvenir de l'existence du petit-russe, entendu *kleinslavisch* et on voit ainsi s'étaler le terme ridicule de « petit slave » presque à chaque page de son livre. Ceci montre que si l'érudition de M. Bertholon est étendue, elle manque un peu de précision.

1. *Mémoires de la Société de Linguistique*, IX (1895), p. 90.

ravant une sorte de basque ou qu'il soit reconnu comme réellement apparenté à la langue de la Corée, la chose est indifférente ici : l'influence supposée est en effet purement extérieure à la langue et est une influence de civilisation. Aussi, la théorie de M. Kanazawa a-t-elle sans doute bien des chances d'être agréée ; en ce qui concerne le système coréen d'écriture connu sous le nom de *ön-mun,* presque tous les savants, soit japonais, soit occidentaux, l'admettaient déjà. Aux témoignages de la tradition indigène et à l'énumération des opinions favorables de ces savants, M. Kanazawa aurait pu ajouter sur ce point l'assentiment de M. Ph. Berger dans son « *Histoire de l'écriture.* » Mais, d'après M. Kanazawa (voir ses conclusions p. 37 suiv.), ce n'est pas seulement l'*ön-mun* coréen, c'est aussi le *kata-kana* (une des deux écritures syllabiques japonaises) qui est sous l'influence de la *devanāgarī* indienne. De même, selon lui, le vieil *inkiyou* chinois (littéralement : *Lautspiegel)* repose, en partie du moins, sur l'écriture *devanāgarī;* c'est même par l'intermédiaire de l'*inkiyou* que l'écriture coréenne *(ön-mun)* a emprunté bien des choses à la *devanāgarī.* Aussi M. Kanazawa finit-il en soulignant l'extrême importance de l'*ön-mun* pour l'étude des caractères d'origine indienne dans les langues de l'Extrême-Orient en général.

Au cours de la discussion, M. Kanazawa donne une foule de renseignements intéressants sur d'autres systèmes d'écriture japonais et coréens et fait preuve d'une science étendue dans toutes ces questions d'écritures empruntées à l'Inde, soit directement comme celle du thibétain, soit indirectement comme celles de la Corée et du Japon. Du reste, M. Kanazawa se réclame dans sa préface de son maître M. Takakusu, le savant bien connu en Europe et dont le nom est une garantie de la probité scientifique de M. Kanazawa. Cette probité se révèle d'elle-même en divers passages, dans celui surtout où M. Kanazawa, malgré son patriotisme japonais, ne craint pas de proclamer hautement l'influence profonde que la civilisation coréenne a exercée à une époque ancienne sur le Japon.

Pourtant, M. Kanazawa ne doit pas oublier que parenté d'écritures ne veut pas dire parenté de langues (il suffit de rappeler entre mille l'exemple du vieux perse, langue indo-européenne, notée à l'aide d'un système cunéiforme emprunté à l'assyro-babylonien, langue sémitique, qui elle-même avait hérité ce système d'un groupe linguistique tout différent), et que de là on ne pourrait tirer *pas même une présomption* en faveur de la parenté du coréen et du japonais. Il n'est pas à croire que telle soit la pensée de M. Kanazawa, mais on pourrait lui reprocher de n'avoir pas (dans son titre et ailleurs encore) assez rigoureusement distingué entre la langue elle-même et son expression graphique. Mais M. Kanazawa ne s'y trompe sans doute pas lui-même et ce ne sont là que des inexactitudes de langage et non des erreurs de

méthode, et il n'arguera pas de la ressemblance des écritures dans la *Grammaire comparée* proprement dite[1]. Le livre est écrit dans un allemand qui en général est très coulant et très correct. Notons pourtant *Publiqum,* préf. p. 2, et, dans le corps du volume, un *Organization* qui trahit l'influence de l'orthographe anglaise.

Souhaitons en terminant que M. Kanazawa donne bientôt la suite de ses intéressantes études et que, soit pour ce livre préliminaire, soit pour la *Grammaire comparée* du coréen et du japonais, il obtienne l'assentiment des savants compétents. S'il y réussit, il aura la gloire d'avoir fait faire un nouveau progrès à la linguistique générale. En attendant, il peut être sûr d'avoir excité le plus grand intérêt chez des savants tels que MM. Senart, Chavannes, S. Lévi, Pelliot, qui se passionnent pour l'étude historique des rapports anciens de l'Inde et de l'Extrême-Orient.

A. CUNY.

1. Du reste la parenté du japonais et du coréen est également admise par M. E. R. Edwards dans sa thèse intitulée *Étude phonétique de la langue japonaise.* Leipzig, Teubner, 1903 (v. p. 8). L'ouvrage m'a été communiqué par M. L. Cazamian qui a revu l'ouvrage avant son impression.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA REVUE

M. Collignon, *Scopas et Praxitèle;* 1 vol. in-12 de 175 pages, avec 31 gravures. — Paris, Plon, 1907.

W. Deonna, *Les statues de terre cuite dans l'Antiquité;* 1 vol. in-8° de 250 pages, avec 23 figures. — Paris, Fontemoing, 1908.

A. Merlin, *Le Temple d'Apollo à Bulla Regia;* 1 broch. in-4° de 28 pages, avec 7 planches. — Paris, Leroux, 1908.

C. M. Patrono, *Bizantini e Persiani alla fine del* VI *secolo* (extrait du *Giornale della Società Asiatica Italiana,* vol. XX, p. 159-277); 1 vol. in-8° de 119 pages. — Firenze, 1907.

---

15 avril 1908.

Le Directeur-Gérant, Georges RADET.



PHOTOTYPIE CH. CHAMBON, BORDEAUX.

BRIQUE DE SARDES

REPRÉSENTANT LA DÉESSE CYBÉBÉ



1 2 3 4

LE VASE AUX SEPT DIEUX DU CABINET DES MÉDAILLES



L'ÉROS DE VOLX

LA VÉNUS DE MILO ET DUMONT D'URVILLE

I

Le rôle de Dumont d'Urville.

La légende a exagéré la part prise par Dumont d'Urville à la découverte et à l'acquisition de la Vénus de Milo. Les documents nouveaux et les études critiques publiés en si grand nombre depuis une trentaine d'années permettent maintenant de rétablir la vérité des faits[1].

Dumont d'Urville n'a pas « découvert » lui-même la Vénus, comme l'ont prétendu quelques panégyristes enthousiastes. Dans un discours prononcé lors de l'inauguration de sa statue à Condé-sur-Noireau (Calvados), sa ville natale, le 20 octobre 1844, le lieutenant de vaisseau Barlatier-Demas, délégué du ministre de la Marine, disait : « M. d'Urville enrichit le Musée royal de la magnifique Vénus de Milo, qu'il découvrit après les recherches les plus minutieuses, » et le lieutenant-colonel de Pontécoulant, conseiller général, s'écriait avec emphase : « En abordant Milo, l'antique Mélos, cette île de l'Archipel jadis illustrée par le séjour des plus célèbres sculpteurs de l'Antiquité, Dumont d'Urville s'attendait à trouver un chef-d'œuvre, il le pressentait, il le cherchait, et ce n'est pas le hasard seul qui mena sous ses pas la Vénus de Milo, ou du

1. Voir, pour la bibliographie antérieure à 1897 : M. Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, II, p. 468-476; pour la bibliographie plus récente : S. Reinach, dans la *Revue Archéologique*, 1906, I, p. 199-200. Les principaux travaux des trente dernières années sont ceux de : F. Ravaisson, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, XXXIV, 1° partie, 1892, p. 145-256; S. Reinach, dans la *Chronique des Arts*, 1897, p. 16-17, 24-26, 42-44, 72-74, 84-87; 1898, p. 224-226, 275; 1900, p. 388-390; 1901, p. 44-46, 139-141; 1903, p. 83-85; Ét. Michon, dans la *Revue des Études grecques*, 1900, p. 302-370; 1902, p. 11-21; et, du même auteur, *Le marquis de Rivière et la donation de la Vénus de Milo*, Paris, 1906 (Notice lue à l'assemblée générale annuelle de la Société des Amis du Louvre).

moins c'est le même hasard qui révélait à Newton la grande loi de la gravitation, à Christophe Colomb l'Amérique[1]. » Ces amplifications oratoires marquent le dernier terme du développement de la légende[2]. En réalité, la Vénus, on le sait, fut trouvée par un paysan grec qui creusait son champ pour en tirer des pierres; au début de la notice qu'il lui a consacrée, Dumont d'Urville, d'accord sur ce point avec tous les autres témoignages contemporains, le déclare expressément.

S'il ne fut pas l'auteur de la découverte, est-il au moins le premier qui en ait eu connaissance? Sa notice le donne à entendre; Ravaisson a justement remarqué qu'il n'y fait aucune allusion à ceux qui ont pu voir la statue avant lui[3]. Le 31 août 1821, il écrivait de Paris au président de l'Académie de Caen : « J'ai dû à un heureux hazard l'occasion d'être le premier à visiter, à décrire et à faire connaître la célèbre *Venus Victrix* de Mélos[4]. » Cette affirmation est audacieuse. D'Urville, qui était embarqué en 1820 comme enseigne de vaisseau sur la gabare la *Chevrette,* en mission hydrographique dans le Levant, fut conduit vers la Vénus « non par le hasard, comme l'a dit un de ses biographes[5], mais par M. Brest, agent consulaire de France[6]. » Voici, en effet, ce que racontait en 1842

1. *Recueil des discours prononcés à l'inauguration de la statue de Dumont d'Urville,* Condé-sur-Noireau, 1844 (la Bibliothèque municipale de Caen possède un exemplaire de cette brochure très rare).

2. Domény de Rienzi, dans l'*Encyclopédie des gens du monde,* VIII, Paris, 1837, p. 702; Alexandre-Lamotte, maire de Condé, Discours prononcé le 20 octobre 1844, dans le *Recueil* cité à la note précédente; M. de Barins (L.-F. Raban), *Vie, voyages et découvertes de l'amiral Dumont d'Urville,* Paris, 1844, p. 11, se servent aussi des mots « découvrir » ou « découverte », mais peut-être avec le même sens que P.-A. Lair dans son *Rapport sur le Voyage de M. d'Urville* (imprimé, avec une pagination spéciale, à la fin du tome II des *Mémoires de l'Académie de Caen,* 1829), p. 4 : « il eut le bonheur de *découvrir* et d'indiquer à M. de Rivière... la Vénus qu'un paysan de cette île venait de *trouver.* »

3. Ravaisson, *loc. cit.,* p. 162.

4. Lettre inédite à la Bibliothèque municipale de Caen (manuscrit in-folio 178, feuille 208). Dans cette lettre, Dumont d'Urville annonce à l'Académie l'envoi d'un exemplaire de son mémoire lu à l'Institut en janvier 1821 et sollicite « l'avantage d'être admis au nombre de ses membres correspondants ». Il ne fut nommé correspondant qu'à la fin de 1825. Ses candidatures académiques n'ont jamais été très heureuses.

5. S. Berthelot, dans le *Bulletin de la Société de géographie de Paris,* 2e série, XIX, 1843, p. 366. Berthelot, comme d'Urville, parlait d'un « heureux hasard »; c'est contre cette assertion que protestait le lieutenant-colonel de Pontécoulant à Condé-sur-Noireau.

6. Dezos de la Roquette, dans la *Biographie universelle Michaud,* XI, Paris, 1855, p. 532.

son compagnon de voyage Matterer, l'ancien second de la *Chevrette :* « Un jour, nous allâmes à Castro..., nous rendîmes visite à M. Braist *(sic),* consul de France, qui nous reçut très bien et fit tomber la conversation sur une statue qui venait d'être trouvée sous terre par un pâtre en cultivant son champ... Nous priâmes M. le Consul de vouloir bien nous conduire sur les lieux où la statue avait été trouvée[1]. » Brest a donc vu la Vénus avant d'Urville, et c'est lui qui l'a montrée aux officiers de la *Chevrette.* Dumont d'Urville est inexcusable de n'avoir pas reconnu de bonne grâce ce qu'il devait à l'agent consulaire de Milo[2].

Mais il y a plus. Avant même de conduire le second et l'enseigne de la *Chevrette,* le 19 avril 1820[3], à l'endroit de la trouvaille, Brest avait montré la statue à d'autres officiers de marine français. La *Chevrette* était arrivée le 16 avril en rade de Milo[4]. Or dès le 12 du même mois, Brest annonçait la découverte de la Vénus à Pierre David, consul général de France à Smyrne[5], et il ajoutait : « Les opinions sont partagées, car il y a de ces messieurs les officiers qui l'ont vue [qui] disent que ce n'est pas grand'chose, et d'autres, au contraire,

1. Matterer, *Notes nécrologiques et historiques sur M. le contre-amiral Dumont d'Urville,* dans les *Annales maritimes,* 1842, partie non officielle, II, p. 755. Plusieurs autres biographes de Dumont d'Urville rappellent l'intervention de Brest; ainsi, par exemple, Isid. Bourdon, dans le *Dictionnaire de la conversation, Supplément,* VII, Paris, 1846, p. 283; F. Joubert, *Dumont d'Urville,* Tours, 1871, p. 55. Dans la *Nouvelle Biographie générale Hœfer,* XV, Paris, 1858, p. 203, note 1, P. Levot, qui ne cite pas Brest, a laissé échapper cette perle : « Conduit sur les lieux de la découverte, Dumont d'Urville jugea, d'après les ornements et les attributs de la statue, qu'elle devait être la Vénus de Milo. »

2. Il le nomme dans sa *Notice sur les galeries souterraines de l'île de Mélos* et dans le texte manuscrit de sa notice conservée à la Bibliothèque municipale de Caen, mais seulement à propos de fouilles faites dans les tombeaux de Mélos.

3. C'est la date indiquée par la notice de Dumont d'Urville.

4. Lettre du commandant de la *Chevrette,* Gauttier, au ministre de la Marine, le 17 avril 1820 (Archives nationales, BB[4], 411, f° 269). Je dois à M. Paul Le Cacheux, archiviste aux Archives nationales, d'avoir pu consulter sur place, parmi les documents des anciennes Archives du ministère de la Marine versés aux Archives nationales en 1899, ceux qui concernent la station navale du Levant pendant l'année 1820.

5. La *Notice biographique et littéraire sur Pierre David, d'après ses mémoires inédits,* par J. David, son fils (*Mémoires de l'Académie de Caen,* 1861, p. 225-316), relate cet événement d'une façon très inexacte, p. 257 : « Pierre David, en sa qualité de poète et d'amateur de l'Antiquité, avait ordonné des fouilles en plusieurs des points où résidaient des agents sous ses ordres. La principale de ces fouilles se fit à Milo... » Aussitôt la statue trouvée, David « se hâta de l'offrir à notre ambassadeur à Constantinople ».

qui disent que c'est un fort bel ouvrage[1]. » Ces officiers étaient ceux des quatre navires la *Lionne* et l'*Estafette,* à l'ancre devant Milo depuis le 4 mars, la *Bonite* et l'*Émulation,* qui rejoignirent les précédents le 10 avril. Les auteurs qui se sont le plus récemment occupés de la question, M. S. Reinach[2] et M. Ét. Michon[3], ne parlent que des trois premiers. Mais une lettre du commandant de la *Bonite,* Dauriac, au ministre de la Marine, le 6 mai 1820, nous apprend que sa frégate était accompagnée de la gabare l'*Émulation,* commandée par le lieutenant de vaisseau Buchet de Châteauville ; la *Bonite* et l'*Émulation* ont rejoint la *Lionne* et l'*Estafette* à Milo le 10 avril au matin et sont reparties le 12 pour Toulon[4]. Dans sa lettre du 26 mai 1820, Brest écrit au marquis de Rivière qu'aussitôt informé de la découverte il prévint Duval d'Ailly et Robert, commandants des deux navires alors mouillés dans le port, la *Lionne* et l'*Estafette :* « M. le commandant Dauriac, M. le commandant Gauttier, ainsi que M. de Châteauville, arrivés après, ont tous été de notre opinion[5]. » M. Michon se demande si ce n'est pas Dumont d'Urville « qui se cache sous ce M. de Châteauville dont aucun autre document ne fait mention »[6]; il n'en est rien : Châteauville était le commandant de l'*Émulation*[7], et pour être tout à fait exact, Brest aurait dû le nommer entre Dauriac, de la *Bonite,* et Gauttier[8], de la *Chevrette,* la dernière venue. D'ailleurs, le vice-consul commet un oubli regrettable. Il ne parle que des commandants. Un simple élève de pre-

1. Lettre publiée par M. de Vogüé, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions,* 1874, p. 163.

2. *Chronique des Arts,* 1897, p. 16-17 et p. 24-26, d'après les documents alors conservés aux Archives du ministère de la Marine, et maintenant tranférés aux Archives nationales.

3. *Revue des Études grecques,* 1900, p. 312 et p. 318-319.

4. Arch. nation., *loc. cit.,* f° 155. Buchet de Châteauville est encore nommé, dans le même recueil manuscrit, au f° 162.

5. Lettre publiée dans le *Temps* du 14 mai 1874.

6. Ét. Michon, *loc. cit.*, p. 312, note 1.

7. De Clarac, dans sa brochure *Sur la statue antique de Vénus Victrix,* Paris, 1821, p. 4, déclare qu'il tient ses renseignements sur la statue de M. de Marcellus, de M. d'Urville « et de M. Duval d'Ailly, commandant de l'*Émulation* »; Duval d'Ailly commandait la *Lionne.*

8. Ses officiers le surnommaient Gauttier-horloge, à cause de sa grande aptitude aux travaux mathématiques (R.-P. Lesson, *Notice historique sur l'amiral Dumont d'Urville*, Rochefort, 1846, p. 21).

mière classe embarqué sur l'*Estafette*, Voutier, qui prit du service dans l'armée grecque au temps de la guerre de l'Indépendance et s'éleva jusqu'au grade de colonel, prétendit, en 1874, qu'il avait assisté aux fouilles du paysan de Milo et à la trouvaille de la Vénus; c'est lui qui aurait vu la statue avant tout autre et averti Brest[1]; il prit, dès les premiers moments, de précieux dessins, que Ravaisson a publiés[2]. Dumont d'Urville ne dit rien de Voutier ni des commandants, non plus que de Brest. Il n'est guère probable cependant qu'il ait ignoré leurs visites à la statue et les jugements qu'ils portaient sur elle[3]. La prétention qu'il émet dans sa lettre du 31 août 1821 n'est nullement fondée; il était tenu de rendre justice à ses camarades et à ses chefs, comme au vice-consul.

Il lui reste l'honneur incontestable d'avoir fait connaître le premier la découverte au marquis de Rivière, ambassadeur de France à Constantinople, et l'honneur aussi d'avoir été le premier, l'année suivante, à l'annoncer publiquement en France. Seulement, si l'on veut faire à chacun sa part et ne rien forcer, il faut ajouter que même au cas où d'Urville, en passant par Constantinople, n'aurait pas attiré sur la Vénus l'attention de l'ambassadeur, celui-ci eût été certainement avisé, quelques jours plus tard, par une autre voie : la statue, de toute façon, ne pouvait nous échapper. Il faut ajouter enfin que la notice lue par d'Urville à Paris en janvier 1821 ne mérite pas une aveugle créance : elle contient de graves inexactitudes et elle a contribué à répandre de fâcheuses erreurs.

Dumont d'Urville, écrivant le 8 avril 1821 à l'un de ses amis personnels, M. Prost, directeur de la poste à Mende, lui parlait de la Vénus « dont il avait eu le bonheur de donner la pre-

1. Voutier, *Découverte et Acquisition de la Vénus de Milo*, Paris, 1874, p. 7-10.
2. Ravaisson, *loc. cit.*, pl. II.
3. La *Bonite* et l'*Émulation* quittèrent Milo le 12 avril (Arch. nation., *loc. cit.*, f° 155). Elles avaient apporté à la *Lionne* et à l'*Estafette* l'ordre de rejoindre à Smyrne l'*Espérance* que montait le baron des Rotours, commandant de la station navale; ces navires ne rallièrent Smyrne que le 26 avril, « retardés à Milo et dans leur traversée par les calmes et les vents contraires » (lettre de M. des Rotours au ministre de la Marine, le 1er mai 1820, Arch. nation., *loc. cit.*, f° 180); peut-être étaient-ils encore à Milo le 16, lors de l'arrivée de la *Chevrette*.

mière nouvelle à notre ambassadeur »[1]. En 1825, il disait encore : « Amené sur les lieux presque au moment où elle venait d'être exhumée, je fus le premier à en remettre une description détaillée à M. le marquis de Rivière[2]. » Tous ses biographes rapportent cet épisode célèbre de sa vie[3]. L'un des bas-reliefs du monument qu'on lui a élevé au cimetière du Montparnasse à Paris le représente montrant du doigt la Vénus, avec cette inscription : *Vénus de Milo signalée.* Une scène analogue figure sur le piédestal de sa statue à Condé-sur-Noireau.

La *Chevrette,* mouillée à Milo le 16 avril 1820, en partit le 22[4]; le 28 elle jetait l'ancre vers Constantinople[5]; elle reprit sa route vers la mer Noire le 4 ou le 5 mai[6]. C'est donc entre le 28 avril et le 5 mai que Dumont d'Urville, d'après les termes de sa *Relation,* fut « questionné » par M. de Rivière sur la statue de Milo et qu'il remit au vicomte Charles de Marcellus, secrétaire d'ambassade, une copie de sa notice descriptive. Cette copie a été retrouvée en 1874 par le comte Édouard de Marcellus

1. Lettre publiée dans la *Revue rétrospective,* X, 1889, p. 84. Elle fait partie d'une série de dix-huit lettres de d'Urville à M. Prost, pendant les années 1819-1825; onze d'entre elles sont reproduites dans cette *Revue, loc. cit.*, p. 74-90.

2. *Notice sur les galeries souterraines de l'île de Mélos,* dans les *Nouvelles Archives des Voyages,* XXVII, 1825, p. 145.

3. Voir, outre les biographies déjà citées : F. Duperret, *Notice biographique sur le contre-amiral Dumont d'Urville* (collection de la *Renommée*), Paris, 1842, p. 4-5; Isid. Le Brun, *Biographie du contre-amiral Dumont d'Urville,* dans l'*Annuaire normand pour 1844,* Caen, 1843, p. 736; Cabrié, *Éloge de Dumont d'Urville,* Versailles, 1843, p. 28; Constant-Dufeux et Roux de Rochelle, Discours prononcés à l'inauguration du monument de Dumont d'Urville au cimetière du Montparnasse, le 1er novembre 1844, dans le *Bulletin de la Société de géographie de Paris,* 3e série, II, 1844, p. 214 et p. 225; Roberge, *Eloge du contre-amiral Dumont d'Urville,* dans les *Mémoires de l'Académie de Caen,* 1845, p. 107; Vincendon-Dumoulin, *Notice biographique sur le contre-amiral Dumont d'Urville,* dans le *Voyage au pôle sud et dans l'Océanie,* X, Paris, 1846, p. 94; F. Malcor, *Dumont d'Urville, contre-amiral, d'après ses manuscrits,* Toulon, 1884 (mémoire manuscrit dont il existe une copie, offerte par l'auteur, à la Bibliothèque du ministère de la Marine), p. 9; E. Hulot, *Le contre-amiral Dumont d'Urville,* publication de la Société de géographie de Paris, 1892, p. 12; A. Maire, dans la *Grande Encyclopédie,* XV, Paris, 1892, p. 51. — R. P. Lesson, *op. cit.*, p. 34, prétend, contre toute vraisemblance, que d'Urville aurait écrit de Milo même à M. de Marcellus, qu'il connaissait, en le priant d'informer M. de Rivière.

4. Lettre du commandant Gauttier au ministre de la Marine le 4 mai 1820. (Arch. nat., *loc. cit.*, f° 270.)

5. Date que donne Dumont d'Urville dans sa *Relation* et que confirme la lettre du commandant Gauttier le 4 mai 1820.

6. Le marquis de Rivière écrit de Constantinople au baron des Rotours, le 10 mai 1820 : « La *Chevrette* a passé cinq ou six jours ici. » (Arch. nat., *loc. cit.*, f° 252.) La lettre du commandant Gauttier le 4 mai est ainsi datée : « A bord de la gabare de S. M. la *Chevrette,* en rade de Constantinople, le 4 mai 1820. » La *Chevrette* a dû partir le 4, après l'envoi de cette lettre, ou le 5 au plus tard.

dans les papiers qu'avait laissés son frère [1]. Elle est datée de Constantinople, bord de la *Chevrette*, le 3 mai 1820. Le nom de l'ambassadeur n'y est pas prononcé; d'Urville, en terminant, exprime simplement le souhait que sa note puisse avoir quelque intérêt pour le secrétaire d'ambassade, qu'il remercie d'avoir enrichi son herbier. Les *Souvenirs de l'Orient*, de M. de Marcellus, complètent et précisent ces indications. Au début du mois de mai 1820, de Marcellus, qui se préparait à partir en mission dans l'Archipel, apprit la découverte de Milo, grâce, dit-il, à l'arrivée de bâtiments français :

M. d'Urville, qui passait sur la *Chevrette* et se rendait dans l'Euxin, voulut bien me communiquer une notice relative à la statue et le dessin qu'il en avait crayonné : il y joignit une copie de l'inscription trouvée en même temps. Malgré les lacunes des lettres, malgré mon inexpérience du style lapidaire, je crus dès lors que le sens ne pouvait en être appliqué à cette statue, que je nommais Vénus même avant de l'avoir vue. Pendant nos promenades aux bois et aux prairies du Bosphore, où j'eus le plaisir de servir de guide à M. d'Urville et dont il a retracé le souvenir dans ses premières publications ; quand, herborisant tout humblement avec moi sur les montagnes de la Thrace, ce savant naturaliste préludait ainsi aux travaux de sa circum-navigation, je multipliais mes questions sur les fouilles de Milo et sur ses résultats *(sic)*; tous les renseignements que M. d'Urville me répétait avec une extrême complaisance redoublaient ma curiosité. Je soumis ces informations à l'ambassadeur et je sollicitai la permission de me rendre à Milo. M. de Rivière m'autorisa à pousser une bordée jusqu'à cette île... [2].

Sur quelques points, les *Souvenirs de l'Orient*, publiés seulement en 1839, sont erronés [3]. De Marcellus semble dire que Dumont d'Urville lui communiqua sa notice avant même qu'aient eu lieu leurs promenades et leurs herborisations sur les rives du Bosphore; il résulte au contraire de la note du 3 mai qu'elle fut rédigée après que le secrétaire d'ambassade

1. Publiée dans le *Temps* du 14 mai 1874.
2. Ch. de Marcellus, *Souvenirs de l'Orient*, Paris, 1839, I, p. 238-239.
3. Dans ses *Épisodes littéraires en Orient*, Paris, 1851, I, p. 398, de Marcellus parle de son « volumineux journal de voyage », d'où sont tirés ses *Souvenirs de l'Orient ;* mais en 1854, dans la *Revue contemporaine*, XIII, p. 289, il avoue qu'il n'a plus « qu'une mémoire affaiblie et quelques notes confuses aussi ».

eut enrichi l'herbier de l'enseigne. De Marcellus parle d'un dessin que d'Urville aurait joint à sa note et à sa copie de l'inscription; il disait déjà à la page précédente, en racontant la trouvaille de Milo : « M. Dumont d'Urville ...traça à la hâte une esquisse du buste récemment découvert[1]. » Il ne reste aucune trace de cette esquisse, dont nous ne trouvons nulle part ailleurs la mention[2]. Peut-être de Marcellus, à dix-neuf ans de distance, a-t-il attribué à d'Urville l'un des croquis de Voutier, l'élève de l'*Estafette* : le premier des dessins publiés par Ravaisson représente précisément le buste de la Vénus; de Marcellus devait s'embarquer sur l'*Estafette* pour remplir sa mission à travers l'Archipel et aller prendre possession de la statue à Milo; il connut certainement Voutier; celui-ci, pendant la traversée, lui aura montré sans doute ses croquis... D'autre part, le secrétaire d'ambassade, quoi qu'il paraisse insinuer, n'est pas le premier qui ait reconnu dans la statue une Vénus; sans parler de Brest ni de Dauriac[3], d'Urville avait eu avant lui la même impression[4]. Enfin de Marcellus se vante quand il rappelle ses « promenades » avec Dumont d'Urville, « sur les montagnes de la Thrace »; il a l'imprudence de nous renvoyer aux « premières publications » de d'Urville, qui en garderaient aussi le souvenir; la *Relation de la campagne de la Chevrette* nous apprend qu'il n'y eut qu'une seule excursion faite en commun, et dans les environs immédiats de Constantinople :

Dans la journée du 2 mai, je suivis M. Gauttier, qui avait été invité à dîner chez M. l'envoyé de Russie à Bouiouck-déré. Ayant témoigné le désir de faire à pied la route de Thérapia en cet endroit, M. de Marcellus eut la complaisance de me servir de guide et j'eus une nouvelle occasion de m'assurer de l'extrême fertilité des terres voisines de Constantinople. Au milieu de plusieurs espèces remarquables, je recueillis avec un plaisir particulier le *Daphné du Pont*, le *Lys de Cal-*

1. De Marcellus, *Souvenirs de l'Orient*, I, p. 237.
2. Sauf, en 1864, dans le *Mémoire* de Tarral (*Revue archéologique*, 1906, I, p. 193); mais Tarral s'inspire directement des *Souvenirs de l'Orient*.
3. Leurs lettres, du 11 et du 12 avril, seront citées plus loin. De Marcellus ne pouvait encore les connaître le 3 mai, comme on le verra.
4. Dans sa notice du 3 mai, il se prononce en ce sens.

cédoine et la *Bourrache d'Orient*, toutes les trois assez communes dans les bois taillis [1].

Le rapprochement de ces divers documents nous éclaire sur la façon dont les choses se sont passées à Constantinople aux premiers jours de mai 1820. Le 2, Dumont d'Urville et de Marcellus herborisent ensemble sur les rives du Bosphore ; chemin faisant, ils s'entretiennent de la statue de Milo, dont l'existence ne fut probablement révélée au secrétaire d'ambassade qu'à ce moment même et par d'Urville ; l'officier propose à son compagnon de consigner par écrit les renseignements qu'il a recueillis. Le 3, il rédige sa note. M. de Marcellus, très épris d'art et de littérature, parle aussitôt de cette affaire à l'ambassadeur, qui, à son tour, le 3 ou le 4, « questionne » Dumont d'Urville ; l'achat de la Vénus est décidé ; de Marcellus la ramènera.

Au moment où Dumont d'Urville, par l'intermédiaire du vicomte de Marcellus, avertissait l'ambassadeur, celui-ci ne savait rien encore de la trouvaille de Milo, mais il était à la veille d'en être officiellement informé. Deux lettres de Milo, écrites l'une par Dauriac, commandant de la *Bonite,* le 11 avril, l'autre par le vice-consul Brest, le lendemain 12, avaient annoncé au consul général de Smyrne, David, la découverte qu'on venait de faire dans l'île [2]. Quinze jours plus tard, David adressait à son tour une lettre au marquis de Rivière pour lui transmettre la nouvelle [3] : il la commença aussitôt qu'il eut pris

1. Dumont d'Urville, *Relation de la campagne hydrographique de la gabare du roi la Chevrette,* extraite du *Journal des Voyages,* Paris, 1821, p. 12-13. M. Bigot, professeur à l'Université de Caen, a bien voulu me communiquer un exemplaire de ce tirage à part qui lui appartient et qui porte une dédicace autographe de d'Urville à M. Lamouroux, professeur à la Faculté des Sciences de Caen, l'un des fondateurs de la Société linnéenne de Normandie.

2. Ravaisson, *loc. cit.*, p. 156, prétend que Duval d'Ailly, commandant de la *Lionne,* avait, de son côté, écrit à David « en des termes tout semblables à ceux dont s'était servi M. Dauriac ». Cette troisième lettre n'est mentionnée dans aucun document du temps; d'ailleurs on se demande pourquoi Duval d'Ailly aurait pris la peine de la rédiger, puisqu'il rentrait lui-même directement à Smyrne; il serait arrivé en même temps qu'elle. L'erreur de Ravaisson s'explique par deux passages mal compris de la brochure de Clarac, *op. cit.*, p. 6. Brest « consulta M. Duval d'Ailly, qui, s'étant rendu avec ses officiers à Milo presque au moment de la découverte, conseilla l'achat »; plus tard, à Smyrne, David, « pressé par M. Duval d'Ailly, écrivit à M. le marquis de Rivière. » Clarac attribue ici à Duval d'Ailly, qu'il avait interrogé personnellement, le rôle joué surtout en réalité par Robert, commandant de l'*Estafette.*

3. Ces trois lettres ont été publiées par M. de Vogüé, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1874, p. 152-164.

connaissance de celle de Dauriac et avant même d'avoir lu celle de Brest, qu'il ne cite qu'en post-scriptum. Le commandant de la *Bonite* avait confié sa lettre au commandant de l'un des deux navires qui rentraient de Milo à Smyrne, et c'est au même officier, repartant pour Constantinople, que David dut remettre celle qu'il adressait à l'ambassadeur ; il dit, en effet, au marquis de Rivière, à propos de la statue : « M. le commandant de l'*Estafette* l'a vue aussi et a trouvé le torse bien modelé ; il pourra donner plus de détails à Votre Excellence. » Le commandant Robert a donc parlé de la Vénus au consul général ; il est vrai que celui-ci date sa lettre du 25 avril, tandis que, d'après une pièce des anciennes Archives du ministère de la Marine[1], la *Lionne* et l'*Estafette* n'ont rallié Smyrne que le 26[2]. Mais peut-être les navires sont-ils arrivés en rade dès le 25, ou peut-être David a-t-il écrit sa lettre le 26, en la datant, par distraction, du 25. La goélette l'*Estafette*, qui faisait partie de la division stationnaire du Levant, était spécialement affectée au service de l'ambassade de France en Turquie[3]. Elle quitta Smyrne le 28 avril, afin de regagner Constantinople[4]. Au temps de la navigation à voile, il fallait, en ligne directe et par vent favorable, cinq à six jours pour aller de l'une à l'autre ville. Retardée par des vents contraires ou obligée de s'arrêter en route, l'*Estafette* mit neuf jours à faire son voyage : le marquis de Rivière écrit de Constantinople au baron des Rotours, le 10 mai 1820, qu'elle est arrivée « il y a quatre jours »[5], c'est-à-dire le 6 mai, le lendemain ou le surlendemain du départ de la *Chevrette*. Il s'en est fallu de quarante-huit heures que Dumont d'Urville ne fût devancé auprès de l'ambassadeur par la lettre de David et la communication verbale du commandant Robert.

1. Lettre écrite de Smyrne par le baron des Rotours au ministre de la Marine, le 1er mai 1820 (Arch. nat., *loc. cit.*, f° 180).

2. Difficulté soulevée par M. Michon, dans la *Revue des Études grecques*, 1900, p. 318, note 2.

3. Cf. de Marcellus, *op. cit.*, I, p. 161-162.

4. Lettre du baron des Rotours, le 1er mai 1820.

5. Arch. nation., *loc. cit.*, f° 252. Cf. de Vogüé, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1874, p. 153 : « La lettre (de David) ne put arriver à Constantinople avant les premiers jours de mai. » Clarac, *op. cit.*, p. 6, savait déjà en 1821 que « la lettre passa par Smyrne, s'y arrêta et ne parvint que longtemps après à sa destination ».

Et si, par une fâcheuse rencontre, le marquis de Rivière, peu curieux d'archéologie, ne s'était pas soucié de faire acheter aussitôt la Vénus pour le compte de la France, le commandant de la station navale du Levant, sur les instances sans doute du consul général de Smyrne, en eût pris soin à sa place. Brest avait obtenu des gens de Milo qu'ils ne disposeraient pas de la statue avant de savoir s'il serait autorisé à l'acquérir au nom de la France; David n'ose prendre sur lui d'engager une pareille dépense; il croit néanmoins que la Vénus mérite d'entrer au Musée royal et il prie l'ambassadeur, le 25 avril, de lui envoyer ses ordres à ce sujet « le plus tôt possible » [1]. M. de Marcellus, qui se rend à Milo avec les instructions de son chef et de là en Syrie, ne quitte Constantinople que le 15 mai, sur l'*Estafette;* pendant huit jours, les vents du sud, qui avaient amené ce navire le 6, l'ont empêché de repartir vers l'Archipel; le 22, on mouille devant Milo; le 24, après divers incidents suscités par les intrigues des Turcs, la Vénus est embarquée; le 25, la goélette regagne le large [2]. Le lendemain 26, le vice-consul Brest écrit directement à M. de Rivière pour lui rendre compte de ces événements; il ajoute : « La corvette l'*Espérance* [3] s'est présentée ici dans ce port au moment que l'*Estafette* débouchait. M. le commandant baron des Rotours venait exprès faire l'achat de la statue [4]. » M. des Rotours avait entendu parler de la Vénus à Smyrne par Robert, par Duval d'Ailly et surtout par David, qui dut insister auprès de lui pour le décider à se rendre dans l'île de Milo [5]. Le consul général ne

1. Voir les lettres de Brest et de David dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1874, p. 163 et p. 158.

2. Toutes ces dates sont établies à la fois par les *Souvenirs de l'Orient*, de M. de Marcellus, I, p. 164 et p. 239-249, et par le rapport du commandant Robert sur sa croisière dans l'Archipel, daté du 22 octobre 1820 (Arch. nat., *loc. cit.*, f° 234).

3. Et non pas la *Bonite*, comme le dit par erreur Ravaisson, *loc. cit.*, p. 164. Cf. Michon, *Revue des Études grecques*, 1900, p. 315, note 1.

4. Lettre publiée dans le *Temps* du 14 mai 1874.

5. D'après Clarac, *op. cit.*, p. 9, et de Marcellus, *op. cit.*, I, p. 249-250, il aurait été conseillé aussi par l'archéologue Fauvel, consul de France à Athènes, « à qui la vue d'un simple croquis avait pour ainsi dire révélé tout le mérite de cette superbe découverte. » C'est une erreur. Entre le 25 avril et le 25 mai 1820, Fauvel n'a pas quitté Athènes et des Rotours n'y est pas venu. Fauvel ne paraît avoir appris l'existence de la statue que par une lettre de Brest, le 7 juin 1820, lui annonçant son achat (conservée aux Archives du ministère des Affaires étrangères, correspondance consulaire, et citée par Ph.-E. Legrand, *Biographie de Fauvel*, dans la *Revue archéologique*, 1897, I,

reçut qu'assez tard une réponse de Constantinople à sa lettre du 25 avril; le marquis de Rivière écrivit de sa main en marge de cette lettre : M. de Marcellus a été chargé d'acheter la statue, « il s'est acquitté de cette commission et doit la rapporter sur l'*Estafette*[1]; » la réponse de l'ambassadeur est donc postérieure au 15 mai, date du départ de l'*Estafette*. Le 14, David prescrivait à Brest de « conserver ladite statue »[2], c'est-à-dire de gagner du temps jusqu'à ce qu'intervînt une solution définitive. M. de Rivière ne semblait pas avoir pris parti[3]; à son défaut, le commandant de la station du Levant pouvait agir[4].

Ainsi deux navires français se sont croisés dans la rade de Milo, amenés tous deux par le même dessein; si Dumont d'Urville avait contribué pour sa part à l'envoi de l'*Estafette,* il était étranger à l'expédition de l'*Espérance,* qui aurait empêché, en tout état de cause, que la Vénus nous fût soustraite. Quoi qu'il arrivât, ce concours unanime de bonnes volontés, à Smyrne et à Constantinople, au consulat général et à l'ambassade, à bord des stationnaires et à bord de la *Chevrette,* devait nécessairement prévenir toute concurrence et triompher de tous les obstacles. Il serait injuste de reporter sur d'Urville seul, comme le veulent certains de ses biographes[5], le mérite exclusif de cette heureuse entreprise.

p. 397); il ne proclama « tout le mérite de cette superbe découverte » qu'après que de Marcellus lui eut présenté la Vénus en rade du Pirée, le 21 septembre 1820, pendant la nuit, à la lueur des torches (lettre de Fauvel à de Forbin, le 18 septembre 1822, dans la *Revue contemporaine,* I, avril-mai 1852, p. 130. Cf. de Marcellus, *loc. cit.*, et *Revue contemporaine,* XIII, avril-mai 1854, p. 292-293). L'invention du mystérieux dessin qu'on aurait montré à Fauvel n'a-t-elle pas été suggérée, elle aussi, par quelque vague souvenir des croquis de Voutier?

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions,* 1874, p. 159.

2. Nous le savons par la lettre de Brest, du 26 mai 1820, dans le *Temps* du 14 mai 1874.

3. D'après son rapport du 3 juin 1862, adressé à M. Bourrée, ministre de France à Athènes (publié par S. Reinach, dans la *Chronique des Arts,* 1897, p. 84), Brest aurait écrit lui-même à deux reprises au marquis de Rivière, une première fois aussitôt après la découverte, une seconde fois un mois plus tard, et il aurait reçu de l'ambassadeur une lettre lui annonçant la prochaine arrivée de l'*Estafette;* en réalité, la seule lettre que le vice consul de Milo ait envoyée directement à M. de Rivière est postérieure à la mission du vicomte de Marcellus.

4. M. des Rotours ignorait que l'*Estafette* dût passer par Milo; M. de Rivière lui écrivait le 10 mai qu'elle était sur le point de partir pour la côte de Syrie (Arch. nat., *loc. cit.,* f° 252).

5. Vincendon-Dumoulin, *loc. cit.,* p. 94, prétend que la Vénus fut acquise par M. de Marcellus « sur la seule autorité de la notice qu'avait rédigée Dumont d'Urville » ; Isid. Bourdon, *loc. cit.,* p. 283, dit que M. de Rivière s'est décidé uniquement « sur son témoignage et ses récits ».

La Vénus de Milo resta à bord de l'*Estafette* du 24 mai au 10 octobre; le 10 octobre, elle fut transportée sur la *Lionne*, qui allait chercher à Constantinople le marquis de Rivière pour le ramener en France; la *Lionne*, rentrée à Constantinople le 24 octobre, en repartait le 29; la statue fut débarquée à Toulon en novembre; elle n'arriva à Paris qu'au milieu du mois de février 1821; le 1er mars, M. de Rivière l'offrait au roi dans une audience particulière et elle était remise aussitôt à l'administration du Louvre[1]. Une note du *Moniteur*, le 7 mars 1821, annonça officiellement son entrée au Musée[2]; c'est le premier texte imprimé qui la concerne. Mais dès le mois de janvier[3], Dumont d'Urville avait donné lecture à l'Académie des Sciences de sa *Relation de la campagne hydrographique de la gabare du roi la Chevrette dans le Levant et la mer Noire pendant l'année 1820*, qui fut publiée dans le cahier de mars du *Journal des Voyages* et, un peu plus tard, dans les *Annales maritimes*. Au début de la *Relation*, d'Urville raconte avec détails sa visite à la Vénus; en trois pages, il rapporte les circonstances de la découverte, décrit la statue et reproduit l'inscription qui l'accompagnait. Un mois encore devait s'écouler avant qu'elle fût amenée jusqu'à Paris; très peu de personnes, à ce moment, la connaissaient de nom, et seulement par des conversations particulières. Le marquis de Rivière avait fait part de ses intentions à M. de Forbin, directeur général des Musées royaux, qui correspondait à ce sujet, depuis la fin de décembre, avec le comte de Lauriston, ministre de la Maison du roi[4], mais l'affaire ne s'était pas ébruitée; ce fut réellement Dumont

1. Ces différentes dates ont été précisées par M. Michon, dans la *Revue des Études grecques*, 1900, p. 302-308.

2. *Moniteur*, 7 mars 1821, p. 306.

3. Le 22 janvier, d'après d'Urville lui-même (*Journal des Voyages*, mars 1821, p. 273; *Annales maritimes*, 1821, 2e partie, p. 179), le 29, d'après le *Registre* (manuscrit) *des procès-verbaux de l'Académie royale des Sciences, 22 mai 1820 — 31 décembre 1821* (conservé à la Bibliothèque de l'Institut). D'autre part, le *Registre* reproduit à la séance du 12 février le rapport de Latreille sur le voyage de Dumont d'Urville, et la Bibliothèque municipale de Caen possède une copie de ce rapport écrite par d'Urville, « extrait du procès-verbal de la séance du lundi 5 février 1821 ». Il est très probable que les dates des séances de janvier et de février ont été modifiées après coup par erreur sur le *Registre* et qu'il s'agit bien du 22 janvier et du 5 février.

4. Lettres publiées par M. Michon, dans la *Revue des Études grecques*, 1900, p. 303-305.

d'Urville qui révéla le premier au public savant la trouvaille précieuse de Milo.

Sa lecture eut un grand succès. Dans un document qu'on nous donne comme son autobiographie[1], il dit lui-même : « Je fus chargé de lire à l'Académie des Sciences le compte rendu des travaux accomplis par l'état-major de la *Chevrette*. A ma stupéfaction, tout l'honneur, tout l'intérêt de la séance fut pour l'épisode relatif à la découverte de la Vénus de Milo[2]. » Un de ses biographes, Isidore Le Brun, cite un passage de son journal intime qui n'est pas moins explicite :

Grace à des plantes, à des insectes, que pour me distraire j'ai recueillis au Levant, et à cette Vénus dont l'arrivée à Paris cause une satisfaction générale que partagent les pairs et les députés, même des généraux, colosses de la marine *(sic)*, voilà l'obscur enseigne de vaisseau, âgé de trente ans et demi, avec plus de sept années de grade, le voilà qui est recherché des artistes, considéré par des savants, accueilli par d'éminents personnages[3].

Le 5 février, Latreille, au nom d'une commission, lisait à l'Académie des Sciences un rapport sur son Mémoire, dans lequel il faisait grand éloge de ses observations d'hydrographie, d'histoire naturelle et d'archéologie : « Familiarisé avec les auteurs grecs, et particulièrement avec Strabon, il a visité en antiquaire des lieux célèbres par tant de glorieux souvenirs[4]. »

Que valent cependant les pages de Dumont d'Urville sur la

1. *Notes biographiques du capitaine Jules-César-Sébastien Dumont d'Urville*, écrites « à bord de l'*Astrolabe*, 1/9 1838 », publiées par Mme Soudry de Kerven, *Dumont d'Urville, pages intimes*, 2e édition, Paris, 1893, in-8° (1e édition sous ce titre : A. Soudry, *Dumont d'Urville, sa vie intime pendant son troisième voyage autour du monde*, Paris, 1886, in-12), p. 183-226. Cet ouvrage est une sorte de roman de voyage racontant l'expédition de l'*Astrolabe;* la fiction s'y mêle au réel, mais l'auteur, parente de Dumont d'Urville, déclare (p. xv) qu'elle a utilisé des « documents de famille » ; elle cite à plusieurs reprises des fragments de journal de d'Urville pour l'année 1837. Peut-être ces *Notes biographiques*, qui devaient servir de préface au récit de la campagne de l'*Astrolabe*, sont-elles identiques aux « Mémoires inédits de Dumont d'Urville, introduction d'un voyage autour du monde », dont parle Vincendon-Dumoulin dans le *Voyage au pôle sud*, X, p. 81.

2. *Notes biographiques*, *loc. cit.*, p. 211. F. Joubert, *op. cit.*, p. 59, rapporte cet incident à peu près dans les mêmes termes ; il se pourrait qu'il ait eu entre les mains les *Notes biographiques*.

3. Isid. Le Brun, *loc. cit.*, p. 738.

4. *Registre des procès-verbaux de l'Académie royale des Sciences.*

Vénus? Pendant longtemps on a cru qu'elles étaient l'expression de la vérité même et qu'on pouvait leur accorder un entier crédit. Il suffira de rappeler le jugement du médecin et archéologue anglais Tarral, qui écrivait en 1864 : « Dumont d'Urville le premier fut frappé de la beauté de ce marbre..., il le dessina et le décrivit avec tant d'intelligence[1]... » Et plus loin : « La première description du joyau du Louvre est du jeune Dumont d'Urville; elle est encore la meilleure; sans être un archéologue, son instinct d'observation a donné une leçon aux antiquaires; son rapport remarquable est peu connu, il mérite une sérieuse attention[2]. » Telle n'est plus aujourd'hui l'opinion des critiques compétents. MM. Ravaisson, S. Reinach, Ét. Michon s'accordent à proclamer l'insuffisance du récit de d'Urville et l'infidélité de ses descriptions. D'après Ravaisson, « on voit par plusieurs passages de cet écrit que si Dumont d'Urville était versé dans les sciences, il ne l'était pas, comme il l'avoue, du reste, dans les arts. Les observations, relativement aux objets qu'il a sous les yeux, manquent sur plusieurs points d'exactitude et ses expressions de justesse[3]... » Il reconnaît une tête de vieillard et une tête de femme ou d'enfant dans les deux hermès trouvés avec la statue et qui sont l'un un Mercure barbu ou un Bacchus, l'autre un Mercure jeune ou un Thésée; il ne signale d'inscription que sur le pied d'un des hermès et déclare ce texte indéchiffrable; or, les deux hermès portaient des inscriptions, dont une au moins est très lisible; il appelle amphithéâtre le théâtre de Milo et ceinture le manteau de la Vénus; il prétend que cette draperie tombe des reins jusqu'aux pieds, tandis qu'elle est jetée autour des hanches, et dit que la main droite devait la soutenir alors qu'elle se maintenait par son propre poids. « On ne doit donc pas se fier entièrement à son témoignage, comme ont cru pouvoir le faire quelques antiquaires, et quand il paraît décrire, on ne peut pas être assuré qu'il n'imagine pas[4]... » En somme, « Dumont d'Urville dans

1. Tarral, *Mémoire sur la découverte de la Vénus de Milo,* publié par M. S. Reinach, dans la *Revue archéologique,* 1906, I, p. 193.
2. *Ibid.,* p. 195.
3. Ravaisson, *loc. cit.,* p. 166.
4. *Ibid.,* p. 167.

sa description n'a fait que restituer par conjecture la statue telle que la lui faisait imaginer le fragment d'une main gauche dont elle était accompagnée,... il a présenté sous forme de conclusion ce qui pourtant n'était que supposition[1]. » Tel est aussi l'avis de M. S. Reinach : « Dumont d'Urville affirme dans sa relation ce que l'examen des objets le conduisait seulement à supposer... La confiance que j'avais autrefois en cette relation s'est de plus en plus affaiblie[2]. » Et M. Michon n'hésite pas à parler « de la description (des hermès) vraiment surprenante d'infidélité donnée par Dumont d'Urville »[3].

Malgré sa vive intelligence, son infatigable curiosité, sa forte éducation classique, ses vastes connaissances[4], d'Urville n'était qu'un médiocre épigraphiste et qu'un médiocre archéologue. M. Héron de Villefosse a retrouvé dans les papiers de Clarac, son oncle[5], un manuscrit de quatre pages intitulé : *Inscriptions recueillies dans l'Archipel durant l'année 1819,* signé J. d'Urville et contenant sept textes ; M. S. Reinach, après avoir confronté ces copies avec les numéros correspondants du *Corpus Inscriptionum Graecarum,* concluait que l'enseigne de la *Chevrette* « était capable de déchiffrer convenablement un texte grec »[6]. Mais il fut contraint d'avouer bientôt que « ce brave marin ne pouvait déchiffrer que les textes faciles »[7]. Dans la *Relation,* la lecture de l'inscription de Bacchios, trouvée avec la Vénus, est très mauvaise ; Clarac, qui l'avait d'abord reproduite, dut la rectifier après avoir eu le marbre sous les yeux : « L'inscription, » dit-il, « avait été copiée inexactement[8]... (je fus) trompé par une copie inexacte qui

1. Ravaisson, *loc. cit.*, p. 168.
2. S. Reinach, dans la *Chronique des Arts,* 1897, p. 25.
3. Ét. Michon, dans la *Revue des Études grecques,* 1900, p. 329.
4. L'avocat général Th. Massot, dans un *Rapport sur le concours ouvert pour l'éloge de Dumont d'Urville,* présenté à l'Académie de Caen en 1843 (*Mémoires de l'Académie de Caen,* 1845, p. 39), nous le montre parcourant l'Archipel « Strabon d'une main, Tournefort de l'autre » ; l'excellent magistrat voulait parler de Pausanias. Le lieutenant-colonel de Pontécoulant assurait, à Condé-sur-Noireau, le 20 octobre 1844, que d'Urville visitait la Grèce « un Pausanias à la main, son auteur favori, qui ne le quittait jamais. » Tous deux ont pris ce détail dans les *Notes nécrologiques* de Matterer (1842), *loc. cit.*, p. 756.
5. Cf. S. Reinach, *Répertoire de la statuaire antique,* I, Paris, 1897, p. XIII-XIV.
6. S. Reinach, dans la *Revue archéologique,* 1896, I, p. 122-123.
7. Du même, dans la *Chronique des Arts,* 1897, p. 26.
8. Clarac, dans le *Musée royal,* de H. Laurent, Paris, s. d., non paginé.

m'avait été fournie avant que le marbre fût à Paris[1]..., je la publiai d'après une copie fautive[2]. » Il eut la délicatesse de ne pas nommer celui qui l'avait induit en erreur. Dans un autre passage de la *Relation*, d'Urville porte un jugement qui nous fait sourire aujourd'hui; il apprécie en ces termes la Porte des Lions à Mycènes :

> La porte n'est pas même située au milieu du mur d'entrée; elle est formée par trois pierres encore plus grandes que les autres et surmontée par une quatrième en triangle irrégulier. Sur celle-ci sont taillées en relief deux figures de lions soutenant une colonne dorique, *le tout d'un très mauvais goût*[3].

Quelles que fussent les lacunes inévitables de sa science épigraphique et archéologique, nous serions mal venus à les lui reprocher. Il convient, à propos de la Vénus, qu'il a seulement « de faibles connaissances dans les arts ». Il n'était tenu strictement qu'à bien remplir les devoirs de sa profession propre; le reste venait par surcroît, comme un luxe délicat d'esprit cultivé. On doit se féliciter de l'intérêt qu'il portait aux monuments antiques, et dont la Vénus de Milo a bénéficié.

II

Les différents textes de la Notice de Dumont d'Urville.

Les pages de Dumont d'Urville sur la Vénus de Milo n'ont plus, en somme, qu'une valeur purement documentaire. Il n'est pas inutile néanmoins de bien établir leur texte et de retracer exactement leur histoire; elles constituent un document historique, sujet à caution sans doute, mais important par sa date même et par la faveur qu'il a rencontrée auprès des contemporains. Nous en connaissons actuellement plusieurs versions; trois d'entre elles ont été déjà publiées; nous

1. Du même, *Description des antiques du Louvre*, Paris, 1830, p. 310.
2. Du même, *Musée de sculpture*, II, 1, Paris, 1841, p. 853.
3. Dumont d'Urville, *Relation*, dans le tirage à part du *Journal des Voyages* de mars 1821, p. 46.

reproduisons plus loin une quatrième version manuscrite, encore inédite, qui appartient à la Bibliothèque municipale de Caen. Elles sont toutes les quatre de dates différentes et elles offrent dans leur rédaction quelques variantes notables; elles mettent sous nos yeux les états successifs de la pensée de l'auteur; celle de Caen est à la fois la plus récente et la plus complète.

On cite généralement la notice de Dumont d'Urville d'après sa *Relation de la campagne de la Chevrette,* lue à l'Académie des Sciences le 22 janvier 1821, et publiée la même année dans les *Annales maritimes*[1]. Cette *Relation* a été insérée également, dès le mois de mars 1821, dans le *Journal des Voyages*[2]. Il n'y a entre les deux textes imprimés, à peu près simultanés, qu'une seule différence. L'article des *Annales maritimes* se termine ainsi : « Le 10 septembre, la *Chevrette* quitta les ports du Levant et elle était mouillée le 7 octobre sur la rade de Toulon. » Après ces mots, le *Journal des Voyages* contient encore tout un paragraphe final, où d'Urville fait ressortir l'importance de l'œuvre accomplie par la *Chevrette* et remercie de leur complaisance à son égard ses camarades du bord et ses chefs, le commandant Gauttier et le commandant en second Matterer. Sur la question de la Vénus, Dumont d'Urville s'exprime de part et d'autre dans les mêmes termes.

Léon Lagrange a retrouvé à Toulon en 1863 un cahier manuscrit de quarante-huit pages in-4°, d'une écriture serrée, signé J. d'Urville et daté du 6 novembre 1820. Ce cahier contenait le récit de la navigation de la *Chevrette,* communiqué par Dumont d'Urville à la Société des sciences et arts de Toulon, dont il était membre[3] et un discours prononcé par

1. *Seconde relation de la campagne hydrographique de la gabare du roi la Chevrette, dans le Levant et la mer Noire, pendant l'année 1820, par M. d'Urville, enseigne de vaisseau (Histoire naturelle),* dans les *Annales maritimes,* publiées par Bajot, 6e année, 1re série, XIII, 1821; 2e partie, *Mémoires,* p. 149-179.

2. *Relation de la campagne hydrographique de la gabare du roi la Chevrette, dans le Levant et la mer Noire, pendant l'année 1820, par M. d'Urville, officier de l'expédition,* dans le *Journal des Voyages ou Archives géographiques du XIXe siècle,* 1re série, IX, 29e cahier, mars 1821, p. 273-316.

3. *Relation d'une expédition hydrographique, dans le Levant et la mer Noire, de la gabare de Sa Majesté la Chevrette, commandée par M. Gauttier, capitaine de vaisseau, dans l'année 1820.*

lui à une séance de la Société, écrit pareillement de sa main, daté du 24 novembre 1820 et signé. Léon Lagrange ignorait la double publication de l'année 1821 ; il reproduisit dans les *Archives de l'art français,* avec une note explicative, le discours du 24 novembre et le passage de la *Relation* qui se rapporte à la Vénus[1]. En 1874, Jean Aicard, dans une série d'articles du journal *le Temps,* réunis ensuite en volume, réédita ces documents; il ne savait pas tout d'abord qu'ils eussent déjà vu le jour onze ans plus tôt[2], mais il connaissait l'article des *Annales maritimes.* Le texte de Toulon, sauf de très légères divergences de style, est conforme presque partout au texte donné par les *Annales*[3]; sur deux points cependant il s'en écarte : on y trouve à la fin le même paragraphe additionnel que dans l'article du *Journal des Voyages,* et, en outre, dans le récit même de la découverte de la Vénus, un alinéa supplémentaire où l'auteur insiste sur les difficultés que dut vaincre M. de Marcellus pour enlever la statue.

Le manuscrit communiqué successivement à L. Lagrange et à J. Aicard appartenait, croyons-nous, à M. Louis de Salvy, capitaine au long cours à Toulon. Cet officier fit offrir au ministère de la Marine, en 1884, par l'intermédiaire de M. F. Malcor, agent principal du commissariat, un lot de manuscrits de Dumont d'Urville, dont il avait hérité en 1863 de son oncle, le capitaine de vaisseau Salvy, neveu de Mme Dumont d'Urville[4]; la succession de Dumont d'Urville et de sa femme, morts, en même temps que leur fils unique, dans la catastrophe du chemin de fer de Versailles le 8 mai 1842, était allée par moitié à Mme Salvy, mère du commandant, et à l'abbé d'Urville[5]. Sur les huit cartons que

1. L. Lagrange, *Dumont d'Urville et la Vénus de Milo,* dans les *Archives de l'art français,* 2e série, II, 1863, p. 202-211 ; le discours est cité aux pages 203-204, et l'extrait de la *Relation* aux pages 204-209.

2. J. Aicard, *La Vénus de Milo,* Paris, 1874, p. 222.

3. Il est facile de les comparer. J. Aicard, *op. cit.,* p. 173-181, a imprimé en regard l'un de l'autre, sur deux colonnes, l'extrait de l'article des *Annales* et l'extrait du manuscrit de Toulon relatifs à la Vénus.

4. Archives du ministère de la Marine, dossier Dumont d'Urville : lettres de M. F. Malcor, du préfet maritime de Toulon et du ministre, 1884-1885.

5. F. Malcor, *Dumont d'Urville contre-amiral, d'après ses manuscrits,* Toulon, 1884, copie manuscrite de la Bibliothèque du ministère de la Marine, p. 52.

possédait M. de Salvy, quatre seulement entrèrent aux Archives de la Marine; le donateur s'était réservé le septième, qui contenait des souvenirs intimes, et le ministère jugea qu'il n'y avait pas lieu d'accepter les trois autres, qui renfermaient des documents déjà publiés. Parmi ces documents figurait la *Relation du voyage de la Chevrette*. M. F. Malcor en donne quelques extraits dans son travail inédit sur Dumont d'Urville[1]; elle était datée du 6 novembre 1820 et se terminait par le paragraphe de remerciement à l'adresse de Gauttier et de Matterer. Il ne paraît pas douteux que ce soit justement ce manuscrit de la *Relation* que L. Lagrange et J. Aicard ont eu sous les yeux[2].

D'autre part, le rapport officiel que Dumont d'Urville avait remis au commandant Gauttier et que celui-ci transmit au ministre de la Marine existe encore; il se trouve maintenant aux Archives nationales[3]. Entièrement conforme au manuscrit de Toulon, il est daté, comme celui-ci, du 6 novembre 1820 et comprend aussi les deux paragraphes qui manquent à l'article des *Annales maritimes*. La *Relation* de Dumont d'Urville fut donc écrite à Toulon, le 6 novembre, en double expédition : l'un des exemplaires était destiné aux chefs hiérarchiques de l'enseigne de vaisseau, l'autre resta entre ses mains et passa après sa mort dans la famille Salvy. Le *Journal des Voyages* reproduit plus fidèlement que les *Annales maritimes* le texte de la lecture faite à Paris le 22 janvier 1821; d'Urville avait supprimé à cette occasion le paragraphe de la *Relation* dans lequel il parlait des embarras de M. de Marcellus à Milo : il jugeait inutile sans doute de donner publiquement des détails

1. F. Malcor, *Dumont d'Urville contre-amiral, d'après ses manuscrits,* Toulon, 1884, copie manuscrite de la Bibliothèque du ministère de la Marine, p. 55.

2. L. Lagrange, *loc. cit.*, p. 202, déclare le tenir du secrétaire de l'Académie de Toulon; J. Aicard, *op. cit.*, p. 5 et p. 221, d'un membre de cette Académie qui l'aurait acheté à Toulon dans une vente publique après la mort de Dumont d'Urville. Peut-être le manuscrit fut-il montré à J. Aicard par un ami de M. L. de Salvy, M. Malcor père, qui avait acquis en effet aux enchères plusieurs pièces concernant Dumont d'Urville; ces pièces, parmi lesquelles n'existe d'ailleurs aucune copie de la *Relation,* ont été données par M. F. Malcor en 1884 à la Bibliothèque du port de Toulon (Archives du ministère de la Marine, *loc. cit.*).

3. Archives nationales, BB4, 411, f°s 289-309 : *Relation de la campagne hydrographique de la gabare du roi la Chevrette, dans le Levant et la mer Noire, par M. d'Urville, chargé par le commandant de l'expédition de la partie de l'histoire naturelle.*

sur un conflit qui n'était pas encore réglé[1]. Dans les *Annales maritimes,* il fit une seconde suppression : le paragraphe final du rapport disparut; les *Annales* avaient un caractère professionnel; elles n'étaient lues que par des spécialistes; le *satisfecit* décerné par l'enseigne de la *Chevrette* à ses supérieurs directs aurait paru peu convenable et déplacé.

La *Relation* du 6 novembre 1820 — manuscrit de Toulon et manuscrit des Archives nationales — et la lecture du 22 janvier 1821 — article du *Journal des Voyages* et article des *Annales maritimes* — nous apprennent que d'Urville, en passant par Constantinople, avait remis à M. de Marcellus une copie de sa notice sur la Vénus. Cette pièce n'a vu le jour qu'en 1874[2]; datée du 3 mai 1820, elle est antérieure de six mois à la mise au net du rapport sur la campagne de la *Chevrette,* avec lequel d'ailleurs elle s'accorde presque littéralement; elle commence à la description du lieu de la découverte : « Sur un plateau rocailleux... »; après la mention de l'inscription mutilée de l'un des hermès « qu'il m'a été impossible de déchiffrer », elle se termine par quelques formules de politesse.

Dumont d'Urville après son retour en France prétendit qu'une autre copie de sa notice avait été envoyée par lettre, vers la même époque, à M. Pons, membre de la Société des sciences et des arts de Toulon[3]. Voici en effet ce qu'il raconte à la fin de son discours du 24 novembre 1820 :

La statue de Milo, dont il sera question dans mon récit et que vous verrez sans doute arriver ici au premier jour, venait d'être extraite du sein de la terre lors de notre premier passage en cette île. Jaloux de

1. Voir sur ce point les articles de M. Michon dans la *Revue des Études grecques* de 1900 et de 1902, et une lettre de Châteaubriand, ministre des Affaires étrangères, au ministre de la maison du roi, le 24 avril 1824, appuyant une requête de Tartaraki, Grec de Milo, qui demandait à être remboursé des 7,500 drachmes exigés par le drogman Morousi pour punir les primats de l'île d'avoir vendu la Vénus à la France (Archives nationales, O3 615); cette lettre a été publiée par M. Boulay de la Meurthe dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France,* 1903, p. 47-48.

2. *Notice sur une statue récemment découverte dans l'île de Milo,* publiée par le comte Édouard de Marcellus dans le journal *le Temps* du 14 mai 1874.

3. Ange-Thomas-Zénon Pons, né à Toulon en 1789, professeur de rhétorique au lycée de cette ville, mort en 1836 inspecteur de l'Académie de Marseille, a publié, outre différents ouvrages ou articles d'histoire moderne et locale, un *Essai sur le classement chronologique des médailles grecques,* Toulon, 1826, et une *Notice sur un*

faire parvenir à la Société la première nouvelle de cette intéressante découverte, je m'étais empressé d'adresser à M. Pons la notice qui y est relative et je le chargeais de vous en faire part, en laissant à ce savant helléniste le soin d'expliquer l'inscription mutilée qui l'accompagne. Mais, par une fatalité singulière, de toutes les lettres que j'ai écrites dans le cours de la campagne, celle qui renfermait cette notice est la seule qui se soit égarée, et ce n'est qu'aujourd'hui que je peux vous en donner connaissance[1]. »

Cette lettre avait-elle été écrite à Milo même, dès le lendemain de l'excursion du 19 avril, ou à Constantinople au début de mai, d'après la note communiquée à M. de Marcellus? Nous ne le savons. Mais fut-elle seulement écrite? La « fatalité singulière » qui intervient ici nous met en défiance. Il ne serait pas impossible que Dumont d'Urville, qui ne manquait point d'imagination, eût voulu se justifier en novembre, coûte que coûte, de n'avoir pas fait part plus tôt à la Société de la découverte remarquable qu'il avait apprise au mois d'avril précédent. Quoi qu'il en soit, la lettre à M. Pons, à supposer qu'elle existât, ne devait guère différer de la lettre à M. de Marcellus.

La ressemblance, que nous avons constatée, de la *Notice* du 3 mai et de la *Relation* du 6 novembre ne peut nous surprendre. Dumont d'Urville avait l'habitude d'écrire chaque soir ses souvenirs; il y relatait tous les événements, grands et petits, de la journée, toutes les observations qu'il avait pu faire[2]. D'après un de ses biographes, il voulait imiter ainsi son compatriote normand Huet, évêque d'Avranches[3]. Il semble avoir rédigé toujours très exactement ce journal de sa vie[4]. Ses amis

monument grec trouvé dans le département du Var, dans l'*Ami du Bien,* de Toulouzan, août 1826. Plusieurs opuscules posthumes, sous le titre de *Numismatique,* ont été édités par Ch. Giraud, avec une notice biographique, Aix et Paris, 1836 (J. M. Quérard, *La France littéraire,* VII, Paris, 1835, p. 270; F. Bourquelot, *La littérature française contemporaine,* VI, Paris, 1857, p. 56).

1. *Archives de l'art français, loc. cit.*, p. 170-171.

2. *L'amiral Dumont d'Urville,* article nécrologique non signé, dans le *Journal de Caen* du 16 mai 1842 (la Bibliothèque municipale de Caen en possède une copie manuscrite : Biographies normandes, D 3). Voir aussi les notices biographiques déjà citées de S. Berthelot, p. 362, en note; Isid. Le Brun, p. 727 et 786; Isid. Bourdon, p. 282; Lesson, p. 11 et 14; Vincendon-Dumoulin, p. 81; Dezon de la Roquette, p. 532, note 1; F. Malcor, p. 31; Hulot, p. 5; Mme Soudry de Kerven, p. 226, en note.

3. Isid. Bourdon, *loc. cit.*

4. S. Berthelot, Isid. Bourdon, Isid. Le Brun, prétendent qu'il cessa de le tenir à l'âge de trente ans, en 1822. Mme Soudry de Kerven, *op. cit.,* p. 226, note 2, croit

personnels ou ses compagnons de voyage, Isidore Le Brun, Lesson, Vincendon-Dumoulin et quelques-uns de ses derniers biographes, M. Malcor, M[me] Soudry de Kerven, en citent plusieurs passages. Lesson nous assure qu'il renfermait « des pages d'une peinture par trop crue sur ses relations, même intimes, au milieu de ses inimitiés politiques. Les bureaux de la marine étaient surtout les plus maltraités[1]. » Le soir du 19 avril 1820, Dumont d'Urville avait certainement noté dans son journal sa visite à la Vénus de Milo ; il y décrivait l'aspect de la statue ; il y racontait ce qu'il savait des circonstances de sa découverte. Quand, deux semaines plus tard, M. de Marcellus lui demanda un rapport écrit sur la trouvaille archéologique de Milo et quand, en France, au mois de novembre, le commandant Gauttier le chargea de présenter au ministre la *Relation de la campagne de la Chevrette,* d'Urville n'eut qu'à se reporter les deux fois à ses feuillets quotidiens; il lui suffisait de copier sa première rédaction, avec quelques corrections de pure forme. Ainsi s'explique l'étroite parenté des trois textes dont nous avons déjà parlé : la *Notice* du 3 mai, la *Relation* du 6 novembre, la lecture à l'Académie le 22 janvier 1821, dérivent toutes d'un même original, le cahier des souvenirs intimes de l'année 1820, à la date du 19 avril.

Il serait intéressant de confronter cet archétype avec les copies diverses qui en dépendent. Malheureusement il n'est pas parvenu jusqu'à nous. C'est en vain que nous l'avons cherché dans les dépôts d'archives et les collections particulières qui contiennent des papiers de Dumont d'Urville. — Aux Archives nationales, parmi les pièces provenant des anciennes Archives du ministère de la Marine, partiellement versées en 1899, il n'y a d'autres manuscrits de d'Urville que sa correspondance officielle avec le ministère au cours de ses missions. Les Archives de la Marine ont conservé tous les dossiers individuels des officiers depuis la Restauration; le dossier de

qu'il ne l'arrêta qu'en 1830, mais elle cite elle-même le journal écrit à bord de l'*Astrolabe* en 1838-1839, qu'elle aurait eu à sa disposition. Comme on le verra plus loin, on en connaît des fragments de toutes les époques, depuis 1820 jusqu'à 1841.

1. Lesson, *op. cit.*, p. 11, en note. C'est pour ce motif que M. de Salvy a tenu à garder par devers lui, en 1884, le cahier des « journaux particuliers » de 1830 à 1837.

Dumont d'Urville comprend : une série de pièces administratives concernant ses états de service, son mariage et sa mort; plusieurs lettres de son oncle, l'abbé de Croisilles, et de l'évêque de Bayeux, le recommandant à ses chefs, en 1811, 1816 et 1819[1]; deux lettres qu'il écrivit lui-même, le 17 août 1821[2] et le 6 mai 1825[3] pour demander de l'avancement, six autres lettres de lui, de février 1832 à décembre 1833, au sujet de la publication du voyage de l'*Astrolabe,* enfin la correspondance relative à la donation de Salvy, en 1884-1885, et la copie des documents offerts par M. Malcor à la bibliothèque du port de Toulon. Les quatre cartons donnés par M. de Salvy forment, aux Archives de la Marine, un autre dossier intitulé : *Succession Dumont d'Urville;* ils renferment : 1° une *Étude sur l'origine et les migrations des peuples de l'Océanie,* présentée au concours ouvert par la Société de géographie de Paris en 1826 ; 2° le poème (en six chants et en prose) sur les *Nouveaux-Zélandais* ou histoire australienne, du 31 août 1825; 3° un cahier de notes explicatives sur ce poème; 4° en quatre livrets d'un format étroit et long et d'une écriture très fine, les « journaux particuliers » de d'Urville, du 29 janvier 1826 au 27 juillet 1828. — A Toulon, la famille de Salvy a gardé quatre autres cartons de même origine : 1° *Relation du voyage de la Chevrette;* 2° pièces sur le voyage de l'*Astrolabe;* 3° manuscrit du premier volume de la publication de ce voyage; 4° « Journaux particuliers » du 1er juillet 1830 au 5 mai 1837, en sept cahiers in-quarto, peu lisibles[4]. La bibliothèque du port a reçu, en 1884, de M. F. Malcor, un album formé de pièces achetées en vente publique après la mort de d'Urville : l'ordre du 6 septembre 1837 le nommant au commandement de l'*Astrolabe,* son portrait au

1. Il est piquant de voir ses protecteurs vanter, au début de la Restauration, son dévouement à la monarchie légitime, alors que ses sentiments libéraux devaient le faire choisir, en 1830, pour conduire en Angleterre Charles X déchu.

2. Il y rappelle « le rapport avantageux dont son mémoire a été accueilli à l'Institut » et « qu'il a eu le bonheur de rendre quelques services aux lettres et aux arts »; il invoque l'appui de M. de Rivière.

3. Même rappel, à peu près dans les mêmes termes. En marge, annotation signée du marquis de Rivière : « J'ai beaucoup vu M. d'Urville dans le Levant et je ne puis qu'en faire l'éloge; je prends la liberté de le recommander à Son Excellence. »

4. Ces cartons sont décrits sommairement dans une note du dossier Dumont d'Urville aux Archives du ministère de la Marine.

crayon, son testament autographe avec un codicille[1]. — En 1904, une petite nièce de Dumont d'Urville, Mlle Dumont de la Londe, a donné à la bibliothèque municipale de Condé-sur-Noireau : 1° 22 feuillets intitulés *Herborisations dans les îles de l'Archipel en l'année 1819* (3 avril-25 octobre); 2° 18 feuillets du journal de d'Urville à bord de la *Chevrette* en 1820 (23 juillet-20 août); 3° le journal écrit à bord de la *Coquille*, du 24 octobre 1823 au 5 juin 1824 (304 pages); 4° le journal intime du 6 avril 1841 au 17 septembre de la même année. Mlle Dumont de la Londe possède encore, à Vassy, près de Condé : 1° un cahier de notes sur les îles de l'Océanie; 2° des observations entomologiques et phytologiques recueillies pendant la campagne de la *Coquille*; 3° des lettres de Tasmanie et de Batavia; 4° des notes sur les îles du Sud, tableau général des îles de l'Océanie; 5° les lettres de d'Urville à sa cousine, Mlle Louise de Croisilles; 6° quatre pièces de vers[2].

Ni à Paris, ni à Toulon, ni à Condé-sur-Noireau, il n'existe aucune trace du journal intime pour le mois d'avril 1820.

La Bibliothèque municipale de Caen contient plusieurs manuscrits inédits de Dumont d'Urville : quatre lettres, la traduction du *Journal du Révérend Samuel Marsden durant sa seconde visite à la Nouvelle-Zélande, de juillet à octobre 1819*, donnée par M. Paul Dumont de la Londe en avril 1846, un extrait du procès-verbal de la séance du lundi 5 février 1821 à l'Académie des Sciences, enfin quatre pages sur la Vénus de Milo. Voici comment le catalogue de la Bibliothèque décrit cette dernière pièce[3] :

159 (530. — In-4°, 239). « Notice [par Dumont d'Urville] sur la statue découverte à Milo au mois d'avril 1820. » — 11 janvier 1821. — Autographe.

1. Renseignement confirmé par M. Bourrilly, professeur au lycée de Toulon.

2. Je dois à M. Ch. Gaubert, professeur au collège de Condé-sur-Noireau, ces renseignements sur les pièces appartenant ou ayant appartenu à Mlle Dumont de la Londe.

3. *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, XIV, Paris, 1890, p. 267. — Je dois exprimer ici ma reconnaissance à M. René-Norbert Sauvage, ancien étudiant de la Faculté des lettres de Caen, élève à l'école des Chartes, qui m'a le premier signalé la *Notice* manuscrite de Dumont d'Urville, à M. Gaston Lavalley, conservateur de la Bibliothèque municipale de Caen, et à M. Decauville-Lachénée, conservateur adjoint, qui m'en ont facilité l'examen.

Cette notice est reliée avec l'ouvrage du comte de Clarac qui a pour titre : *Sur la statue antique de Vénus Victrix,* Paris, Didot, 1821, 8°.

XIXe siècle. Papier, 4 pages. 290 sur 210 millim. Demi-rel. chagrin.

Le recueil factice qui renferme la *Notice* de Dumont d'Urville porte au dos ce titre : De Clarac, *Vénus de Milo.* Il est formé de la réunion de trois documents : 1° la brochure de Clarac, *Sur la statue antique de Vénus Victrix,* Paris, 1821 ; 2° la brochure de Quatremère de Quincy, *Sur la statue antique de Vénus découverte dans l'île de Milo,* Paris, 1821 ; 3° le manuscrit de d'Urville. La reliure est ancienne.

Nous donnons ci-dessous le texte de la *Notice,* en respectant l'orthographe, la ponctuation, l'accentuation, les mots soulignés, l'emploi des lettres majuscules et minuscules; nous indiquons en note les points sur lesquels il diffère sensiblement des trois autres versions déjà connues du récit de Dumont d'Urville; il nous a semblé inutile de relever toutes les variantes de détail (mots mis à la place d'autres mots synonymes, mêmes verbes employés à d'autres temps, interversions, mots sans importance ajoutés ou supprimés).

Ces quatre pages, d'une écriture fine et serrée, sont signées J. d'Urville et datées de Paris le 11 janvier 1821. Elles commencent, comme le document du 3 mai 1820, aux mots : « Sur un plateau rocailleux... » et conduisent l'histoire de la statue, comme le rapport de novembre 1820 et la lecture du 22 janvier 1821, jusqu'à sa remise à M. de Marcellus. Elles ont été rédigées huit mois après la note laissée à Constantinople au secrétaire de l'ambassade de France, et deux mois après la *Relation* adressée au ministre de la Marine et communiquée ensuite à l'Académie des Sciences; c'est donc, chronologiquement, la dernière et définitive expression du témoignage de Dumont d'Urville sur la Vénus de Milo.

NOTICE SUR LA STATUE DÉCOUVERTE A MILO

AU MOIS D'AVRIL 1820.

(Page 1)[1]. Sur un coteau rocailleux, non loin du village moderne nommé par les habitans *Castro* et connu de la plupart des marins français sous le nom de *Six-fours,* fut découvert il y a peu d'années un petit amphithéâtre en marbre assez bien conservé et dont le prince de Bavière a fait l'acquisition. Il était composé de 9 rangs de gradins et son diamètre est d'environ 120 pieds. De leurs sièges les spectateurs dominaient sur la rade et sur une petite anse qui devait renfermer l'arsenal (Ναύσταθμον) des anciens Insulaires[2]. Tout à l'entour la terre est jonchée de ruines, des tronçons de colonnes et de fragmens de statue. On rencontre çà et là d'énormes pans de murailles d'une construction très-solide, et plusieurs tombeaux considérables ont été rouverts dernièrement par la curiosité des étrangers et la cupidité des habitans. On remarque surtout celui où Mrs Brest et Montanier ont exécuté des fouilles qui leur ont procuré quelques morceaux intéressans[3]. Tout enfin annonce que l'antique *Melos* dut être située sur ce monticule.

Peu de jours avant l'arrivée de la Chevrette à Milo, c'est à dire vers le commencement du mois d'avril 1820, un paysan Grec bechant son champ[4] renfermé dans cette enceinte rencontra quelques pierres de taille. Comme ces pierres employées par les Grecs modernes dans la construction de leurs maisons ont quelque valeur, cela l'engagea à poursuivre ses recherches; il parvint ainsi à une espèce de niche

Note préliminaire. — Pour plus de clarté, nous appellerons A la *Notice* du 3 mai 1820 (*le Temps,* 14 mai 1874), B la *Relation* du 6 novembre 1820 (*Archives de l'art français,* 1863, p. 204-209), C la lecture du 22 janvier 1821 (*Journal des Voyages* de mars 1821, p. 275-279; *Annales maritimes,* 1821, IIe partie, p. 150-152).

1. Dans le texte B, avant les mots: « Sur un coteau », on lit les deux phrases suivantes: « Le 19 (avril) je fus visiter quelques morceaux d'antiques découverts à Milo peu de jours avant notre arrivée. Comme ils m'ont paru dignes d'attention, je vais consigner ici avec une certaine étendue le résultat de mes observations. » Ces deux phrases se retrouvent dans le texte C, avec : « j'allais visiter » au lieu de « je fus visiter ».

2. A : « Il était composé de grands gradins; son diamètre est d'environ 120 pieds et les spectateurs assis étaient tournés vers la rade et dominaient une petite anse qui devait renfermer leur arsenal. » B et C : « Il était composé de neuf rangs de grands gradins; son diamètre est d'environ 120 pieds et l'œil du spectateur dominait sur la rade et sur une petite anse qui devait renfermer l'arsenal des anciens Insulaires. »

3. A, B, C : toute la phrase omise.

4. A : « Il n'y a qu'un mois environ qu'un paysan grec bêchant dans son champ... » B et C : « Trois semaines environ avant notre arrivée à Milo un paysan grec bêchant son champ... ».

enterrée à dix ou douze pieds au-dessous du sol actuel[1] dans laquelle il trouva une statue en marbre[2] accompagnée de deux hermès et de quelques autres morceaux *(page 2)* également en marbre. La statue était composée de deux pièces jointes au moyen de deux forts tenons en fer. Le Grec craignant de perdre le fruit de ses travaux avait fait transporter chez lui et déposer dans une étable la partie supérieure avec les deux hermès. L'autre était encore dans la niche. Le 19 avril[3] je visitai le tout attentivement et ces divers morceaux me parurent d'un bon goût; autant cependant que mes faibles connaissances dans les arts me permirent d'en juger.

La statue dont je mesurai les deux parties séparément avait à très peu de chose près six pieds de haut; elle représente une femme nue dont l'âge paraît être de 20 à 25 ans. La main gauche[4] relevée tient une pomme et la droite soutient une ceinture habilement drapée et tombant négligeamment des reins jusqu'aux pieds. Du reste elles ont été l'une et l'autre mutilées et sont actuellement détachées du corps[5]. Les cheveux sont retroussés par derrière et retenus par un bandeau. La figure est très belle et serait bien conservée si le bout du nez n'était entamé. Le seul pied qui reste était nu[6]. Les oreilles ont été percées et ont du recevoir des pendans.

La pose, le caractère et les attributs de cette statue[7] sembleraient assez convenir à la *Vénus* du jugement de paris, au moment où elle vient de remporter la victoire sur ses fières rivales[8]. Mais où seraient elles alors ainsi que le beau Berger? Il est vrai qu'on a déjà trouvé au même endroit un pied en marbre chaussé d'un cothurne et une troisième main. D'un autre coté le nom de *Melos* a la plus grande analogie avec le mot Μῆλον qui signifie pomme; l'attribut principal de notre statue aurait-il quelque rapport avec ce rapprochement de mots?

(Page 3). Les deux hermès étaient aussi dans la niche; ils n'ont du reste rien de remarquable, leur hauteur est de trois pieds et demi environ[9]; l'un est surmonté d'une tête de femme ou d'enfant et l'autre porte une figure de vieillard avec une longue barbe.

L'entrée de la niche était surmontée d'un marbre de quatre pieds

1. B et C : membre de phrase omis, depuis « enterrée » jusqu'à « actuel ».
2. A : « actuel. C'est là qu'il trouva la statue en question. »
3. A : « J'ai visité le tout. » B et C : « Je visitai le tout. » Dans les trois textes, les mots : « le 19 avril » manquent.
4. A, B, C : « Une femme nue dont la main gauche... »
5. Dans le texte A, après « du corps », on lit la phrase suivante : « Le seul pied qui reste est le droit; quoique nu il est à demi recouvert par l'extrémité de la ceinture. »
6. A, phrase omise.
7. A, B, C : « Tous ces attributs... »
8. A, B, C : Membre de phrase omis, depuis « au moment » jusqu'à « rivales ».
9. L'éditeur du texte A a lu : « leur hauteur est de trois mètres et demi environ. »

et demi[1] de longueur environ sur 6-8 pouces[2] de largeur. Il portait une inscription dont la première moitié seule a été respectée par le tems; l'autre est si bien effacée qu'on doit bien plutôt en accuser la main des hommes que l'action du tems[3]. Cette perte est inappréciable; peut-être eussions-nous acquis par là quelques lumières sur l'histoire de cette île que tout prouve avoir été jadis très florissante, mais dont le sort nous est presqu'entièrement inconnu depuis l'invasion des Athéniens, c'est-à-dire depuis plus de 22 siècles. Au moins eussions-nous appris à quelle occasion et par qui ces statues avaient été consacrées.

Néanmoins j'ai transcrit avec soin les caractères qui restaient encore de cette inscription et je puis les garantir tous excepté le premier dont je ne suis pas sûr. Le nombre des lettres que j'indique pour la partie effacée a été estimé d'après l'espace qu'occupent celles qui sont encore apparentes[4].

ΔϚΑΚΧΕΟΣΑΤΙΟΥΥΠΟΓΥxxxxxxxxΑΣxx
ΤΑΝΤΕΕΞΕΔΡΑΝΚΑΙΤΟxxxxxxxxxxxxx
ΕΡΜΑΙΗΡΑΚΛΕΙ

6 ou 8 pouces.

Le piédestal d'un des hermès a du porter aussi une inscription, mais les caractères en sont tellement dégradés qu'il m'a été impossible de les déchiffrer[5].

La traduction littérale de cette inscription me semble être :

Jacchi inglorii nuper xxxxxxxxxxxx
quidem sede suâ expulsam et xxxxxxxx
hermae heraclae

1. A : « Quatre mètres et demi » (faute de lecture de l'éditeur).
2. A : « Six mètres huit pouces » (même observation).
3. A, B, C : « l'autre est entièrement effacée. »
4. La première lettre de l'inscription est dans le texte A un F, dans le texte B un Æ, dans le texte C un Δ.
5. Après ces mots, le texte A se termine par le paragraphe suivant : « Tels sont, Monsieur, les détails que j'ai pu me procurer au sujet de la statue de Milo et je désire vivement que cette notice puisse avoir quelque intérêt pour vous. Pénétré de la plus vive reconnaissance pour la complaisance et l'empressement avec lequel vous avez contribué à enrichir mon herbier, je m'estimerais bien heureux d'avoir pu vous être agréable en quelque chose.

» J. d'Urville.

» Constantinople, bord de la *Chevrette,* le 3 mai 1820.

» Pour M. de Marcellus, au palais de France. »

(Page 4). J'avoue qu'elle est trop incomplète pour que je tente d'en donner l'explication. C'est une tâche que rempliront beaucoup mieux que moi M[rs] de l'Académie des Inscriptions. Seulement on croirait qu'il y est question d'une divinité dont le culte a été négligé et qui même a été chassée de son séjour habituel[1].

Lors de notre passage à Constantinople sur la fin d'avril; ayant eu l'honneur de dîner chez M[r] l'Ambassadeur, il me questionna sur la découverte que l'on venait de faire à *Milo*. Je lui donnai tous les détails qu'il parut désirer et lui fis part de mon opinion personnelle touchant la valeur de cette statue. Je remis même à M. de Marcellus la copie de la notice qu'on vient de lire[2]. A notre retour à Constantinople au mois d'août, M[r] le Marquis de Rivière s'empressa lui même de m'annoncer qu'il en avait fait l'acquisition pour le Musée et qu'elle était alors sur des bâtimens de la station. J'ai su depuis que M[r] de Marcellus arriva à Milo au moment même où elle allait être embarquée pour le compte d'un prêtre de l'île qui voulait en faire cadeau au Drogman du *Capitan-pacha*[3], qu'il éprouva toutes sortes de difficultés[4], mais qu'il réussit enfin à se la faire céder et à conserver à la france cet antique remarquable[5].

paris 11 janvier 1821.

J. d'Urville.

1. Tout ce passage manque en B et en C, depuis « la traduction littérale », jusqu'à « séjour habituel ».

2. B et C : « Lors de notre passage à Constantinople, M. l'Ambassadeur m'ayant questionné sur cette statue, je lui dis ce que j'en pensais et je remis à M. de Marcellus, secrétaire d'ambassade, la copie de la notice qu'on vient de lire. »

3. C : « embarquée pour une autre destination ».

4. C : Membre de phrase omis.

5. C : « Mais, après divers obstacles, cet ami des arts parvint enfin à conserver à la France ce précieux reste d'antiquité. » Dans le texte B, après les mots « sur un des bâtiments de la station », on lit les lignes suivantes : « Cependant à notre second passage à Milo, au mois de septembre, j'eus le regret d'apprendre que cette affaire n'était pas encore terminée. Il paraît que le paysan, ennuyé d'attendre, s'était décidé à vendre cette statue moyennant 750 piastres à un prêtre du pays qui voulait en faire cadeau à un drogman du capitan-pacha, et M. de Marcellus arriva au moment où elle allait être embarquée pour Constantinople. Désespéré de voir que ce beau morceau d'antiquité allait lui échapper, il mit tout en œuvre pour le ravoir, et grâce à la médiation des primats de l'île, le prêtre consentit enfin, mais non sans répugnance, à se désister de son marché et à céder la statue. Mais, par la suite, il fit payer cher aux primats de l'île l'intérêt qu'ils avaient témoigné aux Français; il les avait dénoncés au drogman et, durant notre séjour à Milo, quelques-uns venaient d'être conduits près de cet envoyé alors en tournée dans les îles voisines. On craignait qu'ils n'eussent à subir de mauvais traitements ou tout au moins de fortes avanies. »

III

Observations sur le texte manuscrit de Caen.

La *Notice* de Caen représente un remaniement un peu développé des notes dont l'enseigne de la *Chevrette* s'était déjà servi à plusieurs reprises. Toutes les fois qu'il recopiait les observations consignées le 19 avril 1820 dans son journal intime, d'Urville, faisant appel à ses souvenirs ou s'inspirant d'informations ultérieures, modifiait quelques traits, précisait quelques indications, ajoutait quelques renseignements nouveaux. Chacune des rééditions successives qui nous sont parvenues est un peu plus longue que la précédente; cependant le manuscrit de Toulon contient, sur la prise de possession de la Vénus de Milo par M. de Marcellus, cinq ou six phrases que le manuscrit de Caen, comme la *Relation* lue à l'Académie des Sciences, résume simplement en deux lignes. Pour la partie commune aux quatre versions, depuis les mots : « Sur un plateau rocailleux... » jusqu'aux mots « ...impossible de les déchiffrer », la *Notice* du 11 janvier 1821 se rapproche beaucoup plus de celle du 3 mai 1820 que des deux *Relations* lues à Toulon en novembre et à Paris le 22 janvier : les titres sont à peu près identiques; le point de départ est le même; dans le détail, assez souvent les leçons des *Notices* s'accordent entre elles et diffèrent de celles des *Relations*. On ne doit nullement s'étonner que les copies du journal intime n'aient pas tout à fait la même physionomie dans un extrait consacré entièrement à la découverte de Milo et dans un rapport général dont cet événement n'était qu'un épisode.

Les additions faites par Dumont d'Urville dans le manuscrit de Caen au texte imprimé de sa *Relation* portent sur quatre points.

Parmi les tombeaux récemment rouverts à Milo, « on remarque surtout celui où Mrs Brest et Montanier ont exécuté des fouilles qui leur ont procuré quelques morceaux intéressans. »

D'Urville avait négligé d'abord de mentionner ce détail et même, comme nous l'avons déjà remarqué, de prononcer le nom de Brest, dont il était cependant l'obligé; il omet encore ici de dire que c'est au vice-consul de Milo qu'il doit d'avoir connu l'existence de la Vénus. En 1825, au début de sa *Notice sur les galeries souterraines de l'île de Mélos,* il rappelle qu'un théâtre de marbre fut déblayé dans l'île, « il y a un petit nombre d'années » — exactement, en 1814[1] — et il ajoute : « Quelque temps après, M. Montanier, officier de marine, et M. Brest, agent consulaire de France, ayant entrepris des fouilles dans les tombeaux situés sous les anciens remparts, y rencontrèrent divers morceaux assez rares[2]. » Le lieutenant de vaisseau Montanier passa deux années dans la Méditerranée orientale et dans la mer Noire, du 2 janvier 1816 au 26 avril 1818, sur la gabare l'*Active*, en qualité de second, puis de commandant; il fit une longue station aux îles de l'Archipel[3] et connut alors Brest. Le vice-consul continua d'ailleurs ses recherches après le départ de Montanier; il écrivait le 12 avril 1820 au consul général de Smyrne, Pierre David : « Depuis quelque temps je fais faire des fouilles des antiquités *(sic);* j'ai été assez heureux, j'ai même fait parvenir au Musée plusieurs choses. J'ai dernièrement trouvé une urne d'une grandissime grandeur et très bien conservée; ces messieurs[4] l'ont estimée à 1,500 piastres; mon intention est de l'envoyer au Muséum de Paris[5]... » et le 26 mai de la même année, au marquis de

1. Cf. les brochures de Quatremère de Quincy (p. 10) et de Clarac (p. 4) sur la Vénus, et M. de Marcellus, dans la *Revue contemporaine,* XIII, 1854, p. 297-298.

2. Dans les *Nouvelles Archives des Voyages*, XXVII, 1825, p. 144-145.

3. Archives du ministère de la Marine, dossier Montanier (Pierre-Marie-Amédée). Montanier, né le 14 janvier 1787, à Seycelle (Ain), mort en mer, le 14 décembre 1826, à bord de la corvette la *Marne,* qu'il commandait, avec le grade de capitaine de frégate, et qu'il ramenait des Antilles en France, était un officier de grande valeur, qui s'acquitta plusieurs fois avec succès de missions délicates; il avait aussi de hautes protections; cousin du colonel Girod de l'Ain, député, et parent de l'abbé Besson, membre du Conseil du Grand Aumônier de France, il se fit recommander à son ministre par le marquis de Rivière et le comte Guilleminot, ambassadeur à Constantinople, le comte Alexis de Noailles, les évêques de Metz et de Limoges, le cardinal duc de Clermont-Tonnerre, dont les lettres sont à son dossier. Un autre document manuscrit du dossier, ses « Remarques sur le commerce actuel de la France avec les différentes échelles du Levant », datées du 3 avril 1818, nous apprennent qu'il avait quitté définitivement Milo le 26 février de cette année; l'*Emulation* était venue remplacer l'*Active* comme stationnaire.

4. Les officiers de marine.

5. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions,* 1874, p. 163.

Rivière : « Je dois envoyer à Smyrne une urne que j'ai trouvée ici, pour le musée de Sa Majesté[1]. »

La date de la découverte de la Vénus est plus nettement indiquée dans les deux *Notices*, et surtout dans la seconde, que dans les deux *Relations*. Dumont d'Urville s'exprimait ainsi le 3 mai 1820 : « il n'y a qu'un mois environ... » et le 11 janvier 1821 : « peu de jours avant l'arrivée de la *Chevrette* à Milo, c'est-à-dire vers le commencement du mois d'avril 1820. » Dans les *Relations*, il tient un autre langage : « trois semaines environ avant notre arrivée à Milo... » ; la *Chevrette* ayant jeté l'ancre devant Milo le 16 avril, la Vénus aurait été trouvée vers le 26 mars, ce qui n'est confirmé par aucun autre témoignage du temps. En fait, deux dates seulement peuvent se défendre : celle de « la fin de février », donnée par Quatremère de Quincy[2], Clarac[3], de Valori[4], de Forbin[5], de Marcellus[6], M. Froehner[7] ; celle du 8 avril, donnée par Dauriac, commandant de la *Bonite*, dans sa lettre à Pierre David, le 11 du même mois : « il a été trouvé il y a trois jours... une statue de marbre blanc. » La lettre de Brest à David, le 12 avril, où nous lisons ces mots : « un paysan vient de trouver... une Vénus », et les *Notices* de Dumont d'Urville déposent en faveur de Dauriac et du 8 avril[8].

Il n'y a pas lieu de s'arrêter à l'assertion de M. de Trogoff, aspirant à bord de l'*Espérance*, d'après lequel la découverte se placerait au début de mars : « lors de notre relâche à Milo, »

1. Le *Temps*, 14 mai 1874.

2. *Sur la statue antique découverte dans l'île de Milo en 1820*, Paris, 1821, p. 10 (brochure reproduite en 1836 dans son *Recueil de dissertations archéologiques)*.

3. *Sur la statue antique de Vénus Victrix découverte dans l'île de Milo en 1820*, Paris, 1821, n. 5. Cette brochure est postérieure à celle de Quatremère de Quincy, dont Clarac discute les opinions.

4. *Dissertations sur la statue de Milo offerte au roi, le 1er mars 1821, par M. le marquis de Rivière*, Paris, s. d. (fin de 1821), p. 6.

5. *Note préparée pour l'Académie des Inscriptions, le 24 décembre 1822*, publiée dans la *Revue contemporaine*, I, avril-mai 1852, et reproduite par M. Michon, dans la *Revue des Études grecques*, 1900, p. 312.

6. *Souvenirs d'Orient*, 1839, I, p. 237.

7. *Notice sur la sculpture antique du Musée du Louvre*, I, Paris, 1869, p. 172.

8. David, renseigné par Dauriac et Brest, tient lui aussi, tout naturellement, pour le mois d'avril (lettre du 26 mai 1820, à M. de Rivière; lettre du 28 septembre 1820, au ministre des Affaires étrangères, conservée aux Archives de ce ministère, correspondance consulaire).

dit-il[1], et l'on sait par les documents des anciennes Archives du ministère de la Marine que l'*Espérance* mouilla devant cette île du 4 au 11 mars. M. S. Reinach a montré combien tout le récit de M. de Trogoff était suspect; l'aspirant ne paraît pas avoir vu lui-même la Vénus; il apprit sans doute la trouvaille de Milo à Smyrne, en avril, par l'intermédiaire des officiers de l'*Estafette* et de la *Lionne*[2]. M. Michon s'efforce de concilier l'opinion de M. de Trogoff et celle des partisans de février; il fait observer que selon M. de Marcellus la Vénus fut trouvée, en deux fois, le buste « vers la fin de février », la partie inférieure « deux semaines après »[3], c'est-à-dire justement vers le 10 mars; il se demande toutefois, en présence de l'affirmation formelle de Dauriac, si pour la partie inférieure la date du 8 avril ne serait pas préférable[4], sans prendre garde que l'accord entre Dauriac et de Marcellus ne peut se faire qu'au détriment de M. de Trogoff, qui n'était à Milo ni en février ni en avril. Tout ce système, d'ailleurs, est contredit par Voutier, témoin oculaire[5]. L'ancien élève de l'*Estafette* écrit bien tard, cinquante-quatre ans après l'événement; il dramatise les faits; son récit mérite cependant d'être pris en considération, et il a le grand avantage de s'appuyer sur des croquis exécutés au moment même. Or Voutier déclare bien, lui aussi, que le paysan grec découvrit d'abord le buste, puis le reste de la statue[6], — et, en effet, il a dessiné séparément les deux parties, — mais il prend soin d'indiquer plus loin que les fouilles n'ont duré en tout « qu'un ou deux jours »[7]. Il ne précise pas l'époque de la trouvaille; elle fut faite, dit-il, au cours des fouilles qu'il avait entreprises, « dans le loisir d'une relâche à Milo »[8]. Son navire étant arrivé à Milo le 4 mars et reparti vers le 15 avril[9], il ne peut être question pour lui du mois de février; le début de mars n'est suggéré que par M. de Trogoff;

1. Récit publié dans l'*Illustration* du 12 décembre 1896.
2. *Chronique des Arts*, 1897, p. 16.
3. *Souvenirs d'Orient, loc. cit.*
4. *Revue des Études grecques*, 1900, p. 322.
5. Cf. S. Reinach, dans la *Chronique des Arts*, 1900, p. 388.
6. Voutier, *La Vénus de Milo*, p. 8.
7. *Ibid.*, p. 21.
8. *Ibid.*, p. 7.
9. Voir ci-dessus, p. 207.

nous sommes autorisés, par conséquent, à invoquer les souvenirs de Voutier à l'appui de la date du 8 avril et contre celle de février.

Il nous semble qu'on doit donner raison à Dauriac, Brest, Dumont d'Urville et Voutier. Est-il vraisemblable tout d'abord, si la découverte avait eu lieu à la fin de février — ou même au début de mars — que Brest eût attendu jusqu'au milieu d'avril pour en faire part à David? tous deux s'intéressaient très vivement aux choses antiques; le 12 avril, Brest, bien placé pour être exactement informé, donne la trouvaille comme toute récente. D'autre part, comme l'a remarqué M. S. Reinach, « les auteurs qui indiquent la date de février se sont tous inspirés du rapport de Marcellus et leurs témoignages se réduisent en fait à ce dernier »[1]. Quatremère de Quincy, dans sa brochure, ne cite d'autres sources que le marquis de Rivière et le vicomte de Marcellus. Clarac doit ses renseignements à M. de Marcellus[2], à M. d'Urville et à M. Duval d'Ailly; d'Urville n'a pu lui parler du mois de février et Duval d'Ailly, s'il s'est rappelé exactement les détails de la découverte, s'est prononcé à coup sûr dans le même sens que son collègue Dauriac. De Valori ne fait que reproduire les indications données par Quatremère de Quincy. De Forbin se réfère au rapport adressé par de Marcellus, lors de son retour à Paris, aux ministres des Affaires étrangères et de la Maison du roi[3]. M. Froehner n'est que l'écho de Clarac. En somme, M. de Marcellus reste notre unique garant de la date de février. Dans le camp opposé, nous trouvons, outre le vice-consul Brest, trois officiers de marine dont les dépositions sont indépendantes les unes des autres et concordent; Dauriac, Dumont d'Urville et Voutier n'ont pu se

1. S. Reinach, *loc. cit.*

2. De Marcellus, dans la *Revue contemporaine*, XIII, 1854, p. 295 : « M. Quatremère de Quincy m'avait fait demander mes notes relatives aux circonstances de la découverte... quelques mois après je communiquai à M. de Clarac ces mêmes notes. »

3. Ce rapport, écrit dans le dernier mois de l'année 1820, nous donnerait une expression plus spontanée du témoignage de M. de Marcellus que ses *Souvenirs de l'Orient*, publiés seulement en 1839. Malheureusement il a disparu et n'est plus connu que par la *Note* de M. de Forbin. Sur ma demande, M. Rigault, archiviste aux Archives du ministère des Affaires étrangères, et M. Paul Le Cacheux, archiviste aux Archives nationales (où ont été versées les anciennes archives du ministère de la Maison du roi), l'ont recherché, mais vainement.

concerter ni se copier ; ils étaient embarqués sur trois navires différents, l'un comme commandant, l'autre comme enseigne, le dernier comme simple élève ; ils ne devaient même pas se connaître. C'est de Brest que Dumont d'Urville et Dauriac tiennent toutes leurs informations ; c'est par Voutier que Brest lui-même aurait été averti. Entre Brest, qui était à demeure sur les lieux au moment de la découverte, et de Marcellus, qui arriva seulement six semaines plus tard[1] et ne fit que passer, l'hésitation n'est pas possible.

Et par qui M. de Marcellus lui-même était-il renseigné, sinon par les trois officiers et par le vice-consul? D'Urville, le 3 mai 1820, lui signalait la trouvaille et lui donnait le texte de l'inscription de Bacchios[2]. Entre le 6 et le 15 mai, il prit certainement connaissance de la lettre écrite par David le 25 avril d'après celle de Dauriac et où la date du 8 avril était indiquée. Sur l'*Estafette* qui l'emmenait vers Milo il ne put manquer de voir Voutier et de s'entretenir avec lui. Pendant son bref séjour à Milo, du 22 au 25 mai, tout occupé de vaincre la résistance que lui opposaient les Grecs, eut-il le temps de recueillir et de contrôler d'autres témoignages? Selon toute vraisemblance, la seule personne qu'il interrogea fut le vice-consul Brest. Ainsi tous ceux qu'il consulta lui auront parlé du mois d'avril, aucun du mois de février. C'est par une méprise ou une inadvertance, dont il est seul responsable, qu'il a mis en avant cette dernière date. Son erreur tient peut-être à une lecture trop rapide de la première *Notice* de Dumont d'Urville, point de départ de sa mission diplomatique et archéologique à Milo. Le 3 mai 1820 l'enseigne de la *Chevrette* lui disait : « il n'y a qu'un mois environ... » ; il fallait se reporter au début d'avril, tout au plus à la fin de mars ; de Marcellus a sauté de deux mois en arrière, au lieu d'un seul : « vers la fin de février ». Il n'était pas inutile que Dumont d'Urville, dans sa seconde *Notice*, le 11 janvier 1821, précisât

1. Trois mois, si l'on place la trouvaille à la fin de février.

2. S. Reinach, dans la *Chronique des Arts,* 1901, p. 45 : « Il serait singulier que Dumont d'Urville et M. de Marcellus eussent l'un et l'autre omis de copier un des deux Σ (ΑΚΧΕΟΣ ΑΤΙΟΥ pour ΒΑΚΧΙΟΣ ΣΑΤΤΟΥ). La conclusion qui s'impose, c'est que M. de Marcellus n'a pas copié la pierre mais le rapport de Dumont d'Urville. »

davantage et rectifiât par avance l'interprétation inexacte que M. de Marcellus devait donner de ses paroles.

D'Urville a cru bien faire aussi en essayant de traduire et d'interpréter l'une des inscriptions découvertes en même temps que la Vénus. Il aurait pu s'en dispenser. Ce paragraphe est mal intercalé; les mots : « la traduction littérale de cette inscription... » paraissent se rapporter à l'inscription d'un des hermès, mentionnée sur l'alinéa précédent, alors qu'ils concernent en réalité celle-qui surmontait la niche de la statue. La lecture de la première ligne n'est pas meilleure dans le manuscrit de Caen que dans les textes antérieurement connus. Quant aux traductions latine et française proposées, — il s'agirait « d'une divinité dont le culte a été négligé et qui même a été chassée de son séjour habituel », — elles ne valent rien. Dumont d'Urville nous prouve ici, une fois de plus, qu'il était un épigraphiste inexpérimenté. On ne saurait vraiment lui en tenir rigueur.

Il convient enfin de noter en quels termes l'enseigne de la *Chevrette,* dans sa *Notice* du 11 janvier 1821, rappelle la conversation qu'il eut à Constantinople avec le marquis de Rivière au sujet de la Vénus : « Lors de notre passage à Constantinople sur la fin d'avril, ayant eu l'honneur de dîner chez Mr l'Ambassadeur, il me questionna sur la découverte que l'on venait de faire à Milo. Je lui donnai tous les détails qu'il parut désirer... je remis même à M. de Marcellus la copie de la notice qu'on vient de lire[1]. » Rien n'empêche d'admettre que Dumont d'Urville ait parlé de la statue à M. de Rivière pendant un dîner à l'ambassade. Mais cet entretien n'a pu avoir lieu qu'*après* la remise de sa *Notice* à M. de Marcellus, le 3 ou le 4 mai, et non sur la fin d'avril. S'il en était autrement, il n'aurait pas manqué de rappeler le fait au secrétaire d'ambassade dans sa lettre du 3 mai; M. de Rivière n'y est pas nommé : il ignorait encore la trouvaille de Milo.

Pourquoi Dumont d'Urville, onze jours avant la séance de l'Académie des Sciences où il devait donner lecture de sa

1. Les deux *Relations* ne font mention ni de la fin d'avril ni du dîner à l'ambassade.

Relation, a-t-il détaché de celle-ci l'épisode de la Vénus de Milo, pour le traiter à part sous une forme un peu différente? Il semble qu'il ait voulu tirer d'un rapport technique très étendu, destiné à ses chefs et à un auditoire de savants, quelques indications d'ordre archéologique et artistique susceptibles d'intéresser un autre public. Nous nous sommes demandé s'il n'avait pas l'intention de lire ou de faire lire cet extrait devant l'Académie des Beaux-Arts ou devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Quelques-mots du manuscrit de Caen le laisseraient supposer; d'Urville dit de l'inscription trouvée avec la Vénus : « J'avoue qu'elle est trop incomplète pour que je tente d'en donner l'explication. C'est une tâche que rempliront beaucoup mieux que moi Mrs de l'Académie des Inscriptions. » Dans son rapport à l'Académie des Sciences, le 5 février 1821, sur le mémoire de Dumont d'Urville, Latreille, après avoir dit quelques mots des *tumuli* de Crimée, déclarait à ses collègues : « Nous ne parlerons point des autres antiquités ni des remarques sur la géographie ancienne dont cet auteur vous a entretenus. Nous l'abandonnons sur ce sujet aux membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. » Mais les procès-verbaux manuscrits de cette Académie et de celle des Beaux-Arts[1] n'ont gardé aucun souvenir d'une lecture faite devant l'une ou l'autre par l'enseigne de la *Chevrette*. Aux Beaux-Arts, le secrétaire perpétuel, Quatremère de Quincy, lut à la séance du 21 avril 1821 une notice de sa composition sur la Vénus de Milo; le 16 juin suivant, il en offrit à la Compagnie un exemplaire imprimé[2]. Aux Inscriptions, dans les séances du 14, du 21 et du 28 septembre 1821, Emeric David communiqua, en première et en seconde lecture, ses *Observations sur la statue antique de marbre découverte dans l'île de Melos en 1820*[3], et le 11 janvier 1822 le comte de Valori fit

1. Conservés à la Bibliothèque de l'Institut, où M. H. Dehérain m'a secondé dans leur dépouillement.

2. *Académie royale des Beaux-Arts, registre des procès-verbaux pendant les années 1819-1825.*

3. Publiées en partie dans les *Mémoires de l'Institut royal de France, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* XII, 1839, *Histoire de l'Académie,* p. 309-316, et en entier, par les soins de P. Lacroix, dans un recueil posthume d'articles de E. David, intitulé : *Histoire de la sculpture antique,* Paris, 1853, p. 189-234.

hommage à l'Académie de la dissertation qu'il avait consacrée au même sujet[1]. La *Note de M. le comte de Forbin, directeur général des Musées de France, membre de l'Institut*[2], *préparée pour l'Académie des Inscriptions*[3], et datée de Paris le 24 décembre 1822, n'a pas été communiquée en séance; les procès-verbaux n'en disent rien. Si Dumont d'Urville avait rédigé ses pages, lui aussi, en vue d'une lecture à l'Académie des Inscriptions, il aura partagé le sort du comte de Forbin et gardé son travail en portefeuille.

On peut songer à une autre hypothèse. Le manuscrit de Caen a la même étendue — quatre pages — et présente le même aspect que la note sur les *Inscriptions recueillies dans l'Archipel durant l'année 1819*, retrouvée par M. Héron de Villefosse dans les papiers de Clarac. D'Urville n'aurait-il pas écrit pour le conservateur des Antiques sa *Notice* du 11 janvier 1881? Clarac lui-même cite l'inscription de la Vénus d'après Dumont d'Urville, « telle, » dit-il, « qu'il me l'a communiquée[4]. » Mais il n'a dû avoir sous les yeux qu'une « copie » du texte épigraphique — c'est le mot qu'il emploie dans le *Musée royal,* dans la *Description des Antiques du Louvre,* dans le *Musée de sculpture* — et non un mémoire contenant la description de la statue et tout le récit de sa découverte : il croit en effet que la Vénus fut trouvée à la fin de février 1820, alors que la *Notice* parle expressément du début d'avril. Et si cette *Notice* avait appartenu à Clarac, comment serait-elle venue s'égarer à la Bibliothèque de Caen, au lieu de passer à ses héritiers avec ses autres papiers?

Le volume relié qui la renferme ne porte aucune indication d'origine. On lit seulement sur la page de titre de la brochure de Quatremère de Quincy les mots *St Aig.* écrits au crayon et suivis d'un paraphe : c'est la signature d'un ancien possesseur de la brochure, peut-être membre de la famille caennaise des Desson de Saint-Aignan[5]. Mais le volume tout entier,

1. *Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, registre des procès-verbaux pendant les années 1818-1822.*
2. Il était membre libre de l'Académie des Beaux-Arts.
3. Cf. Ét. Michon, dans la *Revue des Études grecques,* 1900, p. 308-314.
4. Clarac, *op. cit.*, p. 25.
5. Tel est, du moins, l'avis de M. Travers, secrétaire de la Société des antiquaires de Normandie.

avant d'entrer à la Bibliothèque municipale de Caen, devait être en dernier lieu la propriété d'un ami personnel de Dumont d'Urville, Pierre-Aimé Lair : c'est l'opinion du bibliothécaire, M. Gaston Lavalley, à laquelle nous nous rallions.

Pierre-Aimé Lair, né en 1769, mort en 1853[1], conseiller de préfecture à Caen pendant quarante années consécutives, avait au suprême degré l'amour de sa ville natale, qu'il ne voulut jamais quitter. Membre de toutes les sociétés savantes et charitables, il rendit à ses concitoyens de son vivant d'immenses services[2] et légua par testament ses livres à la Bibliothèque, ses œuvres d'art aux musées, la majeure partie de sa fortune aux pauvres. Jules Simon l'a connu en 1857-1858, quand il vint lui-même à Caen professer la philosophie au lycée royal, et il traça plus tard de cet excellent administrateur et de cet homme de bien, dont les vertus se tournaient parfois en ridicules, un portrait inoubliable, à peine chargé : « Pierre-Aimé Lair était le patriote par excellence, il avait le patriotisme de la France, celui de la Normandie et celui de Caen ; » il ne buvait que du cidre du Bessin, ne mangeait que du pain fait avec le blé de la plaine de Caen, des bœufs de la vallée d'Auge, des moutons du Bocage et des huîtres de Courseulles ; il ne se servait que de linge en lin de Caen, de drap de Vire et de porcelaine de Bayeux ; il n'eût pas voulu se vêtir même de drap d'Elbeuf et rougissait d'avouer qu'il tenait d'un de ses ancêtres, marié, disait-il, à l'étranger, quelques assiettes en faïence de Rouen[3].

Jules Simon prétend que Lair avait donné à chacune des pièces de sa maison le nom d'un Caennais célèbre : il montrait à ses visiteurs le salon de Malherbe, la salle à manger de

1. Girardin, *Notice biographique sur M. Lair,* dans l'*Annuaire normand pour 1854,* Caen, 1853, p. 561-565 ; G. Mancel, *Notice biographique sur P.-A. Lair* (lue à la séance d'inauguration de son buste par Mélingue), Caen, 1859.

2. Girardin, *loc. cit.,* p. 562 : « On peut dire que pendant plus d'un demi-siècle il a été le promoteur, l'âme de toutes les institutions utiles à sa ville natale. » Le 17 mai 1907, sur l'initiative de M. Drouet et par les soins de l'Académie de Caen et de la Société d'agriculture, une plaque commémorative a été apposée sur la façade de la maison qu'habitait Pierre-Aimé Lair, au coin du boulevard du Théâtre et de la rue du Pont-Saint-Jacques.

3. J. Simon, *Premières années,* Paris, 1901, p. 228-233.

Mélingue, etc. Dumont d'Urville, né à Condé-sur-Noireau, élevé après la Révolution aux collèges de Bayeux et de Caen, était l'une des illustrations de la Normandie; aussi Lair, qui le connaissait de longue date, lui prodiguait-il les marques de son admiration. Le 19 avril 1828, pendant la campagne de l'*Astrolabe* à la Nouvelle-Zélande et à la Nouvelle-Guinée, il lisait à la séance publique de l'Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen un *Rapport sur les voyages de M. d'Urville, capitaine de frégate, né dans le département du Calvados*[1]. Un peu plus tard, si la ville de Caen obtint, en souvenir de cette expédition, l'un des canons de La Pérouse retrouvés par d'Urville à Vanikoro, elle le dut « au zèle toujours actif de M. Lair, qui profita, pour en faire la demande au ministre, d'un moment où il remplissait les fonctions de préfet, en l'absence de M. de Montlivault; ce canon était destiné à la ville d'Alby; la patrie de Dumont d'Urville pouvait le disputer à la patrie de Lapérouse[2]. » En 1842, à la mort de l'amiral, l'article nécrologique anonyme inséré dans le *Journal de Caen* du 16 mai paraît avoir été rédigé par Pierre-Aimé Lair : la Bibliothèque municipale en possède le texte manuscrit, sur des papiers qui portent au revers le nom de M. Lair, conseiller de préfecture[3]. C'est enfin sur la proposition de Lair, son président, que l'Académie de Caen, cette même année 1842, dès le mois de juin, mit au concours l'éloge de Dumont d'Urville; quatorze mémoires furent présentés[4]; à la séance publique du 3 avril 1843, le rapporteur, l'avocat général Massot, apprit à ses auditeurs que M. Pierre-Aimé Lair, « dont la vie est un culte pieux envers toutes les gloires de son pays, demanda de faire seul les frais de la

1. Publié à la fin du tome II des *Mémoires* de cette Académie, 1829.

2. Roberge, dans les *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1845, p. 122, note 1. Le canon de La Pérouse est déposé maintenant au Musée d'histoire naturelle de l'Université de Caen, qui possède aussi un grand nombre d'autres objets rapportés d'Océanie par Dumont d'Urville et donnés par ses héritiers à la ville de Caen.

3. Bibliothèque municipale de Caen, Biographies normandes, D 3.

4. Les manuscrits de neuf d'entre eux sont conservés à la Bibliothèque municipale (manuscrit in-f° 206). Voir aussi (*Ibid.*, manuscrit in-f° 178, feuille 112) une lettre du poète Destigny à P.-A. Lair, le 25 août 1842, lui demandant s'il peut traiter en vers l'éloge dé Dumont d'Urville pour ce concours.

médaille d'or »[1], d'une valeur de deux cents francs[2], qui devait être décernée. L'auteur du mémoire récompensé, Roberge, apprécie en ces termes, et dans le style du temps, l'hommage rendu à Dumont d'Urville : « Une Académie dont il était le correspondant a ouvert un concours pour son éloge. L'honorable citoyen qui la préside a voulu donner ce dernier témoignage d'intérêt et de considération à celui dont il fut l'ami. C'est la vertu demandant des couronnes pour le génie. »

Pierre-Aimé Lair avait collectionné les brochures relatives à son illustre ami; elles ont passé après sa mort, et par sa volonté, à la Bibliothèque municipale. Les dédicaces ou les *ex-libris* qu'on lit à la première page nous renseignent sur leur provenance. Il en est ainsi pour la *Notice sur les travaux de M. Dumont d'Urville, capitaine de vaisseau,* imprimée à Paris, en décembre 1829, lors de sa candidature malheureuse à l'Académie des Sciences[3], pour les *Notes nécrologiques,* de Matterer, extraites des *Annales maritimes* de 1842[4], pour le *Recueil des discours prononcés à l'inauguration de la statue de Dumont d'Urville à Condé-sur-Noireau, le 20 octobre 1844, et des toasts portés au banquet*[5]. Dans un recueil factice de récits de voyage, le *Rapport sur la navigation de l'Astrolabe,* lu à l'Académie des Sciences par M. de Rossel, porte une dédicace de J. d'Urville « à son ami et cher compatriote Monsieur Lair, 12 octobre 1829 ». Un autre recueil factice, intitulé : DUMONT D'URVILLE, *Varia*[6], comprend onze pièces : cinq sont dédiées par l'auteur « à son ami M. Lair », et une sixième à la Société d'agriculture dont celui-ci était secrétaire ; une septième porte l'*ex-libris* de « Mr A. Lair, doyen du Conseil de préfecture (Calvados) ». D'autre part, sur les quatre lettres autographes

1. *Mémoires de l'Académie de Caen,* 1845, p. 32.
2. Roberge, *ibid.,* p. 152, note 1.
3. Bibliothèque municipale, Biographies normandes, D 3. Dédicace : « A son ami Mr P.-A. Lair, J. D. »
4. *Ibid.,* D 2⁴. Dédicace : « Hommage de l'auteur à M. Lair, président de la Société littéraire de Caen. »
5. *Ibid.,* D 2². *Ex-libris :* « Monsieur Lair, conseiller de préfecture. »
6. Dans ce volume se trouvent l'extrait (de la main d'Urville) du procès-verbal de la séance du 5 février 1821 à l'Académie des Sciences et un exemplaire de la *Relation du voyage de la Chevrette* (extraite du *Journal des Voyages*), dédié : « A M. de Croisilles, par son neveu. J. D. »

de Dumont d'Urville que l'on conserve à la Bibliothèque de Caen, trois sont adressées à Pierre-Aimé Lair[1], ainsi qu'une lettre de Mme Dumont d'Urville[2].

Nous avons donc des preuves nombreuses de la place que tenait l'ancien enseigne de la *Chevrette* dans la vie et la pensée du conseiller de préfecture caennais. Lair connaissait toute l'histoire de la découverte de la Vénus de Milo; il en parle dans son rapport du 19 avril 1828 et regrette que l'on n'ait pas inscrit sur la base de la statue, au Musée du Louvre, les trois noms de Dumont d'Urville, du vicomte de Marcellus et du marquis de Rivière[3]. D'Urville avait passé quelque temps à Caen en novembre et décembre 1825[4]. Peut-être donna-t-il alors à son ami les quatre pages manuscrites qu'il avait rédigées en janvier 1821 pour l'Académie des Inscriptions, l'Académie des Beaux-Arts ou le directeur général des Musées de France, et dont il ne s'était pas encore dessaisi. Pierre-Aimé Lair les fit relier à la suite des deux brochures de Clarac et de

1. Bibliothèque municipale de Caen. Manuscrit in-f° 178, feuilles 123 (le 20 novembre 1821 : « Monsieur et respectable compatriote... », sur les préparatifs de l'expédition de la *Coquille*); 120 (le 10 décembre 1825 : « Mon bon et cher compatriote... », pour lui annoncer l'envoi d'objets rapportés de ses voyages, ainsi que de tirages à part de ses publications, et lui recommander son neveu, le docteur Prosper Dumont Delalonde, qui désirait être nommé maire de Vassy); 124 (le 20 mai 1829 : « Cher compatriote et excellent ami... », pour lui rendre compte de la visite que lui a faite le célèbre archéologue de Caumont). La quatrième lettre (*Ibid.*, feuille 208) est celle qu'il adressa le 31 août 1821 au président de l'Académie de Caen pour poser sa candidature au titre de membre correspondant. Toutes les quatre ont été offertes à la Bibliothèque par Isidore Le Brun (*Ibid.*, feuille 178 : lettre du 30 juin 1857), qui les tenait probablement lui-même de P.-A. Lair. Or, en *post-scriptum* à la lettre du 20 mai 1829, d'Urville demandait à Lair ce qu'il pensait de M. Isidore Le Brun, de Caen, qui était venu le voir : « Ayez la bonté de me donner quelques renseignements sur ses sentiments et sa moralité, pour juger jusqu'à quel point je puis lui accorder ma confiance. Est-il vrai, comme il me l'assure, qu'il jouisse d'une fortune indépendante et que l'amour seul des lettres et des arts le retienne à Paris? »

2. *Ibid.*, feuille 122 (le 23 mai 1826 : elle lui donne des nouvelles de d'Urville, alors en campagne sur l'*Astrolabe*). La feuille 121 du même recueil est une copie d'une lettre du 26 novembre 1822, dans laquelle Mme Dumont d'Urville communiquait à sa belle-mère une lettre de son mari, datée de Ténériffe le 30 août 1822; d'Urville, embarqué sur la *Coquille*, la chargeait de le rappeler au souvenir de ses amis Lair et Lamouroux.

3. *Rapport, loc. cit.*, p. 4.

4. *Ibid.*, p. 9. Cf. *Journal particulier* du 29 janvier au 18 décembre 1826 (Archives du ministère de la Marine), p. 2 : « Le 3 novembre 1825, le roi signa mon brevet de capitaine de frégate... Quelques jours après je fis un voyage en Normandie. » L'une des brochures du volume de *Varia* déjà cité porte une dédicace de la main de d'Urville datée de Caen, le 2 décembre 1825; le 10, il était rentré à Paris (feuille 120 du Manuscrit in-f° 178).

Quatremère de Quincy; le volume prit place dans son cabinet, parmi les autres publications qui concernaient l'œuvre de Dumont d'Urville; il entra ensuite, avec tous ses livres, à la Bibliothèque municipale de Caen, où nous sommes allé le chercher, pour savoir quelle était la dernière opinion de Dumont d'Urville sur la Vénus de Milo, et essayer, à cette occasion, de préciser son rôle et d'apprécier son témoignage.

Maurice BESNIER.

BORÉE? PAN? HÉLICON?

Monsieur le Directeur,

Après les deux explications présentées par M. Deonna (*Revue,* 1907, p. 335) et par M. Lechat (*id.*, 1908, p. 33) au sujet de la stèle du *Bull. Corr. hell.*, 1890, pl. IX et X, permettez-moi de signaler, à mon tour, une troisième interprétation, due à M. de Wilamowitz-Mœllendorff, qui me paraît beaucoup meilleure. C'est celle que, dès l'origine, j'avais suggérée à l'auteur de la découverte, M. Paul Jamot, en lui faisant remarquer que l'Hélicon est nommé et personnifié dans le texte qui accompagne le bas-relief, et que par conséquent il est assez naturel de considérer ce personnage hirsute et agreste comme l'image de l'Hélicon lui-même. Mais je n'avais pas pu appuyer cette idée d'une démonstration précise. La preuve aujourd'hui me semble faite par la découverte d'un papyrus qui contient un texte inédit de la poétesse Corinne [1]. C'est un assez long frag-

1. *Berliner Klassikertexte*, herausgegeb. von d. Generalverwaltung der kgl. Museen zu Berlin, Heft V, IIe Hälfte, Berlin, 1907 (*Griechische Dichterfragmente, Lyrische und Dramatische Fragmente*, bearbeitet von W. Schubart und U. von Wilamowitz-Moellendorff). Je dois à mon maître et ami M. P. Foucart l'indication du passage relatif à l'Hélicon, sur lequel il a bien voulu attirer mon attention. Le même fragment a été signalé et analysé par M. Th. Reinach dans la *Revue des Études grecques,* 1908, p. 91.

ment où deux géants, le Cithéron et l'Hélicon, devant les dieux assemblés en tribunal, sous la présidence des Muses, entrent en lutte dans un concours poétique. Le Cithéron chante la jeunesse de Zeus et remporte la victoire ; l'Hélicon dépité prend un énorme rocher et le lance avec colère sur « les peuples sans nombre » ; la montagne ainsi implantée dans le sol prend le nom du géant et devient son séjour. M. de Wilamowitz-Mœllendorff qui a publié ce curieux morceau, l'accompagne de savants commentaires sur les personnifications poétiques de montagnes, et il ne manque pas de rappeler la stèle trouvée par M. Jamot comme un exemple de ces figures symboliques. D'autre part, Pausanias (IX, 1 et IX, 3) fait de Cithéron un ancien roi de Platées. La personnalité mythique des deux montagnes sous une forme humaine est donc établie d'une façon certaine; elle faisait partie du cycle des légendes béotiennes et rien n'est plus vraisemblable que de retrouver l'Hélicon dans le prétendu Borée ou le prétendu Pan de l'ex-voto, dont l'inscription réunit les noms des Muses, d'Hésiode et de l'Hélicon. La physionomie sauvage que lui a donnée l'artiste convient parfaitement au géant qui est, en même temps, le génie protecteur de la région.

E. POTTIER.

ŒNOCHOÉ DU MUSÉE DE MADRID

Au cours d'un récent voyage en Espagne, j'ai examiné la collection de vases grecs que possède le Musée archéologique de Madrid et j'ai retrouvé parmi eux l'œnochoé de style corinthien que j'avais reproduite, d'après Micali, sous le n° **34** de mes représentations de la déesse Cybébé (*Revue des Études anciennes,* t. X, 1908, p. 132-133). Voici donc un vase, découvert à Vulci, dont on avait perdu la trace et dont la *cédula personal* est reconstituée.

Georges RADET.

DEUX MONUMENTS ANTIQUES

DU MUSÉE FOL A GENÈVE.

Le Musée Fol, à Genève, renferme des collections précieuses, malheureusement peu connues, même des archéologues et des érudits. Les quelques pages qui vont suivre sont consacrées à l'étude de deux monuments de ce Musée, qui ont attiré récemment notre attention.



Fig. 1.

La *Revue archéologique* a publié, en 1885, une tête féminine *(fig. 1)* qui fait partie de ces collections[1]. Malheureusement le commentaire de M. Duval est peu exact. Le fragment mérite cependant l'attention, et chacun pourra s'en convaincre en regardant la belle héliogravure qui en a été donnée, représentant la tête de trois-quarts, et la figure dans le texte, la montrant de face.

Suivant les indications du catalogue[2], elle proviendrait de Corneto, endroit qui, on le sait, a déjà livré des sculptures importantes[3]. La pierre était recouverte de couleurs, dont il reste encore quelques traces.

1. *Rev. arch.*, 1885, I, p. 226-228, pl. X.
2. *Musée Fol. Catalogue descriptif,* I, p. 284, n° 1313.
3. Ex. : tête d'Aphrodite, Reinach. *Têtes antiques,* pl. 85-86.

La tête, dont il manque la partie postérieure, est aujourd'hui appliquée contre un disque de marbre. Les cheveux sont ondulés, partagés sur le milieu par une raie, tirés en arrière de manière à dégager entièrement le front, et forment sur le sommet du crâne un nœud élégant, en avant duquel se voit une stéphané, que terminent sur les côtés deux boutons en forme de fleurs épanouies. Les oreilles sont ornées de pendeloques.

La stéphané, le nez, le menton, sont quelque peu endommagés, mais ces mutilations n'empêchent nullement d'apprécier la beauté de cette tête, animée d'une expression ardente que lui communiquent la bouche entr'ouverte, le regard profondément enfoncé sous l'arcade sourcilière.

M. Duval admet que cette tête faisait partie d'une statue couchée sur un tombeau, et qu'elle appartient à « la plus brillante période de l'art étrusque hellénisé ». Cette opinion semble n'être fondée que sur les assertions du catalogue de M. Fol, qui voyait dans ce fragment une sculpture « de la plus belle époque grecque avant Phidias » (!), et l'attribuait à une statue couchée. L'idée d'une statue couchée a éveillé en M. Duval celle de statue funéraire, puisque les statues funéraires étrusques sont représentées en général étendues sur des lits de banquet. Corneto ayant livré aux archéologues un grand nombre de tombes, n'était-il pas naturel de voir dans toute sculpture de cette provenance une statue funéraire? Poursuivant son argumentation, il reconnaît dans ce visage « jusqu'à un certain point les traits de la femme ensevelie dans cette tombe », car les statues funéraires étrusques ne sont-elles pas des portraits? Ce raisonnement a malheureusement peu de valeur. Le fragment dont nous nous occupons n'appartenait nullement à une statue couchée, funéraire ou non, et le caractère individuel en est totalement absent.

C'est la tête d'une déesse, et non d'une simple mortelle, et la stéphané qui ceint la chevelure suffirait à elle seule à le prouver. Il faut vraisemblablement y reconnaître Aphrodite. La chevelure ramenée sur le sommet en une masse épaisse, savamment ordonnée, disposition remontant au IVe siècle, est

fréquente dans les représentations de cette déesse[1]; cependant, ce n'est pas là un critérium certain, puisque cette coiffure se rencontre dans d'autres têtes féminines[2], et fut attribuée aussi à des têtes viriles[3].

De même que la coiffure, la stéphané pourrait appartenir aussi bien à Artémis qu'à Aphrodite, mais les pendeloques ne conviennent pas à une divinité de type très juvénile, et désignent bien plutôt Aphrodite[4]. La physionomie a l'expression rêveuse, un peu extatique même, qui est propre à cette déesse.

En ce qui concerne les caractères de style, la tête du Musée Fol n'est pas isolée dans l'histoire de la sculpture antique.

C'est avec une tête d'Artémis en bronze, du musée de Naples[5], qu'elle offre le plus d'analogies. Dans cette tête, qui fut longtemps prise pour un portrait de la reine Bérénice, les cheveux sont ramenés en arrière, et dégagent le front en demi-cercle, comme dans la tête de Genève. Ce sont les mêmes proportions du visage, ovale, assez aminci dans le bas, au menton un peu saillant, la même bouche aux lèvres minces, entr'ouverte; en un mot, c'est un air de parenté indéniable, qui permet de rapprocher ces deux monuments l'un de l'autre.

L'analogie que présente la tête du Musée Fol avec la tête de l'éphèbe de Boston[6] est aussi frappante. La disposition de la chevelure est semblable, et les cheveux, tirés en arrière, laissent le front à découvert de la même manière. Les proportions du visage sont les mêmes, peut-être un peu plus fortes dans la tête masculine; la bouche est entr'ouverte et d'un dessin identique, ainsi que les yeux. On peut aussi remarquer que la direction du cou, fortement tendu en avant, est la même dans les deux monuments.

1. Ex. : Aphrodite Médicis, Bernoulli, *Aphrodite,* p. 223; Roscher, *Lexikon,* s. v, *Aphrodite,* p. 417; têtes d'Aphrodite, Reinach, *Têtes antiques,* pl. 184, 185, 186, 187, 189, etc.

2. Ex. : Reinach, *Têtes antiques,* pl. 188, 190.

3. Cf. sur cette coiffure, Klein, *Praxitelische Studien,* p. 19 sq.

4. C'est également sur ce détail que se fonde M. Reinach pour reconnaître Aphrodite plutôt qu'Artémis dans la tête Millosicz (*Têtes antiques,* pl. 160).

5. Reinach, *Têtes antiques,* pl. 220; se rapporter surtout à la belle reproduction donnée dans Rayet, *Monuments de l'Art antique,* II, pl. 8.

6. Klein, *Praxitelische Studien,* p. 1 sq., fig. 1-4.

Nous pouvons encore rapprocher de la tête d'Aphrodite les autres sculptures que Klein a rapprochées de l'éphèbe de Boston et de la tête de Naples, en particulier la Koré de Vienne, dont l'ovale du visage plus régulier, ce qui convient mieux à une figure féminine, se retrouve dans la tête de Genève[1].

Tous ces monuments sont étroitement apparentés les uns aux autres et forment une série bien définie.

Laissant de côté toute hypothèse relative au nom de l'artiste auquel on peut attribuer ces œuvres, nous nous bornons à placer cette tête à l'époque à laquelle elle appartient, c'est-à-dire à la fin du IVe ou au commencement du IIIe siècle avant notre ère; elle se range dans la catégorie des monuments qui trahissent, à côté de nombreux éléments praxitéliens, l'influence du style de Lysippe.

Le second monument est un grand réchaud en terre cuite, haut de 0m55, que représente la photographie ci-jointe, et qui n'est pas inconnu des archéologues. M. Fol, dans son *Catalogue descriptif*[2], le nommait « autel circulaire », mais la vraie destination en a été déterminée, il y a longtemps déjà, par Wieseler[3], par Benndorf[4]. M. Conze à qui la science est redevable de la première étude consacrée à cette partie de l'ameublement antique, en a donné une reproduction[5], faite d'après un dessin trouvé par M. Kekulé dans les papiers du Cav. Targia à Syracuse. Le réchaud de Genève a été encore reproduit, d'après la gravure de M. Conze, par Benndorf, dans l'*Eranos Vindobonensis*[6], par Ohnefalsch-Richter, dans son volumineux ouvrage, *Kypros, die Bibel und Homer, Beiträge zur Cultur- Kunst- und Religionsgeschichte des Orients im Alterthume*[7].

Mais le dessin unique d'après lequel ont été faites ces repro-

1. Klein, *Praxitelische Studien*, p. 16, fig. 5.; cf. aussi la statue du Palais des Conservateurs. Arndt. E.V. n° 480.
2. *Catalogue descriptif*, I, p. 153, n° 743. Provenance : Corneto.
3. *Nach. d. Gött. Ges. d. Wiss.*, 1877, p. 629.
4. *Reisen im Südwestlichen Kleinasien*, I, p. 17, rem. 3.
5. *Arch. Jahrb.*, 1890, p. 136-7, fig., p. 120, n° 97-99.
6. P. 382.
7. Pl. CXXXV, 4.

ductions est mauvais, et ne donne pas les détails de ce monument, qui mérite une image plus exacte[1] *(fig. 2)*.

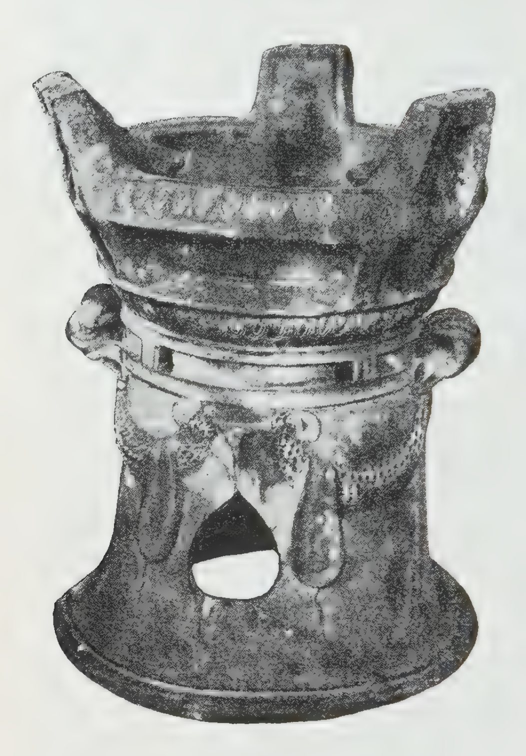


Fig. 2.

On sait quel était le rôle de ces foyers portatifs en terre cuite, dont se servaient les anciens pour cuire leurs aliments, et pour chauffer leurs habitations. Ces réchauds dont on trouve un grand nombre de fragments sur tous les points du monde grec, se rapportent tous à un type unique. Ils se composent de deux parties principales : la partie inférieure, qui affecte la forme d'un cylindre légèrement évasé par le bas, sert de pied et de réceptacle pour les cendres, tandis que le haut forme le foyer, et consiste en un récipient hémisphérique, qui contenait le feu, et qui est percé, dans le fond, de trous permettant aux cendres de tomber, et augmentant le tirage. Sur le bord de ce récipient se voient trois supports qui servaient à soutenir les vases destinés à cuire les aliments. A la partie inférieure, une large ouverture donne accès à l'air, et active la combustion; elle sert aussi à enlever les cendres, lorsque la base, comme c'est parfois le cas, est fermée. L'ustensile pouvait être transporté au moyen de deux anses.

1. Le réchaud de Genève est encore mentionné. *Röm. Mitt.*, 1895, p. 40; *Bulletin de correspondance hellénique*, 1905, p. 374; Walters, *History of anc. Pott.*, I, p. 105.
C'est par erreur que l'auteur de l'article *Focus*, dans le *Dic. des Ant.* (Saglio-Pottier), attribue au Musée de Genève des fragments de réchauds qui se trouvent à Athènes. Cf. *Bulletin de correspondance hellénique*, 1905, p. 374, note 4.

Tel est le type de ces réchauds, qui est toujours le même, et ne comporte que de légères variantes dans la forme, plus ou moins élégante, et dans la décoration.

Ces monuments ont été l'objet, depuis que M. Conze eut attiré sur eux l'attention des savants, de plusieurs travaux; le dernier paru, dans lequel ont été étudiés les fragments de réchauds trouvés en grand nombre dans les récentes fouilles de Délos, résume la question, et donne la bibliographie antérieure[1].

Les têtes barbues, surmontées d'un bonnet pointu, qui forment les supports du réchaud de Genève, sont d'un type très courant, étudié par M. Conze[2]. La mitre est sillonnée, en son milieu, d'un trait vertical[3].

La description du monument, dans le catalogue Fol, est exacte, à part la dénomination d'autel circulaire, et le nom d'Atys donné aux têtes barbues; elle nous dispense de répéter ici ce qui en a été dit. Nous ne relèverons que quelques détails omis. L'ouverture pratiquée dans le bas du cylindre a la forme d'une feuille de lierre sans découpures, dont la tige est indiquée par une ligne incisée. La partie inférieure du réchaud était close; il subsiste les traces du fond actuellement brisé, sur lequel venaient s'amasser les cendres, que l'on pouvait sortir par l'ouverture. Sur chaque face, deux petits trous carrés, placés, comme des métopes, à côté des triglyphes qui décorent la partie du foyer comprise entre les deux anses, contribuent à activer la combustion, en amenant l'air juste au-dessous de la coupe percée de trous qui contenait le feu.

L'ornementation est banale. Ce sont des bucrânes, auxquels

1. Mayence, *Bulletin de correspondance hellénique,* 1906, p. 373 sq. Les réchauds de Délos sont aussi cités, Winter, *Typen,* I, p. XLVII, note 1. Les fragments de réchauds d'Athènes (*BCH,* 1905, p. 374), sont encore reproduits : par Ohnefalsch-Richter, *Kypros, die Bibel und Homer,* pl. CXXXV, 1-2. — On peut ajouter à la bibliographie donnée par Mayence :

Verh. Berl. Ges. f. Anthr., 1891, p. 463; 1892, p. 202; ce dernier article contient d'intéressants rapprochements entre les réchauds grecs et ceux du Maroc actuel. Cf. *Chroniques d'Orient,* 2e série p. 113; *Musée de Sèvres,* pl. II; Walters, *Hist. of anc. Pott.,* I, p. 105 sq; id., *Catalogue of the Terracottas in the Brit. Mus.,* A 448-9, C 863-901, D 50, 776; Conze, *Kleinfunde aus Pergamon,* p. 24 fig.; Delattre, *Musée Lavigerie,* I, pl. XVIII, n° 4-7, p. 120-121 (référ); *Ath. Mitt.* 1896, p. 198, etc.

2. *Jahrbuch,* 1890, p. 120, I, A; les têtes du réchaud de Genève sont citées sous les nos 97-99. Cf. aussi. *Bulletin de correspondance hellénique,* 1905, p. 387, B.

3. *Bulletin de correspondance hellénique,* 1905, p. 388, fig. 42.

sont attachées des guirlandes ornées de lemnisques; ce sont, entre les anses, de fortes moulures comprenant les triglyphes que nous venons de mentionner; plus haut, ce sont des oves, qui se répètent sur le bord extérieur de la coupe. Le côté externe des supports est décoré de bandes verticales en saillie, que l'on peut comparer à des triglyphes, genre de décoration qui paraît avoir été assez fréquent dans cette classe d'objets[1]. Au reste, toute cette décoration ne fait que répéter les motifs courants employés par les potiers qui ont façonné ces ustensiles.

Le réchaud de Genève, de forme trapue, n'a pas l'apparence élégante des réchauds trouvés à Délos[2], dont l'ornementation est aussi plus riche. Son principal intérêt consiste dans sa bonne conservation. Les exemplaires entiers sont en effet rares. M. Conze, en 1890, ne pouvait citer que celui de Genève; M. Mayence, en 1905, ne pouvait mentionner, en plus, qu'un second exemplaire, à Berlin[3], très simple et sans décor. Un autre réchaud entier se trouve à l'Antiquarium de Munich[4]. Citons encore de petits réchauds analogues, munis aussi de supports en forme de têtes barbues, qui proviennent de Grèce, et se trouvent au Musée du Louvre[5].

Ce sont là, à notre connaissance, les seuls exemplaires entiers que l'on possède de ce type; aussi le réchaud de Genève, le mieux conservé, et le plus typique de tous, mérite-t-il une attention spéciale.

W. DEONNA.

1. *Bulletin de correspondance hellénique,* 1905, p. 378.
2. *Ibid.*, p. 376-377, fig. 2-3.
3. *Jahrbuch,* 1897.
4. Christ, *Führer durch das Antiquarium,* 1901, p. 48, n° 833.
5. Salle M, vitrine C, n° 95, vitrine F, n° 96, 97.

Cf. encore: *Catalogue du Musée Alaoui,* pl. XLII, 167; Gauckler, *Musée de Sousse,* pl. V, 2 (semblable au réchaud encore en usage actuellement, *Jahrbuch,* 1897, p. 162, fig. 2). Cf. aussi le brûle-parfum, *Notizie degli Scavi,* 1902, p. 561 fig.

VASES PEINTS GAULOIS

DU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE GENÈVE

(Planches XV et XVI)

Les vases peints à zones blanches et rouges, de technique gauloise, sont bien connus des archéologues. Cette catégorie a été signalée, en particulier, par M. Bulliot[1] au Beuvray et par M. Pič[2] au Hradischt de Stradonitz. Sa présence dans ces deux stations caractéristiques permet donc de la rattacher, ainsi que l'a démontré M. Déchelette, aux derniers temps de l'indépendance de la Gaule et à l'époque de transition[3].

On possède un assez grand nombre de spécimens de ce genre avec ornementation géométrique de couleur noire ou brune, tracée au pinceau. Ceux qui présentent des sujets figurés sont en revanche d'une extrême rareté : les seuls signalés jusqu'à ce jour sont le tesson de la Cheppe, qui porte deux dragons affrontés, et deux vases conservés au Musée archéologique de Genève, mais encore inédits[4]. C'est pourquoi nous avons saisi avec empressement l'occasion qui nous était gracieusement offerte par M. le professeur Jullian pour les publier dans cette Revue.

L'un et l'autre ont été trouvés, il y a cinquante ans environ, dans le quartier des Tranchées, à Genève, lors de la démolition de l'enceinte fortifiée de la ville. Les travaux entrepris à cette occasion amenèrent la découverte de nombreux vestiges de l'époque romaine et de celle qui l'a immédiatement précédée, en particulier de vases sigillés des fabriques de La Graufe-

1. *Fouilles du mont Beuvray*. Autun, 1899, I, p. 156 et suiv., Album, pl. VIII.
2. *Le Hradischt de Stradonitz en Bohême,* traduit par J. Déchelette. Leipzig, 1906, p. 93 et pl. XLIX.
3. *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine.* Paris, 1904, t. I, p. 4 et 139.
4. *Ibid.*, p. 4.

senque, Banassac et Lezoux, et de vases à couverte noire dont les formes et le décor géométrique, incisé ou obtenu à l'aide du polissoir, relèvent de la technique des potiers gaulois[1].

Tous deux sont façonnés au tour, dans une marne calcaire micacée, rougeâtre et très peu cuite. Ils se présentent sous l'aspect d'une sorte de coupe caliciforme à parois épaisses; la panse arrondie s'effile à la base pour reposer sur un simple bourrelet. Le bord, droit à l'extérieur avec filet creux au-dessous de l'ouverture, est caréné à l'intérieur.

Par leur forme ollaire et par leurs dimensions, comme par leur technique, ils se rapportent, nous dit M. Déchelette qui a eu l'occasion de les examiner, aux types éduo-ségusiaves[2].

Les zones blanches et rouges qui se développent sur la panse ont été appliquées en couches très minces mais solides; ces couleurs sont obtenues avec des terres délayées (engobes), sans oxydes métalliques; la partie inférieure seule n'est revêtue d'aucun engobe, mais la surface entière de la pièce est polie sur cru.

Très semblables l'un à l'autre par la disposition générale de l'ornementation peinte, nos deux vases offrent cependant des différences assez importantes pour mériter chacun une description spéciale :

C. 41. (Pl. XV.) Une large zone rouge-brique, avec sujets peints en noir mat entoure, entre deux zones blanches plus étroites, le milieu de la panse. Une seconde zone rouge, placée au-dessous de la bande blanche inférieure, complète le décor.

La zone rouge principale est limitée, haut et bas, par une rangée de bâtonnets verticaux inscrits entre deux filets et débordant sur les bandes blanches. Elle porte six métopes dont deux, plus larges que les autres, étaient destinées sans doute à marquer la face antérieure du vase. Ces métopes sont

1. La plupart des objets recueillis aux Tranchées sont conservés au Musée archéologique. Une notice publiée par M. Henri Fazy dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* (1859, t. XI, p. 525) nous a conservé de précieuses indications sur les constatations faites au cours des travaux de nivellement. L'examen du sol a permis de reconnaître, au-dessous de remblais modernes, une couche de transition qui séparait ces remblais d'une troisième couche décidément romaine et se distinguant par des traces bien évidentes d'incendie. Au-dessous, s'est trouvé le sol primitif dont la direction générale incline vers le lac.

2. *Les fouilles du mont Beuvray de 1897 à 1901*. Paris et Autun, 1904, in-8, p. 165.

séparées par cinq raies verticales et contiennent alternativement :

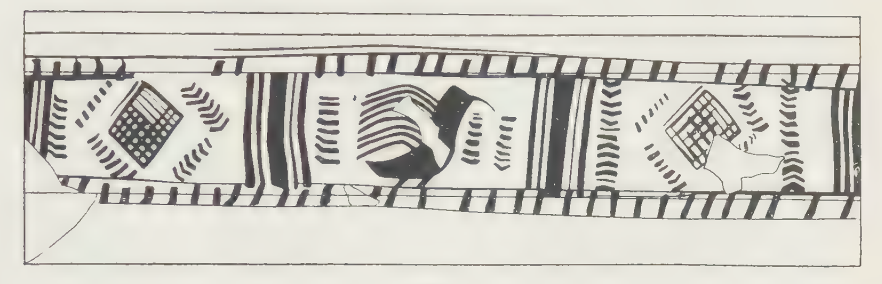


Fig. 1.

a) Un oiseau marchant à droite, le corps en silhouette opaque et les ailes dessinées au trait par des lignes ondulées parallèles *(fig. 1)*. L'animal figuré dans l'une des grandes métopes est pourvu d'une longue queue et ses ailes ne sont dessinées que par un seul trait ondulé *(fig. 2)*;

b) Un losange quadrillé.

On remarque en outre, dans le champ des métopes, des bandes verticales ou obliques, formées de traits brisés et placés les uns au-dessus des autres, souvent en deux séries opposées par le sommet. Nous considérons ce motif comme étant la repré-

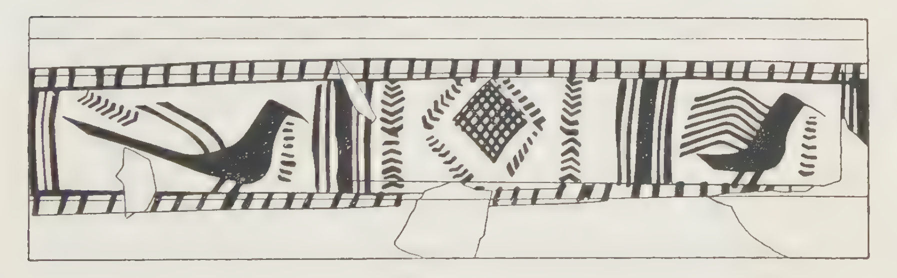


Fig. 2.

sentation simplifiée de la plante figurée sur le vase suivant.

Quant au losange quadrillé, il se rencontre fréquemment à Stradonitz[1] et ailleurs[2].

1. Pič, *ouvr. cité,* p. 94-95 et pl. XLIX.

2. Par exemple, sur une jatte trouvée à Allieu (Loire), par M. Vincent Durand (*Bull. de la Diana,* V, p. 351), et sur les deux vases de Montans (Tarn) reproduits par M. Déchelette (*Les vases ornés,* p. 130). Ces derniers sont ansés et nous paraissent appartenir aux premiers temps de la domination romaine. — M. Pič (*ouvr. cité,* p. 95)

Hauteur du vase : 0,152. — Diamètre à l'ouverture : 0,182. (cassé et recollé).

C. 40. (Pl. XVI.) La disposition des zones est la même que pour le précédent, avec cette modification toutefois, que la bande rouge inférieure est remplacée par un cercle brun.

La zone médiane rouge porte une file d'oiseaux, au nombre de neuf, marchant à droite, le corps en silhouette opaque et les ailes dessinées par des traits ondulés parallèles, comme sur le premier de nos exemplaires. Les animaux sont séparés par un motif dans lequel on peut reconnaître une plante stylisée et qui se compose d'un trait vertical surmonté de traits brisés, placés les uns au-dessus des autres. Cet élément décoratif se présente exactement sous les apparences d'une palme fichée en terre. Les sujets sont exécutés en couleur brune tournée au rouge foncé.

Hauteur : 0m127. — Diamètre à l'ouverture : 0m147 1/2 (cassé et recollé).

On remarquera que, sur les vases de même technique signalés jusqu'ici, les motifs décoratifs, à l'inverse de ce que nous venons de constater pour les nôtres, sont exécutés sur une zone blanche entre deux bandes rouges.

Le Musée de Genève possède encore un fragment de vase peint (C. 1347), forme bol, à zone blanche sur le bord suivie d'une zone rouge, lequel a été trouvé également aux Tranchées en 1858, mais il est fait d'une terre mieux épurée, ses parois sont beaucoup plus minces, l'engobe est plus pur et la surface plus soigneusement polie. Nous avons là sans doute un spécimen de fabrication perfectionnée sous l'influence romaine, et nous le rattachons à la catégorie des vases découverts à Roanne[1] et à Lezoux[2].

a signalé la présence du losange quadrillé sur des vases chypriotes de style gréco-phénicien, et sur d'autres trouvés dans quelques tombes, de la fin de l'époque de Hallstatt et du début de la Tène, des nécropoles de Molinazzo-Arbedo, Cerinasca et Castione (Tessin). Nous ne croyons pas qu'il y ait lieu, dans l'état actuel de nos connaissances, de tirer aucune conclusion de cette analogie de décor et d'admettre avec M. Pič que le motif du losange quadrillé a été importé du Tessin dans la Gaule orientale.

1. Déchelette, *Les vases peints gallo-romains du Musée de Roanne* (*Rev. archéol.*, 1895, I, p. 196 et pl. V-VI).

2. Plicque, *Vase découvert à Lezoux* (*Gaz. archéol.*, 1881-82, VII, p. 17 et pl. III-IV).

Ceux-ci, dont le décor consiste en motifs de compartiments ou de feuillages, appartiennent, par leur forme et par leur ornementation, à une époque plus récente que les deux vases du Musée de Genève. Il paraît certain dès lors que la fabrication des vases peints à zones blanches et rouges s'est maintenue quelque temps en Gaule à l'époque romaine et l'on peut admettre avec M. Déchelette[1] qu'elle a subsisté, à côté de celle des vases sigillés, jusque vers l'an 50 de notre ère.

Alfred CARTIER,
Administrateur des Musées de Genève.

1. *Les vases ornés,* I, p. 141.

NOTES GALLO-ROMAINES

XXXIX

ENCORE LA BATAILLE D'AIX

LETTRE A M. MICHEL CLERC

Paris, 25 mai 1908.

Mon cher ami,

Après un livre comme le tien, fait, si patiemment, d'après les textes et sur les lieux, j'aurais voulu regarder comme close la question de la bataille d'Aix[1]. Je ne peux me décider à le faire, et je te soumets les objections qui, chaque jour plus nombreuses, me viennent contre le système proposé par toi.

I. — Il est vrai que, sur un point essentiel, je suis d'accord avec toi. Les deux combats livrés par Marius contre les Teutons ont eu lieu sur le même point, en face et au pied du même camp romain. Nulle part, dans les textes, il n'est dit que Marius ait déplacé son armée entre l'une et l'autre rencontres. Et pourquoi l'aurait-il fait? — Il avait pris contact avec les Barbares, à chaque instant de nouvelles hordes arrivaient sur la route : décamper dans ces conditions, avec l'ennemi à dos, chercher un nouveau camp, un nouveau terrain de lutte, eût été pure folie, et d'ailleurs contraire à toutes les pratiques des Romains. Il avait décidé de se battre là où il s'était arrêté : c'était évidemment pour s'y battre jusqu'à la fin. — Qu'on lise avec soin le récit de Plutarque, le plus circonstancié de tous, et on verra qu'il en ressort de toute évidence que les légions n'ont point bougé, et que Marius, le premier choc terminé, se prépare aussitôt au second pour le surlendemain, et que les Barbares s'y préparent de leur côté[2]. Là-dessus, n'est-il pas

1. Voir notre planche XVII. — Clerc, *La bataille d'Aix*, 1906. Le système de M. Clerc a été développé en cours à Aix, Faculté des Lettres, en 1897-1898, 1898-1899, 1899-1900, et a été combattu, pour la première bataille, dans le *Rapport* de Duranti La Calade (Aix, 1901, extrait des *Actes de l'Académie*).

2. Plutarque, *Marius*, 20 : Οἱ Ῥωμαῖοι ...ἀνεχώρησαν ὀπίσω ...Τὴν νύκτα φοβερὰν διήγαγον. ...Οὐ μὴν ἐπῆλθον (les Barbares) ...ἀλλὰ συντάττοντες ἑαυτοὺς καὶ παρασκευαζόμενοι διετέλουν. Que veut-on de plus net que ce texte?

vrai? nous pensons de même tous les deux : il n'y a eu qu'un champ de bataille.

II. — Ce champ de bataille, tu le places, avec bien d'autres, à Pourcieux et Pourrières, à sept lieues environ d'Aix, sur la grande route d'Italie. Et sur ce point, malgré tout mon désir, je ne peux pas ne pas te combattre.

Au choix de ce terrain, je vois d'abord des objections tirées de la logique. — Si Marius avait attendu l'ennemi à une journée d'Aix, il lui abandonnait les colons et la garnison du *castellum;* il lui abandonnait la route de Marseille ; il lui abandonnait les terres des Marseillais, ses fidèles alliés, qu'il ménageait avec tant de soin ; il abandonnait enfin sa ligne de retraite sur la mer, sa ligne d'approvisionnement, à laquelle il tenait tant ; et, en cas de défaite ou de siège du camp, il était ruiné ou affamé. N'oublie pas qu'à Pourcieux, il est en pleine Provence celto-ligure, très mal soumise, qu'il n'y a aucun point d'appui, ni grec, ni romain, ni indigène. Non, la raison ne me permet pas de croire qu'il ait voulu la bataille en cet endroit.

Mais la raison en histoire n'est pas décisive : car les hommes d'autrefois ont pu raisonner autrement que nous, et je me garderai bien d'imiter M. Delbrück, qui se fait gloire d'être dégagé du culte des textes. Ce sont les textes qu'il faut consulter d'abord. — Or, sur la bataille de Marius, nous en avons, je renvoie à ton livre, nous en avons une douzaine. Tous, absolument tous, sont d'accord. Tous placent la bataille *apud Aquas Sextias*. Et vraiment, si elle s'était livrée à vingt milles de là, ils ne lui eussent pas donné ce nom. Ces textes proviennent, en dernière analyse, de témoins oculaires, surtout de Posidonius, qui a été dans le pays ; il y avait des Romains domiciliés à Aix, il y avait des Marseillais propriétaires dans le pays. Tout ce monde-là n'a pu se tromper ou vouloir nous tromper.

J'ajoute que, parmi les détails de la bataille, il y en a deux que je ne m'explique pas ailleurs qu'à Aix. — Les Marseillais possédaient des terres là où elle se livra : crois-tu qu'ils fussent propriétaires de vignobles à Pourcieux ? — Les fameuses eaux chaudes où se baignent les Barbares, vraiment, penses-tu que ce puisse être le lavoir de Pourrières ou les ruisseaux de Pour-

cieux ? Alors que les sources d'Aix ont été connues de tout temps, celles de Pourcieux n'auraient donc servi que le jour des Teutons ?

Si encore, mon cher ami, on m'opposait que le combat ne pouvait évoluer à Aix comme les anciens l'ont décrit. Mais, vraiment, aucune objection ne peut être tirée de l'étude du terrain. Le camp des Romains, sans eau, aux pentes rudes, dominant la plaine et l'Arc, tu l'as au Montaiguet. Les vallons boisés par où s'opère la diversion, tu les as du côté du ruisseau des Pinchinats. J'ai vu et j'ai revu tous ces lieux : il n'est aucun des épisodes des deux batailles qui ne puisse s'y placer.

Quoi ! pour la victoire de Marius, la logique, les textes, le terrain sont d'accord, et nous hésiterions à la placer à Aix : je dis, n'est-ce pas ? les deux victoires. Je voudrais bien que la solution fût aussi aisée pour toutes les batailles de César, ces batailles sans nom qui nous font tant peiner. Pour celle de Marius, le nom nous a été douze fois conservé avec preuves formelles à l'appui. Et si l'on ne veut pas remplacer l'histoire par un simple « jeu de construction », tenons-nous-en à la parole des auteurs.

Tu me diras que je suis à peu près le seul à développer cette thèse, et à peu près le seul depuis le XVIe siècle. Sauf le vieux maître aixois de Haitze[1], dont l'œuvre est demeurée manuscrite, personne n'a soutenu que les deux batailles se soient livrées à Aix. Je le crois pourtant, au moins jusqu'à l'enquête qui me prouvera le contraire.

Cette enquête, je supplie notre chère Académie d'Aix de la faire. Qu'elle soit juge entre toi et moi. Elle renferme des chercheurs passionnés pour la vérité, et qui connaissent leurs textes et leur pays. C'est à eux, si tu le veux bien, que nous remettrons le soin de décider dans ce débat, débat qui ne fera que renforcer, mon cher ami, nos liens de vieille affection.

CAMILLE JULLIAN.

1. Manuscrit 1001 de la Méjanes, réimprimé en partie par Béranger-Féraud, *La Campagne de Marius,* 1895, p. 265 et s. : « Après une désignation si précise du lieu de cette bataille par des écrivains anciens, c'est s'abuser que de chercher ailleurs qu'aux portes d'Aix. »

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Habitations gallo-romaines. — M. Adrien Blanchet, préparant une étude sur la décoration des habitations romaines en Gaule, recevra avec plaisir les communications relatives à des peintures murales, à des revêtements de murailles en pierre sculptée et enfin à des mosaïques. — Adresser les communications à M. Blanchet, avenue Bosquet, 40, à Paris.

La médecine des druides. — J. Dumas, dans la *Revue préhistorique* de février 1908, renvoie à un article du Dr Pansier, *Janus*, 1907. Voir aussi Desforges, *Survivance de la religion druidique,* même numéro de la *Revue préhistorique.* Les druides ne servent là que de prête-nom.

Le gui de chêne. — Gaultier, *Gazette des hôpitaux,* octobre 1907; Drouet, *Revue préhistorique,* février 1908.

A propos de Gundestrup (cf. fasc. 1). — J'ai eu le tort de ne pas citer le travail de Matthias, *Ueber die Wohnsitze und den Namen der Kimbern*, Berlin, 1904, que je ne connaissais pas alors. C'est un bon travail. Il situe bien les Cimbres dans le Jutland. Chose étrange! il retrouve jusqu'à maintenant le nom des Cimbres dans le *Himbær-Syssel* en *Himmerland,* des deux côtés du Lijm-fiord, c'est-à-dire précisément dans la région où a été découvert le vase de Gundestrup.

Les temples carrés de la Gaule. — Voyez le très bon travail de M. Cart, *Le Temple gallo-romain de la Grange du Dîme à Avenches*, in-4°, tirage à part de l'*Indicateur d'antiquités suisses*, n. s., t. IX. J'ai souvent l'impression, à propos des antiquités helvètes et séquanes, qu'elles ont parfois plus de ressemblances avec le monde belge qu'avec le monde celtique. En tout cas, elles forment transition entre les deux.

Poignard en bronze *trouvé au village de Karaudren en Plouëc* (Côtes-du-Nord), par P. du Chatellier, extrait du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. XXXV, Quimper, 1908. — *Armes en bronze draguées à Rennes,* par le même, extrait du même bulletin, *ibid.*

Le quaternaire de la Somme. — Commont [ai-je besoin de dire l'importance de ses découvertes pour le paléolithique ancien?], *Excursion de la Société géologique du Nord de la France à Amiens,* le 12 mai 1907, Amiens, 1908, extrait du *Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France,* dernier fascicule de 1907. Résumé d'une étude plus complète qui paraîtra dans les Mémoires de la Société géologique de France.

Hadrien en Gaule. — Weber, *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Hadrianus,* Leipzig, Teubner, 1907, p. 112-5.

Les enceintes celtiques de l'Allemagne. — Résumé des derniers travaux *in genere* et en particulier pour l'Allemagne, par Anthes, p. 32 et s. du *Bericht über die Fortschritte der rœmisch-germanischen Forschung im Jahre 1906.*

Numismatique celtique. — Voir les chroniques de M. Blanchet dans la *Revue Celtique.*

Le camp de Labiénus. — Que le fameux camp où le légat de César attendit les Trévires, en 54 et 53, soit à Mouzon, c'est pour moi ce qui ne fait plus de doute. Mouzon, *Mosomagus*, était la forteresse ou le marché frontière des Rèmes du côté des Trévires, dont le territoire commençait aux croupes boisées qui, au-delà de la Meuse, remontent vers Carignan : et le camp de Labiénus était tout près des Trévires, *in finibus Remorum.* Ce camp bordait une rivière que l'on passait à gué : c'est la Meuse à Mouzon et son ancien gué. Allez à Mouzon, regardez, face au pont, le fameux mont de Brune. Gravissez cette montagne, vaste mamelon aplani, et dites-moi si ce n'est pas un emplacement rêvé pour un grand camp de cavalerie comme celui de Labiénus. En contre-bas, dans la plaine, voilà les Trévires qui tracassent ou musardent autour du camp. Ils finissent par s'en aller. Labiénus lance sa cavalerie contre eux, elle les chasse, Indutiomar s'enfuit, est saisi dans le gué, *deprehensus in vado.* Voilà la scène racontée par César. Rarement on a mieux pu reconstituer une bataille, sur le terrain, que celle-là. Et à deux mille ans de distance, sur le mont de Brune, ont eu lieu deux des plus célèbres rencontres entre cavaliers germains et cavaliers gaulois. Qu'on se rappelle la fameuse charge du 5e cuirassiers, 30 août 1870. — Écrit à Mouzon, 30 mai.



MOUZON.

Labiénus à Izel. — Labiénus, vainqueur, va poursuivre les Trévires.

Il fait quatorze mille, vingt et un kilomètres dans leur direction. Je suis, là où il a passé, la vieille chaussée romaine, toujours visible au mont de Brune. Voici Mouzon, le marché frontière des Rèmes, avec sa porte de Bourgogne, et ses témoins de l'éternelle lutte entre France et Allemagne, Champagne et Luxembourg. La route monte, traverse quelques bois, je reconnais les vieilles zones forestières entre cités, nous sommes chez les Trévires. Voici Ivoy, aujourd'hui Carignan, la vieille station romaine, la ville disputée entre les héritiers médiévaux et modernes des Belges et des Celtes. Au delà, toujours près de la route romaine, les Deux-Villes, souvenir d'une villa romaine géminée, Tremblois, Williers, autre villa, Izel enfin, et, tout au pied, à vingt et un kilomètres de Mouzon, la Semoy. — Or, voici ce que Labiénus trouva au quatorzième mille : il trouva une rivière, aux bords escarpés, *ripis praeruptis*. Allez sur le pont, entre Izel et Mouzon, regardez à droite, côté Labiénus, la montée qui s'élève de la Semoy. — Labiénus campe donc à Izel, il fait le simulacre de fuir ; les Trévires se hâtent de descendre dans le fleuve, remontent les pentes de la berge. Labiénus se retourne et les rejette en bas sans qu'ils aient pu faire autre chose que grimper et s'enfuir. — Maintenant, ces deux emplacements de Mouzon et d'Izel sont pour moi si évidents, que je me demande s'ils n'ont pas été déjà proposés. La littérature du sujet est innombrable. Je n'ai pu tout lire. On me rendra service en me signalant les travaux où la ligne Mouzon-Izel est indiquée. — Izel, 31 mai.

Le berceau des Cimbres. — Grâce à M. Henri Stein, j'ai pu connaître le travail de Georges Wilke, *Wo lag die Heimath der Kimbern und Teutonen*, paru dans les n[os] 11-12 (août-sept. 1906), t. VII, des *Deutsche Geschichtsblätter*. C'est une défense de l'ancienne opinion de Müllenhoff, que les Cimbres sont un peuple, non de la mer, mais de l'Elbe moyen (cf. p. 300).

La Tène en Allemagne. — A la suite de cet article, p. 303 et suiv., M. Wilke donne un copieux inventaire des trouvailles de l'âge de fer en Saxe, Brandebourg, Lusace, etc.

Les tombes de Vervoz. — Un mobilier funéraire belgo-romain de premier ordre, exposé au Musée de Liège, cf. *Institut archéologique liégeois*, 1906, t. XXXVI.

Les habitats provençaux. — De Gérin-Ricard, *L'habitat de « Pain de Sucre » près Marseille,* découvert par M. Clastrier. Extrait du *Bulletin de la Soc. archéol. de Marseille,* n° 9, 1907. La Tène III.

Silex importés d'Asie Mineure à Marseille dans des cargaisons de fèves. Aux abords des magasins ou des moulins, les silex sont jetés en tas, si bien que vous avez de vrais gisements de silex asiatiques sur le sol marseillais : avis aux chercheurs de l'*ex Oriente lux !* — De Gérin-Ricard, *Congrès de Monaco*, 1906.

Le pain d'Alésia. — M. le chanoine L. Morillot vient de répondre

à M. Ad.-J. Reinach, sous ce titre, un article de 27 pages, extrait du *Bulletin d'histoire*, etc., *du diocèse de Dijon,* paru en mai 1908. Voyez aussi le dernier numéro du *Pro Alesia.*

Les billes néolithiques. — P. Raymond, dans la *Revue préhistorique*, de mai 1908.

La bataille de Montmort. — Ceux qui étudient la campagne contre les Helvètes et la bataille finale devront soigneusement tenir compte des très heureuses modifications que le plan de Stoffel a subies de la part de M. Bircher. Voyez son plan en relief au Musée de Lucerne, le croquis donné par Frœhlich à la fin de son excellent mémoire et le court aperçu publié par M. Bircher lui-même sous le titre de *Bibracte*, Aarau, Sauerländer. M. Bircher est le médecin militaire suisse bien connu pour ses travaux sur l'action des armes à feu, et la librairie Sauerländer est une maison d'édition militaire.

Contre Alise. — Voilà Alise Sainte-Reine menacée de tous côtés. M. Alexandre Bérard a repris la thèse d'Isernore dans la *Revue d'Europe et d'Amérique,* n° de juin 1908 (dire que l'on peut, en plein xx° siècle, citer Bacon-Tacon comme une autorité! C'était un bien brave homme, mais aussi fou qu'on peut l'être, quand il s'agissait du Bugey); et un comité vient de se fonder pour reprendre les droits d'Alaise. Les sottises vont recommencer, comme au temps de Delacroix et autres. Ce que la haine du prince a fait il y a cinquante ans, le scrutin d'arrondissement va le faire maintenant. Comme quoi les régimes politiques les plus divers aboutissent aux mêmes aberrations, lorsque la politique s'immisce là où elle n'a que faire.

Minerve. — *Pièce de bronze ornée d'un buste de Minerve, découverte en Flandre,* par Franz Cumont, extrait des *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles,* XXI, 1907, p. 293-303. Sur la route de Hal à Ninove; le bronze enfermé dans un dolmen enfoui à dessein. Ce genre de pièces, si souvent discuté, paraît en dernière analyse à M. Cumont un ornement de char. En principe, je ne dis pas, mais je crois plutôt que quelques-unes de ces pièces ont une simple destination religieuse d'ex-voto.

Nizier et Grégoire de Tours. — Coville, *L'évêque Nizier et Grégoire de Tours*, Lyon, 1907, extrait de la *Revue d'Histoire de Lyon.*

Revue d'Histoire de Bordeaux. — Trois fascicules ont déjà paru.

Le puy de Dôme. — Lettre à M. Kurth sur le temple du puy de Dôme [écrivons bien], de M. Audollent, dans les *Mélanges Godefroy Kurth.* — La plaie des Mélanges gagne chaque jour.

La déformation des noms de lieux dans les cartes modernes : voyez H. Ferrand, *La reconstitution des noms de lieux*, Grenoble, Rey, 1908. Comme M. Ferrand a raison! Saint-André *le Guâ* = le Gué, devient le Gaz; le col de *Millaures* = mille vents, devient le col du Malheur, etc. Et dire que les noms de Pline, de Ptolémée, etc., sur

lesquels nous bâtissons de belles théories de races et de langues, ne sont peut-être que des calembours et calembredaines de ce genre.

Saint-Séverin, *apôtre du Norique*, par André Baudrillart, Paris, Lecoffre, 1908 (collection des *Saints*). Très bien fait, et, vu les rapports étroits du Norique avec la Gaule, utile à consulter pour nous.

L'origine de l'étamage. — Le *reliqua gloria* de Pline (XXXIV, 162), dit M. Durand, s'appliquerait à l'argenture et signifierait que le renom de l'argenture, — dite trouvée à Alésia, — passa plus tard aux Bituriges. Ceux-ci ne seraient donc pour rien dans l'étamage, dont l'origine ne serait pas indiquée par Pline (*Pro Alesia*, p. 320-2). — J'ai peine à souscrire à cette opinion. Pline a tellement l'habitude d'indiquer l'origine des différentes inventions, qu'il n'a pas dû négliger celle-là.

Dans l'Oise. — *Notice-étude sur des recherches et découvertes archéologiques dans le département de l'Oise*, par A. Houlé, extrait de la Société de l'Oise. Surtout de l'époque franque, un peu de l'époque romaine.

Habitat néolithique de Laure, près de Gignac, du côté de l'étang de Berre. Mobilier néolithique récent, pas de métal, beaucoup de poteries. Dalloni, voir le n° 11 du *Bulletin de la Société archéologique de Provence,* 1908. L'exemple de de Gérin-Ricard est suivi. D'ici à quelques années, nous aurons un bon inventaire de toutes les stations du haut pays provençal, si nombreuses, et qui donneront, j'en suis sûr, des choses aussi curieuses en néolithique que Velaux et Entremonts en prisco-latin.

Le temple d'Halatte et ses ex-voto au musée de Senlis, par de Caix de Saint-Amour, Caen, 1907, extrait du *Bulletin monumental.* Je viens de les voir à Senlis. Quelles horreurs, quelles tératologies médicales et sculpturales! J'aurais voulu que le travail de M. le comte de Caix fût moins sobre en détails topographiques. Où est exactement, où était le temple? J'ai cru comprendre, d'après ce qu'on m'a dit, qu'il y avait une source par là. Cela serait capital. Les ex-voto se rapporteraient donc, comme ceux d'Essarois ou de Saint-Seine, au culte d'une source.

Les bas-reliefs de la Gaule. — Le t. II est achevé d'imprimer. J'en ai les épreuves sous les yeux. L'admirable volume et surprenant en choses nouvelles! Le précieux travailleur qu'est M. Espérandieu, et comme nous sommes heureux de l'avoir, de le savoir à la direction de ces fouilles d'Alésia, où il est vraiment l'homme qu'il faut, et où je souhaite, pour la science et pour nous tous, qu'il reste jusqu'au bout : actif, l'œil très sûr, la science très obligeante! Cet homme-là, décidément, grandit chaque jour en valeur et en prestige.

Les voies romaines au Moyen-Age. — Voyez le judicieux emploi qu'en a fait M. Ferdinand Lot, *La grande invasion normande de 856-*

862 (Bibl. de l'École des Chartes). Nous n'aurions pas cru, avant la publication de ce travail, qu'on pût arriver à reconstituer si complètement la chronologie du IXe siècle et l'itinéraire des voies.

Les déplacements de pierres des murs romains. — Lot, p. 47 : « Les remparts romains du *castellum* de Melun étaient en ruines. A l'automne de 858, Ganelon, archevêque de Sens, avait obtenu d'y prendre des matériaux. Ces matériaux paraissent avoir été destinés à l'Abbaye de Sainte-Colombe de Sens. » — Il pourrait donc y avoir à Sens des débris de monuments romains venant du mur de Melun, comme les monuments romains extraits de la cathédrale du Puy viennent sans nul doute de Saint-Paulien. Tout cela, hélas ! complique singulièrement l'archéologie gallo-romaine.

Archéologie de la Gaule. — Je ne connais que par une annonce : Morin-Jean, *Archéologie de la Gaule,* Paris, Alcan.

Toponymie gauloise. — De M. de Varigny, dans *Le Temps* du 17 juin :

« Dans la *Basse-Normandie,* de M. Raoul de Félice (Hachette), on trouvera une nouvelle contribution à la géographie régionale, sur le type des monographies déjà consacrées à la Picardie, à la Flandre, etc. M. de Félice a aussi publié (H. Champion) une curieuse étude sur les *Noms de nos rivières, leur origine, leur signification,* abordant ainsi un des points les plus discutés de l'onomastique, un de ceux où il est le plus difficile de découvrir la vérité. Il faut croire que la question des noms géographiques attire beaucoup les érudits, car d'autres œuvres du même genre paraissent en même temps : un excellent *Glossaire des noms topographiques les plus usités dans le sud-est de la France,* où M. Daniel Mourral (Drevet, à Grenoble) explique une foule de noms dont le sens est inconnu à qui ignore le parler local, et que les cartographes défigurent par incompréhension ; le très consciencieux essai de M. F. Arnaud (Barcelonnette), sur l'*Ubaye et le Haut-Verdon,* rendant, en partie, le même service pour les noms géographiques alpins ; une très complète étude sur les déformations des noms de lieux pyrénéens, de M. Émile Belloc *(Bulletin de géographie historique et descriptive).* Il n'est pas inopportun de rappeler le récent achèvement (Société d'émulation des Vosges) des études sur la *Topographie ancienne du département des Vosges,* du regretté Dr A. Fournier, qui font le même office pour la région vosgienne. » — Voyez aussi Bertout et Matruchot, *Ét. hist. et étymologique des noms de lieux habités... du dép. de la Côte-d'Or* (Champion), 3e fasc., daté de 1906.

Iccius et Itius. — A propos de ce dernier travail, M. Antoine Thomas (*Romania,* 1908, p. 320) fait remarquer qu'il faut distinguer *Iciodurum* ou *Icciodurum* et *Itiodurum. Iccius* se rencontre chez César, ainsi que *Itius,* ce dernier dans *portus Itius.*

Toponymie ibérique. — M. Arthur Campión continue, dans l'excellente *Revue internationale des études basques* (mai-juin 1908), ses recherches *sobre los nombres de la antigua Baskonia* [les Vascons espagnols]. Qu'il me permette quelques observations. — 1° *Bituris* peut venir de *bit* — et de *ur* — (= eau?), mais plus probablement de *bi* (= deux?) et de *tur* —. Ce dernier radical, qui n'a jamais été étudié de très près, se retrouve en pays alpestre assez souvent, et je le crois préceltique ou ligure; il m'a semblé se rapporter à quelque défense, *Bituris* = « les deux tours? » : mais il faudrait voir si la localité se prête à une forteresse double. — 2° *Calagurris*. Je crois de plus en plus que c'est « l'eau rouge », allusion à la couleur des rivières; mais il faudrait voir les lieux, Calahorra et autres. J'incline maintenant à retrouver le même *cala* dans *Burdigala* (= « l'eau — ? » cf. l'Eau Bourde), et même dans les Jalle du Bordelais. Mais je sais que les linguistes n'acceptent pas la dérivation. — 3° *Cascantum*. Faut-il rapprocher de ce nom le mystérieux *Eduluscascantum* du *Pro Fonteio?* — 4° *Kournonium*. Je doute que ce soit ibérique. — 5° *Ergavica*. Oïhenart me semble le rapprocher avec raison du rio Arga. — 6° *Gracchuris,* plutôt *Gracchi urbs* qu'autre chose. — 7° *Nemantourissa*. Cf. *tur* — cité plus haut; *nem* — m'a toujours paru celtique et préceltique. — 8° *Setia* ou *Segia*.

Pour le basque. — Nous avons toujours déploré que la France n'eût pas un enseignement public de la langue basque. La Faculté des Lettres de Bordeaux a la bonne fortune de posséder depuis un an un linguiste de premier ordre, Cuny. Le jour où Cuny voudra appliquer au basque ses connaissances en grammaire comparée et ses facultés analytiques de philologue qui connaît l'histoire, ce jour-là il fera faire à la science du basque un énorme progrès. Raison de plus pour souhaiter qu'on laisse Cuny à Bordeaux.

Avignon sous les Mérovingiens, etc. — Duprat, professeur au Lycée d'Avignon, *Essai sur l'histoire politique d'Avignon pendant le haut Moyen-Age,* 406-879, Avignon, Seguin, 1908, in-8 de 32 p. Extrait des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse,* 1908. Fait avec soin, esprit critique, connaissance des meilleures éditions. M. Duprat est, je crois, un des meilleurs élèves que M. Clerc ait formés.

Les Aryens. — Naville, dans le numéro de mai 1908 de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse*.

Avebury. — L'enceinte serait plus grande que Stonehenge. Attendons les résultats des fouilles de l'Association Britannique.

Les origines de Périgueux. — La thèse de M. Villepelet (*Histoire de la Ville de Périgueux et de ses institutions municipales jusqu'au traité de Brétigny,* Périgueux, 1908), quoique concernant exclusivement le Moyen-Age communal, a cependant son intérêt pour l'histoire des villes françaises. Périgueux est l'exemple le plus frappant

d'une ville double : l'une, la *Cité*, formée du *castrum* ou de la ville forte bâtie vers 300 ; l'autre, le *Puy Saint-Front*, formé autour de l'église chrétienne. Il est certain que celle-ci est devenue prédominante au XIe siècle, et que l'histoire de la Cité n'est plus qu'une longue absorption. Mais pourquoi ce déplacement de la force vive de Périgueux? Pourquoi la ville du Nord (Saint-Front) a-t-elle annihilé et comme épuisé la ville du Sud? Il y a à cela, évidemment, des raisons autres que la religion, raisons économiques, raisons de routes. Je ne les vois pas, ne connaissant pas assez Périgueux. Mais M. Villepelet nous doit de les chercher.

Le département de la Dordogne. — L'autre thèse de M. Villepelet (*La Formation du département de la Dordogne,* Périgueux, 1908) intéresse aussi la Gaule ancienne, car la Dordogne représente fidèlement le Périgord, celui-ci les *Petrocorii;* il y a là le plus complet exemple de perpétuité géographique que je connaisse, je ne dis pas en Gaule, mais en Occident.

Enceintes du Lot. — Viré, *Inventaire des camps et enceintes du département du Lot*, Le Mans, 1908, in-8° de 16 pages. Extrait des volumes de la *Société préhistorique de France.* C'est certainement un des meilleurs travaux de la série. On voit bien que M. Viré incline, sans enthousiasme, pour placer Uxellodunum à Issolu. Et, comme il est du pays, son autorité a grand poids. Je suis d'accord avec lui, et comme lui, j'avoue que si je place à Issolu le dernier refuge de l'indépendance, c'est faute de mieux.

Les vases planétaires belgo-germains. — Nous recevons le travail de M. Demarteau annoncé dans le dernier fascicule (p. 75, n. 2) : Demarteau, *Le vase planétaire de Jupille,* 13 p. in-8°, extrait des *Mélanges Godefroid Kurth.* Son article et le nôtre, simultanés, aboutissent aux mêmes conclusions.

La poterie ibérique. — M. Vasseur vient d'en trouver aux environs d'Arles (collection Pranishnikoff aux Saintes-Maries). Il me semble maintenant que personne ne doute plus que cette poterie ne soit des derniers siècles avant l'ère chrétienne; Vasseur, *Bulletin de la Société archéologique de Provence,* 1907, n° 9, p. 54.

La poterie des temps mérovingiens. — Il s'agit de la poterie estampée. Tessons trouvés dans les Bouches-du-Rhône; Vasseur, même recueil, n° 8, p. 26. — J'en ai vu récemment d'origine arverne. Aussi bien M. Déchelette en signale dans le Cantal. Je crois en avoir vu à Nantes. Un de mes auditeurs m'a dit en avoir trouvé à Paris. Mais ces deux dernières assertions doivent être contrôlées.

Cybèle en Belgique. — *Poignées de bronze décorées de bustes de Cybèle et d'Attis,* découverts en Flandre et Hainaut, par Cumont, extrait des *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles,* XXII, 1908, p. 219-228. Je crois que la présence (relativement fréquente en

Belgique, et surtout chez les Belgo-Germains des deux côtés de la Sambre et de la Meuse) d'objets relatifs au culte de Cybèle, mains votives, poignées, etc., s'explique par la popularité plus grande, dans cette région à demi-germanique, d'un culte de la mère indigène, adaptée plus tard avec une divinité d'Orient.

Vue générale de l'histoire de France, par Edme Champion, Paris, Colin, 1908, in-12 de xiv-308 pages. Il y a là, vraiment, d'excellentes choses, un esprit indépendant et qui voit très juste.

Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire, rédigé par Chassaing, complété et publié par Jacotin, 1907. — Cahin caha, la grande publication s'avance. Je n'en connais pas de plus utile à la science française. — Ceux qui placent à Saint-Paulien (s'il y en a encore) la seconde capitale en date des Vellaves, n'ont qu'à voir son nom de *civitas vetula*.

Enceintes préhistoriques. — Guébhard, *Camps et enceintes,* conférence publique : que le titre ne trompe pas, il y a là une énorme bibliographie, embrassant tous les pays, et 121 figures. C'est une sorte de répertoire du sujet. Extrait du *Congrès archéologique de France,* 3e session, Autun, 1907, publié en 1908.

Saint-Sébastien. — *Au Musée municipal,* 28 juin 1908. — Dans sa séance d'hier, le comité du Musée municipal a accepté de nombreux dons, parmi lesquels ceux de M. Hervé et de M. Gervais, nos compatriotes. — M. Anibarro s'est occupé de la pierre romaine de « Andreerreguia » qui existe sur le côté de la route d'Oyarzun. Le propriétaire de cette pierre sera prié de la faire transporter au Musée, où le R. P. Fidel Fita viendra faire des études spéciales sur l'époque romaine en Guipuzcoa. — Sur les conseils du savant archéologue français M. Harlé, le Musée fera échange avec le Conseil municipal de Renteria de plusieurs objets retrouvés dans les grottes de Landerbasso. Des photographies de ces objets ont été demandées par M. Breuil, professeur de l'Université de Fribourg. — En vue des découvertes qui peuvent être faites dans les grottes de Landerbasso, le maire propose d'adresser des félicitations à la Députation provinciale, qui a décidé d'aider MM. Harlé, Breuil et Cartailhac dans les recherches qu'ils vont faire cet été dans les célèbres grottes. *(La Petite Gironde.)*

Les Ibères en Languedoc. — Il s'agit des localités du pays de Narbonne qui fournissent, chaque jour, une moisson plus ample de ruines des temps contemporains d'Hannibal et de Marius. Évidemment les Ibères sont venus là, entre 500 et 300, et l'impulsion civilisatrice a pu partir d'eux, quoique, après tout, il n'est pas sûr que les Élésyques furent de purs Barbares. Mais il ne faut pas oublier que les Celtes sont venus là entre 400 et 300. De là un mélange extraordinaire, ce qui fait du coin de Narbonne la région la plus variée et, je crois, la plus instructive de la Gaule. Plus on étudiera Narbonne, plus on s'aper-

cevra qu'elle a été, bien avant l'empire romain, un centre économique de premier ordre, presque comparable à Marseille, et que c'est une erreur de voir en elle une simple création de Rome. — Thiers, *Notes sur les Ibères du Bas-Languedoc,* Narbonne, 1908, extrait du *Bulletin de la Commission* (à propos de Montady, Ensérine et Montlaurès). J'aurais voulu une petite carte.

Peyrony. — M. Peyrony est, certes, un des hommes auxquels la science française, à l'heure qu'il est, doit quelques-unes de ses belles découvertes. Ceux qui le voient de près, aux Eyzies, savent quelle puissance de travail, de patience, de dévouement et d'obligeance se trouve en lui et toujours au service de la science et des savants. Voici quelques brochures dont aucune n'est sans renfermer de résultats importants : 1° *Une nouvelle station aurignacienne à Gorge-d'Enfer,* 1906 *(Congrès de Lyon, A. F. A. S.);* 2° *Nouvelles recherches à Cro-Magnon,* 1907 *(Congrès préhistorique d'Autun);* 3° *Nouvelles fouilles à Badegoule,* 1908 *(Revue préhistorique);* 4° *Étude comparée des deux niveaux quaternaires de la Micoque,* 1908 *(Société de géographie de Bordeaux),* important pour remettre au point la véritable stratigraphie du fameux gisement. — Jamais, à l'étranger, on ne croira qu'un tel homme est et demeure et veut rester instituteur dans une infime bourgade. La France n'a jamais été très prodigue de ses faveurs à l'endroit des modestes, et elle n'a jamais gâté la préhistoire.

Le trésor de Dortmund. — Regling, *Der Dortmunder Fernd rœmischer Goldmünzen,* à Dortmund, chez Ruhfus, 2 francs.

Grès et meulières. — L'industrie paléolithique des grès et des meulières, dans la région de Fontainebleau, a été étudiée par M. Mallet dans le dernier numéro de la *Revue préhistorique;* dans la Vienne, par MM. Hervé et Raymond dans le même numéro.

Tauroentum. — Il est beaucoup question de Tauroentum dans les fascicules de l'ardente Société archéologique de Provence. Je voudrais bien qu'on apportât un jour la preuve absolue que ce que nous appelons *Tauroentum* se soit toujours appelé de ce nom et ne soit pas un baptême de la fin du XVIIIe siècle. Évidemment, il y a des motifs à placer là le vieux *castellum* phocéen. Mais jusqu'ici j'attends les preuves irréfutables, ruine réellement préromaine et texte médiéval.

Voies romaines. — Le travail de l'abbé Idoux, sur les routes de Langres en Alsace (*Bulletin de la Société philomathique vosgienne,* XXXIII, 1907-8), m'a paru bien fait.

C. J.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LES INSCRIPTIONS PRÉHELLÉNIQUES DE LEMNOS

La littérature concernant les inscriptions préhelléniques trouvées à Lemnos par deux savants français, Dürrbach et Cousin, membres de l'École d'Athènes, et publiées par eux dans le *Bulletin de Correspondance hellénique* (t. X, 1886, p. 1 sqq.), vient de s'enrichir de deux contributions nouvelles (dans les *Mitteilungen d. k. d. archäologischen Instituts,* t. XXXIII, 1 u. 2 Heft, 1908) : l'une (p. 47 sqq.), de M. E. Nachmanson, concerne surtout l'histoire du document et la lecture revisée des deux inscriptions gravées sur la stèle (sous le titre de : *Die vorgriechischen Inschriften von Lemnos*); l'autre (p. 65 sqq.), qui est de M. G. Karo, s'occupe de l'interprétation archéologique du monument et des rapports qu'il présente avec ce qui nous reste de l'art étrusque. Il se termine par des considérations prudentes, mais très plausibles sur le caractère « *tyrsénien* » de la langue des deux inscriptions (l'article est intitulé : *Die "tyrsenische" Stele von Lemnos*). Ni l'un ni l'autre des auteurs n'ont tenté d'interprétation nouvelle; ils se sont tous deux tenus au point de vue strictement objectif, l'un de l'épigraphie, l'autre de l'archéologie. On ne saurait que les en louer. Ils ont indiqué aussi les principaux articles qui ont été consacrés depuis vingt-deux ans à ce monument si intéressant. Mais, s'ils ont eu connaissance des remarques linguistiques que M. Bréal avait ajoutées à l'article Dürrbach-Cousin cité plus haut, il leur a échappé qu'en 1891 (dans les *Mémoires de la Société de Linguistique,* t. VII, 3[me] fasc., p. 323), le même savant avait publié à ce sujet une petite note aussi intéressante qu'ingénieuse. M. Bréal rappelait très à propos que, dans l'*Iliade* (I, 594) et dans l'*Odyssée* (VIII, 294), l'ancienne population de Lemnos (dépossédée vers 510 par Miltiade) s'appelait Σίντιες. Chose caractéristique, dans l'*Odyssée* ils sont qualifiés de : ἀγριόφωνοι; (loc. cit.):

οἴχεται ἐς Λῆμνον μετὰ Σίντιας ἀγριοφώνους.

Ce nom appliqué à la langue des inscriptions, disait M. Bréal, aurait l'avantage de ne pas préjuger la question de savoir si la langue est l'étrusque, le pélasge, le thrace, etc... Cette dernière hypothèse est du reste écartée maintenant que tout le monde est convaincu que le

thrace était une langue indo-européenne, très voisine par certains traits phonétiques des langues iraniennes et slaves. Or, la langue de nos inscriptions n'a pas le moindre caractère indo-européen. Quant au pélasge, ce n'est qu'un mot, puisque nous ne savons par ailleurs rien de cette langue. Du reste, le caractère étrusque de la langue employée ici saute aux yeux et presque tout le monde a toujours été d'accord sur ce point. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les deux inscriptions si soigneusement revisées par M. Nachmanson. En voici la reproduction :

A

a *holaiez naφoθ ziazi :*
b 1 *maraz : mav*
2 *sialχveiz*[1] *: aviz*
3 *evisθo : zeronaiθ*
4 *zivai.*
c 1 *aker : tavarzio*
2 *vanalasial : zeronai : morinail*

B

1 *holaiezi : φokiasiale : zeronaiθ : evisθo : toverona[i*
2 *rom : haralio : zivai : eptezio : arai : tiz : φoke*
3 *zivai : aviz : sialχviz*[1] *: marazm : aviz : aomai.*

Le caractère de la langue de ces inscriptions est fortement accusé par la terminaison *-al* si souvent rencontrée sur les inscriptions de l'Étrurie propre. Outre *vanalasial* qui frappe tout d'abord (c 2), il y a encore *φokiasial-e* (B 1), cf. *φoke*[2] (B 2), qui est sans doute un nom propre, peut-être aussi *morinail* (c 2).

Plusieurs des passages de l'inscription B correspondent à des passages de l'inscription A :

a *holaiez*
B 1 *holaiezi*
b 1 *maraz : mav* (les mots sont peut-être mal coupés ici.)
B 3 *marazm : aviz*

1. Si la langue est bien un dialecte étrusque, comme l'admet M. G. Karo lui-même, le signe rendu par ψ (*loc. cit.*, p. 55) doit presque évidemment se lire χ, comme sur les inscriptions étrusques. M. Nachmanson ne s'est servi de la transcription ψ que pour éviter de rien préjuger. Voir, du reste, la note 2 de la page 54 (*Ath. Mitt.*, t. XXXIII, 1908).

2. Le nom propre Φωκᾶς est très tardivement attesté (dans l'*Anthologie*), mais on peut penser à Φωκεύς, Φωκίς, que connaissent déjà les plus anciens poètes attiques. On a Φωκίδης chez Démosthène et c'est peut-être à un patronymique de ce genre que correspond *φoki-asial-* dérivé de *φoke*, cf. *vanal-asial*.

b 2 *sialχveiz : aviz*
B 3 *aviz : sialχviz*
b 3 *evisθo : zeronaiθ* } cf. *zeronai*, c 2
B 1 *zeronaiθ : evisθo* }
b 4 *zivai*
B 2 *zivai*

L'identité n'est plus absolue dans c 1 *tavarzio* et B 1 *toverona[i;* mais on a peut-être affaire à deux formes différentes se rattachant à une même racine. Les mots strictement propres à l'inscription A (abc) sont : *naφoθ ziazi; aker, vanalasial* et *morinail,* à l'inscription B : *φokiasiale; rom; haralio; eptezio : arai : tiz : φoke* et *aomai.*

Ce sont sans doute en grande partie des noms propres et le sens général des deux inscriptions doit être sensiblement le même. Le seul mot qui ait une apparence indo-européenne est *naφoθ* qui rappelle lat. *nepōs,* sk. *nápāt-,* lit. *nepótis,* d'où dérivé gr. ἀνεψιός etc...; mais ce n'est sans doute qu'un leurre. Même en cas d'emprunt, il serait impossible d'expliquer l'*a* de *naφoθ*, car il n'y a que l'indo-iranien qui présente ici un *a* en face de l'*e* des autres langues. Et si l'on voulait aller jusqu'à voir dans *naφoθ* un emprunt iranien, une autre difficulté insurmontable surgit : c'est qu'en même temps que l'*e* devenait *a* dans cette langue, l'*ō* de la seconde syllabe y devenait *ā*. Il faut donc écarter cette possibilité qui n'est qu'apparente. M. G. Karo (p. 73 suiv.) a bien vu que les objections que l'on pouvait faire à ceux qui voient ici un dialecte apparenté à l'étrusque, sont faciles à écarter. Il aurait pu dire que la présence de *o* (qui manque dans les inscriptions de l'Étrurie) et l'absence de *u* à Lemnos tiennent sans doute à ce que l'*o* bref des dialectes italiques était un *o* très ouvert, tout à fait impropre à noter un son *o* fermé très voisin de *u,* tandis que l'*o* bref étant devenu fermé dans bon nombre de dialectes grecs, rien ne s'opposait à ce qu'on employât l'*omicron* pour noter la voyelle fermée de l'étrusque. Il n'est donc même pas besoin d'admettre ici une différence dialectale. M. Karo a justement remarqué aussi que, comme en Étrurie, les *sonores douces* correspondant à *b, d, g* latins ou β, δ, γ grecs, manquent à Lemnos. L'étrusque ne présente en effet que des sourdes fortes *p, t, k* et des sons notés φ, θ, χ qui, malgré l'apparence, ne sont peut-être pas des aspirées, mais simplement des *sourdes douces* (c.-à.-d. prononcées avec aussi peu d'énergie que les sonores), telles que le χ et le φ des groupes grecs χθ, φθ où la seconde consonne seule était une véritable aspirée [M. Meillet]. La langue est donc bien de l'étrusque et c'est avec raison qu'on a fait entrer nos deux inscriptions dans le *Corpus inscriptionum etruscarum.*

Il convient en conséquence de lire les *z* qui sont nombreux sur ce monument, non pas comme des ζ grecs, mais avec la valeur qu'a

le *z* dans les inscriptions étrusques, c'est-à-dire *'s*. S'il était permis de faire une hypothèse, hypothèse assez fragile à cause de la netteté de l'*a* dans le mot *ziazi* (v. le fac-similé de M. Nachmanson, p. 51 et la reproduction de la stèle : planche V à la fin du cahier des *Ath. Mitt.*), on pourrait songer à reconnaître dans ce mot un ethnique correspondant exactement au singulier *Σίντις de Σίντιες. Sans doute, *ziazi* n'est pas une faute du graveur; mais la nasale pourrait ne pas être écrite (comme, en général, elle ne l'est pas sur les inscriptions cypriotes, pamphyliennes et autres d'Asie Mineure), de telle sorte qu'il faudrait, en réalité, lire **zianzi*. De fait, on ne trouve dans les deux inscriptions aucun exemple d'un *n* implosif, c'est-à-dire immédiatement suivi dans le même mot d'une autre consonne. D'autre part, le σ initial de Σίντιες ne peut s'expliquer que par un *'s;* autrement, nous aurions *h* (esprit rude), ceci même dans les mots empruntés à une langue préhellénique (ex. : ἕρπυλλον et *serpyllum* empruntés indépendamment par le grec et le latin à une langue de cette sorte) [Meillet]. Et, si l'on accorde que *ziazi (*zianzi)* a été entendu **zinzi ('sin'si)* par les Grecs[1], on conçoit que, par dissimilation et aussi dans le désir inconscient de ne pas trop déformer le mot[2] (*σινσι- en effet eût abouti à *σῖσι- (dont l'acc. plur. serait *Σίσιας), ils en aient fait σιντι-.

La supposition de M. Bréal, si vraisemblable en elle-même, se trouverait ainsi confirmée et les Sintiens seraient une peuplade tyrsénienne apparentée de très près aux Tyrséniens d'Italie, aux Étrusques. L'hymne à Dionysos montre qu'à une certaine époque les Tyrséniens ont été les maîtres de la Méditerranée orientale, et M. G. Karo nous promet de prouver bientôt qu'il en a été de même dans la Méditerranée occidentale. Selon lui, les Étrusques sont des Tyrséniens qui, vers le IXe siècle, sont allés par mer s'établir en Italie. Souhaitons qu'il nous donne bientôt sa démonstration et que des linguistes de la valeur de MM. Torp et Danielsson se remettent à l'interprétation des deux intéressantes inscriptions de Lemnos.

A. CUNY.

1. Quand, de par les nécessités morphologiques, deux sonantes *(y, w, l, m, n, r)* arrivent à se rencontrer à l'intérieur d'un mot, ce n'est pas toujours la première qui est voyelle et la seconde, consonne. L'indo-européen a connu les deux types : sk. *çvabhis* de *** k_1*wn-bhis* (ici la première sonante est consonne, la seconde, voyelle) et sk. *yunkté* de **yu-n-*k_2*-tai* (ici, au contraire, la première sonante est voyelle). Ce dernier type est le plus récent, c'est celui du grec et du latin; c'est également celui auquel nous ont habitués les langues modernes. Mais on peut très bien se figurer qu'un groupe *-in-* ait été prononcé par les Lemniens *-yn-* avec un *i* consonne et une voyelle faible entre *y* et *n*. Pour eux l'important était cette voyelle puisqu'ils ne notaient pas *n* implosif. Chez les Grecs, au contraire, qui ignoraient le type *-yn-* depuis une époque préhistorique et qui notaient les nasales implosives, le mot s'imposait au sentiment linguistique sous la forme *-in-* (Σίντιας).

2. Il y a sans doute de plus, ici, un phénomène d'étymologie populaire: influence du mot σίντης « pillard », lequel existe déjà dans l'*Iliade*.

MITRA, VARUNA, INDRA ET NĀSATYA

EN CAPPADOCE AU XIVe SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE

Une des découvertes les plus sensationnelles faites en ces dernières années est celle de M. Hugo Winckler qui a trouvé, en Cappadoce, des documents cunéiformes où sont mentionnés les noms de quatre dieux indo-iraniens : Mitra, Varuna, Indra et Nāsatya. M. Éduard Meyer en avait déjà souligné l'importance dans les *Sitzungsberichte der Berl. Ak.* (1908), p. 14 sqq. Dans le premier cahier du tome XLII de la *Kuhn's Zeitschrift*, sous le titre : *Die ältesten datierten Zeugnisse der iranischen Sprache. — Nachscrift,* pp. 24-27, le même savant ajoute à ce qu'il avait dit quelques considérations nouvelles, entre autres la remarque intéressante que *Nāsatya* à cette époque ancienne a encore la forme indo-iranienne du mot *(s* et non pas *h),* cf. A. Meillet : *Les dialectes indo-européens* 1908 (Additions et corrections, p. 137). M. Éd. Meyer fait aussi ressortir que désormais le nom du dieu cosséen du soleil, *surias,* peut être regardé comme identique au sanskrit *sūryas* et comme emprunté aux Ariens par les Cosséens.

On voudrait simplement faire remarquer ici que ces nouveaux documents confirment d'une façon heureuse et inattendue les conclusions de l'article de M. A. Meillet dans le *Journal Asiatique* (juillet-août 1907 : « *Le dieu indo-iranien Mitra.* » Pour M. Meillet, *Mitra* est en effet le *Contrat* divinisé et sa démonstration est probante en elle-même. Or, les documents en question sont précisément des traités, des contrats que le roi des Hittites conclut au commencement du XIVe siècle avec le roi de Mitani. On met ces traités sous la protection des dieux, et, du côté de Mitani, on invoque entre autres *mitra* et *uruwna* (var. *aruna*), donc évidemment Mitra et Varuna. M. Meillet avait également montré (article cité) les rapports intimes de Mitra et de Varuna et ceux de Mitra et de *sūrya-*, « le soleil » qui est l'œil de Mitra. Ses indications se trouvent donc justifiées par les documents cappadociens et cosséens.

Les deux autres dieux invoqués par le roi de Mitani sont *indar* (var. *indara*), évidemment Indra, et *nasatia* (Nāsatya). L'évolution des idées, qui a transformé dans l'Iran Indra et Nāsatya en *daêvas* (démons), n'était naturellement pas encore accomplie à cette époque reculée.

M. Éd. Meyer a rappelé à propos que dans le Rig-Veda (VIII, 26,8) on rencontre le composé copulatif (au duel) *indra-nāsatyā*. Le zend présente le second de ces noms au singulier : *Nāonhaithya-*. Malgré cela, M. Éd. Meyer fait entendre que dans les documents cappadociens il faut voir déjà (ou encore) les deux *nāsatya* védiques[1].

V. Henry avait traité deux fois de ce nom divin dans les *Mémoires de la Société de Linguistique,* en 1896 (t. IX, fasc. 2, pp. 105-106) et l'année suivante (t. X, fasc. 2, pp. 104-6 : *nāsatya* singulier). Dans le premier de ces articles, il avait discuté les différentes étymologies proposées pour *nāsatyā*, et s'était déclaré très nettement en faveur de celle qui se trouve déjà dans Grassmann (*Wörterbuch zum Rig-Veda,* 1873), savoir *ná asatyā* « non menteurs ». Très ingénieusement, il avait imaginé que c'était à la phraséologie primitive qu'il fallait recourir pour écarter toute difficulté soit phonétique soit syntaxique. Il supposait une invocation « sanskrite ou présanskrite adressée aux Açvins *dásrā ná asatyā* », c'est-à-dire « miraculeux et non trompeurs ». Comme on voit, par les documents de M. Winckler, que les *Nāsatyas* sont invoqués pour sanctionner un traité, le sens de « non trompeurs » est excellent; mais pour la première épithète il faudrait dans ce cas suppléer un autre concept : « fidèles », ou quelque chose d'approchant : *(ánuvratā ná asatyā)* par exemple (cf. Meillet, *Journal Asiatique, art. cit.,* p. 17, sur *vratám* et les mots apparentés). Quoi qu'il en soit, la supposition de Grassmann et de V. Henry reçoit elle aussi une légère confirmation des documents cappadociens.

A. CUNY.

1. Avec pleine raison, semble-t-il. Car sur les inscriptions citées par M. Éd. Mayer (*KZ* XLII, p. 25), deux des trois noms de dieux qui sont sûrement au singulier sont affublés du suffixe indigène *-assil (mitrassil, arunassil)*. Au contraire, on a *nasatianna* avec un suffixe différent qui est celui du pluriel ou du duel suivant que la langue encore inconnue des documents possédait ou non ce dernier nombre. Il est étonnant que M. Éd. Meyer n'ait pas fait valoir cet argument en faveur de sa manière de voir.

BIBLIOGRAPHIE

A. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* (2e édition). Paris, Hachette, 1908; 1 vol. in-8° de xxvi-464 pages.

— *Les dialectes indo-européens* (= vol. I de la *Collection linguistique* publiée par la Société de Linguistique de Paris). Paris, Champion, 1908; 1 vol. in-8° de 140 pages.

La première édition du livre de M. Meillet (1903) a été épuisée en moins de cinq ans, ce qui montre à quel point l'ouvrage répondait aux desiderata du monde scientifique. Depuis 1889, année où les travaux de l'auteur ont commencé à paraître dans les *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, on voit qu'il songeait dès lors à donner un tableau d'ensemble du système linguistique indo-européen. En effet, presque tous ses articles traitent les points obscurs de la phonétique ou de la morphologie indo-européenne sur lesquels il fallait, avant d'écrire, se faire une doctrine. En phonétique, la plus importante de ces études est celle où M. Meillet se demandait s'il faut admettre deux ou trois séries de gutturales pour la langue commune et où il se décidait pour le maintien de la théorie ancienne (deux séries seulement), doctrine qui est en effet enseignée dans les deux éditions de l'*Introduction* et à laquelle on revient et on reviendra de plus en plus (*M. S. L.*, VIII, fasc. 4, pp. 277-304, 1893). C'est encore le *traitement de* o *en indo-iranien* (IX, 2, 1896), point sur lequel M. Meillet a maintenant obtenu gain de cause sur M. Brugmann. En morphologie, une doctrine également très importante était dégagée (en 1900) dans le tome XI, fascicule 5 : *Sur les suffixes verbaux secondaires en indo-européen*. Enfin, la syntaxe était abordée, du moins pour une des langues indo-européennes, dans deux articles sur la *Syntaxe comparée de l'arménien*, XI, 6 (1900) et XII, 3 (1903). On n'a cité ici que les principaux articles : depuis 1889, M. Meillet n'a cessé en effet de publier, et très fréquemment, dans le recueil mentionné.

La compétence de M. Meillet est la suite naturelle de sa préparation méthodique. Non seulement il est linguiste, mais il a tenu à s'initier à la *philologie* particulière de chacune des langues de la famille : il a le souci de l'exactitude philologique. Par ses cours et par ses livres,

il se montre aussi versé dans la *philologie* grecque et indo-iranienne que dans la *philologie* slave ou arménienne : c'est un *polyphilologue*. Jusqu'à ces dernières années, il s'était abstenu de toucher au domaine indo-européen occidental, abandonnant ce champ d'études au regretté Louis Duvau. Mais, depuis 1903, il a montré par divers articles que les *philologies* latine, celtique et germanique lui étaient aussi familières que celle des autres langues indo-européennes. Cf. XIII, 5 (1907) : *Observations sur le verbe latin;* XIV, 5 (1907) : *A propos du vieil-irlandais* BERI (et aussi un article dans la *Revue celtique*); enfin XV, 2 : *Notes sur quelques faits gotiques* (1908)[1]. Il a fait ainsi le tour des langues indo-européennes, recueilli sur chaque domaine d'intéressantes observations et réalisé l'idéal que proposait M. L. Havet à ceux de ses étudiants qui rêvaient de se consacrer à la linguistique indo-européenne. Par là on s'explique que son autorité soit reconnue aussi bien en Allemagne qu'en France.

On voit par les articles cités en dernier lieu que M. Meillet a continué à creuser son sillon, et naturellement la seconde édition de son *Introduction* a profité de ces efforts. Comme il nous le dit (p. XIII) : « Beaucoup de corrections de détail y ont été apportées et aucune page ne reproduit exactement une page de la précédente édition. » En effet, l'auteur est informé de toute la littérature linguistique actuelle et n'a rien négligé pour que son ouvrage fût « au courant », même dans les derniers détails. Mais l'addition la plus heureuse qu'il a faite à son livre, il ne la doit à personne. En effet, le chapitre nouveau : *Sur le développement des dialectes indo-européens*, est tout entier sorti du cours qu'il a professé l'an dernier au Collège de France et qu'il vient du reste de publier *in extenso,* avec la mise au point que demande tout ouvrage destiné à être lu et critiqué. Ce livre nouveau est intitulé : *Les dialectes indo-européens*. On ne peut en parler plus à propos qu'en traitant du chapitre ajouté à la seconde édition de son grand ouvrage.

L'idée qu'il existait déjà des divergences dialectales à l'intérieur de l'indo-européen commun n'est pas absolument nouvelle. M. Meillet nous en avertit lui-même (p. 9), en rappelant les noms de J. Schmidt (*Verwandtschaftsverhältnisse,* 1872), de Brugmann, Kretschmer, Schrader, Hirt, E. Hermann qui ont successivement touché à cette question. Mais c'est sans doute la première fois qu'elle est traitée d'ensemble et d'une façon systématique, à travers la phonétique, la morphologie et même la syntaxe indo-européennes. Dans une introduction de 15 pages, M. Meillet trace de main de maître la méthode qui doit présider à ces études. A noter l'heureuse expression d' « iso-

1. Il faut signaler aussi une importante étude de syntaxe générale : *La phrase nominale en indo-européen* (XIV, 1, 1906) et les *Hellenica.* Phonétique et morphologie grecques (XIII, 1, 1903).

glosses » appliquée aux lignes qui embrassent l'aire de tel ou tel phénomène déterminé, et aussi l'établissement de la notion de *dialecte naturel* (p. 4) : « Un ensemble de localités où se produit..., d'une manière indépendante, une série de changements concordants, qui sont, en conséquence, enserrées par un certain nombre de lignes d'isoglosses et s'opposent par là aux parlers voisins, constitue un *dialecte naturel.* » Ceci est important parce que pendant longtemps on avait nié la possibilité de l'existence de tels groupes de parlers. — Pour ne pas risquer d'attribuer à des groupements dialectaux de date indo-européenne des ensembles de traits communs à certaines langues qui tiennent à d'autres causes, il convenait de déblayer d'abord le terrain en écartant tout ce qui peut remonter à un développement de civilisation ou à des périodes d'unité individuelles postérieurs à cette date. C'est ce qui a été fait dans le chapitre I *(Le vocabulaire du Nord-Ouest)*, dont la conclusion est qu'il y a une certaine communauté de vocabulaire entre le slave, le baltique, le germanique, le celtique et l'italique et que « cette communauté paraît provenir d'un développement de civilisation commun » (p. 23), et dans les chapitres II, III et IV où l'auteur critique, mais pour les admettre en définitive, les concepts de périodes d'unités particulières indo-iranienne, italo-celtique et balto-slave. Les abords de la question étant ainsi dégagés, M. Meillet étudie successivement les particularités dialectales du traitement des gutturales, des voyelles *o* et *a,* du groupe *tt*, de la voyelle *ə,* du groupe *-wy-,* des sonores aspirées, des sourdes aspirées, de la sifflante *s,* enfin, les mutations consonantiques du germanique et de l'arménien. Ce chapitre est tout particulièrement intéressant, et, malgré le parallélisme frappant de l'arménien et du germanique sur ce point, M. Meillet conclut avec juste raison (p. 96) : « Il convient, sans doute, de séparer les faits arméniens des faits germaniques. » Ces derniers, du reste, sont peut-être dus à l'influence d'un substrat étranger (étrusque) (pp. 94-95). — En morphologie, M. Meillet a étudié les groupements dialectaux à l'intérieur de l'indo-européen par rapport à l'augment (idée nouvelle : certains dialectes de cette langue n'ont sans doute jamais connu l'augment : italique, celtique, germanique, baltique et slave, donc groupe compact, celui des langues du Nord-Ouest), le parfait, le suffixe de présent *-ye-,* quelques suffixes nominaux, les formes casuelles en *-bh-* et en *-m-,* le génitif pluriel des thèmes en *-ā-*. Enfin, il a tenu compte, avec réserve, de quelques faits de vocabulaire et de syntaxe, par exemple, la question des thèmes en *-o-* féminins qui se rencontrent en arménien, grec et italique. La plupart de ces particularités dialectales avaient déjà été discutées par l'auteur dans divers articles publiés dans les *M. S. L.* ou ailleurs (par exemple : *Note sur une difficulté générale de la grammaire comparée — Mélanges Bréal*).

Les conclusions de ces intéressantes études sont : 1° qu'il y a eu deux grands groupes de dialectes indo-européens, les dialectes orientaux (indo-iranien, arménien, albanais, slave et baltique), les dialectes occidentaux (grec, italique, celtique, germanique); 2° un groupe naturel constitué par le germanique, l'italique et le celtique, ce qui n'exclut pas certains rapports de l'italique avec le grec, et du germanique avec le groupe oriental; 3° que le grec « est issu d'un groupe de parlers indo-européens où venaient se croiser beaucoup d'isoglosses » (bien que rentrant dans le groupe occidental, il est indépendant des autres membres de ce groupe. Les gens qui le parlaient n'ont du reste pas pris part à la civilisation du Nord-Ouest); 4° que malgré les unités balto-slave et indo-iranienne, le slave et l'iranien sont particulièrement voisins; 5° qu'il n'y a pas eu « de dislocations dans la disposition respective des langues » ; il y a eu rayonnement sans que « les anciens parlers aient chevauché les uns sur les autres et interverti leurs places respectives » ; 6° enfin, que « l'indo-européen se composait, dès avant la séparation, de parlers déjà fortement différenciés et qu'on n'a pas le droit de traiter l'indo-européen comme une langue une » et que « même certains groupes comme l'indo-iranien et l'italo-celtique renferment des représentants de parlers indo-européens distincts. » Sans doute, quelques-unes de ces conclusions étaient déjà connues, mais elles sont définitivement confirmées et le livre de M. Meillet y ajoute quelques idées nouvelles. Comme il le dit en terminant : « La considération de ces distinctions dialectales, qui ne devra jamais être perdue de vue, *compliquera,* mais *précisera* aussi l'étude de la grammaire comparée des langues indo-européennes. » Aussi est-ce à juste titre qu'il a fait entrer l'essentiel de son livre dans la seconde édition de son *Introduction.*

A. CUNY.

A.-J. Reinach, *L'Égypte préhistorique.* **Paris, Geuthner, 1908; une brochure in-8° de 54 pages.**

« C'est en Égypte seulement que l'on connaît avec quelque précision, et par elle-même et par les nombreuses traditions qui ont persisté à l'époque historique, cette civilisation de la fin de l'Age de pierre qui dominait encore vers l'an 4000 dans tout le bassin de la Méditerranée. Pour la reconstituer dans ses lignes essentielles, c'est à l'Égypte désormais qu'il faudra surtout s'adresser. » On voit l'intérêt du sujet abordé par M. Adolphe Reinach. A l'école pan-babylonienne, qui fait tout venir du delta chaldéen, le jeune érudit oppose la théorie des origines libyennes. L'Afrique aux Africains! Thèse nourrie de faits, vigoureusement présentée et d'une lecture attachante.

GEORGES RADET.

Ch. Gilliard, *Quelques réformes de Solon*. Lausanne, Bridel, 1907; 1 vol. in-8° de 323 pages.

Après l'exubérante éclosion d'articles et de travaux provoquée par la découverte de l' Ἀθηναίων πολιτεία d'Aristote, M. Gilliard a justement pensé qu'il y aurait intérêt à classer les résultats et à dégager les conclusions pour une des périodes les plus passionnantes de l'histoire d'Athènes : l'époque de Solon. C'est dans ce dessein qu'il a écrit son livre. Il y étudie d'abord la question des sources. Puis, il reconstitue l'état politique et social d'Athènes à la fin du VIIe siècle et au début du VIe, en insistant, et c'est là que se trouvent ses meilleures pages, sur les problèmes économiques. La crise exposée, il nous présente celui qui va la résoudre et il trace le tableau des réformes accomplies durant le mémorable archontat de 594 : la suppression de la contrainte par corps; la liberté de tester; la seisachtheia, qui ne se limite pas, comme le pensait Fustel, à l'abolition du servage féodal, mais comprend aussi l'abolition des dettes; la création d'un système attique de monnaies, de poids et de mesures; les modifications apportées aux lois politiques. Solon est l'homme qui a mis fin au Moyen-Age. Autant ses réformes constitutionnelles furent insignifiantes ou sans portée, autant ses réformes économiques et sociales ont été durables et profondes. C'est à elles qu'Athènes doit son merveilleux essor.

Clairvoyance, bon sens, finesse avisée et pratique, tels sont les mérites dont l'Antiquité faisait honneur à Solon : ce sont aussi les qualités que nous reconnaîtrons à son plus récent historien.

GEORGES RADET.

Pages choisies des grands écrivains : Les Tragiques grecs (Eschyle, Sophocle, Euripide), éd. **Paul Girard**. Paris, Armand Colin, 1908; 1 vol. in-12 de XVI-329 pages.

Ce sont vraiment des pages de choix que nous présente ici l'helléniste consommé qu'est M. Paul Girard, des pages fermement traduites, gardant quelque chose de l'accent et de la couleur de l'original, reliées entre elles par de sobres analyses. Un autre mérite dont il faut remercier l'éditeur, c'est d'avoir signalé partout les passages de chant et de les avoir distingués, autant que possible, du dialogue, dont ils diffèrent par le style.

GEORGES RADET.

Max. Collignon, *Scopas et Praxitèle* (collection *Les Maîtres de l'Art*). Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1907; 1 vol. in-8° de 175 pages, avec 31 gravures hors texte.

C'est toute la statuaire du IVe siècle que M. Collignon nous présente autour des deux grandes figures centrales de son livre : d'abord, la

période de transition, avec Képhisodote l'Ancien; l'avènement d'un idéal nouveau, résolument individualiste, passionné dans le geste, avec Scopas, passionné dans le sentiment, avec Praxitèle; enfin, l'élaboration, d'une part, avec Silanion, du réalisme qu'incarnera Lysippe, et, d'autre part, avec Bryaxis et Léocharès, de ce pathétique asiatique où se complairont les écoles de Rhodes et de Pergame.

En retraçant la physionomie du second âge de la plastique classique, M. Collignon ne s'est pas borné à résumer son *Histoire de la Sculpture grecque*. Il est de ceux dont la curiosité inventive varie leur expérience à la lumière des plus récentes découvertes. Les trouvailles de Cerigotto, les fouilles de Mendel à Tégée et des Autrichiens à Éphèse lui ont fourni plus d'une touche neuve.

Bien imprimé et abondamment illustré, l'ouvrage se termine par trois appendices qui en rendent le maniement des plus commodes : un tableau chronologique, où les événements notables et les principales créations d'art sont catalogués face à face; une bibliographie méthodique, qui renvoie, sur chaque point, aux travaux essentiels; un index alphabétique à l'aide duquel on se reporte aisément et sûrement aux développements que l'on cherche. Allier une belle tenue littéraire à ce goût de la perfection pratique est un souci dont l'exemple nous a été depuis longtemps donné par M. Maxime Collignon.

Georges RADET.

A. D. Keramopoulos, Ὁδηγὸς τῶν Δελφῶν. Athènes, Beck et Barth, 1908; 76 pages in-12, avec plans hors texte.

Ce guide de Delphes, rédigé en grec moderne, conduit successivement le voyageur au Musée, où sont exposées les découvertes de l'École française d'Athènes, et sur le terrain. C'est un clair et commode résumé qui rendra des services pratiques même à d'autres que les compatriotes de l'auteur.

Georges RADET.

R. C. Kukula, *Literarische Zeugnisse über den Artemistempel von Ephesos*, extrait des *Forschungen in Ephesos*, t. I, p. 237-277. Wien, Hölder, 1906; 1 vol. in-4° de 41 pages.

Depuis que les fouilles autrichiennes et anglaises, celles de l'Institut archéologique de Vienne et celles du British Museum, ont fait jaillir du sol d'Éphèse une magnifique moisson de découvertes, la collection des textes littéraires relatifs à la μεγάλη Ἄρτεμις Ἐφεσίων que Guhl avait réunie, en 1843, dans ses *Ephesiaca*, ne suffisait plus aux exigences des érudits. Cet utile recueil appelait une refonte. M. Kukula nous l'a donnée avec un soin et une conscience admirables. Un dépouillement complet, un classement méthodique, une correction philologique exemplaire, un excellent index en deux parties, telles

sont les commodités que nous offre le nouveau *Corpus* éphésien. Il y a là nombre de textes qu'on ne pouvait jusqu'ici trouver que dans les grandes villes et les grandes bibliothèques. Que de recherches pénibles nous évitera le précieux instrument de travail mis en nos mains! Nous ne saurions trop exprimer notre gratitude à l'auteur.

GEORGES RADET.

Wilhelm Schubart, *Das Buch bei den Griechen und Römern*, collection des *Handbücher der kœniglichen Museen zu Berlin*. Berlin, Georg Reimer, 1907; 1 vol. in-12, 159 pages, mit 14 Abbildungen im Text.

Dans la collection des *Manuels des Musées royaux de Berlin* et sous le titre « *Le livre chez les Grecs et les Romains* », M. Schubart a cherché et a réussi, dans la mesure où la tâche était possible, à faire connaître au grand public ce qu'était le livre antique. Après avoir expliqué quelles matières premières et quels instruments servaient à la confection et à la copie des livres, il a étudié avec beaucoup de soin et de précision les *volumina*, puis les *codices;* un chapitre sur la diffusion des ouvrages et le commerce de la librairie complète cette étude. L'ouvrage n'a extérieurement rien d'un ouvrage savant; pas de notes, une courte introduction, où les devanciers de MM. Schubart, Birt, Dziatzko et Haenny, sont simplement nommés; mais il ne faut pas s'y tromper : *plus habet in recessu quam fronte promittit.* C'est que ni Birt, ni Dziatzko, ni Haenny ne sont la source unique, ni même principale de M. Schubart; le meilleur de ce livre est le fruit de l'expérience : conservateur adjoint à la section égyptienne des Musées de Berlin, collaborateur permanent des éditeurs des *Berliner klassiker Texte*, M. Schubart manie, transcrit et édite quotidiennement les rouleaux de papyrus et les *codices;* et l'on sent à toutes les pages de son étude la connaissance familière des restes de livres que l'Antiquité nous a légués. L'ouvrage est agréablement présenté, orné d'illustrations, parmi lesquelles on remarquera surtout les reproductions de papyrus : *Commentaire sur le Théétète*, *Commentaire* de Didymos sur Démosthène, et un *Fragment de poème homérique.* En somme, un excellent petit livre de bonne vulgarisation, qu'on voudrait voir dans les mains de tous les étudiants.

JEAN LESQUIER.

CICÉRON, *Choix de Lettres*, éd. **G. Ramain**. Paris, Hachette et Cie, 1908; 1 vol. in-18 de XXXVIII-341 pages.

Excellent recueil, précédé d'une substantielle introduction qui résume tout ce qu'il importe de savoir sur le sujet. Très utile table chronologique présentant les principaux faits de l'histoire romaine et

de la vie de Cicéron. Classement des lettres en quatre parties correspondant aux périodes maîtresses de l'activité du grand orateur. Texte établi avec soin; notes sobres et précises. A recommander de toute manière.

Georges RADET.

L. Laurand, *Études sur le style des discours de Cicéron, avec une esquisse de l'histoire du cursus*. Paris, Hachette, 1907; 1 vol. in-8° de xxxix-388 pages.

La thèse de M. Laurand touche à un sujet important; elle soulève des questions délicates, que j'essaierai de traiter un jour plus au long. Je voudrais seulement ici indiquer ce qu'elle contient, et les services qu'elle peut rendre.

M. Laurand examine d'abord une question préalable : pouvons-nous nous faire une idée exacte de l'éloquence de Cicéron? jusqu'à quel point a-t-il remanié ses discours? M. Laurand pense que le seul discours profondément changé après coup est le *Pro Milone;* par contre, il signale une harangue écrite avant d'être prononcée, le *Post reditum in senatu*. Il ne croit pas que le *Pro Murena* ait été sérieusement modifié, comme le prétend M. Rosenberg. Quant aux autres discours, il paraît un peu hésitant, mais conclut en somme que, sans s'astreindre à une fidélité textuelle, Cicéron a laissé aux œuvres qu'il publiait leur forme oratoire, — et je crois qu'il a raison.

En quoi consiste cette forme? M. Laurand s'attache à deux qualités surtout: la pureté de la langue et le souci du rythme. Pour montrer le purisme de Cicéron en tant qu'orateur, il dresse la liste de tous les mots qu'on rencontre dans les citations, dans les fragments poétiques, dans les lettres ou les traités, et qu'on ne retrouve pas dans les discours. Cette statistique, très précise et très utile, est suivie de quelques réflexions sur les habitudes de Cicéron en matière d'orthographe, de morphologie et de syntaxe.

La deuxième partie de la thèse est consacrée au nombre oratoire, et principalement à la prose métrique. Elle est assez difficile à résumer, étant toute en statistiques ou en discussions techniques. Mais elle sera fort précieuse à consulter. J'y signale notamment une curieuse histoire de l'étude des clausules de Cicéron depuis la Renaissance.

La troisième partie, sous le titre « Variété du style », corrige ce qu'il y aurait peut-être d'un peu trop absolu dans les deux premières. M. Laurand montre combien Cicéron prend à cœur d'éviter la monotonie : de là des remarques intéressantes sur la plaisanterie, sur l'emploi des mots familiers, sur la différence de ton entre les divers discours ou les diverses parties d'un même discours.

L'ouvrage se termine par une esquisse, rapide, mais claire, de l'histoire du *cursus* depuis Cicéron jusqu'au Moyen-Age.

Le principal reproche qu'on puisse faire à cette thèse porte, non pas sur ce qu'elle contient, mais sur ce qu'elle omet. Les qualités les plus importantes, les plus personnelles surtout, du style oratoire cicéronien restent en dehors de cette étude, et j'espère le montrer ailleurs. Mais, tel qu'il est, l'ouvrage de M. Laurand, judicieux et précis, renferme d'excellentes observations, dont on tirera grand profit chaque fois qu'on voudra expliquer un discours de Cicéron. René PICHON.

Thédenat, *Le Forum romain et les Forums impériaux*. 4e éd. Paris, Hachette, 1908; 1 vol. in-12 de XII-452 pages, avec 3 grands plans, 62 gravures en plans et 8 phototypies.

Il faut être allé au Forum, ce livre à la main, pour comprendre tout l'intérêt et tout le profit de ce livre. Mais il suffit de le lire chez soi pour se rendre compte de ses mérites, la clarté de l'expression, la commode disposition des matières, l'exactitude des renseignements, la conscience sobre et saine du travail. M. Thédenat nous doit Rome tout entière. C. J.

Ch. Dubois, *Pouzzoles antique (Histoire et Topographie)*. Paris, Fontemoing, 1907; 1 vol. in-8° de XI-452 pages, avec 56 illustrations dans le texte et une carte hors texte.

Comme l'indique le sous-titre, l'ouvrage de M. Ch. Dubois comprend deux parties, l'une historique, l'autre topographique, d'une importance sensiblement égale, plus une série d'appendices. Chacune des deux parties se subdivise en cinq chapitres, à savoir, pour la première : I. Pouzzoles avant l'époque romaine; II. Histoire municipale de Pouzzoles à l'époque romaine; III. Commerce et industrie; IV. Religion; V. Origines chrétiennes; et pour la seconde : I. Documents topographiques antiques; II. Topographie générale du territoire et de la ville; III. Le port; IV. Aqueducs; V. Principaux monuments et ruines.

Il n'est aucune de ces diverses sections qui ne soit digne de notre curiosité; mais celle qui offre l'intérêt le plus vif est l'étude économique. C'est une excellente idée que d'avoir reconstitué un de ces grands emporia de l'Italie ancienne, où l'activité maritime se doublait d'une remarquable production industrielle. « La fortune de Pouzzoles fut indissolublement liée aux succès politiques de Rome. Rome entre en contact avec l'Orient : Pouzzoles naît à la vie commerciale — Rome conquiert la Grèce, l'Égypte, la Syrie, l'Asie : autant de débouchés nouveaux pour Pouzzoles. — Vers le début du Ier siècle avant J.-C., Rome domine l'Orient : Pouzzoles est le grand port de l'Italie » (p. 69). Au temps des Gracques, le poète Lucilius appelait Pouzzoles la petite Délos; mais Délos, ravagée par Mithridate et par les pirates, s'éclipse,

tandis que Pouzzoles atteint son apogée. Puis, à son tour, Pouzzoles décline. C'est d'abord Ostie qui, sous Claude, lui fait concurrence, et l'ancienne tête de ligne des échanges orientaux n'est bientôt plus qu'une escale. Arrivent les invasions barbares. La ville tombe brusquement et Naples, recueillant l'héritage de sa rivale longtemps heureuse, redevient le port principal de la Campanie (p. 81).

Très net dans ses grandes lignes, très fouillé dans ses détails, témoignant d'une méthode sûre et d'un sens critique avisé, le livre de M. Charles Dubois occupera une place considérable dans la série de monographies dont notre École française de Rome s'est fait une spécialité. Regrettons seulement l'absence d'un index qui eût singulièrement facilité les recherches dans l'abondante mine de matériaux utilisés par l'auteur. GEORGES RADET.

T. Rice Holmes, *Ancient Britain and the invasions of Julius Cæsar*. Oxford, Clarendon press, 1907 ; in-8° de XVI-264 pages.

Vraiment, c'est l'œuvre, cette fois, d'un historien, et je ne serais pas étonné, si les circonstances deviennent favorables à M. Rice Holmes, que l'Angleterre se dise un jour fière de lui. Son livre est écrit simplement, sobrement, clairement. Il est au courant de tout ce qui a paru au delà du Canal, et je ne vois pas qu'il ignore quoi que ce soit d'important publié en France sur l'invasion de César. Les dissertations placées à la fin sont copieuses, peut-être un peu trop. Mais elles évitent de lire les innombrables dissertations auxquelles ont donné lieu les traversées du détroit par César et l'itinéraire de la seconde campagne. Sur cet itinéraire, je me suis expliqué déjà avec M. Rice Holmes. Je l'adopte sans aucun changement. Il est impossible que César ait débarqué ailleurs qu'à Deal Castle. Mais que les adversaires de Deal regardent donc le pays ! Chercher ailleurs est une aberration aussi étrange que de mettre Alésia à Alaise. Qu'il ait traversé la vallée à Canterbury, cela est indéniable. Je ne vois pas d'autre point où l'on trouve ce carrefour de routes signalé par César. — Je ne pense pas qu'on puisse reprocher à M. Rice Holmes d'avoir fait trop de préhistoire. Voyez le titre de son livre. — Cependant, je suis obligé d'avouer qu'avec un papier, une encre, une correction merveilleuse, le livre n'a pas les cartes que j'y aurais souhaitées. C. JULLIAN.

Déchelette, *Manuel d'Archéologie, préhistorique, celtique et gallo-romaine : I. Archéologie préhistorique*. Paris, Picard, 1908 ; in-8° de xx-748 pages, 250 gravures.

La *Revue* vient de le recevoir. J'en ai déjà dit (ici, p. 193) le bien que j'en pensais. Depuis trois mois que je l'ai écrit, ce *Manuel* a été mon guide de tout instant. Et il m'a rendu plus de services encore que je ne l'espérais. C. J.

Brutails, *Précis d'Archéologie du Moyen-Age.* **Toulouse, Privat; Paris, Picard, 1908; in-8° de 280 pages.**

Le volume de M. Brutails, bien que consacré au Moyen-Age, ne doit pas être ignoré des chercheurs d'histoire ancienne. En ce qui concerne le fond, l'art du Moyen-Age a ses sources profondes, historiques, typologiques et techniques, dans l'art gréco-romain, et M. Brutails le rappelle constamment : l'intense lumière dont il éclaire le roman et le gothique se reflète à chaque instant sur le gallo-romain et y fait apercevoir de nouvelles solutions. En ce qui concerne la méthode, l'œuvre de notre archiviste est un κτῆμα εἰς ἀεὶ, c'est-à-dire que la science de toute époque trouvera profit à s'inspirer des règles et des pratiques exposées et suivies dans ce volume. J'avais rêvé, dans le temps, de faire, sous la direction même et suivant la méthode de M. Brutails, un Manuel d'archéologie gallo-romaine. Je ne sais si le temps et les forces me permettront de le réaliser : j'en doute fort. Mais vraiment, si l'on peut jamais arriver, dans l'histoire des types de théâtre, d'amphithéâtre, de maison ou de thermes gallo-romains, à du nouveau, je veux dire à établir des styles, à en marquer la succession chronologique, à délimiter des provinces et à fixer des habitudes régionales, ce n'est qu'en procédant comme lui. Qu'on se rappelle, par exemple, ces paroles qu'il a écrites :

« A l'origine des modifications dont l'ensemble forme l'histoire monumentale, il est des causes techniques qui échappaient parfois aux maîtres d'œuvre eux-mêmes et qu'il n'en est pas moins indispensable de connaître. Je voudrais que les traités d'archéologie soient précédés de notions claires et substantielles sur la dynamique et la statique des constructions : pesées verticales, courbes de pression, poussées, etc. ; que les auteurs de ces traités substituent à la nomenclature irraisonnée ou au groupement arbitraire des formes une étude dans laquelle la cause de ces formes serait indiquée; qu'ils exposent, par exemple, les différences essentielles qui séparent une voûte d'un encorbellement de même figure, une architrave monolithe d'un linteau appareillé (*L'Archéologie du Moyen-Age et ses méthodes*. Paris, 1900, p. 225). »

Qu'on veuille appliquer ces paroles à chercher en quoi et pourquoi la construction des arènes de Senlis ou du théâtre de Champlieu diffère de celle des arènes d'Arles ou de Nîmes. — Au fond, regarder d'abord les matériaux, les jauger et les analyser, c'est, en matière archéologique, l'application de la méthode géographique, et c'est faire pour une église ou un château fort ce que M. Bédier fait pour les chansons de geste, et M. Bérard pour les poèmes d'Ulysse; c'est étudier les conditions matérielles, pierres ou routes, carrières ou marchés, dans lesquelles une œuvre a pris naissance, que ce soit monument ou

poème. Et cela, et bien d'autres choses, fait du livre de M. Brutails un traité absolument nouveau, original, indépendant, dans la bonne voie de l'admirable Quicherat, très mûr et très fort. C. J.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA REVUE

E. Cavaignac, *Études sur l'histoire financière d'Athènes au ve siècle : le Trésor d'Athènes de 480 à 404.* 1 vol. in-8° de LXXV-190 pages. — Paris, Fontemoing, 1908.

Fr. Cumont, *Recherches sur le Manichéisme :* I. *La Cosmogonie manichéenne d'après Théodore Bar Khôni,* 80 pages in-8°. — Bruxelles, Lamertin, 1908 (1er fascicule d'une série qui sera continuée).

Th. Wiegand, *Inscriften aus der Levante* (extrait des *Ath. Mitt.,* t. XXXIII, 1908, p. 145-160). A noter : dédicaces à Mâ, à Zeus Orcaomaneitès.

Th. Wiegand, *Der Hippodrom vom Konstantinopel zur Zeit Suleimans d. Gr.* (extrait du *Jahrb. arch. Inst.,* t. XXIII, 1908), 11 pages in-4°, avec gravures, d'après Pieter Koeck van Aalst (1533).

Th. Wiegand, *Sechster vorläufiger Bericht über die von den königlichen Museen in Milet und Didyma unternommenen Ausgrabungen,* 46 pages in-4°, avec 15 plans ou figures dans le texte et 6 planches hors texte. — Berlin, 1908. (Continuation des rapports sur les fouilles dirigées par M. Wiegand avec l'ampleur et la précision qui lui sont propres. La découverte capitale à signaler est celle de la vieille Milet ensevelie dans le cataclysme perse de 494.)

Th. Wiegand, *Milet, Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen seit dem Jahre 1899,* fasc. II. *Das Rathaus von Milet,* par H. Knackfuss, 1 vol. in-4° de 100 pages, avec 107 figures et 2 gravures dans le texte, et 20 planches hors texte. — Berlin, 1908. (Comme l'établit M. Wiegand, le Bouleuterion de Milet a été construit entre 175 et 164, sous Antiochus IV Épiphane.)

Corrigenda :

Ci-dessus, p. 185, l. 3, au lieu de : « l'époque de transition de la pierre au fer, » lire : « de la pierre au métal. »

---

15 juillet 1908.

Le Directeur-Gérant, Georges RADET.



VASE PEINT GAULOIS DU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE GENÈVE



VASE PEINT GAULOIS DU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE GENÈVE



AIX ET SES ENVIRONS

Reproduction de la carte du Ministère de la Guerre au 1/80,000e

ÉTUDES
SUR LES PARTICULES GRECQUES

ESSAIS DE SÉMANTIQUE[1]

IV

La particule οὖν et ses composés.

La particule οὖν[2] a deux sens très distincts, l'un *primitif,* l'autre *dérivé.* Le sens primitif, qui de bonne heure s'est atrophié, et n'a plus subsisté qu'à l'état fossile, en quelque sorte, dans un petit nombre d'agrégats ou formules toutes faites, était : *en réalité, assurément, il est certain que*... Le sens dérivé, seul vivant à l'époque historique, est : *donc, par suite.* Par quelle voie s'est fait le passage de la première signification à la seconde, si différente? Il est bien probable qu'aucune langue, à l'origine, n'a eu de particules logiques. Ces délicats instruments d'analyse sont le produit d'une réflexion déjà avancée, capable d'abstraction et de nuances. On utilisa d'abord, semble-t-il, pour cet usage des particules de sens plus matériel et plus concret, ou temporelles (voyez plus haut, VI, 2, p. 93 sq. ἤδη) ou affirmatives. C'est ici le second cas. Soit,

1. Voir la *Rev. des Études anciennes*, t. VI, 1904, p. 77-98 et 320-328; t. VII, 1905, p. 116-130.

2. Sur l'étymologie et le sens de οὖν on peut consulter : Bopp, *Gramm. comparée des lang. indo-europ.*, trad. Bréal (1868), t. II, p. 357; Rost, *Ueber Ableit., Bedeutung und Gebrauch der Partikel* οὖν, Gotha, 1859 (je n'ai pas eu à ma disposition cette étude); Hartung, *Lehre von den Partikeln der griech. Sprache* (1832), II, p. 1 sq. Les étymologies proposées sont trop incertaines pour qu'on en puisse tirer quelque lumière. Je les laisse donc de côté, pour me tenir exclusivement sur le terrain des faits.

par exemple, le principe Cartésien : « Je pense, donc je suis. » Le grec préhistorique eût traduit : « Je pense; *il est certain que* (οὖν) je suis », une simple affirmation faisant office de liaison entre les deux propositions juxtaposées. Et on peut croire qu'à l'origine toute particule affirmative pouvait jouer ce rôle[1]. Mais, à la longue, la particule οὖν s'étant spécialisée dans cet emploi, a dépouillé tout autre sens. Ainsi a pris naissance la signification logique de οὖν = *donc*.

Toutefois ce sens logique ne s'est dégagé que lentement et assez tard, ainsi qu'il résulte des observations suivantes.

Dans les poèmes homériques *(Iliade, Odyssée, Hymnes)*, qui forment un total approximatif de 30,000 vers, la particule οὖν se rencontre 93 fois. Ces emplois se décomposent ainsi. Οὖν apparaît 35 fois en compagnie de ἐπεί (ἐπεὶ οὖν) — 26 fois avec ὡς (ὡς οὖν) — 13 fois avec οὔτε ou μήτε redoublés (οὔτ' οὖν ... οὔτε, μήτ' οὖν ...μήτε, οὔτε... οὔτ' οὖν) — 10 fois avec μέν (μὲν οὖν) — 4 fois avec γάρ (γὰρ οὖν) — 2 fois avec γέ (γ' οὖν) — 1 fois, respectivement, avec δέ (δ' οὖν), avec οὐδέ (οὐδὲ ... οὖν), avec ἔμπης (ἔμπης οὖν). Cette statistique, dont j'emprunte les éléments à Ebeling (*Lexicon homericum*, s. v. οὖν), donne lieu à plusieurs remarques :

1. Chez Homère la particule οὖν n'est jamais employée librement; toujours elle suit quelque conjonction ou adverbe, avec lesquels on peut dire qu'elle fait corps.

2. De là on pourrait déjà *a priori* induire qu'elle sert exclusivement à préciser ou modifier le sens de cet adverbe ou de cette conjonction, et que, par conséquent, elle ne peut avoir le sens logique *donc*.

3. A la vérité, il y a un certain nombre de passages où la traduction par *donc* serait satisfaisante. Exemple, *Iliad.*, I, 57 (Achille appelle les Danaens à l'assemblée) : οἱ δ' ἐπεὶ οὖν ἤγερθεν..., τοῖσι δὲ μετέφη Ἀχιλλεύς = « *Et, lorsque ceux-ci* DONC *se furent réunis, Achille leur parla.* » Mais c'est là, à mon sens, une coïncidence purement fortuite et qui s'explique par le sens si ductile de *donc*.

4. Ce qui est infiniment plus significatif, c'est qu'on ren-

1. Exemple δή, qui, comme οὖν, réunit les deux sens *affirmatif* et *logique*.

contre plusieurs passages tout à fait similaires qui se refusent absolument à cette interprétation. Exemple, *Iliad.*, IV, 244 : τίφθ' οὕτως ἕστητε τεθηπότες ἠύτε νεβροί, | αἵ τ' ἐπεὶ οὖν ἔκαμον πολέος πεδίοιο θέουσαι, | ἑστᾶσι = « *Pourquoi vous arrêtez-vous ainsi, saisis de stupeur, comme des biches, qui, après s'être épuisées à courir à travers l'immense plaine, s'arrêtent?* » Il est bien clair qu'ici la traduction *donc* est impossible; ἐπεὶ οὖν est un simple synonyme de ἐπείδη. Cf. encore III, 4.

5. Il faut même ajouter que, dans tel de ces groupes, l'élément auquel οὖν est associé interdit *a priori* la traduction *donc*. Tel est le cas pour ἔμπης οὖν[1]. *Odyss.*, XI, 351 : ξεῖνος δὲ τλήτω, μάλα περ νόστοιο χατίζων, | ἔμπης οὖν ἐπιμεῖναι ἐς αὔριον = « *Que notre hôte, malgré tout son désir du retour, consente cependant à rester jusqu'à l'aurore*[2]. »

En résumé, tandis qu'il n'est jamais nécessaire et qu'il est parfois impossible dans les poèmes homériques de traduire οὖν par *donc*, l'interprétation « *en vérité* » (latin : *quidem*) est partout plausible. La conclusion qui s'impose, c'est que, chez Homère, οὖν n'est encore qu'une particule emphatique ou intensive[3]. Cette conclusion, d'ailleurs, s'accorde avec les affirmations de certains philologues anciens. A propos des locutions ἐπεὶ οὖν[4] et οὔτε οὖν[5], Eustathe remarque que οὖν y est *explétif* et synonyme de δή, de sorte que ἐπεὶ οὖν = ἐπειδή et οὔτ' οὖν = οὔτε δή. Ce que dit Eustathe de ces deux locutions est évidemment applicable à toutes les autres. C'est ainsi encore qu'en grec classique γὰρ οὖν et οὔτ' οὖν ne se distinguent de γάρ et οὔτε seuls que par une nuance d'affirmation, à peu près intraduisible.

1. Ἔμπης οὖν a pour équivalent en grec classique, ὅμως δ'οὖν (Plat. *Crit.* 54 D) = *(mais) ce qu'il y a de sûr pourtant, c'est que...*

2. Méconnaissant le sens purement intensif de οὖν, Ameis et Faesi cherchent bien inutilement ici une allusion aux v. 339 sqq.

3. L'opinion que j'exprime ici est en contradiction, je le reconnais, avec celle de tous les lexicographes et grammairiens modernes que j'ai consultés. Mais je suis convaincu que qui étudiera attentivement et sans parti pris les textes, se rangera à mon avis.

4. Eustath. *ad Iliad.*, IV, 244 : τὸ δὲ ἐπεὶ οὖν, ἀργοῦ κειμένου τοῦ οὖν, ταὐτόν ἐστι τῷ ἐπειδή. Cf. *ad Iliad.*, XIII, 1; XVI, 394.

5. Eustath. *ad Odyss.*, I, 415: τὸ δὲ οὔτ' οὖν ταὐτόν ἐστι τῷ οὔτε δή· οὐ γὰρ ἀεὶ αἰτιολογεῖ ὁ οὖν σύνδεσμος, ἀλλ' ἐν μυρίοις καὶ παραπληροῖ. Eustathe, il est vrai, vivait au XII[e] siècle de notre ère, mais il ne paraît pas douteux qu'il reproduise ici une doctrine ancienne.

Poursuivant mon enquête, j'ai cherché des exemples de οὖν dans les fragments des anciens poètes épiques (*Epicor. graecor. fragm.*, ed. Kinkel, t. I), et n'en ai trouvé aucun.

Il en a été à peu près de même dans les poèmes hésiodiques. Les 2,500 vers environ qu'ils contiennent (y compris les fragments) n'offrent qu'un exemple de οὖν. *Théogon.* 853: Ζεὺς δ', ἐπεὶ οὖν κόρθυνεν ἑὸν μένος... Nul doute que ἐπεὶ οὖν ne soit ici, comme chez Homère, un synonyme de ἐπειδή.

J'ai parcouru également les fragments des anciens poètes lyriques (*Poetae lyrici graeci,* éd. Bergk, t. II), dont le total s'élève à un peu plus de 2,500 vers. Je n'y ai relevé en tout que 4 emplois de οὖν. L'un est de Xénophane (γὰρ ὦν)[1], les trois autres de Simonide d'Amorgos[2], de Théognis[3], et d'un iambographe inconnu[4]. Dans ces trois derniers passages οὖν accompagne un aoriste gnomique et a, indubitablement, le sens affirmatif. C'est un emploi, particulièrement fréquent chez Hérodote, et sur lequel nous reviendrons plus loin[5].

Nous atteignons ainsi les débuts du ve siècle avant J.-C. sans avoir rencontré dans toute la littérature antérieure un seul exemple de οὖν, au sens logique. C'est chez Épicharme et chez Hécatée (qui, tous les deux, ont vécu de 540 à 485 environ) que nous découvrons pour la première fois (sauf erreur) οὖν au sens de *donc*. Chez Épicharme on lit (*Fragm. philosoph. graec.*, ed. Müllach, I, p. 142), v. 196 : A) Ἆρ' ἔστιν αὔλησίς τι πρᾶγμα ; B) Πάνυ μὲν ὦν. A) Ἄνθρωπος ὦν αὔλησίς ἐστιν ; B) Οὐδαμῶς = « *L'art de jouer de la flûte n'est-il pas une action? — Parfaitement. —* Donc *l'homme est la même chose que l'art de jouer de la flûte? — Nullement.* » De même, chez Hécatée (*Fragm. historicor. graec.*, éd. Müller, I, p. 28), fragm. 353 : Céyx, repoussant la demande de secours que lui adressent les Héraclides, dit : οὐ γὰρ δυνατός εἰμι ἀρήγειν· ὡς μὴ ὦν αὐτοί τε ἀπόλησθε κἀμὲ τρώσητε, ἐς ἄλλον τινὰ δῆμον ἀποίχεσθαι = « *Je ne suis pas en état de vous secourir : afin* donc *de ne pas vous perdre et de ne pas me*

1. Bergk, *ouvr. cité*, II, p. 111, Elég. I, v. 16.
2. *Ibid.*, p. 449, frag. 7, v. 45.
3. *Ibid.*, p. 178, v. 664.
4. *Ibid.*, p. 482, frag. 61 (attribué à Hipponax).
5. Voy. p. 298, n. 1.

nuire en même temps à moi-même, adressez-vous à quelque autre peuple. »

Toutefois, même aux environs du ve siècle, le sens logique de οὖν devait être encore assez rare, puisque ni Pindare ni Bacchylide n'en offrent d'exemples. Chez Pindare, dont la plus ancienne œuvre datée est de 501 et la plus récente de 449[1], j'ai compté (sur 3,500 vers environ) 8 emplois seulement de οὖν, et toujours en association avec quelque mot invariable, jamais au sens logique. *Pythiq.*, IV, 78 : αἴτ' ὦν (= εἴτ' οὖν). 297 μήτ' ὦν. *Olympiq.*, VI, 19 : οὔτε… οὔτ' ὦν. 52 οὔτ' ὦν… οὔτε. III, 38 : δ' ὦν. *Ném.*, VI, 10 : μὲν ὦν. XI, 39 : οὔτ' ὦν… τ' οὐκ. *Isthmiq.*, II, 12 : γὰρ ὦν. III (III-IV), 25 : μὲν ὦν[2]. Bacchylide, contemporain de Pindare, ne nous offre (sur 800 vers environ) que deux emplois de οὖν, au sens intensif : XIX, 19 : εἴτ' οὖν[3] … ἤ ῥα … ἤ *Ibid.*, 25 : μὲν οὖν.

Enfin, chez Eschyle lui-même, je compte, d'après Dindorf (*Lexicon Aeschyleum*, s. vv. οὖν, οὔκουν, οὐκοῦν, γοῦν), 21 exemples seulement de οὖν au sens logique contre 54 au sens intensif.

Nous avons donc le droit, en somme, de conclure que l'emploi logique de οὖν, inconnu en littérature[4] jusque vers la fin du vi^e^ siècle, n'a pris une grande extension que dans la génération postérieure à Eschyle. Que l'on compare, en effet, aux chiffres qui précèdent la statistique, donnée par Jannaris (*An historical greek grammar*, 1897, p. 1700) : il a trouvé chez Thucydide 236 emplois de οὖν, 67 dans les trois premiers livres de l'*Anabase* de Xénophon, 324 dans les cinq premiers livres de Polybe.

I. La particule *οὖν*.

Employée seule, c'est-à-dire en dehors des locutions composées dont il a été question plus haut, la particule οὖν

1. Alf. Croiset, *Hist. de la littér. grecq.*, II, p. 378, 381.
2. Les mss. donnent un exemple de οὖν employé seul *Olympiq.*, I, 86. Mais Bergk et, à son exemple, la plupart des éditeurs modernes, le suppriment.
3. On a lu parfois, à tort, εἶτ' οὖν.
4. Je dis en littérature, parce qu'il est probable que c'est dans la langue populaire que cet emploi s'est formé et a vécu plus ou moins longtemps, avant de s'élever à la dignité littéraire.

a toujours la signification logique[1]. Mais cette signification comporte toute une série d'affaiblissements et de dégradations.

1. En son sens fort, οὖν exprime proprement un rapport de cause à effet, et sert à amener la conclusion d'un raisonnement = *donc, par suite, c'est pourquoi.*

Xénoph., *Mémor.*, I, 1, 20 (Socrate pensait que les Dieux savent tout, qu'ils sont partout...) : θαυμάζω οὖν ὅπως ποτὲ ἐπείσθησαν Ἀθηναῖοι Σωκράτη περὶ θεοὺς μὴ σωφρονεῖν = je me demande *par conséquent* comment les Athéniens ont pu se laisser persuader que Socrate ne respectait pas les dieux.

Plat., *Protag.*, 322 B : κατ' ἀρχὰς ἄνθρωποι ᾤκουν σποράδην... ἀπώλλυντο οὖν ὑπὸ τῶν θηρίων = à l'origine les hommes vivaient isolés ; *par suite* ils périssaient victimes des bêtes fauves.

Cf. Hécatée (frag. cité p. 296). Xénoph., *Banq.*, I, 12. Plat., *Phédon,* 60 D. ; *Apolog.*, 17 D. Andocide, *Myst.*, 6. Aristoph., *Nuées,* 116. Lycurgue, *C. Léocrat.*, 150.

2. En un sens déjà affaibli, οὖν marque simplement qu'un

1. Il n'y a guère qu'une exception à cette règle : c'est l'emploi de οὖν avec un *aoriste gnomique,* emploi qui apparaît déjà isolément avant Hérodote (voyez p. 296), mais est particulièrement fréquent chez cet écrivain, et ne se retrouve plus guère après lui. Prenons pour type l'exemple suivant : Hérod., II, 40, 1 : ἐπεὰν ἀποδείρωσι τὸν βοῦν, κατευξάμενοι κοιλίην μὲν κείνην πᾶσαν ἐξ ὦν εἷλον, σπλάγχνα δὲ αὐτοῦ λείπουσι ἐν τῷ σώματι καὶ τὴν πιμελήν = *Après avoir écorché un bœuf, les prières dites, les Égyptiens retirent tous les intestins, mais laissent dans le corps les viscères et la graisse.* On peut remarquer : *a)* que la particule οὖν (ὦν) est ici placée dans une *apodose; b)* qu'elle accompagne un aoriste gnomique ; *c)* qu'elle est enclavée entre les deux éléments d'un verbe composé (préposition et verbe); *d)* que le verbe suivant λείπουσι , bien que construit parallèlement avec ἐξεῖλον, est, non à l'aoriste, mais au présent. Ces diverses observations sont applicables également à tous les emplois du même genre qu'on rencontre chez Hérodote (I, 194 ; II, 39, 47, 70, 85, 86, 87, 88, 96, 122 ; III, 82 ; IV, 60, 196 ; VII, 10). Mais ce qu'il faut retenir avant tout, c'est le lien inséparable qui unit οὖν à l'aoriste gnomique. Là est, je crois, la clef de cette locution. Si nulle part οὖν n'est associé à un autre temps, nous avons évidemment le droit d'en conclure que la particule a pour objet de souligner le sens propre de cet aoriste. Or, quelle est la fonction de l'aoriste gnomique ? C'est de présenter une idée ou un fait comme *le résultat de l'expérience passée.* Dès lors il est fort probable que, dans cet emploi, οὖν servait, du moins primitivement, à *affirmer* la réalité de l'*expérience* énoncée par l'aoriste. De sorte que, dans l'exemple cité plus haut, ἐξ ὦν εἷλον signifie proprement : « *il est certain* (οὖν) *que (de tout temps) les Égyptiens ont enlevé.* » Mais il faut convenir que, dans l'usage, ce sens s'est singulièrement affaibli : le plus souvent οὖν ne sert plus, dans cette sorte de phrases, qu'à mettre en relief et à détacher plus nettement l'apodose. Il correspond donc à peu près à notre locution française : « *eh bien,* » très employée dans le langage familier : « Après avoir écorché un bœuf, *eh bien* ils en enlèvent... » — Plus rarement (une seule fois chez Hérodote II, 172, 2) on trouve οὖν construit de la même façon avec un aoriste ordinaire, exprimant un fait particulier qui a eu lieu dans le passé ; dans ce cas la particule a dû avoir originairement pour fonction d'affirmer la réalité de ce fait. Cf. Aristoph. *Grenouill.*, 1047. *Antholog. palat.*, XII, 226. Athénée, X, 413 A.

fait est la conséquence, le résultat d'un autre = *donc, alors, en conséquence.*

Xénoph., *Économ.*, VI, 16 sqq. : « J'avais cru d'abord, » dit Ischomachos, « que le bon était camarade du beau ; mais je m'aperçus vite de mon erreur. Je résolus *donc* (ἔδοξεν οὖν μοι), laissant de côté la beauté, de chercher un homme vertueux. Comme *donc* (ἐπεὶ οὖν) j'entendais tout le monde donner ce nom à Ischomachos, je résolus de faire sa connaissance. L'ayant *donc* aperçu un jour (ἰδὼν οὖν ποτε) sous le portique de Zeus Eleuthérios, je l'abordai. » — Dans cet exemple les trois οὖν introduisent un fait qui est le résultat, l'effet de la proposition précédente.

Cf. Xénoph., *Anab.*, I, 1, 2 med. Plat., *Phédon*, 58 B init. 59 E. *Ion*, 542 A. Isocrat., *Trapézit.*, 4. Hypérid., *P. Euxénip.*, 28. Plutarq., *Péricl.*, 10, 2.

Tel est, en particulier, le sens de οὖν dans les interrogations. Il n'est pas simplement *intensif*[1] mais *logique*, j'entends par là qu'il sert à rattacher la question à l'idée exprimée par l'interlocuteur, et à tirer de celle-ci une conséquence = *donc, alors, à ce compte, en ce cas.*

Soph., *Philoct.*, 120. *Néoptolème* : ἴτω, ποιήσω.. — *Ulysse* : ἦ μνημονεύεις οὖν ἅ σοι παρῄνεσα = Soit, j'agirai. — Eh bien *alors*, te souviens-tu de mes recommandations?

Xénoph., *Economiq.*, VII, 35 (Ischomachos vient d'exposer à sa jeune femme les travaux de la mère abeille) : ἦ καὶ ἐμὲ οὖν, ἔφη ἡ γυνή, δεήσει ταῦτα ποιεῖν; = *Alors*, est-ce qu'il me faudra, moi aussi, faire tout cela? demanda-t-elle.

Eurip., *Alcest.*, 534 (*Héraclès* : C'est une étrangère ou une parente que tu pleures? — *Admète* : Une étrangère). *Héraclès* : πῶς οὖν ἐν οἴκοις σοῖσιν ὤλεσεν βίον; = Comment, *en ce cas (à ce compte)*, est-elle morte dans ta maison?

Cf. Plat., *Ion*, 531 A. E., 532 E., 535 D., 541 B. ; *Phédon*, 57 A., 61 E. Isée, *Hérit. d'Astyphil.*, 26. Eurip., *Alcest.*, 45, 52, 525, 561 ; *Cyclop.*, 131, 557. Soph., *O. R.*, 562, 662.

Il convient, en particulier, de signaler l'emploi si fréquent

1. C'est-à-dire qu'il ne sert pas seulement, comme c'est souvent le cas de notre *donc* français, à exprimer d'une façon plus vive, plus pressante l'interrogation.

de la locution τί οὖν; = *eh bien alors, eh bien en ce cas, eh bien à ce compte?* Toujours elle sert à tirer quelque conséquence de la proposition qui précède[1].

Plat., *Ion,* 530 A (Ion vient de dire qu'il arrive d'Épidaure, où l'on a institué tout récemment des concours rhapsodiques). *Socrate :* τί οὖν; ἠγωνίζου τι ἡμῖν; = Eh bien *alors,* tu as concouru, je suppose?

Phédon, 59 C (Phédon vient de nommer les personnes qui ont assisté aux derniers moments de Socrate). *Echécratès :* τί οὖν δή; τίνες, φῄς, ἦσαν οἱ λόγοι; = Eh bien *alors,* quel était leur entretien?

Cf. Soph., *Ajax,* 873. Xénoph., *Banq.,* II, 3. Esch., *Sept.,* 208.

3. En un sens très voisin, οὖν sert à amener le résumé d'un développement, d'une série de faits = *donc, ainsi, bref, en résumé.*

Plat., *Ion,* 530 C (Socrate, après avoir énuméré ironiquement tous les avantages de la profession de rhapsode, conclut) : ταῦτα οὖν πάντα ἄξια ζηλοῦσθαι = tout cela *donc (en résumé)* est digne d'envie.

Aristoph., *Cheval.,* 209 (Dicéopolis au charcutier, après lui avoir expliqué les différents termes de l'oracle qui lui promet la royauté) : τὸν οὖν δράκοντά φησι... = l'oracle *en somme* dit que le dragon...

Cf. Plat., *Protag.,* 326 E. Plutarq., *Péricl.,* 15, 1. 39, 1. Thucyd. III, 93, 1; VIII, 57, 2.

4. On peut regarder comme un cas particulier du sens précédent l'emploi de οὖν, après une parenthèse, une digression, un développement un peu long, pour renouer le fil du discours = *donc, ainsi donc, dis-je.*

Xénoph., *Anab.,* III, 1, 20 : ὁπότε ἐνθυμοίμην ὅτι.. μὲν.... δὲ.... δὲ..., ταῦτ' οὖν λογιζόμενος ἐφοβούμην = lorsque je songeais que..., et que...., et que...., faisant *donc* ces réflexions je m'inquiétais.

Plat., *Banq.,* 201 D : τὸν δὲ λόγον ὅν ποτ' ἤκουσα Διοτίμας, ἡ.... καὶ..... ἣ δὴ καὶ...., ὃν οὖν ἐκείνη ἔλεγε λόγον πειράσομαι ὑμῖν διελθεῖν =

1. Τί οὖν se distingue donc très nettement pour le sens de τί δέ, qui sert ou à amener une idée nouvelle, ou à exprimer la surprise.

le discours que j'ai entendu un jour de la bouche de Diotima, une femme qui..., et qui..., et qui..., ce discours, *dis-je,* qu'elle me tint, je vais essayer de vous le rapporter.

Cf. *Protag.*, 327 B.; *Euthyd.*, 290 C.

Il y a lieu de noter que parfois la particule οὖν, après une parenthèse ou une période prolongée, ne sert pas seulement à renouer la phrase interrompue, mais à tirer de ce développement même une conséquence.

Xénoph., *Cyrop.*, III, 3, 9 : κατανοῶν δὲ ὁ Κῦρος ὡς εὖ μὲν αὐτῷ εἶχον τὰ σώματα οἱ στρατιῶται,..... δὲ..... δὲ..... δὲ....., ἐκ τούτων οὖν ἐπεθύμει τι ἤδη τῶν πρὸς τοὺς πολεμίους πράττειν = constatant que ses soldats étaient suffisamment entraînés,... et que..., et que..., et que..., pour toutes ces raisons *donc* Cyrus résolut d'exécuter les desseins qu'il avait formés contre les ennemis.

Cf. *Anab.*, I, 5, 14.

5. Mais l'emploi le plus fréquent de οὖν est celui qu'on a appelé *continuatif.* Dans cet emploi, qui est une dégradation du sens étudié plus haut § 2, οὖν marque, non plus un rapport logique au sens strict, mais un simple progrès, parfois à peine sensible, dans la continuité d'un raisonnement ou d'un récit[1].

a) Le plus souvent οὖν continuatif paraît l'équivalent pur et simple de καί ou de δέ :

Xénoph., *Anab.*, I, 1, 6 (Cyrus levait en grand secret des troupes grecques contre son frère) : ὧδε οὖν ἐποιεῖτο τὴν συλλογήν = voici *donc* comment il procédait à ces levées.

Plat., *Phédon.*, 60 A (Le geôlier revint et nous invita à entrer) : εἰσιόντες οὖν κατελαμβάνομεν τὸν μὲν Σωκράτη... = étant *donc* entrés, nous trouvâmes Socrate[2].

Xénoph., *Banq.*, II, 11 : μετὰ δὲ τοῦτο κύκλος εἰσηνέχθη περίμεστος ξιφῶν ὀρθῶν · εἰς οὖν ταῦτα ἡ ὀρχηστρὶς ἐκυβίστα = ensuite on apporta un cerceau garni d'épées la pointe dressée ; la danseuse entrait dans ces épées par une culbute.

1. Les seules locutions françaises assez vagues pour rendre ce sens de οὖν seraient « *cela étant, cela posé* ».

2. Dans cet exemple, comme dans le précédent, nous avons pu rendre οὖν par *donc*, ce qui prouve que l'emploi *continuatif* (bien qu'infiniment moins étendu) existe aussi en français.

L'équivalence de οὖν, en cet emploi, avec καί ou δέ apparaîtra de façon manifeste par le rapprochement des exemples suivants. Plat., *Phédon,* 60 C (Socrate vient de parler) : ὁ οὖν Κέβης ὑπολαβὼν... ἔφη = *Cébés donc, ayant pris à son tour la parole, dit.* Ailleurs, dans des formules toutes pareilles, nous trouvons καί (*ibid.,* 61 C : καὶ ὁ Σιμμίας... ἔφη. Cf. 62 A), ou δέ (Plat., *Banq.,* II, 7 : ὁ δὲ Σωκράτης ἔφη. Cf. Xénoph., *Économ.,* V, 18, 19), ou même l'*asyndète* comme en français (Xénoph., *Économ.,* II, 5 : ἀπεφήνατο ὁ Σωκράτης).

b) Parfois οὖν ne saurait se rendre en français que par *or.*

Thucyd., I, 9, 4 : εἴρηκεν (Ὅμηρος) αὐτὸν πολλῇσι νήσοισι ... ἀνάσσειν· οὐκ ἂν οὖν νήσων ἐκράτει, εἰ μή τι καὶ ναυτικὸν εἶχεν = Homère dit qu'Agamemnon commandait à un grand nombre d'îles ; *or* ce roi n'aurait pas régné sur des îles, s'il n'avait possédé une marine.

Lysias, *frag.* 75, 1, Scheibe (Archippos et le jeune Tisis ont eu ensemble une querelle au gymnase) : ἔστιν οὖν Πυθέας ἐραστὴς μὲν τοῦ μειρακίου = *or* Pythéas est l'amant du jeune homme.

Plutarq., *Péricl.,* 8, 5 (Périclès, dans son oraison funèbre des guerriers morts devant Samos, les avait comparés aux dieux ; car nous ne voyons pas les dieux, mais, par les honneurs que nous leur rendons et les bienfaits que nous recevons d'eux, nous jugeons qu'ils existent) : ταῦτ' οὖν ὑπάρχειν καὶ τοῖς ὑπὲρ τῆς πατρίδος ἀποθανοῦσιν = *or* c'est là également le cas des héros morts pour la patrie.

Cf. Plat., *Protag.,* 314 D. Isée, *Hérit. d'Astyphil.,* 1. Démosth., *C. Conon,* 3.

c) Il est même des cas où le rapport des idées, que le grec rend par οὖν, ne saurait s'exprimer en français que par *mais :*

Soph., *O. C.,* 1539 (Œdipe, après avoir adressé à Thésée des conseils de piété et de justice, s'interrompt) : τὰ μὲν τοιαῦτ' οὖν εἰδότ', ἐκδιδάσκομεν = *mais* ce que je t'enseigne là, tu le sais.

Plat., *Protag.,* 321 B (Ayant exposé la façon dont Épiméthée avait distribué entre les animaux les diverses facultés naturelles, Protagoras ajoute) : ἅτε δὴ οὖν οὐ πάνυ τι σόφος ὢν ὁ Ἐπιμηθεὺς ἔλαθεν αὑτὸν καταναλώσας τὰς δυνάμεις = *mais,* comme il n'était

pas fort avisé, il ne s'aperçut pas qu'il avait épuisé toutes les facultés (et qu'il ne restait plus rien pour l'homme).

Plutarq., *Péricl.*, 12, 2 (l'auteur a exposé les critiques des adversaires de Périclès contre les coûteux embellissements d'Athènes) : ἐδίδαξεν οὖν ὁ Περικλῆς τὸν δῆμον ὅτι χρημάτων μὲν οὐκ ὀφείλουσι τοῖς συμμάχοις λόγον = *mais* Périclès représentait au peuple qu'on ne devait pas compte aux alliés de l'argent dépensé.

Cf. Plat., *Protag.*, 338 B. Soph., *Antig.*, 170.

Οὖν s'emploie en particulier, dans ce sens, pour introduire une objection :

Xénoph., *Mémor.*, I, 2, 17 : ἴσως οὖν εἴποι τις ἂν πρὸς ταῦτα ὅτι... = *mais* peut-être objectera-t-on que...

Ibid., 19 : ἴσως οὖν εἴποιεν ἂν πολλοί.

Cf. Isocrat., *Philipp.*, 39, 79; *Paix*, 57. Lycurg., *C. Léocrat.*, 63. Plat., *Apolog.*, 20 C.

Le morceau suivant de Platon montrera excellemment la fréquence et la variété des emplois de cette particule :

Protag., 322 B-C. A l'origine, les hommes vivaient isolés : *par suite* ils périssaient (ἀπώλλυντο οὖν) sous la dent des fauves. Ils cherchaient bien à se défendre en se réunissant et en fondant des cités; *mais* chaque fois qu'ils s'étaient réunis (ὅτ' οὖν ἀθροισθεῖεν), ils se faisaient tort les uns aux autres, et se dispersaient de nouveau. *C'est pourquoi* Zeus, craignant la perte du genre humain (Ζεὺς οὖν δείσας), envoya Hermès porter aux hommes la justice. Hermès *donc* demanda à Zeus (ἐρωτᾷ οὖν) : « *Eh bien alors,* de quelle façon (τίνα οὖν τρόπον) ferai-je la distribution de cette vertu? »

Comme on le voit, la particule οὖν se trouve ici répétée cinq fois en une dizaine de lignes, et chaque fois avec une nuance de sens différente[1].

1. Il ne sera peut-être pas sans intérêt, comme résumé pratique de l'étude qui précède, de confronter la particule οὖν avec celle de nos particules françaises, qui en est la traduction la plus usuelle, *donc*. Littré attribue à *donc* les acceptions suivantes : « 1° Sert à marquer la conclusion qu'on tire d'un raisonnement; 2° exprime, en général, qu'une chose est ou doit être la conséquence d'une autre; 3° sert souvent de simple transition pour revenir au sujet après une digression; 4° sert à marquer une sorte d'étonnement, la surprise que l'on éprouve d'une chose à laquelle on ne s'attendait point : « O sort, voilà donc de tes coups? — Et je n'ai donc vécu, que pour

II. Les composés de οὖν.

Μὲν οὖν.

Avant de rechercher et de classer les sens complexes de cette locution à l'époque classique, il ne sera pas sans utilité de l'étudier historiquement dans son évolution antérieure.

Les exemples de μὲν οὖν, avant le milieu du v[e] siècle, sont fort rares. J'en relève dix chez Homère, un chez Épicharme, deux chez Pindare, un chez Bacchylide, neuf chez Eschyle, en tout vingt-trois emplois.

Chez Homère, μὲν οὖν n'est partout, à mon avis, qu'un équivalent renforcé de μέν affirmatif[1]. Dans ὄφρα μὲν οὖν (en corrélation avec τόφρα δέ), qu'on rencontre quatre fois, l'affirmation redoublée μὲν οὖν insiste, plus que ne le ferait μέν, sur l'idée de temps, exprimée par ὄφρα (*Iliad.*, IX, 55o. *Odys.*, XV, 361. *Hym. à Hermès,* 35o. *Hym. à Déméter,* 33). De même pour πρῶτα μὲν οὖν, dont nous trouvons deux exemples (*Odys.*, XXII, 448; XXIII, 142). On expliquera de la même manière παῦρα μὲν οὖν, la particule redoublée insistant sur l'idée de petitesse (*Hym. à Hermès,* 577). Dans les trois autres exemples la nuance affirmative est plus faible encore, si faible qu'elle ne saurait se traduire en français (*Odys.*,

dépendre d'elle ? » Rac., *Andr.*, I, 2. — « Qu'est-ce donc que l'amour, a-t-il donc tant d'empire ? » Volt., *Orphel.*, III, 4 ; 5° sert aussi à rendre plus pressante une demande, une injonction. « Dites donc ce qu'il y a. Gare donc » ; 6° ironiquement : « allons donc », marque d'incrédulité, de défi. » A cette classification je ferai quelques objections. Il y a lieu, d'abord, d'ajouter aux sens énumérés par Littré l'emploi *continuatif* qu'il a omis (voy. p. 3o1, n. 2). En revanche, je retrancherais le 6[e] sens, qui n'est évidemment qu'un cas particulier et rare du 5°. De même le 4°, qui est formulé en termes trop étroits, peut se ramener au second : *donc* y sert à présenter une pensée, comme la conséquence d'une réflexion antérieure, ou exprimée, ou même tacite. Ces rectifications faites, il y a coïncidence presque absolue entre les sens de οὖν et ceux de *donc* (avec cette réserve capitale, cependant, que l'extension de ces sens est très inégale dans les deux langues). Au total, la seule signification de *donc* qui, si je ne me trompe, ne se retrouve pas dans οὖν, c'est la 5[e]. Je ne connais aucun exemple certain de οὖν servant uniquement à rendre d'une façon plus pressante une interrogation, un commandement (voy. p. 299, n. 1). C'est la particule δή qui s'emploie généralement dans ce cas.

1. Je répète que ce n'est pas là l'opinion commune. Voyez surtout Ebeling, *Lex. homeric.*, s. v. οὖν.

IV, 780; XIII, 122. *Hym. à Hermès*, 62). Mais il y a des emplois tout à fait équivalents, presque explétifs, de *quidem* en latin, de *gar* en allemand. Je ne méconnais pas, du reste, que dans plusieurs de ces textes, οὖν pourrait se traduire par *donc*, la liaison des idées s'y prêtant. Mais, ainsi que je l'ai déjà expliqué plus haut, c'est là une rencontre qui me paraît purement fortuite. En revanche, il est d'autres passages où cette interprétation est tout à fait impossible. Citons en particulier *Odys.*, XII, 122 : καὶ τὰ μὲν οὖν... θῆκαν, et *Hym. à Hermès*, 62 : καὶ τὰ μὲν οὖν ἤειδε. La présence de καί suffit à montrer que la particule οὖν ne forme pas ici liaison avec ce qui précède, mais fait corps avec μέν qu'elle renforce.

Chez Epicharme (*Fragm. philosoph. graec.*, éd. Müllach, I, p. 142, v. 196), chez Pindare (*Ném.*, VI, 10. *Isthm.*, III [III-IV], 25), chez Bacchylide (XIX, 25), même chez Eschyle (*Prométh.*, 827. *Choéph.*, 700, 999. *Suppl.*, 135. *Sept.*, 615. *Pers.*, 1032. *Agam.*, 1090, 1396. *Eumén.*, 38), le sens de μὲν οὖν est, de façon plus incontestable encore, exclusivement emphatique.

En résumé, cette brève revue de l'emploi préclassique de μὲν οὖν confirme les conclusions auxquelles nous étions arrivés à propos de οὖν. C'est au v[e] siècle seulement, avons-nous dit, que οὖν, jusqu'alors purement affirmatif, a acquis un sens logique. La locution composée μὲν οὖν a naturellement suivi (avec quelque retard même, semble-t-il) l'évolution de la particule simple οὖν.

Du double sens de οὖν dérivent par conséquent, à l'époque classique, deux séries d'emplois de la locution μὲν οὖν : *a*) Ou bien οὖν garde dans ce groupe sa force *affirmative* originelle. La locution μὲν οὖν forme alors un véritable adverbe composé qui pourrait s'écrire en un seul mot (aussi bien, par exemple, que μέντοι)[1]; *b*) Ou bien οὖν y a la signification *logique* et *continuative*, étudiée précédemment : auquel cas, nous avons affaire à deux particules indépendantes, qui, en dépit de leur rapprochement fortuit, conservent, chacune, leur valeur et leur fonction propre.

1. Les lexicographes anciens écrivent en effet μενοῦν affirmatif en un seul mot. Et quelques grammairiens modernes suivent cet exemple.

I. Μὲν οὖν, locution *affimative*[1], se rencontre :

A. *Dans le dialogue :*

1° Comme partie intégrante de certaines formules invariables de réponse : πάνυ μὲν οὖν, παντάπασι μὲν οὖν, κομιδῇ μὲν οὖν ἀνάγκη μὲν οὖν = *oui certes, sans aucun doute, parfaitement.*

Xénoph., *Banq.*, IV, 56 : καὶ ὑμῖν οὕτω δοκεῖ ; ἔφη. — Πάνυ μὲν οὖν ἔφασαν = Cela n'est-il pas votre avis, demanda Socrate ? — *Parfaitement,* répondirent-ils[2]. — Cf. *Anab.*, VII, 6, 4. Plat., *Phédon,* 65 B. D., 71 C.

Plat., *Alcib.*, I, 128 D. *Socrate* : καὶ γυμναστικῇ μὲν σώματος ἐπιμελούμεθα ; — *Alcibiade :* Παντάπασι μὲν οὖν = Et par la gymnastique nous prenons soin du corps ? — *Oui, sans doute.* — Cf. Plat., *Phèdre,* 269 A, 271 A.

Aristoph., *Plut.*, 838 : καὶ κατεγέλων δ' εὖ οἶδ' ὅτι ; — κομιδῇ μὲν οὖν. = Et même on se moquait de toi, je suis sûr ? — *Parfaitement.* — Cf. 833-834. Plat., *Théèt.*, 155 A. *Alcib.*, I, 130 C.

Plat., *Phèdre,* 262 A : ἀνάγκη μὲν οὖν.

2° D'une façon plus générale, dans les réponses :

a) Soit qu'on adhère par là à l'opinion émise par l'interrogateur = *oui, certainement, oui vraiment.*

Plat., *Gorg.*, 466 A. *Polos :* κολακεία δοκεῖ σοι εἶναι ἡ ῥητορική ; — *Socrate :* κολακείας μὲν οὖν ἔγωγε εἶπον μόριον = La rhétorique, à ton avis, est une flatterie ? — *Oui vraiment,* j'ai dit qu'elle en était une partie.

Rép., I, 353 A (Aucun instrument n'est plus commode pour tailler la vigne qu'une serpette) : ἆρ' οὖν οὐ τοῦτο ἔργον θήσομεν ; — θήσομεν μὲν οὖν = N'admettrons-nous pas dès lors que c'est là sa fonction propre ? — *Oui certes,* nous l'admettrons.

Cf. Plat., *Protag.*, 309 D, 312 B, 319 A ; *Phèdre,* 230 A ; *Phédon,* 82 A ; *Hipp. maj.*, 281 D.

b) Soit, au contraire, qu'on contredise ou, du moins, qu'on

1. Hésychius *s. v.* μενοῦν· τοιγαροῦν, μέντοιγε καὶ μενοῦνγε· σύνδεσμοι. Id. *s. v.* οὐ μὲν οὖν· οὐδαμῶς. *Etymologic. Gudian.* s. v. μενοῦν· διὰ τοῦτο, τοιγαροῦν. A l'époque postclassique fut créée la locution renforcée μενοῦνγε. *Etymologic. Magn. s. v.* μενοῦνγε· ἐκ τριῶν συνδέσμων, καὶ σημαίνει τὸ ἀληθές. *Etymologic. Gudian. s. v.* μενοῦνγε·.. σημαίνει δὲ βεβαιότητα καὶ ἀληθές. Cf. Suidas, *s. v.*

2. A la suite de ce passage, on lit : ὡς δ' ἅπαξ εἶπον πάνυ μὲν οὖν, τοῦτο πάντες ἐκ τοῦ λοιποῦ ἀπεκρίναντο = *et, une fois qu'ils eurent répondu* πάνυ μὲν οὖν, *ils n'usèrent plus que de cette formule dans toute la suite.*

rectifie l'opinion d'autrui. Dans ce cas, on a l'habitude de traduire μὲν οὖν par : *pas du tout, au contraire, dis plutôt que...*

Xénoph., *Cyrop.*, VIII, 3, 37 (Tu étais au nombre des riches dans ton pays?) : ποίων πλουσίων ; τῶν μὲν οὖν σαφῶς ἀποχειροβιότων = Au nombre de quels riches ? *Pas du tout;* au nombre de ceux qui vivent bel et bien du travail de leurs mains.

Plat., *Crit.*, 44 B. *Criton :* ἄτοπον τὸ ἐνύπνιον, ὦ Σώκρατες — *Socrate :* ἐναργὲς μὲν οὖν, ὥς γέ μοι δοκεῖ = Voilà un songe étrange, Socrate. — Très clair, *au contraire,* si je ne me trompe.

Soph., *Philoct.*, 1378 (Néoptolème conjure Philoctète de le suivre). *Philoct. :* ἦ πρὸς τὰ Τροίας πεδία καὶ τὸν Ἀτρέως ἔχθιστον υἱόν ; — *Néoptol. :* πρὸς τοὺς μὲν οὖν σε... παύσοντας ἄλγους = Que j'aille dans les plaines de Troie, vers l'odieux fils d'Atrée ? — *Dis plutôt* vers ceux qui te délivreront de ton mal.

Cf. Plat., *Gorg.*, 470 B ; *Euthyd.*, 304 E. Xénoph., *Cyrop.*, VIII, 4, 11. Eschyle, *Choéph.*, 999. Soph., *O. R.*, 705 ; *O. C.*, 31 ; *Élect.*, 1503 ; *Aj.*, 1363. Eurip., *Iphig. Aul.*, 1537 ; *Cycl.*, 546. Aristoph., *Gren.*, 241 ; *Chev.*, 911 ; *Plut.*, 390, 913, 1009.

Toutefois, la distinction qu'on établit généralement entre ces deux emplois est arbitraire. Dans l'un et l'autre, en effet, μὲν οὖν reste une *affirmation,* par laquelle la personne qui parle formule énergiquement ou son *accord* ou son *désaccord* avec l'interlocuteur. Mais, même dans le second cas, l'opposition réside uniquement dans la pensée, non dans la particule. La traduction exacte en français serait : « *Le fait est que...* » (formule d'assentiment) ou : « *La vérité est que...* » (formule d'opposition).

B. *Dans un exposé continu :*

1° Lorsqu'on veut affirmer énergiquement une conviction ou la réalité d'un fait.

Eurip., *Élect.*, 1035 : μῶρον μὲν οὖν γυναῖκες, οὐκ ἄλλως λέγω = Les femmes, *sans contredit,* sont une engeance déraisonnable, je n'en disconviens pas.

Soph., *O. R.*, 483 : δεινὰ μὲν οὖν, δεινὰ ταράσσει = Cruel *en vérité,* cruel est le trouble (où Tirésias me jette).

Eschyl., *Agam.*, 1396 : ἂν δικαίως ἦν, ὑπερδίκως μὲν οὖν = Ce serait justice, plus que justice *en vérité.*

Cf. Eschyl. *Eumén.*, 28; *Pers.*, 1032; *Choéph.*, 700. Soph., *Élect.*, 459. Eurip., *Hippol.*, 1012; *Phénic.*, 551.

2° En corrélation avec une particule adversative δέ, ἀλλά, μήν, μέντοι, ὅμως δέ, οὐ μὴν ἀλλά = *à la vérité, sans doute..., mais...*

Simonid. d'Amorg., II, 67 : καλὸν μὲν ὦν θέημα τοιαύτη γυνὴ | ἄλλοισι, τῷ δ' ἔχοντι γίγνεται κάκον = C'est *sans doute* un agréable spectacle pour les autres qu'une telle femme, mais pour son mari c'est un fléau.

Eurip., *Phénic.*, 438 : πάλαι μὲν οὖν ὑμνηθέν, ἀλλ' ὅμως ἐρῶ = C'est une vieille chanson *à la vérité,* mais je la répéterai cependant.

Isée, *Hérit. de Kiron,* 5 : ἔστι μὲν οὖν χαλεπὸν πρὸς παρασκεύας λόγων εἰς ἀγῶνα καθίστασθαι · οὐ μὴν ἀλλὰ πολλὰς ἐλπίδας ἔχω παρ' ὑμῶν τεύξεσθαι τῶν δικαίων = Il n'est pas facile *assurément* de lutter contre des discours habilement préparés; pourtant j'ai bon espoir que vous me ferez justice.

Cf. Soph., *O. R.,* 499. Isée, *Hérit. de Kiron,* 3; *Fragm.* 4 (Scheibe). Démosth., *C. Aphob.* I, 7; *C. Onétor,* I, 3.

II. Mais le plus souvent le groupe μὲν οὖν n'est, nous l'avons dit, que le rapprochement accidentel de deux particules de sens différent. Ajoutons qu'en pareil cas μέν est presque[1] toujours en corrélation avec un δέ, placé au commencement de la phrase suivante. La triade μὲν οὖν — δέ constitue ainsi une formule complexe de transition, où chaque élément a sa fonction distincte : οὖν rappelle ce qui précède, μέν (par sa corrélation avec δέ) amorce ce qui va suivre, δὲ introduit la proposition annoncée. De sorte que la proposition amenée par μὲν οὖν apparaît à la fois et comme le terme extrême d'un développement, et comme le terme initial du suivant. Il y avait là un cadre souple et ferme, qui dessinait nettement le rapport logique des idées. Les écrivains grecs en ont beaucoup usé.

Ici encore, il faut distinguer un emploi proprement *logique* et un emploi *continuatif* de οὖν.

1° Au sens logique, μὲν οὖν s'emploie principalement :

a) Pour exprimer une *conclusion*, une *conséquence*, un *résultat*.

1. Quand ce δέ corrélatif manque, c'est qu'il est sous-entendu (ce qui arrive, en particulier, après les locutions bien connues ἐγὼ μέν, νομίζω μέν, πρῶτον μέν, ἴσως μέν, etc.), ou bien que, par suite d'une anacoluthe, l'auteur l'a oublié. Xénoph., *Anab.*, I, 9, 1. Isocr., *Philip.*, 86. Arist., *Poétiq.*, 4, 1449 a, lig. 7, éd. Christ.

Xénoph., *Anab.*, II, 6, 11 (Cléarque savait faire régner parmi ses soldats une exacte discipline) : ἐν μὲν οὖν τοῖς δεινοῖς ἤθελον αὐτοῦ ἀκούειν σφόδρα, ὅτε δ' ἔξω τοῦ δεινοῦ γένοιντο..., πολλοὶ αὐτὸν ἀπέλειπον = *c'est pourquoi* dans les dangers ils étaient tout disposés à lui obéir, mais, une fois hors de danger, beaucoup l'abandonnaient.

Ibid., IV, 3, 8 (Découragement des Grecs, qui se voient cernés par l'ennemi) : ταύτην μὲν οὖν τὴν ἡμέραν καὶ νύκτα ἔμειναν ἐν πολλῇ ἀπορίᾳ ὄντες, Ξενοφῶν δὲ ὄναρ εἶδεν = *aussi* passèrent-ils le jour et la nuit suivante dans un grand embarras ; mais Xénophon eut un songe.

Cf. II, 1, 12 ; III, 2, 8 ; IV, 1, 32 ; IV, 3, 2 ; IV, 2, 25. Isocr., *Philip.*, 94. Lycurg., *C. Léocrat.*, 7. 95.

b) Pour *résumer* un développement :

Plat., *Apolog.*, 24 B : περὶ μὲν οὖν ὧν οἱ πρῶτοι μου κατήγοροι κατηγόρουν αὕτη ἐστὶν ἱκανὴ ἀπολογία πρὸς ὑμᾶς· πρὸς δὲ Μέλητον..., μετὰ ταῦτα πειράσομαι ἀπολογεῖσθαι = *ainsi donc*, contre les imputations de mes premiers accusateurs, voilà une apologie suffisante ; c'est contre Mélétos que j'essaierai maintenant de me défendre.

Isocr., *Panégyr.*, 14 : περὶ μὲν οὖν τῶν ἰδίων ταῦτά μοι προειρήσθω· περὶ δὲ τῶν κοινῶν... = *ainsi donc*, en voilà assez sur mes affaires privées ; quant aux intérêts publics...

C'est là un des emplois les plus fréquents de μὲν οὖν. Les exemples sont innombrables : Isée, *Euphilét.*, 12. Xénoph., *Anab.*, I, 9, 1 ; II, 2, 17. Plat., *Apol.*, 17 B (ὥσπερ ἐγὼ λέγω) ; *Ion*, 542 A. Isocr., *Panégyr.*, 26, 34 ; *Philip.*, 57, 83, 86, 89, 95 ; *Paix*, 2, 25, 61, 69, 73. Soph., *O. C.*, 932. Aristoph., *Nuées*, 66. Aristot., *Rhétoriq.*, I, 1, 1354 b, lig. 11, éd. Rœmer (ὥσπερ λέγομεν).

2. Μὲν οὖν, au sens *continuatif*, a des emplois très variés :

a) Le plus souvent il est un équivalent des locutions καὶ — μὲν ou δὲ — μὲν[1]. En français, ou bien on ne le traduit pas, ou bien on le rendra par *donc*, *et*, *or*.

Xénoph., *Banq.*, I, 8 : ἔπειτα δὲ παρῆλθον· Αὐτόλυκος μὲν οὖν παρὰ

1. Le contact immédiat des deux particules μέν et δέ était interdit par l'usage (sans doute pour éviter une confusion avec l'emploi corrélatif μὲν — δέ) ; et, par conséquent, la transition μὲν δὲ (ex. : Αὐτόλυκος μὲν δὲ ἐκαθέζετο) n'a jamais été employée. Je crois que c'est là une des causes qui ont le plus contribué à l'extension illogique de la transition μὲν οὖν.

τὸν πατέρα ἐκαθέζετο, οἱ δ' ἄλλοι κατεκλίθησαν = ensuite les convives entrèrent; Autolycos s'assit près de son père, tandis que les autres convives se couchèrent (= καὶ Αὐτόλυκος μὲν...).

Xénoph., *Anab.*, IV, 1, 23 (Les Grecs ont fait deux prisonniers) : τοὺς ἀνθρώπους ἤλεγχον διαλαβόντες εἴ τινα εἰδεῖεν ἄλλην ὁδόν · ὁ μὲν οὖν ἕτερος οὐκ ἔφη, ὁ δὲ λοιπὸς ἔλεξεν... = on demanda séparément à ces hommes s'ils connaissaient quelque autre route; le premier *donc* répondit non; le second dit... (= καὶ ὁ μὲν ἕτερος...).

Aristot., *Rhétoriq.*, I, 2, 1356 b, l. 23, éd. Rœmer : εἰσὶν αἱ μὲν παραδειγματώδεις ῥητορεῖαι αἱ δὲ ἐνθυμηματικαί...˙ πιθανοὶ μὲν οὖν οὐχ ἧττον οἱ λόγοι οἱ διὰ τῶν παραδειγμάτων, θορυβοῦνται δὲ μᾶλλον οἱ ἐνθυμηματικοί = certains discours emploient surtout l'exemple, d'autres l'enthymème ; *et* les premiers ne sont pas moins persuasifs, mais les seconds excitent davantage l'applaudissement (=καὶ πιθανοὶ μὲν).

Xénoph., *Anab.*, I, 1, 2 (Darius, se sentant près de mourir, manda ses deux fils) : ὁ μὲν οὖν πρεσβύτερος παρὼν ἐτύγχανε · Κῦρον δὲ μεταπέμπεται = *or* l'aîné se trouvait présent; quant à Cyrus, il l'envoya chercher (= καὶ ὁ μὲν πρεσβύτερος).

Arist., *Poétiq.*, 22, 1458 a, lig. 19, éd. Christ : λέξεως δὲ ἀρετὴ σαφῆ καὶ μὴ ταπεινὴν εἶναι · σαφεστάτη μὲν οὖν ἡ ἐκ τῶν κυρίων ὀνομάτων, ἀλλὰ ταπεινή · σεμνὴ δὲ... = La qualité principale du style, c'est d'être clair sans être bas. *Or* très clair est le style composé de termes courants, mais il est bas. Élevé est le style... (= καὶ σαφεστάτη μὲν..., ou σαφεστάτη δὲ ἡ μὲν...).

Cf. Arist., *Poétiq.*, 14, 1453 b, lig. 30, éd. Christ. Andoc. *Myst.*, 12. Lysias, *Meurt. d'Eratosth.*, 7. Isocr., *Panégyr.*, 18. Plutarq., *Péricl.*, 10, 1; 16, 3; 32, 3.

b) Parfois μὲν οὖν pourrait être remplacé par ἀλλὰ — μὲν et se rendra en français par *mais*.

Aristot., *Rhétoriq.*, I, 1354 a, lig. 6 : πάντες γὰρ μέχρι τινὸς καὶ ἀπολογεῖσθαι καὶ κατηγορεῖν ἐγχειροῦσιν · τῶν μὲν οὖν πολλῶν οἱ μὲν εἰκῇ ταῦτα δρῶσιν, οἱ δὲ διὰ συνήθειαν = tout le monde, en une certaine mesure, se mêle de se défendre ou d'accuser, *mais*, tandis que les uns procèdent au hasard, les autres le font par habitude (= ἀλλὰ τῶν μὲν πολλῶν).

Plutarq., *Péricl.*, 6 fin (Après une digression sur les prodiges) : ταῦτα μὲν οὖν ἴσως ἑτέρας ἐστὶ πραγματείας · ὁ δὲ Περικλῆς... = *Mais* ceci serait mieux à sa place dans un autre traité. Pour revenir à Périclès... (= ἀλλὰ ταῦτα μὲν).

Cf. Aristot., *Poétiq.*, 11, 1452 a, lig. 34, éd. Christ. Plutarq., *Péricl.*, 35, 1; 36, 1. Isocr., *Paix*, 18.

c) Ailleurs, μὲν οὖν joue le rôle ordinairement réservé à μὲν γάρ, et sert d'introduction à un développement précédemment annoncé.

Isocr., *Paix*, 67 : οἶμαι πᾶσι φανερὸν ποιήσειν ὡς οὔτε δικαίας ἀρχῆς ἐπιθυμοῦμεν οὔτε γενέσθαι δυνατῆς... · ὅτι μὲν οὖν οὐ δικαίας, παρ' ὑμῶν μαθὼν ὑμᾶς ἔχω διδάσκειν... · ὡς δὲ... = j'espère prouver à tous que cette hégémonie, à laquelle nous aspirons, n'est ni juste ni réalisable. Que, d'une part, elle n'est pas juste, je puis vous le démontrer par vos propres raisons. Que, d'autre part,... (= ὅτι μὲν γὰρ).

Aristot., *Poétiq.*, 20, 1456 b, lig. 22, éd. Christ. : τῆς δὲ λέξεως ἁπάσης τάδ' ἐστὶ τὰ μέρη, στοιχεῖον, συλλαβή, σύνδεσμος... · στοιχεῖον μὲν οὖν ἐστιν φωνὴ ἀδιαίρετος · συλλαβὴ δὲ..., σύνδεσμος δὲ... = Les parties composantes de toute diction sont la lettre, la syllabe, la conjonction : la lettre est un son indivisible..., la syllabe est..., la conjonction... (= στοιχεῖον μὲν γὰρ).

Cf. Isée, *Hérit. de Nicostrat.*, 1. Isocrat., *Paix*, 63. Aristot., *Poétiq.*, 22, 1458 a, lig. 24, éd. Christ.; *Rhétoriq.*, 1, 2, 1356 a, lig. 4, éd. Rœmer; 1, 5, 1360 b, lig. 30.

d) Enfin μὲν οὖν est très fréquemment employé, par abus, comme transition à une idée nouvelle qui n'a pas de lien logique avec ce qui précède. En français, on use généralement, en pareil cas, d'un artifice graphique, qui consiste à mettre un tiret ou à aller à la ligne.

Aristot., *Poétiq.*, 5, 1449 a, lig. 35, éd. Christ. Aristote vient de définir abstraitement la comédie, il passe maintenant à son histoire. Ces deux développements, entre lesquels il n'y a pas, à proprement parler, de rapport logique, sont reliés par μὲν οὖν.

Ibid., 5, 1449 b, lig. 10. Après l'historique de la comédie, l'auteur arrive à une comparaison entre la tragédie et l'épopée, en se servant comme transition vague de μὲν οὖν.

Cf. *ibid.*, 4, 1449 a, lig. 7 et 14; 1453 b, lig. 21. Andoc., *Myst.*, 8.

Mais ce dernier emploi, où μὲν οὖν n'est plus qu'une locution parasite et vide de toute signification propre, semble être d'une langue négligée, peut-être même populaire.

Δ' οὖν,

Dans la locution δ' οὖν, la particule οὖν garde invariablement sa valeur *affirmative*, tandis que δέ, en raison de son double sens (= *et, mais*) établit une liaison soit *copulative,* soit *adversative* avec la phrase précédente. Le sens propre de cet telocution est donc selon les cas : *et (mais) en vérité, en réalité, assurément; et (mais) ce qui est sûr, c'est que...* [1].

I. Là où apparaît le plus nettement le sens de la locution δ'οὖν, c'est quand, δέ étant adversatif, elle marque une opposition avec la pensée précédente.

On peut distinguer deux cas :

1° Ou bien δ'οὖν sert à affirmer la réalité d'un fait, par opposition à une chose ou à une circonstance, qui lui fait obstacle = *mais ce qu'il y a de sûr, c'est que...; mais il n'en est pas moins vrai que...; n'empêche que...; néanmoins.*

Plat., *Banq.*, 217 D : καί μοι οὐδὲ τοῦτο ταχὺ ὑπήκουσεν, ὅμως δ'οὖν χρόνῳ ἐπείσθη = même en cela il ne se pressa pas de m'obéir, mais *il n'en est pas moins vrai* cependant qu'il finit par se laisser persuader.

Soph., *O. R.*, 1205 : βαρεῖαν ἡδονὴν νικᾶτέ με λέγοντες · ἔστω δ'οὖν ὅπως ὑμῖν φίλον = pénible est la faveur que vous m'arrachez par vos prières; *néanmoins* que votre volonté soit faite.

Plutarq., *Galba,* 10 : χαλεπῶς μὲν καὶ μόλις, ἔπεισε δ'οὖν τοὺς στρατιώτας = ce ne fut pas sans peine, *mais n'empêche qu*'il persuada ses troupes.

Cf. Sophoc., *O. R.*, 834; *Antig.*, 769. Eurip., *Élect.*, 508 [2]. Hérod., III, 80 init. Eschyl., *Sept*, 810. Elien, *Hist. des anim.*, I, 4.

1. Je ne connais qu'un exemple de δ'οὖν avant le ve siècle : Hom., *Iliad.*, XIX, 94. Le sens y est nettement *affirmatif=et ce qu'il y a de sûr, c'est que...* (*jedenfalls* [Ameis], *wenigstens* [Faesi]).

2. *Mss :* ὅμως γοῦν, corrigé par Elmsley.

A ce premier emploi on peut rattacher celui de δ'οὖν dans une proposition hypothétique (εἰ δ'οὖν, ἐὰν δ'οὖν), pour opposer, avec plus de force que ne ferait δέ tout seul, cette hypothèse à la proposition précédente. Le sens propre est alors : *mais si en réalité, mais s'il arrive en réalité que...* Dans la pratique, on pourra traduire par : *mais si néanmoins, mais si malgré tout...*

[Eurip.], *Rhésos*, 572 (*Ulysse :* Prends bien garde, dans l'obscurité, de tomber sur les sentinelles ennemies. — *Diomède :* J'y veillerai). *Ulysse :* ἢν δ'οὖν ἐγείρῃς, οἶσθα σύνθημα στρατοῦ; = *mais, s'il arrive en réalité que (si, malgré tout)* tu les réveilles, sais-tu le mot d'ordre de l'armée?

Cf. Eschyl., *Agamem.*, 1042; *Choéph.*, 571. Sophoc., *O. R.*, 851. Eurip., *Alcest.*, 850; *Androm.*, 338. Plat., *Républ.*, I, 337 C; III, 388 C; *Apolog.*, 34 D. Plutarq., *Lycurg.*, 15.

2° Ou bien δ'οὖν sert à affirmer la réalité d'un fait considéré comme certain, en opposition avec un autre fait considéré comme douteux = *mais ce qu'il y de sûr, c'est que...*

Plat., *Apolog.*, 17 A : ὅτι μὲν ὑμεῖς πεπόνθατε ὑπὸ τῶν ἐμῶν κατηγόρων, οὐκ οἶδα · ἐγὼ δ'οὖν καὶ αὐτὸς ὑπ' αὐτῶν ὀλίγου ἐμαυτοῦ ἐπελαθόμην = quelle impression ont produite sur vous mes accusateurs, je l'ignore; *mais ce qui est certain, c'est que,* moi, en les entendant, j'ai failli ne plus me reconnaître moi-même.

Cf. Xénoph., *Anab.*, II, 4, 6.

De ce second emploi dérivent, par une suite d'extensions et de déviations, les emplois suivants :

a) La locution δ'οὖν sert souvent de formule de transition pour passer outre à un sujet ou à un point douteux, sur lequel on ne veut pas prendre parti. Dans ce cas on peut traduire encore par : « *mais ce qu'il y a de sûr, c'est que...* », ou, plus ordinairement, par : « *quoi qu'il en soit, toujours est-il que...* ».

Xénoph., *Anab.*, I, 2, 12 : ἐλέγετο Κύρῳ ('Επύαξα) δοῦναι χρήματα πολλά · τῇ δ'οὖν στρατιᾷ τότε ἀπέδωκε Κῦρος μισθὸν τεττάρων μηνῶν = on prétendait qu'Epyaxa avait fait présent à Cyrus de grosses sommes d'argent; *quoi qu'il en soit,* Cyrus paya alors à ses troupes la solde de quatre mois.

I, 2, 25 (Dans la traversée des montagnes deux compagnies disparurent; selon les uns, elles avaient été détruites par

l'ennemi; selon d'autres, elles s'étaient égarées) : ἦσαν δ'οὖν οὗτοι ἑκατὸν ὁπλῖται = *toujours est-il qu'*elles étaient de cent hoplites.

Elien, *Hist. var.*, III, 27 : πέπυσμαι καὶ τοῦτον τὸν λόγον · εἰ δὲ ἀληθής ἐστιν οὐκ οἶδα · ὃ δ'οὖν πέπυσμαι ἐκεῖνό ἐστι = j'ai ouï raconter l'anecdote suivante; est-elle vraie ou non, je l'ignore; *quoi qu'il en soit,* la voici.

Cf. Plat., *Protag.*, 315 E; *Lachès,* 184 A; *Républ.*, I, 330 E; *Tim.*, 28 B. Soph., *O. C.*, 1444; *O. R.*, 971; *Antig.*, 1251. Thucyd., II, 5, 6. Xénoph., *Anab.*, I, 2, 22; I, 3, 5; V, 6, 11; *Cyrop.*, IV, 1, 13.

b) La même formule sert également, après une digression, pour revenir au sujet qu'on a laissé en suspens = *quoi qu'il en soit, toujours est-il que..., tant il y a que...*

Thucyd., II, 34, 1 : Ἐν δὲ τῷ αὐτῷ χειμῶνι οἱ Ἀθηναῖοι δημοσίᾳ ταφὰς ἐποιήσαντο τῶν ἐν τῷδε τῷ πολέμῳ πρώτων ἀποθανόντων τρόπῳ τοιῷδε (Suit une longue digression sur l'ordonnance de ces funérailles). 8. ἐπὶ δ'οὖν τοῖς πρώτοις τοῖσδε Περικλῆς ᾑρέθη λέγειν = En ce même hiver, les Athéniens firent les funérailles publiques de ceux qui les premiers avaient péri dans cette guerre. Voici de quelle façon... *Quoi qu'il en soit,* pour faire l'éloge de ces premières victimes, ce fut Périclès qui fut choisi.

VI, 15, 2 : ἐνῆγε δὲ προθυμότατα τὴν στρατείαν Ἀλκιβιάδης (Digression sur les mobiles auxquels obéissait Alcibiade, ses qualités, ses vices). 5. τότε δ'οὖν παρελθὼν τοῖς Ἀθηναίοις παρῄνει τοιάδε = Celui qui conseillait le plus chaleureusement l'expédition était Alcibiade... *Quoi qu'il en soit,* il monta à la tribune et donna aux Athéniens les conseils suivants.

Apoll. de Rhod., *Argonaut.*, IV, 1434 : ἤλυθε γάρ χθιζός τις ἀνὴρ ὀλοώτατος (Description de ce héros). 1439 : ἤλυθε δ'οὖν κἀκεῖνος = Hier est venu un héros très redoutable... *Quoi qu'il en soit,* ce héros est venu.

Cf. Thucyd., I, 3, 4 (renvoie au début du même chapitre); II, 16, 1[1] (renvoie à la dernière phrase du chap. 14); II, 34, 8 (renvoie à la première phrase du même chapitre); VI, 15, 5 (renvoie au § 2); VI, 56, 1 (renvoie à 55, 4); VIII, 81, 3 (renvoie

1. Les manuscrits donnent τ'οὖν, ce qui est certainement fautif.

au § 2 : ἐς ἐλπίδας αὐτοὺς οὐ σμικρὰς καθίστη); VIII, 87, 6 (renvoie au § 1 : παρεσκευάζετο πορεύεσθαι); VIII, 97, 1 (renvoie à 96, 1). Eschyl., *Prométh.*, 226 (renvoie aux v. 193 sq.). Théocr., XIV, 29. Diod. de Sic., V, 9.

Cet emploi est une extension irrationnelle du précédent. En effet, le contenu de la digression ou de la parenthèse étant ici présenté comme chose certaine, δ'οὖν n'y remplit plus sa fonction propre, qui est d'opposer à un doute une certitude. Si naturelle, toutefois, est cette extension qu'elle a son pendant dans la locution française : « *quoi qu'il en soit* ». Proprement, celle-ci signifie qu'on passe d'une idée à une autre, *sans prendre le temps de rechercher si la première est vraie ou non*. Mais, par abus, nous l'employons aussi pour marquer simplement que l'on quitte le développement d'une idée, *sans l'examiner davantage, sans plus s'y attarder*. Et tel est ici précisément le rôle de δ'οὖν.

c) Ce sens une fois créé s'est développé à son tour. On trouve parfois δ'οὖν employé, semble-t-il, comme simple équivalent de δέ. Mais ce qui justifie cet emploi, c'est toujours cette idée latente *qu'on abrège le développement commencé, qu'on va au plus court = quoi qu'il en soit, en un mot, bref.*

Théoc., VIII, 5 (Avec l'aimable bouvier Daphnis se rencontra, dit-on, sur la vaste montagne, Ménalque, qui faisait paître ses moutons. Tous deux étaient blonds, jeunes, habiles à chanter et à jouer de la flûte) : πρᾶτος δ'ὦν ποτὶ Δάφνιν ἰδὼν ἀγόρευε Μενάλκας = *toujours est-il qu'*ayant aperçu Daphnis, Ménalque lui dit.

Plat., *Phédon*, 59 E (Le geôlier nous pria d'attendre, de ne pas entrer sans son invitation. « Les Onze, nous dit-il, sont en train de délivrer Socrate de ses fers et de lui annoncer que son dernier jour est arrivé ») : οὐ πολὺν δ'οὖν χρόνον ἐπισχὼν ἧκεν, καὶ ἐκέλευσεν ἡμᾶς εἰσιέναι = *toujours est-il que (bref),* un moment après, il revint et nous invita à entrer.

Cf. Xénoph., *Cyrop.*, I, 4, 15.

II. Mais, en dehors même de toute opposition, δ'οὖν s'emploie pour affirmer la réalité d'un fait, considéré isolément (δέ étant alors simplement copulatif) = *et à coup sûr, et c'est un fait certain que..., et nul doute que...*

a) Toutefois il est rare que ce sens affirmatif soit très fortement marqué. Voici cependant quelques exemples :

Eurip., *Alcest.*, 73 (Thanatos à Apollon, qui sollicite la grâce d'Alceste) : πόλλ' ἂν σὺ λέξας οὐδὲν ἂν πλέον λάβοις, | ἡ δ' οὖν γυνὴ κάτεισιν εἰς Ἅιδου δόμους = Quoi que tu dises, tu n'y gagneras rien ; cette femme, *à coup sûr* (sache-le bien), descendra chez Hadès.

Aristoph. *Ois.*, 1027 (Pisétæros à l'Inspecteur, envoyé par Athènes à Néphélococcygie : « Veux-tu, sans rien faire, empocher ton salaire et décamper?) *L'Inspecteur :* νὴ τοὺς θεούς· | ἐκκλησιάσαι δ' οὖν ἐδεόμην οἴκοι μένων = Oui, par les dieux : *le fait est que* j'aurais besoin d'être à Athènes pour l'assemblée.

Plutarq., *Cimon*, 16 (A propos du philolaconisme de Cimon) : ὅθεν φθόνον ἑαυτῷ συνῆγε καὶ δυσμένειάν τινα παρὰ τῶν πολιτῶν· ἡ δ' οὖν ἰσχύσασα μάλιστα κατ' αὐτοῦ τῶν διαβολῶν αἰτίαν ἔσχε τοιαύτην = Par là il s'attira la haine et la malveillance de ses compatriotes; *et nul doute que* ces sentiments, s'étant accrus, n'aient été la principale cause des calomnies portées contre lui.

Ce sens affirmatif apparaît nettement surtout dans certaines répliques (d'ordinaire, à l'impératif), par lesquelles on invite l'interlocuteur à mettre à exécution une menace, un projet, une intention qu'il vient de formuler précédemment = *eh bien en réalité, eh bien vraiment*[1].

Eschyl., *Prométh.*, 934 (*Le Chœur :* Zeus pourrait bien t'infliger un châtiment pire encore que celui-ci). *Prométhée :* ὁ δ' οὖν ποιείτω = *Eh bien en réalité,* qu'il le fasse.

Soph., *Ajax*, 961 (*Le Chœur :* Ah, sans doute Ulysse et les Atrides se rient de la folie d'Ajax). *Tecmesse :* οἱ δ' οὖν γελώντων = *Eh bien vraiment,* qu'ils s'en rient.

Cf. Eschyl., *Eumén.*, 226, 887. Sophoc., *Trach.*, 329, 1157; *Élect.*, 891; *O. R.*, 669; *Ajax*, 114. Aristoph., *Nuées*, 39; *Acharn.*, 186.

1. Dans ces répliques δέ sert à établir une liaison avec la pensée de l'interlocuteur, ce qui est un emploi fréquent. Voyez Kühner, *Ausfürl. Grammatik*, II, 510, 5; II, 835, 5; Krüger, *Griech. Sprachlehre*, I, 69, 16, 5 (qui cite Xénoph., *Anab.* IV, 6, 10; Thucyd., II, 72, 4). Il y a lieu de remarquer, en outre, que dans tous les exemples qui vont être cités, δέ suit un pronom monosyllabique, auquel il sert, en quelque sorte, d'appui.

b) Le plus souvent le sens de la locution δ'οὖν s'affaiblit au point que οὖν n'y est plus qu'un simple équivalent de δή ou γέ intensifs, ou de *quidem* en latin.

Dans ce cas οὖν marque parfois gradation : Cf. Soph., *Trach.*, 1273 (*quidem*). Isocr., *Panégyr.*, 19. Plat., *Lois,* II, 653 A.

Aristoph., *Ois.*, 449. Par une série d'exemples, Pisétæros démontre que jadis les Oiseaux furent rois du monde. Chaque fait nouveau est amené, ou par δέ (v. 488, 508), ou par δ' αὖ (504), ou par δὲ... γε (514), ou par δ'οὖν (449). Il est clair, par suite, que δ'οὖν signifie ici à peu près la même chose que δὲ... γε ou δ'αὖ = *et en vérité, et même, et de plus.*

Ibid., 56. *Pisétæros :* τῷ σκέλει θένε τὴν πέτραν. — *Evelpidès :* σὺ δὲ τῇ κεφαλῇ γε... — *Pisét.:* σὺ δ' οὖν λίθῳ κόψον λαβών = Avec ta jambe frappe le rocher. — Mais non, toi, avec ta tête... — Mais non, toi, frappe avec une pierre (Dans cet exemple, οὖν, comme γέ qui précède, marque insistance).

Eschyl., *Agam.*, 34, 254 (οὖν exprime ici l'instance, l'intensité du désir). 224 (l'horreur, l'indignation).

Γοῦν

La particule γοῦν est composée de γέ + οὖν[1]. Et sa signification est l'exacte résultante de ces deux éléments. Mais remarquons que l'un d'eux, γέ, est susceptible d'un double sens,

1. Chez Homère, on écrit encore avec séparation γ'οὖν. Voyez, pour le sens, la note 2, p. 318. — En revanche, je ne pense pas qu'il y ait lieu d'accorder créance aux manuscrits, lorsqu'ils attribuent (très rarement, d'ailleurs) aux écrivains classiques la graphie γ'οὖν. Voici les principaux de ces passages (γοῦν y conserve ses acceptions ordinaires) : Platon, *Rép.*, I, 335 E *(en vérité)*; IX, 585 A *(par exemple)* ; *Euthyd.* 299 E *(ainsi, par exemple)*; *Politiq.*, 257 D *(ce qu'il y a de sûr, c'est que)*; *Apolog.*, 21 D *(du moins)*. — Les éditeurs modernes ont parfois voulu restituer γ'οὖν, même contre le témoignage des *mss.*, en prêtant à cette locution le sens spécial de « *en vérité donc* ». Citons, par exemple, Eurip., *Élect.*, 770. Le messager ayant annoncé à Électre le meurtre d'Egisthe, celle-ci s'écrie : « *Que dis-tu? Il est mort, l'odieux assassin de mon père?* » Et le messager répond : τέθνηκε · δίς σοι ταὖθ', ἃ γοῦν βούλει, λέγω. Elmsley et Weil écrivent γ' οὖν et entendent (si je ne me trompe) : « *Il est mort ; ce mot, comme* CERTAINEMENT DONC *tu le désires, je te le redis une seconde fois.* » Mais pourquoi ne pas conserver à γοῦν son sens affirmatif « *assurément, sans nul doute* »? — Il est vrai toutefois qu'on trouve à plusieurs reprises les deux éléments de γοῦν séparés par ἄν. Thucyd., I, 76, 4 ; 77, 6 (γ' ἂν οὖν = *ce qu'il y a de sûr, du moins, c'est que...*). Eurip., *Méd.*, 504 (*vraiment,* ironique). Aristoph., *Ecclés.*, 806 (même sens).

affirmatif ou *restrictif*. Il y a là une loi générale : dans toutes les langues, certaines particules d'affirmation développent, à côté de ce sens primitif, un emploi concessif ou restrictif. Exemples, en latin, *certe, quidem,* qui signifient à la fois : 1° *en vérité, assurément;* 2° *du moins, en tout cas.* Comparez en français *en vérité* (locution affirmative) et *à la vérité, à vrai dire, il est vrai* (locution restrictive). Ce double sens de la particule γέ, en se combinant avec le sens affirmatif originel de la particule οὖν, donne lieu à deux significations très différentes de γοῦν[1]

I. Lorsque γέ y apporte un sens intensif, la particule composée γοῦν est une affirmation renforcée (à peu près équivalente à μὲν οὖν), et qui s'emploie surtout dans les réponses.

Xénoph., *Mém.*, III, 3, 5 : οὐκοῦν πρῶτον μὲν (τοὺς ἱππέας) ἀναβατικωτέρους ἐπὶ τοὺς ἵππους ποιήσεις ; — δεῖ γοῦν. = Ne formeras-tu pas d'abord les cavaliers à sauter plus vivement sur leurs chevaux? — *Assurément,* cela est utile.

Ibid., 7 : τοῦ βάλλειν ἀπὸ τῶν ἵππων ἐπιμέλειάν τινα ποιήσει ; — βέλτιον γοῦν καὶ τοῦτο. = Ne les formeras-tu pas à lancer à cheval le javelot? — *Bien sûr,* ce sera mieux encore.

Soph., *O. C.*, 24 (*Œdipe :* Peux-tu m'apprendre où nous sommes?) : *Antigone :* τὰς γοῦν Ἀθήνας οἶδα, τὸν δὲ χῶρον οὔ = Je reconnais *bien* Athènes, mais le lieu où nous sommes, je l'ignore.

Cf. Plat., *Phèdre,* 271 C, 272 C ; *Républ.*, I, 334 A ; III, 402 A ; IV, 429 A ; V, 476 C ; *Sophist.*, 229 A, 263 C[2].

Comme la plupart des particules d'affirmation, γοῦν peut prendre, par l'effet du contexte, le sens de *même (quidem) :*

Lucien, *Nigrin.*, 45 : οἱ ἐρασταὶ τῶν παιδικῶν οὐ παρόντων ἔργ' ἄττα καὶ λόγους εἰρημένους αὐτοῖς διαμνημονεύουσιν ... · ἔνιοι γοῦν αὐτοῖς καὶ προσλαλεῖν οἴονται = les amants, en l'absence de l'objet aimé, se rappellent ses actions, ses paroles... ; certains *même* s'imaginent lui parler.

1. La glose d'Hésychius γοῦν · τοίνυν est tout à fait erronée.

2. On rencontre γ' οὖν deux fois chez Homère, avec ce sens affirmatif : *Iliad.*, V, 258 : *Ils n'échapperont pas tous les deux à nos coups,* εἴ γ' οὖν ἕτερός γε φύγησιν = *à supposer* EN VÉRITÉ (MÊME) *que l'un des deux nous échappe.* XVI, 30 (Patrocle à Achille) : μὴ ἔμεγ' οὖν οὗτός γε λάβοι χόλος = *Pour moi, puisse* EN VÉRITÉ *une telle colère ne jamais me saisir !*

Cf. *Ibid.*, 49; *Dialog. des Courtis.*, 2, 1. Plat., *Républ.*, IV, 484 A. Elien, *Hist. des anim.*, I, 42.

D'autres fois γοῦν est une affirmation ironique ou sarcastique : Euripid., *Phénic.*, 617. *Polynice :* μῆτερ, ἀλλά μοι σὺ χαῖρε. — *Jocaste :* χαρτὰ γοῦν πάσχω, τέκνον. = Toi, du moins, ma mère, sois heureuse. — *Vraiment oui*, j'ai bien du bonheur, mon fils[1].

Comicor. attic. fragm., ed. Kock, III, p. 609 (A un vieillard) : τίς δ' ἄν σε νύμφη... δέξαιτ' ἄν; εὖ γοῦν ὡς γαμεῖν ἔχεις, τάλας = Quelle épouse voudrait de toi? *Vraiment*, tu es bien en état de prendre femme.

Cf. Aristoph., *Caval.*, 87; *Thesmoph.*, 845; *Ecclésiaz.*, 794, 806. Eurip., *Méd.*, 504.

II. Plus complexe et plus intéressant est le second sens de γοῦν. On y trouve, en effet, combinées une restriction (γέ) et une affirmation (οὖν). En ce sens γοῦν sera donc littéralement traduit par nos locutions françaises : « *ce qu'il y a de sûr* (οὖν), *du moins* (γέ), *c'est que...; il y a du moins un fait certain, c'est que...* » De même que ces locutions, la particule γοῦν sert à *limiter* l'énonciation précédente, tout en la *confirmant*.

1. En conséquence, on fait usage de γοῦν, quand, à l'appui d'une énonciation générale, on apporte une *preuve partielle*, un *indice particulier* = « *ce qu'il y a de sûr, en tout cas, c'est que...; ce qui tend à le prouver, c'est que...* ».

Xénoph., *Anab.*, III, 2, 17 (Après la bataille de Cunaxa, les Grecs ont été abandonnés par leurs alliés barbares. « Ne vous en mettez pas en peine, dit Xénophon) : ἔτι γὰρ οὗτοι κακίονές εἰσι τῶν ὑφ' ἡμῶν ἡττημένων· ἔφυγον γοῦν ἐκείνους = ces gens-là sont plus lâches encore que l'armée que vous avez vaincue; *ce qui est sûr en tout cas, c'est qu*'ils ont fui devant elle.

Cf. *Mémor.*, III, 10, 1; IV, 3, 10. Aristoph., *Guêp.*, 262. Thucyd., I, 74, 3; V, 109. Hypér., *C. Athénog.*, 2. Plat., *Ménon*, 71 A; *Protag.*, 314 D. Elien, *Hist. var.*, I, 74, 3.

2. L'exemple étant un fait particulier, un indice qui milite

1. Il y a là un jeu de mots sur la formule de salutation χαῖρε, qui est à peu près intraduisible en français.

en faveur d'une affirmation plus générale, on conçoit que γοῦν puisse très fréquemment se traduire par « *par exemple, ainsi* ». Le sens reste, au fond, le même que dans l'emploi précédent.

Aristoph., *Lysistrat.*, 726 (Lysistrata se plaint de ne pouvoir retenir les conjurées, ses compagnes) : πάσας τε προφάσεις ὥστ' ἀπελθεῖν οἴκαδε | ἕλκουσιν · ἤδη γοῦν τις αὐτῶν ἔρχεται = il n'y a pas de prétextes qu'elles ne tirent pour regagner le logis ; *ainsi,* en voici une qui s'échappe.

Plat., *Lois,* I, 629 A : καί μοι τῷ λόγῳ ξυνακολουθήσατε · προστησώμεθα γοῦν Τύρταιον = suivez bien, je vous prie, mon exposé ; faisons paraître, *par exemple,* Tyrtée.

Plutarq., *Péricl.*, 4, 2 : (ὁ Δάμων) παρέσχε τοῖς κωμικοῖς διατριβήν · ὁ γοῦν Πλάτων.... = ce Damon fournit matière aux comiques ; Platon, *par exemple,* dit....

Cf. Thucyd., I, 144, 3. Xénoph., *Anab.*, V, 8, 23.

3. Très souvent aussi l'affirmation contenue dans la particule γοῦν s'affaiblit au point que celle-ci n'est plus guère qu'un synonyme de γέ restrictif = *au moins, tout au moins, en tout cas.*

Hérodot., I, 31 *s. init.* (Solon vient de déclarer à Crésus que l'homme le plus heureux de la terre, c'est, à son avis, Tellus) : ἐπειρώτα τίνα δεύτερον μετ' ἐκεῖνον ἴδοί, δοκέων πάγχυ δευτερεῖα γῶν οἴσεσθαι = Crésus alors lui demanda qui il avait vu le plus heureux après Tellus, comptant bien que la seconde place, *du moins,* lui reviendrait.

Soph., *O. R.*, 408 : εἰ καὶ τυραννεῖς, ἐξισωτέον τὸ γοῦν ἴσ' ἀντιλέξαι = tout roi que tu es, il doit m'être permis *au moins* de répondre sur un pied d'égalité.

Xénoph., *Mémor.*, I, 6, 2 (Je croyais, Socrate, que la philosophie avait pour but de rendre heureux ; or, tu ne me parais pas en avoir tiré ce profit) : ζῇς γοῦν οὕτως ὡς οὐδ' ἂν εἷς δοῦλος ὑπὸ δεσπότῃ διαιτώμενος μείνειε = *en tout cas,* tu vis de telle façon que pas un esclave, nourri comme toi, ne resterait chez son maître.

Cf. Eschyl., *Agamem.*, 1425. Soph., *O. R.*, 626, 1425 ; *O. C.*, 319 ; *Antig.*, 565 ; *Trachin.*, 718. Eurip. *Cyclop.*, 523 ; *Hélén.*, 1277. Aristoph., *Gren.*, 1028 ; *Ecclésiaz.*, 773. Thucyd.,

IV, 85, 4; V, 40, 2; VII, 47, 3, 49, 1; VIII, 59. Platon, *Apolog.*, 21 D; *Protag.*, 324 B; *Gorg.*, 519 E; *Phédon*, 71 B; *Banq.*, 191 C, etc.[1].

III. Outre les deux significations essentielles qui viennent d'être étudiées, γοῦν acquiert, mais *à l'époque postclassique* seulement, plusieurs emplois qui en dérivent.

1. Parmi ces sens nouveaux, celui qui s'explique le plus naturellement, c'est la confusion de γοῦν avec γάρ. Entre ces deux particules il n'y avait, en effet, même à l'époque classique, qu'une légère nuance de sens. Tandis que γάρ présente la proposition qu'il introduit comme une preuve directe, adéquate de l'assertion qui précède, γοῦν n'apporte à l'appui de cette assertion qu'une preuve partielle, un simple indice. Mais, dans la pratique, cette distinction est si peu sensible que, la plupart du temps, γάρ pourrait, sans grand inconvénient, être substitué à γοῦν. C'est le cas, en particulier, pour l'exemple, cité plus haut (p. 319) : Xénoph., *Anab.*, III, 2, 17. Cf. encore Plat., *Protag.*, 324 B. Aristoph., *Guêp.*, 622. On conçoit donc qu'à une époque postérieure, où le sentiment précis et délicat des particules s'était émoussé, γοῦν soit devenu un simple substitut de γάρ.

Élien, *Hist. var.*, V, 7 (Les Scythes ne voyagent guère que dans les pays limitrophes du leur) : Ἀνάχαρσις δὲ καὶ περαιτέρω προήγαγε τὴν πλάνην · ἧκε γοῦν ἐς τὴν Ἑλλάδα = Anarcharsis cependant poussa plus loin ses pérégrinations : il vint, *en effet*, en Grèce. (Ici γοῦν introduit une preuve adéquate de l'assertion qui précède; par conséquent, un écrivain classique eût employé γάρ.)

Diog. Laërce, VII, 1, 24, 27 (A propos de Zénon) : ἤδη δὲ καὶ εἰς παροιμίαν σχεδὸν ἐχώρησεν · ἐλέγετο γοῦν ἐπ' αὐτῷ « Ζήνωνος ἐγκρατέστερος » = il était, pour ainsi dire, passé en proverbe; *car* on disait « plus tempérant que Zénon ».

Cf. Elien, *Hist. des anim.*, I, 31, 40, 41, 42; II, 57.

2. Mais voici une déformation de sens beaucoup plus grave.

1. Bailly, *Dictionn. grec-franç.*, *s. v.* donne «*c'est-à-dire*» comme l'un des sens de γοῦν. Je ne connais pas d'exemple de ce sens à l'époque classique. Dans l'unique texte allégué par Bailly, Xénoph., *Cyrop.*, I, 5, 8, γοῦν = *ce qu'il y a de sûr, en tout cas, c'est que...; du moins.*

Chez les écrivains de basse époque, γοῦν devient une formule de transition, aussi vague que commode, qui dispense de lier logiquement les idées. En français, nous employons familièrement, avec la même imprécision, la formule « *toujours est-il que...* ».

Élien, *Hist. var.*, XIV, 14 : Στρατόνικον τὸν κιθαρῳδὸν ὑπεδέξατό τις ἀμφιλαφῶς · ὁ δὲ ὑπερήσθη τῇ κλήσει · καὶ γὰρ ἔτυχεν οὐκ ἔχων καταγωγήν, ἅτε ἐς ξένην ἀφικόμενος · ὑπερησπάζετο γοῦν τὸν ἄνδρα = Le citharède Stratonicos fut reçu un jour magnifiquement dans une maison; il fut d'autant plus sensible à l'invitation qu'il n'avait point où se loger, se trouvant en pays étranger; *toujours est-il qu'*il faisait à son hôte force remerciements.

Hist. des anim., I, 8 (Un certain Nicias, étant un jour à la chasse, tomba dans un four de charbonnier. Ses chiens restèrent sur place; ils hurlèrent d'abord pour appeler, puis, avec leurs dents, tirèrent les passants vers la fosse) : καὶ γοῦν εἷς ὁρῶν τὸ γινόμενον ὑπώπτευε τὸ συμβάν : *tant il y a que* l'un d'eux, voyant ce manège, soupçonna l'accident (En grec classique on eût dit δέ ou οὖν continuatif).

Cf. *Ibid.*, XIII, 9 ; *Hist. var.*, XIV, 15.

Parfois le sens de γοῦν s'efface davantage encore, comme dans l'exemple suivant :

Élien, *Hist. var.*, IX, 29 : τῆς νυκτὸς ἤδη προηκούσης ἐπάνεισί ποτε ἀπὸ δείπνου Σωκράτης · νεανίσκοι γοῦν ἀκόλαστοι προμαθόντες ἐνελόχησαν ἐπανιόντα = Un jour, assez avant dans la nuit, Socrate rentrait chez lui d'un souper ; de jeunes débauchés, l'ayant su d'avance, se placèrent en embuscade sur son chemin (= δέ, *vero*).

Ἀλλ' οὖν.

La locution ἀλλ' οὖν, et ses composés ἀλλ' οὖν δή, ἀλλ' οὖν — γε (ou, chez les écrivains postérieurs seulement, ἀλλ'οὖν γε sans séparation), ἀλλ'οὖν δή — γε[1], se composent essentiellement de la particule adversative ἀλλά et de la particule affirmative οὖν, souvent renforcées par δή intensif et γέ restrictif.

1. Cette dernière locution est particulièrement usitée chez Platon.

Pour bien saisir l'origine et le sens exact de ces locutions, il importe de remarquer d'abord qu'elles peuvent être remplacées par ἀλλά seul, ou par ἀλλά — γε.

Dinarq., *C. Aristogit.*, 15 : εἰ μὴ πάντα, ἀλλὰ πολλά γε ἴστε = Si vous ne savez pas tout, *du moins* vous savez beaucoup. — Cf. Plat., *Gorg.*, 470 D.

Ainsi, dans la locution ἀλλ' οὖν, c'est uniquement ἀλλά qui donne le sens adversatif ou restrictif. Ἀλλά, qui n'est à l'origine que le neutre pluriel d'ἄλλος employé adverbialement, signifie : *autrement, d'autre part, à un autre point de vue, en revanche, mais*[1]. Dans l'exemple précédent, la traduction littérale, par conséquent, serait : « Si vous ne savez pas tout, *d'autre part* vous savez du moins beaucoup. » Quant à οὖν, il ne sert qu'à affirmer et à mettre en relief le sens adversatif d'ἀλλά. De sorte qu'on devra traduire littéralement :

ἀλλ' οὖν = *d'autre part, ce qui est sûr, c'est que...*

ἀλλ' οὖν δή = *d'autre part, ce qui est bien sûr, c'est que...*

ἀλλ' οὖν — γε = *d'autre part, ce qui est sûr, du moins, c'est que...*

ἀλλ' οὖν δή — γε = *d'autre part, ce qui est bien sûr, du moins, c'est que...*

En résumé ἀλλ' οὖν et ses composés sont des équivalents renforcés de ἀλλά, par lesquels on affirme la réalité d'un fait en opposition ou concurremment à un autre fait précédemment énoncé.

1. C'est dans l'apodose des propositions hypothétiques que se marque le mieux le sens de ces locutions.

Isocrat., *C. Démonic.*, 39 : οἱ γὰρ δίκαιοι, τῶν ἀδίκων εἰ μηδὲν ἄλλο πλεονεκτοῦσιν, ἀλλ' οὖν ἐλπίσι γε σπουδαίαις ὑπερέχουσιν = si les bons n'ont pas sur les méchants d'autre avantage, *en revanche, ce qu'il y a de sûr, du moins*, c'est qu'ils l'emportent par de belles espérances.

Euripid., *Phénic.*, 497. *Le Chœur* : εἰ καὶ μὴ καθ' Ἑλλήνων χθόνα | τετράμμεθ', ἀλλ' οὖν ξυνετά μοι δοκεῖς λέγειν = bien que je n'aie pas été élevée sur la terre de Grèce, j'estime *néanmoins* que tes

1. Parfois même le sens adversatif d'ἀλλά s'affaiblit au point d'être suffisamment traduit en français par « *eh bien !* ».

paroles sont pleines de raison (littéralement : *d'autre part, ce qui est sûr, c'est que...*)

Cf. Eurip., *Cyclop.*, 651. Plat., *Lois*, X, 885 E; XI, 918 C; *Phédon*, 91 B. Isocr., *Nicocl.*, 18. Xénoph., *Agésil.*, II, 21. Diod. Sic., IV, 83 fin; I, 90 fin (ἀλλ' οὖν γε).

2. Mais, même en dehors des propositions hypothétiques, on rencontre souvent aussi la locution ἀλλ' οὖν et ses composés employés dans le même sens. Le plus souvent, on traduira par :

a) Mais ce qu'il y a de sûr, du moins, c'est que...; mais il n'en est pas moins vrai que...

Plat., *Gorg.*, 496 D (*Callias :* Quand on a faim, manger est agréable. — *Socrate :* Je suis de ton avis) : ἀλλ' οὖν τό γε πεινῆν αὐτὸ ἀνιαρόν = *mais il n'en est pas moins vrai que,* prise en soi, la faim est chose désagréable.

Soph., *Élect.*, 233 (*Électre :* Cessez de me consoler; je veux gémir éternellement). *Le Chœur :* ἀλλ' οὖν εὐνοίᾳ γ' αὐδῶ = (Soit), *mais il n'en est pas moins vrai que* c'est par affection que je te parle ainsi.

Cf. Plat., *Protag.*, 327 C; *Phédon*, 102 D; *Républ.*, VII, 526 D; X, 602 A. Xénoph., *Cyrop.*, I, 4, 19.

b) Mais quoi qu'il en soit, mais toujours est-il que...

Plat., *Apolog.*, 27 C. : οὐκοῦν δαιμόνια μὲν φῄς με καὶ νομίζειν καὶ διδάσκειν, εἴτ' οὖν καινὰ εἴτε παλαιά ἀλλ' οὖν δαιμόνιά γε νομίζω κατὰ τὸν σὸν λόγον = Ainsi tu prétends que j'ai et que j'enseigne certaines opinions relatives aux démons, soit nouvelles, soit anciennes; *mais toujours est-il* que de ton propre aveu, je crois aux démons.

Théocr., V, 21 (*Comatas :* Non, je ne t'ai point dérobé ta flûte. — *Lacon :* Si je te crois, puissent tous les malheurs de Daphnis tomber sur moi !) : ἀλλ' ὦν αἴκα λῇς ἔριφον θέμεν... = Mais, *quoi qu'il en soit,* si tu veux déposer un chevreau en gage, je te disputerai le prix du chant.

Cf. Plat., *Républ.*, VI, 509 D; VIII, 543 D, 552 E; *Euthyd.*, 302 D; *Protag.*, 310 A.

c) N'empêche que..., néanmoins.

Aristoph., *Nuées*, 985 (*L'Injuste :* Quelles vieilleries, quelles sornettes tu nous débites !) : *Le Juste :* ἀλλ' οὖν ταῦτ' ἐστὶν ἐκεῖνα |

ἐξ ὧν ἄνδρας Μαραθωνομάχους ἡμὴ παίδευσις ἔθρεψεν = *N'empêche que* ce sont là les leçons avec lesquelles j'ai formé les héros de Marathon.

Élien, *Hist. var.*, IV, 20 fin : λέγουσι δὲ Δωριέα ὄντα τὸν Ἱπποκράτην ἀλλ' οὖν τὴν τοῦ Δημοκρίτου χάριν τῇ Ἰάδι φωνῇ συγγράψαι τὰ συγγράμματα = On dit qu'Hippocrate, tout Dorien qu'il était, *néanmoins*, par égard pour Démocrite, écrivit ses œuvres en dialecte ionien (littéralement : *d'autre part, ce qu'il y a de sûr, c'est que...*).

Cf. Aristoph., *Nuées*, 1002.

Comme on le voit, ἀλλ' οὖν dans tous ces emplois est un synonyme de δ' οὖν, mais avec un sens adversatif plus marqué.

3. Enfin, ἀλλ' οὖν s'emploie le plus ordinairement au sens très affaibli de « *au moins, du moins, tout au moins, en tout cas* ».

Eschin., *C. Ctésiph.*, 86 : τοὺς μὲν πρώτους χρόνους ἀλλ' οὖν προσεποιοῦνθ' ὑμῖν εἶναι φίλοι = Les premiers temps ils faisaient *du moins* semblant de vous être dévoués.

Soph., *Antig.*, 84 (Ismène à Électre, après l'avoir vainement dissuadée de ses projets de vengeance) : ἀλλ' οὖν προμηνύσῃς γε τοῦτο μηδενὶ τοὔργον = *Tout au moins (en tout cas)* ne révèle d'avance à personne ton acte.

Remarquons, pour l'intelligence exacte de ces constructions, qu'elles sont au fond elliptiques, que toujours elles dépendent d'une proposition hypothétique sous-entendue. Dans le premier exemple, la proposition à suppléer est : εἰ μὴ ὄντως φίλοι ἦσαν (= *s'il ne vous étaient pas réellement dévoués,* D'AUTRE PART CE QU'IL Y A DE SUR, C'EST QU'*ils affectaient de l'être*). Dans le second cas, il faut sous-entendre : « *Si tu ne veux pas renoncer à ton dessein...* » Et c'est à cette hypothèse implicite que s'oppose ἀλλά[1].

Cf. Eschyl., *Prométh.*, 1058, 1071. Soph., *Ajax*, 535; *Élect.*, 1035; *Philoct.*, 1035. Eurip., *Alcest.*, 363; *Méd.*, 619. Plat., *Lois*, IX, 859 B; *Philéb.*, 13 C. Aristoph., *Guêp.*, 1190,

1. Dans ce dernier sens ἀλλ' οὖν est donc un synonyme de γοῦν, avec cette différence que ἀλλ' οὖν se place avant le terme qu'il modifie, γοῦν après.

1434. Isocrat., *Antidos.*, 314. Démosth., *Ambass.*, 249. Aristoph., *Paix, Argum.* III, éd. Bergk (ἀλλ' οὖν γε)[1].

Οὔκουν, οὐκοῦν.

Selon les grammairiens, la particule composée οὔκουν (οὐκοῦν) s'emploie :

1° Dans des propositions *négatives* (latin, *non*). L'accentuation généralement admise, en ce cas, est οὔκουν.

2° Dans des propositions *négatives interrogatives* (latin, *nonne*). Ici il n'y a pas accord sur l'accentuation : οὔκουν *paroxyton* a quelques partisans, mais οὐκοῦν *périspomène* est beaucoup plus en faveur.

3° Dans des propositions *affirmatives* (latin, *igitur*). Accentuation : οὐκοῦν[2].

Il va sans dire que ces différences d'accentuation sont purement conventionnelles, et que partout nous avons affaire au groupe οὐκ + οὖν[3]. Mais quelle est la valeur propre de οὖν dans

1. Le dictionnaire de Bailly traite de la locution ἀλλ' οὖν à deux reprises. Au mot ἀλλά, l'auteur attribue à cette locution deux sens, également erronés : a) « *Eh bien donc, eh bien alors.* Plat., *Protag.*, 327 C. Aristoph., *Plut.*, 1148. » De ces deux références la seconde est fautive, en sorte que je n'ai pu retrouver le texte en question. Quand au premier texte, Platon y dit en substance ceci : « Si on enseignait la flûte à tous les enfants, on verrait maintes fois le fils d'un excellent artiste n'être qu'un médiocre élève, et, au contraire, celui d'un ignorant devenir très habile : ἀλλ' οὖν αὐληταί γ'ἂν πάντες ἦσαν ἱκανοὶ ὡς πρὸς ἰδιώτας = MAIS, CE QU'IL Y A DE SUR, DU MOINS, C'EST QUE *tous seraient des flûtistes expérimentés, si on les comparait à des profanes.* » — b) « Ou, pour marquer une concession, *eh bien donc soit.* Plat., *Protag.*, 310 A ». Cet exemple, pour être bien compris, a besoin d'être replacé dans le contexte : « L'AMI : *Raconte-nous, Socrate, ton entretien avec Protagoras.* — SOCRATE : *Très volontiers. Et même je vous saurai gré de m'écouter.* — L'AMI : *C'est nous qui te saurons gré de parler.* — SOCRATE : διπλῆ γ' ἂν εἴη ἡ χάρις · ἀλλ' οὖν ἀκούετε = *Eh bien, la gratitude sera réciproque;* MAIS, QUOI QU'IL EN SOIT, *écoutez-moi.* » — A l'article οὖν, il n'est plus question des deux significations précédentes : « Ἀλλ' οὖν, *pourtant certainement, mais pourtant.* Eurip., *Ion*, 1345 [erreur, lisez 1325]. Hérod., III, 140... Cf. Plat., *Phédon*, 91 B. Eurip., *Phénic.*, 498. » C'est là, en effet, *un* sens, entre autres, de la locution ἀλλ' οὖν (voyez plus haut, 2, c). Mais il n'eût pas fallu alléguer à l'appui le premier et le troisième exemple, où ἀλλ' οὖν = *tout au moins, en tout cas.*

2. Les grammairiens anciens (voyez plus bas, p. 327, n. 3) accentuent οὔκουν dans le premier cas, et οὐκοῦν dans le troisième. Ils ne disent rien du second, qu'ils ne distinguent pas, évidemment, du premier. Et de fait, cette distinction moderne n'a aucune raison d'être, puisque l'interrogation réside, non pas dans la particule, mais uniquement dans le ton de celui qui parle. Nous suivrons ici l'exemple des anciens, en écrivant οὔκουν dans les deux premiers emplois, οὐκοῦν dans le dernier.

3. Elmsley, regardant ces règles comme d'invention récente, a proposé d'écrire partout dans les textes classiques οὐκ οὖν en deux mots (Voyez Ellendt, *Lexic.*

ce groupe? Laissons provisoirement de côté le troisième emploi, qu'il convient d'examiner à part. Dans les deux premiers, οὖν, selon quelques grammairiens modernes[1], serait toujours particule logique = *a) non igitur* — *b) nonne igitur?* Plus généralement cependant on admet que dans ces deux emplois οὖν est tantôt particule logique, tantôt particule affirmative = *a) non igitur* — *non certe, non revera* — *b) nonne igitur?* — *nonne revera?*[2]. La question ne saurait être tranchée que par une étude attentive des textes[3].

J'ai fait cette étude, et il me paraît en résulter que les deux opinions en cours sont l'une et l'autre erronées. Je n'ai, en effet, rencontré aucun texte, où le sens logique *(igitur)* s'imposât. De sorte qu'ici encore, comme dans toutes les locutions composées de οὖν que nous avons déjà étudiées[4], je suis amené à conclure que οὖν conserve exclusivement son sens affirmatif originel. En d'autres termes, οὔκουν n'est partout qu'une négation renforcée[5].

1. Dans les propositions négatives, οὔκουν devra donc se traduire par : *assurément ne... pas, en réalité ne... pas, c'est un fait certain que... ne... pas.*

Eschyl., *Prométh.*, 518 (Prométhée vient de déclarer que

Sophocleum, s. v.). Et il a été suivi par quelques éditeurs, entre autres par Schneidewin-Nauck, dans leur édition de Sophocle. — Chez Hérodote, on a l'habitude d'écrire οὐκ ὦν en deux mots.

1. Dindorf., *Lexic. Aeschyleum, s. v.* Ellendt, *Lexic. Sophocleum, s. v.* Koch, *Gramm. grecq.* trad. Rouff, § 131, 58.

2. Krüger, *Griech. Sprachlehre,* 5e édit., I, p. 357, § 69, 51. Bailly, *Dictionn. gr. franç.*, s. v.

3. La doctrine des grammairiens anciens est sur ce point fort incertaine. Phrynichus (dans Bekker, *Anecdota*, I, p. 57, 10): Οὐκοῦν· περισπώμενον μὲν συλλογιστικὴν διάνοιαν ἔχει, παροξυνόμενον δὲ διττῶς παρὰ τοῖς Ἀττικοῖς ἐκλαμβάνεται, ποτὲ μὲν ἀντὶ τοῦ μόλις ἐπ' ἀποφάσεως ταττόμενον, ποτὲ δὲ καθ' ὑπέρθεσιν· « οὔκουν ἐάσεις », οὐκ ἐάσεις οὖν. καὶ παρ' Ἀριστοφάνει « οὔκουν μ' ἐάσεις ἀναμετρήσασθαι τάδε » ἀντὶ τοῦ οὐκ ἐάσεις οὖν με... · σύγκειται δὲ ἐκ τῆς οὐκὶ ἀποφάσεως Ἰωνικῆς καὶ τοῦ οὖν συνδέσμου. — Ammonius, p. 105 : Οὔκουν παροξυτόνως μὲν ἀποφατικόν, ἴσον τῷ οὐχὶ οὖν, οἷον « οὔκουν ἀπιστεῖν » [εἰκός, Thucyd., I, 10]· περισπωμένως δὲ συλλογιστικός ἐστι σύνδεσμος καὶ σημαίνει κατάφασιν. — Schol. Guelferb. Eurip., *Hécub.*, 308 : τὸ οὔκουν ποτὲ μὲν ἀντὶ τοῦ οὐδαμῶς νοεῖται, ποτὲ δὲ ἀντὶ τοῦ τοίνυν. En résumé, selon Phrynichus, trois sens : *igitur — non — non igitur*. Selon Ammonius, deux sens : *non igitur — igitur*. Selon le scholiaste d'Euripide, deux sens : *nullomodo — igitur*. Cette dernière opinion (qui est celle que nous soutiendrons nous-même) paraît avoir été la plus communément admise par les grammairiens anciens. Cf. Suid., s. v. οὔκουν. *Etymologic. Gudian.* s. v.

4. Sauf cependant μὲν οὖν. Voyez plus haut p. 308 sq.

5. La locution μὴ οὖν, qui ferait pendant à οὔκουν, n'existe pas. Voyez cependant Thucyd., VIII, 91, 3.

Zeus succombera sous les coups des Μοῖραι). *Le Chœur :* τούτων ἄρα Ζεύς ἐστιν ἀσθενέστερος; — *Prométhée :* οὔκουν ἂν ἐκφύγοι γε τὴν πεπρωμένην = Zeus est donc plus faible qu'elles? — *Ce qui est sûr,* c'est qu'il n'échappera pas à la destinée.

Hérod., II, 20, 1 (Certains savants soutenaient que les crues du Nil étaient dues aux vents étésiens) : πολλάκις δὲ ἐτησίαι μὲν οὐκ ὦν ἔπνευσαν, ὁ δὲ Νεῖλος τωὐτὸ ἐργάζεται = Or souvent les vents étésiens, *en réalité, n*'ont *pas* soufflé, et le phénomène se produit tout de même[1].

Soph., *O. C.*, 651. *Œdipe :* οὔτοι σ' ὑφ' ὅρκου γ' ὡς κακὸν πιστώσομαι — *Thésée :* οὔκουν πέρα γ' ἂν οὐδὲν ἢ λόγῳ φέροις = Je ne veux pas t'engager par un serment, comme un perfide. — *Il est certain que* tu *n*'y gagnerais rien de plus que par ma simple parole.

Xénoph., *Anab.*, III, 5, 6 : οὔκουν ἔμοιγε δοκεῖ = *assurément,* ce *n*'est *pas* mon avis.

Cf. Soph., *O. R.*, 565. Aristoph., *Plut.*, 342 ; *Gren.*, 1065. Hérod., I, 11, 24 ; II, 139 ; III, 137, 2, 138.

A vrai dire, il y a des cas, du reste très rares, où le rapport logique des idées permettrait de traduire οὐκοῦν par « *ne... pas donc* ». Mais, il nous faut répéter ici ce que nous avons déjà dit plus haut[2], ce rapport logique, en pareil cas, n'est pas rendu par la particule, qui garde son sens affirmatif ordinaire.

Xénoph., *Cyrop.*, VII, 5, 73 (N'allez pas imaginer que le bien pris sur l'ennemi est le bien d'autrui. C'est une maxime universelle que, dans une ville prise, tout appartient aux vainqueurs) : οὔκουν ἀδικίᾳ γε ἕξετε ὅ τι ἂν ἔχητε, ἀλλὰ φιλανθρωπίᾳ οὐκ ἀφαιρήσεσθε, ἤν τι ἐᾶτε ἔχειν αὐτούς = *En vérité (croyez-moi),* ce n'est pas injustement que vous posséderez ce qui vous sera échu, et, si vous en laissez quelque partie aux vaincus, ils le devront à votre humanité.

1. Comme on le voit, la construction de οὔκουν (οὐκ ὦν) est plus libre en ionien qu'en attique : chez Hérodote, cette particule peut se placer, non seulement au commencement, mais aussi dans le cours même de la phrase, devant le mot qu'elle affecte spécialement. Cf. III, 137, 138. Cependant Thucydide II, 43, offre aussi un exemple de la même construction = *non certe* (Poppo et Classen écrivent dans ce passage, οὐκ οὖν en deux mots).

2. P. 294 et 305.

Cf. Thucyd., I, 10, 3. Démosth., *Cherson.*, 42[1].

2. Dans les propositions négatives, accompagnées d'une interrogation, οὔκουν garde, naturellement, le même sens que dans l'emploi précédent = *en vérité ne... pas?, en réalité ne... pas?, n'est-il pas vrai que...?* Toutefois, comme l'idée introduite par οὔκουν interrogatif est presque toujours liée logiquement avec la précédente, on pourra, dans la pratique, traduire par « *ne... pas donc?* » ou, plus exactement, par « *eh bien, ne... pas?* »[2].

Soph., *O R.*, 676 (Œdipe à Créon, pour terminer une longue querelle) : οὔκουν μ' ἐάσεις κἀκτὸς εἶ; = Ne vas-tu pas, *en vérité (donc)*, me laisser et partir?

Antig., 244 (Créon au gardien, qui s'attarde à dessein dans des circonlocutions) : οὔκουν ἐρεῖς ποτε = *En vérité*, ne parleras-tu pas enfin?

Hérodot., IV, 118 : ὑμεῖς μηδενὶ τρόπῳ περιίδητε ἡμέας διαφθαρέντας... · οὐκ ὦν ποιήσετε ταῦτα; ἡμεῖς μὲν ἐκλείψομεν τὴν χώρην = Ne nous laissez pas succomber sous les coups de l'ennemi. Refuserez-vous *en réalité* d'agir ainsi? Eh bien, nous abandonnerons notre pays.

Plat., *Ion*, 535 A (Ion vient d'accorder que les bons poètes sont les interprètes des dieux). *Socrate :* οὔκουν ὑμεῖς αὖ οἱ ῥαψῳδοὶ τὰ τῶν ποιητῶν ἑρμηνεύετε; — *Ion :* καὶ τοῦτο ἀληθὲς λέγεις; — *Socrate :* οὔκουν ἑρμηνέων ἑρμηνῆς γίγνεσθε = *N'est-il pas vrai qu'*à votre tour, vous autres rhapsodes, vous interprétez les poètes? — Tu as raison encore. — *N'est-il pas vrai que (eh bien)* vous êtes les interprètes d'interprètes?

Cf. Soph., *O. R.*, 440. Aristoph., *Paix*, 470; et un très grand nombre d'exemples dans les *Lexiques* d'Eschyle (Dindorf) et de Sophocle (Ellendt).

3. Enfin, les grammairiens anciens enseignent que οὐκοῦν, accentué du périspomène, est une particule affirmative *syllo-*

1. Quand οὖν, dans une phrase négative, doit avoir le sens logique, les écrivains prennent soin, semble-t-il, de séparer οὐκ et οὖν par un élément étranger. Thucyd., I, 9, 4 : οὐκ ἂν οὖν... (exemple cité p. 302). Xénoph., *Banq.*, III, 2 : οὐκ αἰσχρὸν οὖν...

2. Je dis « plus exactement », parce qu'en effet notre locution « *eh bien* » était, elle aussi, originairement, une particule d'affirmation qui a pris dans l'usage un sens logique.

gistique, équivalente à οὖν ou τοίνυν[1]. Ils admettaient donc que, dans cet emploi, le sens négatif s'était complètement effacé, et qu'il n'était plus resté que le sens logique = *donc*. Il va de soi que cette explication empirique est inacceptable. La vérité, je crois, est que οὐκοῦν a été primitivement une formule elliptique, qui devait s'écrire avec un point d'interrogation (οὐκοῦν;), et par laquelle on réclamait d'avance, pour ce qu'on allait dire, l'adhésion de l'auditeur = *n'est-ce pas? n'est-il pas vrai?* Pratiquement, la traduction par « *donc*, *ainsi donc* » est, du reste, un équivalent assez exact[2].

Platon, *Ion.*, 531 E (Pour conclure une discussion) : οὐκοῦν ἐν κεφαλαίῳ λέγωμεν = *ainsi donc*, en résumé disons que... (littéralement : disons, *n'est-il pas vrai*, que...).

Isocrat., *Antidos.*, 253 (Si, ayant appris le maniement des armes, quelqu'un se servait de cet art, non contre l'ennemi, mais contre les passants, c'est au coupable, non à son instructeur, qu'on s'en prendrait) : οὐκοῦν χρὴ καὶ περὶ τῶν λόγων τὴν αὐτὴν ἔχειν διάνοιαν = il convient *donc* aussi, quand il s'agit de l'éloquence, d'avoir la même pensée (littéralement : il convient, *n'est-ce pas?...*).

Cf. Soph., *Antig.*, 91 ; *Élect.*, 799. Démosth., *Cherson.*, 59.

Parfois la proposition introduite par οὐκοῦν peut elle-même être interrogative. Ex. Ménand., *Arbitrag.*, 145 (Daos vient d'être condamné à rendre les bijoux qu'il a trouvés) : οὐκοῦν ἀποδιδῶ; = *Alors*, il faut que je les rende?

Cf. Plat., *Protag.*, 360 B. Xénoph., *Cyrop.*, I, 6, 4 ; II, 4, 15 ; *Mémorab.*, IV, 2, 20[3].

Ὥσπερ οὖν, ὅσπερ οὖν, etc.

La particule οὖν s'emploie fréquemment après les pronoms

1. Textes cités p. 327, n. 3.

2. Il y a cependant des exceptions. Voici un exemple, entre autres, où cette traduction ne serait pas possible. Plat., *Politiq.*, 283 C. L'ÉTRANGER : *Considérons d'abord d'une façon générale ce que c'est que l'excès et que le défaut...* = LE JEUNE SOCRATE : οὐκοῦν χρή = *il le faut sans doute* (littéralement : il le faut, *n'est-il pas vrai?*)

3. Οὐκοῦν est si bien devenu un équivalent de la particule simple οὖν qu'il sert parfois, comme cette dernière, à renouer un développement interrompu. Élien, *Hist. des anim.*, II, 21.

et adverbes relatifs terminés par περ : ὥσπερ, ὅσπερ, οἷόσπερ, κάθαπερ, etc. Cet emploi se justifie aisément. Dans les pronoms et adverbes en question, la particule περ (sens primitif : *tout à fait, complètement, assurément*) sert à affirmer l'idée d'*identité* : ὅσπερ = celui *précisément* qui... ; ὥσπερ = de la façon *précisément* dont... On comprend, par conséquent, que la particule d'affirmation οὖν puisse y être jointe, pour insister davantage encore sur cette même idée. Chez certains écrivains de basse époque, comme Élien, l'addition de οὖν aux adjectifs et adverbes terminés par περ devient même une règle à peu près absolue.

Plat., *Apolog.*, 21 D : οὗτος μὲν οἴεταί τι εἰδέναι οὐκ εἰδώς, ἐγὼ δέ, ὥσπερ οὖν οὐκ οἶδα, οὐδὲ οἴομαι = Mon adversaire croit savoir quelque chose, tout en ne sachant rien, tandis que moi, de même qu'*en fait* je ne sais rien, je ne crois pas non plus savoir [1].

Eschyl., *Agamemn.*, 607 : γυναῖκα πιστὴν δ'ἐν δόμοις εὕροι μολὼν | οἵανπερ οὖν ἔλειπε = Puisse Agamemnon, à son retour, trouver dans sa demeure une épouse fidèle, telle *exactement* qu'il l'a laissée !

Ὥσπερ οὖν. Cf. Eschyl., *Agamem.*, 1171, 1426 ; *Choéph.*, 96, 888. Soph., *Ajax*, 991. Plat., *Phèdre*, 242 E ; *Phédon*, 60 C. Lucien, *Maître de rhét.*, 18. Élien, *Hist. des anim.*, I, 17, 51 ; *Hist. var.*, XII, 23 fin ; XIII, 1.

Ὅσπερ οὖν. Cf. Elien, *Hist. des anim.*, I, 4, 12, 57 ; XII, 28. *Hist. var.*, I, 24 ; II, 13 s. f. ; II, 19 ; III, 2, 4 ; IV, 10, 11, 23. Pausan., III, 1, 7.

On trouve chez Élien (*Hist. var.*, XIV, 4, 5) εἴπερ οὖν = εἴπερ renforcé. Enfin, un fragment d'Isée (*fragm. 22*, 2, éd. Scheibe) offre un exemple de ὡς οὖν = ὥσπερ οὖν.

Ὁστισοῦν (ὁστισδηποτοῦν), ὁπωσοῦν, etc.

La particule οὖν entre encore dans la formation des adjectifs, pronoms, et adverbes indéfinis : ὁστισοῦν, ὁποιοσοῦν, ὁποσοσοῦν, ὁποτεροσοῦν, ὁποστοσοῦν, ὁπωσοῦν, ὁποτερωσοῦν, ὁθενοῦν, et de leurs

1. On est surpris que cet emploi, très classique, de la particule οὖν après ὥσπερ ait pu « *surprendre un peu* » Cucuel. (Éd. de l'*Apologie*. Arm. Colin.)

composés : ὁποιοσποτοῦν, ὀστισδηποτοῦν, ὁπωσδηποτοῦν, etc. Au sujet de ces mots indéfinis, trois observations peuvent être faites :

1° Le sens indéfini ne réside nullement dans la particule οὖν (pas plus, du reste, que dans les particules δή ou ποτε). Ce qui le prouve, c'est que ὅστις δή ou même ὅστις seul peuvent avoir aussi le sens du pronom ou de l'adjectif indéfini = *quelconque, quiconque, n'importe lequel, n'importe qui.*

Hérod., I, 86 : ἐν νόῳ ἔχων... καταγιεῖν θεῶν ὅτεῳ δή = ayant l'intention d'offrir un sacrifice à une divinité, *n'importe laquelle.* — Cf. III, 121 ; IV, 134. Xénoph., *Hélléniq.*, V, 4, 58.

Plat., *Grand Hippias*, 282 D : ἑκάτερος πλέον ἀργύριον ἀπὸ σοφίας εἴργασται ἢ ἄλλος δημιουργὸς ἀφ' ἧστινος τέχνης = Chacun d'eux (Gorgias et Prodicos) a gagné avec sa science plus d'argent qu'un artisan avec *n'importe quel* art. — Cf. Aristoph., *Gren.*, 39.

2° La formation des mots indéfinis en grec est le résultat d'une attraction ou assimilation du relatif. Ex. : Platon, *Banq.*, 198 B : καὶ ἄλλος ὁστισοῦν = καὶ ἄλλος, ὅστις οὖν ἐστι : et une autre personne, *quelle qu'elle soit.* — *Protag.*, 313 E : παρ' ἄλλου ὁτουοῦν = παρ' ἄλλου τινὸς ὅστις οὖν ἐστι. — Démosth., *C. Béot.*, II, 8 : ὁντιναδηποτοῦν τρόπον = τρόπον τινά, ὅστις δή ποτ' οὖν ἐστι.

3° Cela posé, le sens de οὖν dans les adjectifs, pronoms et adverbes indéfinis apparaît clairement ; c'est une affirmation « *en réalité, en fait* ». Ὀστισοῦν (de même que ὅστις δή) signifie donc littéralement : *quel qu'il soit en réalité.* Et, dans ὁστισδηποτοῦν ποτέ ajoute une idée d'indétermination = *quel qu'il puisse être réellement.*

Ex. : Plat., *Gorg.*, 516 A ; *Théét.*, 182 D ; *Soph.*, 245 C. Thucyd., IV, 37 ; V, 18. Démosth., *Philip.*, I, 29. Xénoph., *Banq.*, 8, 18 ; *Cyrop.*, II, 4, 10.

Εἴτ' οὖν, οὔτ' οὖν.

La particule οὖν s'emploie encore après les conjonctions conditionnelles redoublées εἴτε... εἴτε, ἐάν τε... ἐάν τε, ainsi qu'après les négations redoublées οὔτε... οὔτε, μήτε... μήτε. Il y a lieu de distinguer trois cas : *a)* ou bien la particule οὖν n'est employée que dans le premier membre ; *b)* ou bien elle ne se

trouve que dans le second; *c)* ou bien, très rarement, elle se répète dans les deux membres.

Nul doute que dans ces locutions οὖν n'ait eu aussi, primitivement, le sens affirmatif. Mais, dès l'époque homérique, ce sens s'était affaibli au point que nous ne saurions lui trouver, en français, d'équivalent assez atténué. Comparez cependant l'emploi, à peu près explétif, de l'adverbe *bien* dans notre locution « *ou... ou bien* » [1].

1. *a)* εἴτ' οὖν... εἴτε.

Sophoc., *O. R.*, 1049 : (Est-il parmi vous quelqu'un qui connaisse ce berger) εἴτ' οὖν ἐπ' ἀγρῶν εἴτε κἀνθάδ' εἰσιδών ; = pour l'avoir vu *ou bien* aux champs, ou ici même? — Cf. Eschyl., *Agam.*, 491, 843. Soph., *Élect.*, 199, 560. Eurip., *Héracl.*, 149; *Iphig. Taur.*, 272 (εἴτ' οὖν... ἤ). Plat., *Apol.*, 27 C; *Lois*, VII, 808 A; IX, 882 A; I, 639 B.

b) οὔτ' οὖν... οὔτε, μήτ' οὖν... μήτε.

Homère, *Iliad.*, XVI, 98 : αἲ γὰρ, Ζεῦ τε πατερ καὶ Ἀθηναίη καὶ Ἀπόλλων, | μήτε τις οὖν Τρώων θάνατον φύγοι, ὅσσοι ἔασιν, | μήτε τις Ἀργείων = O Zeus, Athéné et Apollon, faites que nul des Troyens, nul des Argiens n'évite le trépas. — Cf. *Iliad.*, VIII, 7; *Odys.*, XVI, 302; XVII, 401 (μήτε); — *Iliad.*, XVII, 20; XX, 7; *Odys.*, II, 200; VI, 192. Hérod., IX, 26. Eurip., *Androm.*, 329, 731 (οὔτε).

2. *a)* εἴτε... εἴτ' οὖν.

Soph., *Philoct.*, 345 : λέγοντες, εἴτ' ἀληθὲς εἴτ' ἄρ' οὖν μάτην = disant, ou avec raison *ou bien* à tort. — Cf. Eurip., *Alcest.*, 140 (εἰ... εἴτ' οὖν). Pind., *Pythiq.*, IV, 138 (ξεῖνος αἴτ' ὦν ἀστός).

b) οὔτε... οὔτ' οὖν, μήτε... μητ' οὖν.

Homère, *Odys.*, XI, 200 : οὔτ' ἐμέ γ'... Ἰοχέαιρα κατέπεφνεν, οὔτε τις οὖν μοι νοῦσος ἐπήλυθεν = ce n'est ni Artémis qui m'a tuée, ni *(non plus)* la maladie qui m'a accablée. — Cf. Eschyl., *Agamem.*,

1. Il est donc peu exact de dire, avec Bailly, que οὖν s'ajoute à l'un des deux membres de εἴτε... εἴτε, οὔτε... οὔτε « selon que l'on veut renforcer le premier ou le second membre » (*Diction. gr. fr.*, art. οὖν). Que tel ait été à l'origine le sens de οὖν dans ces locutions, on n'en peut guère douter. Mais il n'en est pas moins certain que, dans l'usage classique, cet οὖν avait perdu toute valeur. En poésie il fournissait, à l'occasion, une syllabe utile pour le vers. En prose, on l'employait sans doute, comme notre adverbe *bien* dans la locution *ou bien*, pour des raisons, à peine conscientes, d'euphonie ou de nombre. Ce que dit ailleurs (art. εἴτε) Bailly de ce même emploi est plus erroné encore : jamais que je sache, εἴτ' οὖν n'a le sens de « soit *donc* ».

359, 474; *Eumén.*, 412. Soph., *O. R.*, 90, 265; *O. C.*, 1135 (οὐ... οὐδ'οὖν). Eurip., *Hécub.*, 1244. Hérod., IV, 96.

3. εἴτ' οὖν... εἴτ' οὖν.

Plat., *Apolog.*, 34 E : (Il me paraîtrait peu convenable de m'abaisser à des supplications) καὶ τηλικόνδε ὄντα καὶ τοῦτο τοὔνομα ἔχοντα, εἴτ' οὖν ἀληθὲς εἴτ' οὖν ψεῦδος = à l'âge que j'ai et avec une telle réputation, ou vraie ou fausse. — Cf. Eschyl., *Choéphor.*, 683.

'Ατὰρ οὖν (καί).

La locution, très rare à l'époque classique, ἀτὰρ οὖν est un équivalent plus fort de δ'οὖν, et en a tous les sens = *mais, ce qu'il y a de sûr; mais, quoi qu'il en soit; mais en vérité, mais même, mais en particulier.*

Plat., *Républ.*, II, 367 E : καὶ ἐγὼ ἀκούσας ἀεὶ μὲν δὴ τὴν φύσιν τοῦ τε Γλαύκωνος καὶ τοῦ 'Αδειμάντου ἠγάμην, ἀτὰρ οὖν καὶ τότε πάνυ γε ἥσθην = J'avais toujours admiré le beau naturel de Glaucon et d'Adimante, mais c'est en cette occasion surtout que je l'admirai (littéralement : *mais ce qu'il y a de sûr, c'est que...*).

Xénoph., *Économiq.*, XVIII, 1 : (Après une courte digression) ἀτὰρ οὖν, ἔφην ἐγώ, ἐκ τούτου ἄρα θερίζειν εἰκός = Mais, *quoi qu'il en soit*, après cela il convient de moissonner.

Élien, *Hist. var.*, IV, 19 : αἴτιος γέγονε πολλῆς καὶ ἄλλης πολυπειρίας, ἀτὰρ οὖν καὶ τῆς γνώσεως τῆς κατὰ τὰ ζῷα = (Par ses libéralités envers Aristote) Philippe a contribué aux progrès de beaucoup d'autres sciences, mais surtout à ceux de l'histoire naturelle (littéralement : *mais en vérité aussi*). — Cf. III, 20; *Hist. des anim.*, I, 59.

Καὶ οὖν καί.

Dans la locution καὶ οὖν καί, le premier καί est copulatif *(et)*, le second intensif *(même, aussi)*, et οὖν est une particule affirmative *(en vérité, certes)*, destinée, tout en donnant plus de force à l'expression, à séparer les deux καί. Cette locution est donc un synonyme exact (mais beaucoup moins usité) de καὶ δὴ καί = *et en vérité aussi, et en vérité même, et de plus, et en particulier.*

Plat., *Protag.*, 309 B : (Jamais Alcibiade n'avait été plus aimable à mon égard qu'aujourd'hui) καὶ οὖν καὶ ἄρτι ἀπ' ἐκείνου ἔρχομαι = *et, en vérité même (et précisément)* je viens d'auprès de lui.

Élien, *Hist. des anim.*, I, 59 : διαιροῦσι δὲ αὑτὰς (αἱ μέλιτται) ἐς τρία καὶ οὖν καὶ τὰς οἰκήσεις τὰς ἑαυτῶν ἐς τοσαῦτα = Les abeilles se répartissent en trois classes, *et en vérité aussi (et, comme de juste, aussi)* leurs habitations en autant de classes.

Cf. Élien, *Hist. des anim.*, IV, 41 med.; *Hist. var.*, I, 3, 4, 10; II, 13, 17 init., 27 init.; III, 24 med.; XIII, 2 fin, 18.

Avec la locution καὶ οὖν καί, il ne faut pas confondre καὶ —οὖν, qui signifie *etiam igitur* :

Élien, *Hist. var.*, X, 16 (Antisthène, dégoûté par le peu d'application de ses disciples, les avait tous renvoyés) : Καὶ Διογένην οὖν ἤλαυνεν ἀπὸ τῆς συνουσίας αὑτοῦ = Il écarta *donc* (οὖν) Diogène *lui-même* (καί) de son commerce (ipsum igitur Diogenem...).

Γὰρ οὖν, τοιγαροῦν.

Il nous resterait enfin à traiter des locutions très usitées γὰρ οὖν et τοιγαροῦν. Mais, comme leur élément essentiel est γάρ, il sera plus à propos de les étudier ultérieurement dans le chapitre consacré à cette particule. Bornons-nous pour le moment à noter que, dans ces deux locutions encore, οὖν a le sens affirmatif. Pour τοιγαροῦν, le fait résulte à l'évidence de l'équation : τοιγαροῦν = τοιγάρτοι ; or τοιγάρτοι = τοίγαρ + une affirmation; donc τοιγαροῦν = τοίγαρ + une affirmation. Quant à γὰρ οὖν, c'est γάρ renforcé, ou, en d'autres termes, l'équivalent de γὰρ δή ou de γάρ τοι.

O. NAVARRE.

MACÉDONISMES DANS UNE INSCRIPTION D'ÉGYPTE

On se rappelle la grande inscription d'Ashmouneïn *(Hermoupolis Magna)* publiée par M. Jouguet[1]. Elle donne les noms et les grades des μαχαιροφόροι cantonnés sous Ptolémée XIII dans cette localité de la Haute-Égypte. Elle est intéressante, parce que les noms et patronymiques de ces soldats, suppléant quelque peu aux ethniques absents, permettent de deviner combien variée devait être l'origine des mercenaires ptolémaïques dans la première moitié du Ier siècle avant notre ère. Pour l'onomastique sémitique, cette liste est particulièrement curieuse : le corps des μαχαιροφόροι d'Hermoupolis comprenait nombre de Syriens, de Nabatéens et d'Arabes[2]. On y trouvait aussi un ou deux Anatoliens, un nombre un peu plus grand de Thraces et quelques Gréco-Égyptiens. Mais la grande majorité semble avoir été Gréco-Macédonienne. Je ne veux pas dire que tous ceux de ces soldats qui portaient des noms gréco-macédoniens fussent nés en Grèce propre ou en Macédoine ; mais il est croyable que parmi ceux-là, ceux mêmes qui n'étaient pas nés en Grèce ou en Macédoine étaient de sang grec ou macédonien.

M. Strack est d'un autre avis. Il pense que la plupart de ceux de ces μαχαιροφόροι dont le nom et le patronymique sont grecs doivent être d'origine égyptienne. Ce seraient des fellahs affectés de noms grecs : « die Namen der Soldaten sind meist griechisch, gleichwie ihre Vatersnamen; der Schluss von Jouguet, dass damit die Ueberwiegen der Griechen in der ptolemäischen Armee bewiesen sei, scheint mir falsch[3]. » Cette conclusion, inattendue et sommaire, paraît contredite par une nouvelle inscription d'Ashmouneïn, analogue à la pre-

1. *BCH*, 1896, p. 177 sq., p. 465 et 1897, p. 166. Cf. Paul M. Meyer, *Das Heerwesen der Ptolemäer und Römer in Aegypten*, p. 95 et Dittenberger, *Orientis graeci inscr. sel.*, I, p. 263. Strack (*Archiv für Papyrusforschung*, 1901, p. 207) dit à tort que la pierre se trouve au Musée d'Alexandrie; elle est au Musée du Caire; l'inscription a été rééditée récemment dans le *Cat. gén. des antiq. égypt. du Musée du Caire*, par M. Milne (*Greek inscriptions*, p. 25).

2. Sigismund Fränkel, dans l'*Hermes,* 1898, p. 335 et dans l'*Archiv f. Pap.*, 1907, p. 169.

3. *Archiv f. Pap.*, 1901, p. 208.

mière, qui vient d'être publiée par M. Lefebvre[1]. C'est une longue liste de soldats, désignés par leur nom et leur patronymique, avec l'indication du grade. L'inscription ne dit pas le nom du corps de troupe auquel appartenaient ces soldats ; et elle n'est pas datée. D'après le caractère de l'écriture, elle semble un peu plus ancienne que l'inscription Jouguet. Tous les militaires dont elle donne les noms paraissent gréco-macédoniens, à la réserve d'un Latin, Νούιος Νουίου, et de deux Thraces, qui s'appellent l'un et l'autre Τήρης Τήρους. Un Ἁγνόθεος Μέστου, d'après son patronymique, doit se rattacher à la Thrace occidentale[2]. Un Μηνόφιλος Μηνοφίλου doit tirer son origine de l'Anatolie ; mais rien ne prouve qu'il soit de race asiate, il peut descendre de Macédoniens ou de Grecs établis en Anatolie. De même un Κασσιόδωρος, en qui ce serait beaucoup s'avancer que de reconnaître un Araméen de la Syrie du Nord : je préfère en faire un descendant des Gréco-Macédoniens qui fondèrent, dans la région du mont Κάσσιος ou Κάσιος, Séleucie de Piérie et Antioche de l'Oronte.

Quelques-uns de ces mercenaires tiraient évidemment leur origine de la Grèce propre : tel Πτοίων Δημητρίου, qui devait être originaire, au moins par ses ascendants, de la Béotie. Un Βάλακρος Διονυσίου est mentionné comme faisant partie du corps des Κρῆτες Ἀριστοκράτου Γορτυνίου, un Ἀπολλοφάνης Ἰάσονος comme faisant partie du corps des Κυρηναῖοι Ἀνδρονίκου. D'autres sont de souche macédonienne. La chose, probable pour ceux qui portent des noms comme Ἀργαῖος, paraît sûre pour deux d'entre eux. Les noms et patronymiques de ces deux-ci sont restés une énigme pour le premier éditeur. Il n'y a aucune malveillance dans cette constatation : quand on travaille à Assiout, comme mon ami Lefebvre, sans bibliothèque, sans secours d'aucune sorte, on doit se résigner à ne pas tout expliquer dans les documents qu'on a l'honneur et le mérite de faire connaître.

Les deux militaires en question s'appelaient l'un Βίλος Βίλου, l'autre Λόβιος Λοβίου.

1. *Bull. de la Soc. archéol. d'Alexandrie*, 1908, p. 187.

2. Pour le nom thrace Μέστος et ses dérivés, cf. Perdrizet, dans *Corolla numismatica, numismatic essays in honour of Barclay V. Head* (Londres, 1906), p. 220.

La caractéristique la mieux connue et sans doute la caractéristique principale du patois macédonien était la substitution des *mediae* δ β γ aux aspirées θ φ χ, tant dans l'intérieur qu'au commencement du mot[1]. Οὐκ ἀντὶ τοῦ φ τῷ β χρῶνται Δελφοί, καθάπερ Μακεδόνες Βίλιππον καὶ Βάλακρον καὶ Βερονίκην λέγοντες ἀλλ' ἀντὶ τοῦ π (Plut., *Quaest. graec.*, § 9). Cf. *Etym. Magnum*, s. v. Βέροια· πόλις Μακεδόνων, ἥν φασιν ἀπὸ Φέρητός τινος κτισθεῖσαν, Φέροια, καὶ κατὰ Μακεδόνας Βέροια, τροπῇ τοῦ φ εἰς β, ὡς Φερενίκη Βερενίκη... καὶ τὴν κεφαλὴν κεβαλὴν λέγουσιν. A ces exemples, on peut ajouter :

β — pour φ — : Le dernier mois de l'année macédonienne s'appelait Ὑπερβερεταῖος, au lieu de *Ὑπερφερεταῖος. Il devait être consacré au Ζεὺς que les Grecs appelaient ὑπερφερέτης, *Jupiter feretrius* (Denys d'Halicarnasse, *Ant. Rom.*, II, 34, 4). Cf. encore l'identification, admise par Strabon (XII, 3, § 20), des Φρύγες d'Anatolie avec les Βρύγες ou Βρύγοι de Macédoine.

-β- pour -φ- : Les Macédoniens disaient ἀβροῦτες au lieu de ὀφρῦς (Hésychios, *s. v.*), νίβα au lieu de νίφα[2], Τυμβαῖος (*Etymol. Florent.*, p. 288 Miller; cf. Meineke ap. *Hermes*, III, p. 454) au lieu de Τυμφαῖος. De κεβαλή = κεφαλή viennent les noms propres Κέβαλος (Diodore, XIX, 44), Κεβαλῖνος (Diodore, XVII, 79) écrit à tort dans la vulgate de Plutarque (*Alex.*, 49) Βαλῖνος.

Il résulte de ces faits que le Βίλος Βίλου et le Λόβιος Λοβίου de la nouvelle inscription militaire d'Ashmouneïn étaient des soldats de souche macédonienne, dont le nom, transcrit en κοινή, aurait été Φίλος Φίλου et Λόφιος Λοφίου. Le premier de ces noms se passe d'explication. Le second, dérivé de λόφος, panache — un nom bien trouvé pour un soudard — s'était déjà rencontré à Corcyre, dans une inscription archaïque[3]. Il est remarquable de constater la persistance de formes dialectales aussi accusées dans une inscription qui ne paraît pas remonter plus haut que la fin du IIe siècle avant notre ère.

Paul PERDRIZET.

1. Cf. Kretschmer, *Einleitung in die Geschichte der griech. Sprache*, p. 287; Hoffmann, *Die Makedonen*, p. 232.

2. Hoffmann, *op. laud.*, p. 37.

3. Λόφιός μ' ἀνέθηκε (Röhl, *IGA*, 341). C'est à tort que Röhl (*IGA*, 411) a voulu retrouver ce nom dans une inscription de Naxos : cf. *IG*, XII, 5, 1, n° 97.

LE VASE DE BELLOY (Somme).

(Planche XVIII)

Les manifestations de l'art figuré, soit à l'époque néolithique, soit à l'âge de bronze, sont extrêmement rares en Europe occidentale ; aussi les moindres images qui nous parviennent de ces époques barbares méritent-elles une particulière attention.

Il faut mentionner parmi les objets qui portent des figures d'êtres animés et qu'on peut rapporter à ces périodes, un vase découvert il y a plus de quinze ans dans la vallée de la Somme. Il a été rencontré dans le marais de Belloy-sur-Somme, en face le bois du Gard, dans un lit de tuf sous la couche supérieure de la tourbe ; son inventeur, M. Poulbot, le remit à M. Devauchel, juge de paix, qui eut l'heureuse idée de le donner au musée d'Amiens [1].

Ce vase, cuit à l'air libre, n'a pas été fait au tour ; sa pâte est d'une argile mêlée de petits graviers ; elle est brunâtre ; sa forme est sphérique ; il porte sur la panse trois anses mamelonnées, horizontalement perforées. Les dimensions maxima de la panse (aux mamelons) sont de 0,17 ; l'ouverture du goulot est de 0,098 ; l'épaisseur des parois est, au col, d'environ 0,003, et, au fond, de 0,008 ; la hauteur totale est de 0,222.

C'est un des rares spécimens bien conservés de la plus ancienne céramique du nord de la France ; ce qui en relève l'intérêt, c'est sa décoration imprimée, vraisemblablement obtenue à la roulette, et qui comprend deux motifs, chacun répétés trois fois : 1° de la partie supérieure de chaque anse, une bande, formée par quatre rangs de dépressions, monte obliquement vers le col où elle prend une direction presque horizontale, et termine brusquement sa course au-dessus de l'anse voisin ; 2° entre chacune des trois anses, et à la surface de la panse se trouvent les trois répliques du second motif ; il se compose essentiellement de deux bandes disposées en croix ; celle qui est disposée verticalement dessine un C, elle se compose d'une triple ligne de dépressions ; l'autre, qui va d'une anse à l'autre, présente trois ondulations successives : la première et la troisième tournées en haut ; la seconde, intermédiaire et inverse ; cette bande est formée d'une quadruple série de dépressions.

Ce dernier motif paraît incontestablement rappeler la forme d'un

1. M. de Guyencourt l'a décrit et figuré dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XVIII,, 1894, p. 295. Le dessin a été reproduit dans la *Revue arch.*, 1894, t. II, p. 265.

oiseau les ailes étendues. Or, on sait la grande importance que prend, surtout en Europe centrale et méridionale, depuis la fin de l'âge de bronze, la figuration des oiseaux. A d'autres points de vue, l'image de Belloy rappelle un swastika d'aspect particulier, elle donnerait peut-être un nouvel appui à la théorie soutenue par M. Karl von Steinen, et reprise ultérieurement par le professeur Hœrnes, qui ferait du swastika une déformation, une stylisation d'une figure d'oiseau volant [1].

En se basant sur des considérations d'ordre géologique local, M. d'Ault du Mesnil a expliqué, au Congrès de l'Association française tenu à Boulogne, quels motifs le portaient à le rapporter à l'époque du bronze; malheureusement ses observations n'ont pas été imprimées, toutefois sa grande autorité en ce qui concerne l'étude des assises tourbeuses et des tufs de la vallée de la Somme donne un grand poids à son opinion.

Dans la région, on ne peut citer beaucoup de termes de comparaison au vase de Belloy. Sa forme est presque identique à celle d'un autre, trouvé dans la Seine à Paris, au Pont-Neuf, figuré par Peigné de Lacourt dans « Les Normands dans le Noyonnais »; mais le vase parisien ne présente aucune décoration proprement dite.

J'ai soumis des photographies de ce vase à plusieurs archéologues plus compétents que moi en matière de céramique.

M. E. Pottier, en se gardant de toute conclusion, me fait observer qu'on trouve au Louvre, dans la série du *buchero étrusque* [2] des vases où le décor est fait grossièrement à la roulette d'une façon analogue. Il me signale certaines analogies entre ce produit de la céramique picarde et ceux d'Hissarlik [3], et me rappelle les fusaïoles décorés d'animaux schématisés où des oiseaux volants, comme l'avait indiqué von Steinen, passent à des espèces de swastika. Ces analogies, d'ailleurs, sont de celles que la convergence industrielle peut réaliser dans des peuples différents, sans parenté véritable entre les termes comparés.

M. Joseph Déchelette pense que les travaux récents permettent de dater le vase de Belloy de la *fin du néolithique*, touchant le bronze I; toutefois dans cette dernière période, les anses sont plus développées, tandis que celles du vase de Belloy rappellent encore les mamelons primitifs; il se placerait, d'après Reinecke, dans la grande série des vases à bande néolithique et d'une façon plus précise dans une subdivision provinciale de cette grande famille s'étendant au nord de la France, à la Belgique, et à l'Allemagne jusqu'à la Moravie.

La forme *amphorette* à plusieurs anses rudimentaires sur la panse,

1. Cf. Salomon Reinach, *Revue archéologique*, 1902, t. I, p. 372-386.
2. E. Pottier, *Vases antiques du Louvre*, salle C, pl. 22, 23.
3. Hubert Schmidt, *Sammlung Trojanischer Alterthümer*, Berlin, 1902; p. 55: n° 1253; p. 84: n° 1918; p. 93: n° 2074, et pages 111 et sqq.

du genre du vase de Belloy, se retrouve dans la « Schnurkeramik » et dans la « Bandkeramik ». Quant aux analogies avec Hissarlik, elles sont réelles, et il faut y voir le fruit d'une influence propagée proche en proche par la voie de l'ambre ou de l'étain et qui semble démontrée par l'étude de nombreuses séries d'objets parallèles.

Il semble probable que l'archéologie soit plus à même que la géologie de donner avec beaucoup de netteté l'indication de l'époque précise à laquelle il convient de rapporter notre vase, et son indication ne l'écarte d'ailleurs pas sensiblement de celle donnée par M. d'Ault du Mesnil; c'est donc à la transition du néolithique avancé au premier âge du Bronze que nous rapporterons l'amphorette de Belloy; quant à la décoration aviforme, un peu plus ancienne que le swastika, elle en est peut-être un prototype ou un précurseur.

H. BREUIL,
Professeur agrégé à la Faculté des sciences de Fribourg (Suisse).

A PROPOS DES VASES DE GENÈVE

Les vases fort intéressants publiés par M. Cartier[1] posent à nouveau l'éternel problème que j'ai formulé dans mon Catalogue (p. 251) : art spontané, art par contact.

Les ressemblances entre deux formes artistiques ne doivent pas plus nous abuser que les ressemblances entre deux mots : toutes les étymologies fausses des anciens étaient fondées sur cette pétition de principe. Si des Gaulois du premier siècle avant notre ère ont abouti à une décoration géométrique et à des dessins d'oiseaux qui offrent une similitude bien frappante avec des poteries grecques du Dipylon ou des vases mycéniens, faut-il en conclure qu'ils ont eu des modèles grecs ou mycéniens sous les yeux? Non, puisque huit à quinze siècles les séparent de ces modèles. Mais il y a une loi des dessins primitifs qui, tant pour le choix des sujets que pour l'exécution des images, amène à des résultats semblables. Les exemples en sont fréquents. Je me suis procuré des poteries marocaines, qui sont décorées de fins dessins géométriques, dont un Grec du VIIe ou du VIIIe siècle pouvait être l'auteur. Que de potiers au Mexique et au Pérou ont fait des décors en grecques et en spirales! M. de Morgan nous apporte en ce moment une céramique susienne, élamite, qui offre, cinquante siècles avant notre ère, les mêmes sujets et le même système de décoration que certains vases celtiques ou corinthiens. *Eadem sunt omnia semper*.

Paris, 3 août 1908.

E. POTTIER.

1. *Revue des Études anciennes*, fasc. III de 1908, p. 257 et suiv.

AIX OU POURCIEUX?

Château-Borély, 30 septembre 1908.

Mon cher ami,

J'ai lu attentivement ta lettre, attentivement aussi quelques articles de critique parus dans différentes revues au sujet de mon livre sur la bataille d'Aix. Tout vain amour-propre d'auteur mis de côté (de toi à moi surtout, il ne saurait en être question), je persiste décidément dans mes conclusions, et ne désespère pas encore de te les faire admettre.

I. Il est bien entendu que les deux combats ont été livrés sur un seul et même emplacement. J'ai insisté sur ce point dans mon livre, parce que l'opinion contraire est, je le savais, fortement enracinée; mais, en vérité, il n'y a qu'à lire Plutarque avec un peu d'attention pour en être convaincu. Il n'y aurait jamais dû avoir de discussion sur ce point. Et cependant tous les érudits locaux, sauf de Haitze, se sont crus obligés d'admettre deux champs de bataille différents, tant la région des environs immédiats d'Aix leur semblait peu propre à avoir servi de théâtre à la lutte décisive! Je vais au-devant de l'objection que tu me ferais à ce sujet : ils y ont été entraînés par les noms, les vains noms, de Campi Putridi, de Sainte-Victoire, par l'arc de triomphe de Marius, etc. Oui certes, et je crois avoir assez insisté là-dessus; mais il y a autre chose : la claire, l'irrésistible topographie.

II. Marius, en allant se poster sur les hauteurs de Pourrières-Pourcieux, aurait, me dis-tu, abandonné à l'ennemi les colons et la garnison du castellum d'Aix. — Pour la garnison, j'estime qu'elle ne risquait absolument rien, si tant est que Marius l'eût laissée là et n'eût pas fait évacuer le fort. Abritées derrière des murailles, quelques cohortes romaines pouvaient défier les Barbares, qui n'avaient rien de ce qu'il fallait pour les forcer.

Quant aux colons, crois-tu vraiment qu'ils fussent bien nombreux autour de ce castellum fondé depuis vingt ans? Qu'il y eût là des négociants et des hommes d'affaires, d'accord. Mais ceux-là avaient dû déguerpir sans même qu'on les en priât, à l'approche des Barbares. Quant à des colons proprement dits, des Romains cultivant le sol, rien ne nous autorise à penser qu'il y en eût alors.

Marius, en s'éloignant, aurait également abandonné la route de Marseille et les terres des Marseillais, ses alliés. — La route de Marseille, les Barbares n'en avaient que faire. Qu'auraient-ils pu contre cette ville solidement fortifiée, devant laquelle échouèrent plus tard toutes les attaques de César? Et ce n'est pas par là que passait leur route à eux, qui était la route d'Italie, la route des vallées de l'Arc et de l'Argens. Les terres des Marseillais? je ne crois pas du tout que les terres des Marseillais s'étendissent alors plus loin que quelques kilomètres de Marseille, avant les largesses de Pompée et de César.

Il abandonnait, enfin, sa ligne de retraite sur la mer. — Jamais je n'ai admis que Marius ait songé à cette ligne de retraite. C'est bien par mer qu'il s'était approvisionné jusque-là, oui. Mais fuir par là, en cas de défaite, c'était une autre affaire. Pour aller où? se jeter dans Marseille et y attendre que les Barbares fussent partis? c'était renoncer à toute reprise de l'offensive, et Marius n'était pas homme à cela. Il ne lui aurait servi de rien, battu une première fois, de se trouver relégué à la queue des Barbares, qui auraient continué leur route sur l'Italie. Réduit à les suivre, il devenait impuissant, et l'Italie n'échappait pas à l'invasion : C'était la réédition de la malheureuse campagne de P. Scipion contre Hannibal. La vraie, la seule ligne de retraite possible pour Marius, militairement parlant, c'était la route d'Italie, à condition qu'il pût toujours, même battu dans une première rencontre, y précéder les Barbares et y choisir un nouvel emplacement favorable pour la lutte.

Pourcieux est en pleine Provence celto-ligure, très mal soumise, et Marius n'y a aucun point d'appui, ni grec, ni

romain, ni indigène. — Marius est sur les lieux depuis trois ans; il envoie des colonnes volantes jusque dans la région de Toulouse, où se sont fait jour des symptômes dangereux. Comment ne se serait-il pas assuré des pays immédiatement voisins de son armée? et notamment de toute la région qui bordait cette route d'Italie, par laquelle lui-même était venu, et par laquelle il pensait bien que les Barbares voudraient passer?

Tous ces arguments de pure logique ne me paraissent donc nullement convaincants. Mais, comme tu le dis fort bien, la question capitale, c'est celle des textes anciens, qui doivent faire loi, sans quoi l'histoire ne serait plus qu'une fantaisie individuelle, et nous avons, n'est-ce pas? toi et moi, la prétention que ce soit une science.

Tous les textes, en effet, placent la bataille *apud Aquas Sextias*. Mais quel autre nom que celui d'Aix auraient-ils bien pu lui donner? Même en plein empire romain, nous ne connaissons pas un seul nom de localité dans toute cette région, d'Aix à Tourves, qui était sans doute le *ad Turrem* des itinéraires romains.

Un détail te choque : les Marseillais, propriétaires de vignobles à Pourcieux. Au temps de la bataille, non, mais au temps de César, oui : si Calvinus ne les leur avait pas données, ces *terres salyennes,* certainement César l'avait fait; et je ne pense pas que quarante ou quarante-cinq ans de temps aient fait disparaître les vestiges de l'immense carnage qui avait eu lieu là. D'ailleurs, si tu n'admets pas que les Marseillais aient eu des terres près de Pourcieux, pourquoi en auraient-ils eu davantage près d'Aix?

Reste la seule objection, tirée des textes, que je reconnaisse comme très valable et très embarrassante : les eaux chaudes. Non, je ne crois pas du tout que ces eaux chaudes puissent être ni le lavoir de Pourrières ni les ruisseaux de Pourcieux, et je n'ai parlé de tout cela que comme de curiosités. Mais, et j'ai eu tort de ne pas le dire plus carrément dans mon livre, il faut, selon moi, biffer résolument cette phrase du récit de

Plutarque. Regarde donc bien le texte, et tu verras que cette petite phrase est un hors-d'œuvre, une fioriture ajoutée par l'érudit et l'artiste qu'était Plutarque au récit qu'il avait sous les yeux. Il ne dit point que les Barbares se baignaient dans les eaux chaudes, mais qu'ils se baignaient, *car il y a là des sources chaudes*. Il y a là une nuance! Vraiment, sur la masse des Barbares, combien auraient pu se baigner dans le ruisselet que pouvaient former ces eaux? tandis qu'on se les représente très bien se dispersant, *s'égaillant* tout le long de l'Arc.

Voici maintenant qui me paraît décisif, et je fais bon marché, relativement, de tout ce qui précède.

Pour moi, une question domine tout, ce sont les considérations stratégiques. Que le Montaiguet offre un champ de bataille parfait, à la Romaine, j'en disconviens si peu que, moi aussi, tout d'abord, j'avais placé là la bataille, et que ce n'est pas seulement l'inspection de la carte, mais celle des lieux mêmes qui m'a fait changer d'avis.

Et voici, à ce propos, ce que je n'ai pu dire dans mon livre. Ne me fiant pas à mes propres lumières, j'ai fait appel à celles d'un ami, le commandant d'infanterie breveté Nivière, attaché, il y a quelques années, à l'état-major du quinzième corps d'armée.

Après avoir, une première fois, parcouru seul tout le pays j'ai mis le commandant Nivière au courant de la question, en lui fournissant tous les textes, et suis retourné de nouveau, cette fois avec lui, sur les lieux. Je ne lui ai rien dit de mon impression personnelle, et l'ai laissé m'exposer ses idées. Sans l'ombre d'une hésitation, il m'a refait la campagne telle que je l'avais vue moi-même, et m'a déclaré que là seulement et non dans le pays trop largement ouvert que domine le Montaiguet, là, dis-je, entre le défilé de Beaurecueil-Meyreuil et la passe de Pourcieux, pouvaient s'expliquer cette rapide campagne terminée par un coup de foudre, et non seulement la défaite, mais l'extermination des Teutons. Là seulement, et pas ailleurs, était la vaste souricière dans laquelle Marius pouvait les enfermer; et de là seulement, si le coup manquait, il pou-

vait s'évader et essayer de le recommencer ailleurs, à savoir sur l'Argens, entre le Muy et Roquebrune, où les conditions topographiques sont sensiblement les mêmes[1].

Malheureusement, peu de temps après, une maladie terrible emportait en quelques semaines mon très regretté collaborateur, sans qu'il eût eu le temps de me rédiger la consultation écrite que je lui avais demandée : c'est pour cela que je n'ai pas voulu faire, dans mon livre, état de son opinion.

Je résume cette trop longue lettre. Pour moi, la question est d'ordre uniquement topographique et stratégique. Les lumières des historiens et des archéologues n'y suffisent pas[2]. C'est donc à des militaires qu'il faut faire appel; et je suis, pour ma part, tout à fait disposé à m'incliner devant leurs raisons. Nous ne manquons pas, heureusement, d'officiers instruits et passionnés pour l'histoire, même très ancienne, de notre pays. Mieux que personne, ils nous diront ce qui est conforme ou non aux nécessités de l'art militaire, qui, malgré les transformations de la tactique et de l'armement, n'a jamais varié dans ses principes essentiels.

Voilà, mon cher ami, le fruit de mes réflexions; je suis bien aise que tu m'aies fourni l'occasion de dire ce que j'avais cru devoir taire dans mon livre. Ces réflexions, je te les livre à mon tour, en y ajoutant la cordiale expression de notre vieille et fidèle amitié.

M. CLERC.

1. Comme moi, il a vu surtout ceci : des gens qui veulent passer par une route, et d'autres qui veulent les en empêcher, et qui, pour cela, se postent à cheval sur cette route, à un endroit où on ne peut la tourner.

2. La preuve en est que, depuis quatre cents ans qu'ils discutent là-dessus, ils ne sont pas encore parvenus à s'entendre.

NOTES GALLO-ROMAINES

XL

LA BATAILLE DE DIJON

Que la célèbre bataille de cavalerie qui précéda le siège d'Alésia ait eu lieu dans les environs de Dijon, c'est ce qui m'a toujours paru probable, après l'étude du mémoire de Goujet [1]. J'hésite seulement à accepter l'emplacement qu'il propose, les abords de Saint-Apollinaire : il n'y a pas là, à ce qu'il me semble, de vieille route, et nous sommes trop loin d'Alise, où Vercingétorix fut si prompt à se retirer. A force de chercher, je crois pouvoir proposer un autre champ de bataille, celui de Bellefond et Asnières, au nord de Dijon.

1° *Camp et marche de César.* — César a campé à dix milles, quinze kilomètres [2], du lieu de la rencontre. — Il vient du plateau de Langres, il passe la nuit sur la Tille, au nord de Til-Châtel, sur cette belle colline (cote 307) qui domine la rivière, et qui est, avec ses cent hectares, son mamelon bien isolé, le voisinage d'un cours d'eau, un admirable emplacement de camp, tel que César les recherchait. — Il faudrait fouiller là.

César s'avance ensuite, comme en pays ami, l'espace de dix milles [3]. — Il suit, étant chez les Lingons ses alliés, et en pays d'ailleurs fort découvert, le tracé de la célèbre route romaine, visible aujourd'hui encore sur les collines du nord de Dijon,

1. Goujet, *Lieu de la bataille livrée avant le siège d'Alésia*, 1863, extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Ire s., t. IV. — M. Rice Holmes, après une discussion très serrée, a adhéré aux conclusions de Goujet (p. 780-781).

2. VII, 66, 2.

3. Comparez VII, 66, 2 et 4; 67, 2 : chaque légion est suivie de ses bagages,

et qui passe entre Gemeaux et Pichanges, au pont de Norges et à Bellefond[1].

2° *La marche et les camps de Vercingétorix.* — Celui-ci vient d'Alise par la route directe de la montagne, Boux, Bligny-le-Sec, Saint-Seine-l'Abbaye ou Saint-Martin-du-Mont, Val-Suzon, Darois et Hauteville : c'est, je le soupçonne, la vieille route des pèlerins de Bourgogne, et peut-être la route la plus ancienne du pays[2] (voir la carte ci-contre).

Il campe sur les hauteurs d'Hauteville, dont trois avant-corps reçoivent ses trois campements[3]. De là, il guette l'arrivée des Romains sur la route d'en face (à Bellefond). Là, il tient sa ligne de retraite sur Alésia. Là, il est à l'abri de toute surprise, protégé, derrière par les bois, devant par les pentes du vallon de Suzon et le cours de la rivière. — Nous connaissons deux autres campements de Vercingétorix[4] : tous deux sont dans les mêmes conditions.

3° *La bataille.* — César est attaqué de face, de gauche et de droite par la cavalerie gauloise[5]. — On peut supposer cette cavalerie se divisant en trois corps : l'un, à gauche, se portant par Asnières sur la droite de César; l'autre, au centre, se portant à Bellefond pour assaillir les légions en tête; le troisième, à droite, se portant vers Ruffey et Echirey pour les tourner et les atteindre à leur gauche. — Voyez, sur la carte, les trois chemins en éventail qui, d'Ahuy et des bords de la rivière, mènent à Asnières, à Bellefond, à Ruffey.

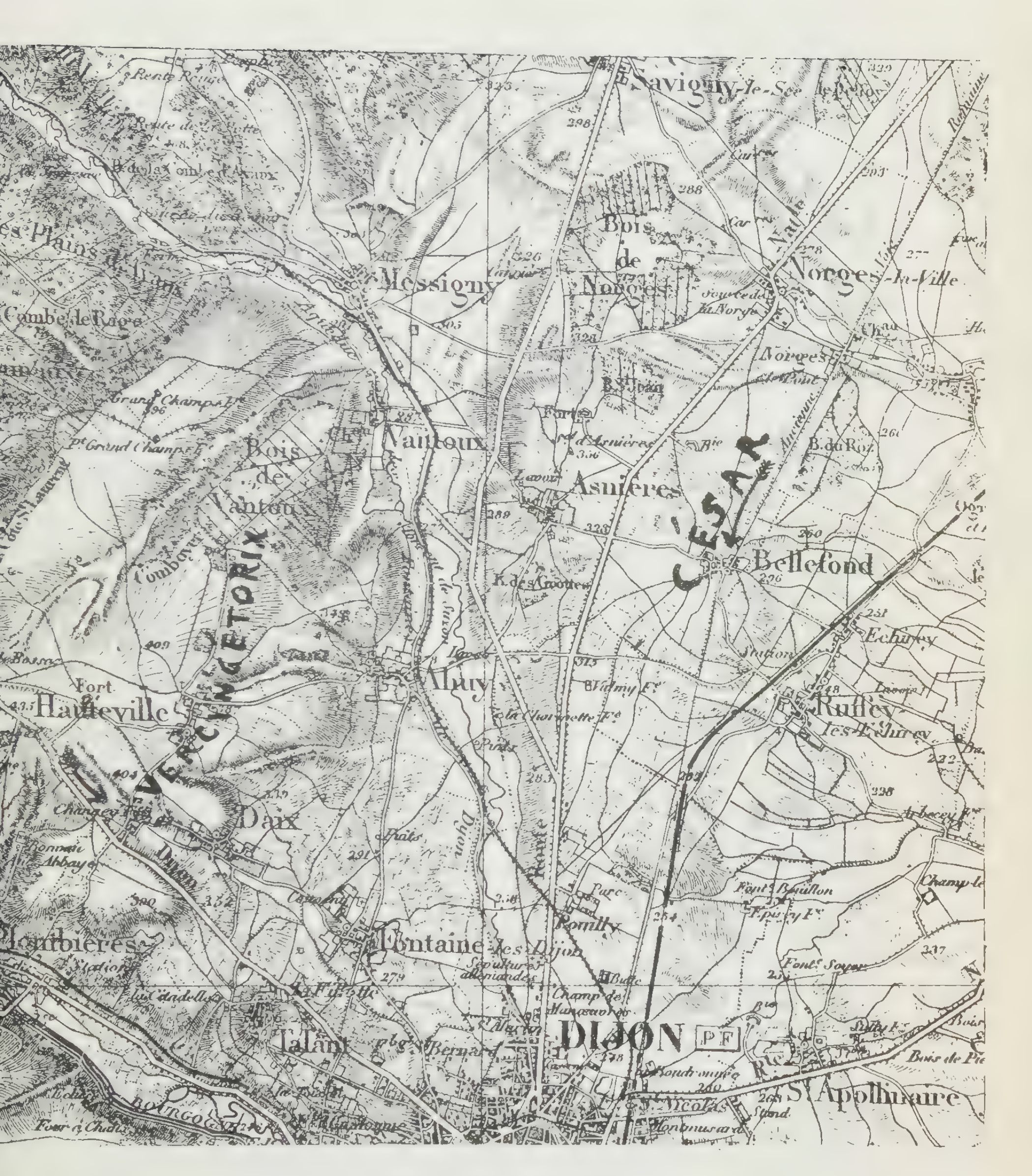
1. Cf. *Voies romaines du département de la Côte-d'Or*, etc., publiée par la Commission des Antiquités, Dijon et Paris, 1872, planche (de Liénard et Simonnet), n° 14, p. XXIII et suiv., col. 61 ; d'Anville, *Eclaircissemens*, p. 386-388.

2. Drioton, *Les anciens chemins de Dijon à Alise*, extrait du n° 6 de la *Revue préhistorique illustrée de l'est de la France*, 1906, p. 6, d'après un ancien guide des pèlerins : « Laisse Talant à gauche, passe près du chêne d'Autreserve [Observe, carte], et puis au Val de Suson... jusqu'à Saint-Seine », etc. « Ce chemin est encore reconnaissable à la sortie de Dijon ; il quitte la route de Dijon à Fontaine un peu plus loin que l'octroi de Montchapet, passe au bas de Fontaine, traverse Daix et se dirige sur le fort d'Hauteville. De la route de Plombières à Hauteville jusqu'au fort existe un beau tronçon qui a toutes les allures d'une voie romaine. » — D'Anville [je dis d'Anville, parce que l'attribution du livre à l'abbé Belley ne me paraît pas fondée jusqu'à nouvel ordre], *Eclaircissemens*, 1741, p. 483 : « On retrouve une partie d'ancien chemin entre Saumaise et Saint-Seine, dans la forêt de Bligni. »

3. *Trinis castris*, VII, 66, 3.

4. VII, 16, 1 ; 18, 3; de même, l'armée de secours devant Alésia, VII, 79, 1 et 2. — Si je peux m'exprimer ainsi, tandis que les camps de César *s'isolent*, les camps de Vercingétorix *s'adossent*. — De même, celui d'Arioviste (I, 48, 1), *sub monte consedit*.

5. VII, 67, 1 et 2.



DIJON ET SES ENVIRONS

Reproduction de la carte du Ministère de la Guerre au 1/80,000e.

Vercingétorix s'est posté sur les bords d'un cours d'eau avec ses troupes de pied [1]. — Il s'avance, sur les flancs d'Hauteville, à Ahuy, le long du Suzon [2].

Ce qui a décidé la victoire de l'armée romaine, c'est d'avoir occupé, à la gauche ennemie, une hauteur [3]. — Je reconnais le signal d'Asnières, si important aujourd'hui encore pour maîtriser toutes ces routes et les abords de Dijon.

4° *La retraite.* — Vercingétorix eut le temps de battre en retraite sur Alésia, sans être trop inquiété par César [4]. — Celui-ci ne pouvait risquer une attaque sur les hauteurs d'Hauteville : il n'a jamais attaqué un campement gaulois [5]. — Alésia n'est qu'à quarante kilomètres de là : la nuit suffisait aux Gaulois pour l'atteindre.

César, avant de prendre sa marche vers Alésia, mit ses bagages en sûreté sur une colline [6]. — Il s'agit de Talant, qui domine le carrefour de Dijon et la montée du chemin d'Alésia.

Je soumets ces observations à nos amis de Dijon [7].

Camille JULLIAN.

1. VII, 66, 6; 67, 5. De même les Gaulois devant les lignes contre Alésia, VII, 79, 2.

2. *Flumen,* VII, 67, 5 : s'entend de n'importe quel cours d'eau, de l'Oze et de l'Ozerain, VII, 69, 2; 72, 3; de la Tourmente, VIII, 40, 2, et 41, 1.

3. *Ab dextro latere* (des Romains), *summum jugum nacti,* VII, 67, 5. — Les Gaulois craignirent alors d'être coupés (67, 6), *veriti ne circumirentur,* et, en effet, du signal d'Asnières et d'Asnières, les Romains peuvent rapidement descendre sur la rivière et le passage d'Ahuy par le bois des Grottes, et le chemin des camps d'Hauteville est fermé. — Dans cette crainte, les Gaulois s'enfuient, *se fugæ mandant* (67, 6) : c'est par les sentiers qui dévalent vers Ahuy.

4. VII, 68, 1.

5. Voyez son attitude expectante à l'endroit des campements des Helvètes (I, 15 et 21, 22), des Belges (II, 7-9), des Bellovaques (VIII, 11-16), et de ceux de Vercingétorix (VII, 16 et 18-19), et quand il veut marcher, après la prise de Bourges, contre le camp de ce dernier, ce n'est pas pour le forcer, mais pour le bloquer ou pour l'en faire sortir (*sive elicere sive obsidione premere,* VII, 32, 2).

6. *In proximum collem,* VII, 68, 2.

7. Je remercie mon cher collègue de Dijon, M. Calmette, de tous les renseignements qu'il a bien voulu me fournir sur cette question.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Hommage à Holder. — L'admirable travailleur a à peine terminé son « Trésor celtique » qu'il y ajoute un complément, presque aussi long que l'ouvrage lui-même (t. III, p. 450 et suiv.). Quel labeur merveilleux, et par la richesse des documents, et par l'exactitude des références ! Quel répertoire inestimable pour l'étude de nos antiquités nationales ! Ce ne sont pas seulement toutes nos Bibliothèques municipales, mais tous nos Musées, tous nos chercheurs, qui devraient le posséder. La France ne fera-t-elle rien pour remercier de tels services ?

Mea culpa. — J'ai autrefois, dans la *Revue des Études anciennes,* annoncé trop vite et sans éloge le livre de Rice Holmes sur la guerre des Gaules de César. J'ai eu tort; j'ai été, ce faisant, superficiel et injuste. J'ai revu, depuis, ligne par ligne, tout ce qui, dans ce volume, concerne les guerres de 58 à 51. Je l'ai toujours trouvé très exact, très bien informé, sans cette exubérance de bibliographie si facile à atteindre, mais indiquant toujours les hypothèses plausibles, se rangeant aux meilleurs avis, avec une science philologique de très bonne allure, en un mot un livre très sûr, très utile, très sage. Je lui devais une amende honorable, et je la lui fais avec joie.

La dépopulation de l'Empire romain et les invasions germaniques, par Henri-F. Secrétan, Lausanne, 1908, extrait de la *Revue historique vaudoise.* Combat la thèse de Fustel.

Belley et d'Anville. — Je sais bien qu'on attribue d'ordinaire à l'abbé Belley la plus grande partie des *Eclaircissemens* de d'Anville. A-t-on d'autres arguments que le mot de Pasumot ? Faut-il accepter l'opinion de Ruelle et du dernier éditeur de d'Anville, qui revendiquent les droits de ce dernier (Ruelle, col. 823) ? Je voudrais avoir l'avis des hommes compétents en matière de bibliographie du XVIIIe siècle. La chose est importante, car c'est dans les *Eclaircissemens* que se trouve (à ma connaissance actuelle) la première bonne explication du siège d'Alésia[1]. — Pauvres érudits français du XVIIIe siècle ! qui songe à eux aujourd'hui ? On a vivement reproché à Napoléon III d'avoir été fort injuste et oublieux, dans son *Histoire de César,* de von Gœler : et cela

1. Dans sa *Notice,* p. 49, 490, etc., d'Anville parle des *Eclaircissemens* sans s'en nommer l'auteur, mais il me semble qu'il en eût parlé différemment si c'était l'œuvre d'un autre.

est vrai : car, le plus souvent, les camps de César ont été fouillés là où les avait supposés von Gœler, et on les y a trouvés. Mais derrière von Gœler, il y a les érudits de la Renaissance du XVIIIe siècle, et Pasumot, le vrai découvreur du siège de Gergovie, et d'Anville, ou l'auteur des *Eclaircissemens,* le vrai découvreur du siège d'Alésia; et s'il y a derrière eux autre chose, c'est Valois et c'est Sanson. — Très souvent, sciemment ou non, nous revenons vers ces sentiers de notre vieille école française. Notre science, nos découvertes, sont du vieux neuf. Savetiers et non cordonniers. Rappelez-vous le bruit fait lors des fouilles de Cessac au puy d'Issolu, la découverte des galeries creusées par César pour capter la source d'Uxellodunum. Mais ces galeries, on les connaissait dès le XVIe siècle, et elles servaient déjà d'argument en faveur du puy d'Issolu. Toutes les discussions pour ou contre Bibracte = le Beuvrai ou = Autun, qui furent si terribles vers 1860, se retrouvent au XVIe siècle. Et quand on « découvre » près de Villersexel le champ de bataille d'Arioviste, on sert à nouveau une théorie plus que centenaire.

Le champ de bataille d'Arioviste. — A propos de ce champ de bataille, tandis que les Français le veulent de plus en plus vers le sud, presque à toucher Besançon, les Allemands l'avancent de plus en plus vers le nord, presque à toucher Strasbourg. Voyez la vogue de la théorie si vaillamment soutenue par Winckler (qui vient de mourir) et énergiquement patronnée par Œhler dans une conférence de la Saalburg.

Stations lacustres. — Le livre de Munro vient de paraître en traduction (par le Dr Rodet) chez Schleicher.

L'art et le mythe. — A propos du livre de Wundt *(Vœlkerpsychologie)*, par Mauss, extrait de la *Revue philosophique,* juillet 1908. Très fortement pensé. Notre Faculté de Bordeaux peut être fière d'avoir eu Mauss comme élève.

Les dédicaces d'églises. — Halkin, extrait des *Mélanges Godefroid Kurth : l'inscription dédicatoire de l'église de Looz.* Il serait fort à désirer qu'on fît un recueil général des *dedicatio* du Moyen-Age : il y en a de fort curieuses dans le Bordelais.

Wentworth Webster. — Un bon article sur le maître si regretté vient de paraître dans la *Revue internationale des Études basques* (juillet-août 1908). Il est signé Carmelo de Echegaray.

Oyarzun. — Sur la valeur de la situation de l'antique *Oiasso,* cf. Gascue, dans cette même revue. J'ai été souvent à Oyarzun, j'ai cherché où l'on pourrait fouiller. J'ai peur que les bons endroits ne soient bâtis. En tout cas, Gascue a raison : il y avait là, jadis, l'équivalent des villes actuelles de Saint-Sébastien, Irun et Fontarabie. C'était le centre vascon de la mer cantabrique.

La déclinaison ibérique. — Uhlenbeck dans la même revue

(l'article est en allemand). — Cette revue s'améliore chaque mois. Je crois que nous tenons enfin une revue basque de premier ordre, et destinée à vivre. — Le premier numéro, épuisé, se réimprime.

Villas gallo-romaines du plateau de Booz dans la Seine-Inférieure. De Vesly, dans le *Bulletin de la Société des Monuments rouennais,* 1907. Entre autres choses, un plan de villa fort complet.

Cimetière franc au même endroit. L'utilisation des ruines romaines comme cimetière au Moyen-Age est un fait assez fréquent. Je viens de le constater en Gascogne, à Andernos.

Le dieu Ucuetis. — La récente découverte faite à Alésia a, entre autres avantages, celui de nous montrer que, dans la célèbre inscription de Martialis, *Ucuete* est pour *Ucueti,* datif masculin, et de confirmer l'hypothèse faite ici par de Pachtère à propos de l'inscription des Nautes Parisiens, que *Caesare* est pour *Caesari.* Il y a là quelque particularité se rattachant peut-être, dans ces vieilles inscriptions, à la prononciation du celtique.

A propos d'*Ucuetis,* cette pauvre inscription de Martialis joue de malheur *(Martialis Dannotali (filius) ieuru Ucuete sosin celicnon etic gobedbi dugiiontiio Ucuetin in Alisiia).* Après avoir été l'objet de l'étrange plaisanterie du comte Léopold Hugo (qui la traduisit « Martial d'Anatolie, etc. »), voici qu'on lance une nouvelle fantaisie : *Martialis damno tali ferus victore Caesare,* etc., lettre à Vercingétorix : « Martial guerrier, sois insensible à un tel désastre, la victoire de César, » et ce serait une missive de l'armée de secours annonçant son approche à Vercingétorix. Et, comme cette belle interprétation méritait de ne pas être cachée dans une brochure (où bien peu sont allés la chercher), la voilà qu'on l'étale dans une carte postale, série de *La Bourgogne historique,* n° 1. Et ainsi, tandis que la vérité peine et s'efface dans nos revues savantes, l'erreur, pour ne pas dire plus, la dépasse d'un bond et s'empare du vulgaire. Cela, vraiment, est à décourager du travail, de la lutte, de la recherche et de la patience. — Je rappellerai encore une fois de plus, au sujet de ce texte, que le début peut être traduit presque à coup sûr : *Martialis Dannotali filius posuit* (ou *erexit) Ucueti hoc templum* (ou tout autre édifice sacré), *etic* signifie *et* très certainement; pour le reste, on propose d'ordinaire *libens merito* ou toute autre formule analogue. Je suppose *gobedbi* = *magistratus* (cf. *ver-gobretus, summus magistratus) dugiiontiio* = *probaverunt,* ou *acceperunt (?) Ucuetin in Alisiia.*

Le trésor de Dortmund. — Plus de 400 pièces d'or allant de Constantin le Grand à Constantin III.

Suétone. — Nouvelle édition, chez Teubner, due à Ihm. Je ne l'ai pas encore étudiée, mais Ihm a tout ce qu'il faut pour un excellent travail de ce genre. L'édition de Roth n'était point très satisfaisante.

Les origines de Francfort. — Un travail important de Georges

Wolff (*Ueber den Zusammenhang rœmischer und frühmittelalterlicher Kultur im Mainlande*, extrait des *Einzelforschungen über Kunst- und Altertumsgegenstände zu Frankfurt,* I) rappelle l'attention des savants sur les origines de la ville célèbre. Il n'y a plus de doute, maintenant, qu'elle ne doive sa naissance à un *castellum* romain (voyez la découverte de briques légionnaires, 1889, 1891, *Archiv für Frankfurtsgeschichte,* IIIe s., V, travail de Wolff). Ainsi, il en a été de Francfort comme de Vienne du Danube, comme de Lyon, comme de Londres : ces capitales prédestinées du monde européen, n'ont réellement commencé à vivre que sous la domination romaine. Villes d'en bas, carrefours fluviaux, elles n'ont pris vigueur que lorsque les hommes ont quitté leurs refuges des montagnes et se sont assis sur les bords des rivières, pour jouir enfin pleinement des conditions économiques qu'offraient les rencontres des routes et des eaux. Francfort, de toutes ces villes, a été évidemment la moins favorisée à l'époque romaine. Le vrai centre de cette région paraît avoir été alors Heddernheim sur la Nidda. Plus au nord, au temps de La Tène, sur les monts, les refuges du Taunus, Gickelsburg, Bleibeskopf, Lindenberg, Goldgrube, Altehœfe, Altkœnig, Hühnerberg, Bürgelkof (auteur de la Saalburg)[1]. Ainsi, trois étapes, du Taunus à Heddernheim[2], de là à Francfort... Mais avec des centres différents, la vie a été très intense, dans cet angle providentiel de l'Europe (voir notre planche XIX).

Heddernheim. — Le tome IV (170 pages) des *Mitteilungen* de Heddernheim, auxquelles nous venons de faire allusion, renferme de précieux travaux : la relation des fouilles dirigées par Georges Wolff, route romaine, *castellum,* villa de Praunheim, ville près du camp avec marché, etc. (*civitas Taunensis, vicus Nida* ou *Nidensis* semblable à la *civitas Mattiacorum* de Wiesbaden), mémoire sur la poterie du pays (qui paraît marquer l'industrie propre de *Nida*), étudiée par Welcker et Dragendorff, etc. — Voilà le vrai précurseur de Francfort dans l'Antiquité, et c'est justice que la Société historique et archéologique de Francfort ait fait de Heddernheim le lieu favori de ses travaux[3].

Le trésor gaulois de Tayac. — Forrer l'attribue (*Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte,* XIX a., 1907) à la guerre Cimbro-Tigurine de 113-105. C'est évidemment possible. Je croyais les monnaies plus récentes, et (à chercher une cause historique) je

1. Wolff, *Zur Geschichte der rœmischen Okkupation,* tirage à part des *Annalen des Vereins für Nassauischen Altertümerkunde,* XXXII. — Grâce à la complaisance de M. Wolff et de la Société d'Archéologie de Nassau, nous pouvons reproduire ici le croquis archéologique de cette région (planche XIX).

2. M. Anthes, avec son obligeance coutumière, me signale à ce propos les *Mitteilungen aus Heddernheim,* t. I et V, excellentes, me dit-il.

3. Je ne connais ce fascicule que par l'article de Haug, dans la *Deutsche Literaturzeitung,* 5 sept. 1908.

songeais aux expéditions de Crassus en 56 ou de César en 51. Mais je n'ai pas la compétence de Forrer.

Ara pacis. — V. Gardthausen, *Der Altar des Kaiserfriedens, Ara Pacis Augustæ,* Leipzig, Veith et Ce.

Les fondeurs d'Alésia. — Extrait du *Temps,* 7 sept. 1908 :

« Parmi les récentes trouvailles faites ces jours derniers au cours des fouilles d'Alésia, il convient de signaler de curieux vestiges de l'industrie des fondeurs de bronze. Ces fondeurs de bronze d'Alésia moulaient à cire perdue : l'original de l'objet à reproduire était d'abord fait en cire par l'artiste, puis, sur cette pièce de cire, on appliquait de la terre glaise, de façon à enfermer complètement le modèle, et on portait le tout au four. En fondant, la cire s'écoulait par un petit orifice ménagé à la partie inférieure, tandis que l'argile, durcissant à la cuisson, devenait ce qu'on appelle encore aujourd'hui « un moule en terre cuite » de l'objet qu'on voulait reproduire. Il ne restait plus qu'à couler dans ce moule le bronze préalablement fondu dans des creusets en terre réfractaire, à attendre le refroidissement, et à casser ensuite le moule à coups de marteau pour en retirer le moulage en bronze de l'œuvre préparée ; ce procédé ne permettait d'obtenir qu'une seule reproduction de l'objet ; aussi ne trouve-t-on pas sur le plateau d'Alésia deux bronzes identiques. — Dans l'angle d'une petite salle exhumée, salle qui devait fort probablement être un atelier, on a trouvé et reconnu, au milieu d'une masse de décombres, tous les éléments importants qui permettent de reconstituer cette intéressante industrie de nos lointains ancêtres. — On a recueilli plusieurs de ces creusets en terre réfractaire servant à la fonte du bronze ; tout à côté on a retrouvé plusieurs centaines de débris de moules cassés qu'il sera fort possible de rajuster entre eux pour reconstituer les moules dont ils proviennent. Enfin, ce qui est tout à fait curieux, on a même recueilli deux objets en bronze incomplètement dégagés de leur gangue d'argile cuite ; il s'agit probablement de ce qu'en terme de métier on appelle des « ratés » que l'ouvrier aura jetés après avoir reconnu la nature défectueuse du moulage ».

Le Maroc et la Gaule. — Songez aux *Commentaires* de César en lisant les affaires du Maroc, et vous verrez les analogies qui nous aideront à comprendre la guerre des Gaules et à répondre aux sceptiques : I) pour les opérations militaires, ce sont *a)* des victoires de 5,000 Français sur 20,000 indigènes, sans morts du côté français, et vous pourrez vous rappeler l'affaire des Usipètes ou celle des Unelles ; *b)* des raids de 75 kilomètres en vingt-quatre heures, et c'est exactement la marche de César lors de la trahison de Litavicc ; II) pour les coutumes : *a)* des chefs qui refusent de se battre avant une certaine lune, et c'est le cas d'Arioviste ; *b)* la confédération des Chaouias avec ses tribus, et cela ressemble à la *civitas* et à ses tribus, aux Morins et

à leurs *pagi,* ou aux Volques et à leurs *pagi; c)* il y a chez les Chaouias des demi-tribus : *dimidia pars Eburonum; d)* Casablanca, marché et port des Chaouias, fait songer à Vienne, port des Allobroges, Arles, port des Salyens, Avignon, port des Cavares : je dis port et non pas la ville principale; *e)* et dans le Maroc comme dans la Gaule, c'est la lutte pour le principat, Diviciac contre Dumnorix, Abd-el-Aziz et Moulad-Hafid, frères tous deux, et c'est d'un bout à l'autre du pays, *factiones in omnibus civitatibus, pagis, domibus.* — On pourrait multiplier les comparaisons à l'infini. Et il est de fait (puisqu'on a voulu s'aider de toutes sortes d'analogies pour comprendre la Gaule) que celle du Maroc est frappante, et vaut mieux que celles des Malgaches ou des Dahoméens, qu'on a fait circuler.

Les mines d'Oyarzun. — Galeries de mines (fer? galène argentifère?) probablement romaines, sur le territoire d'Oyarzun, au quartier Arditurri; Gascue, *Revue internationale des Études basques,* 1908, p. 465 et suiv. M. Gascue, qui habite le pays, peut nous rendre de très grands services en explorant cette région d'Oyarzun, si importante dans l'Espagne antique.

Un exemple à suivre. — C'est celui de la ville de Périgueux qui, systématiquement, avec intelligence et sagesse, fouille sans relâche ses vieux murs et ses ruines. La municipalité de Périgueux est, à cet égard, la plus méritante de la France entière. Et, parmi ceux qui la gouvernent, nous devons signaler entre tous, pour cette œuvre, M. Charles Durand. — C'est lui qui a, outre la surveillance des fouilles, rédigé le rapport de 1907 : *Fouilles de Vésone, compte rendu de 1907,* in-8 de 31 pages (très claires, très sobres) et 23 pl. (très nettes), Périgueux, Jougla, 1908. Nous indiquons plus bas quelques résultats.

Un temple gaulois. — C'est d'abord la reconstitution à peu près certaine du plan du temple de Vésone, avec son enceinte carrée et sa formidable cella ronde. — La gracieuseté de M. Durand nous permet de donner ici ce plan (planche XX).

Inscription à Mercure. — C'est ensuite une inscription à Mercure *Mercurio Deo Aug(usto) Ponticus Attilli libert(us) v. s. l. m.* Ce Ponticus est évidemment un Asiatique, et c'est un document de plus à ajouter à la propagation de l'hellénisme dans la Gaule romaine. Car la domination romaine a apporté chez nous autant d'éléments grecs que d'éléments latins.

Mur romain. — Ce sont encore de très notables fragments des murs qui vont être laissés en place (voyez la planche XX).

Les ponts de César sur le Rhin. — E.-K. Clark, *Cæsar's Bridge over the Rhine,* dans *The Classical Review,* août 1908.

Armée romaine. — A. von Domaszewski, *Die Rangordnung des rœmischen Heeres,* extrait des *Bonner Jahrbücher.* Bonn, in-8.

Sépulture à barque de l'île de Groix : les Vikings en France. —

Ceci est une nouveauté archéologique, et de premier ordre; la découverte dans l'île de Groix, au Cruguel [« le Petit-Tertre »], ras de la mer, d'une tombe de Viking, avec la barque d'incinération. C'est la première de ce genre qu'on découvre en France. Et on n'en connaissait, hors de la Norvège, que fort peu, dont la plus proche du monde classique, avant la nôtre, était celle de Suffolk. Et la tombe du Cruguel, avec sa grande barque (de 11 mètres?[1]), ses 667 rivets, ses 21 « *umbos* », ses fragments d'armes, etc., ne prend point rang parmi les moins riches. Il semble qu'on ait là la sépulture d'un Viking installé en Bretagne au début du x[e] siècle. Point n'est besoin d'ajouter que le rapport de cette fouille, dû à MM. du Chatellier et Le Pontois, est un modèle d'exposition complète, précise, claire et sobre. Il est suivi de quelques statistiques fort utiles sur les monuments de ce genre, empruntées aux meilleurs travaux scandinaves. — Du Chatellier et Le Pontois, *La sépulture scandinave à barque dans l'île de Groix,* Quimper, Leprince, 1908, in-8° de 98 pages et 60 gravures, extrait du tome XXXV du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère.*

L'origine du druidisme. — J. Pokorny, *The Origin of Druidism,* dans *The Celtic Review,* juillet 1908.

L'identification d'Alésia et les tombelles d'Alaise. — « Les archéologues spécialement adonnés à l'étude de l'archéologie celtique ont appris avec quelque surprise que la Franche-Comté se proposait de réveiller la vieille controverse de l'identification d'Alésia et que des fonds avaient été alloués par le Conseil général et la Société d'émulation du Doubs pour opérer de nouveaux sondages dans le sol du massif d'Alaise.

» Certaines discussions scientifiques sont comme les anciens volcans; alors qu'on tient ceux-ci depuis longtemps pour éteints, brusquement leur activité se réveille et leur cratère démantelé se reconstitue.

» Il en est ainsi de la question d'Alésia. Elle fit couler des flots d'encre sous le Second Empire[2], de 1856 à 1869, après qu'un des fondateurs de la Société d'émulation du Doubs, l'architecte Alphonse Delacroix, eut le premier formulé l'opinion que le célèbre oppidum des Mandubiens se trouvait sur l'emplacement d'Alaise, canton d'Amancey, et non sur le mont Auxois, en Côte-d'Or. La voix isolée

1. Le plus long vaisseau connu est celui de Gokstad, 23m80; celui de Groix serait le huitième ou le neuvième comme longueur, d'après la liste dressée par M. Le Pontois, p. 96-97.

2. [Je me demande si les revendications de la Franche-Comté ne datent pas du xvi[e] siècle. Dans l'édit. *variorum* de César, de Lyon, 1574, on identifie dans la table (II, p. 140) Alesia avec *Leuxu en la Franche Comté* (sans doute Luxeuil, me dit M. Matruchot). De même, Ortelius, dans sa carte de la Gaule, place *Alexia* au confluent de l'Ognon et du Doubs, vers Pontailler, là où on met souvent *Admagetobriga.* On a songé aussi à Auxonne. — C. J.]

de Delacroix n'eût sans doute jamais suscité de polémique ardente si un des plus éminents savants de cette époque, Jules Quicherat, ne se fût déclaré le ferme défenseur de sa doctrine. Il prit en mains la cause de l'Alésia séquanaise. Il la plaida avec une abondance de moyens et une ardeur entraînante qui eût désarmé ses adversaires si son éloquente érudition eût été ici au service de la vérité historique. Quicherat fut le Vercingétorix de la question d'Alésia, dirigeant la lutte et disciplinant de son mieux les efforts un peu désordonnés de ses auxiliaires. Mais lui aussi fut vaincu par César, j'entends par Napoléon III : l'état-major du souverain, après une enquête vraiment approfondie, complétée par des travaux sur le terrain, enferma le parti de Quicherat dans une double circonvallation, celle dont les fouilles révélèrent la présence autour du mont Auxois et dont le général Creuly avait à l'avance indiqué le tracé. Napoléon III, en 1866, dans le tome II de son *Histoire de Jules César,* put identifier cette localité avec la ville mandubienne. La cause d'Alise-Sainte-Reine avait décidément triomphé. Aujourd'hui, les grands travaux opérés sur le plateau de l'oppidum bourguignon n'ont point pour but de confirmer cette identification géographique, tenue pour suffisamment établie, mais de compléter nos connaissances sur la ville historique des Mandubiens.

» Il pourrait paraître à quelques esprits sceptiques que l'intervention d'un souverain dans ce débat était de nature à compromettre la sincérité des opinions exprimées à son sujet. En fait, la politique se mêla intimement à la controverse scientifique. Tenir pour Alaise contre le monde officiel et les corps savants que patronnait l'empereur, c'était, aux yeux de certains, manifester une indépendance d'esprit qu'aucune influence extérieure ne pouvait amoindrir.

» Près de quarante ans se sont écoulés depuis que Jules Quicherat rédigeait son dernier plaidoyer en faveur de l'Alésia séquanaise. Nul doute que si les arguments de ses adversaires eussent présenté un côté vraiment vulnérable, la cause n'ait été instruite à nouveau après la chute de l'homme dont l'autorité souveraine avait paru peser sur la solution du problème. Le jugement cependant n'a pas été réformé. Dans le grand Dictionnaire rédigé par la Commission de topographie des Gaules (1875), on lit qu' « Alise-Sainte-Reine, dans le département de la Côte-d'Or, est sans aucun doute l'Alésia des *Commentaires* ».

» Tout archéologue celtique qui aura le courage de se reporter au volumineux dossier des Mémoires publiés tant sur les fouilles d'Alaise que sur celles d'Alise, constatera aisément que les progrès de la science permettraient aujourd'hui de reproduire en faveur de celle-ci des arguments nouveaux, beaucoup plus puissants encore que les anciens. Le moment serait donc, semble-t-il, mal choisi pour demander au profit de la Séquanie la revision de la sentence prononcée par les historiens.

» Mais le but de cette lettre n'est point de réveiller une polémique. Je désire simplement insister sur l'intérêt des explorations projetées. On connaît l'abondance des tertres funéraires celtiques dans le massif d'Alaise, où ils se comptent par milliers. Or, il est aujourd'hui bien acquis qu'au lieu d'appartenir, comme le pensait Quicherat, aux derniers temps de l'indépendance des Celtes, ces tumulus, beaucoup plus anciens, sont antérieurs à l'époque de la grande extension de leur race belliqueuse. Alésia a succombé l'an 52 avant notre ère. Les nécropoles d'Alaise et de la région voisine sont formées de sépultures appartenant en grande majorité aux VIIe-Ve siècles avant J.-C. Je ne sache pas qu'on ait signalé à Alaise des dépôts funéraires du temps de César et de Vercingétorix.

» Ce classement chronologique des antiquités gauloises ignoré des contemporains de Quicherat, de Castan et de Delacroix, est le fruit des récentes conquêtes de la science. Il repose sur des bases solides et il est universellement accepté par les archéologues, en France et à l'étranger. Ce sont précisément les tumulus semblables à ceux d'Alaise, tumulus disséminés sur le sol de l'Allemagne, de la France et de l'Espagne, qui ont permis d'attribuer une date déterminée aux produits de l'industrie celtique, suivant les phases de son développement.

» Nos ancêtres, quelque cinq cents ans avant notre ère, avaient atteint déjà une culture assez développée pour apprécier le mérite artistique des objets manufacturés chez les peuples de l'Antiquité classique, notamment chez les Grecs et les Étrusques. Posséder un vase en bronze au galbe élégant, œuvre d'un ciseleur ionien, boire dans une coupe d'argile délicatement peinte par un céramiste athénien, conserver un trépied d'airain semblable à ceux qui remplissaient les chambres étrusques, c'est par là que les chefs gaulois se plaisaient à étaler leur opulence. Après eux, le mobilier précieux descendait dans leur tombe, parfois avec le char de guerre qui les menait au combat. Il faut le dire aussi, le goût souvent immodéré des Gaulois pour le produit des vignobles de l'Italie et de la Grèce contribuait, dès cette époque, — alors que la vigne n'existait pas encore en Gaule, — à entretenir les relations commerciales de nos ancêtres avec les peuples méridionaux.

» Plusieurs tumulus des environs d'Alaise cachent sans doute quelques-unes des amphores grecques qui, dès les premiers temps de la République romaine, pénétraient déjà en Franche-Comté. On les a trouvées du moins dans plusieurs tertres voisins de la même époque, et récemment un des explorateurs du Jura, qui compte parmi les plus consciencieux et les mieux avertis, M. Maurice Piroutet, a recueilli près de Salins, dans un antique oppidum celtique, des débris de ces amphores et de ces vases peints helléniques mêlés à des objets de fabrique indigène. Amphores, vases peints et objets gaulois se classent

au VIe siècle avant notre ère; au temps de la querelle d'Alésia, on les eût tenus pour beaucoup plus récents.

» On ne peut donc qu'applaudir aux explorations projetées en Franche-Comté. Elles seront, à coup sûr, fécondes, mais à une condition essentielle : c'est d'être dirigées et conduites avec la méthode sévère aujourd'hui requise pour les travaux de cette nature. Les explorateurs devront donc opérer en toute indépendance d'esprit, guidés par le seul désir d'apporter à l'archéologie les observations complètes et précises qui ont fait trop souvent défaut aux fouilleurs de tumulus, en Franche-Comté comme ailleurs. Les tertres abritent des tombes des diverses époques, inhumations et incinérations. Il importe d'opérer entre les dépôts successifs un départ exact. Ce sont de précieuses archives dont les feuillets doivent être confiés à des mains prudentes et expertes. S'il en était autrement, l'œuvre des explorateurs serait sans profit pour la science et même plus néfaste qu'utile, car elle n'aurait d'autre résultat que d'anéantir des documents dont la perte serait irréparable.

» Nul doute que la Société d'émulation, à qui l'on doit notamment les travaux toujours estimés de Castan, ne comprenne la haute importance d'une conduite méthodique des excavations.

» Le laboureur de la Fable encourageait ses enfants à bêcher son champ pour y découvrir un trésor caché. Il savait qu'à défaut de trésor la fertilité du champ ainsi remué rémunérerait leurs efforts. L'archéologie celtique s'inspirera du même sentiment pour féliciter le Conseil général et la Société d'émulation du Doubs de leur initiative. Si l'on ne trouve pas à Alaise les sépultures des derniers défenseurs de la liberté des Gaules, on y rencontrera les restes de leurs ancêtres reculés. Alise-Sainte-Reine fut le tombeau des derniers guerriers de la Gaule indépendante, Alaise abrita un des premiers berceaux connus des hommes de cette race. Après tout, un berceau vaut bien une tombe.

» Joseph DÉCHELETTE. »

(*Le Petit Comtois*, du 5 septembre 1908.)

Voilà la question admirablement posée, avec justesse, finesse et élégance, et par un maître. Je me sers à dessein de ce mot à l'égard de M. Déchelette : car, par la manière dont il traite les sujets d'archéologie, patiemment, prudemment, logiquement, avec la rigueur minutieuse d'un anatomiste qui réfléchit et qui compare, il a fait pour l'antiquité gallo-romaine ce que Quicherat a fait pour le Moyen-Age. Et il n'a pas à son passif, et il n'aura pas la déroute d'Alaise.

Ucuetis et Bergusia. — Que *Bergusia,* dans l'inscription déjà fameuse d'Alise, soit un nom de source (malgré l'apparence que

suggère le radical *berg-*[1], cela me paraît résulter de tous les noms que fournit Holder. Dans les Basses-Pyrénées, où j'écris ces lignes, je remarque la rivière du *Bergons* et *Bergouey* et ses eaux minérales. — Que *Ucuetis* soit un nom de sommet, comme M. Berthoud l'a dit, je le crois volontiers, sans l'affirmer. J'inclinerai volontiers à le comparer avec le nom d'*Ucetia*, Uzès. L'antique *Ucetia*, « assise sur son plateau, » est sur une hauteur qui domine de 70 mètres environ le vallon de l'Alzon et la source de l'Eure auxquels conduisent des chemins fort escarpés[2]. Alzon, voilà qui rappelle *Alisia* et sa source. Je ne serais pas étonné que le duo *Ucuetis-Bergusia* ou *Ucuetis-Alisia* se retrouvât à Uzès, un des hauts-lieux les plus intéressants à étudier de la Narbonnaise; je ne serais pas étonné non plus qu'elle fût pour les Volques ce qu'a été Alise pour les Eduens et associés.

Les scholies de Bobbio. — Nous en avons enfin une bonne édition chez Teubner.

Oppida lorrains. — *L'éternité des forteresses lorraines,* par Léon Bernardin, dans le *Pays Lorrain,* du 20 septembre 1908.

M. Ferrero et la Gaule. — Il y a, dans le tome VI de l'œuvre de M. Ferrero (*Auguste et le grand Empire,* 1908), bien des assertions sur lesquelles je dois faire des réserves. Page 145, à propos de l'autel de Lyon : « La Gaule... ne comprenait l'étrange pouvoir d'Auguste qu'à travers les idées orientales et elle voyait en lui un monarque asiatique; » *id.* : « Le 1er août de l'an 10, on posait à Lyon la première pierre de l'édifice, encore aujourd'hui presque intact, de la monarchie européenne. » Page 323 : « L'industrie du lin [en Gaule] arrivait bien vite [sous Auguste] à faire des ouvrages plus fins que les grosses voiles des navires, par lesquelles on avait commencé [en Gaule]. » Page 326 : « *A cette époque,* les Bituriges inventaient l'art d'étamer et d'argenter les objets en fer. » Page 323 : « La Gaule allait devenir une nation industrielle. » Page 325 : « On a trop peu prêté attention aux passages de Pline; » mais il y a quatre siècles qu'on pâlit sur eux! Page 111 : « Auguste transplanta de l'Asie-Mineure en Gaule le culte de Rome et d'Auguste. » — M. Ferrero, en ce qui concerne la Gaule, insiste, ce me semble, sur les trois points suivants : 1° ce n'était, au point de vue matériel, avant l'arrivée des Romains, qu'une « Barbarie pauvre et encore informe », et presque toutes ses industries sont filles de la conquête; 2° la presque totalité des idées religieuses importantes qu'elle reçut, y compris le culte de Rome et d'Auguste, est d'importation orientale; 3° en revanche, le jour où la Gaule fut province romaine, Rome, obligée de songer au Rhin, et dotée de terres riches en Occident, put rétablir dans l'Empire l'équilibre troublé par la

1. N'oublions pas, au surplus, que noms de sources et de sommets sont souvent les mêmes.

2. Renseignements de M. le commandant d'artillerie Coullaut.

prédominance de l'Orient. — En d'autres termes, Rome a créé la Gaule qui l'a en retour soutenue. — Je suis convaincu, pour ma part, que la vie industrielle, agricole, économique, était infiniment plus forte en Gaule que ne le pense l'auteur, convaincu aussi que l'orientalisme n'a rien à voir avec la conversion politique et religieuse de la Gaule d'Auguste. En revanche, je ne conteste pas que la possession de la Gaule a fortifié la situation de Rome en Occident.

La bataille de Koninxheim. — Que la victoire d'Ambiorix et le massacre des légions ait eu lieu sur « la chaussée verte » de Tongres, aux abords de la traversée du Jeker, entre Koninxheim et les montées vers Russon, c'est ce dont, je crois, on ne peut plus guère douter. Les fouilles dirigées à Tongres et à ses abords par cet homme patient et passionné qu'est M. Huybrigts, me paraissent ajouter chaque jour des preuves nouvelles à celles que fournissent les textes et l'étude du terrain. Et il est même très remarquable que des fouilles renseignent presque à coup sûr sur une bataille. Je fais allusion aux découvertes de monnaies : « Quant aux pièces consulaires en argent et en bronze, antérieures à l'année 700 de Rome [54, la date de la bataille d'Ambiorix], trouvées pendant les vingt dernières années aux abords de Tongres vers l'ouest et toujours dans la même vallée [de Koninxheim à Lowaige], on peut les évaluer à plusieurs centaines. » Huybrigts, *La Tongrie et ses antiquités,* Gand, 1907, p. 11 (extrait du compte rendu du Congrès archéologique et historique). — Il serait bien étonnant que César, qui est revenu à Tongres en 53, n'ait pas fait élever quelque tombe aux soldats morts en 54 et dont les corps ont dû rester. Peut-être le grand tumulus de Koninxheim, qui a fourni des monnaies consulaires antérieures à 54, se rattache-t-il à cette circonstance. Mais je n'ai pas assez étudié la fouille de ce tumulus pour préciser à cet égard.

Tongres romaine. — Outre le mémoire de M. Huybrigts, cité plus haut, voyez, de lui encore, le véritable découvreur de Tongres, *Exposition provinciale du Limbourg*, juin-octobre 1907, Saint-Tron, in-8° de 10 pages. Rappelons ici les trois grandes curiosités de cette exposition, l'édicule en cristal représentant Faustine, le vase à parfums en relief bien connu, et surtout les objets de la tombe du peintre à Hern-Saint-Hubert (pinceaux, couleurs, etc.).

Les Cagots. — Sansot, *De l'origine des cagots,* extrait du *Bulletin de la Société Ramond,* 1908, Bagnères-de-Bigorre, in-8° de 14 pages.

La conversion de la Bretagne. — Guenin, *L'Évangélisation du Finistère* au VIe siècle, extrait du *Bulletin de la Société académique de Brest,* 1906-1908, t. XXXII, Brest, in-8° de 56 pages.

Aurignacien. — Obermaier, *Die am Wagramdurchbruch des Kamp gelegenen niederœsterreichischen Quartærfundplätze,* in-4° de 36 pages, extrait du *Jahrbuch* de la *Zentralkommission,* 1908.

Folklore celtique. — Gaidoz, *Du changement de sexe dans les contes celtiques*, extrait de la *Revue de l'histoire des religions*, 1908.

Taureau tricorne du Musée de Rouen. — Voyez de Vesly, *Notes archéologiques*, Rouen, 1908, extrait du *Bulletin de la Société d'émulation de Seine-Inférieure*, 1908.

Admagetobriga. — Voyez dans le *Bulletin historique* du Comité, 1908, le récent travail de Berget. Ne pas oublier que la localisation à Pontailler du fameux champ de bataille date au moins du XVIII[e] siècle.

Au camp de Marius. — M. Clerc a, le premier, proposé comme emplacement au camp de Marius le plateau de Beauregard, près de Barbentane. Je viens d'étudier cet emplacement, et de parcourir le plateau en tous sens. Je me déclare convaincu, et je crois que c'est, de la part de M. Clerc, une très belle découverte. Plateau large, régulier, sorte de Palatin ou de *Roma quadrata*, où les hommes de ce temps ont pu voir comme une réplique de la patrie en face du monde barbare : de tout côté, une pente fort abrupte; de toutes parts, l'horizon de la plaine fertile de Provence; ici, le Rhône allant à la mer; là, le Rhône descendant du nord; à droite, la Durance et la route du Genèvre; à gauche, la voie du Languedoc et d'Espagne; autour du plateau, des carrières d'une pierre admirable dont Marius a pu tirer les remparts de son camp. Sur le plateau, presque aplani comme au rouleau, la possibilité de bâtir une vraie ville régulière, avec sa basilique ou son prétoire et ses quartiers. Je ne connais pas d'endroit au monde où l'on eût pu mieux improviser une ville semblable à Rome, et le camp de Marius a été, ne l'oublions pas, durant près de trois ans, une sorte de cité militaire et consulaire, se préparant à recevoir l'ennemi qu'on attendait. — Barbentane, le 11 octobre 1908.

C. JULLIAN.

INSCRIPTION CHRÉTIENNE DE SAINT-SEURIN DE BORDEAUX

L'inscription, dont le cliché ci-contre donne une reproduction fidèle, est gravée sur une plaque en marbre gris des Pyrénées d'une épaisseur de 33 millimètres, le fragment mesure 13 centimètres dans ses dimensions maxima, tant en hauteur qu'en largeur.

D'une disposition beaucoup plus régulière, beaucoup moins barbare que l'inscription de Sainte-Croix-du-Mont (vers 405) qui est, au musée lapidaire de Bordeaux, l'unique spécimen de l'épigraphie chrétienne primitive, celle qui nous occupe semble appartenir à la fin du IV[e] siècle.

Il serait téméraire à moi d'en proposer une lecture. La première ligne se rapporte probablement à un certain [DO]MEST[ICVS], à moins qu'il ne s'agisse d'un *protector domesticus* ou garde du corps

de l'empereur. La seconde ligne peut avoir servi à donner une date consulaire (?). Quant à la troisième ligne, il me serait très agréable d'en avoir une interprétation grâce à l'érudition des spécialistes sous les yeux desquels elle pourra tomber. Le T qui suit le chrisme porte un appendice courbe aussi nettement incisé que les autres lettres, ne



semblant pas être un accident de gravure. Le Q final est d'une forme cursive dont je ne connais pas d'exemple.

Faut-il lire : *u*TROQ(*ue*)?

Avant d'entrer dans ma collection, ce fragment appartenait à mon collègue et ami, M. Gustave Labat, qui m'a donné par écrit l'attestation de sa provenance, avec divers autres objets (carreaux émaillés, etc.) de Saint-Seurin de Bordeaux.

Cette dernière origine, très vraisemblable, est d'autant plus intéressante que, malgré l'importance exceptionnelle de nos Alyscamps d'Aquitaine, nous ne possédons aucune trace des tombes modestes qui se groupaient en multitude autour des riches sarcophages que nous admirons encore.

E. DURÈGNE.

BIBLIOGRAPHIE

Émile Boisacq, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque étudiée dans ses rapports avec les autres langues indo-européennes* (1[re] et 2[e] livraisons : lettres A. B. Γ.) — Paris, Klincksieck, 1907-1908.

Le besoin d'un bon dictionnaire étymologique du grec se faisait sentir depuis longtemps. Les *Grundzüge der griechischen Etymologie* de G. Curtius datent déjà de presque trente ans (1879) et ont naturellement vieilli sur bien des points. Quant à l'*Etymologisches Wörterbuch der griechischen Sprache* de M. Prellwitz, bien que la seconde édition en soit notablement améliorée, il doit toujours être employé avec critique, parce que l'auteur cherche presque uniquement dans le lituanien la solution des étymologies grecques obscures. M. Boisacq, déjà connu par ses beaux travaux dont le principal est sa thèse : *Les dialectes doriens. Phonétique et morphologie* (Paris et Liège, 1891), s'est proposé de réunir systématiquement les diverses étymologies grecques qui ont été données depuis cette époque par les membres de la nouvelle école linguistique et il y a souvent ajouté du sien : par là il a rendu un réel service aux études helléniques et à celles de grammaire comparée. Il appartient lui-même à l'école de Brugmann et sa doctrine est, en général, très correcte. Il a eu pourtant le tort d'introduire dans son dictionnaire les *bases* radicales de M. Hirt (v. l'*Ablant* de cet auteur) ; cette théorie n'est, en effet, qu'une hypothèse et elle a été agréée par bien peu de linguistes.

Si le livre de M. Boisacq est excellent, il ne s'ensuit pas que tout le monde doive être sur tous les points d'accord avec lui. Voici quelques détails pris au hasard : p. 118, dans l'articte βελτίων, M. Boisacq rapproché non seulement sk. *bálam*, « force », etc., mais encore le latin *dēbilis*. Il a ici pour lui la majorité des linguistes. Mais il faut bien avouer que, pour le sens comme pour la forme, *dēbilis* trouverait une excellente explication en latin même, car *dēbilis* est à *dēbēre* ce que *habilis* est à *habēre*. Le mot *bálam* n'ayant aucun autre parent en latin, il paraît bien imprudent de vouloir le retrouver dans un mot qui, du reste, se passe fort bien de son secours. — P. 137, dans l'article βύκτης M. Boisacq rapproche, comme le fait M. Walde (*Lat. etym. W.*) le latin *būcina* et le vieux slave *bŭčela*.

Mais le latin *būcina* (gr. βυκάνη) est sans doute un composé de *bōs* et de *canō* (ancien * *būcana*), et le grec βυκάνη est un simple emprunt (inconnu dans cette langue avant Polybe)[1]. Quant au vieux slave *bŭčela*, dans lequel il faut voir *bĭčela*, M. Meillet a récemment prouvé (*Mémoires de la Société de linguistique*, t. XIV, fasc. 6, pp. 476-8) qu'il s'agit d'un simple dérivé d'un mot européen **bhei-*, *bhi-*, «abeille»; cf. vha. *bîa*; v. ang. *bēo* (*Biene*, *bee*), etc. Il reste comme bons rapprochements sk. *buk-kārah*; v. sl. *bučati*; « mugir », *bykŭ*, « taureau »[2]; lit. *bùkczius*, « bègue », qui reposent du reste, comme le dit M. Boisacq, sur une onomatopée. — Pour βύσσος (p. 138), c'est bien en effet un emprunt au sémitique occidental *būṣ*. Mais, malgré l'opinion de M. Spiegelberg (*K Z.* 41, 129), que rapporte M. Boisacq, il n'est rien moins que prouvé que *būṣ* soit lui-même emprunté au vieil égyptien. Le mot de même sens commence, en effet, dans cette langue par un *w* (*w* anglais), et l'on ne voit pas quelle phonétique expliquerait le *b* du mot sémitique (v. *K Z.* 41, 128). Il est bien vrai que l'hébreu (et l'araméen) ignoraient le *w* à l'initiale puisqu'ils l'avaient régulièrement transformé en *y*, mais ils l'avaient pourtant conservé dans la particule *wə*, «et» et dans le nom de la lettre *wāw* « crochet ». Il n y a donc pas de raison suffisante pour admettre une adaptation de *w* (*u* consonne) en *b*, d'autant plus que le vocalisme du mot égyptien *w'd-t* est inconnu et que ce dernier n'est qu'un adjectif féminin qui veut dire « *vert* ». Le mot *lin* serait sous-entendu. Cette conjecture aurait donc pu être laissée de côté. — P. 158, article γυμνός, M. Boisacq a sans doute raison d'expliquer ce mot par une métathèse de *μυγνός, qui serait lui-même une dissimilation de *νυγνός (sk. *nagnáh*, zd. *maγna-*). Mais malgré l'autorité de M. F. de Saussure (*Mémoire sur le système primitif des voyelles indo-européennes*, p. 115, note), qui a émis cette idée dès 1878, λυμνός· γυμνός n'est sans doute pas sorti de *νυμνός par dissimilation. En effet, il y a pour λυμνός l'irlandais *lomn-* (même sens) qui fait plutôt songer à un primitif **lumnos*. On ne peut pas non plus penser à une même dissimilation opérée indépendamment en celtique et en grec. Car, d'après les principes de M. de Saussure lui-même, *νυμνός est une hypothèse impossible. Ce *νυμνός suppose *νυβνός (de **neg$^{w}_{2}$nos* ou de **nog$^{w}_{2}$nos*). Or, de deux choses l'une : ou bien comme dans κύκλος (νύξ), l'*e* (resp^t *o*) se teintait en υ sous l'in-

1. V. gr. βυκάνη, lat. *būcina* dans les *Mélanges de linguistique offerts à M. F. de Saussure*. Paris, 1908, p. 109 et suiv.

2. A moins que l'on ne veuille croire que *bykŭ* est un emprunt très ancien fait par le slave au roman : * *būcu(s)* de * *bouicus* dérivé de *bos*, comme *auca* (v. fr. *oue*) de * *anica* dérivé de *anis*. * *Būcus* en effet n'est pas complètement en l'air, car on en a en latin le diminutif féminin *būcula* « génisse ». Il suffirait que l'emprunt fût aussi ancien que les derniers fait par le slave au germanique commun (got. vha. *hūs*; sl. *xyzŭ*). *Lačiga* est, en serbe, un emprunt de cette nature fait au latin *lactūca* (Maillet, *Études sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux slave*).

fluence de la labio-vélaire suivante, et alors celle-ci donnait une gutturale ordinaire, donc *νυγνός, ou bien la gutturale restait labio-vélaire, n'exerçait aucune influence sur la voyelle précédente, et aboutissait en grec à β, d'où *νεβνός, *νεμνός (*νοβνός, *νομνός), mais en aucun cas *νυμνός[1]. Il faut donc voir dans **neg$^{w}_{2}$nos* et **lumnos* deux mots distincts dès l'origine.

Mais ces observations ne portent que sur des vétilles. Il reste que M. Boisacq a fait œuvre très saine et très utile. Il est fort à souhaiter qu'il nous donne le plus tôt possible la suite et le couronnement de son précieux *Dictionnaire étymologique.*

A. CUNY.

Friedrich Bechtel, *Die Vokalcontraction bei Homer*. Halle, Max Niemeyer, 1908; 1 vol. in-8° de 314 pages.

M. F. Bechtel, connu depuis longtemps par ses beaux travaux de linguistique, a cherché dans le présent ouvrage (paru en 1907 avec la date de 1908) un nouveau critérium de chronologie homérique tout en tenant compte des autres arguments linguistiques que l'on avait déjà fait valoir à ce point de vue : il s'agit de la présence ou de l'absence de la contraction des voyelles. Comme points extrêmes dans la production poétique de l'*Iliade* il oppose (avec d'autres) le chant Ω au chant A. dont la plus grande partie appartiendrait à la plus ancienne couche de composition. La contraction y est restreinte à quelques cas déterminés; en même temps on constate : 1° que le F initial est fixe; 2° qu'un ι entre voyelles ne disparaît pas encore; 3° que le datif pluriel des thèmes en -ο et en -α se termine toujours par -σι; 4° que l'itératif (en -σκε/ο-) manque : 5° que la forme ές n'existe que dans deux passages où on peut le remplacer (comme dans les parties anciennes) par εἰς; 6° que la particule κέ est seule assurée par le mètre; 7° que le pronom ὁ n'a jamais encore la valeur d'un article. — Au contraire, la langue de Ω admet la contraction des voyelles sur une bien plus grande échelle. De plus : 1° le F initial est souvent négligé; à côté des datifs en -σι on a un exemple sûr d'un datif en -ς (μέσσῃς à la fin du vers 84); 3° l'itératif est très employé; 4° la forme ἐς se rencontre fréquemment; 5° la particule ἄν est absolument sûre au moins dans le vers 367 : τίς ἄν δή τοι νόος εἴη. — Dans le cours de l'ouvrage, M. Bechtel étudie tous les cas possibles de contraction dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée* et rappelle à propos de chaque cas les résultats chronologiques de l'analyse de M. Wilamowitz pour l'*Odyssée* et de M. Robert pour l'*Iliade*. Qu'il admette quelques cas de contraction pour les parties même les plus anciennes, ceci est d'accord avec son opinion actuelle

1. De même en celtique : **nebn*, **nemn*, **lemn* et non *lomn*, car **nog$^{w}_{2}$nos* lui-même eût abouti à **lamn*.

sur la langue des poèmes. Autrefois partisan de l'hypothèse éolienne de Fick, il l'a avec juste raison abandonnée et ne craint pas de dire que le chant A lui-même est écrit dans une langue composite où entrent à doses inégales l'ionien et l'éolien. C'est également l'opinion de M. Meillot dans son article : *Du caractère artificiel de la langue homérique.* (*M.S.L.* XV, 3, p. 165 et suiv.) L'ouvrage de M. Bechtel marquera une date importante dans l'établissement de la chronologie des poèmes attribués à Homère, mais, « il laisse subsister bien des conditions » qui s'expliquent d'elles-mêmes si l'on admet le caractère franchement artificiel du dialecte homérique même pour les parties regardées comme les plus anciennes.

A. CUNY.

E. **Cavaignac**, *Études sur l'histoire financière d'Athènes au Ve siècle : Le trésor d'Athènes de 480 à 404.* Paris, Fontemoing, 1908; 1 vol. in-8° de LXXV-192 pages, avec 29 illustrations dans le texte et 3 planches hors texte.

L'auteur s'est efforcé de démontrer, contrairement aux assertions de M. Edouard Meyer, les points suivants :

1° Il n'y avait pas encore de trésor athénien au début du Ve siècle : c'est la découverte des gisements de plomb argentifère de Maronée, en 483, qui permit seule de construire la flotte avec laquelle Thémistocle battit les Perses. Mais postérieurement à 480, on constitua, sur le butin de guerre, des ressources en vue de la reconstruction du temple d'Athéna.

2° Quand le siège de la ligue maritime fut transporté, vers 454, de Délos à Athènes, le trésor fédéral contenait d'importantes réserves. A partir de cette époque, l'Acropole possède deux trésors distincts : le trésor d'Athéna, avec lequel on devait élever le temple et la statue de culte; le trésor d'empire, qui s'augmentait rapidement, lorsque Périclès l'appliqua aux travaux de l'Acropole.

3° Réunis en un seul, entre 443 et 440, les deux trésors atteignirent vers ce moment le chiffre de 6,000 talents, qui ne fut jamais dépassé. La guerre archidamique enleva plus de 4,000 talents au trésor d'Athéna et vida celui des autres dieux.

4° Une reconstitution partielle du trésor eut lieu de 421 à 418. Ce fut elle qui rendit possible l'expédition de Sicile.

Fait directement d'après les sources, s'appuyant sur les comptes et les inventaires épigraphiques, touchant à toutes les grandes questions qui s'agitèrent durant le plus beau siècle de l'histoire ancienne, le livre de M. Cavaignac, qui témoigne d'autant de conscience que d'indépendance, offre le plus haut intérêt.

G. RADET.

W. Lermann, *Altgriechische Plastik. Eine Einführung in die griechische Kunst des archaischen und gebundenen Stils.* Munich, O. Beck, 1907; 1 vol. grand in-4°, de XIII-231 pages, avec 75 gravures dans le texte et 20 planches hors texte coloriées.

Disons tout de suite que M. Lermann, dans cet ouvrage, a cherché d'abord la satisfaction de ses goûts personnels, le contentement de ses préférences, c'est-à-dire qu'il a parlé avec complaisance des œuvres qu'il aimait et ne s'est pas cru obligé de parler de celles qu'il n'aimait pas ou qu'il connaissait moins bien. Ayant résolu de descendre la longue vallée de la sculpture grecque, depuis la source du fleuve jusques aux monuments qui marquent l'extrême fin de l'archaïsme et le commencement de l'âge classique (vers 450 av. J.-C.), il l'a fait bien moins en cartographe qui ne doit rien omettre, qu'en libre promeneur, en touriste aimant son plaisir. Il s'est attardé où il lui a plu, et, par contre, a volontairement négligé l'exploration de régions entières. Il s'est peu soucié des sculptures de l'Asie-Mineure ou des îles, de celles de la Sicile ou de la Grande Grèce; il n'a guère porté attention qu'à celles de l'Attique et du Péloponnèse; encore les péloponnésiennes ne commencent-elles à l'intéresser vraiment que dans la période finale de l'archaïsme. Le lecteur devait, naturellement, être informé au préalable de ces lacunes, qui ne sont point petites, et que le titre du livre ne laisse pas soupçonner : l'auteur s'en est expliqué, dans son Introduction, avec une galante franchise.

M. Lermann a rendu son exposé très clair, en adoptant de grandes divisions simples, comme l'indiquent les titres de ses principaux chapitres : après une rapide revue, au chapitre premier, des œuvres *en pierre tendre,* surtout de celles qu'on a retrouvées dans l'Acropole d'Athènes, avec une brève mention des métopes primitives de Sélinonte et de celles du *Trésor des Sicyoniens* à Delphes, le chapitre II est rempli par l'étude de l'*homme nu debout,* jusqu'au commencement du ve siècle, et le chapitre III, par l'étude de la *femme drapée,* jusqu'à cette même date; le chapitre VII reprend les figures d'*homme nu* et les conduit jusque vers 450, et le chapitre VIII reprend pareillement et conduit jusqu'à la même époque les figures de *femme;* le neuvième suit le développement du *bas-relief* d'abord, puis du *haut-relief,* les deux genres ayant une origine différente et devant rester foncièrement distincts; enfin, le dixième montre ce qu'a été la décoration sculptée des *frontons,* jusques et y compris les grands frontons d'Olympie. Quant aux chapitres IV à VI, ils n'ont pas l'importance et, peut-on dire, le rang de ceux que nous venons d'énumérer; ce sont seulement des morceaux détachés de ce qui précède, morceaux qu'il a fallu disjoindre parce qu'ils étaient trop gros : le cinquième, consacré à l'étude de la *chevelure des hommes,* n'est qu'une annexe du deuxième;

comme le sixième, consacré à l'étude de la *chevelure des femmes*, n'est qu'une annexe du troisième; et le quatrième, sur *le sourire archaïque*, est un appendice aux deuxième et troisième ensemble. — Le chemin qu'a suivi M. Lermann était déjà frayé, voire par endroits déjà battu; pour tous les monuments et toutes les questions qu'il rencontrait devant lui, il a eu des prédécesseurs, et il leur a emprunté beaucoup, notamment à Julius Lange. Néanmoins, son exposé est bien à lui, non seulement par les diverses choses personnelles qu'il y a introduites, mais plus encore par l'allure et le ton qu'il y a mis, par l'aisance avec laquelle il a su prendre et garder une position intermédiaire, assez délicate à définir, entre l'amateur un peu superficiel et l'érudit de profession.

Les derniers chapitres donneraient matière à maintes discussions, puisque l'époque à laquelle ils sont en grande partie réservés (480-450) est une de celles où nos renseignements sont le plus incertains et nos opinions le plus vacillantes. Contentons-nous d'indiquer quelques points, sur lesquels justement ont porté des publications récentes. Au chapitre X, concernant les frontons, M. Lermann n'a pu qu'exprimer son regret de n'avoir pas eu le temps de mettre à profit, comme il l'aurait voulu, l'*Ægina* de Furtwængler, et assurément c'est l'*Ægina* qui doit être désormais le fondement de toute étude sur les frontons d'Ægine. Au contraire, il a connu et il a adopté avec ardeur, comme avait fait Furtwængler, la restauration proposée par M. Skovgaard pour le fronton ouest, d'Olympie; mais il s'est trop pressé de l'adopter, puisque M. Treu en a démontré (je le crois, du moins) l'arbitraire et l'inexactitude[1]. Et quant à la restauration que lui-même il a présentée pour le fronton Est, qu'il nous soit permis d'être un peu sceptique et d'appréhender que ce *seizième* essai ne s'impose pas plus que les meilleurs entre les quinze précédents[2]. — Au chapitre VIII, à propos de l'*Hestia Giustiniani*, est effleurée en passant (p. 165, note 1) la question de l'origine du geste qui consiste à appuyer une main ou un poing sur la hanche: on trouvera des indications plus abondantes à ce sujet dans un article de M. S. Reinach (*Rev. ét. gr.*, 1907, p. 404-406). — Au chapitre VII, une longue analyse de l'*Aurige de Delphes*, qui aboutit à attribuer le bronze à Onatas d'Ægine, aurait besoin d'être revue et modifiée, étant à peu près certain aujourd'hui que l'œuvre est d'une quinzaine d'années plus récente qu'on ne le croyait et qu'elle doit avoir eu pour auteur Amphion de Cnossos[3];

1. G. Treu, *Olympische Forschungen*. I. *Skovgaard's Anordnung d. Westgiebelgr. vom Zeustempel* (*Abhandl. d. K. Sæchsischen Gesellschaft d. Wissensch.; Philol.-hist. Klasse*, XXV, 3, 1907).

2. Les quatorze premiers ont été réunis dans *Arch. Jahrbuch*, XII, 1897, p. 169; Furtwængler a fourni le quinzième, dans *München. Sitzungsb.*, 1903, p. 425.

3. Cf. *Arch. Jahrbuch*, XXII, 1907, p. 133 (F. Studniczka); *Rev. arch.*, 1908, I, p. 126 (H. Lechat).

et pareillement l'*Apollon de Cassel* et autres sculptures du même type réclament un nouvel examen, puisque M. L. Curtius en veut maintenant rapporter l'original à Phidias[1]. Je signalerai dans le même chapitre une intéressante étude du *Spinario* du Capitole, avec une comparaison qui me paraît justifiée entre la tête de ce *Spinario* et celle du *Triptolémos* du grand relief d'Éleusis.

Mais la partie du livre que l'auteur a eue le plus à cœur et qu'il convient de lire avec le plus de soin est celle qui a trait aux sculptures archaïques de l'Acropole. D'abord, on y rencontre quelques petites nouveautés d'ordre matériel, telles que les deux suivantes : 1° la main et l'avant-bras gauches de la belle figure de femme assise, probablement *Athéna,* reproduite p. 68, fig. 30, ont été retrouvés et remis à leur place : comparer avec l'image que j'avais jadis donnée de ce marbre dans *Au musée de l'Acropole,* p. 195, fig. 21 ; 2° la tête célèbre dite l'*Éphèbe blond*, que M. Lermann attribue à Hégias, a reçu de lui une position sensiblement différente de celle qu'on lui a donnée à l'Acropole, et qui en modifie beaucoup l'effet ; on en jugera par la triple image 43, p. 131. — D'autre part, sur le vêtement des *corés* dites ioniennes ou attico-ioniennes, on trouvera à la p. 62 des explications qui, assez voisines de la théorie exposée par M. Holwerda (*Arch. Jahrbuch,* XIX, 1904, p. 10) sans pourtant se confondre avec elle, méritent d'être discutées attentivement, sinon d'être acceptées tout entières : car il y a surtout une certaine « bandoulière », propre à retenir le vêtement de dessus, à l'existence de laquelle je ne me résigne pas à croire. — Les longs développements relatifs à la coiffure féminine me fournissent l'occasion de citer une observation neuve que vient de faire M. Orsi (*Monum. antichi Accad. Lincei,* XVIII, 1908, p. 139, note 1) sur la présence, en certains cas, d'un bonnet ou calotte : je crois l'idée de M. Orsi excellente[2] ; il y aurait donc lieu de reprendre, à ce point de vue, l'examen des têtes des *corés,* pour aboutir à une conclusion précise. — Mais ce qui a, plus que tout le reste, captivé et passionné M. Lermann, c'est la polychromie des draperies : les vingt planches coloriées qui accompagnent le texte sont consacrées exclusivement à reproduire les dessins des broderies et ornements des *corés* de l'Acropole, avec leurs couleurs rouges, bleues et vertes. Peut-être le vert est-il un peu trop fréquent dans ces planches ; malgré les protestations de l'auteur à ce sujet (p. 89-90), je demeure convaincu que M. Lermann en aurait mis un peu moins, s'il avait vu ces mêmes *corés* le jour même ou le lendemain de leur exhu-

1. Cf. Brunn-Bruckmann's *Denkmæler,* notice des pl. 601-604.

2. Je n'y avais point cru d'abord ; je me suis ravisé en comparant entre elles, par exemple, dans la *Gigantomachie* du *Trésor des Cnidiens* à Delphes, la tête d'*Artémis* et celle d'*Héra* (cf. *Fouilles de Delphes*, IV, pl. XIII-XIV). La différence est frappante, et on ne voit point comment en rendre compte autrement que par l'hypothèse de M. Orsi.

mation. Il me sera bien permis de rappeler que j'ai tâché, il y a longtemps[1], de mettre en garde contre ce genre d'erreur qu'il est devenu aujourd'hui, je le reconnais, presque impossible d'éviter. A ce détail près, il n'y a qu'à louer l'exactitude, la conscience, le soin méticuleux avec lesquels ont été relevés et restitués le coloris et surtout le dessin de ces broderies grecques du VIe siècle av. J.-C. Les planches X et XIV, entre autres, ont exigé une vraie patience de brodeuse ; en les admirant, n'oublions pas que nos félicitations et notre gratitude doivent aller aussi à Mme Lermann, en raison de l'aide active qu'a pu donner à son mari, dans ce très délicat travail, celle qui, lorsqu'elle s'appelait encore Mlle Ingrid Kjœr, avait appris à connaître de la façon la plus directe et la plus intime, en les copiant en terre et en plâtre, les vieilles statues de l'Acropole. On sentira probablement quelque jour l'utilité d'avoir, à côté de celui que fourniraient de leur côté les peintures de vases, un recueil complet de ces dessins de broderie tracés au burin sur les draperies des sculptures archaïques en ronde bosse ou en relief[2] : les vingt planches du présent ouvrage de M. Lermann auront bien préparé une telle besogne et en auront fourni d'avance la majeure partie.

Pour me conformer à l'usage, qui est de relever quelques lapsus et fautes d'impression, afin de prouver qu'on a lu de près le livre dont on parle (ce qui, d'ailleurs, ne le prouve pas du tout), je noterai une petite erreur, à la p. 144 : l'*Apollon* de bronze reproduit par la fig. 50 ne provient pas d'Herculanum ; il a été découvert à Pompéi, dans une maison qui a reçu, à cause de cette trouvaille même, le nom de *casa del Citarista*.

Henri LECHAT.

W. Deonna, *Les statues de terre cuite dans l'Antiquité, Sicile, Grande-Grèce, Étrurie et Rome*. Paris, Fontemoing, 1908 ; 1 vol. in-4° de 250 pages, avec 23 figures dans le texte.

J'ai rendu compte, dans la *Revue des Études anciennes* (1907, p. 99) d'une brochure de M. W. Deonna sur les statues de terre cuite en Grèce. Poursuivant ses études sur la même classe de monuments en Sicile, en Étrurie, en Grande-Grèce et à Rome, M. Deonna fait preuve des mêmes qualités de recherche minutieuse, d'érudition loyale, de critique pondérée. Je ne lui reprocherai qu'un peu de séchcresse didactique dans la description et le jugement des œuvres qu'il étudie. Est-il donc défendu aux archéologues de sacrifier, sans trop de luxe, aux Grâces ?

1. Cf. *Bull. Corr. hell.*, XIV, 1890, p. 554, note 4, et p. 561, note 2.
2. M. Noack vient d'en faire connaître un autre encore, d'un modèle nouveau et curieux, d'après un relief funéraire attique : cf. *Athen. Mittheil.*, XXXII, 1907, p. 524-526, fig. 29-30.

Toute l'enquête de M. Deonna est sagement conduite; il nous donne des détails très précis sur la fabrication et la technique des statues céramiques, sur les ornements ajoutés et la polychromie, et dans tout ce premier chapitre il n'y a rien à reprendre.

Le second a trait aux rapports de la plastique en terre avec les autres branches de la statuaire. M. Deonna y insiste avec raison sur l'influence réciproque de l'art du coroplaste et de l'art du bronzier, puisqu'une maquette d'argile est nécessaire à la confection d'une statue de bronze (l'auteur eût pu insister sur ce point). Il est certain que la maquette doit être exécutée de telle sorte que le métal puisse la reproduire, et la technique du métal conditionne très étroitement la forme du modèle d'argile. D'autre part, le bronze ne peut que reproduire très exactement le modèle, à la façon d'un moulage, et le bronzier n'est au fond que le serviteur du modeleur. Toutes les remarques de détail qui vont à l'appui de cette observation, M. Deonna les a faites avec précision.

En ce qui concerne les rapports de la plastique en terre et de la statuaire en pierre, M. Deonna est moins affirmatif. Peut-être a-t-il tort, si l'on admet que de très bonne heure les sculpteurs ont dû exécuter des modèles en terre glaise des œuvres qu'ils devaient ensuite exécuter en pierre; mais aux époques très primitives les ouvriers ne prirent pas cette peine, et s'attaquèrent directement au calcaire ou au grès tendre. C'est pour d'autres raisons que M. Deonna a été amené à croire que « peut-être les premières statues furent en terre ». Il reprend dans sa conclusion, en l'atténuant d'ailleurs, cette même théorie qu'il avait adoptée dans son premier opuscule, qui n'est pas généralement admise, et que M. Salomon Reinach a qualifiée d'hérésie. Quoi qu'il en soit, le livre de M. Deonna a une réelle importance, car il fait connaître avec bonheur une forme encore trop peu étudiée de la statuaire.

Le catalogue qu'il a dressé avec beaucoup de soin rendra de vrais services. Je ne lui reproche qu'une abondance parfois trop touffue. Par exemple, y a-t-il de l'intérêt à cataloguer (p. 47) le « fragment d'un siège, appartenant à la partie postérieure ou latérale » et le « fragment analogue appartenant à la partie supérieure du bas du siège »?

M. Deonna me permettra de lui signaler une importante collection de statues ou fragments de statues d'argile dont il n'a pas eu connaissance; elle se trouve au Musée archéologique national de Madrid. Tous les objets qui composent ce lot considérable ont été trouvés en un même endroit, lorsqu'on faisait les travaux du chemin de fer de Calvi en Italie; il y avait probablement là une fabrique de céramique, comme semblent le prouver l'abondance des pièces et la similitude de leur style. Elles sont entrées au Musée de Madrid avec la collection du marquis de Salamanque, en 1872 ou 1873. Le catalogue, non mis

dans le commerce, de la section première du Musée (1883) leur consacre 157 numéros, de 3276 à 3433; mais la collection compte en réalité 3871 objets, car tel article comprend jusqu'à 940 objets similaires. Je ne parle pas des petites figurines et des *ex-voto* de petites dimensions; mais voici la traduction de quelques courtes notices qui concernent des œuvres entrant naturellement dans la série de celles qui intéressent M. Deonna.

« 3364. — Partie inférieure d'une statue virile, depuis les aines. Bon style gréco-romain. Elle est de grandeur naturelle, bien modelée, et repose sur une plinthe. Hauteur 0m 78.

» 3408. — Statue d'homme enveloppé dans son manteau qui laisse à découvert l'épaule droite et la plus grande partie de la poitrine; manquent la tête, la main gauche, le bras droit et les jambes depuis les genoux. Style médiocre. Hauteur 0m 56.

» 3409. — Statue d'adolescent, brisée un peu au-dessous de la ceinture. Style médiocre. Il a les cheveux longs, et des mèches tombent à droite et à gauche du visage. Il est vêtu d'une tunique serrée à la ceinture par un cordon dont les extrémités tombent par devant après avoir formé un nœud. Manquent les deux avant-bras et les mains. Hauteur 0m53.

» 3410. — Cinq statues de femmes conservées jusqu'aux aines seulement. *Ex-voto*. Style de tradition primitive. Bien que sommairement modelées, on leur voit un manteau avec lequel elles se couvrent la tête. Il leur manque les mains. Une d'elles est mutilée par en bas, mais en revanche elle conserve des restes de peinture rouge sur le visage et le cou, et un anneau à cachet à l'unique doigt qui subsiste à la main gauche. Hauteur de 0m 70 à 0m 40.

» 3411. — Trois statues viriles; *ex-voto*. Elles conservent les traces d'un manteau dans lequel elles devaient s'envelopper. Hauteur 0m 65 à 0m35.

» 3412. — Buste de femme un peu plus petit que nature. Style de tradition gréco-archaïque. Elle a les cheveux disposés en boucles autour du front, en manière de diadème, et son manteau couvre sa tête. Hauteur 0m 30.

» 3413. — Buste de femme. Style médiocre. Son manteau remonte sur sa tête, et elle a des boucles d'oreilles; elle porte de plus une tunique qui laisse la gorge découverte. Hauteur 0m 42.

» 3414. — Neuf cent quarante têtes, depuis la grandeur naturelle jusqu'à 0m 10. Style tantôt bon, tantôt médiocre; on remarque dans quelques-unes des caractères de tradition primitive et dans d'autres les caractères de la belle période de l'art grec. Il y a des têtes d'hommes, de femmes, d'adolescents et d'enfants. Quelques-unes sont couvertes d'un pan de manteau, d'autres portent une espèce de mitre de caractère oriental qui a de l'analogie avec celles que portent les sculptures du

Cerro de los Santos. Entre les féminines, il y en a beaucoup qui sont parées de boucles d'oreilles; entre les viriles, il y en a très peu de barbues. Beaucoup de ces têtes furent moulées dans un même moule, et beaucoup conservent des restes de peinture rouge. Un grand nombre a servi d'*ex-voto* et d'autres paraissent des modèles de dessin.

» 3415. — Cent vingt-quatre demi-têtes, coupées suivant une ligne verticale, de manière qu'elles apparaissent de profil. Elles sont des mêmes styles, types, dimensions et conditions que les précédentes.

» 3416 — Trois cent vingt-neuf visages humains, la plupart sans bouche ni menton, à la manière de masques. Ils sont d'ordinaire de style médiocre et d'exécution grossière. Depuis la grandeur naturelle jusqu'à 0m06.

» 3417. — Trois bras; *ex-voto*. Style médiocre. Le plus grand est de grandeur naturelle; la main manque et l'on semble y voir les marques de quelque mal physique.

» 3418. — Cent quarante mains, des *ex-voto* pour la plupart. Cent vingt-neuf sont des mains droites ouvertes et beaucoup conservent des traces de peinture rouge. La majorité est de grandeur naturelle. L'une paraît jouer aux osselets (peut-être appartenait-elle à une statue). Parmi les autres, cinq tiennent entre le pouce et l'index un petit objet, une autre un fruit, et une autre serre à plein un objet indéterminé. Quelques-unes paraissent avoir été faites pour servir de modèles de dessin.

» 3420. — Cinq cent seize pieds, *ex-voto* pour la plupart. Style bon ou médiocre. Ce sont des pieds d'hommes, de femmes et d'enfants. Cinq portent une sandale et quatre un *calceamentum*. Quelques-uns paraissent des modèles de dessin. Depuis 12 centimètres de longueur jusqu'à la grandeur naturelle.

» 3421. — Cinq cent quatre-vingt-six parties malades du corps humain, de l'un et l'autre sexe, qui semblent avoir servi d'*ex-voto* offerts à quelque divinité de l'amour. Ces objets sont curieux pour l'histoire de certaines infirmités et pour la connaissance des coutumes romaines. Grandeur naturelle pour la plupart.

» 3422. — Pouce colossal. Style médiocre.

» 3427. — Deux crânes de chevaux, de grandeur naturelle. »

Ne serait-il pas intéressant que l'on étudiât de près cette collection qui est, je crois, tout à fait inconnue, et que l'on visite peu dans les salles obscures du Musée où elle est reléguée? Il est vrai que l'aspect de cette multitude de têtes, de pieds et de mains rangés en files interminables n'a rien vraiment qui attire.

PIERRE PARIS.

P.-S.— M. Deonna a complété ses précédentes études sur les statues de terre cuite par un court travail sur *La statuaire céramique à Chypre*

(in-4°, 17 pages Genève, 1907). Il montre comment la statuaire céramique a été aussi florissante dans l'île au VIe siècle, puis au IVe (elle fait totalement défaut aux siècles intermédiaires) que la statuaire de pierre, et insiste sur l'originalité de ces images qui deviennent souvent colossales et atteignent jusqu'à 3m60 de hauteur.

J. de Nettancourt-Vaubecourt, *Sur les grandes routes de l'Asie-Mineure.* Paris, Leroux, 1908; album de 54 pages, XL planches et une carte.

M. de Nettancourt, qui est un grand voyageur, a eu l'idée, après avoir parcouru l'Anatolie, de réunir en un album les photographies qu'il y avait prises. Ce sont ces vues, précédées d'un aperçu géographique et historique, qu'il nous présente. L'ouvrage, très agréable à feuilleter, rendra des services aux archéologues qui retrouveront là de beaux champs de ruines (Éphèse, Hiérapolis, Laodicée du Lycus), de curieux monuments (le bas-relief d'Ibriz, commenté ici-même, t. IX, 1907, p. 109-113), des sites fameux (les Portes de Cilicie).

G. RADET.

Maurice Levaillant, *M. T. Ciceronis in L. Catilinam orationes quatuor*, texte latin publié avec une introduction historique grammaticale et littéraire. Paris, Hachette, 1907; 1 vol. in-16 de 232 pages.

Précédée d'une introduction historique détaillée (61 pages), de remarques philologiques précises, accompagnée de notes assez abondantes et qui témoignent d'une étude consciencieuse du texte, cette édition des *Catilinaires,* scientifique sans être proprement savante, pratique sans être absolument classique, peut rendre de réels services aux élèves de nos lycées comme aux étudiants de nos Facultés.

PIERRE WALTZ.

Richard Richter, *Kritische Bemerkungen zur Cæsars Commentarius VII. De bello Gallico*, 2e p., Stargard, 1907; in-4° (programme 181). — La 1re partie, 1889 (programme 132).

Il est peu d'écrivains latins dont le texte soit aussi embarrassant que celui de César, avec ses deux classes de manuscrits, α et β, si profondément différentes l'une de l'autre. Où α a *prospecta,* β a *profecti;* où α a *in diem,* β a *inde.* Quand il s'agit de noms propres, même opposition non pas seulement dans l'orthographe, mais dans le nom : Vercingétorix assiège la ville des Boïens : α l'appelle *Gorgobinam,*

β l'appelle *Gortonam*. Toute la tâche des érudits, depuis un siècle, consiste à hésiter entre α et β. Nipperdey tenait β en suspicion. On sait que Meusel, avec une patience, un soin, une science infinie, a remis β en honneur. Les deux gros mémoires que nous citons ici ont pour but de passer au crible α et β pour le livre VII, et pour résultat, dans la pensée de l'auteur, de justifier β. C'est la continuation du mouvement auquel se sont associés Dittenberger et Dinter dans leurs dernières éditions et Kübler dans le César de la collection Teubner. — J'ai longtemps partagé la préférence de Meusel et Richter pour les manuscrits β. Je commence à réagir, surtout en songeant à la manière dont β traite les noms propres, dont ces critiques s'occupent moins. — Par exemple, pour la ville des Boïens. Si β a raison, et qu'il faille lire *Gortona*, il n'y a pas de doute, c'est près de Sancerre, au lieu dont *Gortona* est le nom primitif, mais il y a impossibilité de tout genre à placer près de Sancerre la ville des Boïens. Donc, l'archétype de β est l'œuvre d'un érudit qui aura donné à la ville des Boïens le nom d'une localité qu'il connaissait (et les manuscrits, chartes ou autres, du Moyen-Age, abondent en identifications de ce genre), et l'archétype de α, lui, moins savant, s'est moins préoccupé d'amender son auteur. — Au surplus, M. Richter avoue lui-même, maintes fois, cette tendance de β à améliorer son texte. C'est ce qui, peu à peu, me le fait prendre davantage en défiance[1].

C. JULLIAN.

Œhler, *Bilder-Atlas zu Cæsars Büchern de bello Gallico*, 2e éd. Leipzig, Schmidt et Günther, 1907; in-8° de 92 pages et environ 100 gravures et cartes.

Si l'on veut se rendre compte de l'extraordinaire passion que suscite en Allemagne l'étude de César, que l'on compare les deux manuels de van Kampen et de R. Œhler. Celui de van Kampen est l'atlas de tous les champs de bataille et de toutes les campagnes de la guerre des Gaules. Celui d'Œhler est une série d'images destinées à faire comprendre le texte des Commentaires. Les deux livres ne font pas double emploi, mais se complètent l'un l'autre. — Il faut se figurer celui dont nous parlons comme une sorte de Fougères destiné surtout à la lecture de César. S'il renferme quelques plans (la bataille de Montmort, la bataille d'Arioviste, etc.), c'est pour donner une idée de la tactique de bataille et d'*oppugnatio* de César. Le gros de l'ouvrage se compose de vignettes empruntées à la vie militaire des Romains et des Gaulois. Il est accompagné d'un texte en deux parties : l'une, un

1. Un exemple bien remarquable de cette érudition fâcheuse de β nous est fourni VII, 65, 2 : il écrit *C. Valerio ...duumviro*, alors que α a *Caburi filio*.

sommaire des institutions militaires, dans le genre de celui qui accompagne le César de Dosson ou celui de Kraner; l'autre, une explication des planches. Suivant l'habitude allemande, excellente, Œhler ne recule pas devant des discussions techniques et des indications bibliographiques : c'est le moyen d'intéresser les écoliers et écrivains aux luttes de la vie scientifique allemande. — Ceux qui suivent les *Berichte* et *Besprechungen* de R. Œhler savent d'avance que ce livre est celui d'un homme infiniment bien renseigné, bon philologue et bon connaisseur du terrain. — Pour la bataille de Montmort, il accepte la rectification très juste de Bircher au système de Stoffel. Pour celle d'Arioviste, Œhler est un grand admirateur de la théorie de Winckler, à laquelle il a gagné une partie de l'Allemagne. — Pour celle de Paris, les hypothèses de Sieglerschmidt l'ont séduit. — Pour les ponts du Rhin, il demeure fidèle à Nissen et au pays de Neuwied. — Je ne suis pas sûr que les ponts construits par César chez les Ménapes (VI, 6) soient de ceux dont W. Pleyte a trouvé les vestiges à Zuilichem : nous sommes ici à la sortie de chez les Ménapes, et César fit les ponts pour y entrer.

C. JULLIAN.

B.-L. Gildersleeve, *Virgil's Georgics and the British poets* (Extrait de *American Journal of Philology*, vol. XXIX, fasc. 1, p. 1-32).

Cet article est un répertoire minutieux des traductions et imitations des *Géorgiques* faites en Angleterre depuis Chaucer jusqu'à nos jours. La documentation est détaillée, les rapprochements précis. L'ouvrage offre tout l'intérêt et toute l'utilité que peut présenter une statistique de ce genre.

Pierre WALTZ.

Th. Fitzhugh, *Prolegomena to the History of Italico-Romanic rhythm*. Charlottesville, Anderson, 1908; 22 pages in-8°.

Ces « prolégomènes » consistent en un résumé succinct, à l'usage des débutants, des notions de rythmique latine que l'auteur considère comme définitivement acquises. Se plaçant surtout au point de vue de l'histoire de la langue, M. Fitzhugh a condensé les résultats des travaux antérieurs en quelques postulats, soigneusement catalogués et éclairés par de nombreux exemples. Cette rigueur dans la disposition offre l'avantage d'une très grande netteté, car les notions ainsi présentées se gravent aisément dans l'esprit des jeunes gens; mais elle a l'inconvénient, sensible même dans l'enseignement secondaire, d'affirmer trop catégoriquement des hypothèses qui ne sont encore que probables.

Pierre WALTZ.

Arthur Stanley Pease, *Notes on St. Jerome's Tractates on the Psalms* (reprinted from the *Journal of Biblical Literature*, t. XXVI, part. II, 1907). 1 vol. in-8° de 28 pages.

L'article de M. Arthur Stanley Pease est une étude intéressante sur les ouvrages de saint Jérôme récemment publiés par Dom Morin, savoir : les *Commentarioli in Psalmos*, le *Tractatus in Psalmos*, et le *Tractatus in Psalmos XIV*. Les particularités de langue et de style de ces divers ouvrages y sont relevées et confrontées avec beaucoup de finesse et de précision. Encore que parfois quelques remarques soient peu fondées [1], cela n'infirme pas la valeur de la méthode généralement suivie, ni celle des résultats obtenus, qui me semblent très plausibles, et qu'on peut formuler ainsi. Les *Commentarioli* sont des notes d'un caractère scientifique, avec beaucoup de discussion érudites, de mots grecs et hébreux, et peu de tournures populaires. Dans le *Tractatus*, il y a plus d'exhortations morales, très peu de termes étrangers; les incorrections populaires (*dico quod, quia, quoniam,* etc.) sont plus fréquentes. M. Pease estime, non sans raison, qu'on peut regarder les *Commentarioli* comme un spécimen du style écrit de saint Jérôme, et le *Tractatus* comme un échantillon de son style parlé (il admet d'ailleurs comme probable que notre manuscrit représente, non une œuvre de Jérôme, mais des « notes de cours » prises par un de ses auditeurs). Quant au *Tractatus in Psalmos XIV*, il le décompose ingénieusement en deux parties : l'une, qui roule sur les psaumes 10 et 15, ressemble aux *Commentarioli;* l'autre, qui comprend l'explication des douze autres psaumes, peut être assimilée au premier *Tractatus;* sa démonstration m'a paru convaincante.

René PICHON.

A. Meillon, *Esquisse toponymique sur la vallée de Cauterets (Hautes-Pyrénées)*. Cauterets, Cazaux, Thalabot successeur, 1908; 1 vol. in-8° de 396 pages.

Voici, en quelques mois, deux ouvrages de toponymie pyrénéenne : le premier, de M. E. Belloc, a paru en 1907 [2], et concerne la nomenclature de la chaîne tout entière; l'autre — celui qui fait l'objet de ce compte rendu — traite uniquement de la vallée de Cauterets.

1. Par exemple, p. 113, M. Pease cite comme exemple d'exhortation à forme oratoire un passage qui est une controverse avec les Manichéens, et qui pourrait, par conséquent, appartenir aussi bien au *written style* qu'au *spoken style*. — P. 121, l'emploi de *quam* au lieu de *magis quam* n'est peut-être pas une caractéristique du style familier, puisqu'on le trouve même chez un écrivain aussi classique que Lactance.

2. *Déformation des noms de lieux pyrénéens*, Paris, Impr. Nat., 1907, in-8 de 124 pages (extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1907, n° 1). Voir le compte rendu de M. Jeanroy, *Ann. du Midi*, XX, 448.

Il faut savoir gré à M. Meillon de s'être ainsi restreint : son livre y gagne en précision. Il est vrai que l'auteur n'a pu résister à la tentation de pousser quelques incursions hors de sa vallée. Ni le quartier de *Peyre Ardoune* (vallée de Saint-Sauveur), ni le *Calhau del Arralhè* (vallée de Héas), ni le lac de *Peyrelade* (vallée de l'Esponne et de l'Adour), ni le pic de *Néouvielle*, ni d'autres lieux encore, n'appartiennent à la vallée de Cauterets. Et pourtant M. Meillon leur consacre des articles spéciaux. Mais ce sont là des exceptions, et, tout compte fait, l'auteur est généralement resté dans les limites géographiques qu'il s'est tracées.

Ce qu'il faut encore louer dans ce livre, c'est la documentation : les deux premiers chapitres contiennent une précieuse bibliographie des cartes et des livres concernant la vallée de Cauterets. Dans le chapitre IV, le lecteur trouvera d'utiles renseignements sur les manuscrits et les documents d'archives[1].

Tels sont les éléments matériels de l'ouvrage : précis et abondants. Comment l'auteur les a-t-il mis en œuvre? Quelle a été sa méthode? Et d'abord qu'a-t-il voulu faire?

Le livre, comme celui de M. Belloc, est avant tout inspiré par des considérations orthographiques. M. Meillon a voulu « rétablir la toponymie » de la vallée de Cauterets. — Sans doute, à Cauterets comme ailleurs, les noms de lieux sont souvent altérés dans les documents même officiels. Cette remarque ne date pas d'aujourd'hui ; et le livre qu'écrivait il y a une dizaine d'années un Suédois, M. Lindström[2], a été suivi de bien d'autres publications analogues[3]. Dernièrement M. Brutails consacrait aux noms des communes de la Gironde un curieux et spirituel article[4]. C'est incontestable : on écorche les noms de lieux ; et M. Meillon veut redresser les erreurs. Mais comment s'y prend-t-il?

Entre la notation phonétique, basée sur la prononciation moderne, et la notation historique qui reproduit les graphies employées dans les documents du Moyen-Age, M. Meillon choisit la seconde[5].

Or, ce système, s'il est employé sans tempéraments, soulève des objections : 1° la plupart des noms de lieux, en particulier ceux de la vallée de Cauterets, ne figurent pas dans les textes du Moyen-Age.

1. Il ne paraît point que le volumineux Recueil de Sacaze, conservé aux Archives de Toulouse, ait été mis à profit par l'auteur.

2. P. E. Lindström, *Unetymol. Auflösung französischen Ortsnamen* (cf. *Romania*, XXVIII, 168).

3. Il faut citer les travaux de MM. Martel, de Rochas (cf. *Journ. des Débats*, 15 août 1907), Devoluy (*Les noms de carte dans le Midi*, Nice, 1903), Meillon (*Bulletin pyrénéen*, 1905-1906), H. Ferrand (*Annuaire du Club Alpin français*, 1881, 1889, 1892, 1901), de Loisne (*Bulletin de Géogr. hist.*, 1900, p. 92), Arnaud (*Ann. du Club Alpin*, 1902), etc.

4. *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 1905, p. 412-425.

5. Voir p. 13-14.

2° Il est arbitraire de recourir à une notation qui repose sur un état phonétique bien différent de l'état actuel. Pourquoi écrire *som* (p. 149, etc.), *portera* (p. 148), *canal* (p. 229), *del, dels (passim)*, etc., quand on prononce *soum, pourtère, canau, deu, deus* (ou même *det, dets*), etc.? Que dirions-nous du cartographe moderne qui s'aviserait d'écrire les noms de lieux de Champagne ou du Gâtinais avec l'orthographe de Villehardouin ou de Guillaume de Lorris? 3° Il est avéré que les noms de lieux se présentent dans les textes anciens avec des variantes considérables, même si l'on ne considère qu'une seule époque. Quelle est la forme correcte? 4° Mais y a-t-il jamais eu *une* forme correcte? M. Meillon pense-t-il qu'au Moyen-Age les personnages officiels ou autres étaient plus avancés en fait de toponymie que de nos jours? Le problème n'a-t-il pas été toujours le même? Et dès lors jusqu'où faudra-t-il remonter dans le passé?

En réalité, la question est plus haute qu'une simple querelle d'orthographe, et les difficultés qui se présentent sont dues à des causes profondes. Il en est des noms de lieux comme des langues en général : ils évoluent sans cesse. Nos grammairiens du XVIII[e] siècle voulaient « fixer » la langue. Pure chimère! Impossible aussi d'établir pour un nom de lieu une forme définitive. L'aspect phonétique est en voie d'un perpétuel changement et la forme graphique doit s'en ressentir tôt ou tard.

Aussi le premier objet de la toponomastique doit-il être, non de légiférer, mais d'observer. Le savant doit récolter, pour chaque lieu, toutes les variantes qui se manifestent non seulement dans les textes anciens, mais dans les différentes traditions orales actuelles. Au lieu de viser à faire disparaître toutes ces formes divergentes au profit d'une seule jugée correcte[1], il a le devoir de noter phonétiquement les prononciations les plus disparates. Elles peuvent être précieuses pour l'établissement de l'étymologie.

La recherche de l'ἔτυμον ne peut venir qu'ensuite. Or, c'est de l'étymologie que M. Meillon se préoccupe avant tout : « Tous les noms de lieux, dit-il[2], avaient et doivent avoir une signification. » Et il se met immédiatement en quête de cette signification, risquant de faire fausse route. Car si la recherche étymologique est une spéculation épineuse lorsqu'elle se cantonne dans des idiomes dont l'origine ou la parenté sont bien connues, elle devient tout à fait difficile lorsqu'elle se hasarde sur le terrain des langues encore mal étudiées, de celles en particulier qui appartiennent aux époques préhistoriques.

En toponymie, — M. Meillon le reconnaît lui-même, — une grande quantité de noms datent de ces temps reculés. Ce fait se vérifie

1. V. pp. 1, 26. La « note finale » de la page 366 semble indiquer que l'auteur a tardivement changé d'opinion sur ce point.
2. V. p. 43-44.

notamment pour les Pyrénées et pour la vallée de Cauterets. Est-il possible, dans l'état actuel de la science, de trouver la signification de la plupart des termes qui remontent à d'anciens dialectes aquitains ou ibériques, peut-être même ligures? Le jour où l'on aura des répertoires abondants, dressés avec méthode, des noms de lieux dans les pays jadis habités par les Ibères ou les Aquitains, le jour où la toponomastique de ces régions sera connue comme celle de la Gaule celtique commence à l'être, l'on pourra songer à entreprendre une explication sérieuse des noms de lieux pyrénéens de couche primitive.

Cette méthode peut non seulement donner la solution de problèmes linguistiques, mais elle doit être d'un grand secours à l'histoire. Pour les époques primitives dont il ne subsiste plus que de rares épaves, la science toponymique doit se substituer à l'archéologie. En s'aidant des noms de lieu, l'historien, devenu linguiste, peut reconstituer sur le sol d'un pays donné, les différentes couches des civilisations qui s'y sont superposées[1].

Voici, en suivant l'ordre du livre, des points de détail qui appellent des observations :

P. 28. « Les plus anciens habitants de la Gaule Aquitanique étaient des Celtes. » A l'appui de cette affirmation, pour le moins contestable, M. Meillon cite, mais sans précision, Hérodote et Strabon. — P. 29. Le gascon est-il du « celtique transformé »? — P. 30-31, 34. L'hypothèse d'une origine grecque du langage gascon, les errements d'Alcée Durrieux, ceux de Ribadieu sur la colonie grecque « égrénée en Gascogne », ceux enfin de l'abbé Espagnolle qui rapproche le basque des dialectes helléniques de Laconie, ne sont pas assez nettement rejetés. — P. 35. L'espagnol est-il un « amalgame de langues primitives..., d'arabe, de slavon », etc., etc.? — P. 51. « Tant qu'une langue n'est enseignée que par la tradition orale, la prononciation s'altère peu. » L'autorité de M. Crouslé ne suffit pas à faire accepter une telle affirmation. — P. 53-91. Monographie intéressante du mot *Pyrénées*. Malgré quelques affirmations hasardées, l'on peut admettre avec M. Meillon l'origine grecque de ce nom qui est un mot importé et n'a pénétré somme toute que récemment dans le langage courant (p. 84). — P. 97 *(L)abedaa* ne peut être tiré phonétiquement ni d'**abietania* ni d'**abietarium*. Les formes dérivées *Levitanensis, La-* qu'on lit dans le cartulaire de Saint-Savin, dans les fors de Bigorre et dans le *Livre Vert* de Bénac, fourniraient, à l'analyse, un thème bien plus satisfaisant. — P. 108. Qu'est-ce que « la désinence de quantité *-eres* »? — *Ib.* Je vois bien dans *Cauterets* un dérivé de *caldus* (pour le $d > t$, cf. **caldarium* = béarn. *cauter; umbram* = *oumpre* etc.), mais à

1. Voir par exemple le récent article de M. A. Cuny sur les *Inscriptions préhelléniques de Lemnos* (*Rev. des Ét. anc.*, X, 275-278). Cf. A. Meillet, *De quelques emprunts probables en grec et en latin* (*M. S. L.*, XV, pp. 161-4).

l'aide du suffixe *-aricium* étudié par M. A. Thomas, *Nouv. essais de phil. fr.*, p. 62-110. — P. 111. *Bessa,* « verser », n'a rien à voir avec le latin **bassiare*, mais représente *versare* (sur *r + s > ss*, cf. **bursam = bousse*, **adcursare = acoussa*, etc.). — P. 119. A propos de *gorc* « gouffre », voir J. Anglade, *Notes languedociennes,* Montpellier, 1900, p. 13-15. — P. 130-131. Sur *too,* voir quelques observations que j'ai présentées dans *Annales du Midi,* XX, 280. — P. 132. *Escayra.* Donner l'étymologie : *exquadrare;* cf. vieux français *équarrer.* — P. 133. Dans l'équation *miset, meset = mĭsellum,* c'est l'*i* gascon et non l'*e* qui fait difficulté. — P. 167, l. 3. Lire *tufa.* — P. 172. Sur *serre,* « crête », voir E. Bourciez, *Bulletin hispanique,* III, 321-322, et Gilliéron et Mongin, « *Scier* » *dans la Gaule romane,* Paris, Champion, 1905, p. 7. — P. 193 et 344. Bonne étymologie de *Balaïtous* (pour *bat leytouse = vallem *lactosam*). — P. 208-211. *Coume,* « combe », n'a rien à voir avec le latin *cuma, cyma.* L'origine celtique est difficile à écarter. — P. 226. Impossible de passer du latin *aqua* au pyrénéen *eoo.* — P. 233. L'explication de *espugue,* « grotte », par *specus* se heurte à de graves difficultés phonétiques. — P. 245. *Cuyolar, ca-* ne dérivent pas de *cavea,* mais bien de **cubiolarem,* comme l'a montré M. A. Thomas, *Mél. L. Couture,* p. 262 ; cf. *Nouv. essais,* p. 228-229. — P. 250. *Germ* ne peut être tiré de *germen.* Je propose de rapprocher ce mot de *(h)erm* et de le rapporter au latin *ĕrĕmum.* Cf. Körting, *L.-rom. Wört.,* n° 3268. Pour la diphtongaison de *ĕ* dans cette position, cf. espagnol *yermo* et *ĕbŭlum* = gascon *yeu* (respect. *geu*), *ĕqua* = gascon *yega (jega),* etc. — P. 252. *Aolheras = *ovicularias.* Inutile de supposer des « bergères » ; la « bergeronnette » porte ce nom dans une bonne partie du domaine gascon. — P. 253. *Pic d'Escorna craba* = « Pic d'écorne chèvre », en raison du vent ; cf. français, *un vent à écorner les bœufs.* — P. 263. *Peyrada, peyrede :* confond le traitement de *a* tonique et de *a* post-tonique final. — P. 297. *Cernelha* ne peut se rattacher à *circenare,* mais représente *cernĭcula* (de *cernĭculum*). Cf. portugais *cernelha;* espagnol *cerneja,* et voir Körting, *Lat.-rom. Wört.,* 2096 et 2989. — P. 300. *Litosa.* J'ai noté à Luz, pour le nom de ce pic, la prononciation moderne *Litouèzou,* avec l'accent tonique sur *è.* — P. 341 et 170. Sur *pena,* voir E. Bourciez, *Les mots espagnols comparés aux mots gascons* (*Bulletin hispanique,* III, 326).

G. MILLARDET.

Domenico Santoro, *Della Vita e delle Opere di Mario Equicola.* Chieti, Jecco, 1906; in-8 de 303 pages.

Tout livre sur Mario Equicola sera bien vu de la France : l'auteur de l'*Apologia pro Gallis* a droit de cité chez nous non seulement pour avoir écrit cette virulente et franche défense « contre les

médisants de la nation française », mais aussi pour avoir décrit notre Midi avec amour, exactitude et grâce. Son Itinéraire de la Gaule Narbonnaise, paru en 1517, est, je crois, le premier en date de ces récits de voyages mi-politiques et mi-littéraires dont raffola l'humanisme naissant. Et le célèbre diplomate nous a laissé, sur la Provence, de nombreux détails dont les archéologues peuvent aujourd'hui encore faire leur profit. C'est à ce titre que nous mentionnons ici le livre du professeur Domenico Santoro. — Mieux que personne, M. Pélissier pourrait en parler en connaissance de cause. Il nous a paru fait avec une science parfaite de l'histoire politique et littéraire, au courant des publications françaises, bibliographiques et autres, sobrement écrit, riche en renseignements et documents. C'est une belle et bonne œuvre élevée par un des plus réputés enfants d'Alvito à la mémoire de leur célèbre compatriote.

C. JULLIAN.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA REVUE

Besnier, *L'Œuvre historique de Gaston Boissier,* extrait de la *Revue des Questions historiques*, octobre 1908. Paris, rue Saint-Simon, 1908; in-8° de 23 pages.

Besnier, *Les Catacombes de Rome,* avec vingt planches hors texte. Paris, 1909; in-12 de 290 pages [résumé à la fois fort clair et fort complet, écrit avec précision, et à mettre dans toutes les bibliothèques].

C. E. Millerd, *On the Interpretation of Empedocles*. Chicago, University Press, 1908; 1 vol. in-8° de 94 pages.

Mortet, *Remarques sur la langue de Vitruve,* première partie. Paris, Klincksieck, 1908; in-8° de 20 pages. Extrait de la *Revue de Philologie*.

Mortet, *Recherches critiques sur Vitruve et son œuvre,* VI (avec figures). Paris, Leroux, 1908; in-8° de 36 pages. Extrait de la *Revue archéologique*.

G. Nicole, *Meidias et le style fleuri dans la céramique attique*. Genève, Kündig, 1908; 1 vol. in-4° de 155 p., avec 43 figures et XV planches.

O'Connor, *Chapters in the History of Actors and Acting in ancient Greece, together with a Prosopographia Histrionum graecorum*. Chicago, University Press, 1908; 1 vol. in-8° de 144 pages.

A.-J. Reinach, *Documents nouveaux pour l'histoire des Gaulois d'Orient,* Paris, Champion, 1908; in-8° de 26 pages. Extrait de la *Revue celtique*.

G. Richard, *La femme dans l'histoire*. Paris, Doin, 1909; 1 vol. in-12 de 465 pages (rapprochements nombreux et pleins d'intérêt entre les institutions du monde antique et celles des temps modernes).

J. Toutain, *Études de mythologie et d'histoire des Religions antiques*. Paris, Hachette, 1908; 1 vol. in-12 de vi-298 pages.

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

I. Articles de fond et Documents originaux.

II. Bibliographie.

III. Gravures.

IV. Planches.

25 novembre 1908.

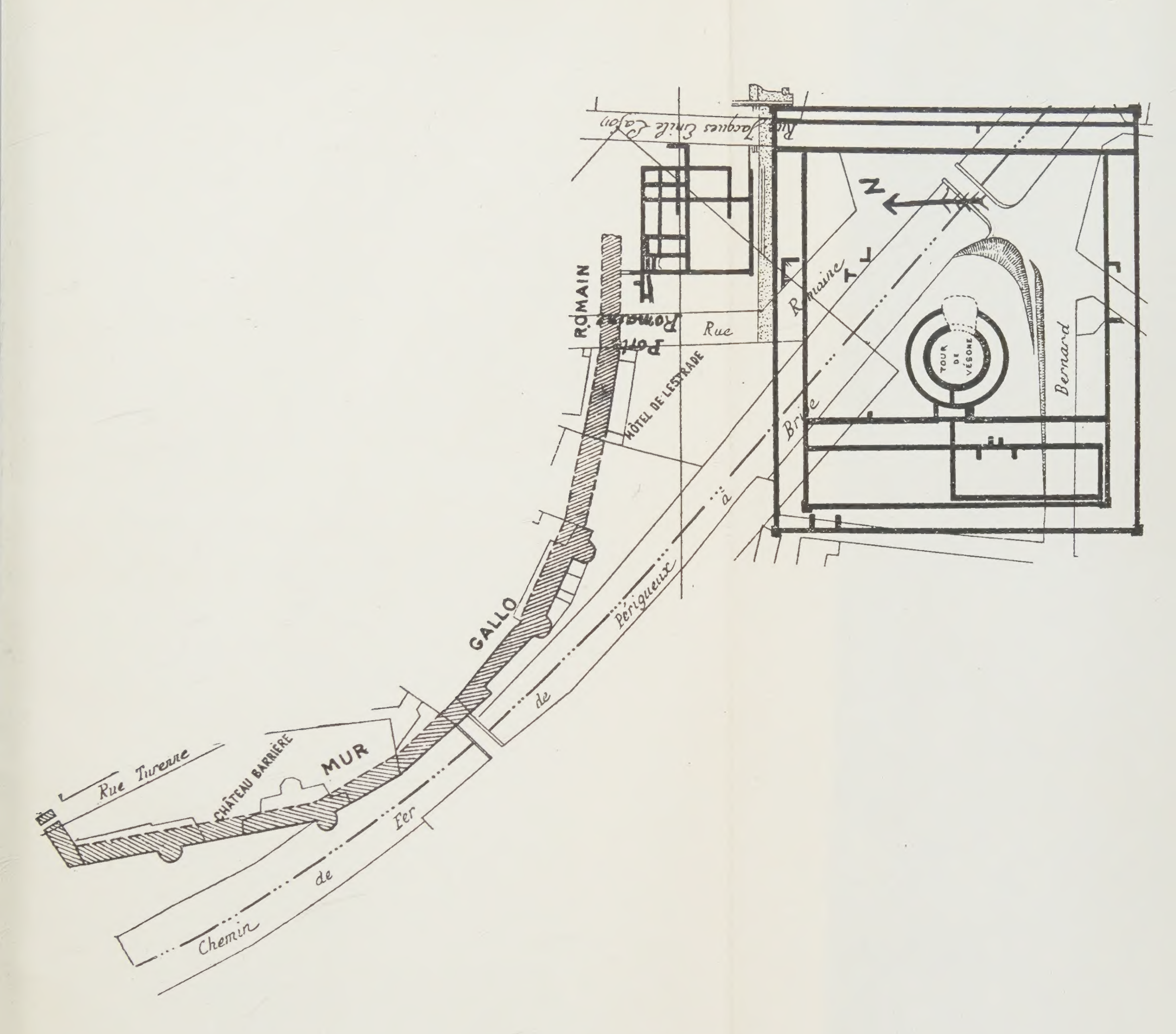
Le Directeur-Gérant, Georges RADET.



LE VASE DE BELLOY



LES ENVIRONS DE FRANCFORT



LES FOUILLES DE PÉRIGUEUX